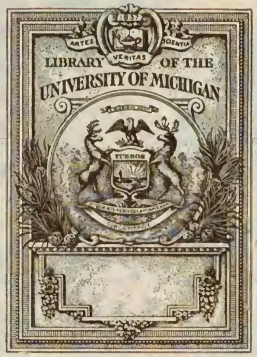
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

c
2162
.L15

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
LA CROIX DU MAINE.
TOME SECOND.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Préſident Bouhier, de l'Académie Françoiſe; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. Rigoley de Juvigny, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. D C C. L X X I I.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE *LA CROIX DU MAINE.*

INN. JOA.

INNOCENT TOURMENTE, Poëte François. Il a écrit plusieurs Chants Royaux à l'honneur de la Vierge *.

* Il est ainsi nommé au mot GUILLAUME ALEXIS parmi les Poëtes du Puy de Rouen; on voit pourtant bien que c'est un faux nom.

JOACHIM DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, Sieur DE GONNOR en Anjou, Archidiacre en l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Cetui-cy a été l'un des plus estimés Poëtes Latins & François de notre temps, & lequel a composé des Œuvres, lesquels vivront autant que dureront les Langues esquelles il a écrit. Il composa en ses plus jeunes ans la défense & illustration de la Langue Françoise, ensemble un Poëme de ses amours, contenant plus de cinquante Sonnets faits en faveur de sa Maîtresse qu'il appelle Olive. Un Recueil de Poësie; la traduction du

quatrième & ſixième Livre de l'Enéide de Virgile, enſemble pluſieurs autres traductions de divers Auteurs; les Regrets de l'Auteur étant à Rome; les Antiquités de Rome; divers Jeux Ruſtiques; Epithalame ſur le mariage du Duc de Savoie; le tombeau du Roi Henri II; Diſcours au Roi ſur le fait des quatre Etats de ſon Royaume; pluſieurs paſſages des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, cités par le Roi en ſes Commentaires ſur le Sympoſe, ou Banquet de Platon; le tout imprimé autrefois chez Federic Morel à Paris l'an 1569, & depuis l'on a recouvré pluſieurs autres Poëſies tant Latines que Françoiſes, toutes imprimées enſemble chez ledit Morel & Abel l'Angelier cette année 1584. Il mourut le premier jour de l'an en Janvier 1559, ou bien 1560 ſelon aucuns [1].

[1] Quand La Croix du Maine dit que Joachim du Bellay mourut en Janvier 1559, ou, ſelon d'autres, 1560, il faut entendre qu'il mourut en 1560, ſuivant le Calendrier Romain, où l'année commence au premier Janvier; mais qu'il mourut en 1559, ſuivant le Calendrier François, où l'année 1560 ne commença qu'au 14 Avril, jour de Pâques. Du Bellay n'avoit encore que trente-cinq ans. (M. DE LA MONNOYE).

Joachim du Bellay étoit ſourd, & mourut paralytique à trente-cinq ans, étant nommé à l'Archevêché de Bordeaux. On a cru mal-à-propos qu'il étoit bâtard *, car il ne ſeroit jamais entré dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris, dont il étoit Chanoine. N. Chezy de Neuville, Abbé de Lagny, Conſeiller de la Grand'Chambre, ne put jamais être Chanoine avec tout le crédit de ſon frère, alors Secrétaire d'Etat, parce qu'il étoit bâtard. (M. FALCONET).

* C'eſt Beſly qui a dit que ce du Bellay étoit bâtard, & il a été relevé à ce ſujet avec raiſon par Niceron & l'Abbé Goujet. Mais tous deux ſe ſont trompés en citant l'*Hiſtoire des Comtes d'Anjou* comme l'Ouvrage où Beſly a avancé ce fait; c'eſt dans l'*Hiſtoire des Comtes de Poitou*. Beſly n'a point fait d'*Hiſtoire des Comtes d'Anjou*. La Croix du Maine s'eſt mépris à ſon tour, en croyant que Joachim du Bellay a été Archidiacre de Paris. Niceron qui a conſulté les Regiſtres de l'Egliſe de Paris, n'y a point trouvé le nom de JOACHIM DU BELLAY au nombre des Archidiacres. Cette mépriſe a été répétée dans les notes ſur la Traduction Françoiſe de M. de Thou, Tom. II, pag. 869. Il ne paroit pas non plus que Joachim du Bellay ait jamais été nommé à l'Archevêché de Bordeaux, il n'en eſt mention ni dans les *Chroniques Bourdeloiſes*, ni dans les deux Editions de la *Gaule Chrétienne*. Quelques-uns ont dit que le Cardinal *Jean du Bellay*, qui mourut Arc hevêqu

de Bordeaux en la même année que Joachim, étoit ſur le point de ſe démettre en ſa faveur de cet Archevêché; cela me paroît d'autant moins fondé que Joachim étoit brouillé depuis quelque temps avec le Cardinal ſon parent.

« Ce fut une belle guerre, dit Pâquier (Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, » Col. 702 & 703 de ſes *Recherches*) que l'on entreprit alors contre l'ignorance dont Seve, Béze & Pelletier furent les Avant-coureurs. Après ſe » mirent ſur les rangs Pierre de Ronſard, Vendomois, & Joachim du Bellay, » Angevin, tous deux Gentilshommes extraits de très-nobles races. Ces » deux rencontrèrent heureuſement..... De manière que ſous leurs enſeignes pluſieurs ſe firent enroller... Celui qui le premier apporta l'uſage des » Sonnets fut le même du Bellay, par une cinquantaine dont il nous fit préſent en l'honneur de ſon *Olive*, leſquels furent très-favorablement reçus » par la France ». Cette *Olive* étoit l'anagrame de *Viole*, qui étoit le vrai nom de ſa maîtreſſe.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 394, & Tom. XX, pag. 101, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 117.

JOACHIM BLANCHON, Limoſin. Il a écrit un Diſcours en vers, touchant la guerre civile & diverſes calamités de ce temps, fait en forme de Dialogue, duquel les entre-parleurs ſont le Monde & le Temps, imprimé à Paris chez Denis du Pré l'an 1569. Il a davantage écrit pluſieurs Sonnets amoureux, & autres Poëſies ſur différens ſujets. Il a enfin réduit toutes ſes Poëſies en un juſte volume, lequel a été imprimé à Paris chez Perier l'an 1583. Il florit à Limoges (qui eſt le lieu de ſa nativité) cette année 1584 *.

* Dorat, compatriote de Blanchon, a fait le Diſtique ſuivant à ſon honneur, après avoir parlé d'autres Poëtes Limoſins :

Tu quoque, Blanchoni, par his deeus arte mereris,
Gallica Lemovicum carmina prima canens.

Cependant les vers de Blanchon n'ont pas eu grand ſuccès, même de leur temps; & dans ſon *Adieu aux Muſes*, il dit « qu'après les avoir ſuivies » douze à quinze ans, il avoit perdu ſon temps dans leur compagnie, & que » la pauvreté le talonnoit ». Tel a toujours été le ſort des Poëtes de ce rang.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 164.

JOACHIM DU CHALARD, natif de la Souterrane en Limoſin, Avocat au grand Conſeil à Paris. Il a commenté les Ordonnances du Roi Charles IX, imprimées à Paris l'an 1568. Il

y a un Livre intitulé Origine des Erreurs de l'Egliſe, écrit par Joachim du Ch. Je ne ſais ce qu'il entend par Ch. [1]. Je ne penſe pas que ce ſoit cetuy-cy ſuſdit qui en ſoit l'Auteur. Ce Livre a été imprimé l'an 1562, ſans le nom de l'Imprimeur ni de l'Auteur.

[1] Le Livre intitulé *Origine des erreurs de l'Egliſe* par Joachim du Ch. peut fort bien être de *Joachim du Chalard*. Les ſeize vers du moins imprimés au commencement de ſon *Expoſition ſommaire des Ordonnances de Charles IX*, tels que du Verdier les a produits, donnent lieu de le préſumer *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. le Long, dans ſa *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* n°. 11268, cite une *Sommaire Expoſition des trois Etats tenus à Orléans en 1560, & des Ordonnances de Charles IX ſur les plaintes de ces Etats : par Joachim Charlard, Avocat au Grand Conſeil*, in-8°. *Lyon*, 1578. C'eſt le même Ouvrage que le *Commentaire*, ou *Expoſition des Ordonnances de Charles IX*, dont parle ici La Croix du Maine & la Monnoye.

JOACHIM PERION, Tourengeau, Docteur en Théologie à Paris, & Religieux audit pays de Touraine, en l'Abbaye de Cormery, de l'Ordre de S. Benoît [1]. Il étoit eſtimé entre les plus grands Philoſophes & des mieux verſés en Grec qui fuſſent de ſon temps, comme il l'a bien montré par ſes Dialogues de l'origine de la langue Françoiſe, enſemble de ſa conformité avec la langue Grecque, le tout réduit en quatre Livres, imprimés à Paris l'an 1554, chez Sébaſtien Nivelle, en langue Latine; mais pource qu'ils traitent de la langue Françoiſe; j'en ai fait mention [2]: Il floriſſoit ſous Henri II l'an 1554.

[1] Il fit ſa profeſſion de Bénédictin le 22 Août 1517, fort jeune à Cormery, lieu de ſa naiſſance, alla étudier à Paris en 1527, y finit ſa licence en 1542, & mourut en 1559, âgé de ſoixante ans au plus. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre de Périon, *De Origine linguæ Gallicæ*, eſt un des plus mauvais qui ait paru ſous le règne de Henri II *. (*idem*).

* Ce jugement ſévère de M. de la Monnoye porte ſans doute ſur le peu d'exactitude de Périon dans les faits & la critique, mais non ſur ſon ſtyle, car il écrivoit fort bien en Latin, ce qui étoit rare, ſur-tout parmi les Théologiens de ſon temps. (M. de Thou fait de grands éloges de la Latinité de Périon).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 53.

JOACHIM DES PORTES, Chartrain. Il a écrit en Proſe Françoiſe un Diſcours ſommaire du règne du Roi Charles IX, enſemble de ſa morr, & d'aucuns de ſes derniers propos, imprimé à Paris par Jean de Laſtre l'an 1574 [1]. Il floriſſoit à Paris audit an. Quant à Philippe des Portes, Chartrain, nous en ferons mention ci-après en ſon lieu.

[1] La Croix du Maine qui, de même que du Verdier, reconnoît ici Joachim des Portes pour Auteur de ce Livre, ne laiſſe pas, apparemment par pure inattention, de l'attribuer à NICOLAS DU MONT. (M. DE LA MONNOYE).

JOMET * GAREY, natif d'Apt en Provence, Poëte François l'an 1540, ou environ. Il a compoſé pluſieurs blaſons des parties anatomiques du corps féminin, entr'autres le blaſon du bras, imprimés à Paris avec les autres blaſons recueillis de divers Poëtes François. Il a davantage écrit pluſieurs Epigrammes & Dixains, imprimés avec le Livre ſuſdit.

* JOMET eſt mis ici pour GUILLAUMET, diminutif de GUILLAUME.

JOSEPH DU CHESNE, dit QUERCETANUS, Baron & Seigneur de Morencé & Lyſerable [1]. Il a écrit un Traité de la cure générale & particulière des Arquebuſades, imprimé à Lyon par Jean Tertout l'an 1576 (*in*-8°.)

[1] Il étoit Médecin de François de France, Duc d'Alençon. C'étoit un Chimiſte qui, s'étant déchaîné en injures contre le Médecin Jacques Aubert, Auteur du Livre *De Metallorum ortu & cauſis*, s'attira en 1575, entr'autres réponſes, une Epître Macaronique ſous le nom de *Magiſter Antitus de Creſſonnieres*, où il fut turlupiné *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Médecin étoit de Gaſcogne & de la Religion Proteſtante. Il a de plus compoſé deux Ouvrages en vers François. Le premier Moral, ayant pour titre *La Moroſcomie, ou de la folie, vanité & inconſtance du Monde en cent Octonaires, avec deux chants doriques de l'amour céleſte & du ſouverain bien*, *in*-4°. Lyon, 1583; le ſecond eſt *Le grand Miroir du Monde*, imprimé en 1587, & enſuite en 1593. Il avoit promis un autre Ouvrage en quatre Livres, où il devoit découvrir toutes les merveilles du Globe terreſtre: il n'a point paru.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 103.

JOSEPH DE L'ESCALE, ou DE LA SCALE, Gentilhomme François, fils de ce tant renommé en tous genres de doctrine Jules César de la Scala, dit Scaliger, tous deux issus des Ducs de Veronne en Italie, &c. Aucun ne peut douter que cetui-cy ne soit réputé l'un des plus doctes & savants gentilhommes de France, soit pour les langues ou pour toutes sortes de disciplines, de quoi rendent un assez suffisant témoignage ses tant doctes Œuvres mis en lumière sur divers sujets, en quoi il n'a point dégénéré de son père, estimé même par ses ennemis le plus savant de notre siècle. Cetui-cy Joseph de la Scala n'a encore rien écrit en notre langue Françoise dont j'aie connoissance, sinon quelques Poëmes qui ne sont en lumière [1]. Il florit cette année 1584, & travaille sans cesse à illustrer les Sciences par ses doctes écrits, tant en Philosophie qu'en Mathématiques.

[1] Nous avons un Recueil de diverses lettres Françoises écrites à Joseph Scaliger, imprimées l'an 1624, *in*-8°. à Harderwick, par les soins de Jacques de Rèves. Il seroit à souhaiter qu'il nous eût donné les réponses que Scaliger y avoit faites en la même langue. A la suite de ses Opuscules Latins, publiés à Paris, *in*-4°. par Casaubon, en 1610 ; on lit deux Discours François, l'un *De la Jonction des mers, du dessèchement des marais, & du moyen de rendre les rivières navigables* ; l'autre *sur quelques particularités de la Milice Romaine*, avec des Extraits de deux lettres touchant l'explication de quelques Médailles. Voilà, si je ne me trompe, tout ce que nous avons en François de ce grand homme. (M. DE LA MONNOYE).

Joseph Scaliger, le dixième enfant de Jules-César, né à Agen le 4 Août 1540, mort à Leyde le 21 Janvier 1609, fut envoyé à onze ans à Bordeaux pour y étudier, d'où son père le fit revenir, à cause de la peste. Il se chargea du soin de ses études, & tous les jours lui faisoit faire une déclamation. A dix-sept ans il composa la Tragédie d'*Œdipe*. Son père étant mort en 1558 *, il vint peu après à Paris, où il apprit en deux mois le Grec sous Turnèbe, & se mit en quatre mois en état de lire tous les Poëtes Grecs. A vingt-deux ans il embrassa le Calvinisme, apprit dans ce temps lui seul les langues Orientales, & étoit tellement appliqué à l'étude, qu'en 1572 il ne s'apperçut point du massacre de la S. Barthelemi. Il étudia la Théologie sous Béze, sortit de France en 1590, & alla être Professeur de l'Université de Leyde pendant 16 ans; étant ensuite Professeur Honoraire à 1600 liv. de pension, il recevoit après soupé la visite de Grotius, Heinsius & Vorstius, qui écrivoient tout ce qu'ils entendoient dire à ce grand homme. Du Moulin le père a donné cette compilation, sous le nom de *Scaligerana secunda*. Le premier, qui est

de Scaliger lui-même, eſt meilleur. Joſeph Scaliger avoit moins d'eſprit que Jules-Céſar ſon père, mais il étoit plus ſavant **. (M. Falconet).

* Bayle, à l'Article d'Erasme, note K, prouve par d'aſſez bonnes raiſons qu'il ne faut pas s'en rapporter à tout ce que Joſeph Scaliger racontoit de ſon père, ni à la fidélité de ſa mémoire ſur la plupart des faits qu'il citoit en converſation. Son Livre, *De Emendatione temporum*, eſt le premier Ouvrage où la Chronologie ſoit bien traitée. Il eſt très-bon, malgré les critiques ameres qu'en a faites le P. Petau, Jéſuite; il avoit intérêt de le déprimer pour faire valoir ſon *Rationarium temporum*, qui cependant n'auroit peut-être jamais exiſté ſans l'Ouvrage de Joſeph Scaliger ſur le même ſujet.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, pag. 279.

** Du Bartas parle de Scaliger en ſa *Seconde Semaine*, en ces termes: « Scaliger, merveille de notre âge, le Soleil des Savans, qui parle élégamment Hébreu, Grégeois, Romain, Eſpagnol, Allemand, François, Nubien, Arabique, Syriaque, Perſan, Anglois & Chaldaique, & qui peut ſe transfigurer au riche & au ſouple eſprit en tel Auteur qu'il veut, digne fils du grand Jules, & digne encore de Sylve, ſon aîné, que la Gaſcogne honore ».

JOSEPH GAUCHER, Avallonnois, ou d'Avalon en Bourgogne. Il a traduit de Latin en François pluſieurs Traités de S. Auguſtin: ſavoir eſt de la vie chrétienne, avec les Traités de Charité & de la Vanité de ce ſiècle & monde inférieur, de l'Obédience & Humilité, & l'Eſchelle de Paradis, le tout imprimé à Paris par Jean Foucher l'an 1542.

JOSQUIN DES PRETZ, natif du pays de Haynault en la Gaule-Belgique, l'un des premiers & des plus excellens & renommés Muſiciens de ſon ſiècle [1]. Il a mis pluſieurs chanſons en Muſique, imprimés à Paris, à Lyon, à Anvers & autres lieux par une infinité de fois.

[1] Il falloit écrire Desprez. Simler qui dans ſon *Abrégé de Geſner* a dit *Jodocus à Prato*, devoit dire *à Pratis*. On voit que *Joſquin*, comme ſi l'on écrivoit *Joſſequin*, eſt un diminutif de *Joſſe*. La Muſique de Joſquin étoit fameuſe, même en Italie. Le Doni, dans ſa *Libraria*, au Chapitre intitulé *La Muſica Stampata*, n'oublie pas *Le Meſſe di Joſquino cinque Libri*. Voy. M. le Duchat ſur le mot Josquin Desprez, dans Rabelais au Prologue du IVe Livre. (M. de la Monnoye).

JOSSE DE DAMHOUDERE (Meſſire) Chevalier, Doc-

teur ès Droits, jadis Conseiller & Commis des Domaines & Finances de l'Empereur Charles V, & encore du Roi Catholique son fils, &c. Il étoit Flamand de nation, & étoit homme fort versé en la Jurisprudence. Il a écrit en Latin une Pratique judiciaire ès causes civiles, laquelle il a depuis traduite en François, imprimée à Anvers chez Jean Bellere l'an 1572. Il a écrit une pratique criminelle, imprimée en ladite ville d'Anvers. Il a écrit un autre livre qu'il a, ce me semble, intitulé le Garand des Pupiles *. Il floriſſoit l'an 1570.

* Le Livre que La Croix du Maine appelle le *Garand des Pupilles* est un Livre Latin de Damhoudere, intitulé *Pupillorum Patrocinium*. Il a été imprimé à Anvers en 1564, *in*-4°. On a aussi imprimé au même lieu & dans le même format, en 1571, un autre Ouvrage Latin de cet Auteur : *Paræneses Christianæ*. Sa *Pratique Criminelle* est un très-bon Ouvrage ; la meilleure Edition est celle d'Anvers, 1562, *in*-4°. beaucoup plus ample que les précédentes, & ornée d'un grand nombre de gravures en bois, qui ne sont pas sans mérite. Damhoudere étoit né a Bruges d'une famille noble. Il posséda long-temps de grandes charges à la Cour de l'Empereur Charles V & de Philippe II ; il avoit épousé Louise de Chantraines, qui mourut en 1575 ; pour lui il mourut le 22 Janvier 1581, dans la soixante-quatorzième année de son âge, ainsi que l'indique son Epitaphe, rapportée par Aubert le Mire. (*Elog. Belg.* pag. 85).

ISAAC HABERT, Parisien, valet de chambre du Roi Henri III, frère de Susanne Habert, Dame des Jardins, (de laquelle nous ferons mention ci-après en son ordre) tous deux enfans de feu Pierre Habert, l'un des excellens Écrivains de son temps, & duquel nous parlerons en son lieu. Ledit Isaac a mis en lumière plusieurs de ses Sonnets & autres Poësies, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier l'an 1582. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Cette famille HABERT s'est fait un nom dans la Littérature. Celui-ci a fait un Poëme des *Météores* en trois Livres, suivant la Physique d'Aristote & celle de Pline, Ouvrage assez curieux. — Il fut père d'Isaac Habert, Evêque de Vabres, mort en 1668, connu par ses Ouvrages Théologiques & ses Poësies Latines.

ISAAC JOUBERT, natif de Montpellier, fils aîné de feu M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine & Chancelier de l'Université

l'Univerſité de Montpellier, &c. (duquel nous ferons mention ci-après). Il a traduit de Latin en François deux Paradoxes Latins de ſondit père, dont le premier eſt, que les poiſons ne peuvent être baillés à certain jour, & ne faire mourir à certain temps : le ſecond eſt qu'il y a raiſon que quelques-uns puiſſent vivre ſans manger, durant pluſieurs jours & années, le tout imprimé à Paris avec la ſeconde partie des Erreurs populaires de Laurent Joubert, père dudit Iſaac, &c. chez Abel l'Angelier l'an 1579. Il a encore écrit une apologie de l'ortographe François, duquel fait mention Chreſtofle de Beauchaſtel en ſes annotations ſur l'orthographie de M. Joubert, &c. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt ans, ou environ.

ISAAC DE MALMEDY, (parent de maître Symon de Malmedy, Docteur en Médecine à Paris, &c.). Il a écrit un Traité ou brief Diſcours de l'origine & deſcente de la noble & ancienne maiſon de Crouy ou Croy en Picardie, Ducs d'Arſcot, imprimé l'an 1566 *in*-8°. & contient cinq feuilles. Il a davantage écrit de l'art militaire, uſité entre pluſieurs peuples & nations; Diſcours de toute l'Italie, de la Cour des Princes, de l'Etat de la Nobleſſe & origine des Chevaliers. Je ne ſais s'il a fait imprimer les Livres ſuſdits. Il en fait mention en l'Epître envoyée à ſon couſin Symon de Malmedy, imprimée avec le Diſcours de la Maiſon de Crouy, &c.

ISABEAU DE VAUMENY, Damoiſelle Pariſienne, fille de M. de Vaumeny ou Vaux-menil, (l'un des plus excellens & des plus renommés hommes pour le jeu du Luth, qu'autre qui ſoit en Europe) Elle a écrit pluſieurs belles choſes tant en proſe qu'en vers François, non encore miſes en lumière. Elle florit à Paris cette année 1584.

ISNARD DE DEMANDOLS, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 65.

JULES CÆSAR LE BEGUE, Picard de nation, Poëte François, &c. Il a composé le Rebus de la France, imprimé à Paris chez Jean le Clerc.

JULIEN DES AUGUSTINS, Lyonnois. Il a traduit de Latin en François les Fables d'Esope & les Facéties de Poge, Florentin, imprimées à Lyon par les Huguetans [1].

[1] Cette Traduction des *Contes de Poge* par Julien des Augustins paroît différente de celle que du Verdier, au mot Poge, dit avoir été imprimée *in*-4°. chez Olivier Arnoullet. Il faudroit les conférer ensemble pour en juger. Il en parut, en 1712, une imprimée à Amsterdam, *in*-12. antique, nullement fidèle, moins ample de deux cens Contes que l'Original, avec des réflexions de l'Editeur, très-dignes d'accompagner une telle version. (M. de la Monnoye).

JULIEN DE BAIF, Gentilhomme du Maine, Prothenotaire du S. Siège Apostolique, Chanoine en l'Eglise du Mans, Seigneur d'Espineu le Chevreul au Maine, parent de Lazare de Baïf, sieur des Pins en Anjou (duquel nous avons fait mention ci-dessus, comme aussi nous avons parlé de son fils Jean Antoine de Baïf, &c). Ledit Julien de Baïf étoit homme docte & de grand jugement; je ne sais si c'est celui duquel il se voit un Discours de son voyage en Hiérusalem : car cettuy-cy chanta sa première Messe au Saint Sépulchre dudit lieu; mais pource qu'ils ont été cinq frères de ce nom de Baïf, qui ont voyagé en Hiérusalem, je ne peux assurer si ç'a été cettuy-cy qui a composé ledit voyage. Et faut encore noter ici une chose très-admirable & bien digne de remarque, c'est qu'il y a eu cinq frères de cette maison de Baïf, lesquels se trouvèrent en Hiérusalem, sans que pas un d'eux eût donné avertissement de partir pour y aller, & tous s'acheminèrent sans le sçu l'un de l'autre. J'ai entendu qu'il y avoit en l'Abbaye de S. Calais & autres lieux un tableau faisant mention de cette Histoire; mais elle ne s'y voit plus, à cause que les troubles & séditions advenues pour la Religion ont causé ces ruptures & brisemens d'Eglises, & par conséquent ce qui étoit de beau & de mémorable en icelles. Or, pour revenir au propos

dudit ſieur d'Eſpineu, Julien de Baïf, je n'ai point connoiſſance d'autres de ſes écrits; toutefois j'ai opinion que ce voyage de Hiéruſalem aye été compoſé par icelui. Il ſe voit écrit à la main chez Monſeigneur de Malicorne, Meſſire Jean de Chourſes, ſon parent, en ſa terre de Mengé au Maine, & autres lieux & Seigneuries qu'il poſſède. J'ai auſſi entendu que Madame Catherine de Chourſes, Abbeſſe du Pré près la ville du Mans (ſœur dudit ſieur de Malicorne) a la copie dudit voyage, lequel elle fera mettre en lumière quand il lui plaira. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1519.

JULIEN BAUDON, Angevin. Il a traduit de Latin en François le Livre des Faſcinations, Charmes & Sorcelleries d'un Auteur, nommé Varius [1] (qui eſt un autre Livre que celui de Jean Wier, dit Wierus), imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1583 (*in*-4°.)

[1] Léonard Vair de Bénévent, Chanoine Régulier de Sainte Sophie, de l'Ordre de S. Benoiſt, eſt nommé *Leonardus Vairus*, au titre de ſon Livre de *Faſcino.* (M. DE LA MONNOYE).

JULIEN BELIN, Manceau, grand Muſicien & excellent joueur de Luth. Il a compoſé pluſieurs Motets, Chanſons & Fantaiſies, leſquelles il a réduites en tablature de Luth, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1556. Il florit au Pays du Maine cette année 1584.

JULIEN LE BRETON, dit BRITONIS, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordelier du Convent du Mans, Confeſſeur de Madame Marie, Royne de France [1]. Il a prononcé pluſieurs Sermons François non encore imprimés. Il mourut à Paris l'an 1291, & eſt enterré ès cloîtres des Cordeliers à Paris.

[1] La Reine Marie, dont ce Cordelier étoit Confeſſeur, eſt *Marie de Brabant*, femme de Philippe, dit *le Hardi*, morte l'an 1321, & enterrée aux Cordeliers de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

JULIEN COURVAISIER, Sieur DU PLESSIS, natif de la ville du Mans, Avocat du Roi au Siège Préſidial & Sénéchauſſée

du Maine, jeune homme fort docte en Grec & Latin & très-éloquent en notre langue Françoiſe, en laquelle il a écrit & compoſé pluſieurs doctes Harangues qu'il a prononcées devant Meſſieurs dudit Siège Préſidial, lorſqu'il étoit Avocat du Roi, de laquelle charge il s'eſt démis pour avoir plus grande commodité de vaquer à ſes études, leſquelles il préfère à toutes autres choſes, & principalement aux honneurs mondains & charges publiques, leſquelles acquèrent fort peu d'amis & cauſent beaucoup d'inimitiés, ſi l'on veut exercer ſa charge ſelon Dieu, & ne reſpecter les hommes que ſuivant leur bon droit & juſte occaſion de procéder, qui ſont choſes trop rares en ce ſiècle, & qui détournent les plus adviſés à prendre autre parti, ou bien s'ils en ont, de s'en défaire pour avoir égard à choſes qui leur pourront apporter plus de profit en leur ame & plus de réjouiſſance en cette vie mortelle. Il n'a encore fait imprimer aucunes de ſes Œuvres Françoiſes non plus que de ſes Latines. Il florit au Pays du Maine cette année 1584.

JULIEN DAVI DU PERRON, natif de Saint Lo en Normandie, homme fort docte, grand Théologien, Philoſophe, Mathématicien & Médecin, &c. (père de Jaques Davi du Perron, duquel nous avons fait tant honorable mention ci-devant), &c. Il a écrit quelques diſcours très-doctes touchant les fontaines & leur origine, avec pluſieurs beaux ſecrets ſur cette matière. Il a davantage écrit un Traité de la maladie des gouttes (duquel mal il étoit fort travaillé durant ſa vie) lequel Traité eſt ſi docte, que les plus ſavans Médecins ſont contraints d'atteſter qu'ils n'ont rien vu ou lu, écrit de plus docte ſur cette matière par les anciens Médecins. Ces Livres ne ſont encore en lumière: quand il plaira à ſon fils de les faire imprimer, enſemble pluſieurs autres que ſondit père a écrits ſur pluſieurs différens ſujets, il fera paroître combien ce lui eſt d'honneur que d'avoir eu pour père & précepteur tout enſemble, un ſi grand & docte perſonnage qu'étoit ledit Julien Davi du Perron. Il

mourut à Paris, l'an 1583, âgé de cinquante-cinq ans, ou environ *.

* Voy. ci-deſſus le mot JACQUES DAVI DU PERRON.

JULIEN FRESNEAU, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins du Convent du Mans, natif de la Paroiſſe de Thorigné au Maine, non loin de la Seigneurie de la Croix, &c. homme eſtimé très-docte & fort grand Théologien (comme auſſi il étoit en effet). Il a écrit pluſieurs Livres contre Pierre Martir (l'un des plus doctes des Proteſtans) leſquels ne ſont encore imprimés, non plus que ſes Sermons & autres Œuvres en Théologie tant en Latin qu'en François. Il mourut ſous le règne de Henri III. *

* Il mourut le 24 Février 1575 à Angers un Jeudi d'après le premier Dimanche du Carême, qu'il avoit commencé à y prêcher.

JULIEN GAUCHER, Sieur DE RICHELIEU, frère aîné de M. Gaucher, Avocat du Roi au Mans, &c. tous deux fils de M. le Lieutenant du Château-du-Loir, à dix lieues du Mans (en laquelle ville du Château-du-Loir les ſuſdits ont pris leur origine & naiſſance, &c). Cetuy-cy nommé Julien étoit homme fort docte & bien complexionné, & avoit beaucoup de bonnes parties en lui qui le faiſoient aimer, & le rendoient recommandable entre toutes compagnies d'hommes vertueux : il fut fitôt ravi de la mort (laquelle ne pardonne à aucun) qu'il n'eut le loiſir de mettre en lumière ſes belles conceptions, car il trépaſſa à Poictiers l'an 1572, en laquelle ville il s'étoit acheminé pour étudier aux Loix.

JULIEN HASART, natif d'Enghuien ſur les frontières de Picardie, de l'Ordre des Carmes. Il mourut l'an 1525. Je n'ai pas connoiſſance de ſes écrits François. Il y a un autre Philippes Haſart, Muſicien, duquel nous parlerons ci-après.

JULIEN DE MEDRANE, Eſpagnol, Gentilhomme ſervant de la très-illuſtre Roine de Navarre, Marguerite de France,

Sœur de Henri III, &c. Il a écrit un Livre partie Eſpagnol, intitulé *La Sylva curioſa*, rempli de pluſieurs Poëmes François, ſoit d'Enigmes, Epitaphes, Epigrammes & autres choſes ſemblables, imprimé à Paris l'an 1583, auquel temps floriſſoit ledit Medrane en ladite ville, &c. [1].

[1] La ſeconde Edition, revue par Céſar Oudin, eſt de 1608, *in*-8°. L'Auteur ayant deſſein de donner une ſuite de ſa *Silva*, l'avoit intitulée *Libro Primero*, mais il eſt mort avant que d'en donner un *Segundo*. (M. DE LA MONNOYE).

JULIEN DE ROSOY, de l'Ordre des Carmes. Il a écrit un Livre qu'il a intitulé Le Relief de l'ame péchereſſe, imprimé à Paris l'an 1542 chez Jean André.

JULIEN DE S. GERMAIN, Docteur en Théologie à Paris, homme des plus doctes Théologiens, & vivant d'une vie autant ſainte & louable que pas un autre de ſa robe, ce qui eſt cauſe de le faire tant aimer & reſpecter du très-chrétien Roi de France & de Polongne Henri III, lequel l'a d'ordinaire au ſervice de Sa Majeſté, pour les rares vertus qui reluiſent en icelui Seigneur de S. Germain. Il a prononcé une ſienne fort docte & bien élégante Oraiſon funèbre en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, l'an 1583 aux honneurs funèbres de Meſſire Jean-Baptiſte Caſtel, Evêque d'Arimini en Italie, Nonce de Sa Sainteté vers le Roi de France Henri III, imprimée à Paris chez Henri Thierry l'an 1583, ſans que ledit ſieur de Saint-Germain y aie voulu mettre ſon nom, pour n'être homme curieux de gloire & honneurs mondains, auſſi que ſa principale étude eſt d'écrire en Latin, comme nous dirons autre part. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'un ſoixante ans ou environ.

JULIEN TABOUÉ, ou TABOUET, dit en Latin TABOETIUS, natif de la Paroiſſe de Chantenay à quatre lieues de la ville du Mans, Procureur du Roi au Parlement de Chamberry en Savoye, l'an 1557. Cettui-ci étoit homme fort docte ès langues, grand Théologien, Juriſconſul & Orateur, Hiſtorien &

Philoſophe, & ſur-tout bien verſé en la Poëſie Latine, de quoi il a donné très-ample témoignage par ſes Œuvres Latines miſes en lumière, & imprimées à Lyon par Boudevile, Jean Edouard & autres, & encore par ſes Oraiſons forenſes, imprimées à Lyon & à Paris. Il a écrit en proſe Françoiſe l'Hiſtoire de France, laquelle n'a encore été miſe en lumière : Meſſire Gabriel de Minut, dit Munitius, fils du premier Préſident de Toloſe (comme nous avons dit ci-deſſus parlant de lui) a ladite Hiſtoire par devers lui écrite à la main, laquelle il mettra bientôt en lumière, avec un Diſcours de la vie dudit Tabouet, ſelon que j'ai entendu des parens dudit Tabouet. Il mourut à Toloſe ſous le règne de Charles IX, ou environ. Jean Papon a fait un ample Diſcours des Arrêts donnés contre ledit Julien Taboué, leſquels ſe voient au Recueil qui en a été imprimé tant de fois à Paris & à Lyon, lequel Arrêt il ſemble qu'il l'aie employé par animoſité, car il lui donne un autre titre qu'aux autres deſquels il fait mention [1], l'appelant *La Chaſſe du Tabouet.* Mais qui aura lu les vers Latins, compoſés par lui, & envoyés audit Papon, il trouvera qu'il lui a fait injure de n'avoir employé tous les autres Arrêts qu'il avoit obtenus en divers Parlemens de France, étant iceux à ſon profit & avantage. Voici donc la copie des vers dudit Tabouet, Procureur du Roi à Chamberry, leſquels j'ai bien voulu employer ici, pour montrer que le pays du Maine ne doit être ſcandaliſé pour un, qui a pris naiſſance en icelui, & que c'eſt choſe douteuſe du fait narré audit Arrêt, puiſqu'il y en a tant d'autres contraires, & qu'un ſeul qui a été contre lui, a été mis en lumière, & les autres Jean Papon les a paſſés ſous ſilence en ſon Recueil.

Ad Joannem Paponem, Forenſium placitorum Collectorem repetitium, Julianus Taboëtius Jureconſultus.

Quòd me in calce operis, carbone notaveris atro,
Hoc tibi non laudi, ſed vitio dabitur.
Hoc lupus & turpes faciunt morientibus urſi,
Urſi odium exerces, ingluviemque lupi.

Quæ ſola officiunt, decreta noviſſima, narras:
Sed mea, quæ longè plura fuere, taces.
Atqui operæ pretium fuerat, placita omnia certo
Ordine, Rapſodiis inſeruiſſe tuis.
Retia decipiunt, mí crede, forenſia multos,
Quæ non tenduntur milvio & accipitri.
Centum ego decretis fueram ſine fraude, Senatu
In triplici victor, præſide Juſtitiâ.
Jure meo & causâ fretus, tandem extrà Senatum
Inſperato equidem fulmine ſuccubui.
Hactenus oppreſſus jacui mœroris in aula:
In prædam cecidit Muſa, ſaluſque mea.

Ces vers ſuſdits ſe voient imprimés à Lyon, l'an 1560, chez Nicolas Edouard, avec pluſieurs autres qu'il envoie à tous les plus renommés Préſidens & Conſeillers des Parlemens de France, lequel Livre il intitule *Epidictica ad Chriſtianos pacis Authores.* Il avoit un fils nommé Raymond Tabouet, Avocat à Chamberry. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

[1] Taboüet, en conſéquence des lettres de réviſion obtenues contre lui; ayant été condamné par Arrêt du Grand Conſeil, le 12 Octobre 1556, à faire amende honorable tête nue, pieds nuds, la corde au col & la torche au poing, ne pouvoit diſconvenir que l'honneur de ſes Parties n'eût été par-là entièrement rétabli, & le ſien perdu ſans reſſource. La Croix du Maine auroit donc mieux fait de ne point rappeler le ſouvenir de cette affaire, n'ayant point ſur-tout de meilleure pièce pour réhabiliter la mémoire de ſon ami, que celle par où il finit ſon Article, dans laquelle il y a même des fautes de quantité, qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier de troiſième *. (M. DE LA MONNOYE).

* Pour bien entendre ce que dit La Croix du Maine de Taboüet, & ce qui eſt ajouté dans la note de M. de la Monnoye, il faut ſavoir que Julien Taboüet, Procureur Général du Sénat de Chamberry, s'étant deshonoré par ſa conduite dans ſa charge, fut reprimandé vivement par Raimond Pelliſſon, premier Préſident, en vertu d'un Arrêté de la Compagnie. Taboüet ne reſpirant que la vengeance, s'adreſſa à François de Lorraine, Duc de Guiſe, qui le protégeoit, & auquel il repréſenta le premier Préſident de Chamberry & quelques Conſeillers comme des Magiſtrats, qui, par leurs prévarications méritoient des punitions exemplaires, avec confiſcation de biens. Le Duc de Guiſe eut le crédit de faire nommer le Parlement de Dijon pour

pour connoître de cette affaire, ne doutant pas qu'étant Gouverneur de la Province de Bourgogne, il ne donnât aux accuſations de Taboüet tout le ſuccès qu'il pouvoit en eſpérer, & qu'il n'eût les confiſcations des biens que le Roi lui avoit accordées dans toute l'étendue de ſes gouvernemens. Cela ne manqua pas d'arriver : Pelliſſon & trois Conſeillers du Sénat de Chamberry furent condamnés par Arrêt du 18 Juillet 1552 à faire amende honorable, la torche au poing, dans les termes preſcrits par l'Arrêt, & à de très-groſſes amendes. Pelliſſon, par le crédit du Connétable de Montmorenci, parvint à obtenir des lettres de réviſion, malgré les oppoſitions du Parlement de Dijon, qui ne put empêcher que l'affaire ne fût revue de nouveau par des Commiſſaires tirés en pareil nombre des Parlemens de Paris & de Dijon, & par ſix Maîtres des Requêtes qui leur furent joints. Ces nouveaux Juges rendirent un Arrêt le 12 Octobre 1556, par lequel Pelliſſon & ſes co-accuſés furent abſous ; Taboüet condamné à faire amende honorable ſur le perron du Palais, & de-là conduit au Pilori des Halles, pour y être tourné trois fois, conduit après à Chamberry, pour y renouveller la même ſatisfaction, & confiné enſuite en Savoye, ou en tel autre endroit du Royaume qu'il plairoit au Roi. Le premier Préſident & les trois Conſeillers furent rétablis dans leurs charges, dont ils avoient été déclarés incapables par le Parlement de Dijon, & obtinrent de très-groſſes amendes contre Taboüet, qui perdit ſon état, ſon bien & ſon honneur ſans reſſource, & que l'on croit être mort à Toulouſe en 1562, où il gagnoit ſa vie à enſeigner le Droit.

Ménage, *Hiſtoire de Sablé*, pag. 14, remarque avec raiſon que Taboüet fut condamné par Arrêt du Parlement de Paris, & non pas par Arrêt du Grand Conſeil, comme le dit M. de la Monnoye. Raimond Pelliſſon étoit Biſayeul du fameux Paul Pelliſſon, de l'Académie Françoiſe.

Voy. le Catalogue des Ouvrages de Taboüet dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 240 & ſuiv.

JULIEN DU THIER, Gentilhomme du Maine, excellent Poëte Latin & François, & grand Muſicien, neveu de Meſſire Jean du Thier, ſieur de Beauregard, Secrétaire d'Etat ſous le règne de Henri II, &c. comme nous avons dit ci-devant. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire Romaine de C. Velleius Paterculus, non encore imprimée. Il a écrit & compoſé pluſieurs Poëſies Françoiſes, leſquelles ne ſont encore en lumière. Il floriſſoit l'an 1574. Je ne ſais pas s'il eſt encore vivant.

S'enſuivent les noms d'aucuns Auteurs, leſquels j'ai mis expreſſément à la fin de la lettre I, *pour ne ſavoir leurs propres appellations.*

JOLIVET, natif de Paris, ancien Poëte François, fort renommé de son temps. Il a écrit plusieurs Chansons d'amours. Il florissoit en l'an 1260, ou environ.

JONGLET, ancien Poëte François & très-excellent joueur d'instrumens de musique en l'an 1260, ou environ, sous l'Empereur Conrad. Il a écrit plusieurs Fabliaux & Chansons d'amours. Voyez Claude Fauchet qui en parle en son Recueil des Poëtes *.

* Voy. Fauchet, Chap. 81.

I. FAUVERMY. Il a écrit en vers François un Livre intitulé le Ruynement de Mars, imprimé à Paris du temps du Roi François I, sous lequel il florissoit.

I. DE FORGES. Il a écrit en prose Françoise le voyage de M. de Lautrec, contenant la prise du Bosque & de Pavie, ensemble la réduction de Genes, d'Alexandrie & autres villes & châteaux en la Duché de Milan, prises par ledit sieur de Lautrec, imprimé l'an 1527, auquel temps ledit de Forges florissoit à Pavie en Italie.

I. PALLET, Saintongeois. Il a traduit d'Italien en François un Discours de la Beauté des Dames, imprimé à Paris par Abel l'Angelier l'an 1578.

I. LE PAULMIER, Docteur en Médecine [1]. Il a écrit un brief Discours de la préservation & curation de la peste, imprimé à Caën en Normandie chez Pierre le Chandelier l'an 1580.

[1] C'est Julien le Paulmier, père de Jacques le Paulmier, dont nous avons *Exercitationes in optimos ferè Auctores Græcos*, imprimées à Leyde, 1668, *in*-4°. Julien le Paulmier, Médecin à Caën, y mourut à l'âge de 68 ans. Il eut pour disciple Jacques de Cahaignes, Médecin aussi à Caën, qui traduisit en François son Livre de la *Peste*, ci-dessus mentionné, & un autre *de Pomaceo*, c'est-à-dire, *du Cidre*. (M. de la Monnoye).

I. PITHOU, ou PITOU, Docteur ès Droits [1]. Il a écrit un Livre touchant la Police & Gouvernement des Républiques,

imprimé à Lyon. Je ne ſais s'il eſt parent de M. Pierre & François les Pithouz, tant renommés au Parlement de Paris & autres lieux, pour leur grand ſavoir & doctrine, leſquels ſont natifs du pays de Champagne, comme nous dirons parlant dudit Pierre par ci-après en ſon ordre.

[1] Ce JEAN PITHOU étoit apparemment oncle de Pierre & François Pithou. Nicolas Bourbon l'Ancien, Liv. VIII de ſes *Nugæ*, en adreſſe la quatre-vingt-dix-huitième Epigramme *Joanni Pithoo, Juriſconſulto Trecenſi, eloquentiſſimo viro*, qui n'eſt autre aſſurément que le *Jean Pithou*, ici mentionné, dont cependant nul des quatre habiles Ecrivains de la vie de Pierre Pithou n'a dit le moindre mot. (M. DE LA MONNOYE).

I. RAPHAEL, Provençal, de l'Ordre de S. Dominique en Provence. Il a écrit la vie de Saint Aulzias de Sabran, Comte d'Arian, glorieux Confeſſeur & vierge, imprimée à la requête de Meſſire Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudiner en Provence, &c. Jean Treperel a imprimé ladite vie à Paris il y a près de ſoixante ans ou plus [1].

[1] JEAN RAPHAEL. Les PP. Quétif & Echard n'ont pu deviner la ſignification de cet I. Ils mettent ſeulement l'Auteur en 1500, & diſent qu'il dédia cette *Vie d'Aulzias* (ou *Elzear* *) à Louis XII, dont le règne commença au mois d'Avril 1498. Jean Tréperel, l'Imprimeur du Livre, n'a pas, que je ſache, imprimé au-delà du quinzième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

* S. Elzéar, Comte d'Arian, Baron d'Anſin, &c. mourut à Paris le 27 Septembre 1323. Pluſieurs Auteurs ont écrit ſa vie. Celle que compoſa J. Raphaël fut imprimée à Paris, en 1524, *in*-8°. Il y en a une Edition plus ancienne, *in*-4°. ſans date.

I. ROBERT, Juge criminel à Niſmes en Languedoc. Il a écrit quelques Mémoires touchant les Antiquités de Niſmes, comme témoigne B. de la Tour d'Albenes, en ſa Choreide ou Louange du Bal.

J. D. L. Gentilhomme François. Il a écrit un Diſcours du ſiège tenu devant la Charité l'an 1577, imprimé à Paris chez Jean de Laſtre audit an.

J. D. L. Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit une lettre

miſſive à un Conſeiller, étant aux grands jours à Poictiers, l'an 1567, ou 1568, imprimée audit an.

I. D. S. A. Il a écrit un Diſcours de la ſimilitude des règnes du Roi S. Loys & de Charles IX, imprimé ſur la fin de l'Hiſtoire des Albigeois, traduite par M. de Sainɛte-Foy.

I. D. S. M. Il a traduit en vers François, les Sentences ſelectes de Periander, Publian, Seneque & Iſocrate, imprimées à Paris l'an 1561, par Vincent Sertenas.

I. G. A. Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit d'Italien en François, la Deſcription de toute l'Iſle de Cypre, écrite premierement en Langue Italienne, par frere Eſtienne de Luſignan, &c. imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1580 [1].

[1] Il eſt bon de remarquer ici que cet Ouvrage eſt ci-deſſus, au mot ESTIENNE DE LUSIGNAN, rapporté par La Croix du Maine, comme écrit en François par Etienne de Luſignan même, ce que les PP. Quétif & Echard n'ont point obſervé. (M. DE LA MONNOYE).

I. R. D. L. Il a écrit une amiable Remontrance aux Lyonnois, leſquels par timidité & contre leur propre conſcience, continuent à faire hommage aux Id. imprimée avec le premier Livre des Mémoires de l'Eſt, de la F. [1]

[1] Cette Rémontrance prétendue amiable, inſérée au premier Tome des *Mémoires d'Etat de la France*, eſt d'un Proteſtant outré, qui accuſe les Catholiques Lyonnois de rendre un culte religieux à des idoles. (M. DE LA MONNOYE).

I. S. P. Il a écrit en vers François, un Diſcours ſur la mort de Gaſpard de Colligny, qui fut Amiral de France, & de ſes complices, le jour de S. Berthelemy, l'an 1572, imprimé à Paris par Mathurin Martin, audit an.

L A M.

LAMBERT D'ANEAU, ou DANEAU, Min. à G. l'an 1580, dit DANEUS *. Il a écrit deux Traites nouveaux, desquels le premier traite des Sorciers, & le ſecond contient une brieve remontrance ſur les Jeux, cartes & dez, imprimé par Jacques Beaumet, l'an 1579, *in*-8°. Il a écrit en Latin & en François, un petit Traité contre Lucas Oſiander, comme témoigne Jean Bruneau, en ſon Diſcours Chrétien, fol. 77, &c.

* Ce nom s'écrit DANEAU, & non pas D'ANEAU. Ce Miniſtre François, né à Gien ſur Loire, fut obligé de ſe retirer en Hollande, où il fut Profeſſeur de Théologie à Leyde. Il fut l'un des plus zèlés partiſans du Comte de Leiceſtre, qui ayant amené ſix mille Anglois au ſecours de la nouvelle République de Hollande, en 1685, loin de maintenir ſa liberté, tenta de la ſubjuguer & de s'y faire reconnoître pour Roi. Daneau ne négligea rien pour lui aſſurer la ville de Leyde; cette faction, dit M. de Thou, Liv. LXXVIII de ſon *Hiſtoire*, étoit celle des Prédicateurs de la populace, dont le but étoit de ſoumettre la République naiſſante à la domination des Anglois. Ce Profeſſeur fut banni des Etats de Hollande, ainſi que tous les autres Prédicateurs & Miniſtres qui s'étoient déclarés pour cette cabale. Il ſe retira en France, où il mourut à Caſtres, l'an 1596, âgé de ſoixante-ſix ans.

On dit qu'il ſe fit Calviniſte à la vue du ſupplice d'Anne du Bourg. Teiſſier, Tom. IV, pag. 278. — Outre les Ouvrages cités par les deux Bibliothécaires, il a fait des *Aphoriſmes politiques*, dont il eſt parlé dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengre, Tom. II, pag. 2 & 170... Un Commentaire ſur le Livre de S. Auguſtin, *des Héréſies*, *in*-8°. Genève, 1678, dans lequel Bayle relève pluſieurs fautes au mot MARCIONITES, note A. (M. FALCONET).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVII.

LAMBERT LE COURT, dit LI CORS, (ſelon le langage uſité pour lors,) Prêtre, natif de Chaſteaudun en Beauſſe, près la ville de Chartres. Il a traduit de Latin en vers François, le Roman d'Alexandre le Grand, Roy de Macedone *.

* C'eſt-à-dire, qu'il commença à le traduire, & qu'il fut achevé par Alexandre de Paris. Pâquier remarque que dans ces temps, lorſqu'un Ou-

vrage, commencé par un bel-eſprit, n'en étoit pas achévé, un autre le continuoit. *Voy.* DU VERDIER à ce mot.

LAMBERT DANEAU, Voy. ci-deſſus LAMBERT D'ANEAU, écrit par A.

LAMBERT FERRIS, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes, non encores imprimées *.

* Voy. Fauchet, Chap. 64.

LANCELOT ' DE CARLE, Evêque de Riez, Gentilhomme Bourdeloys, premierement Aumonier de M. le Daulphin de France, &c. Il étoit très-excellent Poëte Latin & François, & bien docte en Grec *. Il a écrit une Lettre ou Epître au Roy, touchant les actions & propos de feu M. le Duc de Guiſe, Meſſire François de Lorraine, &c. depuis ſa bleſſure juſques à ſon trépas, imprimées à Paris & en autres lieux; il a traduit de Latin en François, un Traité de Staniſlaus Hoſius, de l'expreſſe parole de Dieu, imprimé à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1562; il a traduit de Grec en vers François, l'Odiſſée d'Homere, comme témoigne Jacques Peletier du Mans, ſur la fin de ſa Traduction des deux premiers livres de l'Odiſſée, &c. il a écrit en vers François, les Cantiques de la Bible, & deux Hymnes que l'on chante en l'Egliſe, imprimés à Paris, chez Vaſcoſan, l'an 1562; le Cantique des Cantiques de Salomon, paraphraſé en vers François, par ledit de Carle, imprimé par Vaſcoſan, en l'an ſuſdit 1562; l'Eccléſiaſte de Salomon, avec quelques Sonnets chrétiens, paraphraſé en vers François, imprimé par Nicolas Edoüard, l'an 1561; Epître en vers François, contenant le procès-criminel, fait à l'encontre de la Roine d'Angleterre, Anne Boulant, &c. imprimé à Lyon, l'an 1545; il a traduit de Latin en François par le commandement de la Roine mere du Roy, l'Eloge ou vie de Henry II du nom, Roy de France, écrite en Latin par Pierre de Paſchal, Gentilhomme du bas pays de Languedoc, &c. imprimé à Paris chez Michel Vaſcoſan,

& d'autant que ledit Vaſcoſan eſt mort, ſes livres ſe vendent chez Federic Morel, ſon gendre & héritier principal, dequoi j'avertis les lecteurs, afin de trouver les ſuſdits livres plus aiſément. Il a écrit pluſieurs autres Livres, mais je n'en ai pas connoiſſance; il floriſſoit ſous Henry II, l'an 1559.

[1] Béze, en deux endroits de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, a parlé fort malignement de la lettre qu'écrivit cet Evêque à Charles IX, touchant les dernières heures de François, Duc de Guiſe, tué par Poltrot *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce LANCELOT DE CARLES étoit fils de Jean de Carles, Préſident au Parlement de Bordeaux. Il fut employé dans quelques négociations par Henri II, qui l'envoya à Rome en 1547, au ſujet de l'alliance que le Pape avoit propoſée au Roi. De Thou, qui rapporte ce fait au Liv. III de ſon *Hiſtoire*, donne dès-lors à Carles le titre d'*Evêque de Riez : Miſſus & eo mox Lancilotus Carleus, Rejienſis Epiſcopus*. Cependant il ne prit poſſeſſion de cet Evêché qu'en 1550, ſelon les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, qui ſemblent même reculer juſqu'à cette année la mort de ſon prédéceſſeur. (*Gall. Chriſt.* Tom. I, Col. 409). On ne ſait pas mieux la date de la mort de Carle, que celle de ſon avénement au Siège de Riez. Il vivoit encore en 1563. Ce fut dans cette année qu'il publia à Paris, *in*-8°. un *Recueil de pluſieurs propos tenus par François de Lorraine, Duc de Guiſe*, qui fut traduit en Latin par un Docteur de Sorbonne. Comme dans ce Recueil il avoit avancé contre la Ducheſſe de Guiſe, à l'occaſion de l'aſſaſſinat du Duc, des choſes que l'on vouloit détruire, on fit imprimer la même année 1563 à Paris, *in*-8°. ſa *Lettre au Roi, contenant les actions & propos de M. le Duc de Guiſe, depuis ſa bleſſure juſqu'à ſon trépas*, & non pas *depuis ſa mort juſqu'à ſon trépas*, comme on lit dans la *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* du P. le Long, auquel on ne peut pas imputer cette ridicule mépriſe de Copiſte. Ronſard, Joachim du Bellay, le Chancelier de l'Hopital ont beaucoup loué les Poëſies de l'Evêque de Riez. De Lutbe dit qu'il paſſa preſque toute ſa vie à Paris, fort eſtimé des Savans, & entièrement occupé des Lettres.

LANCELOT VOISIN, ou DU VOESIN, ſieur DE LA POPELINIERE, Gentilhomme François, né en la Gaule Aquitanique ou Guiennoiſe [1]. Il a écrit l'Hiſtoire des troubles & guerres Civiles avenues en France, pour le fait de la religion, depuis l'an 1555, auquel finit l'Hiſtoire ou Commentaires de Jean Sleidan, Alleman de Nation, juſques en l'an 1581; imprimée à la Rochelle, chez François Hotin, ou Haultin, l'an ſuſdit 1581, en deux volumes. Faut noter que celles qui ont

été écrites par Jean le Frere de Laval, & par un nommé Piguerre ſont priſes en partie de ladite Hiſtoire du ſieur de la Popeliniere, & que ce qu'il y a de différence, entre icelles, c'eſt que ils ont ôté, tout ce qu'ils ont vu qui étoit au déſavantage des Catholiques, &c. Il a traduit d'Italien en François, un Livre de fineſſes & ruſes de guerre, imprimé à Paris, l'an 1571, chez Nicolas Cheſneau; le Livre des trois Mondes, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, *in*-4°. l'an 1582, & depuis *in*-8°. audit an; il a écrit, (outre les Œuvres que nous avons ci-deſſus alléguées,) un fort docte Livre plein de belles recherches & très-dignes de grande recommandation, ſçavoir eſt un Traité du premier langage uſité entre les François ou Gaulois, & les changemens d'icelui, enſemble des mutations de la République Françoiſe, avec la langue d'iceux tout enſemble; car il y a le premier langage des François, uſité ſous le règne de Charles le Grand, dit le Magne, (duquel nous avons parlé ci-deſſus à la lettre C) lequel étoit *François-Alleman*, ou *Theutonic-Gaulois*, & depuis il a été appelé Roman ou Romain, & encore il a eu divers changemens, leſquels ſont fort bien rapportés au Livre ſuſdit, dudit ſieur de la Popeliniere, lequel Œuvre n'eſt encore en lumiere, & c'eſt pourquoi (ne l'ayant point vu,) je n'en peux parler en cet endroit que comme par conjecture. Il florit cette année 1584, âgé de 40 ans ou environ, & a encore pluſieurs beaux Ouvrages à mettre en lumière, tant de ſon invention que de ſa traduction.

[1] Cet Auteur varie lui-même ſur l'orthographe de ſon nom, qu'il écrit VOISIN & VOESIN, ce qui ſe rencontre dans une même Edition.—Germain de la Faille, pag. 239 de ſes *Annales de Toulouſe*, Tom. I, dit que la Popeliniere, auparavant Huguenot, mourut Catholique. Ce fut le 9 Novembre 1608; il étoit alors fort âgé. (M. DE LA MONNOYE).

L'Hiſtorien LA POPELINIERE, mourut à Paris le 8 Janvier 1608, dans le grand hiver, & fut enterré au Cimetière des Huguenots, Fauxbourg S. Germain, par le ſoin de du Moulin, aux frais de Scarron l'Apôtre, ſon parent du côté de ſa première femme, auquel il n'en coûta que cinq livres Tournois. *Ex Borbonianis.* (Cette circonſtance d'enterrement ſemble indiquer qu'il mourut Proteſtant, quoique le P. le Long diſe le contraire, de même que M.

M. de la Monnoye; le P. Niceron le dit auſſi, ſans doute ſur leur autorité). — La Popeliniere, nommé *Lancelot Voiſin* par de Thou, mourut Aſthmatique, fort vieux dans ſa chaiſe auprès du feu, au Fauxbourg S. Germain, le 9 Janvier 1608. *Voy.* Patin, *Lett.* 150, Tom. IV. (Il auroit pu ajouter qu'il mourut dans la misère la plus grande, à un âge fort avancé, ce qui eſt certifié par le *Journal de l'Etoile*, An. 1608). — Son *Hiſtoire* excellente (nous verrons plus bas en quoi) ſes *Trois Mondes* aſſez bons. Laët le cite avec éloge, c'eſt le jugement de l'Abbé de Longuerue, à qui je parlois de l'*Hiſtoire des Hiſtoires* de la Popeliniere, qu'il ne connoiſſoit pas. Il ne parle point de ce qu'il ne connoît pas, cela eſt louable; mais il paroît mépriſer ce qu'il ne connoît pas. (Cela eſt aſſez ordinaire à tous ceux qui ſe ſont arrogé une ſupériorité plutôt idéale que réelle; cette prétention n'en impoſe que trop ſouvent au vulgaire)... (M. Falconet).

* Patin dit que la Popeliniere a beaucoup pris de Foliéta & de Buchanan. Varillas, Tom. V de l'*Hiſt. des Révolutions*, dit avoir auſſi remarqué avec étonnement qu'il a inſéré, preſqu'entiéres, les Hiſtoires du Préſident de la Place & du ſieur de la Planche dans la ſienne, ſans avoir fait mention de ces deux Calviniſtes, en qualité d'Auteurs, quoiqu'il parle en plus d'un lieu fort avantageuſement du Préſident de la Place, mais ſans dire qu'il lui ſoit redevable d'une partie de ſon Hiſtoire. — Son Hiſtoire, ſuivant le P. Daniel, *Hiſt. de France*, Tom. III, Col. 1104, eſt mal écrite pour le temps, mais remplie d'un grand nombre d'excellens Mémoires, où il parle en homme d'Etat & en homme de guerre, comme ayant eu bonne part aux négociations & à l'exécution. La modération & le détail avec lequel il écrit, le fait regarder comme l'Hiſtorien le plus digne de foi de tous ceux du Parti Huguenot qui ont rendu compte des guerres civiles.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 380.

LANFRANC SYGALLE *, Gentilhomme natif de Gênes en Italie, Poëte Provençal, Juriſconſul & Orateur très-renommé, l'an 1270. Il a écrit en rithme Provençale, pluſieurs chants à l'honneur de la Vierge Marie, & un Chant funèbre, ſur la mort de ſa maîtreſſe, Berlande Cybo, Damoiſelle Provençale. Il fut tué par quelques voleurs, près de Morgues, en allant de Provence à Gênes, l'an de ſalut, 1278. Geſnerus fait mention en ſa Bibliothèque d'un Juriſconſul nommé Lanfrancus Balbus, lequel a écrit des Déciſions ſur le Droit. Je ne ſçai s'il entend parler dudit Lanfranc Sigalle, & que ce mot de Balbus ne fût ſon ſurnom, mais ſeulement une épithete, ** &c.

* Lanfranc Sygalle; c'eſt ainſi que Jean de Notre-Dame écrit ſon nom. Le

Jéſuite Oldoini, dans ſon *Atheneum Liguſticum*, le nomme en Latin *Cicada*, comme ſi on eût écrit *Cigalle*. Ce qui paroît fortifier la conjecture de La Croix du Maine que *Lanfrancus Balbus* ou *Lanfranc le Begue*, Auteur d'un Livre de Juriſprudence, eſt le même que *Lanfranc Sygalle*, c'eſt que ce dernier étoit homme de Loi, & bégue, au raport de Jean de Notre-Dame; mais l'Ouvrage de cet Ecrivain ſur les Poëtes Provençaux mérite bien peu de confiance. Il exiſte dans les Recueils de M. de Sainte-Palaye pluſieurs pièces de Poëſies de Lancelot Sygalle.

** Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 39.

LANTEOSME [1] DE ROMIEU, Gentilhomme, natif d'Arles en Provence. Il a traduit du Latin en vers François, les Pegmes [2] de Pierre Coſtau, dit *Coſtalius*, avec les Narrations Philoſophiques ſur ce Livre de Pegmes, qui ſont comme Emblêmes, &c. imprimés à Lyon, l'an 1560, par Macé Bonhomme. Faut noter que ce Livre a été premièrement imprimé ſans les Commentaires ou Narrations Philoſophiques, leſquelles ont été ajoutées à la ſeconde impreſſion du Livre.

[1] Il falloit écrire LANTEAUME plutôt que LANTEOSME, nom propre aſſez extraordinaire, qui a été formé d'*Anthelmus*, comme d'*Anſelmus* Anſeaume, avec cette différence que d'*Anſelmus* on n'a pas dit l'*Anſeaume*, comme d'*Anthelmus* on a fait l'*Anteaume*, en y prépoſant l'article. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il falloit écrire auſſi *Pegme*, & non pas *Pegmes*, puiſque Pierre Couteau, *Petrus Coſtalius*, n'a pas intitulé ſon Livre Pegmes, *Pegmata*, mais Pegme, *Pegma*, dans la ſignification d'un échafaut ou théâtre ſur lequel on fait paroître des perſonnages ou figures. (*idem*).

LAURE HAYART; Prêtre, natif de la Ville de Ploërmel en Bretagne. Il a traduit en François les dix Livres des Ethiques d'Ariſtote, leſquels ne ſont encore imprimés (comme j'ai entendu de M. de la Couldraye ſon ami, Avocat au Parlement de Rennes, &c.) Il florit à Paris, l'an 1584.

LAURE [1], ou LAURETTE DE SADO (Madame), & ſelon aucuns DE CHIABAU, comme l'a écrit un Italien, nommé Nicolo Franco. Cette Dame Laure tant célébrée par François Pétrarque, Florentin, étoit iſſue de la noble Maiſon de Sade ou Sado, tant illuſtre en Avignon & par toute la Provence; elle naquit

en l'an 1314, le quatrième jour de Juin; elle étoit très-bien verſée en la Langue Provençale, uſitée de ſon temps; & a écrit diverſes ſortes de Poëſies en icelle, leſquelles ne ſont encore en lumiere; elle mourut en la Ville d'Avignon, l'an 1348, âgée de 34 ans. Qui voudra voir ſes louanges, voye les Sonnets de ce divin Pétrarque, tant renommé par toute l'Italie & autres lieux, où ſes Œuvres ont cours. Le Roy François I écrivit ces vers qui s'enſuivent, en faveur de ladite Damè, leſquels lui ſervent d'Epitaphe ou Tombeau :

En petit lieu, compris vous pouvez voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue & le debvoir
Furent vaincus par l'Aimant & l'Aimée.
O gentill'Ame, eſtant tant eſtimée,
Qui te pourra louer, qu'en ſe taiſant?
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſubject ſurmonte le diſant.

Je ne ferai pas ici plus ample mention de ladite Dame Laure*, me réſervant à en écrire plus amplement un Traité particulier que j'ai écrit de ſa vie, contenue avec celles de toutes les autres doctes & ſçavantes femmes de France, deſquelles j'ai écrit les vies, & en prétends faire un jour une Bibliothèque à part, contenant leurs vies & leurs compoſitions, tant Latines que Françoiſes.

[1] *Laure* eſt une corruption du nom *Laurence*. Laurent de Médicis n'eſt jamais nommé que *Laurus* dans les Epigrammes de Marulle. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette belle Laure, tant chantée par Pétrarque, ſon honnête & fidèle Amant, fut auſſi célèbre par ſon eſprit & ſa vertu, que par ſa beauté; elle étoit du nombre de ces Dames qui compoſoient *la Cour d'amour*, où l'on décidoit les queſtions de la haute galanterie, qu'on y propoſoit toujours avec autant de retenue que de décence. La Croix du Maine dit qu'elle mourut en 1348, âgée de trente-quatre ans; d'autres diſent en 1345. Elle fut enterrée aux Cordeliers d'Avignon, dans un caveau où les corps, à ce que l'on dit, reſtent incorruptibles, & où l'on voit encore celui de la belle Laure... La paſſion de Pétrarque ne s'éteignit pas à la mort de celle qui en

étoit l'objet; elle dura encore dix ans, & ce Poëte célèbre ne trouvoit de conſolation que dans les lieux où il avoit vu la belle Laure : mais enfin il les quitta ; ſa paſſion ſe calma, & il ne conſerva plus qu'un tendre ſouvenir de ſon amante.

LAURENT BOUCHEL *, natif de Creſpy en Valois, Avocat au Parlement de Paris, Homme docte & ayant de bonnes Lettres. Il a écrit l'Hiſtoire de Valois, & celle de Navarre auſſi, leſquelles il eſpere mettre bien-tôt en lumiere. Il florit à Paris, cette année 1584. Nicolas Bergeron, Valeſien, Avocat au Parlement de Paris, Homme très-docte, a pareillement écrit quelques Mémoires touchant le Duché de Valois, lequel Livre il a intitulé : *Le Valois Royal*; comme nous dirons par ci-après en ſon lieu.

* On écrit & on prononce BOUCHEL. Il mourut en 1630.

LAURENT DU BOURG, Lyonnois [1]. Il a écrit une Complainte ſur les miſères advenues en la Cité de Lyon, en ces derniers troubles, compriſe en une Ode Françoiſe, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, l'an 1569.

[1] Son nom étoit DE BOURG. Marguerite de Bourg, à laquelle Guillaume Rouillé, fameux Imprimeur à Lyon, dédia ſes Editions Italiennes des Poëſies de Pétrarque & du Décaméron de Bocace, étoit parente de ce *Laurent*. (M. DE LA MONNOYE).

LAURENT DE LA GRAVIERE, Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeuſe, l'an 1558, (c'étoit le père de M. le Duc de Joyeuſe, Pair de France.) Il a traduit de Latin en vers François, les ſix premieres Eglogues de Frère Baptiſte Mantuan, deſquelles il n'y en a que cinq imprimées à Lyon, par Jean Temporal, l'an 1558, auquel vivoit ledit Auteur, lequel dit qu'il n'a voulu mettre en lumiere la ſixième, d'autant qu'elle parloit irrévéremment des Princes [1].

[1] Pour bien entendre cet Article, qui n'eſt pas conçu clairement, il faut ſavoir que c'eſt la cinquième Eglogue de Baptiſte Mantuan qui n'a pas été traduite ou imprimée. Cette *Eglogue prétendue irrévérente contre les Princes*, eſt une invective non-ſeulement contre eux, mais contre tous les grands & les riches inſenſibles en même temps au mérite & à l'indigence des Poëtes.

Michel d'Amboiſe, moins ſcrupuleux que Laurent de la Graviere *, avoit traduit dès 1530 les dix Eglogues de Mantuan, & par conſéquent la cinquième. (M. DE LA MONNOYE).

* Laurent de la Graviere étoit Languedocien. Il a fait quelques Epigrammes fort libres, des Epitaphes pour des perſonnes de diſtinction, ou d'autres, dont la mémoire lui étoit chère. Le Recueil de ces petites Poëſies a été imprimé à Lyon en 1558.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 42 & 70, & Tom. XII, pag. 104.

LAURENT L'ESPRIT [1]. Il a compoſé un Livre intitulé le paſſe temps de la fortune des Dez, imprimé à Paris par Guillaume le Noir, l'an 1559. Je l'ai en Italien & en François, & ne ſçai qui a fait la traduction.

[1] Le Doni, dans ſa *Libraria prima*, le cite en ces termes *Lorenzo Spirito*, & au bas *Libro della Ventura*, ſans en dire ni bien ni mal. (M. DE LA MONNOYE).

LAURENT JOUBERT, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi de France & du Roi de Navarre, premier Docteur, Régent, Chancelier & Juge de l'Univerſité en Médecine de Montpellier. Il naquit en la Ville de Valence en Dauphiné, l'an 1529, le ſixième jour de Décembre. Il étoit frere de M. François Joubert, Juge-Mage de la ſuſdite ville de Valence *. Cetuy-cy Laurent Joubert étoit homme ſi docte, & tant bien verſé en la Médecine, & autres bons Arts, qu'il a emporté le prix par ſur tous les Médecins de ſon temps, de quoi font preuve ſes doctes écrits Latins & François, tant bien reçus par tous endroits où la Médecine a cours. Que ſi quelques-uns alléguent qu'il a parlé trop librement, & allégué quelques paſſages trop lubriques en aucuns de ſes Œuvres, & principalement en ſes doctes Livres des Erreurs Populaires : Je veux bien que l'on ſçache que le Proverbe ancien a été toujours vrai :

Barbier craintif fait playe punaiſe.

Ce que je veux rapporter touchant ceux qui veulent enſeigner, & ne diſent pas le ſecret de leur profeſſion. Car ſi ledit ſieur Joubert a uſé de termes aſſez chatouilleux pour les délicates

oreilles, il lui a été de besoin de parler ainsi, s'il vouloit être entendu, & si on desiroit faire profit de ses Livres. J'ai peut-être été trop long à déduire ceci, mais je l'ai fait expressément pour répondre à ceux qui en voudroient medire, ou l'accuser après sa mort en ces cas susdits. Car je respecterai toujours ceux qui en toutes sortes communiqueront le plus secret de leur science, comme il a fait. Or pour venir à parler de ses Œuvres Françoises, voici ce qu'il en a écrit. Trente Livres des Erreurs populaires, au fait de la Médecine & régime de santé, le tout divisé en six parties, dont il y en a six Livres, imprimés à Bordeaux chez Simon de Millanges, l'an 1578, de fort beaux caractères, & selon l'orthographe de l'Auteur; la seconde partie des Erreurs Populaires, ou propos vulgaires touchant la Médecine, &c. a été imprimée à Paris chez Lucas Breyer & Abel l'Angelier, l'an 1579; Question vulgaire, sçavoir quel langage parleroit l'enfant qui n'auroit jamais oui parler, imprimée à Bordeaux par Simon de Millanges, l'an 1578; Traité contre la blessure ou coups d'arquebouze; & la maniere d'en guarir, imprimé à Paris, l'an 1570; Apologie de l'orthographe dudit Joubert, divisée en quatre Dialogues; les Matinées de l'Isle-Adam, esquelles il est traité de la qualité & vertu de tous les aliments usités en France, & la maniere d'en user sainement, non encore imprimées; Traité du Ris, contenant son essence, ses causes & merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés & observés par ledit Joubert; plus, la Cause morale du Ris de Democrit, expliquée & témoignée par Hippocrat; Dialogue sur la Cacographie, ou mauvaise écriture Françoise, le tout imprimé avec le Traité du Ris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1579, à Paris. J'ai dit ci-dessus, que ledit Joubert n'a point écrit ce Traité du Ris en langue Latine, & de peur d'user de répétition, que l'on voye ce que j'en ai dit ci-devant, parlant de Jean-Paul Zangmaistre, &c. Question des Huilles, traitée problématiquement; la Censure ou sentence de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebusades, le tout

imprimé, l'an 1578, par Jacques Stoër. Quant au Traité de la Peſte, ſi doctement & curieuſement écrit par lui, nous en avons parlé ci-devant, faiſant mention de Guillaume des Innocents, lequel l'a traduit ſur le Latin dudit Joubert; il a écrit pluſieurs doctes Livres appartenants au fait de la Médecine, mais nous en ferons mention en notre ſeconde Bibliothèque, qui ſera des Ecrivains Latins natifs de la France & des Gaules ſeulement. Il mourut d'une dyſenterie ou flux de ventre, l'an 1582, le vingt-neuvième jour d'Octobre, à ſept heures du matin, âgé de 53 ans, en la ville de Lombez, à ſept lieues de Tholoſe, qui fut une perte indicible par tout le monde; car ce qu'il avoit appris avec tant de peine & travail, il nous l'eût enfin tout communiqué par écrits.

* Laurent Joubert fut un Médecin fort accrédité de ſon temps; il ſuccéda à Rondelet dans la place de Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Montpellier, dont il fut Chancelier. Rondelet lui confia en mourant ſes Manuſcrits, pour les faire imprimer. Sa réputation étoit ſi grande, que Henri III le choiſit parmi tous les Médecins de France pour le conſulter ſur les cauſes de la ſtérilité de ſon mariage, eſpérant que par les ſecrets de ſon art, il lui procureroit le moyen d'avoir des enfans, qu'il déſiroit avec paſſion. Mais ſes ſoins furent inutiles, & ſes remèdes ne produiſirent aucun effet. Ce Médecin a publié beaucoup d'Ouvrages, dont *quelqu'uns ſont encore intéreſſans*. Il étoit de la Religion Prétendue Réformée. Son *Traité du Ris* avoit paru *in*-8°. en 1560. Il fut réimprimé avec la *Cauſe Morale du Ris de Démocrite*, traduite d'Hyppocrate, & un *Dialogue ſur la Cacographie Françoiſe*, en 1579, comme le dit La Croix du Maine; mais il faut obſerver que la verſion Françoiſe de la *Cauſe Morale du Ris* n'eſt point de Joubert; c'eſt J. Guichard, ſon beau-frère, qui a traduit cet Ecrit d'Hyppocrate. On trouvera dans Niceron un Supplément au Catalogue que donne La Croix du Maine des Ouvrages François de Laurent Joubert. M. de Thou (Lib. CXXIII) dit que cet Ecrivain a fait un *Grand Ouvrage pour prouver qu'on pouvoit vivre, même pluſieurs années, ſans manger*. C'eſt le ſecond de ſes Paradoxes, dont la première Décade avoit paru en Latin en 1566, à Lyon. Il répondit à ceux qui le critiquoient à ce ſujet, par une Addition à ce Paradoxe, inſérée dans ſes Opuſcules publiés en Latin en 1571. Iſaac Joubert, ſon fils, traduiſit en François ces morceaux, & cette verſion fut imprimée en 1579, à la ſuite de la IIe Partie des *Erreurs populaires* de Joubert le père.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXV, pag. 70.

LAURENT DES MOULINS. Il a écrit en vers François,

un Livre intitulé : le Catholicon des Mal-Advisés [1], autrement appelé le Cemetiere des Malheureux *, imprimé à Paris (*en 1513, par Jean Petit & Michel le Noir, in*-8°.)

[1] Il y a une Edition de Paris, 1513, *in*-8°. du *Catholicon des Mal-avisés*. L'Auteur, quoique Prêtre, y appelle quelquefois les choses par leur nom. (M. DE LA MONNOYE).

* Laurent des Moulins étoit Prêtre, né à Chartres ou dans le Diocèse. Il adresse l'Ouvrage ci-dessus cité, qui est le seul qu'on connoisse de lui (avec une Epitaphe de la Reine Anne de Bretagne) à Millon d'Illiers, fait Doyen de Chartres en 1508, & à N. Pigart, Chanoine & Official de Chartres, avec lesquels il avoit eu des liaisons d'amitié. Dans cet Ecrit Moral, rempli de passages de l'Ecriture, des Pères & des Auteurs Profanes, l'Auteur feint que s'étant endormi dans une Chapelle bâtie dans un lieu inconnu, un Esprit s'apparut à lui, & lui commanda d'écrire ce qu'il alloit voir... Ce lieu n'étoit ouvert qu'aux méchans & aux débauchés. Il en peint les vices avec assez d'énergie. Le nom de la Chapelle étoit *Douleur*, la Cloche faite de hauts cris, l'Eau-bénite de larmes :

Le Chapelain est à nom desconfort,
Et les Autels sont faits de pestilence :
Ce lieu est plein de deuil ; & pour renfort,
Malheur y est qui suit & foible & fort,
Quand on y va pour faire résidence...

Tout ce Poëme est une fiction sombre & mélancholique, où l'on trouve des images fortes. Cet Ouvrage fut réimprimé à Lyon, chez Arnoullet, en 1534, *in*-8°.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 95.

LAURENT DE NORMANDIE, Lieutenant du Roy à Noyon en Picardie, & Maire de ladite ville, l'an 1550. Il a écrit quelques Livres François, lesquels je n'ai point vus. Voy. de lui le Traité des Scandales, écrit par Jean Calvin, lequel il lui dédie.

LAURENT PIEBOT, Docteur en Médecine en l'Université de Louvain en Flandres. Il a écrit une Prognostication pour l'an 1541, imprimée audit an.

LAURENT DE PREMIER [1], estimé fort grand Orateur pour son temps. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de

de Seneque, imprimées à Paris, par Antoine Verard; il a traduit de Latin en François, le Livre de Jean Bocace, Florentin, traitant des Nobles malheureux, contenant neuf Livres, imprimé à Paris chez Michel le Noir, l'an 1515; il a traduit le Decameron, ou Cent Nouvelles de Jean Bocace, autrement intitulé le Prince Galiot, imprimé à Paris, l'an 1485, lequel Livre a été depuis traduit en François par Jean le Maçon, & imprimé à Lyon & à Paris [2]. Il floriſſoit du temps de Charles VIII, l'an 1483.

[1] Le nom entier de cet Auteur eſt LAURENT DE PREMIER-FAICT OU DU PREMIER-FAICT, que l'on déſigne cependant, comme le fait La Croix du Maine, par LAURENT DE PREMIER OU DU PREMIER. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre l'Edition *in-fol.* à Paris, 1485, du *Décameron*, traduit en François par Laurent du Premier-Faict, il y en a une *in*-8°. auſſi de Paris, le 27 Août 1534, en lettres Gothiques, chez Jean Petit, où il eſt dit que Bocace avoit écrit ſon *Caméron* en Latin, & que ce *Laurent* l'avoit traduit en François. Rien n'eſt plus ridicule que cette miſérable verſion où Bocace n'eſt pas reconnoiſſable, juſques-là qu'à la place de quelques nouvelles de l'Original, le prétendu Traducteur en a ſubſtitué d'étrangères fort plates. Il eſt au reſte plus ancien que ne le fait La Croix du Maine, puiſque j'ai vu un Manuſcrit en vélin de la verſion du *Décaméron*, à la fin duquel il eſt dit qu'il fut achevé d'être écrit le 15 Juin 1414, & que le P. Labbe, pag. 328 de ſa *Nova Bibl. Manuſcriptor.* rapporte *TULLE de la Vieilleſſe*, c'eſt-à-dire, le Dialogue de Cicéron *de Senectute*, mis en François par Laurent du Premier, l'an 1405, à l'inſtance de Louis, Duc de Bourbon. Il eſt encore bon d'avertir; comme j'ai déjà fait au mot ANTOINE LE MAÇON, que Pâquier & ici La Croix du Maine écrivent par mégarde JEAN LE MAÇON au lieu d'ANTOINE, & que par *Caméron Latin* il faut entendre *Décaméron Italien*, parce que anciennement l'Italien étoit appelé *il Volgare Latino*, enſorte que quand on trouve que certains vieux Romans ont été traduits de Latin en François par Luces de Salesbieres, Robert de Borron, Ruſticien de Piſe, ou autres, cela ſignifie que ç'a été d'Italien en François. (*idem*).

LAURENT DE VOZ, Muſicien, Maître des Enfans de Chœur, ou de la Salette de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray. Il a mis en Muſique pluſieurs Chanſons & Motets, imprimés.

LAZARE DE BAIF, Gentilhomme Angevin, car il naquit en ſa terre des Pins, près la Fleſche en Anjou; autres

penſent qu'il ſoit du Maine, à cauſe de ſa Terre de Mangé, à quatre lieues du Mans, laquelle appartient dujourd'hui à ſon neveu, Meſſire Jean de Chourſes, Seigneur de Malicorne, Chevalier des deux Ordres du Roy, &c. Ledit Lazare [1], étoit Conſeiller du Roy, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel. Il fut envoyé en * Ambaſſade, de par le Roi François I, vers la Seigneurie de Veniſe, l'an 1532. Il étoit père de Jean-Antoine de Baif, comme nous avons dit ci-deſſus, parlant de lui en ſon lieu. Ceſtui Lazare de Baif, étoit homme très-docte ès-Langues, & principalement en la Grecque. Il étoit grand Juriſconſul, Poëte & Orateur. Il a traduit de Grec en vers François la Tragédie de Sophocle, intitulée Electra, contenant la vengeance d'Agamemnon, &c. imprimée à Paris, l'an 1537, par Etienne Roſſet. Ladite Tragédie a été traduite ligne pour ligne & vers pour vers, comme témoigne Joachim du Bellay, en ſon Illuſtration de la Langue Françoiſe; il a davantage traduit de Grec en vers François, la Tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Robert Eſtienne, avec autres Poëſies, de l'invention dudit Lazare, il n'a voulu mettre ſon nom à pas une de ſes deux Traductions ſuſdites, ſinon que il ſe voit en la premiere nommée Electra, compris dans les lettres capitales ou majuſcules d'un Dizain, mis au devant de l'Œuvre; ce que les Grecs appellent noms par acroſtiches; & en la ſeconde Tragédie nommée Hecuba, ſon nom ne ſe voit point auſſi, mais ſa deviſe Latine ſeulement, qui eſt: *Rerum vices*, c'eſt-à-dire, Toutes choſes ont leur tour; il a écrit en Latin un fort docte Livre des Vaiſſeaux, du Navigage, & des habits ou vêtemens, lequel a été imprimé à Paris, chez Robert Eſtienne, avec les figures ou portraits des choſes ſuſdites. Il floriſſoit ſous François I, l'an 1536.

[1] Ménage dit, pag. 194 de ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, que Lazare de Baïf fut un des huit Maîtres des Requêtes qui aſſiſtèrent, en 1547, aux funérailles de François I. Elles ſe firent le Lundi de Pâques, 11e d'Avril, qui, parce que l'année ne commençoit alors qu'à Pâques, étoit le ſecond jour de 1547, d'où il s'enſuit que la mort de Baïf ayant ſuivi de près celle

de François I, ne doit être miſe ni en 1546, ni, à plus forte raiſon, en 1545, comme l'y mettent quelques-uns. C'eſt auſſi une erreur de ne dater ſon ambaſſade à Veniſe que de 1532, comme La Croix du Maine, ou même de 1531, comme Ménage. Les termes que je vais citer, tirés de l'Epître VIe de Pierre Bunel, du 13 Novembre 1531, font voir que Lazare de Baïf, incertain du temps auquel il devoit partir de Veniſe, donnoit à entendre qu'il y avoit déjà quatre ans qu'il y étoit en qualité d'Ambaſſadeur, *de diſceſſu* (C'eſt Baïf que Bunel fait parler) *nihil certi ſe antè conſtituere poſſe, quàm literas è Gallia accepiſſet, & quoniam à voluntate Regis hæc penderent, fieri poſſe ut hic quartus annus quintum adduceret.* (M. DE LA MONNOYE).

* On conſerve à la Bibliothèque du Roi, parmi les Manuſcrits de Dupuy, les lettres que Baïf écrivit durant ſon Ambaſſade à Veniſe, en 1531 & 1532, à M. l'Evêque d'Auxerre, Ambaſſadeur de France à Rome. Ces Lettres ſont imprimées au nombre de dix-neuf parmi les *Mélanges Hiſtoriques* de Camuſat, IIe Part. fol. 143 & ſuiv. Edition de 1644.

Voy. ſur les Traductions de Lazare de Baïf le Tom. IV de la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, pag. 168 & 187. La Tragédie d'*Hécube* eſt une des plus ſupportables, quoique les vers en ſoient de toutes ſortes de meſures, & la plupart très-mauvais. Il y a quelques endroits qu'on lit encore avec plaiſir; une certaine naïveté énergique en fait le mérite.

LEON ADULPHI *, ou L'ADULPHI, qui eſt un nom contrefait & ſuppoſé; car ce n'eſt qu'une anagramme ou nom retourné de Noël du Faill, ou de Phaill, écrit par ph, duquel nous parlerons ci-après. Il a écrit étant fort jeune, un petit Livre plein de facéties & propos joyeux, intitulé Diſcours d'aucuns propos ruſtiques, facétieux, & de ſinguliere récréation, imprimé à Paris, l'an 1554, par Eſtienne Grouleau: lequel Livre a été depuis imprimé ſous ce nom, des fineſſes, ruſes, ou tromperies de Ragot, Prince des Gueux, &c. il a davantage écrit un Traité qu'il appelle les Baliverneries d'Eutrapel, imprimé il y a fort long-temps; il a écrit pluſieurs autres Livres, pleins de doctrine & conſéquence, deſquels je ne ferai pas ici mention; je me réſerve d'en parler lorſque nous ſerons à la lettre N, quand ce viendra à ce nom de Noël du Faill, ſieur de la Heriſaye, &c. & dirons alors ſes qualités toutes au long.

* La Croix du Maine écrit mal ce nom, c'eſt LÉON LADULFI, ou LADULPHI, qui eſt l'Anagramme de NOËL DU FAILL, ou DU PHAILL, Seigneur de

la Heriſaye, Gentilhomme Breton, Conſeiller au Parlement de Rennes, Auteur des *Contes d'Eutrapel*, qui eſt mal nommé dans le *Pithœana* LA CAIL. Son autre Anagramme étoit *Fol n'a Dieu*. Il en ſera encore parlé à l'Article NOËL DU FAILL, ſon vrai nom. M. de la Monnoye renvoie à ce qu'il en a dit, pag. 308 du VIe Vol. de Baillet, *in*-4°.

LEON TRIPAULT, Orléannois, ſieur de Bardis, Conſeiller du Roi, au Siége Préſidial d'Orléans, homme docte en Grec & en Latin. Il a écrit un Diſcours des Antiquités d'Orléans, imprimé audit lieu, l'an 1573, & encore par quatre ou cinq autres fois diverſes, juſques en l'an 1580; Dictionnaire François-Grec, imprimé à Orléans, par Eloy Gibier, l'an 1577; il a augmenté ce Dictionnaire par après de plus de la moitié, & l'a intitulé Celt'-Helleniſme, ou Etymologie des mots François, tirés du Grec, imprimé par ledit Eloy Gibier, l'an 1581 *; Traité d'Anagrammes, non encore imprimé; Diſcours du Siége mis devant Orléans, par la Pucelle Jeanne, contre les Anglois, mis en lumière par la diligence dudit Leon Tripaut, & imprimé à Orléans, l'an 1576, par Saturny Hottot [1]; les faits & geſtes de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, imprimés tant en Latin qu'en François, page pour page, &c. l'an 1583, par Eloy Gibbier. Il florit à Orléans, cette année 1584.

* Le titre de cet Ouvrage eſt *Celt-Helléniſme, ou Etymologie des mots François, tirés du Grec, plus preuves en général de la deſcente de notre langue*, *in*-8°. *Orléans*, 1580. Tripault y prétend, comme Henri Eſtienne, qu'il faut chercher l'origine de notre langue dans la Grecque, & le prouve par un aſſez grand nombre de mots tirés en effet du Grec, quoiqu'il ſe trompe ſur beaucoup d'autres, où il montre qu'il avoit peu de critique.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 296.

[1] On verra bien qu'au lieu de *Diſcours du Siège mis devant Orléans par la Pucelle Jeanne contre les Anglois, mis en lumière*, &c. La Croix du Maine a voulu, conformément au titre du Livre, mettre : *Diſcours du Siège mis par les Anglois devant Orléans, & de ſa délivrance par Jeanne la Pucelle*, &c. Mais j'ai cru devoir laiſſer paſſer cette mépriſe, telle qu'il l'a paſſée lui-même, ſans l'avoir réparée dans ſon *Errata*. — On voit parmi les Poëſies de Béze des Phaleuques à l'occaſion de quelque Opuſcule de Tripault ſur le Droit. (M. DE LA MONNOYE).

LEONARD DES AUBIERS, Gentilhomme Angevin, iſſu de l'ancienne & très-illuſtre Maiſon de la Roche des Aubiers en Anjou, &c. Docteur en Théologie, & Scholaſtiq ou maître d'Ecole en l'Egliſe de S. Julien du Mans, de laquelle il fut Doyen. Il étoit vulgairement appelé le ſieur d'Argentre, qui étoit le nom d'un Bénéfice duquel il jouiſſoit. Il étoit eſtimé l'un des plus ſçavants Théologiens de France, pour ſon temps, & avoit grande cognoiſſance des Langues Hebraique, Grecque & Latine; il a écrit une Oraiſon Funèbre ſur le trépas de Meſſire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roy, &c. laquelle il prononça aux funérailles & pompe funèbre dudit ſieur, en l'Egliſe de S. Julien du Mans, l'an 1543, ou environ, Elle n'eſt encore imprimée. Il mourut au Mans du calcul, gravelle & pierre, (qui eſt un mal ordinaire aux hommes de Lettres, & faiſant une étude ſédentaire ou de repos,) l'an 1555, le troiſième jour de Mars, âgé de ſoixante ans ou environ. Il étoit oncle de M. des Aubiers, Gentilhomme Angevin, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte, & lequel pour la connoiſſance qu'il a en diverſes Langues Etrangères, a été employé par les plus Grands de ce Royaume, pour quelques Affaires d'Etat, dont je parlerai en autre lieu plus à propos *.

* Colomiès lui a donné place dans ſa *Gallia Orientalis* ſur le ſeul témoignage de La Croix du Maine.

LEONARD DE LA VILLE. Il a revu, corrigé & augmenté un Diſcours de l'Antiquité, Origine & Nobleſſe de la Cité de Lyon, imprimé audit lieu, l'an 1579, par Guillaume Teſtefort[1].

[1] Léonard de la Ville étoit de Charoles, Maître d'Ecole & Ecrivain à Lyon. L'Ouvrage que La Croix du Maine lui attribue, n'eſt qu'une Traduction Françoiſe des *Antiquités de Lyon*, écrites en Latin par Simphorien Champier, ſous le nom de PIERCHANUS *. Il a encore décrit en vers François l'inondation arrivée à Lyon le 2e jour de Décembre 1570, quand le Rhone & la Saone ſe joignirent au milieu de la Place des Jacobins. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a fait encore la *Dacigélaſie ſpirituelle du Roi Charles IX*, ſur les

combats & victoires obtenues contre les séditieux & rébelles Hérétiques, extraite des Pseaumes de David, imprimée à Lyon, 1572.

LEZIN GUIET, Angevin, frère de Martial Guiet, (duquel nous parlerons ci-après.) Il naquit en la ville d'Angers, l'an 1515, le treizième jour de Février. Il étoit homme fort bien versé en la Chorographie, ou Description des Pays & Régions, &c. Il a fait la Description Générale du Pays & Duché d'Anjou, réduite en Carte, pour laquelle illustrer, il a employé environ deux ans entiers, à visiter tous les lieux, villes, villages, rivières & lieux de remarque dudit Pays. Il l'a fait imprimer l'an 1573, & le dédia à M. le Duc d'Anjou, n'étant pour lors que Roi de Pologne, audit an 1573, pour laquelle il reçut cent écus [1]; il a davantage écrit plusieurs autres Œuvres, tant en prose qu'en rithme Françoise, & entre autres le Dialogue des Moines, écrit en vers Alexandrins, non encore imprimé. Il florissoit l'an 1574, je ne sçai s'il est encore vivant.

[1] Ménage se trompe, lorsque, pag. 292 de ses Remarques sur la vie de Guillaume Ménage son père, il dit que Lézin Guyet, Conseiller au Présidial d'Angers, Echevin de la même Ville en 1493, fut Auteur de la première Carte de la Province d'Anjou. Il attribue avec plus de raison, p. 468 des mêmes Remarques, cette Carte à un autre *Lezin Guyet*, fils du précédent; mais il se trompe encore quand il dit qu'elle fut gravée en 1583, au lieu de dire, comme La Croix du Maine, que ce fut en 1573. (M. DE LA MONNOYE).

LEZINE GAULTIER, native de la ville du Mans, sœur de M. Jean Gaultier, Avocat Fiscal en la ville de Laval au Maine, sur les frontières de Bretagne, &c. tous deux enfans de M. l'Escuyer Gaultier. J'ai vu plusieurs Lettres fort bien dictées & mises par écrit de ladite Lezine Gaultier, & entre autres celles qu'elle récrivoit à la Royne de Navarre, Jeanne d'Albret, touchant le mariage de son Chancelier nommé *Francour*, lesquelles ne sont encore imprimées. C'est celle qui avoit fiancé Claude de Tesserant, Gentilhomme Parisien, Auteur des Continuations aux Histoires prodigieuses de Boystuau & Belleforest, & ce qui empêcha qu'elle ne l'épousât,

ce fut la mort trop soudaine à l'endroit dudit sieur Tesserant, qui fut cause de la privation d'un si heureux mariage. Elle florit au Maine cette année 1584.

LION IAMET, de Sussey [1] en Poictou, Seigneur de Chambrun, Secrétaire de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare, &c. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, non encore imprimées. Clement Marot & Charles Fonteine Parisien, font mention de lui en leurs Œuvres. Il florissoit l'an 1550, ou environ*.

[1] Je crois qu'au lieu de *Sussey* il a voulu dire *Sanzay*, petite Ville du Haut-Poitou près Lusignan. (M. DE LA MONNOYE).

* On a imprimé parmi les Epîtres de Clement Marot quelques Epîtres de Lyon Jamet.

LISET BENANCIO [1]. Il a écrit en prose Françoise la Déclaration des abus & tromperies, que font les Apotiquaires, &c. imprimée à Tours, l'an 1553, par Matthieu Chercelé.

[1] Baillet, dans sa *Liste des Auteurs déguisés*, reconnoît sous ce nom ANTOINE BELISE. L'Anagramme seroit entière si, au lieu de *Liset*, ou, comme du Verdier écrit, *Lisset*, il y avoit *Liset*. La question est de savoir qui est cet *Antoine Belise*. Seroit-ce *Antoine Belisem*, Traducteur des Pseaumes en prose Françoise, dont du Verdier parle à la lettre A ? Je n'y vois pas d'apparence, non plus qu'à croire avec le même Baillet que ce puisse être *Simphorien Champier*, mort avant que le Livre imprimé sous le nom de *Liset Benancio* fût composé. Au reste c'est *Lisset* qu'il faut écrire, ainsi qu'il est imprimé, & non *Liset*. Voy. le mot PIERRE BRAILLIER. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS XI, Roi de France, fils de Charles VII, & de Marie d'Anjou, il naquit le troisième jour de Juillet, l'an 1423 [1]. Il se voit un Livre intitulé le Rosier des Guerres * du Roi Loys XI, Roi de France imprimé à Paris, l'an 1553, chez la veuve de Michel le Noir, &c. Je ne sçai s'il est Auteur dudit Livre, pour le moins il est en son nom. Il mourut l'an de salut 1483, le dernier jour d'Août, en son Château du Parc, près la ville de Tours sur Loire. J'ai écrit sa vie avec celle des Rois de France. Le Guidon des Guerres, composé par le Chevalier de la Tour, est un autre Livre composé plus de cent cinquante

ans avant la naiſſance dudit Roi Louis, comme j'ai dit parlant ci-deſſus de Geoffroy de la Tour-Landry.

[1] La Croix du Maine écrit tantôt Louis, tantôt Loys; du Verdier toujours Loys. J'ai repréſenté fidèlement leur ortographe. On ſait qu'au commencement du ſiècle paſſé, au lieu de Louis, on écrivoit communément Loys & Loïs. Le Dauphin même, avant la mort d'Henri IV, ſignoit Loïs, de quoi Malherbe s'étant apperçu, fut cauſe, par la raillerie qu'il en fit, que le Dauphin apprit à ſigner Louis. (Ce qu'il y a d'aſſuré, c'eſt que l'uſage ancien étoit d'écrire Loys, Pâquier l'écrit toujouts ainſi). Quant au *Roſier des Guerres*, dont il eſt ici parlé, voyez la note ſur le mot Estienne Porcher. (Il y a été établi que ce Livre a été compoſé par ordre de Louis XI, mais que ce Roi n'en eſt pas l'Auteur. (M. de la Monnoye).

* Le *Roſier des Guerres* fut imprimé dans l'*Epitome Hiſtorial de France* en 1523 & 1528. La Croix du Maine en cite une Edition en 1553. Cet Ouvrage fut de nouveau publié en 1606, Paris, *in*-8°. par Jean Deſpagnet, ſur un Manuſcrit trouvé au Château de Nerac, comme s'il eût paru alors pour la première fois. Si Deſpagnet avoit eu connoiſſance des Editions précédentes, il auroit vu que ſon Manuſcrit étoit très-imparfait. M. de Fontette, dans la nouvelle Edition de la *Biblioth. Hiſtor. de France*, Tom. II, n°. 27182, cite deux Manuſcrits de cet Ouvrage, qui ſe trouvent à la Bibliothèque du Roi.

LOUIS D'AMBOISE, Seigneur de Buſſy, Marquis de Reinnel, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général au Pays & Düché d'Anjou, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, & Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe de ſon Alteſſe, &c. Ce Seigneur de Buſſy-d'Amboiſe, étoit iſſu de la très-noble, très-ancienne & Royale maiſon d'Amboiſe en Touraine, de laquelle Meſſieurs les Comtes d'Aubigeous en Albigeois, ſont pour le jourd'hui chefs du nom & des armes, comme nous dirons au Catalogue général des Maiſons Nobles de France, lequel nous eſpérons mettre bientôt en lumière. Pour revenir à parler de Louis d'Amboiſe, j'oſerai aſſurer qu'il étoit l'un des plus vaillants & adextres Gentilhomme aux Lettres & aux Armes, que la France ait point encore vu de notre temps, dequoi il a fait aſſez preuve durant ſa vie, & l'eût encore plus montré, s'il eût vécu plus longuement;

longuement; mais une mort violente l'en a empêché. Il aimoit & carreſſoit ſur-tout les Hommes de Lettres, & c'eſt ce qui me le fait tant reſpecter & en parler ſi amplement; car s'il n'eût été que Guerrier, j'euſſe réſervé cela à diſcourir amplement ès vies des plus vaillants hommes en guerre, natifs de la France & des Gaules. Et pour montrer qu'il avoit grande connoiſſance des bonnes Lettres, & qu'il n'étoit pas ſeulement grand Orateur & très-éloquent Gentilhomme, nous avons encore de lui pluſieurs beaux vers & Poëſies Françoiſes de ſa façon, & entre autres ces belles Stances, qui étoient comme un préſage de ſa mort. Car en icelles il ſemble diſcourir tout le malheur qui depuis lui eſt advenu; elles ne ſont encore en lumière non plus que ſes autres Œuvres. Il fut tué ſur les Terres de M. le Comte de Montſoreau, en Anjou, le Mercredi dix-neuvième jour d'Août, l'an 1579, âgé de vingt-huit ou vingt-neuf ans. Il étoit l'un des plus favoris de ſon maître, pour les bonnes parties qui étoient en lui, & ſur-tout pour ſa valeur & les Lettres. Il a été fait pluſieurs Epitaphes ſur ſa mort, compoſés par les plus ſçavants Hommes de ce ſiècle, deſquels il y en a pluſieurs imprimés, les autres qui ſont en Grec, Latin, François & autres Langues, le ſeront peut-être une autrefois. Jean le Frere & autres font mention de lui en leurs Hiſtoires, les uns le louent, les autres le blâment, chacun en écrit ſelon ſon affection particulière. Aucuns diſent qu'il étoit Gentilhomme natif de Champagne, les autres du Duché de Bar, & les autres Tourengeau. Je ne ſçai au vrai le lieu de ſa naiſſance.

LOUISE L'ABÉ [1], Lyonnoiſe, femme très-docte, vulgairement appelée la belle Cordiere de Lyon, de laquelle l'anagramme eſt, *Belle à ſoi;* elle ſçavoit fort bien compoſer en vers & en proſe. Elle a écrit un Dialogue en proſe Françoiſe, intitulé le Débat de Folie & d'Honneur [2], imprimé avec pluſieurs Poëſies de ſon invention & autres de ſes amis, le tout a été imprimé enſemble à Lyon, par Jean de Tournes, l'an 1555,

& le titre eſt tel. Les Œuvres de Loyſe l'Abbé, Lyonnoiſe, &c. Elle floriſſoit à Lyon ſous Henry II, l'an 1555.

[1] Son nom doit être écrit LABÉ ſans apoſtrophe, ſans double B, avec l'É accentué. Pierre de S. Julien, dans ſes *Gemelles*, n°. 53, donne lieu de croire que Maurice Scève a été d'un grand ſecours à la belle Cordiere dans ſes Compoſitions. Calvin parlant d'elle en ſa réponſe à Gabriel de Saconay, Chantre & Comte de S. Jean de Lyon, la traite le plus injurieuſement du monde *. Il vaut mieux lire ce qu'en écrit Paradin, Liv. III de ſon *Hiſt. de Lyon*, Chap. 29. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Voici l'argument de ſon Dialogue, dont le titre eſt: *Débat de Folie & d'Amour.* « Jupiter ayant invité tous les Dieux à un feſtin général, la Folie » & l'Amour eurent une diſpute pour l'entrée. L'Amour colére tira une fléche » à la Folie, qui, ayant évité le coup, ſe jetta de fureur ſur l'Amour, lui » créva les yeux, & pour couvrir la place, y mit un bandeau fée, qu'on ne » pouvoit ôter. Amour jetta les hauts cris. Jupiter informé du ſujet de la que- » relle, donna aux Parties Apollon & Mercure pour Avocats; enſuite de quoi » ayant oüi Apollon pour l'Amour, & Mercure pour la Folie, il ordonna que la » Folie qui avoit crevé les yeux à l'Amour, ſeroit par punition éternellement » obligée de le conduire ». L'invention eſt des plus ingénieuſes, & nos Modernes, du nombre deſquels eſt LA FONTAINE, ont eu tort de n'en pas faire honneur à l'inventrice. Ses Œuvres furent imprimées pour la ſeconde fois *in*-16. à Rouen, chez Jean Garou, 1556. Elles ne conſiſtent qu'en ce Dialogue, qui eſt en proſe, en trois Elégies & en vingt-quatre Sonnets, dont le premier eſt Italien. A la ſuite eſt un Recueil de vers Grecs, Latins, Italiens & François, à ſa louange, où je n'ai trouvé ni ce Diſtique:

Moſſe animos fertur Gallis cantata Labæa
Vatibus, at movit doctius illa nates.

ni ce Quatrain:

La célèbre Labé, qui des jeux & des ris
Dans ſes vers, dans ſa proſe étoit toujours ſuivie,
Sur le mont des neuf-Sœurs ne coucha de ſa vie:
Elle aima mieux coucher avec leurs favoris. (*idem*).

* Nous ne chercherons point à juſtifier ici la conduite de *Louiſe Labé*, encore moins à contredire ce que du Verdier en rapporte. Nous dirons ſeulement que ſi ſa conduite a pu donner lieu à l'accuſer de libertinage, elle l'aſſaiſonnoit du moins de tout ce que l'eſprit a de plus ſéduiſant, & les talens de plus agréable. Nos jeunes Seigneurs ignorans, ſi courus, ſi ſerés par nos Belles; nos petits-maîtres, toujours à l'affût d'une conquête, & nos Turcarets, avec tout leur or, lui auroient vainement montré leurs deſirs; elle auroit rejeté leur hommage: elle mépriſoit également la grandeur, la ſotiſe & l'opulence.

On ne la mettra point au rang des *Laïs*, mais on pourra la regarder comme *la Leontium*, ou *la Ninon Lanclos* de ſon ſiècle. Il eſt aiſé de ſe former une idée de cette femme voluptueuſe, en liſant ſa troiſième Elégie, où, portant la parole aux Dames Lyonnoiſes, elle les prend à témoin de la douceur de ſon caractère, exempt d'envie & de jalouſie. Elle y rend compte des exercices de ſa première jeuneſſe, de ſon goût pour l'étude, pour le luth & pour la broderie, de ſon courage & de ſon adreſſe à monter à cheval, exercices dans leſquels elle comptoit paſſer ſa vie. Elle avoue qu'elle n'avoit pas encore ſeize ans, lorſque l'Amour lui fit ſentir ſes feux, & s'empara pour jamais de ſon cœur :

Je n'avois vu encore ſeize hivers,
Lorſque j'entrai en ces ennuis divers ;
Et jà voici le treizième été
Que mon cœur fut par amour arrêté.
Le tems met fin aux hautes pyramides...
. . . . . .
Finir auſſi, il a accoutumé
Le feu d'amour, tant ſoit-il allumé.
Mais las ! en moi il ſemble qu'il augmente
Avec le tems, & que plus me tourmente.

Elle avoit alors vingt-neuf ans, ſuivant ce calcul. Elle ſemble demander à l'amour un repos qu'elle ne cherche pas encore, & que peut-être elle n'auroit pas voulu trouver ; au moins à s'en rapporter à ce qu'elle dit dans ſon dix-huitième Sonnet :

Permets, m'Amour, penſer quelque folie,
Toujours ſuis mal, vivant diſcrétement,
Et ne me puis donner contentement,
Si hors de moi ne fais quelque faillie.

Un Auteur anonyme, qui a compoſé des vers à ſa louange, aſſure qu'elle étoit au Siège de Perpignan de 1542 en habit d'homme, armée de la lance & de l'épée, montant à cheval, & combattant avec autant de force que d'adreſſe :

Là de ſa lance elle ploye
Le plus hardi aſſaillant,
Et brave deſſus la ſelle,
Ne démontroit rien en elle
Que d'un Chevalier vaillant.

On l'a appelée *la Belle Cordière*, non qu'elle fût mariée à un Cordier, comme on l'a dit ; ſon éducation diſtinguée annonce aſſez qu'elle étoit au-deſſus d'une telle alliance, mais elle avoit épouſé un Marchand qui faiſoit

commerce de cables & de cordes. La rue de Lyon, où elle demeuroit porte encore le nom de *la Belle Cordière.*

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 76, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, pag. 242.

LOUIS BERQUIN, Gentilhomme Flaman, appelé par aucuns Jean Berquin. Il a écrit quelques Œuvres en Latin & en François [1]. Il fut brûlé à Paris pour le fait de la religion, l'an 1529 *, l'onzième jour de Novembre. Je n'ai point vu de ſes Livres imprimés.

[1] Il mourut âgé d'environ quarante ans, étranglé en Grève, & puis brûlé l'an 1529, non pas le 11 Novembre, comme le dit ici La Croix du Maine avec Béze, mais au mois d'Avril *. (M. DE LA MONNOYE).

* Eraſme qui dans ſes Lettres, la quatrième du XXIVe Liv. & la quarante-huitième du XXXe Liv. parle du ſupplice de Berquin, donne deux dates à ſa mort, l'une du 22, l'autre du 17 Avril 1529. Berquin a traduit en François du Latin d'Eraſme le *Panégyrique du Mariage*, le *Manuel du Soldat Chrétien* & la *Complainte de la paix*. Son averſion contre les Théologiens intolérans & les Moines lui firent des ennemis violens des Inquiſiteurs Ducheſne & Béda. Il fut deux fois en priſon, la protection de Madame Louiſe de Savoye, mère de François I, & celle de ce Monarque lui-même, le tirèrent d'affaire; mais à peine fut-il hors de priſon, qu'il oſa attaquer de nouveau ſes Antagoniſtes avec plus de hardieſſe qu'auparavant; il fut mis une troiſième fois en priſon, condamné à abjurer ſes erreurs, à en faire amende honorable, & à paſſer le reſte de ſes jours en priſon. Il avoit l'eſprit trop roide pour ſe ſoumettre à ces conditions, auxquelles il préféra la mort. Louis de Berquin étoit un très-honnête homme, de mœurs excellentes, exact ſur la pratique la plus ſcrupuleuſe de la Loi Evangélique. Il s'éleva mal-à-propos contre pluſieurs pratiques pieuſes, autoriſées dans l'Egliſe; & qu'il croyoit condamnables. Béze (*in Iconibus*) prétend que s'il eût été ſoutenu par le Roi de France, comme Luther le fut par l'Electeur de Saxe, il auroit formé une Secte nouvelle, différente de celles de Calvin & de Luther. Il ajouta quelque choſe aux Ouvrages d'Eraſme, qu'il traduiſit, & avec lequel il eut un commerce de lettres ſuivi, où l'on voit combien Eraſme, qui eſtimoit ſincérement ſa probité & ſa vertu, déſapprouvoit ſa véhémence indiſcrète.

LOUIS BERTHELEMI, Notaire Royal au Châtelet de Paris, l'an 1518. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé le Prothecole des Notaires, Tabellions, Greffiers & Sergens, &c. contenant la forme & maniere de faire tous contrats, actes de Juſtice,

commiſſions & rapports de Sergens à cheval & à verge, inventaires, comptes, demandes, & autres choſes ſingulières, imprimé à Paris l'an 1518, chez Durand Gerlier.

LOUIS BERTRAVAN. Il a écrit quelques Epîtres ou Apologies, pour défendre M. Joubert Docteur en Médecine & Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, touchant ſes Erreurs Populaires, ou Paradoxes de Médecine, imprimées avec la ſeconde édition dudit Livre des Erreurs Populaires, &c.

LOUIS LE BLANC, Notaire & Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes à Paris. Il a fait un Abrégé ou Extrait à l'honneur de S. Loys Roi de France, l'an 1272, contenant les noms des Rois de France, qui ont été en la Terre Sainte, & autres choſes mémorables faites par iceux Rois, lequel Livre ſe voit écrit à la main, au Tréſor des Chartres de la Chambre des Comptes à Paris.

LOUIS LE BOULENGER *. Il a écrit un projet & calcul de la grandeur, longueur & largeur du Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de France, par lequel on peut voir combien vaudroit le revenu du Roi; en payant deux livres tournois pour chacune ville; cinq ſols pour feu, douze deniers tournois pour chacun arpent, ou acre de terre, & douze deniers tournois, de mille livres de trafique pour chacun Marchand, &c. le tout fait par le commandement du Roi Charles IX, imprimé à Toloſe, l'an 1565, par Jaques de Grabam.

* Si nous en croyons du Verdier, le Livre de Louis le Boulenger avoit paru à Lyon dès l'an 1525. Il en donne ainſi le titre : *Calculation, Deſcription & Géographie du Royaume de France... déchiffrée juſqu'aux arpens & pas de terre en icelui compris*, &c. le tout calculé & ſommé par Loys Boulenger, très-*expert Géométrien & Aſtronome*. S'il n'y a pas de mépriſe dans la date de l'Edition de Lyon, il ne ſe peut pas que ce Livre ait été compoſé (comme le dit La Croix du Maine) par ordre du Roi Charles IX, qui ne commença à régner qu'en 1560. Au reſte, cet Ouvrage eſt ſi rare, que M. Clément, qui en parle dans ſa Bibliothèque, d'après La Croix du Maine & du Verdier, n'en a pu trouver même le titre dans les Catalogues qu'il a conſultés. Du Verdier en donne un Extrait qui eſt aſſez curieux.

LOUIS LE CHARON, Pariſien, Avocat au Parlement de Paris, homme fort renommé pour la Juriſprudence & autres bonnes parties de Philoſophie qui ſont en lui. Il s'appelle autrement Louis Charondas le Charon, Juriſconſul Pariſien, &c. [1]. Il a écrit un Panégyrique, ou Oraiſon, à la louange du Roi Charles IX, imprimé chez Robert Eſtienne, à Paris l'an 1566; les Dialogues de Louis le Charon, imprimés à Paris; la Philoſophie d'Amour, traduite d'Italien en François par ledit le Charon, imprimée à Paris; les Poëſies de Louis le Charon, les amours de ſa Claire, imprimées à Paris; il a mis en lumière la pratique de feu M. le premier Préſident de Paris, M. Pierre Lyſet, imprimée à Paris. Claude de Boiſſieres, Dauphinois, raconte ſur la fin de ſon Art Poëtique François, que ledit Loys le Charon a écrit quelques Odes Saphiques, & un Poëme qu'il appelle ſon Dæmon; Réponſes du Droit obſervé en France, confirmées par Arrêts de la Cour de Parlement, avec une Préface, ou Avant-Propos, contenant pluſieurs Diſcours de la Prudence Civile, & de l'Hiſtoire Françoiſe, imprimées à Paris, chez Vincent le Normand, l'an 1572; trois Livres de Réponſes du Droit François, &c. Le troiſième Livre de ſes Réponſes, a été imprimé à Paris chez Vincent le Normand, l'an 1577. Les deux autres ont été imprimés chez Vincent le Normand, l'an 1576 & 1577; Réponſe Politique, à ceux qui lui ont demandé les moyens, pour empêcher les troubles & ſéditions, imprimée avec le troiſième Livre de ſes Réponſes; il a écrit pluſieurs Livres touchant la République, du huitième deſquels ladite Réponſe Politique a été extraite, & prononcée par lui en l'Aſſemblée des Etats du Bailliage & Comté de Clermont en Beauvaiſis, au Pays de Picardie; il a écrit quatre Livres de Pandectes, ou Digeſtes de la Juriſprudence Françoiſe, non encore mis en lumière; pluſieurs Livres de Philoſophie, tant en Latin qu'en François; il a fait imprimer le Cours du Droit Romain, & a écrit quelques annotations ſur icelui; Panégyric troiſième du Devoir des Magiſtrats, imprimé à Paris chez Robert

Eſtienne, l'an 1567; Commentaires ſur l'Edit des ſecondes Noces, imprimé à Paris l'an 1560; il a écrit pluſieurs autres Livres, deſquels je n'ai point connoiſſance; car je n'ai reçu aucun avertiſſement touchant ce qu'il a compoſé, non plus que de tous les autres, deſquels je fai mention en cette Bibliothèque Françoiſe. Il florit à Clermont en Picardie, cette année 1584.

[1] Son nom de famille étoit LE CARON, mais l'alluſion, quoique puérile, de *Caron* à *Charondas* lui ayant plu, il ſe fit appeler *Charondas le Caron*, ce qui fut cauſe qu'au lieu d'écrire *le Caron*, quelques-uns, comme ici La Croix du Maine, écrivirent *le Charon*. Il étoit Lieutenant au Bailliage de Clermont en Beauvoiſis, & par la légende qui eſt autour de ſon portrait, on voit qu'en 1579 il avoit quarante-trois ans, enſorte que ſi, comme on croit, il eſt mort vers 1616, on peut conclure qu'il n'a vécu guère moins de quatre-vingt ans. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS CIANEUS. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, appelée vulgairement l'Hiſtoire Tripartite, &c. imprimée à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1568. Il y avoit un nommé Loys Cyaneus, lequel imprima les Commentaires de Calvin, ſur le Livre de Seneque, touchant la clémence de l'Empereur Néron ſon maître, l'an 1532. Je ne ſçai ſi c'eſt le ſuſdit [1].

[1] Il falloit écrire *Cyaneüs*. C'eſt aſſurément le même qui imprima le Traité de Sénéque *de Clementiâ*, en 1532, à Paris, *in*-4°. avec les *Commentaires* de Calvin, âgé ſeulement alors de vingt-trois ans, & qui gardoit encore l'extérieur de Catholique. Cyaneüs étoit de Gand, & imprimoit pour Simon de Colines. Son nom Flamand étoit *Péers*, ſorte de bleu, que nous appelons auſſi *Pers*, en Grec Κυάνεος. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS CORBIN, Prêtre, natif de la Paroiſſe de Vernie, à ſix lieues de la ville du Mans, &c. autrefois Précepteur de M. le Baron de Teſſé & de Vernie, &c. l'an 1570, &c. Il a écrit un Livre en l'honneur de Madame Françoiſe de Raveton, Dame dudit lieu en Normandie, femme de Meſſire Jean de la Ferriere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Theſſé en Normandie, & de Vernie au Maine. Ce Livre traite de la Charité, & autres points de Théologie concernants la vie humaine. Il n'eſt encore

imprimé, il ſe voit écrit à la main au cabinet de la ſuſdite Dame.

LOYS DORLEANS, Pariſien, Voy. ci-après LOYS D'ORLÉANS, écrit par O.

LOYS EMERIC, Sieur DE ROCHEFORT en Poictou, l'un des premiers Secrétaires du Roi d'Arragon, & depuis Secrétaire du Comte de Poictou, Philippes le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1320. Il a écrit pluſieurs Chanſons en Langue Provençale, a la louange d'une Dame de la maiſon de Forcalquier, en Provence, nommée Florence. Il floriſſoit l'an 1321 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & du Verdier, 1er. P, Art. du Comte de Poictou.

LOYS ENOC, natif d'Yſſouldun en Berry, homme docte ès-Langues. Il a écrit une Grammaire Grecque, Latine & Françoiſe tout enſemble, imprimée à Paris, l'an 1546, auquel temps ledit Enoc floriſſoit *.

* Voy. au mot PIERRE ENOC.

LOYS HESTEAU, Bleſien, Sieur DE NUISEMENT, Voy. ci-deſſus CLOVIS HESTEAU, à la lettre C.

LOYS HOELLET, Sieur du Bourg, Avocat au Siége Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, Bailly de la Suze, &c. Il a écrit quelques Obſervations & annotations ſur le Coutumier du Maine, non encore imprimées; enſemble quelques autres Recueils ſur le Droit qui eſt ſa principale profeſſion. Il florit au Mans cette année 1584. Je le louerois ici davantage ſi ce n'étoit qu'il eſt l'un de mes plus fidèles amis, & que l'on pourroit penſer que cette grande amitié me le fit dire, & non les autres parties recommandables qui ſont en lui.

LOYS LE JARS, Secrétaire de la Chambre du Roi de France Henri III. Il a compoſé une Tragédie Françoiſe intitulée Lucelle, laquelle il a écrite en proſe, & l'a diſpoſée d'Actes & ſcènes

Scènes, ſuivant les Grecs & Latins. Elle a été imprimée à Paris chez Robert le Magnier, l'an 1576, (*in*-8°.*)

*Il y a auſſi une Edition *in*-12. à Rouen, 1606, de cette Tragédie de *Lucelle*. L'Auteur, dans ſon Epître Dédicatoire, ſoutient qu'on doit écrire les Tragédies en proſe. On lit dans les *Recherches ſur les Théâtres* que cette Tragédie ſe trouve en vers dans la Bibliothèque de M. le Duc d'Aumont. Quelques-uns ont ſoupçonné que Loys le Jar étoit le père de Mademoiſelle de Gournay, qu'on nomme cependant communément *Guillaume*, & non *Loys*. Quant au ſentiment de Louis le Jars, qui ſoutient qu'*on doit écrire les Tragédies en proſe*, c'eſt auſſi le ſentiment de la Motte & de tous ceux qui ne ſont pas nés Poëtes. Il y a telle Tragédie, tel Drame moderne en vers, qu'on ne ſauroit lire, & qui ne vaudroient pas mieux en proſe.

LOYS DE LASCARS ou DE LASCARIS, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Laſcaris, Sieurs des Comtes de Vintimille, Tende & la Brigue. Il a écrit en Langue Provençale un Traité des Miſeres de ce monde, & un autre de la Pauvreté. Il mourut l'an 1376, ou environ*.

* Jean de Notre-Dame en a parlé, Chap. 71, mais il n'a marqué le nom propre que par la lettre initiale L, en quoi du Verdier l'a ſuivi prudemment.

LOYS LASSERÉ, Prêtre, natif de la ville de Tours en Touraine, Chanoine & Granger en l'Egliſe de S. Martin de Tours [1], Proviſeur du Collége Royal de Champagne, fondé en l'Univerſité de Paris, autrement dit Navarre, l'an 1540. Il a écrit en proſe Françoiſe la vie de S. Hieroſme, laquelle il a revue & augmentée du tiers pour la troiſième fois, & y a inféré les Vies de Madame Sainte Paule, & du Roi S. Loys, imprimées à Paris, chez Charlotte Guillard, veuve de Claude Chevalon, au Soleil d'Or, rue S. Jacques, l'an 1541, *in*-4°. & contient cinquante-une feuilles. Il floriſſoit audit Collége de Navarre, l'an 1541 [2].

[1] Le *Granger de l'Egliſe de S. Martin de Tours*, eſt l'*Officier qui eſt chargé de diſtribuer annuellement à chaque membre du Chapitre la quantité de bled qui lui eſt due*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Du Boulay, pag. 961 du Tom. VI de ſon *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, dit que Louis Laſſeré fut auſſi Chanoine de l'Egliſe de Paris, & qu'étant mort le 6 Septembre 1546, il fut enterré au Chœur de la Chapelle du

Collège de Navarre *. C'eſt à lui que la ſeconde Edition des *Epithètes de Textor*, *in-fol.* à Paris, 1524, eſt dédiée. (*idem*).

* On s'eſt trompé dans la *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, lorſqu'on a placé la mort de Louis Laſſeré en 1542. Cette mépriſe n'a pas été corrigée dans la nouvelle Edition.

LOYS DE LAUNAY, Médecin, demeurant en la ville de la Rochelle. Il a écrit quelques Traités contre les Livres de l'Antimoine, compoſés par Jaques Grevin, Médecin à Paris, &c. Ce Livre * dudit Loys de Launay, s'intitule de la faculté & vertu admirable de l'Antimoine, auquel ledit Grevin a fait réponſe, en ſon ſecond Livre des Venins, au vingt-quatrième Chapitre, où il traite de l'Antimoine.

* Le Livre de ce Médecin ſur l'*Antimoine* parut en 1564. Jacques Grévin qui y étoit attaqué, publia ſa réponſe en 1566, & dans la même année de Launay répondit à l'Ecrit de Jacques Grévin. Tous ces Ouvrages furent imprimés à la Rochelle, *in*-8°. Enfin Jacques Grevin mit au jour ſon *Apologie ſur les vertus & facultés de l'Antimoine . . . pour confirmation de l'avis des Médecins de Paris, contre ce qu'a écrit Loys de Launay, Empirique*, Paris, 1567, *in*-8°.

LOYS MAIGRET, Lyonnois *. Il a écrit un Diſcours de la Création du Monde, & d'un ſeul Créateur, par raiſons naturelles, imprimé à Paris, l'an 1554, chez André Wechel, (*in*-4°). Il a écrit un Traité touchant le commun uſage de l'Ecriture Françoiſe, auquel eſt débattu des fautes & abus, en la vraie & ancienne puiſſance des Lettres, imprimé à Paris, l'an 1545. (*Ce Livre avoit été imprimé à Paris dès* 1542, *in*-4°.) Réponſe à l'Apologie de Jaques Peletier du Mans, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Wechel, (*in*-4°). Réponſe dudit Maigret, à la Replique de Guillaume des Autels, lequel par anagramme s'appelle Glaumalis du Vezelet, &c. imprimée à Paris, l'an 1551; Traité de la Grammaire Françoiſe, imprimé à Paris, l'an 1550, par Chreſtien Wechel, père d'André, &c. Défenſes dudit Maigret, touchant ſon Orthographe Françoiſe, contre les cenſures de Guillaume des Autels & ſes adhérens, imprimées l'an 1550, chez Chreſtien Wechel, (*in*-4°.)

S'enſuivent les Traductions dudit Loys Maigret.

Il a traduit en François les cinq Livres de l'Hiſtoire de Polybe, Auteur Grec, imprimés à Paris; il a traduit le Livre de Platon, traitant du Monde **; il a traduit de Latin en François, les Livres de Protraicture, ou parties du corps humain, d'Albert Durer, excellent Peintre entre les modernes, imprimés à Paris chez Charles Perier, l'an 1557, (*in-fol.*); il a traduit quelques Livres de l'Hiſtoire Naturelle de Pline, ſçavoir, eſt le ſecond Livre ſur l'Hiſtoire des œuvres de nature, imprimé à Paris, par Arnoul & Charles les Angeliers, l'an 1540, *in*-8°. contenant dix feuilles; (*& avec des corrections, chez Chrétien Wechel, en* 1552, *in*-8°. *fol.* 96). Il a traduit de Latin en François, la troiſième Oraiſon d'Iſocrates, faite en la perſonne de Nicocles, Roi de Cypre, touchant le devoir des Sujets à leur Prince, imprimée à Paris, chez Chreſtien Wechel, l'an 1544, (*in*-8°); il a traduit l'Hiſtoire de Salluſte, Hiſtorien Latin, &c. touchant la conjuration de Catelin, & la guerre Jugurthine, enſemble la première Harangue de Ciceron, contre Catelin ou Catilin, imprimée à Paris chez Wechel, (*in fol. & à Lyon chez J. de Tournes*, 1556, *in*-16). Il a traduit le Menteur ou Incrédule de Lucian, qui eſt un Dialogue récréatif & ſérieux, tout enſemble, imprimé avec une écriture quadrante à la prononciation Françoiſe, & les raiſons d'icelle, miſes ſur la fin de ladite traduction, le tout imprimé à Paris, chez Chreſtien Wechel, l'an 1548, (*in*-4°). Il peut avoir traduit autres Livres, & en avoir compoſé d'autres de ſon invention, outre ceux que nous avons récités, mais nous n'en avons pas plus ample connoiſſance. Il floriſſoit l'an 1544 ***.

* Nous avons déjà eu occaſion de parler de ce *MAIGRET* au mot JEAN PELLETIER. Il écrivoit ſon nom MEIGRET. Il avoit imaginé une orthographe ſingulière & nouvelle, qui devoit répondre à la prononciation. Pelletier vouloit ſe conformer à celle des Manceaux, & Meigret ſans doute à celle des Lyonnois. Il dut paroître aſſez ridicule de voir deux Provinciaux qui ſe reprochoient mutuellement la prononciation vicieuſe de leur pays, vouloir tous deux s'ériger en Réformateurs de la langue Françoiſe, qu'ils ne par-

loient bien ni l'un ni l'autre. Le Traité qu'il donna à Paris, en 1545, que La Croix du Maine cite, eut quelques partiſans, qui, par dériſion, furent appelés *Meygretiſtes*. Guillaume des Autels, ſous le nom de *Glaumalis du Vezelet*, y répondit par un *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue Françoiſe*, 1548. Meygret répliqua avec aigreur, & toute cette entrepriſe ſe termina à ſuivre l'ancien uſage; de temps en temps cette fantaiſie ſe renouvelle, nous venons de la voir reparoître, & il faut eſpérer qu'elle aura toujours le même ſort. *Voy.* Pâquier, *Recherches*, Liv. VI, Chap. 7, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 83 & 84, où la *Grammaire* de Meygret eſt traitée de *très-mauvais Ouvrage*.

Ce Louis Meygret, qui a fait tant de Traductions, étoit de la famille de Jean Meigret, Tréſorier de France à Moulins, & d'un autre Jean Meigret, Préſident à Mortier ſous Henri II. *Voy.* le Dénombrement de Marolles, p. 423, & les Mémoires de Niceron, Tom. XLI, p. 156. (M. Falconet).

** La Croix du Maine ſe trompe; c'eſt le *Livre du Monde*, par Ariſtote. La Traduction de Meigret fut imprimée à Paris, en 1541, *in*-8°.

*** Il a de plus traduit du Latin les IIIe & IVe Livres de Columelle, *ſur les Vignes*, Paris, 1542, *in*-8°. les trois Livres des *Offices de Ciceron*, Paris, 1547, *in*-4°. les deux Livres de Robert Valturin, *touchant la Diſcipline Militaire*, Paris, *in-fol.* 1555; & du Grec, les cinq premiers Livres de Polybe, en 1552, *in*-8°. qu'il publia de nouveau avec des corrections, & la Traduction des *Fragmens* qui nous reſtent des autres Livres de cet Hiſtorien, à Lyon, en 1558, *in-fol.* Ainſi il vivoit encore en 1558.

LOYS MARCHANT, Secrétaire de M. l'Evêque d'Arras [1]. Il a traduit de Latin en François, la vie de Caton le Jeune, lequel eſt vulgairement appelé *Cato Uticenſis*, &c. imprimée à Lyon, l'an 1554, par Georges Poncet.

[1] L'Evêque d'Arras dont il étoit le Secrétaire, eſt *Antoine Perrenot*, depuis Cardinal, Archevêque de Malines & enſuite de Beſançon*. (M. de la Monnoye).

* Cet *Antoine Perrenot*, fils d'un Avocat de Dole, & petit-fils d'un gardeur de cochons, fit mettre ſur la porte d'une belle maiſon qu'il fit bâtir à Beſançon: *Sic viſum Superis*, on acheva le vers, en ajoutant, *aquilam ſubmittere porcis*, alluſion à ſon origine & au crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de l'Empereur Charles-Quint.

LOYS DES MASURES, Tournifien, ou de Tournay en la Gaule Belgique, dit en Latin *Ludovicus Maſurius Nervius*, & non pas de Tournus près Mâcon, ou de Tours en Touraine

ſur la rivière de Loyre, ou bien encore de Tours en Auvergne, comme le pourroient penſer aucuns, à cauſe de ce mot douteux de Tournifien, &c. Ce qui m'a fait arrêter ſur cette explication, ç'a été la diſpute que j'en ai autrefois vu faire [1]. Il étoit fort excellent Poëte Latin & François. Il a traduit fort heureuſement, de Latin en vers François les douze Livres de l'Eneïde de Virgile *, Prince des Poëtes Latins, imprimés à Paris, à Lyon & en autres endroits; il a écrit pluſieurs Tragédies Saintes, ſçavoir eſt David combattant, David triomphant, David fugitif, toutes trois imprimées; il a traduit de Latin en François un brief ſommaire touchant la doctrine des Sacremens, compoſé par Théodore de B. imprimé à Lyon l'an 1564, par Jean Dogerolles; il a traduit de Latin en François, le Livre des Echets de Hierome Vida, très-docte Poëte Italien, lequel Livre s'intitule autrement la guerre cruelle du Roi Blanc, & du Roi Maure, ou More, imprimé à Paris **.

[1] Etant jeune, il s'attacha au Cardinal Jean de Lorraine, fit le voyage d'Italie, & demeura dix-ſept mois à Rome. S'étant de Catholique fait Calviniſte, il fut Miniſtre à Mets, & depuis, à cauſe des troubles, à Sainte Marie de l'Hermitage, & même à Strasbourg. Il eut pour amis Salignac, Docteur de Sorbonne, Ramus, Biſet, dont nous avons des *Scholies Grecques ſur Ariſtophanes*, Béze, & pendant un temps Rabelais, avec lequel il rompit à cauſe des invectives de celui-ci contre Calvin, ce que des Maſures a témoigné par cette Epigramme, qui ſe lit, *fol.* 118, v°. de la ſeconde Edition de ſes *Poëſies Latines*, *in*-16, chez Thomas Guarin, à Baſle, 1574.

Qui Rabelæſus eras placidus modò, jam quia fundens
Verba furis, Rabie tu mihi læſus eris. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Traduction de l'*Eneïde* en vers François eſt ce qui fit le plus d'honneur à des Maſures, Il entreprit ce grand Ouvrage ſur l'invitation du Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal en fut ſi content, qu'il en lut le premier Livre à François I. Le Roi parut s'en amuſer d'abord, mais il fut bientôt déſabuſé du prétendu mérite de cette Traduction par quelques Courtiſans, qui ſe moquèrent indécemment du Poëte. Il donna au public les deux premiers Livres en 1547, le troiſième & le quatrième en 1555. Enfin la Traduction entière de l'*Eneïde* parut en 1560, chez Jean de Tournes, à Lyon, petit *in*-4°. avec des vignettes à chaque Livre. Cette Edition eſt la plus belle de toutes, il y en a eu trois autres depuis, en 1567, 1574 & 1578, & même l'Abbé de Marolles parle d'une nouvelle Edition faite en 1606, à Lyon, chez Paul

Frelon. Quoique des Maſures eût dit que Virgile, lui étant apparu en ſonge, avoit approuvé ſon entrepriſe, & même avoit ôté la couronne de laurier qu'il portoit ſur ſa tête, pour la mettre ſur la ſienne ; quoique François Habert, dans ſon Epître ſur l'*Immortalité des Poëtes François*, diſe que dans l'aſſemblée des Muſes

Il fut parlé du gentil des Maſures
Sur l'Enéide en ſes graves meſures,

on ne trouve dans cette Traduction qu'un Poëte très-médiocre, qui même aujourd'hui n'en mériteroit pas le nom, un Ecrivain peu délicat & un Verſificateur dur & Proſaïque, qui s'eſt aſſez bien jugé, lorſqu'il dit dans ſon Epître au Prince Charles de Lorraine :

Non que j'ignore & ne connoiſſe bien
La peſanteur de ma plume, & combien
Paſſant en l'air, j'ai le vol peu agile
Pour égaler la trace de Virgile...
. . . . . .
Mais ſi je ſens trop débile ma force,
En ta grandeur je me fie & m'efforce. (*idem*).

** Sa Traduction du Poëme Latin des *Echecs* de Jérome Vida eſt encore au-deſſous de celle de Virgile ; c'eſt une paraphraſe diffuſe, ennuyeuſe & languiſſante ; huit vers durs & mal ſonans remplacent les quatre premiers du Poëte Latin. Il a conſervé dans ſa Traduction barbare l'ancien nom de *Rok*, que portoit la pièce, aujourd'hui appelée *la Tour* ; ſans doute qu'il trouvoit dans ce terme *Rok* quelque choſe de ferme & de dur qui plaiſoit à ſon oreille.

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 65, Tom. VII, pag. 99, & Tom. XIII, pag. 92. On trouve ſur-tout dans le Tome V les principales circonſtances de la vie de des Maſures. Son attachement au Calviniſme ſuſcita beaucoup de traverſes à cet Auteur.

LOYS DE MATHA [1]. Il a traduit les Epîtres d'Iſocrates, Auteur Grec, imprimées à Anvers, chez Chreſtofle Plantin, l'an 1558.

[1] Etoit-il de la famille de Jean de Matha, mort l'an 1213, Fondateur de l'Ordre des Mathurins *? (M. DE LA MONNOYE).

* S. Jean de Matha étoit de Faucon, Bourg de la vallée de Barcelonnette ; il y a des Gentilshommes de ce même nom établis en Piémont.

LOYS MICQUEAU, natif de la ville de Rheims en Champagne, Maître d'Ecole à Orléans, autrement appelé Jean-Loys

Miqueau. Il a écrit une Réponſe au Diſcours de Gentien Hervet; ſeconde Réponſe de Jean-Loys Miqueau audit Hervet, pleine d'injures & invectives contre lui, le tout imprimé à Lyon, l'an 1564. Il régentoit au Collége de Champagne à Orléans, l'an 1564 *.

* Voy. ci-deſſus JEAN-LOUIS MICQUEAU.

LOYS MIRÉ [1]. Il a décrit la vie de Jeſus-Chriſt notre Seigneur, compoſée ou extraite des quatre Evangeliſtes, réduits en une continuelle Sentence, avec les Epîtres & Leçons qu'on lit à la Meſſe, durant toute l'année; la Deſcription de la Terre Sainte, avec ſa Carte, réduite en petite forme par Guillaume Poſtel, &c le tout imprimé à Paris chez Sébaſtien Nivelle, l'an 1553.

[1] C'eſt ce Louis Miré (*Ludovicus Miræus*) ſecond Editeur de l'*Abrégé Latin des Novelles de Juſtinien*, par Julien l'Anteceſſeur. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS DE MONTIOSIEU [1], natif du Pays de Rouergue, Gentilhomme Gaſcon, homme docte ès-Mathématiques, & Précepteur eſdites Sciences, de M. le Duc * de Joyeuſe, Pair de France, (*& enſuite de Monſieur, frère du Roi.*) Il a écrit un Livre intitulé les Semaines de Daniel, & les jours d'Ezechiel, touchant le temps & nombre des années que Jeſus-Chriſt le Meſſie devoit être en ce monde, imprimées à Paris, chez Jaques du Puys, l'an 1582. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] C'eſt le même que du Verdier appelle mal LOUIS DE MONJOUZIOU. On eſtime ſon *Gallus Roma Hoſpes*, où eſt auſſi ſon Traité *de Sculpturâ & Pictură*, le tout imprimé à Rome *in-4°.* 1585. Il s'eſt appelé en Latin *de Montjoſius*. Saumaiſe l'appelle *Monjocoſius*; en François l'uſage eſt pour *de Montjoſieu*. Il mourut l'an 1583. Son éloge eſt dans le ſoixante-dix-huitième Livre du Préſident de Thou *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Duc de Joyeuſe l'avoit mené à Rome, où il publia divers Ouvrages ſur les Antiquités. « Lorſqu'il fut de retour en France, il dérangea fort ſes » affaires, en ſe chargeant du ſoin ruineux de purger Paris des boues dont » il étoit rempli: il fit pis encore, & l'indigne femme qu'il prit fut cauſe » de la mort de ce ſavant homme, qui méritoit de vivre plus long-temps ».

C'eſt ainſi que s'exprime M. de Thou. Quoiqu'il parle de la mort de Loys Montjoſieu ſous l'an 1583, ce n'eſtque par occaſion & en quelque ſorte par anticipation qu'il en parle. La Croix du Maine dit que Montjoſieu vivoit encore en 1584, & je ne crois pas que M. de la Monnoye ſoit fondé à placer ſa mort en 1583, s'il n'a d'autre garant que ce qu'en dit M. de Thou.

LOYS D'ORLÉANS*, Pariſien, Avocat en Parlement, excellent Poëte Latin & François. Il a mis en lumière quelques Poëmes François, & entre autres quelques Imitations d'Arioſte, imprimées à Paris, chez Lucas Breyer, l'an 1572, avec autres Imitations d'aucuns Poëtes François, ſur ledit Arioſte [1]. Il florit à Paris, cette année 1584.

* Louis d'Orléans, Avocat-Général de la Ligue, mort en 1629, âgé de quatre-vingt-ſept ans, n'a part dans le Recueil des *Imitations de l'Arioſte* que publia Lucas Breyer, à Paris, 1572, que pour le premier Livre de Renaud, qu'il a traduit en vers Héroïques.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 357.

C'étoit un homme vain, un Ligueur ſéditieux**, Auteur du *Banquet du Comte d'Arète*, où il traite Jeanne d'Albret de *P*... Le Préſident de Harlay le fit arrêter, & on lui auroit fait ſon procès ſi ſes parens n'euſſent, moyennant cinquante écus, dépêché en diligence à Mets, où étoit la Cour, & n'euſſent obtenu défenſe de paſſer outre. Après neuf mois de priſon, il s'échappa, ſe ſauva en Flandres, revint à Paris, où le Roi lui pardonna. Sa Traduction de Tacite ne vaut rien. J. B. Fabricius en fait quelque mention, Tom. III de ſa Bibliothèque. — Il y a eu un *Renaud d'Orléans*, Conſeiller à Vannes, Sieur de Sincé, décédé ſans enfans, de qui eſt le Livre des *Obſervations de diverſes choſes remarquables ſur l'Etat, Couronne & Peuple de France*, *in*-4°. Vannes, 1594. (M. Falconet).

** Après avoir traité la *Converſion d'Henri IV* de *ſimulée*, il paroit que Louis d'Orléans revint de bonne foi aux ſentimens qu'il devoit avoir pour ce Prince. Il avoit déjà eu, même du temps de la Ligue, quelques retours d'affection pour ſa patrie, mais qui n'avoient pas duré. Au ſujet de ces variations, on lui adreſſa les vers ſuivans :

Si pendre te voulois, tu ne ferois que bien,
Puiſqu'on ne peut avoir de toi miſéricorde;
Mais ſi tu veux ſauver quelque peu de ton bien,
Vas te jetter en l'eau, tu gagneras ta corde.

Voy. ſur ſes *Œuvres Poëtiques* la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 267.

LOUIS

LOUIS PAPON, Prieur de Marcilly, & Chanoine de Montbriſon en Foreſts, frère puîné de Jean Papon, (duquel nous avons parlé ci-deſſus,) tous deux natifs dudit Pays de Foreſts, &c. Il a traduit de Latin en François, le premier Livre du Ris, de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine; comme témoigne ledit Joubert en ſa Préface, ſur ſondit Traité du Ris, auquel lieu il dit qu'il y a plus de 20 ans que ledit Papon avoit traduit icelui premier Livre, &c. comme auſſi en fait mention Eſtienne du Tronchay, en ſes Epîtres ou Lettres miſſives. Mais nous avons parlé de cela par ci-devant, parlant dudit Laurent Joubert, lequel ne l'a jamais écrit qu'en François [1], & ont été imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1579.

[1] Ce qu'a ci-deſſus remarqué La Croix du Maine aux mots JEAN-PAUL ZANGMAISTRE & LAURENT JOUBERT, & ce qu'il dit ſur le même ſujet dans cet Article, fait voir que Laurent Joubert n'a jamais compoſé qu'en François ſon Traité du *Ris*, & qu'ainſi tout ce qu'on a dit des Traductions qu'on en a faites de Latin en François n'eſt qu'une fable, que pour des raiſons particulières il a lui-même autoriſée, comme il l'a depuis avoué. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS PARADIS, natif de Victray en Parthois, Chirurgien de M. le Maréchal de Biron, &c. Il a voyagé en loingtains Pays eſtranges, & a écrit quelques Obſervations de ſes Voyages, non encore imprimées. Ambroiſe Paré fait honorable mention de lui, en ſon Traité de la Licorne. Il floriſſoit l'an 1573. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant [1].

[1] Il y a un PAUL PARADIS nommé dans les Lettres de François I, du mois de Mars 1545, pour être un des trois Profeſſeurs Royaux en Hébreu. Ces Lettres ſe voient dans les notes de M. Baluze ſur la vie de Pierre du Chatel par Pierre Galland, pag. 150. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS DE PERUSIIS, Ecuyer, natif de Cumons. Il a écrit des Guerres advenues en Provence & Comté d'Avignon, l'an 1562, entre les Catholiques & ceux qui ſe diſent Huguenots, imprimé l'an 1565, à Anvers, chez Antoine Tilens [1].

[1] Le P. le Long, n°. 15274 de ſa *Biblioth. Hiſtor. de Fr.* (ancienne Edit.)

dit que ce discours n'est que l'Abrégé d'un plus ample, qui existe manuscrit entre les mains des héritiers de feu M. de Mazaugues, mort en 1712. L'Imprimeur d'Anvers, nommé *Tilenus* par le P. le Long, & *Tiletis* par du Verdier, est mieux nommé à la Flamande *Tilens*. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS LE PICARD, natif de la ville d'Alençon, Ecolier étudiant en la Faculté de Médecine à Paris, l'an 1547, auquel temps il écrivit une révolution calculée sur le Méridien de Paris, & autres lieux d'alentour ou circonvoisins, imprimée audit an 1547.

LOUIS DU PUIS, natif de Romans en Daulphiné. Il a traduit de Grec en François, le Dialogue de Lucien, intitulé *Toxaris*, ou de l'Amitié, imprimé; il a traduit de Grec en François, les Epîtres de Diogene Cynique, imprimées à Poictiers, par Jean & Enguillebert de Marnef, l'an 1549 [1]; il a davantage traduit les Commentaires d'Ammonius, sur les Institutions de Porphyre, lesquelles il a traduites à Paris, l'an 1540. Il florissoit à Poictiers, l'an 1544. Il étoit fils de Maître Guillaume du Puis, Docteur en Medecine, & Professeur d'icelle en la ville de Grenoble en Dauphiné, auquel il dédie sa Traduction des Epîtres de Diogene, &c.

[1] Les Epîtres publiées sous le nom de *Diogène le Cynique* sont supposées, quoiqu'anciennes. François Accolti d'Arezzo, célèbre Jurisconsulte, en donna de son temps une mauvaise Traduction Latine, qu'il dédia au Pape Pie II. C'est sur cette Traduction que la Françoise, plus mauvaise encore, a été faite. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS REGNIER, Sieur DE LA PLANCHE, Gentilhomme Parisien [1]. Il est Auteur (selon qu'aucuns ont opinion) d'un Livre intitulé du grand & loyal devoir, fidélité & obéissance de Messieurs de Paris, envers le Roi & la Coronne de France, &c. imprimé l'an 1565. Ce Livre s'appelle autrement le Livre des Marchands *.

[1] Quelques-uns ont attribué à ce LOUIS REGNIER, sieur de la Planche, le Livre imprimé sans nom de lieu, 1576, *in*-8°. sous le titre d'*Histoire de l'Etat de la France, tant de la République que de la Religion*; mais il n'y a nulle apparence qu'il soit Auteur de ce Livre, y étant cité, pag. 397, d'une ma-

nière mépriſante, & traité, pag. 404, d'*homme politique plutôt que religieux*. Béze, pag. 743 de ſon *Hiſt. Eccléſ.* parle en 1561 d'un Miniſtre qu'il nomme ſimplement *la Planche*, & c'eſt à ce Miniſtre qu'André du Cheſne attribue cette Hiſtoire, p. 92 de ſa *Bibliothèque des Hiſtoriens de France.* (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre que La Croix du Maine lui attribue a pour but principal de juſtifier M. de Montmorency, Gouverneur de Paris, de s'être oppoſé à l'entrée du Cardinal dans cette Capitale. L'Auteur introduit pluſieurs Marchands haranguans dans une de leurs aſſemblées, tant ſur les ſervices rendus à l'Etat par les Montmorencis, que ſur les entrepriſes des Guiſes; & c'eſt par cette raiſon que ce Livre s'appeloit *le Livre des Marchands*. Cet Ecrit eſt de 205 feuillets; on y trouve quelques faits curieux. L'Imprimeur annonçoit une ſeconde partie, qui devoit paroître trois jours après, mais je ne crois pas qu'elle ait été publiée. De Thou (Liv. XXV) dit que la Planche étoit neveu de Jean du Tillet, & un des confidens du Duc de Montmorenci. Il y a des raiſons de croire que c'eſt le même la Planche, Auteur de l'*Etat de France, tant de la République que de la Religion*, ſous Henri II, publié en 1576, *in*-8°. mais il y a auſſi des raiſons d'en douter, car ſi dans ce Livre il parle mal de Louis Regnier, ſieur de la Planche, ce peut être afin de donner le change. Dans l'*Etat de France*, il ſe montre Huguenot paſſionné, & il étoit dangereux de ſe faire connoître pour tel.

LOUIS LE ROY *, dit REGIUS, natif de Coutances ou Conſtances en Normandie, Lecteur du Roi en Philoſophie, à Paris, homme très-docte, grand Hiſtorien & Orateur. En quoi l'on peut admirer le Pays de Normandie, être très-fertile à produire une infinité d'Hommes de grande érudition & d'un eſprit émerveillable; car outre ceux que nous avons nommé ci-devant (lorſque nous avons fait mention de Guy le Febvre, ſieur de la Boderie,) leſquels ont pris naiſſance audit Pays de Normandie, ſçavoir eſt de M. Poſtel, la Boderie & ſes frères, Guerſens, les du Perron père & fils, Jaques le Gras, les Chevaliers ſurnommés d'Agneaux, &c. Nous y ajouterons encore ceux-ci, deſquels je ne m'étois ſouvenu pour lors, ſçavoir eſt Meſſieurs de Silly, du Pleſſis Marly, les Goſſelins, les Morels, Louis le Roy dit *Regius*, Leger du Cheſne, dit *Leodegarius à Quercu*, Richard Dinot, d'Alechamps, Jean Doublet, Ch. Toutain, Guillaume Gueroult, Nicolas Fileul, Nic. Maillart, Talpin, le Sénéchal, Vigor, le Hongre, Tallebot, de la Bigne

& autres en nombre infini, desquels je ferai plus ample mention autre part, & si je les vouloy tous nommer, j'en mettroy plus de trois cent, qui tous ont écrit & composé des Œuvres tant en Latin qu'en François; mais je réserve ceci à dire autre part, & ne parle ici que de ceux de notre temps. Cetui-cy Louis le Roy a écrit en notre Langue Françoise, les Œuvres qui s'ensuivent. De la Vicissitude, ou variété des choses en l'Univers, & concurrence des armes & des Lettres, par les premieres & plus Illustres Nations du Monde, imprimée à Paris, chez Pierre l'Huillier, l'an 1577, & depuis encore par plusieurs fois; Exhortation aux François, pour vivre en concorde, & jouir du bien de la Paix, imprimée à Paris, chez Jaques du Puis, l'an 1570; Projet ou Dessein du Royaume de France, pour en représenter en dix Livres l'Etat entier, sous le bon plaisir du Roi, imprimé chez Federic Morel, l'an 1570; les Monarchiques, qui est un Traité touchant la Monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation, avec la conférence des Royaumes & Empires plus célèbres du monde, Anciens & Modernes, &c. le tout imprimé à Paris, chez Jaques du Puis, l'an 1570, & chez Federic Morel; Discours sur le Royaume des Perses & de la nourriture de leurs Rois, extrait du troisième Livre des Loix de Platon, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1562; Traité des troubles & différents advenants entre les hommes, pour la diversité des religions, ensemble du commencement, progrès & excellence de la Religion Chrétienne, imprimé à Paris l'an 1569, chez Federic Morel; deux Oraisons Françoises, prononcées par lui à Paris l'an 1576, en Février, avant la lecture de Demosthene, Prince des Orateurs; la premiere est des Langues doctes & vulgaires, & de l'usage de l'Eloquence, & l'autre traite de l'état de l'ancienne Grece, depuis son commencement jusques à ce qu'elle fut asservie par les Macédoniens; elles ont été imprimées à Paris, chez Federic Morel, l'an 1576. Voilà quant à ses Inventions, s'ensuivent maintenant ses Traductions.

Traductions de Grec en François, par Louis le Roy.

Les Politiques d'Ariſtote & de Platon, avec les commentaires ou expoſitions, imprimées à Paris; le Sympoſe ou banquet de Platon [1], avec de fort doctes annotations dudit Louis le Roy; ce Livre traite de l'amour & de beauté, & contient trois Livres de Commentaires ſur icelui, imprimé à Paris par Robert le Mangnier, l'an 1559; l'Exhortation d'Iſocrates à Demoniq, pleine d'enſeignements pour induire les hommes à vivre honnêtement & aimer la vertu; l'Oraiſon du règne & de la maniere de bien régner; le Symmachique, ou du devoir du Prince envers ſes Sujets, & des Sujets envers leur Prince; le premier Livre de l'Inſtitution de Cyrus, ou du Prince parfait, écrit par Xenophon; les Louanges d'Agéſilas, Roi des Lacédémoniens: le tout imprimé à Paris, chez Jean Longis & Robert le Mangnier, l'an 1560; Traité du bien advenant aux Princes frères, de leur amitié mutuelle, & bonne intelligence entre eux, &c. traduit du Grec de Xenophon, imprimé à Paris par Federic Morel, l'an 1575; il a davantage traduit le Phedon, le Tymée, le Sympoſe, & la Politie de Platon, contenant dix Livres de la République ou de la Juſtice, auſquels il a ajouté trois Livres de l'ame, écrits par Ariſtote, avec ſes Etiques & Politiques, le tout imprimé à Paris; les Oraiſons Politiques de Demoſthene, avec quelques Livres d'Iſocrates & de Xenophon, trois Olympiques, & quatre Philippiques de Demoſthene, Auteur Grec, imprimées à Paris; Traité d'Ariſtote, touchant les changemens, ruines & conſervation des Etats publiqs, avec les cauſes & remèdes des émotions civiles, enſemble les annotations ou commentaires ſur ledit Livre d'Ariſtote, faits par ledit Regius, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1566; le Livre de Théophraſte, touchant le feu & les vents; Traité d'Hippocrates, touchant l'air des eaux, & différences des lieux & parties du monde; Sermon de la Providence & Juſtice Divine, écrit par Théodorite, Evêque de Cyropoli, ancien Philoſophe & grand Théologien. Il a

davantage traduit du Latin en François l'Oraiſon du Seigneur Jean de Zamochie, Polonnois, ſur la Déclaration de l'Election du Roi de Polongne, & pourquoi il a été préféré aux autres compétiteurs, &c. imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1574, il a écrit pluſieurs Livres en Latin, & entre autres la vie de Guillaume Budé, qui fut le premier Livre qui le fit connoître & le mettre en grande renommée. (*Elle fut imprimée pour la première fois en* 1540, *in*-4°.) Il mourut** à Paris ſous le règne du Roi Henry III, ſans avoir amaſſé beaucoup de biens de fortune, ſe contentant de ceux de l'eſprit, &c.

* Louis le Roy, dit *Regius*, habile Humaniſte & aſſez bon Critique, fut ſavant dans les langues Grecque & Latine, & ſuccéda en 1570 au célèbre Lambin dans la Chaire de Profeſſeur en langue Grecque au Collège Royal. Il mourut pauvre à Paris le 2 Juillet 1577. C'eſt de lui que Joachim du Bellay a dit dans un de ſes Sonnets :

Mais je hais par ſur-tout, un ſavoir pédanteſque.

[1] On ne trouve point parmi les Poëſies, ſoit Latines, ſoit Françoiſes de Joachim du Bellai les vers piquans, qu'au rapport de Scévole de Sainte-Marthe, il fit contre Louis le Roi. Il faut croire qu'ils ne furent pas imprimés, & qu'apparemment la querelle ne dura pas, puiſque du Bellay voulut bien traduire tous les vers, tant Grecs que Latins, cités par Louis le Roi dans ſes *Commentaires ſur le Sympoſe de Platon.* (Ce qui a trompé M. de la Monnoye, c'eſt que le Roi n'eſt pas dénommé expreſſément dans les vers de du Bellay)... (M. DE LA MONNOYE).

Regius, *Moroſus & multis inviſus*, à qui François I avoit fait mettre quelques manifeſtes en Latin, & des Epîtres aux Etrangers, ce qui lui valut la place de Profeſſeur Royal en Grec. (M. FALCONET).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIX.

** M. de Thou, à la fin de ſon ſoixante-huitième Livre, place la mort de Louis le Roi ſous l'an 1579; en quoi il ſe trompe; il ajoute que ce ſavant avoit négligé à un tel point le ſoin de ſes affaires domeſtiques, qu'il fut obligé ſur la fin de ſes jours de vivre au dépens d'autrui, *Jam ſenex, alienâ quadrâ vivere coactus.* Nous apprenons par-là que Louis le Roi mourut vieux. L'erreur de M. de Thou ſur la date de la mort de le Roy ſe retrouve en pluſieurs endroits de la *Biblioth. Hiſtor. de la France*, n°s. 5823, 17733 & 27197 de la nouvelle Edition. Dans l'ancienne Edition, n°. 1464, cette mort eſt placée en 1573. La vraie date de 1577 ſe trouve cependant ſous le n°. 18112 de l'Edition nouvelle.

LOUIS DE SAINTE-MARTHE, Gentilhomme Poictevin. Il a écrit pluſieurs vers François non encore imprimés. Il eſt parent de Scevole de Sainte-Marthe, duquel nous ferons mention ci-après [1].

[1] Au lieu de *Parent*, il falloit dire qu'*il étoit père de Scévole de Sainte-Marthe*. Du reſte, ce *Louis de Sainte-Marthe*, uniquement occupé de ſa charge de Procureur du Roi au Bailliage de Loudun, n'a jamais fait imprimer ni proſe, ni vers de ſa façon. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS LE SENESCHAL, Prêtre, &c. Il a écrit une catholique & familière expoſition des Evangiles d'un chacun jour de Carême, & des Epîtres & Dimanches, &c. imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1559. Quant à Guillaume le Seneſchal, Docteur en Théologie, nous en avons parlé autre part.

LOUIS SERVIN, Gentilhomme Pariſien, Sieur DE PINOCHES, Avocat en Parlement, jeune homme fort docte en Grec & Latin, autrefois Diſciple de François Balduin, tant renommé pour la Juriſprudence & l'Hiſtoire, & encore pour la Théologie, &c. fils de M. le Contrôleur Servin & de Madame Madelene Deſchamps, femme très-docte, de laquelle nous ferons mention ci-après [1]. Il a écrit quelques vers François à la louange dudit ſieur Balduin, ſon Précepteur, & encore pluſieurs Epitaphes ſur ſa mort, leſquels ne ſont imprimés, je les ai écrits à la main avec ceux de Madame ſa mère. Il a pu compoſer beaucoup d'autres choſes & dreſſer pluſieurs Mémoires en notre langue, mais je n'en ai pas connoiſſance. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de 28 ans environ.

[1] Henri III le fit, en 1589, à Tours ſon Avocat-Général. Louis Servin avoit dans ſa jeuneſſe cultivé la Poëſie Latine & Françoiſe. On voit par une de ſes lettres à Joſeph Scaliger, du 20 Août 1598, qu'il avoit entrepris de mettre le *Cantique des Cantiques* en vers phaleuques. Sa prétendue verſion de Denys le Periegète n'a point paru, & n'auroit peut-être pas valu celle qu'en 1597 donna Benigne Saumaiſe, père de Claude. Ce *Denys* n'étoit pas d'Alexandrie d'Egypte, comme on l'a cru ſur la foi d'Euſtathius, mais d'Alexandrie depuis nommée Charax dans la Suſiane, comme Pline, mieux

inſtruit, l'a marqué, Liv. VI de ſon *Hiſt. Nat.* Il n'eſt pas vrai non plus que Denys ait diviſé ſon Poëme en quatre Livres ; l'Ouvrage qui eſt de onze cens quatre-vingt-ſix vers eſt compris en un Livre ſeul. Louis Servin mourut le 19 Mars 1626, & non pas en 1627*, comme dit Claude Joli ſur les Opuſcules de Loiſel, pag. 579. (M. DE LA MONNOYE).

Son père étoit Huguenot, demeuroit à Genève avec Spifame, du temps de Henri II. *Borboniana.* (M. FALCONET).

* Louis Servin fut l'un des plus ſavans Magiſtrats de ſon temps. Il exerça la charge d'Avocat-Général pendant trente-ſept ans, ſous les règnes de Henri III, Henri IV & Louis XIII. Il mourut dans un Lit-de-Juſtice aux pieds de ce dernier Roi, voulant élever ſa voix pour faire entendre ſes Remontrances contre quelques Edits burſaux que le Roi venoit faire enregiſtrer. Ses efforts le firent trouver ſi mal, qu'il perdit ſur le champ la parole & le ſentiment, & expira deux heures après, le 19 Mars 1626. M. Bougier, Conſeiller de Grand-Chambre, fit ſur ſa mort le Diſtique ſuivant :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, & oppreſſa pro libertate cadentem.

LOUIS DU TAILLIS. Il a écrit en proſe Françoiſe, une Epître Chrétienne, contenant une doctrine ſalutaire, pour apprendre à mépriſer le monde, &c. imprimée à Douay en Flandres, par Louis de Winde, l'an 1569.

LOUIS DU TRONCHAY, Sieur DE LA FORTERIE, fils de Baptiſte du Tronchay, Conſeiller du Roi au Mans, & frère puîné de Georges du Tronchay, ſieur de Balladé, (deſquels nous avons parlé ci-deſſus,) tous deux neveux de Gazal ou Gaſpard du Tronchay, Médecin à Renes, &c. Ledit Louis du Tronchay naquit en la ville & cité du Mans, l'an 1545. Il étoit l'un des plus doctes & plus ſçavants jeunes hommes de France, & des plus affectionnés aux lettres. Il n'entendoit parler d'aucun homme docte, qu'il ne deſirât d'entrer en ſa connoiſſance : il n'en connoiſſoit point de curieux d'avoir des Livres écrits à la main, qu'il ne les fréquentât, pour entrer en leur amitié, afin de les pouvoir voir, ou en tranſcrire quelque choſe : ſomme c'étoit le jeune homme de la plus grande eſpérance qui fut de ſon temps ; comme le pourroient témoigner avec moi, tous ceux qui l'ont connu, & j'ai fort grand regret de ne l'avoir oncques

onques pu hanter pour apprendre avec lui, mais il y a quatorze ou quinze ans qu'il fut tué s'étant abſenté de ſon pays pour la religion. Ce qui lui avoit été prédit par Jaques Viard dit la Fontaine, Aſtrologue & Mathématicien, demeurant à Gouiz, près Dureſtal en Anjou. Car il fut tué par aucuns ſoldats, au village nommé Thou, diſtant de la ville de la Charité, (près Sanſerre en Nivernois,) de quatre lieues ou environ : lequel lieu fut depuis brûlé par ceux de la religion réformée, en indignation du meurtre commis à l'endroit de ce jeune homme, qui s'y étoit tranſporté pour y voir quelque choſe de remarque, comme il étoit des plus curieux de ſon temps en toutes ſortes de gentilleſſes. Il étoit très-docte en Grec, & écrivoit bien en Latin, (comme nous dirons autre part;) & quant à ſes écrits François, encore qu'il n'y en ait point en lumière, ſi ai-je appris de George du Tronchay, ſieur de Balladé ſon frère aîné, qu'il avoit écrit une très-ample Hiſtoire des troubles de France, pour le fait de la religion, laquelle il avoit écrite ſelon la vérité. Elle fut perdue & dérobée lorſqu'il fut tué près ladite ville de la Charité, car il écrivoit ladite Hiſtoire ſelon les occurrences & les choſes qui ſe préſentoient pour en écrire. Il a compoſé pluſieurs Poëmes François, leſquels ne ſont encore en lumière. Il mourut l'an 1569, au grand regret de tous ſes amis, âgé de vingt-quatre ans.

LOUIS VINCENT, Angevin. Il a traduit de Latin en François, un Traité de l'excellence de la femme, ou de la louange du ſexe féminin, écrit par Henry Corneille Agripa, imprimé à Paris, l'an 1578, auquel temps il floriſſoit en ladite ville *.

* Le Traducteur de cet Ouvrage d'*Agrippa* s'appeloit Louis Vivant, & & non pas Louis Vincent.

LOUISE, ou ELOYS (Sœur), (ſelon le langage uſité de ſon temps,) Religieuſe profeſſe en l'Abbaye d'Argenteuil, près Paris, en l'an de ſalut 1130, & depuis Abbeſſe du Paraclit, &c.

Cette Dame étoit fort bien verſée ès Lettres ſacrées & prophanes, & écrivoit fort doctement en Latin & en François, comme il ſe voit par ſes Lettres ou Epîtres qu'elle envoyoit à Maître Pierre Abeylard, grand Théologien pour ſon temps, Religieux de l'Abbaye de S. Denis en France, (comme nous dirons parlant de lui.) Jean de Meun fait très-ample mention dudit Abeylard & de ſa concubine Eloys ou Loyſe. Qui en voudra voir amplement, liſe le Roman de la Roſe, compoſé par ledit Jean de Meun, ſurnommé Clopinel. Leſdites Epîtres ne ſont en lumière, Jean Moulinet en fait auſſi mention dans ſa traduction dudit Roman de vers en proſe Françoiſe [1].

[1] Héloïse, car c'eſt ainſi qu'on eſt en poſſeſſion d'écrire ſon nom, étoit née avec beaucoup d'eſprit. Elle demeuroit chez un Chanoine de Paris, ſon oncle maternel, qui, lui voyant de belles diſpoſitions pour les ſciences, accepta volontiers l'offre que Pierre Abélard, le plus fameux Docteur de ce temps-là, lui fit de la rendre habile, s'il vouloit bien le prendre chez lui en penſion, promettant de la lui payer à ſa mort. La vue d'Abélard étoit de faire ſa maîtreſſe de ſon écolière. Il y réuſſit, mais les ſuites en furent très-fâcheuſes pour lui & pour elle. L'Hiſtoire en eſt connue. Une cruelle néceſſité les obligea, quoique mariés, de ſe ſéparer. Il ſe fit Moine, elle Religieuſe. Abélard mourut Moine de Cluny, au Prieuré de S. Marcel, près Châlon-ſur-Saone, le 12 Avril 1142. Héloïſe ayant paſſé du Monaſtère d'Argenteuil, au Paraclet, maiſon fondée par Abélard dans le Diocèſe de Troyes, y gouverna une Communauté de filles, dont elle fut la première Abbeſſe. Elle voulut, lorſqu'elle ſeroit morte, ce qui arriva le 17 Mai 1163, être miſe dans le tombeau d'Abélard, dont, quand il fut mort, l'Abbé de Cluny lui accorda le corps, qu'elle fit enterrer au Paraclet. Ses Lettres, & celles d'Abélard, ont trouvé plus d'un Traducteur, mais point de fidèle *. (M. de la Monnoye).

* Nous n'ajouterons rien à ce détail des infortunes d'Héloïſe, ſi connues & tant chantées en toute langue & dans tous les temps, qu'un paſſage de Papire Maſſon, *Annal.* Lib. III, qui peut jeter un doute ſur la naiſſance d'Héloïſe..... *Joannes, Canonicus Pariſinus, Heloyſam naturalem filiam habebat, præſtanti ingenio formâque*... d'où l'on conclud qu'elle étoit fille, & non pas nièce du Chanoine qui la faiſoit élever, & dont le nom étoit Jean, & non Fulbert, comme on l'appelle ordinairement. Mais ce que dit à ce ſujet Papire Maſſon n'eſt fondé ſur aucun témoignage ſuffiſant pour faire rejeter l'opinion commune. *Voy.* le Dict. de Bayle, & la vie d'Héloïſe, écrite avec une judicieuſe critique dans le XIIe Tome de l'*Hiſt. Litt. de la France.*

LISET BENANCIO, (qui eſt un nom ſuppoſé comme il ſemble.) Il a écrit en proſe Françoiſe, la déclaration des abus que font les Apoticaires, imprimée à Tours, l'an 1553 *.

* On lit dans l'imprimé Lisset, & non pas Lisbt. Son Livre, qui fut réimprimé à Lyon, en 1557, *in*-12, fut traduit en Latin par Thomas Bertholin, ſous ce titre: *Liſeti Benancii Declaratio fraudum & errorum apud Pharmacopœos.* Francof. 1669, *in*-8°.

LOUP CAVIER (Frère), Religieux, Cordelier à Sens en Bourgongne, natif de ladite ville &c. Il a traduit de Latin en François, la Profeſſion Catholique de Sebaſtien Flach de Mansfeld', contenant vingt-deux raiſons pourquoi il a laiſſé le Lutheraniſme, pour devenir Catholique, imprimé à Paris par Antoine Houic, l'an 1576.

LUCAS GATELLUS, Poëte Provençal, l'an 1270. Il a écrit pluſieurs Poëſies non encore imprimées.

LUCAS DE GRIMAULD, natif dudit lieu de Grimauld en Provence, iſſu de parens nés à Genes en Italie. Il naquit l'an 1273 *. Il a écrit pluſieurs Chanſons & autres Poëſies en langue Provençale, à la louange de la Dame de Villeneufve en Provence; il a davantage écrit pluſieurs Comédies, pleines de malédictions & injures contre le Pape Boniface VIII. Elles ne ſont encore imprimées. Il ſe tua de ſes propres mains l'an 1308, âgé de trente-cinq ans **.

* Puiſqu'il étoit né en 1273, & qu'il mourut à trente-cinq ans, La Croix du Maine a raiſon de placer ſa mort à l'an 1308, & Oldoini s'eſt trompé dans ſon *Atheneum Liguſticum*, en rapportant cette mort à 1303. Le même Oldoini aſſure qu'il ne nous reſte aucun des vers de ce Poëte.

** Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 55. Le vrai nom de ce Poëte étoit Grimaldi.

LUCAS TREMBLAY, Pariſien, Profeſſeur ès Mathématiques à Paris, l'an 1584. Il a revu & recorrigé l'Art d'Arihmétique de Claude de Boiſſières, Dauphinois, imprimé à Paris; il a écrit pluſieurs Noëls ou Cantiques, ſur la Nativité de notre

Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimés l'an 1580, à Paris chez Jean de Laſtre.

LUCRECE DE MOREL, Damoiſelle Pariſienne, ſœur puînée de Camille de Morel, & encore de Diane de Morel, (deſquelles nous avons parlé ci-deſſus,) toutes trois filles de Jean de Morel, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné, & de Damoiſelle Antoinette de Loynes, (comme nous l'avons déclaré parlant des ſuſdites.) Cette Lucrece étoit très-docte en Grec & en Latin, & ſçavoit fort bien compoſer en l'une & l'autre langue, & en François auſſi. Ses écrits ne ſont encore en lumière. Elle mourut à Paris l'an 1580, le vingt-neuvième jour de Juin [1].

[1] Des trois filles de Jean de Morel & d'Antoinette de Loynes, *Camille* étoit l'aînée, *Diane* la ſeconde & *Lucrece* la troiſième. Les deux cadettes ne paſsèrent pas l'an 1581. Camille vivoit encore en 1584. (M DE LA MONNOYE).

L. BOSQUIER D'ALBENAS. Il a écrit quelques Livres touchant les Antiquités de Niſmes en Languedoc, non encore imprimés que je ſçache.

L. CONSTANT. Il a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire de Florus, touchant les geſtes des Romains, imprimée à Paris, chez la veuve de Lucas Breyer.

M A C.

MACÉ * OGIER, Prêtre, Maître de la Maiſon des Ardants, ſituée en la ville du Mans, &c. natif de la Champagne du Maine. Il eſt Auteur de la Carte, ou Deſcription Générale de tout le Pays & Comté du Maine, laquelle fut gravée en planches de cuivre par Jaques Androüet, Pariſien, ſurnommé du Cerceau, & imprimée au Mans l'an 1539, par Mathieu de Vaucelles & Alexandre Chouen, & encore l'an 1565, par ledit Vaucelles. Ce qui eſt contenu en ladite Carte a depuis été réduit en Livre, & imprimé par Hieroſme Olivier, l'an 1559, & auparavant chez Louis Gaingnot, l'an 1558, ſuivant les Mémoires qui furent trouvés en la Bibliothèque dudit Macé Ogier, après ſa mort. Il floriſſoit du temps de François I, l'an 1530.

* Macé eſt une corruption du mot Mathieu. L'Article ſuivant en eſt la preuve.

MACÉ VAUCELLES, Imprimeur & Libraire, demeurant au Mans, &c. Voy. ci-après Mathieu de Vaucelles, qui eſt le nom qu'il a retenu & mis en ſes écrits, comme nous dirons en ſon lieu, quand nous parlerons de ceux qui ont ce nom de Mathieu.

MACLOU DE LA HAYE, natif de Montreul en Picardie, Valet de Chambre du Roi Henry II, l'an 1553. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, deſquelles s'enſuivent les noms, Chant de la Paix, Chant d'amour, cinq Blaſons des cinq contentements en amour, Sonnets d'amour, vingt vœux des vingt beautés de ſon amie [1], Epigrammes & Stances, le tout imprimé en un volume, chez Eſtienne Grouleau, l'an 1553, à Paris.

[1] Il devoit être bien content de trouver juſqu'à vingt beautés dans ſa maîtreſſe. Gabriel de Minut n'en compte pas tant dans la belle Paule. Néviſan, Liv. II de ſa *Sylva Nuptialis*, n°. 93, cite un Livre François, *De la louange*

& beauté des Dames, où ſe trouve le dénombrement des trente qualités requiſes pour faire une beauté complette. J'ajoute aux autres curieuſes citations de Névizan le 56ᵉ Chap. du XIIIᵉ Liv. d'*Amadis*, & ce qu'en dit Brantome, Tom. I des *Dames Galantes*. (M. DE LA MONNOYE).

MADELENE DE L'AUBESPINE (Madame), fille de M. le Secrétaire de l'Aubeſpine [1], & femme de Meſſire Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, premier Secrétaire d'Etat, &c. (duquel nous ferons mention ci-après à la lettre N.) Cette Dame eſt ſi heureuſe à compoſer en proſe & en vers, & a l'eſprit & le jugement ſi rares, qu'elle attire un chacun à la contemplation de tant de vertus qui reluiſent en elle, leſquelles elle a comme par ſucceſſion de ceux deſquels elle a pris origine, & pour faire preuve de ce que j'ai dit touchant ſon ſçavoir & doctrine, j'alléguerai ſa Traduction des Epîtres d'Ovide, leſquelles elle n'a encore fait imprimer, non plus qu'une infinité de Poëmes de ſon invention, leſquels ſortiront en lumière quand il lui plaira. Elle florit cette année 1584 *.

[1] Elle étoit fille de Claude de l'Aubeſpine & de Jeanne Bochetel. Divers Auteurs, exactement cités dans Moréry, ont parlé de cette Dame avec éloge. Bertaud, Evêque de Séez, en a fait l'Epitaphe dans ſes Poëſies. Elle mourut à Villeroy au mois de Mai 1596. (M. DE LA MONNOYE).

* Elle avoit été mariée en 1562. Fauvelet du Tor ſe trompe dans ſon *Hiſtoire des Secrétaires d'Etat*, lorſqu'à la pag. 81, il nomme *Marie*, la mère de Madelaine de l'Aubeſpine. Elle ſe nommoit *Jeanne*, & cette erreur eſt d'autant moins excuſable, qu'il rapporte lui-même, pag. 14 du même Ouvrage, l'Epitaphe de Madelaine, où il eſt dit qu'elle étoit fille de Jeanne Bochetel. Cette Epitaphe nous apprend qu'elle réuniſſoit les charmes de la figure aux talens & aux agrémens de l'eſprit ; *Formâ, decoris venuſtate ſingulari . . . ſexum ingenio, judicio, liberalitate, animi magnitudine, tùm eruditione ſuperavit.* L'Epitaphe ſe voit dans une Chapelle de l'Egliſe de Magny, où cette femme célèbre eſt enterrée. On y lit qu'elle mourut le 17 Mai 1596, à cinquante ans moins quatre jours. Les Auteurs de l'*Hiſtoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne* ont donc mal calculé la date de ſa naiſſance, Tom. IV, pag. 641, quand ils l'ont placée au 13 Mai 1546, il falloit la placer au 21 Mai. Selon leur calcul elle avoit vécu cinquante ans plus quatre jours.

MADELENE CHEMERAUT, Dame Poictevine, parente de Meſdames des Roches de Poictiers, &c. J'ai entendu qu'elle

a un eſprit gentil & fort prompt à compoſer en vers & en proſe. Elle n'a encore fait imprimer aucuns de ſes Œuvres, mais il s'en voit quelques écrits à la main, & entre autres pluſieurs Sonnets. Elle florit à Poictiers, l'an 1584.

MAGDELENE DESCHAMPS, femme de M. le Contrôleur Servin, ſieur DE PINOSCHES, en Vandomois, & mère de Loys Servin de Pinoches, Avocat en Parlement, (duquel j'ai parlé ci-deſſus.) J'ai vu quelques Poëſies Françoiſes, Grecques & Latines, compoſées par ladite Dame, tant ſur la mort de François Balduin, (homme des plus renommés pour la Juriſprudence & l'Hiſtoire qu'autre de ſon temps,) mais elles ne ſont encore imprimées. J'en ai par devers moi quelques-unes de ſa façon ſur la mort du ſuſdit Balduin. Elle a recueilli pluſieurs Mémoires touchant la police de France, non imprimés. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres compoſitions Françoiſes, & quant à celles qu'elle a compoſées en Grec ou en Latin, j'en ferai mention autre part. Elle florit cette année 1584.

MAGDELEINE NEVEU, Dame DES ROCHES, en Poictou, mère de Catherine des Roches, toutes deux ſi doctes & ſi ſçavantes, que la France peut ſe vanter les ayant engendrées, d'avoir produit en elles les deux perles de tout le Poictou, qui eſt une région abondante en toutes choſes, & ſur-tout en perſonnes d'eſprit, entre leſquelles celles-ci doivent obtenir le premier rang pour leur ſçavoir. Ladite Magdeleine Neveu, a écrit pluſieurs Poëmes & autres Œuvres en proſe, leſquelles ont été imprimées à Paris, avec celles de ſa fille Catherine des Roches *. Caye Jules de Guerſens, (duquel nous avons ja parlé ci-deſſus) a fait imprimer une Tragédie Françoiſe, priſe du Grec de Xenophon, de laquelle le titre eſt *Panthée*, & proteſte en ſon Epître, miſe au devant d'icelle, qu'il n'en eſt l'Auteur mais qu'elle eſt de la façon de Meſdames des Roches de Poictiers. Je ne ſçai s'il eſt ainſi, ou bien s'il le faiſoit pour s'acquérir davantage l'amitié de Catherine, laquelle il prétendoit épouſer,

ſi elle eût voulu tant l'honorer. Ladite Tragédie a été imprimée à Poictiers, l'an 1571, chez les Bouchets, & ſe voit au devant d'icelle, un quadrain de ladite Dame des Roches Magdeleine Neveu. Elles ſont encore aujourd'hui vivantes, & floriſſent à Poictiers cette année 1584, & ne ceſſent de travailler pour ſe rendre immortelles en toutes ſortes dignes de perpétuelle gloire.

* Pâquier, *Recherches*, Liv. VII, pag. 703, Chap. 6, parlant des Poëtes qui parurent après le règne de Henri II, dit : « avec leſquels je ne douterai » d'ajouter mes Dames des Roches de Poitiers, mère & fille, & ſpécialle- » ment la fille, qui réluiſoit à bien eſcrire entre les Dames comme la Lune » entre les Eſtoiſes ». Catherine Neveu épouſa le Seigneur des Roches, qu'elle appelle dans l'Epitaphe qu'elle lui a faite *François Eboiſſard, Seigneur de la Villée*. Elle n'eut de ſon mariage que Catherine des Roches, qu'elle nourrit elle-même, & dont elle cultiva avec ſoin les heureuſes diſpoſitions. Elles moururent l'une & l'autre le même jour, de la peſte qui affligeoit la ville de Poitiers, en 1587. Leurs Ouvrages réunis, & qui forment deux Recueils ſous le titre de *Premières & ſecondes Œuvres*, ont toujours été imprimés enſemble. La dernière Edition de 1604 eſt la plus complette. Madame des Roches parle ainſi dans ſa première Ode du peu de liberté que les femmes ont de ſe livrer à l'étude :

Nos parens ont de louables coutumes
Pour nous tollir l'uſage de raiſon,
De nous tenir cloſes dans la maiſon,
Et nous donner le fuſeau pour la plume...

Il paroît que la mère & la fille n'eurent pas de prétention plus marquée dans leurs Ecrits que celle d'occuper agréablement leur loiſir. Voici ce qu'en dit Catherine des Roches dans un Sonnet adreſſé à ſes Ecrits :

Je ne penſay jamais que vous euſſiés de force
Pour forcer les efforts de l'oubli ni du tems ;
Auſſi je vous eſcry comme par paſſe-tems,
Fuyant d'oiſiveté la vicieuſe amorce.

On trouve parmi les Œuvres de Catherine des Roches deux Dialogues fort ſenſés, & qu'on liroit encore avec plaiſir, *ſur les avantages que les femmes peuvent retirer de l'étude*. La mère & la fille traduiſirent enſemble en vers François le Poëme de l'*Enlévement de Proſerpine*, par Claudien.

Les plus beaux eſprits de leur temps compoſèrent à l'envi des vers Grecs, Latins, François, Italiens & Eſpagnols ſur une puce qui fut apperçue ſur le ſein

ſein de Catherine des Roches, aux grands jours de Poitiers, tenus en 1579; Ils forment un Recueil imprimé en 1583, *in*-4°.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 256, & Tom. XIV, pag. 263.

MADELON JARRY, Sieur DE WRIGNY au Maine, Gentilhomme fort docte, grand Poëte Latin & François, Hiſtorien & Orateur. Il a écrit & compoſé l'Hiſtoire de France, ou de l'origine des François, laquelle il a intitulée, *Des Faicts des François*. Elle n'eſt encore imprimée. Je deſirerois que ceux (entre les mains deſquels elle ſera parvenue) la feiſſent imprimer: car je crois qu'elle ſera pleine de belles & doctes recherches; (comme je peux juger par quelque fragment d'icelle, lequel j'ai écrit de ſa main, contenant deux ou trois feuilles de minute;) mais ce que j'en ai, n'eſt que le brouillart de ſa copie; il a davantage écrit en Poëſie Latine & depuis traduit en vers François, pluſieurs Cantiques ou Noëls, Sonnets, Epitaphes, Epigrammes & autres ſemblables choſes, leſquelles ne ſont en lumière. Il mourut en ſa Terre de Wrigny, près la ville de Sablé au Maine, l'an 1573, âgé d'un quarante ans.

MAMERT PATISSON, Imprimeur & Libraire à Paris, homme fort docte en Grec & en Latin, & en François auſſi. Je n'ai encore point vu de ſes écrits mis en lumière, ſi peux-je bien aſſurer que quand il voudra il en pourra faire imprimer de ſon invention, d'auſſi beaux & doctes, comme ceux qu'il imprime d'ordinaire; en quoi il eſt à louer grandement pour le profit qu'il fait au public, touchant les beaux livres qu'il imprime tous les jours; car il ne choiſit que de bonnes copies, & compoſées par hommes doctes, leſquelles il imprime fort correctes, de beaux caractères, ſur bon papier & de belle marge, qui ſont toutes les perfections de l'Imprimerie; en quoi il ne dégénère de Meſſieurs les Eſtiennes, en la maiſon deſquels il a pris alliance, ayant épouſé la veuve du fils de Robert Eſtienne, père de Henry, &c. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Ménage, Chap. 91 du Tom. I de ſon *Anti-Baillet*, a recueilli de divers

Auteurs tout ce qu'il a trouvé qui pouvoit faire le plus d'honneur à la mémoire de Patiſſon. Comme il n'a pourtant point fixé le temps de la mort de cet habile Imprimeur, j'ajouterai ici que ce fut l'an 1600. La preuve s'en tire d'une lettre de Caſaubon, du 23 Juillet 1602, de laquelle j'ai rapporté les termes ſur le Tom. I de Baillet, Art. 17. (M. DE LA MONNOYE).

MARC-ANTOINE DE MURET, natif de la ville de Limoges, en la Gaule Guiennoiſe [1], appelée des Latins Aquitaine, qui eſt auſſi le pays de Jean d'Aurat, Poëte du Roi, & de pluſieurs autres ſçavants hommes, entre leſquels je nommerai pour ceux de notre temps Jean de Maumont, Simeon du Bois, dit *Boſius*, Martial Roger, Jean Jolivet, Chorographe, Michel Nigonius, Orateur, & J. C. lequel étoit tant admirable pour ſa divine mémoire, Antoine Valet, Docteur en Médecine, Joachim du Challard, Meſſieurs de Selue, dont l'un fut Evêque de la Vaur, Chreſtoſſe de Roffignac, Préſident de Bordeaux, Martial Maſurier, Docteur en Théologie, & Chanoine de Notre-Dame à Paris, l'an 1540, &c. Jean de Sallignac, Maledent, Betoland, la Garde, Maſſiot, Maillard, de la Barde, le Roy, Beaubrueil, Blanchon, Antoine de Lauets, & autres en nombre infini, deſquels je ferai mention autre part, ſans parler ici des anciens, comme d'un Proſper Aquitanus, Bernardus Guidonis, lequel floriſſoit en l'an de ſalut 1300. taiſant ici dix-ſept Papes de cette nation, qui tous ont été hommes doctes, deſquels nous nous réſervons d'écrire en autre lieu plus à propos. Or pour revenir, (après cette longue digreſſion,) à parler du ſuſdit M. A. de Muret, nous dirons qu'il eſt eſtimé l'un des plus doctes ès-Langues, & des plus éloquents Orateurs de notre temps, outre ce qu'il eſt bien verſé en tous arts, toutes profeſſions & diſciplines, deſquelles il a fait ſuffiſante preuve par ſes lectures publiques : mais étant du jourd'hui Prêtre & Citoyen de Rome, (qui n'eſt pas un petit honneur, car cela n'eſt donné qu'à ceux qui méritent beaucoup, comme auparavant lui, avoit été Chreſtoſle de Longueil dit *Longolius*, & de récente mémoire Hubertus Goltzius, ſi excellent rechercheur de l'antiquité,) il ſe contente de verſer ès ſçiences plus propres à

ſa profeſſion. Dès ſes plus jeunes ans il a écrit quelques Chanſons ſpirituelles, miſes en muſique par Goudimel, & imprimées à Paris & autres lieux. Il a écrit de fort doctes & bien laborieux Commentaires ſur les Amours de Pierre de Ronſard, leſquels ont été imprimés à Paris, par diverſes fois chez Gabriel Buon, & encore cette année 1584, *in-fol.* ou bien en grande marge; il a écrit pluſieurs Oraiſons Latines, prononcées par lui à Rome devant les Papes & tout leur Conſiſtoire ou Aſſemblée de Cardinaux, leſquelles ont été faites Françoiſes, ſoit par lui ou autres, & enfin imprimées à Paris, à Lyon, à Rouen & autres lieux, & entre autres celles pour Antoine & Jeanne, Roi & Roine de Navarre, & celle pour Antoine de Bourbon Roi de Navarre & Jeanne d'Albreth, Roine & Princeſſe de Bearn, prononcées à Rome, l'an 1560. Il a écrit & compoſé pluſieurs autres Livres en notre langue, deſquels je n'ai pas connoiſſance: quant à ſes compoſitions Latines ſoit en vers ou en proſe, nous en ferons mention dans notre Bibliothèque Latine, laquelle contiendra les vies & compoſitions Latines de tous hommes de la Nation Gauloiſe ou Françoiſe, ſans faire mention des Etrangers, deſquels le nombre eſt de cinq ou ſix mille, ſi je veux y comprendre ceux de la Gaule Belgique ou Baſſe Almagne, &c. Je dirai encore ceci (avant que finir ce propos de M. Muret,) que il s'en eſt trouvé pluſieurs qui l'ont calomnié, & ont mis des Epîtres en ſon nom pleines d'injures, leſquelles intéreſſoient beaucoup ſon honneur, & dont il ne fut jamais Auteur, comme il l'a proteſté en la dernière édition de ſeſdites Epîtres [2]. Et pour montrer qu'il eſt exempt de ce que l'on lui met aſſus, je veux bien ici employer ſon anagramme ou nom tourné, qui eſt tel *Marc Antoine de Muret. Nature droit m'a mené.* Et vous voyez en cela que le proverbe eſt vrai, qui dit ainſi:

Conveniunt rebus nomina ſæpè ſuis,

qui eſt à dire en François:

Les noms le plus ſouvent à leurs effets reſſemblent.

Il florit à Rome cette année 1584, encore que pluſieurs ayent

fait courir le bruit qu'il fût mort, non ſans s'étudier à perpétuer ſa mémoire par tous louables & vertueux offices.

[1] On l'a originairement nommé DE MURET, par rapport au nom du Village où il naquit dans le Limoſin; mais il y a long-temps qu'on ne dit plus que MURET. On ſait qu'il mourut à Rome, âgé à peu-près de ſoixante ans, le 4 Juin 1585. (Il étoit né dans le Bourg de Muret le 12 Avril 1526, ainſi il n'avoit que cinquante-neuf ans, un mois & vingt-deux jours.).... (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les Epîtres injurieuſes à Muret, déſignées par La Croix du Maine, ſur la fin de cet article, ſe trouvent au IIIe. Liv. des *Epiſtolæ clarorum virorum*, recueillies par Michel Brutus, & imprimées à Lyon *in*-8°. chez Antoine Gryphe 1561. Parmi ces Epîtres il y en a onze de Muret à Lambin, & quatre de Lambin à Muret. Celui-ci auroit ſouhaité que ces Lettres n'euſſent point paru, à cauſe de l'idée qu'elles donnoient de certaines choſes déſagréables qui lui étoient arrivées à Toulouſe, & même des bruits fâcheux de même nature, qui avoient couru contre lui, pendant qu'il étoit à Padoue. De plus la dernière lettre de Lambin, datée de Lucques le premier d'Août 1559, étoit d'un bout à l'autre une invective contre Muret, qu'il prétendoit s'être approprié diverſes Remarques ſur Horace, que lui *Lambin* lui avoit communiquées. Il finiſſoit par le railler ſur le XXIe. Chap. du VIIIe. Liv. de ſes *Diverſes Leçons*, où il eſt dit que les femmes ſçavantes ſont d'ordinaire impudiques; lui remontrant combien il étoit dangereux d'irriter ce ſexe vindicatif, & que l'exemple d'Orphée auroit dû lui faire peur. Muret ulcéré ne voulut plus avoir de commerce avec Lambin, & prit le parti de déſavouer les onze Lettres qu'il lui avoit écrites, proteſtant qu'elles étoient de celui qui les lui avoit ſuppoſées. Lorſqu'il vint cependant de Rome à Paris en 1561, avec le Cardinal d'Eſt ſon patron, il ne laiſſa pas d'y voir Lambin; & ſi l'on s'en tient, à ce que dix-huit mois après, il en écrivit à Nicot, ce fut dans cette entrevue que Lambin la larme à l'œil, en préſence de Turnèbe & de Dorat, lui demanda pardon de ſon offenſe. De ces deux témoins, l'un qui eſt *Turnèbe*, étoit mort il y avoit quatorze ans; l'autre qui eſt *Dorat*, étoit ſon compatriote & ſon parent. Lambin de ſon côté, n'a témoigné dans ſes écrits, aucune aigreur contre Muret. Bien loin de-là, en 1563, il lui dédia comme à un de ſes meilleurs amis, le IVe Liv. de ſes *Commentaires ſur Lucrèce*. Muret au contraire, de retour à Rome, ſe répandit en injures contre Lambin, que dans ſes Lettres à Giſanius il traite de *perfide & d'impoſteur*. Enfin l'an 1579, lorſqu'il forma le deſſein de faire imprimer ſes Lettres & de les dédier à Nicot, il prit cette occaſion de parler de la malice qu'avoit eu un ſavant qu'il ne nomme point, de lui ſuppoſer des Lettres dont il étoit lui-même l'Auteur. En effet, ce qui eſt remarquable, il n'a fait entrer dans la Collection qu'il a dédiée à Nicot, aucune des onze Lettres dont j'ai parlé, quoiqu'elles ſoient très-certainement de lui. Mais ce qui n'eſt guère moins remarquable, c'eſt

qu'en cette même année 1579, elles furent réimprimées ſous ſon nom *in*-16. à Paris, dans le temps qu'à Rome, il les déſavouoit ſi hautement. (*idem*).

Muret fut Profeſſeur de Troiſième au Collége du Cardinal le Moine, où Turnèbe profeſſoit la Rhétorique, & Buchanan la ſeconde. Quels Savans réunis dans un même Collége & combien les choſes ont changé? On a prétendu qu'alors, ſur l'imputation d'une habitude vicieuſe & contre nature, il fut pourſuivi, mis en priſon au Châtelet, d'où il fut renvoyé, faute de preuves ſuffiſantes. Il quitta Paris & ſe retira à Toulouſe, où il ſe fit Répétiteur en Droit. La même accuſation renouvelée, le força encore de s'enfuir, ſur l'avis que lui donna un Conſeiller au Parlement, par ce vers de Virgile:

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.

De-là il vint à Padoue, où l'on prétend qu'il fut encore inquiété pour le même fait; il paſſa à Veniſe, où il tomba malade, & ce fut alors qu'il fit cette belle réponſe qui engagea les Médecins à avoir un ſoin particulier de ſa ſanté. Voy. le *Naudæana*, pag. 41, & les Additions pag. 169. Bèze, *Hiſt. Eccl.* Liv. IV. pag. 554, a donné autant de poids qu'il a pu à ces accuſations, & cela n'eſt pas étonnant. Muret fit à Rome une Harangue pour juſtifier le Maſſacre de la S. Barthelemi, & y vivoit penſionné de la Ligue, & ſoutenoit ce parti par ſes écrits: il étoit tout naturel que les Huguenots le regardaſſent comme leur ennemi, & fiſſent valoir toutes les circonſtances qui pouvoient le rendre odieux. On s'accorde cependant à dire que ſa conduite fut irréprochable à Rome. Le Cardinal Hippolite d'Eſt, avec lequel il fit un voyage en France en 1572, le protégea conſtamment & lui fit beaucoup de bien; il avoit profeſſé à Rome dès 1563 le Droit, la Philoſophie & l'Hiſtoire, & neuf ans avant ſa mort, il y fut ordonné Prêtre, ce qui prouve que ſes mœurs étoient alors plus pures, ſi Bèze & Scaliger ont eu quelque raiſon dans les crimes honteux qu'ils lui ont imputés — Il y a des choſes curieuſes dans ſes *Variæ Lectiones*: Liv. XVI. Ch. 4. il y fait la critique de la ſévérité du Pape Pie V, qui cependant a été canoniſé: ce chapitre eſt beau.— Son *Jugement ſur Suétone*, (*Orat. XVII. de Tacito*) eſt ridicule & ſent la bigotterie: il décrie cet Auteur à cauſe des détails obſcènes qui s'y trouvent. Nous ſerions bien obligés à tous les Hiſtoriens, s'ils nous donnoient des anecdotes ſur les perſonnes dont ils parlent, auſſi curieuſes que celles qu'on trouve dans *Suétone*, & qui caractériſent mieux, que les actions d'éclat connues de tout le monde— Un Poëte Allemand, nommé Lambertus, fit des vers contre lui, ſur ce qu'il avoit dit, qu'il voudroit avoir été damné un mois, & avoir fait les *Géorgiques*.— Il eſt cenſuré, ſans être nommé, comme Commentateur de Ronſard par Verville, *Palais des Curieux*, pag. 502. » Le Commentateur » devroit y prendre garde, mais il écrit beaucoup de choſes qu'il n'entend » pas.— On trouve pluſieurs particularités ſur lui dans *l'Anti-Baillet*, Part. I, » Paragr. 23, avec les notes de la Monnoie, & dans le *Ménagiana*, Tom. III, » pag. 132.—Baluze Limoſin comme Muret, dit, dans une lettre à Sorbiere

» écrite de Fontainebleau en 1661 ». *Si Batavi tui velint, novam operum illius (Mureti) editionem procurare, lubens ſubminiſtrabo cuncta ejus volumina quæ apud me ſunt, ſcis autem eſſe plura.*— (La dernière édition des Œuvres de Muret & la plus complette eſt celle de Verone 1727 & 1730, en cinq vol. *in*-8°. On y trouve beaucoup de ſcience, de goût, de critique, une connoiſſance parfaite de la langue Latine, une élocution pure. Muret étoit grand verſificateur, mais il avoit peu de ce génie & de cet enthouſiaſme qui font & conſtituent le Poëte & l'Orateur.) Il a peu fait de vers François, on connoît de lui un Sonnet en cette langue, au devant de la *Médée* de Jean de la Péruſe, & quelques vers pour le Roman de Dom Florès, du ſieur des Eſſars. (M. Falconet).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVII. On y trouvera beaucoup de détails curieux ſur la vie de ce Savant. Il fournit un exemple bien ſingulier de ces doubles réputations qui ſemblent inexplicables. D'un côté on lui imputoit le livre fameux *des Trois Impoſteurs*, *l'Aloyſia Sigæa*; & ce qui eſt plus fort que ces calomnies, on le brûloit à Toulouſe en effigie en 1554, *comme Huguenot & Sodomite*, ainſi que le portent les Regiſtres de Toulouſe. D'un autre côté, on le cite comme un *dévot, grand partiſan de la Ligue, & ſi pénétré de zèle lorſqu'il fut Prêtre, que neuf ou dix ans avant ſa mort, il pleuroit toujours en diſant la Meſſe.* (Borboniana, page 253.)

MARC CLAUDE DE BUTET, Gentilhomme Savoiſien, très-excellent Poëte & bien aimé de ſon Alteſſe, ſoit pour les Mathématiques ou autres diſciplines, eſquelles il eſt fort bien verſé. Il a écrit une Ode de la paix, imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1559 *. Le premier & ſecond Livres de ſes vers François, enſemble l'Amalthée, imprimés à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1561; le troiſième Livre de ſes vers François, auquel il loue la vertu des plus illuſtres perſonnes de ſon pays. Il n'eſt encore imprimé; il a écrit quelques Poëmes contre Berthelemy Aneau de Bourges, &c. l'Hiſtoire de Job, écrite en vers François, non encore imprimée; la Maiſon Ruinée, non imprimée; Epithalame ou Noſſes de Philibert Emanuel, Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France, Ducheſſe de Berry, ſœur unique du Roi, imprimé à Paris l'an 1559, chez Robert Eſtienne. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits Latins ou François, pour n'avoir jamais eu ce bien de le voir ou connoître. Il florit en Savoye cette année 1584.

* M. C. de Butet étoit un Gentilhomme de Savoie, dont la famille vivoit

avec honneur à Chamberry, & s'étoit distinguée par les armes. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Ses talens le firent connoître du Cardinal de Charillon, qui le présenta à Marguerite de France, qui épousa Emmanuel Philibert, Duc de Savoie. Il suffisoit alors d'avoir des idées extraordinaires pour se faire une réputation; il essaya le premier, de faire des vers François mesurés, comme ceux des Grecs & des Latins, & d'y conserver la rime. » Le premier, dit Pâquier, *Recherc.* Tom I, Liv. VII, Chap. XI, p. 733, fut » Claude de Butet, dans ses *Œuvres Poëtiques*, mais avec un assez malheu- » reux succès. « Cependant il en tira gloire dans la fuite de sa vie, comme d'une invention nouvelle qui lui étoit due. On n'a point de Recueil complet de ses Poëfies, quoiqu'il ait passé sa vie à faire des vers, toujours amoureux, jamais heureux, & toujours devant mourir d'amour, ainsi que le doit un Poëte passionné. Il fit en conséquence son épitaphe, qu'il adresse à un de ses amis, dans un Sonnet, & qui selon ses termes, ne devoit contenir que ce triste écriteau :

Ci dedans est l'amant qui sacra sa jeunesse
Aux Neuf-Sœurs, & aima une demi-Déesse,
Bien digne d'être aimé d'un amour aussi fort :
Par ses vers il la fit ici bas immortelle,
Ecrivant ses beautés; toutefois la cruelle,
Ha, trop ingratement! lui a donné la mort.

Voyez les Recherches de Pâquier, *ibi sup.* & la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tom. XII. pag. 353.

MARC DU VAL, Peintre du Roi*, (surnommé BERTIN, à cause de son beau-père qui s'appelloit de ce nom.) Il naquit ès Fauxbourgs de S. Vincent près la ville du Mans, & c'étoit l'un des plus excellents de notre temps pour le crayon, & pour le burin, ou gravure en taille douce, & encore pour la peinture en huile. Il étoit surnommé le Sourd, de par son maître le Roi Charles IX, d'autant qu'il avoit l'ouie sourde. Il a fait imprimer plusieurs visages des Rois & Roines, Princes, Princesses & grands Seigneurs de France, lesquels il avoit lui-même gravés & faits en taille douce, & se délibéroit (si la mort ne l'eût si-tôt surpris) de faire un juste volume des visages de tous les Rois & Roines de France, & autres Seigneurs de marque. Il mourut à Paris le treizième jour de Septembre, l'an 1581, sur les onze heures du soir, qui étoit l'heure qu'il avoit prédit : sa femme s'appelloit Catherine le Jolly, sa demeure étoit à Paris en la rue

de Grenelle, &c. Ce que je dy tout amplement pour l'amour du pays, car il étoit du Maine, & ferai toujours cas de ſes ſemblables. J'oubliois à dire qu'il ſe voit de ſa façon pluſieurs Groteſques & autres peintures en taille-douce, leſquelles ont été imprimées. Il a laiſſé après ſa mort une ſienne fille nommée Eliſabeth du Val, Pariſienne, fort excellente pour le crayon & encore pour autres choſes requiſes à la portraicture.

* Félibien n'en a pas parlé, & je ne trouve ſon nom dans aucune autre Hiſtoire des Peintres.

MARGUERIN DE LA BIGNE, Seigneur de Lambougne, Gentilhomme natif de Bayeux en Normandie, (iſſu de par ſa mère de la maiſon des Barons d'Ingrande en Anjou, ſurnommés du Parc,) Docteur en Théologie à Paris; premièrement Chanoine en l'Egliſe de Bayeux, & Maître d'Ecole ou Docteur Scholaſtiq en ladite Egliſe, l'an 1580, & depuis grand Doyen en l'Egliſe du Mans, après la mort de François du Parc, ſon oncle maternel. Ce Seigneur de la Bigne, eſt fort docte en pluſieurs Arts & Sciences, & ſur-tout en la Théologie, qui eſt ſa principale profeſſion. Il a compoſé pluſieurs Livres en Latin, leſquels ont été imprimés à Paris, chez Michel Sonnius, l'an 1580, & entre autres ſa Bibliothèque des Théologiens Grecs & Latins, & autres Œuvres dont je ferai mention autre part. Il a prononcé pluſieurs Harangues très-doctes en notre langue Françoiſe, & a fait pluſieurs Prédications, ou Sermons, tant en l'Egliſe du Mans qu'en autres lieux, leſquels ne ſont encore en lumière. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'un trente-ſept ou trente-huit ans. Il fut député par Meſſieurs du Clergé de Normandie, pour aller aux Etats de Blois, l'an 1576 [1].

[1] On ne ſait guère autre choſe de Marguerin de la Bigne, que ce qu'en remarque ici La Croix du Maine. Tout ce qu'y ajoute M. Huet, pag. 416 de ſes *Origines de Caën*, c'eſt qu'en 1591, Marguerin de la Bigne harangua François de Bourbon, Duc de Montpenſier, qui en qualité de Gouverneur de Normandie, préſidoit cette année-là aux Etats tenus à Caën. (Nous ajouterons qu'il fut député aux Etats de Blois en 1576 & qu'il s'y fit beaucoup d'honneur; qu'il a entrepris le premier de donner une *Bibliothèque complette*

des

des Pères, dont il publia la première édition en 1575, en huit vol. *in-fol.* & un neuvième Tome en 1579, ouvrage qui a été porté depuis à vingt-sept vol. *in-fol.* Lyon 1677.) Le même donna une édition d'*Isidore de Seville*, *in-fol.* 1580. (M. DE LA MONNOYE.)

MARGUERITE D'AUSTRICHE, appelée par aucuns MARGUERITE DE FLANDRES, fille unique de l'Empereur Maximilien, &c. femme de Philebert, Duc de Savoye. Elle a écrit tant en proſe qu'en vers François, pluſieurs Œuvres, & entre autres le Diſcours de ſes infortunes, & de ſa vie. Jean le Maire de Belges a écrit un Livre de ſes louanges, lequel il a intitulé *La Coronne Marguaritique*, imprimé l'an 1549, à Lyon chez Jean de Tournes. Elle mourut l'an 1532. Cette Dame avoit été premièrement accordée par mariage au défunt Roi de France Charles VIII, & depuis fut mariée au Duc de Savoye ſuſdit. Elle a compoſé un plaiſant Epitaphe d'elle-même qui eſt tel [1].

Cy giſt Margot, la gente Damoiſelle,
Qu'a deux mariz, & encore eſt pucelle *.

[1] M. de Fontenelle dans ſes *Dialogues des Morts*, a plaiſanté fort ingénieuſement ſur l'épitaphe que ſe fit Marguerite d'Autriche. Jean le Maire eſt le premier qui ait rapporté ces deux vers, c'eſt dans ſa *Couronne Marguaritique*. Agrippa les a depuis rapportés dans l'Oraiſon Funèbre de cette Princeſſe, mais d'une manière qui les a gâtés. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine ne rapporte pas fidélement cette Epitaphe. La voici :

Cy giſt Margot la gente Damoiſelle,
Qu'eut deux maris, & ſi mourut pucelle.

Elle fut d'abord fiancée au Dauphin, qui depuis, Roi, (Charles VIII) la renvoya pour épouſer Anne de Bretagne, en 1491 : enſuite en 1497, à Jean, Infant d'Eſpagne, & ce fut dans la tempête, qui s'éleva comme elle paſſoit des Pays-Bas en Eſpagne, qu'elle fit ſon Epitaphe : l'Infant mourut peu après. En 1501 elle épouſa Philibert le Beau, Duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans : il mourut en 1504, & Marguerite d'Autriche mourut à Malines, le 1er Décembre 1530, âgée de cinquante ans, étant Gouvernante des Pays-Bas, qu'elle avoit conduit avec autant de prudence, que de ſageſſe. Elle étoit née le 10 Janvier 1480.

MARGUERITE DE CAMBIS, Damoiſelle Françoiſe,

femme de M. le Baron d'Aigremont en Languedoc. Elle a traduit d'Italien en François, le Traité de Jean-Georges Triſſin, contenant le moyen que doit tenir la femme veuve, & comme elle ſe doit porter en viduité, imprimé à Lyon chez Guillaume de Rouville, l'an 1555, ou environ.

MARGUERITE DE FRANCE, Royne de Navarre, fille de Henry II du nom, & ſœur de Charles IX & Henry III, à préſent Roi de France, &c. [1]. Si j'ai mis cette Dame & très-illuſtre Princeſſe, après les autres de ce nom de Marguerite, ç'a été pour obſerver l'ordre alphabétiq, ou d'A, B, C, lequel je me ſuis propoſé de ſuivre en ce Recueil d'hommes & femmes illuſtres, afin d'éviter tout ſoupçon de flatterie, & pour ne fâcher aucuns. Que s'il m'eût été permis d'uſer en ceci de ma volonté, j'euſſe mis cette Dame au premier rang : car ſi je ne veux demeurer ingrat de tant de faveur qu'il a plu à ſa Majeſté de me porter, (ſans lui avoir jamais fait ſervice aucun, & ſans avoir eu ce bien que d'être au nombre de ſes domeſtiques, & ſerviteurs ordinaires : ou bien pour ne lui avoir jamais donné occaſion d'uſer d'une ſi grande courtoiſie en mon endroit.) il faut que je confeſſe qu'elle m'a tant honoré de ſa bonté accoutumée, que d'avoir voulu prendre la peine de faire entendre mes deſſeins & projets au Roi de France très-Chrétien Henry III, ſon frère, & les lui recommander ſur tout, afin que cela le rendit de plus en plus renommé par l'Univers, & pour emporter le bruit d'être un Prince qui eût plus avancé les Lettres, que pas un de ſes devanciers Rois de France & autres : en quoi il y a une rencontre très-mémorable en ceci. Car une de même nom & ſurnom, de même lignée, toutes deux Roines de Navarre, ſœurs des Rois de France, & toutes deux aimants les Lettres, ſçavoir eſt Madame Marguerite de France ou de Valois, Royne de Navarre, ſœur du Roi François I, père des Lettres, avoit été cauſe que Jules Camile Italien, entra en la faveur & connoiſſance dudit Roi François, & cette Dame ſuſdite a pris toutes les peines qu'il lui a été poſſible, de faire entendre au Roi ſon frère

(mon Prince souverain) tous mes desseins, en intention qu'il les acceptât, tant elle desiroit de voir croître l'honneur du Roi, & qu'il ne cédât en rien à celui de son grand père, le Roi François I, duquel la renommée ne périra jamais, tant que les Lettres & Sciences auront cours & durée : desquelles choses je ferai plus ample mention autre part. Mais pour dire un mot de ce Jules Camile, je veux que l'on sçache qu'il n'a écrit qu'une cabale pour la mémoire, c'est-à-dire, une science particuliere, & comme baillée de main en main, pour apprendre à retenir beaucoup de choses desquelles on desireroit avoir connoissance, & que l'Idée de son Théâtre, imprimée en Latin & en Langue Italienne, n'est pas semblable aux desseins & projets que j'ai présentés au Roi. Car je montre par effets & par Livres, que je mets fin à mes entrepriſes; jusques à là que d'en avoir écrit & recueilli sept ou huit cent volumes de Mémoires sur toutes choses, traitans de tous arts, toutes matières, toutes langues, & toutes disciplines, voire jusques à n'avoir rien obmis de ce qui appartient aux Arts Méchaniques, & pour dire en un mot, n'ayant laissé chose aucune, de laquelle les hommes puissent avoir connoissance, dont je n'aye traité en ce grand nombre de volumes, contenant plus de trente-mille cayers ou chapitres, comme j'ai dit ci-devant parlant de moi, & de mes écrits, mais pour ne vouloir pas trop étendre mon discours, j'advertirai ceux qui auront volonté de voir ces choses plus amplement, d'avoir recours à ce que j'ai écrit bien au long sur la fin de cette Bibliothèque Françoise, auquel lieu j'ai parlé amplement dudit Camille, & de sa vie [2]. Mais pour revenir à parler de la très-illustre Royne de Navarre, j'oserai assurer, (sans que les faveurs & bienfaits que j'ai reçus de sa Majesté, soient causes de me le faire ainsi laisser par écrits,) qu'elle est ornée d'un tel & si divin esprit, & qu'elle est si docte & tant éloquente, qu'elle ne cède en rien, mais surpasse toutes celles, qui sont en réputation d'être bien nourries aux Lettres : & ce qui est le plus à admirer en ceci, c'est qu'elle a plus de science née avec elle, que par acqui-

ſition ou induſtrie. Elle florit cette année 1584, & prie Dieu vouloir lui donner ſa grace.

[1] Elle naquit le 14 Mai 1552, & mourut le 27 Mars 1615, âgée de ſoixante-trois ans. Ses Mémoires imprimés pour la première fois l'an 1628, parurent ſi bien écrits à Pelliſſon, lorſqu'ils lui tombèrent entre les mains que, pag. 308 de la ſeconde édition de ſon *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, il rémoigne les avoir lus d'un bout à l'autre, juſqu'à deux fois en une ſeule nuit. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce que dit La Croix du Maine ſur la fin de cet article, touchant les beaux projets de Jules Camille & les ſiens, doit faire rire. Ils n'ont eu nulle ſuite, ni les uns, ni les autres. Encore Jules Camille eut-il l'adreſſe de ſe faire donner par François I, cinq cens écus d'or, & même ſix cens, ſuivant Girolamo Muzio, feuillet 52 de ſes *Lettres*; au lieu que le pauvre La Croix du Maine, qui attendoit juſqu'à vingt-mille écus d'Henri III, n'en tira quoi que ce ſoit. Bien loin au reſte qu'à la fin de ſa *Bibliothèque* il ait parlé amplement de Jules Camille, comme il le promet, il n'en a pas dit un ſeul mot. Dolet s'eſt contenté de le déſigner dans la treizième de ſes *Epîtres*, & en deux endroits de ſes *Poëſies*, où il le traite de *hableur & d'ignorant*. *Gilbert Couſin* ne lui dit pas de ſi groſſes injures, dans une lettre, où il parle de lui aſſez au long, écrite de Padoue à Guillaume de Poupet, 1558 *. (*idem*).

* La vie & les aventures de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſont trop connues pour que nous nous arrêtions à en parler; nous dirons ſeulement que cette bonne & aimable Princeſſe ſut vécut à tous les enfans de Henri II & de Carherine de Médicis, & mourut, comme toute cette dernière branche des Valois, ſans poſtériré. Elle aima les gens de lettres, qu'elle favoriſa, fit quelques Poëſies aſſez bonnes, & des Mémoires curieux, qui ſont une preuve ſans replique de ſon talent pour écrire... Auger de Mauléon, ſieur de Granier, a été l'Editeur de ces Mémoires, qui ſont adreſſés, non à Charles de Vivonne, Baron de la Chataigneraye, comme le prétend Auger de Mauléon, mais à Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, qui a fait, dans ſes *Femmes illuſtres*, la vie de la Reine Marguerite. La meilleure Edition de ces Mémoires eſt celle de Liège, publiée par les ſoins de M. Godefroy. Voy. les *Mélanges Hiſtoriques* de Colomiès.

MARGUERITE DE VALOIS, Roine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon & de Berry, native d'Angouleſme près Coignac, au Pays de Xaintonge, ſœur de François de Valois premier du nom Roi de France, tous deux enfans de Charles, Comte d'Angouleſme, &c. Elle étoit femme de Henry d'Albret, Roi de Navarre *. Cette Dame étoit très-bien verſée en la

Poëſie Françoiſe, comme elle a montré par ſon Livre intitulé la Marguerite des Marguerites, imprimé à Lyon & à Paris, contenant pluſieurs Comédies, & autres Poëſies tant ſaintes que prophanes. Le Miroir de l'ame pécheresſe; le Triomphe de l'Agneau; pluſieurs Comédies, Odes & Oraiſons écrites en vers François, comme témoigne Charles de Sainte Marthe, (oncle de Scevole,) en ſon Oraiſon Funèbre ſur le trépas de ladite Dame. Elle a traduit de Latin en vers François la Fable des Faunes & Nymphes de Diane, converties en Saules, écrite en vers Latins par Jaques de Sannazar, très-docte Poëte Italien, laquelle il intitule *Salices* **, comme témoigne Jean-Jaques de Meſmes, en ſon Epithalame ſur les Nopces de M. Malaſiſe & de Roiſſy, Meſſire Henry de Meſmes, &c. L'Heptameron ou ſept journées de la Royne de Navarre, qui eſt un Livre plein de diverſes Hiſtoires, la plûpart fabuleuſes, à l'imitation de Jean Bocace, Florentin. Ce Livre a été remis en ſon vrai ordre par Claude Gruget, Pariſien, & l'a intitulé l'Heptameron, ou Hiſtoire des Amants fortunés, des nouvelles de très-illuſtre & très-excellente Princeſſe Marguerite de Valois, Royne de Navarre, &c. imprimé à Paris chez Gilles Robinot, l'an 1567. Je ne ſçai ſi ladite Princeſſe a compoſé ledit Livre, d'autant qu'il eſt plein de propos aſſez hardis, & de mots chatouilleux. Elle mourut l'an 1549, âgée de cinquante-neuf ans ou environ, le vingt-unième jour de Décembre. Qui voudra voir ſa vie amplement écrite, voye l'Oraiſon Funèbre faite ſur la mort de ladite Royne, tant en Latin qu'en François, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1550, compoſée par le ſuſdit Charles de Saincte-Marthe. Il ſe voit un juſte volume d'Epitaphes compoſés ſur ſa mort, écrits en diverſes Langues par les plus ſçavants hommes de l'Europe: il a été imprimé à Paris chez Michel Fezandat, & Robert Granjon, l'an 1551. Theodore de Beze a ſemblablement écrit ſa vie dans ſon Livre des Hommes & Femmes Illuſtres [1]. Pluſieurs doctes perſonnages s'étudièrent à chercher quelques belles deviſes ſur ſon nom retourné, que

l'on appelle vulgairement anagramme, & y trouvèrent celles-ci. *De vertus ai ma gloire*, ou bien *De vertus l'image Royal* ***.

* Elle fut mariée en premières noces, l'an 1509, avec Charles, dernier Duc d'Alençon, que François I fit reconnoître pour premier Prince du sang, & qui mourut à Lyon, en 1525, de la douleur que lui causa la perte de la bataille de Pavie. Elle épousa en secondes noces, en 1527, Henri d'Albret, Roi de Navarre, dont elle eut Jeanne d'Albret, qui épousa Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Cette Princesse, célèbre par sa beauté & par son esprit, « fit paroître, dit Pâquier, par sa *Marguerite des Marguerites* (ainsi est intitulée sa Poësie) » combien peut l'esprit d'une femme, quand » il s'exerce à bien faire ». Elle avoit, dit M. de Thou (*Hist.* Liv. VI) un naturel des plus heureux, & un génie des plus grands. Les gens de lettres, qu'elle traitoit avec bonté, & qu'elle aimoit, la comblèrent d'éloges qu'elle méritoit, firent des Inscriptions, & frappèrent des médailles, où ils l'appeloient la *dixième Muse* & la *quatrième Grace*... Un de ses valets-de-chambre, *Jean de la Haye*, publia ses Œuvres Poëtiques, en 1547, sous ce titre : *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre.* Les Contes qu'on lui attribue, faits à l'imitation de ceux de Bocace, & qui paroissent si peu s'accorder avec la suite de la vie de cette Reine & la dignité du trône, sont l'effet du goût de son siècle, où la licence de l'expression étoit portée à l'excès, & on n'en doit rien conclure contre la régularité de ses mœurs & de ses sentimens. On en jugera par la manière dont elle parle au Roi son frère dans sa quatrième Epître, où elle le loue d'avoir renoncé à ses passions & à ses amours illicites, & d'avoir reconnu ses erreurs. Rien n'est plus modeste & plus sage, que le ton qu'elle emploie dans cette occasion.

** La Croix du Maine se trompe ici, en disant, que le Poëme de la Reine Marguerite, est une Traduction de l'Eglogue de Sannazar: c'est bien le même sujet, mais traité d'une manière toute différente, au point qu'il paroît à peine que cette Princesse eût lu les vers de Sannazar. Il a pour titre *Fable du faux Cuyder, contenant l'Histoire des Nymphes de Diane, transmuées en saules, faite par une notable Dame de la Court, envoïée à Madame Marguerite, fille unique du Roi de France, in-8°.* Lyon, 1547; c'est-à-dire, à *Marguerite de France Duchesse de Berry & de Savoye, Princesse de Piémont, fille de François I, & dès-lors sa nièce.*

[1] De la manière dont s'explique La Croix du Maine, on croiroit que Bèze a fait un Livre où sont contenues les vies des hommes & des femmes illustres. Ce Livre pourtant n'est autre, que celui qui a pour titre, *Icones*; & la prétendue vie de cette Reine, qu'un court éloge que je vais transcrire, uniquement pour faire voir l'illusion : *Francisco Regi fratri Margaretam sororem adjungere fas esto, dignam licet quæ vel in ipsius sacrarii penetrali collocetur, feminam ut ingenii elegantiâ, & acumine, fratri parem, sic pietatis cognitione, & juvandæ Christi Ecclesiæ zelo, quo fratris iras pro viribus temperavit,*

& cui conſervatos plurimos viros debemus, laude dignam, ſempiterna quamvis ipſius gloriæ, nonnullam in ultimâ tandem ipſius ætate credulitas labem aſperſerit. (M. DE LA MONNOYE).

*** Nous ajouterons ici un fait, qui prouve avec quelle bonté, cette excellente Princeſſe traitoit les ſavans. Jaques le Févre d'Etaples, dont La Croix du Maine & du Verdier ne parlent point, quoiqu'il ait été un des plus habiles Théologiens du 16e ſiècle, & qu'il ait compoſé pluſieurs bons Ouvrages qui ont été imprimés, ſe retira ſur la fin de ſes jours à Nérac auprès de la Reine de Navarre, qui l'admettoit ſouvent à ſa converſation. Un jour cette Princeſſe ayant deſſein de dîner chez lui, elle y attira quantité de Savans. Le bon homme le Févre parut triſte pendant le repas, la Reine s'en apperçut, & le plaiſanta agréablement à ce ſujet; il lui fit l'aveu de ce qui le chagrinoit en ces termes: « Je me vois, Madame, en l'âge de 101 an, ſans avoir touché de » femme, & je ne me ſouviens point d'avoir fait aucune faute dont ma » conſcience puiſſe être chargée en laiſſant le monde, ſi ce n'eſt une ſeule » que je crois qui ne ſe peut expier... Comment pourrai-je ſubſiſter devant » le Tribunal de Dieu, moi qui ayant enſeigné en toute pureté l'Evangile » de ſon fils à tant de perſonnes qui ont ſouffert la mort pour cela, l'ay ce- » pendant toujours évitée dans un âge même où, bien loin de la devoir » craindre, je la devrois plutôt deſirer ». . . (Regrettoit-il de ne s'être pas déclaré ouvertement pour les Proteſtans, avec qui il avoit eu les plus intimes liaiſons, quoiqu'il ne ſe fût pas retiré du ſein de l'Egliſe Catholique)... La Reine, qui étoit éloquente, le conſola ſi bien, & par de ſi bonnes raiſons, que le bon vieillard lui dit: « Il ne me reſte donc plus que d'aller à Dieu » que je ſens qui m'appelle, ainſi je ne dois pas différer »; jetant enſuite les yeux ſur la Reine, il lui dit: » Madame, je vous fais mon héritière. — Je » donne mes Livres à Me Girard le Roux (Prédicateur de la Reine); ce que » je poſſède & mes habits aux pauvres, je recommande le reſte à Dieu. — Que » me reviendra-t-il donc de votre ſucceſſion, dit la Reine? — Le ſoin de » diſtribuer ce que j'ai aux pauvres. — Je le veux, répliqua la Reine, & je » vous jure que j'ai plus de joie de cela que ſi le Roi mon frère m'avoit fait » ſon héritière. — Le bon homme parut tout-à-fait joyeux: Madame, dit-il, » j'ai beſoin de quelque repos, & s'adreſſant à ceux qui étoient à table, adieu, » Meſſieurs ». Il alla ſe mettre ſur un lit, où il expira ſi doucement, que l'on crut qu'il s'endormoit, en 1527. — *Voy.* les Mêlanges Hiſtoriques de Colomiès, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 404.

MARIE DE CABOCHE, Damoiſelle Pariſienne, fille de M. Caboche Secrétaire du Roi de Navarre, & de Damoiſelle Catherine le Beau. Je ne doute pas que pluſieurs ne trouvent hors de propos, (ſelon leur petit jugement) que j'aye mis cette Damoiſelle au rang de celles qui ont écrit: vu qu'elle n'a rien

composé, mais quand ils entendront que je ne me ſuis contraint à cela ſi étroitement, que de vouloir ſeulement parler de ceux qui ont écrit, ils trouveront fort ſéant & comme choſe faite avec conſidération, de n'avoir voulu taire le nom de cette Damoiſelle, laquelle s'eſt acquis une telle réputation à l'endroit des plus excellens Peintres qui ont vu de ſes ouvrages, tant en la peinture au crayon qu'autrement, qu'il s'en trouvera pluſieurs de ceux qui ſe penſent maîtres en cet art, leſquels voudroient avoir changé leur ſcience avec la ſienne : car je peux témoigner de cela, que les crayons qu'elle fait pour ſon plaiſir, & non pour autre choſe que pour ne vouloir diſcontinuer en ce bel exercice qu'elle a appris en ſes tendres ans, ſont ſi heureuſement conduits & façonnés par elle, qu'il n'y a rien à redire : & pour dire un mot de ce tant louable exercice de protraiture, je veux bien que l'on ſçache qu'il étoit ſi recommandé des anciens, qu'il n'y avoit que les nobles qui le puſſent exercer, & ſi quelques-uns s'y addonnoient, ſans avoir ce titre de nobleſſe, cela leur faiſoit obtenir ce privilége d'être mis au rang des Gentils-hommes. J'ai donc mis cette Damoiſelle en ce rang d'hommes & femmes illuſtres pour les vertus & louables occupations qui ſont en elle, ſans faire mention des autres choſes qu'elle a appriſes par l'inſtruction de Madame ſa mère, comme entre autres la langue Italienne, la Muſique, & autres choſes que je paſſe ici ſous ſilence pour uſer de briéveté. Elle florit à Paris cette année 1584, âgée de quatorze ou quinze ans.

MARIE DE COSTEBLANCHE, Damoiſelle Pariſienne, très-docte en Philoſophie & Mathématiques. Elle a traduit trois Dialogues de Pierre Meſſie, Eſpagnol, touchant la nature du ſoleil, de la terre, & de toutes les choſes qui ſe font & apparoiſſent en l'air, &c. imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1566, auquel temps elle floriſſoit à Paris *.

* Claude Gruget avoit traduit avant elle ces trois Dialogues de Pierre Meſſie.

MARIE

MARIE DENTIERE, native de Tournay, en la Gaule Belgique. Elle a écrit une Epitre contre les Turqs, Juifs, infidelles, faux Chrétiens, Anabaptiſtes & Luthériens, imprimée l'an 1539, auquel temps elle vivoit.

MARIE DE FRANCE, Damoiſelle Françoiſe, fort bien verſée en la Poëſie uſitée de ſon temps, ſçavoir en l'an de ſalut 1260, ou environ. Elle a mis en vers François les Fables d'Eſope Moraliſées leſquelles elle a traduites de langue Angloiſe en la notre Françoiſe, comme témoigne Claude Fauchet en ſon recueil des Poëtes *.

* Voy. Fauchet, Cha. 84.

MARIE DE LA HAYE, Damoiſelle très-docte. Je n'ai point vu de ſes écrits, mais Claude de Boiſſières, Dauphinois lui a dédié ſon Art Poëtique, & l'extolle grandement pour ſon ſçavoir.

MARIE DE PIERRE-VIVE, Damoiſelle Lyonnoiſe, Dame DU PERON. J'ai vu pluſieurs louanges de cette Dame, faites par beaucoup d'Ecrivains de ſon temps, mais je n'ai pas connoiſſance de ſes écrits. Elle floriſſoit du temps du Roi François I, l'an 1540.

MARIE DE ROMIEU, Damoiſelle native de Vivarets en Languedoc, ſœur de Jaques de Romieu, Gentilhomme Gaſcon, & nièce de M. des Auberts, &c. Elle a mis en lumière ſes premières Œuvres Poëtiques, contenant un brief Diſcours, que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme, imprimées à Paris chez Lucas Breyer, l'an 1581. Elle a davantage écrit en proſe Françoiſe, une inſtruction pour les jeunes Dames, imprimée à Lyon par Jean Dieppi, l'an 1573, ſans y mettre ſon nom que par lettres capitales en cette ſorte M. D. R. Elle florit cette année 1584 *.

* Voy. l'Article de JACQUES DE ROMIEU, frère de Marie.

MARIE STUART, ou ESTUARD, Roine d'Eſcoſſe, femme de François de Valois II du nom, Roi de France, fils de Henri II, &c. Cette Dame & très-illuſtre Princeſſe a beaucoup de perfections & vertus recommandables, & principalement touchant les Arts & Sciences, dequoi elle donna un ſuffiſant témoignage, (lors qu'elle prononça en la préſence du Roi de France Henry II, accompagné de la plûpart des Princes & Seigneurs de ſa Cour) une Oraiſon Latine, en forme de Paradoxe, par laquelle elle ſoutint, qu'il eſt bien ſéant aux femmes de ſçavoir les Lettres & les arts libéraux, &c. laquelle Oraiſon elle a depuis traduite en François. Mais elles ne ſont encore en lumière, non plus que ſes Poëſies Françoiſes. Antoine Fouquelin, de Chauny en Vermandois, fait très-honorable mention de ladite Royne, en ſa Rhetorique Françoiſe, laquelle il lui a dédiée, & racompte d'elle ce que j'ai dit ci-deſſus. Elle florit cette année 1584. Dieu lui veuille donner accroiſſement d'honneur & de proſpérité en toutes ſortes *.

* Il s'en falloit beacoup que cette Princeſſe infortunée *florit* en 1584, comme le dit La Croix du Maine, qui lui *ſouhaite accroiſſement d'honneur & de proſpérité en toutes ſortes*. Elle languiſſoit alors, depuis près de quinze ans, dans les horreurs d'une cruelle priſon, d'où elle ne ſortit que pour porter ſa tête ſur un échafaut, le 18 Février 1587, âgée de quarante-deux ans. Cette Reine étoit d'une grande beauté, ſavoit le Latin & cinq autres langues, écrivoit également bien en proſe & en vers, protégeoit les Savans qu'elle aimoit, & les beaux Arts. Mais ſes goûts & ſes talens ne l'empêchèrent pas de faire mille fauſſes démarches, qui la réduiſirent enfin à chercher un aſyle dans les États de ſa plus cruelle ennemie, d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, qui lui offrit toute ſureté & une retraite honorable, pour s'aſſurer, ſous ces prétextes ſpécieux & attrayans, de ſa perſonne. La politique cruelle & la diſſimulation odieuſe d'Eliſabeth, qui feignit de plaindre la Reine d'Ecoſſe, lorſqu'elle la conduiſit ſur l'échaffaut, développèrent toute la barbarie de ſon caractère. La fermeté que montra dans ſes derniers momens l'infortunée Marie Stuard, le courage & la bonté avec leſquels elle conſola ſes domeſtiques, la fierté vraiment Royale avec laquelle elle traita les Miniſtres d'Eliſabeth, lui firent pardonner toutes les erreurs qui l'avoient réduite à ces terribles extrêmités; on ne vit plus que l'injuſtice & l'irrégularité de la procédure inique qui, contre tout droit, la condamnoit à mort. Toute l'Europe plaignit ſon ſort, & ſon ſupplice fera toujours la honte du règne de ſon ennemie.

MARIN LE FEBVRE, Chirurgien, demeurant à Illiers en Beauſſe, l'an 1577. Il a traduit de Latin en François un petit Traité en forme de Dialogue, contenant les merveilleux effets de deux admirables Fontaines ſituées en la Forêt d'Ardenne, & le moyen d'en uſer pour pluſieurs maladies, imprimé à Paris l'an 1577.

MARIN LIBERGE, Manceau ou Mançois, natif de la Chapelle Soëf au Pays & Comté du Maine près Belleſme au Perche, &c. Docteur ès Droits, par ci-devant Lecteur ordinaire en cette profeſſion en l'Univerſité de Poictiers, & maintenant à Angers, homme docte en Droit, & grand Orateur & Hiſtorien, Philoſophe & Poëte Latin & François, &c. [1]. Il ſe voit de lui un Diſcours très-ample du ſiége de Poictiers, & de tout ce qui s'eſt fait & paſſé de mémorable durant icelui, l'an 1569, lequel Livre il envoya à M. des Matraz Jean Beautru Angevin, lequel le fit imprimer à Paris audit an 1569, chez Nicolas Cheſneau, ſans que l'intention de l'Auteur fût telle; ce Livre a été depuis imprimé a Poictiers l'an 1570, chez Pierre Boiſateau, avec pluſieurs augmentations d'Epitaphes, Latins & François, ſur la mort des illuſtres hommes qui furent tués devant ledit ſiège. Je n'ai point connoiſſance de ſes autres écrits en notre Langue. Quant à ceux qu'il a compoſés en Droit & ſur l'Hiſtoire, & touchant les Oraiſons* Latines faites par lui, nous en traiterons dans notre Bibliothèque Latine. Il florit à Angers, ville Capitale du Pays & Duché d'Anjou, cette année 1584, & fait leçons ordinaires en ſa profeſſion de Juriſprudence.

[1] Ménage, dans la vie de ſon père, dit que Liberge, tout habile Juriſconſulte qu'il étoit, ayant eu communication de quelques leçons manuſcrites de Cujas, les dictoit librement comme ſiennes à ſes Ecoliers, ce que Cujas ayant ſu, témoignoit aux Angevins qui alloient l'écouter à Bourges, « qu'il » leur en étoit d'autant plus obligé, qu'ils auroient pu s'épargner cette peine, » ayant leur Cujas à Angers ». Il rapporte auſſi dans ſes Remarques ſur la vie de P. Ayrault pluſieurs autres particularités de ce Profeſſeur, qui mourut l'an 1599 ou 1600. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL, pag. 52, où il eſt dit que

la dernière action publique de Liberge, fut un Discours qu'il prononça en 1598, en présence d'Henri IV, & que ce Prince l'écouta avec tant de plaisir, qu'après avoir embrassé & loué publiquement Liberge, il accorda en sa faveur à l'Université d'Angers le droit d'appetissement de pintes à partager avec la Maison-de-Ville. Il ne survécut pas beaucoup à cet honneur, étant mort en 1599 ou 1600. Je fais cette remarque, parce que dans le Manuscrit de M. de la Monnoye la mort de Liberge, à la fin de la note ci-dessus rapportée, est marquée à l'année 1619 ou 1620. On a fait la même faute dans la *Biblioth. Histor. de la France*, nouv. Edit. n°. 18065. Gilles Bry, dans son *Hist. du Perche*, pag. 374, a parlé de Marin Liberge, qu'il dit être de la Paroisse de Bellou-le-Trichard. Il n'a composé en François, que le Livre cité par La Croix du Maine. Il a été réimprimé à Poitiers, en 1621.

MARIN SOREAU, Médecin & Astrophile de la ville de Sées en Normandie. Il a écrit & composé le Prognostiq fatal pour l'an de grace 1548, imprimé à Rouen en ladite année.

MARTIAL D'AUVERGNE, Procureur au Parlement de Paris, l'an 1480, natif de Lymosin, encore qu'il s'appelât Martial d'Auvergne, &c. Il a écrit en vers François l'Histoire de Charles VII, Roi de France, lequel Livre il a intitulé les Vigiles du Roi Charles VII, & contient comme il conquit la France sur les Anglois, & les Duchés de Normandie & de Guienne, &c. imprimé à Paris par diverses fois *; il a davantage écrit quelques Prières à Notre-Dame, intitulées les Dévotes louanges à la Vierge Marie, &c. imprimées à Paris par Jean du Pré, l'an 1492; il a composé en prose Françoise, cinquante Arrêts d'Amours, imprimés à Paris l'an 1528, & auparavant: lesdits Arrêts ont été commentés de fort doctes annotations par un Jurisconsul Lyonnois nommé *Benedictus Curtius Symphorianus*, & ont été imprimés à Lyon & à Paris**. Plusieurs Auteurs font mention dudit Martial d'Auvergne, & entre autres *Lilius Gregorius Giraldus* de Ferrare en Italie, lequel parle de lui en ses Dialogues des Poëtes de notre temps, *fol.* 77. Jean de Luc, J. C. Parisien dit *Lucius*, en fait aussi mention, & ledit Curtius de Saint-Saphorin près Lyon, en ses Commentaires susdits *fol.* 18. J'ai souvenance d'avoir lu dans les Histoires de France, que cettui Martial d'Auvergne mourut à Paris d'une

fiévre chaude, & qu'il ſe précipita dans l'eau, étant preſſé de la fureur de ſon mal : ce que firent pluſieurs autres de ſon temps, pour la même maladie***.

[1] On varie beaucoup ſur le lieu de la naiſſance de cet Auteur. Lilius Gyraldus & Jean du Luc le font *Auvergnac*, en quoi ils ont tort. Benoît le Court, de qui ils tenoient ce qu'ils ont ſu touchant Martial, n'ayant pas dit qu'il fût *Arvernus*, mais *origine Arvernus*. Du Verdier, en le nommant *Martial de Paris, dit d'Auvergne*, ſemble dire, quoique moins clairement, la même choſe que Benoît le Court. La Croix du Maine, fondé apparemment ſur ce que le nom de baptême, *Martial*, eſt très-commun dans le Limoſin, veut que ce *Martial*, appelé *d'Auvergne*, fût *Limoſin*. Pour moi je le crois né à Paris, où il étoit Procureur au Parlement, & que *d'Auvergne* étoit devenu ſon nom de famille, parce que ſes Ancêtres étoient natifs d'Auvergne, où le nom de baptême, *Martial*, pouvoit s'être facilement répandu par les alliances contractées dans le Limoſin, Province voiſine. Quelques-uns ont cru avec trop de facilité, ſur la foi de La Croix du Maine, que ce jeune Procureur au Parlement, & Notaire au Châtelet de Paris, qui, au rapport de la *Chronique Scandaleuſe*, ſaiſi au mois de Juin 1466 d'un accès de fièvre chaude, ſe précipita du haut de ſa chambre dans la rue, & ſe bleſſa dangereuſement, ſans néanmoins en mourir, eſt le *Martial* dont il s'agit. Mais ce Procureur n'étant nommé dans aucune des Editions de cette *Chronique*, il ne me paroît pas qu'une conjecture ſi haſardée doive être reçue. Le Compilateur des *Mémoires de Littérature*, & le P. le Long, copié par l'Auteur de la Préface imprimée au-devant des *Vigiles de Charles VII*, à Paris, 1724, *in*-8°. ont extrêmement brouillé ce fait. Quant aux *Arrêts d'amour*, le nombre eſt de 51 dans les plus anciennes Editions. La plus ample de toutes, eſt celle de Rouen, *in*-16, 1587, parce que, outre le 51e *Arrêt* & les *Ordonnances ſur les Maſques*, qui ſont deux pièces de l'invention du nommé Gilles d'Anrigny, dit *le Pamphile*, elle contient de plus un 53e *Arrêt*, rendu par l'Abbé des Cornars, en ſes grands jours tenus à Rouen, *pour ſervir de Réglement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre de leurs maris*. Lilius Gyraldus que j'ai ci-deſſus repris d'une faute, en a fait une ſeconde au même endroit, lorſqu'au lieu de dire, conformément à Benoît le Court, que Martial d'Auvergne étoit *Cognitor Senatûs Pariſienſis*, Procureur au Parlement de Paris, il a dit *Coactor Senatûs Pariſienſis*, charge juſqu'ici inconnue (à moins qu'elle ne déſigne un *Huiſſier*)... (M. DE LA MONNOYE).

*Ce Poëme eſt celui qui a le plus contribué à la réputation de ſon Auteur. Il eſt de ſix à ſept mille vers de différentes meſures. Il eſt tout à la louange de Charles VII, & il a été intitulé *Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII*, à cauſe de la forme ſingulière ſous laquelle il eſt conçu, qui eſt celle des Vigiles des Morts. Au lieu de Pſeaumes, ce ſont des récits hiſtoriques; où le Poëte

rapporte les malheurs & les glorieux exploits de ſon Héros & les événemens principaux de ſon règne ; les leçons ſont remplacées par des complaintes ſur la mort du Roi, dans leſquelles on célèbre ſes vertus. Cet Ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1724, en 2. vol. *in*-8°.

** A la ſuite des *Arrêts d'Amours*, réimprimés à Amſterdam, en 1731, on a imprimé une pièce curieuſe, reconnue pour être de Martial d'Auvergne, qui a pour titre : l'*Amant rendu Cordelier à l'obſervance d'Amours*. Les deux Bibliothécaires ne parlent point de cette pièce.

***Ce que dit ici La Croix du Maine, du genre de mort de Martial d'Auvergne, eſt abſolument faux, ainſi que M. de la Monnoye l'a déjà remarqué dans la note ci-deſſus. On ne peut en douter, après ſon Epitaphe rapportée dans les Additions de Joly, au Liv. I des *Offices de France* de Loiſeau, Tom. I, fol. 144. Elle finit ainſi :

Sous Jeſus-Chriſt, en bon ſens pacifique
Patiemment rendit ſon eſperit,
En May treize ce jour là ſans replique
Qu'on diſoit lors mile cinq cent & huit.

Ce Poëte étoit l'homme de ſon ſiècle qui écrivoit le mieux. On remarque dans toutes ſes productions du génie, de la force, de la pénétration, & une ſorte d'élégance naïve qui plaît encore, & qui annonce qu'il étoit franc, ſincère, & ennemi déclaré du vice. La peinture qu'il fait de la vie champêtre eſt charmante :

Mieux vaut lieſſe
L'accueil & l'adreſſe,
L'amour & ſimpleſſe
Des bergiers paſteurs,
Qu'avoir à largeſſe
Or, argent, richeſſe,
Ne la gentilleſſe
De ces grans Seigneurs ;
Car ils ont douleurs
Et des maux greigneurs ;
Mais pour nos labeurs
Nous avons ſans ceſſe
Les beaulx prés & fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cueurs
Sans mal qui nous bleſſe.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. IX & X, pag. 171 & 273, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 39.

MARTIAL DES CHAMPS, ou DESCHAMPS, Lymoſin, Médecin de l'Univerſité de Paris, & ordinaire de la maiſon de Ville de Bordeaux en Guienne, l'an 1573. Il a écrit en proſe Françoiſe, une Hiſtoire tragique & miraculeuſe, d'un vol & aſſaſſinat commis au Pays de Berry en la perſonne dudit Martial des Champs, à laquelle il a ajouté une contemplation Chrétienne & Philoſophique, contre ceux qui nient la providence de Dieu, le tout imprimé à Paris chez Jean Bien-né, l'an 1576. Jean d'Aurat, Lymoſin, Poëte du Roi, a mis en vers Latins l'Hiſtoire ſuſdite [1]. Cette Hiſtoire a été depuis imprimée & falſifiée, car les noms des perſonnes, & le Pays & les dates ont été changés, dequoi j'avertis les Lecteurs en paſſant.

[1] La Traduction de cette Hiſtoire en vers Latins par Dorat ne ſe trouve point parmi ſes Poëſies *. Martial des Champs étoit de Périgueux. (M. DE LA MONNOYE).

* La Traduction Latine fut imprimée la même année que l'Ouvrage même de Martial des Champs, ſous ce titre : *Martialis Campani è latronum manibus divinitùs liberati, Monodia Tragica*, Paris, 1576, *in*-8°.

MARTIAL GUIET, Angevin, frère puîné de Lezin Guyet (duquel nous avons parlé ci-deſſus,) tous deux natifs de la ville d'Angers. Il a écrit en vers François, un Poëme qu'il intitule le Monde renverſé, & autres Poëſies leſquelles ne ſont encore imprimées : elles ſe voyent écrites à la main par devers Maître Pierre Olivier, ſieur du Bouchet, Avocat au Mans, &c. Il a traduit de Latin en François, la Pandore de Meſſire Jean Olivier, Evêque d'Angers, dit *Janus Olivarius*, elle n'eſt encore imprimée.

MARTIAL MASURIER, Lymoſin, Docteur en Théologie, Chanoine & Pénitentier en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, l'an 1540, ou environ. Il a écrit l'Inſtruction & Doctrine pour ſe bien confeſſer & prier Dieu pour ſes péchés, imprimée à Paris.

MARTIN ARNAULT, natif de Loches en Touraine, Bachelier en Théologie, Curé de l'Egliſe S. Saturnin à Tours,

Chantre & Chanoine en l'Egliſe de S. Martin en ladite ville de Tours, l'an 1572. Il a écrit en proſe Françoiſe un Catechiſme, ou Doctrine Abrégée, pour faire profeſſion de Foi, maintenir les Catholiques, en leur religion, & réduire les errants en la foi à l'union de l'Egliſe univerſelle, imprimé à Tours chez Pierre Regnard, l'an 1572, ou environ.

MARTIN BASANNIER, ou BASANIER, Pariſien, jeune homme fort docte, & bien verſé ès Mathématiques, & ayant grande connoiſſance de la Théorique & pratique de Muſique, leſquelles ſciences il a en partie appriſes de ſon induſtrie, & partie auſſi de M. Jean Goſſelin, garde de la Bibliothèque du Roi, ſon précepteur eſdites ſciences. Il a écrit un Livre des Ephemerides perpétuelles, du jour & de la nuit: réformées depuis l'an de correction 1582, ſelon les régles perpétuelles du Calendrier Grégorien, & ſupputées pour la région de France, & pluſieurs villes notables d'Europe, imprimées à Paris par Pierre le Verrier, l'an 1583, & ſe vendent chez Benoît Ravot dit des Spheres. Il a écrit pluſieurs beaux ſecrets touchant la Théorique & Pratique de Muſique, obſervée des Anciens, & le moyen de l'avoir pareille en notre ſiècle: mais pour ce que ſes Livres ſont écrits en Latin, j'en ferai mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584. L'Anagramme dudit Baſanier eſt tel, *Martinus Baſanerius, Muſæ nubar in Aſtris*, tourné par M. d'Aurat, Poëte du Roi, lequel j'ai ici employé pour la rencontre de ſa profeſſion.

MARTIN DU BELLAY (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant Général en Normandie, Prince d'Yvetot en ladite Normandie, à cauſe de Madame Yſabeau Chenu, ſa femme, Dame dudit lieu, &c. laquelle Seigneurie d'Yvetot a autrefois été érigée en titre de Royaume, de par le Roi de France, Clotaire I du nom, l'an de ſalut 560, comme nous dirons autre part [1]. Cettui-ci étoit frère puîné de M. le Cardinal du Bellay, & de Meſſire Guillaume du Bellay,

Seigneur

Seigneur de Langey, desquels nous avons parlé ci-devant. Il a écrit les Mémoires des choses les plus mémorables qu'il a vues & observées ès-guerres, esquelles il a été employé pour le service des Rois de France ses maîtres, depuis l'an 1513, jusques au temps du Roi Henry II. Lesdits Mémoires ont été imprimés avec ceux de M. de Langey son frère, l'an 1569, à Paris, chez Pierre l'Huillier, par la diligence de Messire René du Bellay, Baron de la Lande en Anjou héritier des susdits. Messire Henry des Mesmes Seigneur de Roissi & Malasise, a communiqué ses Mémoires écrits à la main, composés par Messieurs du Bellay, à fin de les faire imprimer plus corrects sur la copie qu'il en avoit : en quoi il ne faut taire ici le nom de M. Capel, Docteur en Médecine, lequel s'est beaucoup travaillé pour l'édition d'iceux *. Le susdit Martin du Bellay, mourut à Glatigny au Perche, l'an 1559, le neuvième jour de Mars, qui est une des plus anciennes maisons de France, de laquelle étoit Seigneur Landry de la Tour, Connestable de France, sous le règne de Chilpéric, en l'an de salut 587, & depuis elle est venue par succession à la maison du Bellay en Anjou, &c.

[1] La Tradition touchant la *Seigneurie d'Yvetot érigée en Royaume par Clotaire* (*pour avoir tué dans l'Eglise de Soissons Gauthier, Seigneur d'Yvetot*) est fabuleuse. Gaguin qui, plus de neuf cens ans après la chose prétendue arrivée, est le premier qui l'ait rapportée, la met, non pas en 560, comme fait ici La Croix du Maine, mais en 556, dernière année du Pontificat d'Agapet I, qu'il dit avoir menacé le Roi d'excommunication, s'il ne réparoit son crime par quelque satisfaction mémorable. Ceux de la maison du Bellay qui sont en possession de cette terre, ne laissent pas de se qualifier encore, sinon *Rois*, du moins *Princes d'Yvetot*. (On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres une Dissertation de M. l'Abbé de Vertot sur le *prétendu Royaume d'Yvetot*. . . . (M. DE LA MONNOYE).

* Montagne, parlant de ces Mémoires (*Essais*, Liv. II, Chap. 10 sur la fin) dit : « C'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont » essayé comme il les faut conduire, mais il ne se peut nier qu'il ne se trouve » évidemment en ces deux Seigneurs (*du Bellay*) ici un grand deschet de la » franchise & liberté d'écrire qui reluit ès anciens de leur sorte : comme au » Sire de Joinville. . . & de plus fresche mémoire en Philippe de Comines. » C'est ici plutôt un Plaidoyer pour le Roi François contre l'Empereur

» Charles cinquième qu'une Hiſtoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien » changé quant au gros du fait ; mais de contourner le jugement des évé- » nemens ſouvent contre raiſon, à notre avantage, & d'omettre tout ce qu'il » y a de chatoüilleux en la vie de leur maître, ils en font métier. . . On peut » couvrir les actions ſecretes ; mais de taire ce que tout le monde ſait, & les » choſes qui ont tiré des effets publiques & de telle conſéquence, c'eſt un » deffaut inexcuſable. Somme pour avoir l'entière connoiſſance du Roi Fran- » çois, & des choſes advenues de ſon tems, qu'on s'adreſſe ailleurs, ſi on » m'en croit. — Il y a cependant, dit-il plus bas, quantité de choſes dignes » d'être ſçues & des diſcours non vulgaires ».

Martin du Bellay fut toute ſa vie employé dans les expéditions militaires & dans les négociations. Il nous a laiſſé des Mémoires ſur les événemens auxquels il a eu part, & dont il a été témoin. M. de Thou en parle comme d'un Ouvrage écrit avec autant de ſageſſe que d'élégance : *Hiſtoriam prudenter juxtà ac purè ſcriptam.* Ces Mémoires n'ont paru que dix ans après ſa mort. La première Edition eſt celle que cite La Croix du Maine, en 1569, *in-fol.* On en a donné quantité d'autres depuis. On trouvera leurs dates dans la *Biblioth. Hiſtor. de la France*, & plus exactement encore dans la *Biblioth.* de Clement, Tom. III, pag. 168. Hugues Sureau a traduit en Latin les Mémoires de Martin du Bellay, & les a publiés en cette langue à Francfort, en 1574. Cette Traduction, qui n'a point été réimprimée, eſt aſſez rare. On conſerve à la Bibliothèque du Roi, un Exemplaire imprimé des Mémoires de Martin du Bellay, avec des notes manuſcrites de François de Noailles, Evêque d'Acqs, mort en 1585. Cet Evêque avoit été chargé de diverſes Ambaſſades en Angleterre, à Veniſe, à Conſtantinople. On a publié en 1763 l'Hiſtoire de ſes négociations & celles de ſon frère Antoine de Noailles. On a placé à la tête un petit Abrégé de ſa vie, dans lequel il n'eſt point parlé de ſes notes ſur du Bellay, & M. Lambert paroît ne les avoir pas connues, puiſqu'il n'en a point fait uſage dans la nouvelle Edition qu'il a donnée des Mémoires de du Bellay, en 1753. Cette nouvelle Edition, eſt en quelque ſorte une Traduction, l'Editeur ayant changé ſeulement le langage trop ſuranné de l'Auteur. Le P. le Long (N°. 7604 de ſa *Bibl. Hiſt. de la Fr.*) a fait un reproche injuſte à La Croix du Maine, en l'accuſant d'avoir attribué à Guillaume Cappel la publication des Mémoires de Martin du Bellay, au lieu que ce fut René du Bellay, ſon gendre, qui les mit en lumière. La Croix du Maine en convient ; il ajoute ſeulement que Cappel ſe donna des ſoins pour l'Edition. Ces Mémoires ſont diviſés en dix Livres, mais les V, VI & VII ſont de Guillaume, frère de Martin. Quelques Ecrivains, tels que Bayle dans ſon *Dictionnaire*, & D. Liron, dans ſa *Biblioth. Chartraine*, ſe ſont trompés, quand ils ont cru que le VIIIe Livre étoit auſſi de Guillaume.

MARTIN BUCER, Alleman de nation. Il a écrit un nombre infini de Livres en Latin & en François, il a traduit la Bible

imprimée l'an 1540 & 1546, à G. [1]. Il a écrit autres Œuvres deſquelles je ne ferai ici mention & pour cauſe. Il mourut en Angleterre l'an 1551, ſa vie a été imprimée à Straſbourg en Allemagne, &c. [2].

[1] Bucer n'a rien écrit en François. La *Bible imprimée à Genève l'an* 1541 *&* 1546, n'eſt autre que celle de Robert Olivétan, imprimée à Neufchatel en Suiſſe, l'an 1535, de laquelle les Miniſtres de Genève retouchèrent le ſtyle dans leurs Editions. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut à Cambrige le 27 Fevrier 1551, dans ſa ſoixante-unième année, ſelon le calcul de Melchior Adam, ce qui ſuppoſe que Bucer naquit à Scheleſtat * dans la Haute-Alſace au commencement de 1491. *(idem)*.

* M. Clement, dans ſa *Bibliothèque Curieuſe*, Tom. V, pag. 357, a prétendu prouver que Bucer n'étoit point de *Scheleſtat*, comme tous les Biographes l'aſſurent, mais qu'il étoit de *Strasbourg*. Il cite pour garant Martin Difenback, Juif converti, Auteur d'un Ouvrage Allemand, imprimé à Francfort en 1709. Je traduirai ici le paſſage qu'il cite : *M. Schilter ſe ſouvient que l'on peut prouver, par les Archives de la Ville de Strasbourg, que Bucer étoit* NATIF STRASBOURGEOIS, *& que ſon père* NICOLAS BUTZER (*c'eſt ainſi que s'écrivoit ſon nom*) *vivoit encore en* 1523, *comme Bourgeois de Strasbourg, année où ſon fils* MARTIN BUTZER *vint en cette Ville, où il fut Miniſtre du S. Evangile. A ce ſujet M. Schilter m'a envoyé la lettre d'excuſe de Bucer aux Magiſtrats de Strasbourg, datée de* 1523, *qu'il avoit copiée d'après l'Original dans les Archives de Strasbourg, dans laquelle j'ai trouvé que Bucer dit quelquefois expreſſément que Strasbourg eſt ſa patrie, & qu'il eſt fils d'un Bourgeois de cette Ville*, &c. Cependant M. Schœpflin, dans le Tom. II de ſon *Alſatia Illuſtrata*, pag. 341 & 386, dit que « Bucer étoit de Scheleſtat, qu'il » vint de Weſſembourg à Strasbourg, en 1521, avec d'autres Réformateurs, » & que la Ville lui donna le Droit de Bourgeoiſie le 1 Décembre.

MARTIN FRANC, ou LE FRANC *, natif de la ville d'Arras en Artois, en la Gaule Belgique, ſur les frontières de la Picardie, (ſelon Jean le Maire de Belges en ſa Coronne Marguaritique,) & ſelon Claude Fauchet, il étoit natif de la Comté d'Aumalle en Normandie [1]. Cettui-ci Martin le Franc étoit Poëte, Philoſophe, Hiſtorien & Orateur très-eſtimé pour ſon temps. Il fut Secrétaire du premier Duc de Savoye, & depuis Prevôt & Chanoine de Lauzanne, Prothenotaire du S. Siége Apoſtolique, & enfin Secrétaire du Pape Fœlix, & du Pape Nicolas, l'an 1447. Il a écrit un Livre contre le Roman

de la Roſe, intitulé le Champion ** des Dames, imprimé à Paris il y a plus de ſoixante ans; il a écrit en vers François & en proſe tout enſemble, un Livre intitulé l'Eſtrif de Fortune & de Vertu, contenant trois Livres, imprimé à Paris par Michel le Noir, l'an 1505, *in*-4°. & contient dix-huit feuilles, de caractères bâtards. Il floriſſoit du temps de Philippes de Bourgongne, auquel il a dédié pluſieurs de ſes Livres.

* Le vrai nom de cet Auteur étoit MARTIN LE FRANC, & il ne faut pas s'arrêter à ce qu'on lit dans l'Epître Dédicatoire de ſon Livre MARTIN FRANC, ce qui ne peut être qu'une faute d'impreſſion. La preuve en eſt, 1°. que le P. Labbe, p. 313 de ſa *Nova Bibl. Manuſc.* n°. 193, rapporte, *Eſtrif de vertu & de fortune par Martin le Franc, Prevôt de Lauſanne, dédié à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.* 2°. Ce qu'en dit François Philelphe, dans ſon *Elégie*, à ſon fils Marius, étant alors à la Cour de Savoye, où l'Article LE eſt conſervé même dans le Latin, *Poëſies Lyriques*, Liv. V, Carm. 6, cité par M. le Préſident Bouhier dans ſon Exemplaire de La Croix du Maine, au mot MARTIN LE FRANC :

Nec tibi Martini le Franci nomen & omne
Excidat officium, quo benè promeruit.
Hunc pariter leges decorant, hominumque Deûmque
Hic in Socratico pulvere victor adeſt.
. . . . . .
Quidquid totus habet terrarum maximus orbis
Quidquid & Oceanus, Ætherеusque Globus;
Tu, le France, tenes, nec in Æthera rectus apertum
Ignoras cui ſint regna petenda Jovis.
. . . . . .
Te, le France, meos primùm reor inter amicos
Ducendum. Talem te ſimul eſſe volo. . .

† Comme Cet Auteur parle ſouvent d'Arras dans ſon *Champion*, & qu'il dédia ce Livre, de même que ſon *Eſtrif de vertu & de fortune*, à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, Souverain des Pays-bas, je trouve moins de vraiſemblance à le croire d'*Aumale* avec Fauchet, que d'*Arras* avec Jean le Maire. (M. DE LA MONNOYE).

** Malgré l'éloge, que fait Philelphe, de Martin le Franc, il n'y a guère de Poëte plus ignoré que lui, quoiqu'il y ait des choſes aſſez plaiſantes dans ſon *Champion des Dames*, ſur-tout au ſujet de la Pucelle d'Orléans, où un certain Malebouche, toujours prêt à contredire le *Champion des Dames*, raconte des faits aſſez ſinguliers, & qui peuvent avoir donné des idées à des Poëtes très-modernes. Ce Malebouche prend un ſecond, appelé *Vilain Penſer*, qui

enchérit encore ſur tout ce qu'il a dit contre les femmes, qui traite fort mal Éve, & qui dit :

Telle la mère fut, & telles
Les filles furent & ſeront
De l'homme ennemies mortelles.
Et jamais ne s'amenderont...

Il ne peut croire que Dieu ait pardonné à Éve, & il la damne ſans rémiſſion. Malebouche n'oublie pas la fable de la *Papeſſe Jeanne*, pour montrer qu'il n'y a rien dont les femmes ne ſoient capables, ſur quoi il s'écrie :

O Benoiſt Dieu ! Comme oza famme
Veſtir chaſuble & chanter meſſe.

Ce Poëme, quoique très-peu connu, eſt plaiſant par l'eſpèce de ridicule qui y règne. On en connoît deux Editions, l'une *in-fol.* à deux colonnes, en caractères demi-Gothiques, ſans date, ni lieu d'impreſſion ; l'autre *in*-8°. à Paris, par Pierre Vidoue pour Galiot Dupré, 1530.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 187.

MARTIN FUMÉE, Gentilhomme Pariſien, ſieur de Marly-le-Chaſtel, fils de M. des Roches Fumée, qui eſt une très-noble & très-ancienne famille en Touraine, de laquelle étoit Seigneur Méſſire Adam Fumée, Chancelier de France du temps de Loys XI, l'an 1499, duquel ſont deſcendus tant d'illuſtres & ſçavants hommes, comme nous dirons autre part [1]. Ce Seigneur de Marly-le-Chaſtel, a recueilli de pluſieurs Auteurs Latins & François, l'Hiſtoire des Indes, laquelle il a fait imprimer à Paris l'an 1577. Je n'ai pas vu ſes autres écrits. Il floriſſoit audit an 1577, & ne ſçai s'il eſt encore vivant, car je n'ai pas eu ce bien que de le voir encore ou connoître, que par ſes doctes écrits. Au demeurant je dirai en paſſant, qu'ayant lu ſa préface ſur ſon Hiſtoire des Indes, il confeſſe n'avoir pu recouvrer les Navigations de Fernand ou Ferdinand Cortez Eſpagnol, &c. pour employer en l'Hiſtoire ſuſdite. Mais je veux bien l'avertir, & ceux qui auroient envie de voir cette Hiſtoire dudit Cortez, que je l'ai par devers moi : & leur en ferai auſſi-tôt part, comme j'ai fait par le paſſé, & fais encore tous les jours des Livres rares qui ſont en ma poſſeſſion, tant je ſuis deſireux

de profiter au public, par tous honnêtes moyens. Auſſi que pluſieurs des plus grands & doctes perſonnages de notre temps n'en ſont demeurés ingrats, car ils ont confeſſé en leurs Œuvres, avoir reçu cette faveur de moi, que de les avoir ſecourus de mes exemplaires & Livres écrits à la main. Ce que je ne répète pour la gloire qu'ils m'en ont donnée en leurs écrits, mais pour faire déclaration du deſir que j'ai de faire le ſemblable à tous autres qui auront recours à moi, en toutes choſes qui ſeront en ma puiſſance.

[1] Il étoit fils d'Antoine Fumée, qui étoit frère de *Martin*, ſieur de Genilly, & fils d'un autre *Martin*, petit-fils d'Adam Fumée, Garde des Sceaux. La Croix du Maine fait ici beaucoup de fautes touchant cet *Adam Fumée*, qu'il dit avoir été *Chancelier de France ſous Louis XI, en* 1499. Louis XI, comme on ſait, mourut en 1483. Adam Fumée, qu'en 1472 il avoit fait Maître des Requêtes, fut Garde des Sceaux ſous Charles VIII, en 1492, & mourut en 1494. (M. DE LA MONNOYE) *.

* Martin Fumée, Seigneur de Marli-le-Châtel, étoit fils de Martin Fumée, Seigneur des Roches, & de Martine d'Aleze. Il avoit épouſé, en 1573, Marie Louet. Voy. l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 422. Beaucoup de perſonnes de cette famille ont porté le nom de *Martin*, ce qui jette quelque confuſion dans cette généalogie.

MARTIN FUMÉE [1] (Meſſire), Seigneur de Genilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, autre que le ſuſdit ſieur de Marly-le-Chaſtel, &c. frère de Meſſire Adam Fumée (duquel nous avons parlé au commencement de ce Livre,) & encore frère de Meſſire Nicolas Fumée, jadis Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Couſture au Maine, & maintenant Evêque de Beauvais en Picardie, & Pair de France, &c. Ce Seigneur de Genilly eſt très-docte & très-accompli Gentilhomme. Il a compoſé pluſieurs beaux Traités non encore mis en lumière. Il floriſſoit en l'an 1575.

[1] Ce MARTIN FUMÉE, n'eſt autre que celui, qui, dans ſa lettre datée de Marly le 4 Octobre 1569, & imprimée au-devant du *Roman d'Athenagoras*, dit l'avoir traduit de Grec en François. Il étoit frère cadet d'*Adam Fumée*, troiſième du nom, dont il eſt parlé, lettre A, & oncle de *Martin Fumée*, mentionné dans l'Article précédent. Le mot *Genilly* eſt écrit *Genillé* au bas de la lettre de Martin Fumée. (M. DE LA MONNOYE) *.

* MARTIN FUMÉE, dont il s'agit ici, me paroît avoir été le même que celui

dont il s'agit dans l'Article précédent, puiſqu'il étoit frère de *Nicolas*, Abbé de la Couture, qui fut enſuite Evêque de Beauvais.

MARTIN GREGOIRE, natif de Tours en Touraine, Docteur en Médecine. Il a traduit de Grec en François les ſept Livres de Claude Galien, de la compoſition des médicaments; comme témoigne Jean Breche de Tours en ſes Œuvres.

MARTIN GUERIN, Prêtre, natif de Loches en Touraine. Il a mis par écrit la maniere de la paix, impétrée de la Roine du Ciel, laquelle lui avoit été révélée en l'an de ſalut 1500. Elle ſe voit écrite à la main ſur parchemin, en l'Egliſe de Saint Gatien de Tours. Ce que j'ai appris du Livre intitulé, *Liber Mirabilis* [1], lequel en fait très-ample mention.

[1] Le Livre qui a pour titre *Liber Mirabilis*, eſt un Recueil de fauſſes Prophéties & de révélations ſuppoſées, parmi leſquelles ſe trouvent celles de Jérome Savonarolle. Il eſt imprimé à Paris, *in*-8°. ſans date, diviſé en deux parties, l'une Latine, qui finit au feuillet 110; l'autre Françoiſe, qui finit au 128, le tout en Lettres Gothiques. L'Ecrit de Martin Guérin, contenu dans cette ſeconde Partie, bien loin d'être fort ample, ne contient guère qu'un feuillet. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN DU PIN, Doyen de S. Ladre d'Avalon. Il a traduit de Grec en Francois l'Exhortation de S. Juſtin, Philoſophe & Martyr, aux Gentils, imprimée à Paris, chez Claude Fremy. Il floriſſoit en l'an 1540 *.

* Voy. le même mot dans *DU VERDIER*.

MARTIN RAVAULT, Licencié en Droit, natif de Sens en Bourgongne. Il a compoſé en Latin & en François un Livre intitulé le Caton des Princes & Gouverneurs, comprenant le juſte état & gouvernement d'une choſe publique, & la maniere de vivre ſans reproche, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1536, auquel temps floriſſoit ledit Auteur.

MARTIN SEGUIER, Conſervateur des Priviléges Apoſtoliques en l'Univerſité de Paris. Il a écrit une Epître qu'il a envoyée à un Gentilhomme François, étant en Almagne,

imprimée à Paris par Federic Morel, l'an 1580. Prieres du Roi, Soupirs du bon Paſteur, Oraiſon pénitentielle, Oraiſon pour le matin, Prière pour le ſoir, Expoſitions de quelques Hymnes de l'Egliſe, le tout compoſé par ledit Martin Seguier, &imprimé à Paris l'an 1578, par Federic Morel; il a davantage écrit un Traité de la grandeur, puiſſance, bonté & ſapience de Dieu, rédigé en paraphraſe ſur trois pſalmes de David; l'Expoſition de quelques Hymnes de l'Egliſe en pareil nombre de vers & de ſyllabes que le Latin, le tout imprimé enſemble par Nicolas Cheſneau, l'an 1575, à Paris, auquel temps il floriſſoit audit lieu.

MARTIN TALLEBOT, natif de Caux en Normandie; Docteur en Théologie à Paris, homme très-docte & fort renommé entre les prédicateurs de l'Egliſe des Catholiques. Il a écrit pluſieurs Sermons & autres Livres en Théologie, je ne ſçai s'il les a fait imprimer. Il floriſſoit ſous le règne de Charles IX, durant lequel temps il mourut, (ſi j'ai bonne ſouvenance.)

MATHIAS FRIZON, Docteur en Médecine, en l'Univerſité de Louvain en Flandres. Il a écrit en François une prognoſtication nouvelle pour l'an 1540, imprimée à Paris audit an 1540, par Jean l'Homme.

MATHIEU BEROAL, ou BEROALDE, Pariſien, homme fort docte, grand Théologien, Hiſtorien & Mathématicien, père de François Beroalde, ſieur de Verville (duquel nous avons parlé ci-devant [1].) Il a écrit une Chronologie Latine. Quant à ſes compoſitions Françoiſes, tant ſur la Théologie que ſur les Mathématiques ou l'Hiſtoire, elles ne ſont encore en lumière, & s'il y en a quelques-unes, je m'aſſure que le ſieur de Verville, ſon fils les publiera pour l'honneur de ſon père. Il floriſſoit l'an 1573, j'entends qu'il eſt mort ſous le règne de Henry III.

[1] Il court une vie manuſcrite du grand-père de Madame de Maintenon, le fameux *Théodore Agrippa d'Aubigné*, faite par lui-même, où il eſt parlé avec éloge de MATHIEU BÉROALDE, qu'il dit avoir eu pour Précepteur.

Mathieu

Mathieu ayant été père de *François*, Auteur du Livre intitulé *Le Moyen de parvenir*, je renvoie à la diſſertation qui s'en trouve à la fin du quatrième volume du *Menagiana*. Elle contient diverſes particularités hiſtoriques, tant du père que du fils, curieuſement recherchées. Joſeph Scaliger, qui avoit beaucoup de conſidération pour Mathieu Béroalde, ne laiſſe pas de rejeter avec raiſon ſa *Chronique*, comme pleine d'abſurdités. On le trouve quelque part appelé *Dyonifianus*, parce qu'il étoit né dans la petite ville de S. Denis près Paris, & lui-même le marque ainſi dans ſa *Chronique*. Il mourut l'an 1584. Voy. la *Gallia Orientalis* de Colomiès, p. 45. (M. DE LA MONNOYE).

Mathieu Béroalde, le Chronologiſte, né à S. Denis, fils de Simon Brevart, Barbier à S. Denis, élevé au Collège du Cardinal le Moine par François Vatable, qu'il reconnoît pour ſon bienfaiteur, étoit de la Religion Réformée. J'ai vu ſon teſtament, fait à Sancerre en 1572, ce qu'a ignoré M. de la Monnoye, *Menagiana*, Tom. IV, qui, pag. 318, à l'occaſion du *Moyen de parvenir*, nous dit des choſes bien différentes de celles dont la Bibliothèque *Media Ætatis*, Tom. V, pag. 856, fait mention. (M. Béroalde mourut Miniſtre à Genève). . . (M. FALCONET).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 221.

MATHIEU DE BOUTIGNY [1], Page de Maître François de Sagon, Secrétaire de l'Abbé de S. Evroul, qui eſt un nom ſuppoſé touchant ledit Boutigny (comme il ſemble). Il a écrit en vers François le Rabais du caquet de Frippellipes, & de Marot dit Rat-Pelé, additionné avec les comments, imprimé à Paris il y a près de cinquante ans. Ce ſont toutes invectives faites par Sagon ennemi de Clément Marot.

[1] Ce MATHIEU DE BOUTIGNY, prétendu *Page de François Sagon*, n'eſt autre que *Sagon* lui-même, à l'imitation de *Fripelipes*, *valet de Marot*, qui n'eſt autre que Marot. Voy. les Articles de FRANÇOIS SAGON & CLEMENT MAROT. (M. DE LA MONNOYE).

MATHIEU COIGNET, Conſeiller du Roi, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel, Ambaſſadeur de ſa Majeſté vers les ligues des Suiſſes & autres Nations étrangères, &c. Il a écrit un Livre intitulé, l'Inſtruction aux Princes de garder la foi promiſe, imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de ſoixante ans ou environ.

MATHIEU DE COUCY, Hiſtorien François. Il a écrit

des Chroniques, leſquelles ſe voyent écrites à la main, & non encore imprimées, comme témoigne Gilles Corrozet, en ſon Tréſor de l'Hiſtoire de France, ſur la fin dudit Livre.

MATHIEU, ou MAHIEUX *, de Gand, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes en forme de Dialogues.

* Fauchet, Chap. 67, ne l'appelle que MAHIEUX, ſynonime de *Mathieu* en Picardie. Du Verdier n'en parle point.

MATHIEU DE LAUNOY, Prêtre, Docteur en Théologie, jadis Miniſtre de la Religion prétendue Réformée, & maintenant réduit à l'Egliſe Catholique & Romaine [1]. Il a écrit une Réponſe Chrétienne à vingt-quatre Articles de Pierre Pineau, dit des Aigues, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1581. Défenſe dudit de Launoy tant pour lui que pour Henry Pannetier [2], contre les fauſſes accuſations & perverſes calomnies des Miniſtres, imprimée à Paris chez Guillaume de la Noüe, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Ce fut un homme fort décrié, qui fut forcé de quitter le parti des Proteſtans pour ſa mauvaiſe conduite, & dont l'Egliſe Catholique, dans laquelle il rentra, n'a jamais pu ſe faire honneur. (Il étoit Prêtre avant de ſe faire Calviniſte; quand il eut abjuré, il devint l'un des plus furieux Ligueurs, ce qui lui valut la Cure de S. Merry, qu'il fut obligé de quitter enſuite, & de ſe retirer en Flandres, où on croit qu'il mourut). *Voy.* ſon Article dans Bayle, où par un paſſage qu'on y lit du Cordelier Henri Sedulius, pag. 283 de ſa *Réponſe à l'Alcoran des Cordeliers*, il paroît que ce *Launoy*, en 1605, étoit encore plein de vie. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce nom s'écrit PENNETIER, comme La Croix du Maine l'a fait au mot HENRI PENNETIER, & ſe prononce PANNETIER; *(idem)*.

* M. de Thou (Liv. LXXXVI, ſous l'an 1587) dit que Mathieu de Launoy s'étant fait Proteſtant, devint Miniſtre, & ſe maria; mais que ſur le déclin de l'âge, dégoûté de ſa femme, & plus las encore de ſa misère, il revint à la Religion Catholique; & comme on ne ſe fioit pas trop à ſa converſion, il crut devoir ſe joindre aux Ligueurs pour écarter les ſoupçons qu'on avoit contre ſa bonne foi. De Thou dit ailleurs (Liv. XCV, ſous l'an 1589) qu'il avoit quitté les Proteſtans par la crainte d'être puni d'un adultère dont il avoit été convaincu. Si nous en croyons les *Mémoires de la Ligue*

(Tom. VI, p. 326, nouvelle Edition) il fut pendu en effigie à Sedan, pour avoir fait un enfant à ſa couſine. Il ſe défendit mal dans ſon *Apologie*, citée par La Croix du Maine, imprimée à Paris, *in*-8°. 1575, lorſqu'il revint au Catholiciſme. Il nous apprend dans cette *Apologie* que c'étoit en 1560 qu'il avoit embraſſé la Religion Proteſtante. Le Traducteur de M. de Thou l'appelle toujours LAUNAY au lieu de LAUNOY. C'eſt ainſi qu'il eſt auſſi nommé dans les *Mémoires de la Ligue*.

MATHIEU DE VAUCELLES, Imprimeur & Libraire au Mans, en laquelle ville il naquit le Mardi dix-huitième jour de Janvier, l'an 1507. Ledit Vaucelles étant fort jeune, écrivit quelques Poëſies Françoiſes, contre Clément Marot, ſous le nom de Poëte champêtre, leſquelles ont été imprimées il y a plus de quarante ou cinquante ans. L'on voit pluſieurs de ſes compoſitions, tant en vers qu'en proſe, ſur la fin du Catéchiſme de Père Emond Auger, de l'Ordre des Jéſuites; ſçavoir eſt l'Oraiſon à Dieu, & autres Poëmes; il a écrit pluſieurs Noëls ou Cantiques, ſur l'avénement de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimés par lui-même à diverſes années; Epitaphes ſur le trépas de M. de Hangeſt, Chanoine en l'Egliſe du Mans, & encore ſur la mort de M. de Langey, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres; le Panégyric des Sciences, lequel il préſenta à Monſieur frère du Roi, lorſqu'il paſſa par la ville du Mans, en l'an 1577. Il a davantage écrit pluſieurs Poëmes à l'honneur de Meſſieurs les Evêques du Mans, & entre autres aux Entrées de M. le Révérendiſſime Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans, faites en ladite ville, imprimés par lui. Il eſt cauſe que la Carte ou Deſcription du Maine, écrite par Macé Ogier, Prêtre, (duquel nous avons parlé ci-deſſus,) a été imprimée par lui & Alexandre Chouen, en l'an 1539, & depuis encore en l'an 1565, avec une fort docte Epître de ſa façon, diſcourant des louanges du Maine, &c. Il ſe trouve pluſieurs Livres imprimés par ledit Vaucelles, lequel en ſes premières éditions, ſe nommoit *Macé de Vaucelles* ſimplement: & depuis en ſes autres Œuvres il s'eſt appelé *Mathieu de Vaucelles*, qui eſt un même, quand au Latin *Matthæus*, de quoi j'avertis les lecteurs, afin qu'ils ne penſent

pas que ce ſoient deux divers Auteurs, encore qu'il ſe ſoit appelé de ces deux divers noms : & penſe que ce qui fut cauſe qu'il ſe nomma depuis *Mathieu de Vaucelles* & non pas *Macé Vaucelles*, ce fut à l'occaſion de l'heureux anagramme qui ſe trouve en ce nom, qui eſt tel, *Dieu veult l'ame chaſte.* Il mourut au Mans l'an 1578, le Jeudi premier jour de Janvier, âgé de 72 ans, auquel mois il avoit été né.

MATHIEU DE VAUZELLES, Lyonnois, Docteur ès-Droits & Avocat au Parlement de Dombes, & Sénéchauſſée de Lyon, l'an 1549. Il a écrit un Traité des péages, diviſé en ſix parties, imprimé à Lyon l'an 1550, par Jean de Tournes, *in*-4°. contenant 27 feuilles. Ce Livre eſt plein de fort belles & doctes recherches. Il floriſſoit à Lyon audit an 1549.

MATHURIN CORDIER, Normand, & ſelon d'autres Percheron, ou natif du Perche [1]. Il a écrit en François, le miroir de la Jeuneſſe, imprimé à Poctiers l'an 1559, pour Pierre & Jean Moines frères. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris par Jean Ruelle & autres, l'an 1560, ſous ce nom de Civilité Puérile; il a écrit en vers François, pluſieurs Remontrances & Exhortations au Roi & aux Etats de ſon Royaume, &c. imprimées l'an 1561, à G. Il eſt Auteur du Livre Latin, intitulé les Colloques de Mathurin Cordier, &c. Il étoit encore vivant ſous le règne de Charles IX, & étoit âgé d'environ quatre-vingt ans.

[1] Il régenta la Sixième toute ſa vie, en diverſes Villes, à Paris, Nevers, Bordeaux, Neuf-chatel, Lauſanne, Genève, où il mourut, âgé de quatre-vingt-cinq ans, le 8 Septembre 1564. Il avoit été originairement Prêtre à l'Egliſe de Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles à Rouen. Auſſi a-t-on cru qu'il étoit plutôt de Normandie que du Perche : *Gente Normannus*, dit le Docteur Jean de Launoy, *Hiſt. Colleg. Navar.* pag. 699. Calvin, qu'il avoit eu pour diſciple au Collège de la Marche, l'engagea depuis à changer de religion, en reconnoiſſance de quoi Maturin Cordier, qui affectionnoit Calvin, en a fait un des perſonnages de ſes *Colloques*. La Croix du Maine, du Verdier & pluſieurs autres écrivent mal avec un H MATHURIN. Il eſt viſible que *Maturinus* venant de *Maturus*, il faut écrire MATURIN. (M. DE LA MONNOYE).

MATHURIN HERET, Docteur en Médecine en l'Université de Paris, & faisant profession d'icelle en la ville du Mans, &c. homme bien docte & bien versé en plusieurs Arts & Sciences. Il est natif de la Paroisse du Breil près Connerray, à cinq lieues du Mans: ce que je suis bien aise de dire, pour le voisinage dudit lieu du Breil, fort proche de la Seigneurie de la Croix au Maine, &c. Il a traduit de Grec en François, les problêmes d'Alexandre Aphrodisée, excellent Médecin & ancien Philosophe, avec annotations bien doctes dudit Heret, & avec plus de soixante problêmes de son invention, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Guillard, l'an 1555; il a traduit de Grec en François, le Sympose ou Banquet de Platon, avant que Louis le Roi dit *Regius* eût fait imprimer sa Traduction; ledit Livre traduit par Mathurin Heret a été imprimé à Paris, il y a près de trente ans; il a traduit de Grec en François, les Histoires de Dictis de Crete, & de Dares Phrygien, auparavant que Jean de la Lande, Gentilhomme Breton, les eût traduites; Discours sur les Mathématiques, non encore imprimés; Traité contre l'Arrêt donné au Parlement de Dole en Bourgongne, touchant un homme transmué en loup-garou, non encore imprimé. Je ne fais point ici mention de ses Poëmes Latins & autres Œuvres de sa profession: je me réserve à en parler dans ma Bibliothèque Latine. Il florit au Mans cette année 1584, exerceant fort heureusement la Médecine, & travaillant sans cesse, afin de profiter au public en toutes sortes.

MATHURIN MAURICE, Xaintongeois. Il a écrit un Traité de la vraie Noblesse, & nourriture d'icelle pour les enfans généreux, imprimé à Paris l'an 1551; il a écrit un Livre intitulé la Revenche, & Contre-dispute de frère Anselme Turmede, contre les bêtes, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1554. Il floriſſoit en l'an 1552.

MATHURIN DU REDOUER, Licentié ès Loix. Il a traduit d'Italien en Langue Françoise, le Nouveau Monde, &

les Navigations faites ès-terres neuves, par Emery Veſpuſe, Florentin, imprimées à Paris par Galliot du Pré, l'an 1516 [1].

[1] La Traduction dont parle ici La Croix du Maine ayant été imprimée à Paris en 1516, ne peut avoir été faite ſur la Traduction Italienne du *Recueil des Navigations* que Jean-Baptiſte Romuſio fit imprimer à Veniſe en 3 vol. *in-fol.* en 1563; ainſi ce devoit être ſur le Latin d'Americ Veſpuce, comme le dit du Verdier, au même mot (DU REDOUER), que la Traduction imprimée à Paris a dû être faite: (ſur quoi il y a encore à remarquer que dans ce *Recueil de Navigations*, il n'y a que la cinquième Navigation qui ſoit d'Americ Veſpuce, à la tête de laquelle on lit *Tranſlatée de langue Eſpagnole en Italien, & d'Italien en François*, ce à quoi M. de la Monnoye n'a pas fait attention)...(M. DE LA MONNOYE).

MATHURIN DU ROCHET, natif de la Ferté au Maine, Avocat au Siége Préſidial du Mans, homme fort docte, & ſur tout de bonne vie. Il a écrit quelques Mémoires pour les cayers qui furent préſentés aux Etats de Blois l'an 1576, auxquels il aſſiſta, ayant été député pour le tiers Etat, avec M. Philippes Taron, ſieur de la Groye, (duquel nous ferons mention ci-après). Il a ſemblablement recueilli pluſieurs belles propoſitions qui ſe firent en ladite Aſſemblée des Etats, par les plus doctes & ſçavants hommes de France, députés pour haranguer: il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes autres compoſitions. Il florit au Mans cette année 1584.

MATHURIN DU TRONCHAY, Gentilhomme du Maine, Sieur DE VAUTORTE, natif de Mayenne la Juhel. Il a compoſé en vers François, une Inſtruction des Princes, & autres Œuvres tant en proſe qu'en vers. Je ne ſçai s'il les a fait imprimer. Il étoit parent de Meſſieurs de Balladé, ſieurs du Tronchay, en quoi l'on peut voir combien cette maiſon a été fertile en bons eſprits. Car d'icelle ſont iſſus Baptiſte, Gazal, Georges & Louis les du Tronchaiz, & encore cetui-ci, tous hommes doctes, & deſquels nous avons fait très-honorable mention ci-deſſus, parlant d'eux chacun en leur rang. Ledit ſieur de Vautorte floriſſoit l'an 1580. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant *.

* Ce DU TRONCHAY, ainſi que ceux du même nom, dont il eſt parlé dans

cet Article, ne ſont guère connus que par les petites pièces de vers qu'ils compoſoient à l'honneur des Auteurs de leur connoiſſance, & qui ſont imprimées au-devant de quelques Livres.

MAURICE PONCET *, Docteur en Théologie en l'Univerſité de Paris, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, homme fort docte, & des plus hardis Prédicateurs de ce ſiècle : car il a tellement le zèle de la Religion Chrétienne en recommandation, qu'il ne craint aucunement de reprendre toutes ſortes de vices, deſquels il peut avoir connoiſſance, ſans reſpecter en cela aucun quel qu'il ſoit, tant il eſt ardent à reprendre, & hardi pour enſeigner, & deſireux que l'on ſe corrige des fautes que l'on commet chacun en ſon état. Il a écrit & compoſé en François, une Oraiſon Funèbre, ſur la mort de Meſſire Euſtache de Conflans, Vicomte d'Auchy, laquelle il prononça le dernier jour d'Août l'an 1574, en l'Egliſe de Brecy-le-Buiſſon. Elle a été imprimée à Paris chez Michel Somnius, audit an 1574; Remontrance à la Nobleſſe de France, de l'utilité & repos que le Roi apporte à ſon peuple, & de l'inſtruction qu'il doit avoir pour le bien gouverner, imprimé à Paris chez ledit Somnius, l'an 1572. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits François, & quant à ſes Latins, nous en ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans ſe travailler beaucoup à prêcher & annoncer au peuple la parole de Dieu.

* Il étoit natif de Melun, & Religieux Profez en l'Abbaye de S. Pierre de la même ville. Selon Remillard, *Hiſtoire de Melun*, pag. 627, M. Crevier s'eſt trompé dans ſon *Hiſtoire de l'Univerſité*, Tom. VI, pag. 386, lorſqu'il a cru que Poncet étoit natif de Meaux. Il fut Curé de S. Aſpais à Melun, puis de S. Pierre des Arcis à Paris. Il ſe diſtingua fort en 1583 par ſes prédications contre la Confrairie des Flagellans, inſtituée par Henri III, qui l'exila à Melun; mais il eut bientôt la permiſſion de revenir à Paris, où il mourut le 27 Novembre 1586, & non pas en 1589, comme le dit le P. le Long dans ſa *Biblioth. Hiſtorique de la France*, n°. 15762 de la nouvelle Edition. Du Verdier cite de lui pluſieurs Ouvrages dont La Croix du Maine ne parle point.

MAURICE DE LA PORTE, Pariſien, frère puîné d'Ambroiſe de la Porte, tous deux hommes bien doctes & très-

éloquents [1]. Cetui-ci nommé Maurice, a mis en lumière un ſien docte, laborieux & très-utile Livre d'Epithètes : Œuvre non-ſeulement néceſſaire à ceux qui font profeſſion de la Poëſie, mais encore pour toutes ſortes d'Hiſtoires, &c. imprimé à Paris, chez Gabriel Buon *in*-8°. l'an 1571, qui fut la première édition, & depuis imprimé chez le même Buon *in*-16. par pluſieurs & diverſes fois. Il mourut à Paris l'an 1571, le vingt-troiſième jour d'Avril, âgé de quarante ans.

[1] Ambroiſe de la Porte, frère aîné de Maurice, mourut, comme nous l'avons remarqué en ſon lieu, l'an 1555. La Caille, pag. 139 de ſon Livre, parlant de ces deux frères, confond l'aîné avec le cadet, lorſqu'au lieu de dire *Maurice*, il dit qu'*Ambroiſe* mourut le 23 Avril 1571. (M. DE LA MONNOYE).

MAURICE SCEVE, Lyonnois, iſſu de l'ancienne famille des Sceves à Lyon, homme fort docte & fort bon Poëte François, grand rechercheur de l'antiquité, doué d'un eſprit emerveillable, de grand jugement & ſingulière invention. Ce que je peux juger pour avoir lu ſes écrits, qui témoignent aſſez les choſes ſuſdites *; il a traduit d'Eſpagnol en François la déplorable fin de Flammette, qui eſt une belle & gentille invention de Jean de Flores Eſpagnol, imprimée à Lyon chez François Juſte, l'an 1535, *in*-8°. & contient neuf feuilles, le tout imprimé en caractères bâtards, &c. Delie, objet de plus haute vertu, &c. qui eſt une Poëſie amoureuſe, contenant quatre cent quarante-neuf Emblèmes, imprimés à Lyon *in*-8°. & depuis à Paris chez Nicolas du Chemin *in*-16, l'an 1564. Il ſemble, à qui voudra prendre garde de près au titre de ſon Livre, qui eſt *Delie*, &c. qu'il veuille entendre l'*Idée* de plus haute vertu. Car Delie & l'Idée (par anagramme ou nom retourné) eſt une même choſe, ſans vouloir entrer en l'étymologie Grecque ou Latine de cette diction. Ce que j'ai dit en paſſant, pour ce que pluſieurs s'arrêteront ſur l'explication du titre de ce Livre. Il a davantage écrit en vers François, une Eglogue de la vie ſolitaire, laquelle il intitule la Saulſaye, imprimée à Lyon l'an 1547, de laquelle je préſume qu'il en ſoit Auteur, encore qu'il n'y ait

mis

mis ſon nom, mais ſa deviſe ſeulement, qui eſt telle : *Souffrir non ſouffrir*; il eſt Auteur de la Deſcription de l'entrée du Roi Henry II, faite à Lyon ſur le Rône, l'an 1548, imprimée audit lieu l'an 1549, chez Guillaume Rovile, avec les figures & protraicts des choſes les plus excellentes, repréſentées en icelle, &c. il a compoſé en vers François, un Livre intitulé le Microcoſme ou Petit monde, comme témoigne celui qui a fait les additions au promptuaire des médailles **. Il floriſſoit à Lyon l'an 1559, auquel temps Henry II du nom, Roi de France, mourut. Jean de Tournes lui a dédié une Epitre, laquelle ſe voit imprimée au commencement des Sonnets de Petrarque, imprimés par lui l'an 1547, en laquelle il le loue grandement.

* Maurice Sceve étoit, dit-on, de la maiſon des Marquis de Sceva du Piémont, dont une branche étoit venue s'établir à Lyon. Celui dont nous parlons fut Echevin de cette Ville, & y jouit d'une grande réputation. « Les » premiers Poëtes François, dit Pâquier (*Recherc.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, pag. 701) » firent profeſſion de plus contenter leurs eſprits que l'opinion du » commun peuple : le premier qui franchit le pas, fut Maurice Sceve » Lionnois... Si eſt-ce qu'arrivant ſur l'âge il voulut prendre autre train. Se » mettant en butte à l'imitation des Italiens, une maîtreſſe qu'il célébra ſous » le nom d'*Elie*, non en Sonnets (car l'uſage n'en étoit encore introduit) » ains par Dixains continuels, mais avecques un ſens ſi ténebreux & ſi » obſcur, que le liſant je diſois être très-content de ne l'entendre pas, puiſ- » qu'il ne vouloit être entendu. Comme il fut le premier en ce ſujet, il » mérita cet éloge de du Bellay :

Gentil eſprit, ornement de la France,
Qui, d'Apollon ſainctement inſpiré,
T'es le premier du peuple retiré
Loin du chemin tracé par l'ignorance...

** Le *Microcoſme*, ou *Petit Monde*, eſt celui de tous les Ouvrages de Sceve qui lui a fait le plus d'honneur; il eſt en vers Héroïques, partagé en trois Livres. Le ſujet de ce Poëme eſt *l'Homme*; il montre, dans ſon Auteur, de la philoſophie & des connoiſſances, mais exprimées d'une manière fort obſcure. Les conſeils de Maurice Sceve furent fort utiles à Marot dans le ſéjour qu'il fit à Lyon; ils furent unis d'amitié, & Marot en a parlé ſur ce ton en pluſieurs endroits de ſes Œuvres. —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 442.

MAXIMILIEN DE VIGNACOUR, Gentilhomme Arteſien, ou d'Arthois en la Gaule Belgique, Poëte Latin & Fran-

çois, neveu de M. François Balduin, tant renommé pour la Juriſprudence, tous deux natifs de la ville d'Arras, &c. Il a écrit en vers François, l'Epitaphe & autres Ecrits funèbres, ſur le décès de Damoiſelle Cl. de Beaufort, fille du Seigneur de Boilleuz, imprimés à Douay en Flandres l'an 1582, par Jean Bogard. Il floriſſoit à Paris l'an 1583. J'entends qu'il eſt dujourd'hui en Eſpagne.

MELCHIOR DE FLAVIN, de l'Ordre des Cordeliers ou de S. François. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François, une Remontrance de la vraie Religion : adreſſée au très-Chrétien Roi de France Charles IX, imprimée à Paris.

MELIN, ou MERLIN [1] DE SAINT GELAYS, natif d'Angouleſme, Abbé de Reclus, Aumônier de M. le Dauphin de France, l'an 1525, iſſu de la très-noble & ancienne maiſon des ſieurs de S. Gelays en Aquitaine, & parent d'Octavien de S. Gelays, Evêque d'Angouleſme, (duquel nous ferons mention ci-après). Je n'oſe dire ce que j'ai entendu dudit Melin, & en quelle qualité il appartenoit audit Evêque *, juſques à ce que je m'en ſois plus avant informé par ceux de cette maiſon, leſquels en peuvent plus ſçavoir que moi, (pour leur appartenir de plus près). Si dirai-je toutes fois qu'il étoit eſtimé l'un des plus doctes hommes de la Cour du Roi François I, père des Lettres, & ſi je veux ici répéter les louanges que lui a données l'Auteur du Livre intitulé *Le Quintil Cenſeur*, (qui eſt un Traité fait contre Joachim du Bellay, par Charles Fontaine, Pariſien) je dirai qu'il ſçavoit compoſer en tous genres de vers, & ſur tout qu'il étoit excellent pour les Lyriques, leſquels il mettoit en muſique, les chantoit, les jouoit & ſonnoit ſur les inſtruments étant Poëte & Muſicien vocal & inſtrumental, (afin d'uſer des termes dudit Auteur) étant encore Mathématicien, Philoſophe, Orateur, Théologien, Juriſconſul, Médecin & Aſtronome [2] : bref docte en tous Arts & Sciences **. Après ſa mort, il a été imprimé un volume de ſes Œuvres Poëtiques, à Lyon l'an 1574, chez

Antoine de Harſy [3]; il a traduit de Grec en François, la Tragédie de Sophoniſba, imprimée à Paris [4]; il eſt cauſe que les voyages aventureux du Capitaine Jean Alphonſe, Xaintongeois, ont été imprimés à Poictiers l'an 1559, par les Marnefs, leſquels il recouvra avec grande peine, pour en faire le public participant; le Courtiſan de Meſſire Balthazar de Chaſtillon, traduit premièrement d'Italien en François, par Jean Colin, a été revu & recorrigé par ledit Melin de S. Gelays, & imprimé à Paris chez Gilles Corrozet, l'an 1549, Gabriel Chapuis, Tourengeau l'a auſſi traduit (comme nous avons dit ci-deſſus [5]). Il floriſſoit ſous les règnes de François I, & Henry II. Pierre de Ronſard fait mention de lui en pluſieurs de ſes Œuvres, diſant qu'il lui étoit fort contraire, & mépriſant ſes Poëſies devant les Rois, comme jaloux de voir qu'un autre emportât le prix par ſur lui, qui étoit eſtimé le premier de la Cour, &c. Ce qui ſe voit ès vers où il dit: *Garde moy de la tenaille de Melin*, ou en paroles ſemblables, entendant parler dudit Melin de S. Gelays.

[1] On écrit MELLIN, MEL'N & MERLIN. Le plus régulier des trois eſt MELLIN, nom d'un Saint, autrefois Patron d'une Egliſe en la Province de Cornouailles, en Angleterre. *Melin* a été introduit par la prononciation. *Merlin* s'eſt dit par alluſion, & bien des gens même ont cru, que *Mellin* & *Melin*, étoient une corruption de *Merlin*. De-là vient que dans les *Epîtres* de Longueil, il eſt appelé *MERLINUS GELASIANUS*, & que Marot ne l'appelle preſque jamais que MERLIN. Rabelais, par un déguiſement flatteur, Chapitre dernier de ſon premier Livre, l'appelle MERLIN LE PROPHÈTE. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce que La Croix du Maine n'oſe dire ici, c'eſt que *Mellin fut fils d'Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême*: c'eſt l'opinion commune. Mellin naquit en cette Ville, & y fut élevé avec ſoin; je ne ſais ſur quoi eſt fondé ce que l'on trouve écrit dans les Recueils de M. Falconet: . . *Melin de S. Gelais, bâtard, petit-neveu d'Octavien*. . . On cite le *Ducatiana*, pag. 72 & 73. — Mais l'opinion de tous les Lexicographes eſt telle que je l'ai rapportée d'abord.

[2] Thevet dit que Mellin de S. Gelais, à l'âge de vingt ans, étant allé en Italie pour y étudier en droit, ne goûta point cette étude, & ne s'attacha qu'à la Poëſie & à l'Aſtrologie Judiciaire. Il le fait Auteur d'un Livre *de Fato*, imprimé, ſans qu'il y eût mis ſon nom, & dont on n'a, que je ſache, aucune connoiſſance particulière. Une négligence digne de Thevet, c'eſt

qu'ayant marqué avec ſoin que S. Gelais, mort au mois d'Octobre, fut enterré âgé de ſoixante-ſept ans ſix mois quinze jours à S. Thomas du Louvre (aujourd'hui S. Louis) il a préciſément omis l'année de ſa mort. Une note qu'on a copiée de moi au-devant du *S. Gelais* de Paris, *in*-12, 1719, a fait voir que ceux qui mettent cette mort en 1554 ſe trompent. Il vivoit encore le 21 Décembre 1557, comme il paroît, pag. 20 de ſes Œuvres, *in*-8°. à Lyon, 1574, & ne mourut qu'en 1558. (M. DE LA MONNOYE).

** Ce fut ſans doute à ſon retour d'Italie qu'il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Ses talens déjà connus engagèrent François I à lui donner l'Abbaye de Notre-Dame de Reclus, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Troyes; il le nomma enſuite Aumônier du Dauphin, depuis Henri II, charge que ce Prince lui conſerva. Il fut encore Bibliothécaire du Roi. Jaloux des Poëtes ſes contemporains, il chercha toujours à les déprimer à la Cour; *on craignoit*, ſuivant l'expreſſion de Ronſard, *d'être pincé par la tenaille de Mellin*. Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, p. 700, dit que Clement Marot & Mellin de S. Gelais eurent le prix entre tous les Poëtes; « auſſi ſembloient-» ils avoir apporté du ventre de leur mère la Poëſie. . . Mellin produiſoit de » petites fleurs & non fruits d'aucune durée, c'eſtoient des mignardiſes qui » courroient de fois à autres par les mains des Courtiſans & des Dames de » Cour, qui lui eſtoit une grande prudence, parce qu'après ſa mort on fit » imprimer un Recueil de ſes Œuvres, qui mourut preſque auſſitôt qu'il vit » le jour ». Ce jugement de Pâquier eſt trop ſévère; ces petites pièces fugitives ſont la plupart bien conçues, heureuſement exprimées, & feroient honneur aux bons Poëtes de nos jours, dont beaucoup ne négligent pas d'aller puiſer dans ces ſources. Les mœurs, de ſon temps, étoient à la Cour d'une liberté extrême; ainſi il ne faut pas s'étonner que le ſacré & le prophane ſoient toujours mêlés dans ces petites pièces fugitives, c'étoit le goût du moment, & le moyen de plaire & de ſe faire lire; cependant ce Poëte avoit de la philoſophie, & il paroît qu'il étoit peu ſenſible aux événemens, même les plus triſtes: on en jugera par cette maxime:

Si pour ſe plaindre, & pour larmes jetter,
On pouvoit rompre un malheur ſurvenu;
Les pleurs devroient poids de l'or s'achetter,
Comme ſur tous remède cher tenu.
Mais puiſqu'un mal ne peut n'eſtre advenu,
Soit qu'en pleurions, ou rions jour & nuit,
De quoi nous ſert ſe plaindre & mener bruit,
Et nous donner nouveaux maux & alarmes?
Si n'eſt ainſy qu'un arbre porte fruict,
Ainſi douleur doit apporter des larmes.

[3] Outre cette Edition de ſes Œuvres, il y en a une autre de 1582 par Benoiſt Rigaud, Lyon, & celle de Paris, 1719. (M. DE LA MONNOYE).

[4] La *Sophonisbe*, que le bon La Croix du Maine croit tirée du Grec, comme

s'il y avoit jamais eu de Tragédie Grecque ſur ce ſujet, eſt une pure Traduction de la *Sophonisbe* Italienne de Jean-Georges Triſſin, juſques-là qu'à l'imitation de celle-ci, qui eſt en vers non rimés, celle de S. Gelais eſt en proſe, hors les Chœurs qui ſont en vers rimés. Claude Mermet, comme on le peut voir en ſon Article, la mit toute depuis en vers François, & la fit imprimer à Lyon en 1584. (*idem*).

[1] Il faut voir, au mot JAQUES COLIN, ce qui a été dit du ſoin que S. Gelais avoit pris de revoir & mettre au jour la Traduction du *Courtiſan de Balthaſar Caſtiglione*. (*idem*).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. V & X, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 456.

MICHEL D'AMBOISE, Ecuyer *, Seigneur de Chevillon, l'an 1540, ſurnommé en ſes Œuvres l'Eſclave Fortuné, &c [1]. Il a écrit en vers héroïques la déploration de la mort de Meſſire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, imprimée à Paris l'an 1543, par Felix Guibert; il a traduit d'Italien en vers héroïques, le ris de Democrite, & les pleurs d'Heraclite, (anciens Philoſophes,) ſur les folies & miſères de ce monde, écrits premièrement en Langue Italienne, par Meſſire Antoine Phileremo Fregoſe, Chevalier Italien, imprimés à Paris l'an 1547, par Arnoul l'Angelier.

* Il étoit fils naturel de Charles d'Amboiſe, Amiral de France, & Lieutenant Général du Roi en Lombardie. Il naquit dans le Royaume de Naples au commencement du ſeizième ſiècle : ſon père l'envoya dans ſa terre de Sagone, pour y être élevé avec ſon fils légitime; mais le père étant mort très-promptement en 1511, il n'eut pas le temps d'aſſurer à ſon fils naturel de quoi vivre. Georges d'Amboiſe, fils de Charles, en eut ſoin. Georges ayant été tué à vingt-deux ans à la bataille de Pavie, où l'on croit que Michel, ſon frère naturel, l'avoit ſuivi, il perdit toutes ſes reſſources; on lui conſeilla de s'appliquer à l'étude du Droit, pour trouver quelque moyen de ſubſiſter; il s'y appliqua, plus par néceſſité que par goût, & l'abandonna enſuite. Il trouva une retraite chez Madame de Barbéſieux de la Rochefoucauld (Antoinette d'Amboiſe, nièce de Charles ſon père) qui le prit pour Secrétaire. Il devint amoureux d'Iſabelle du Bois, Demoiſelle de Madame de Barbéſieux, qui le mit dehors de ſa maiſon avec la Demoiſelle du Bois; ils ſe marièrent, & ſe retirèrent ſans doute à Chevillon, terre d'un petit revenu. Après deux ans Michel d'Amboiſe perdit ſa femme & le fils dont elle venoit d'accoucher. La mauvaiſe fortune le pourſuivit toujours, & ſes chagrins augmentèrent. Nous voyons par ſes Ouvrages qu'il n'étoit occupé qu'à

chercher des protecteurs & des ſecours qu'il ne trouvoit pas ; des créanciers impitoyables lui faiſoient faire de longues retraites dans les priſons de Paris. Telle fut toute la ſuite de la vie d'un pauvre Poëte, qui avoit pris, on ne ſait pourquoi, le titre diſtinctif d'*Eſclave fortuné*. Il mourut en 1547, à peu près ; car on ne voit plus aucun de ſes Ouvrages paſſé cette date, qui doit être celle de ſa mort. Tant qu'il vécut, il ne ceſſa d'écrire, pour ſubvenir à ſes beſoins les plus preſſans. On ne trouve dans ſes vers ni élégance, ni poëſie ; ce n'eſt qu'une triſte proſe rimée, comme la plupart des vers de ſon temps. Du Verdier donne un Catalogue aſſez détaillé de ſes Ouvrages, mais il eſt complet dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 333. On y trouvera ce titre ſingulier : *Epîtres Vénériennes de l'Eſclave fortuné, privé de la Cour d'Amour, nouvellement faites & compoſées par lui.* Ces *Epîtres Vénériennes* ſont des eſpèces de modèles de la manière dont il prétend que des amoureux doivent écrire à leurs maîtreſſes.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 327.

[1] La Croix du Maine dit que Jean Bouchet dans pluſieurs de ſes Ouvrages, a pris le ſurnom d'*Eſclave fortuné*. Ces Ouvrages ne me ſont point connus, & je doute, qu'un autre que Michel d'Amboiſe, ait pris ce ſurnom, dont s'eſt moqué Joachim du Bellay, Chap. 11 du Liv. II de ſon *Illuſtration de la langue Françoiſe*. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL DE BONNIERES, natif du Pays de Picardie, Jéſuite, ou de la Compagnie de Jéſus, & Préfet de leur Collège fondé à Paris, &c. homme docte en Théologie, Philoſophie, & ayant pluſieurs autres bonnes parties en lui, & ſur tout ſe délectant à la muſique, en laquelle il a acquis une grande perfection, &c. Il a prononcé pluſieurs doctes Diſcours ſur divers ſujets, & principalement touchant la Théologie, en l'Aſſemblée ou Congrégation qui ſe fait ordinairement au Collège deſdits Jéſuites à Paris, après vêpres, chacun Dimanche & aux jours de Fête, leſquelles ne ſont encore en lumière, non plus que ſes autres Œuvres. Il florit à Paris cette année 1584.

MICHEL BOUCHER, Sieur DE BOIS-COMMUN. Il a écrit une Oraiſon aux François, ſur la mort du magnanime Prince Jean de Bourbon, Comte d'Anghien, imprimée à Paris par Jean Caveiller l'an 1557, auquel temps floriſſoit ledit Auteur.

MICHEL BOURRÉE, Sieur DE LA PORTE, Avocat au Siége Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, Poëte Latin & Fran-

çois. Il a écrit plusieurs Poëmes en l'honneur de Saint Julien, premier Evêque du Mans, imprimés à Angers & au Mans; il a écrit & composé plusieurs Noëls ou Cantiques, sur l'avénement de Jesus-Christ, imprimés au Mans. Il a davantage composé en vers François, le Paranymphe du mariage du Roi Charles IX, avec Madame Elizabeth d'Autriche; Ode Panégyrique du Maine, imprimée à Angers : elle contient les louanges des Manceaux, &c. Elégie sur le trépas de Madame d'Averton au Maine, nommée Françoise de la Chapelle, femme de Messire René de Bourré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jarzé, Chemiré & Aurillé, &c. imprimée au Mans; il a écrit plusieurs autres Poëmes François, en la louange de Messieurs de Rambouillet, & entre autres, de M. le Révérendissime Cardinal de Rambouillet, Charles d'Angennes Evêque du Mans, tant alors qu'il faisoit son entrée en ladite ville, qu'autrement; il a écrit plusieurs Tragédies & Comédies Françoises, desquelles je ne sçai pas les titres. J'ai autrefois vu celle qu'il fit en Latin sur la mort de M. de Guise, tué par le sieur de Meray, surnommé Poltrot : mais elle n'est encore imprimée non plus que ses autres Œuvres. Il florit au Mans cette année 1584, s'adonnant du tout à sa principale profession, qui est la Jurisprudence : son grand-père s'appelloit Jean Ory, Avocat au Mans l'an 1530, ou environ, (comme nous avons dit ci-dessus, parlant de lui à la lettre I,) ce que j'ai expressément répété, d'autant que l'un & l'autre se sont pleuz à même profession du Droit & de la Poësie tout ensemble.

MICHEL BUREAU, natif de la Paroisse de Champ-Genesteux, au bas Pays du Maine, Abbé de la Cousture, près le Mans, Docteur en Théologie à Paris, Evêque de Hieropole. Il a prononcé plusieurs Harangues devant les Rois de France, & a dressé plusieurs Mémoires touchant la Police & Justice, lesquels ne sont encore imprimés, non plus que son Livre Latin, qu'il a intitulé *De Libertate Ecclesiasticâ*, lequel nous avons par devers nous écrit à la main. Guillaume le Rouillé d'Alençon en

fait mention en ſes annotations, ſur les Couſtumes du Maine, & parle de lui en termes honorables. Il mourut au Mans en ſon Abbaye de la Couſture, le ſixième jour de Juin, l'an 1518, & eſt enterré en icelle. Le proverbe qui eſt en uſage (principalement au Maine) a pris ſon origine de lui, qui eſt tel, *Bureau vault bien Eſcarlate*, ou bien *Le Bureau eſt auſſi fin qu'Eſcarlate*; ce qui fut dit par lui, comme en colère, parlant avec M. le Cardinal de Luxembourg, Evêque du Mans, l'an 1518, lorſqu'ils avoient procès enſemble, touchant leurs juriſdictions, en quoi l'on voit l'équivoque de ſon nom Bureau, pour Blanchet, & drap non teint avec une alluſion ſur l'habit de Cardinal, qui eſt d'eſcarlate, eſtimée la plus riche couleur ou teinture en draps de laine; ce que j'ai dit comme en paſſant, à cauſe que pluſieurs ne ſçavent que veut dire ce proverbe ſuſdit.

MICHEL DE CASTELNAU *, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſon Privé Conſeil, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de S. Dizier, & Ambaſſadeur pour ſa Majeſté en Angleterre. Il a traduit de Latin en François, le Livre de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, traitant des mœurs & façons des anciens Gaulois, imprimé à Paris chel Wechel il y a plus de vingt ans, & depuis chez Denis du Val, l'an 1581; il a écrit un Recueil de Mémoires des choſes qu'il a traitées & maniées en ſon temps, tant en ſes Ambaſſades qu'autrement, &c. comme témoigne B. du Puis, en ſon Epitre miſe au devant du Livre ſuſdit [1]. Je ne ſçai ſi ledit Ambaſſadeur eſt encore vivant. Il floriſſoit l'an 1562.

* Michel de Caſtelnau, Sieur de Mauviſſiere, naquit en Touraine à la Mauviſſiere vers l'an 1520. On dit qu'il avoit la mémoire ſi fidèle, qu'il retint preſqu'en entier un Sermon prononcé devant le Roi, le jour de Pâques, par le célèbre Jean de Monluc, Evêque de Valence, & le répéta au Cardinal de Lorraine. On peut voir dans ſa vie, par le Laboureur, les diverſes négociations dont il fut chargé, & les expéditions militaires auxquelles il eut part. Il mourut à Joinville en Gâtinois en 1592. Il écrivit ſes Mémoires pendant ſa dernière Ambaſſade en Angleterre, qui dura dix ans & trois mois, & qui finit en 1585. Il les compoſa pour l'inſtruction de ſon fils *Jacques de Caſtelnau*, auquel ils ſont adreſſés, & qui ne les publia que trente ans après la

la mort de ſon père, en 1621, *in*-4°. Son fils, qui ſe nommoit auſſi *Jacques*, & qui fut Maréchal de France, étant au lit de la mort, engagea Jean le Laboureur à donner une nouvelle Edition des Mémoires de *Michel*, ſon grand-père. Le Laboureur y joignit un fort grand nombre de pièces juſtificatives ou relatives, de ſorte que l'Edition qu'il publia forma deux gros volumes *in-fol.* Elle ne fut publiée qu'en 1659, & dédiée à *Jacques de Caſtelnau*, qui l'avoit fait entreprendre. Il étoit mort dès 1658, le 15 Juillet, & non pas en 1659, comme on le lit dans Niceron (Tom. XIV, pag. 121). Il y a une mépriſe bien plus forte dans le *Dictionnaire Bibliograph. d'Oſmont* (Tom. I, p. 173) où l'on cite ce *Jacques de Caſtelnau*, mort en 1658, comme l'*Auteur des Mémoires*. Ils furent publiés une troiſième fois par *Jean Godefroy*, avec de nouvelles pièces tirées de la Bibliothèque de S. Germain-des-Prés. Elles concernent les négociations de la Mothe-Fenelon & de Michel Caſtelnau en Angleterre, depuis 1572 juſqu'en 1578. Cette dernière Edition parut, en 1731, en 3 vol. *in-fol.* Les deux premières Editions ſont encore recherchées de quelques curieux, parce qu'elles ſont rares, ſur-tout la première : mais c'eſt le ſeul mérite qu'elles aient conſervé. La Bibliothèque publique de Londres conſerve beaucoup de lettres originales de Caſtelnau de Mauviſſiere, non encore imprimées, & la plupart fort curieuſes, parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque Harleienne & parmi ceux de la Bibliothèque Cottonienne. On peut voir, entr'autres, dans la première, le Manuſcrit coté 1582, & dans la ſeconde le Manuſcrit coté *Titus*, *B. VII*. Nous ſavons que M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres, auquel nous ſommes redevables de ce que nous venons de dire ſur ce MICHEL DE CASTELNAU, a copié un grand nombre de ces Lettres, qui pourroient former un bon ſupplément aux Mémoires de Caſtelnau.

[1] Michel de Caſtelnau (employé à diverſes négociations importantes ſous les règnes de Charles IX & de Henri III) cinq fois Ambaſſadeur en Angleterre, mourut l'an 1592. Ses Mémoires, depuis 1559 juſqu'en 1570, furent imprimés par les ſoins de Jaques de Caſtelnau ſon fils, à Paris, *in*-4°. 1621, & depuis en 2 vol. *in-fol.* avec les Additions de Jean le Laboureur, Paris, 1659. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL COIGNET, natif d'Anvers, ville capitale de Flandres, en la Gaulle Belgique, jeune homme de grand eſprit, & très-ſçavant en Mathématiques; il a compoſé l'inſtruction des points les plus excellents & néceſſaires, touchant l'art de naviger, imprimée à Anvers chez Henry Hendrix l'an 1581, *in*-4°. & contient treize feuilles. Il floriſſoit audit Anvers l'an 1580. Loys Guichardin Florentin, neveu de François, &c. fait très-ample & très-honorable mention de lui, en ſa Deſcription

des Pays-Bas, traduite par François de Belle-Foreſt. Voy. le feuillet dudit Livre *fol.* 175 de la première édition.

MICHEL DUSSEAU, ou bien DU SEAU, dit *à Sigillo*, Garde-Juré de l'Apoticairerie à Paris. Il a ſommairement traduit & commenté, ſuivant le texte Latin, un Livre qu'il a intitulé *Enchirid, ou Manipul des Miropoles, & Tyroncles Pharmacopoles*, lequel titre eſt difficile à entendre, & principalement à ceux qui n'ont pas grande connoiſſance du Grec & du Latin, & voulant icelui Auteur parler François qui fût entendu de tous, il devoit (ſelon mon jugement) lui donner ce titre d'Epitome ou Abrégé pour les Apoticaires, & apprentifs en cet art, lequel mot d'Enchirid ou Manipul, ſe peut traduire en François *Manuel*, c'eſt-à-dire Livre ou autre choſe qui ſe peut porter aiſément en la main, à cauſe de la petiteſſe & peu de peſanteur. Si je me ſuis arrêté ſur l'explication de ce mot, ç'a été afin d'avertir les Auteurs de ne donner point de titres difficiles, ou inſcriptions obſcures à leurs Livres, &c. & ne l'ai fait pour autre raiſon : car j'aimerai toujours ceux qui écriront des Livres profitables, comme a fait ledit Michel du Seau, lequel a fait imprimer à Lyon ſon Livre ſuſdit, l'an 1561, par Jean de Tournes, auquel temps il floriſſoit *. Je ferai mention de ſes Œuvres Latins autre part : & quant à ſes François, je n'en ai point connoiſſance d'autres.

* Il y en a une Edition faite à Genève, en 1656, *in*-12.

MICHEL FERRIER, natif de Cahors en Quercy. Il a mis en muſique les Pſalmes de David, traduits en François par Clement Marot, imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1568.

MICHEL FOUQUES, & ſelon autres FOUCQUÉ, natif de la Paroiſſe de Ste Cecile, près le Port Gaultier, au Pays du Maine, tirant vers Tours, &c. Prêtre & Vicaire perpétuel en l'Egliſe de S. Martin de Tours en Touraine, ſur la rivière de

Loyre, &c. Il a écrit en vers François, la vie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, les Actes des Apôtres, la vie de Notre-Dame, la vie de S. Martin de Tours : tous leſquels Livres ne ſont encore en lumière. Il ſe voyent écrits à la main en ladite Egliſe de S. Martin à Tours. Il mourut âgé de ſoixante ans ou environ : & floriſſoit du temps de François I *, ſelon que j'ai entendu d'Antoine Pichon, Manceau, homme docte en Grec & en Latin, & duquel nous ferons mention autre part.

* A juger par la date des Editions des Ouvrages de cet Auteur, telle que du Verdier la rapporte, cet Auteur doit avoir plutôt vécu ſous Henri II, & même Charles IX, que ſous François I.

MICHEL GRELLET (Frère), Cordelier, Gardien du Convent d'Angouleſme, Cuſtode de Xaintes, Prédicateur ordinaire, entretenu par M. l'Abbé de Mairemonſtrier * en Touraine, Meſſire Jean de la Rochefoucault, &c. Il étoit grand Théologien, & a écrit pluſieurs Livres, deſquels je n'ai pas connoiſſance.

* Que l'on ne s'y trompe pas, *Mairemonſtrier* veut dire ici *Marmoutier*.

MICHEL DE L'HOSPITAL (Meſſire), premièrement Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, & depuis Chancelier de Madame la Ducheſſe de Savoye, & enfin Chancelier de France, après la mort de Meſſire François Olivier, &c *. Il naquit au pays d'Auvergne, environ l'an 1504. Son père s'appelloit Jean de l'Hôpital, & étoit l'un des principaux Conſeillers de Charles, Duc de Bourbon, & de ſes plus grands favoris, (comme nous dirons autre part). Ledit Chancelier étoit fort grand Théologien, & encore plus ſçavant Juriſconſul, bon Philoſophe, & Orateur très-éloquent : & outre cela, il avoit acquis une perfection pour compoſer en tous genres de vers Latins, (comme nous dirons autre part plus à propos); il a compoſé en François, une fort docte Harangue, laquelle il prononça en la préſence du Roi, tenant ſes Etats à Orléans, au mois de Janvier l'an 1561, elle a été imprimée à Blois, par Julien l'Angelier, audit

an 1561, *in*-4°. & contient ſix feuilles; il a prononcé pluſieurs autres Harangues, tant en Latin qu'en François, leſquelles ne ſont encore imprimées; j'entends que pluſieurs de ſes amis ſont après, à recouvrer tous ſes Œuvres pour les faire imprimer [2]. Il mourut l'an 1573, le treizième jour de Mars, âgé de ſoixante-huit ou ſoixante-neuf ans. Qui voudra voir un aſſez ample Diſcours de ſa vie, voye ſon Teſtament en date du dix-neuvième Avril, lequel il fit & ſigna de ſa main audit an : mais je croi qu'il ne ſoit pas imprimé; je ne l'ai vû qu'écrit à la main. Theodore de Beze a écrit ſa vie, & l'a mis au rang des hommes illuſtres, (comme auſſi il le méritoit, pour beaucoup de raiſons) mais il ne le loue pas aſſez dignement, pour quelques particulières occaſions. J'ai écrit un Diſcours de la vie dudit Chancelier, lequel je ferai imprimer avec celles des Chanceliers de France.

[2] Nous allons donner (d'après les Recueils de M. Falconet) quelques particularités curieuſes ſur le célèbre Chancelier de l'Hôpital, dont il eſt mention dans cet Article, né à Aigueperſe de Jean de l'Hôpital, Médecin du Connétable de Bourbon, fils d'un Juif d'Avignon ſelon Mézeray, &, ſuivant les notes ſur de Thou, fils d'un Médecin de la Ducheſſe de Lorraine. Charles de Bourbon étant ſorti de France en 1523, Jean de l'Hôpital ſon Médecin, le ſuivit en Eſpagne & en Italie. *Michel*, ſon fils, étudioit alors à Toulouſe, âgé de 18 ans, par conſéquent né en 1505. En 1526, il alla trouver ſon père en Italie, qui l'envoya étudier le Droit à Padoue, où il paſſa ſix ans. De-là il vint à Rome, où il fut honoré d'une charge d'Auditeur de Rote, qu'il quitta pour ſuivre le Cardinal de Grammont, qui lui avoit promis de l'avancer en France; mais le Cardinal étant mort en 1534, Michel de l'Hôpital, ſans emploi, ſe détermina à ſuivre le barreau, ce qu'il fit avec tant de ſuccès, que trois ans après, en 1537, Jean Morin, Lieutenant Criminel du Châtelet de Paris, ſe détermina à lui donner en mariage ſa fille unique, *Marie Morin*, qui lui apporta en dot une Charge de Conſeiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le 14 Juin de cette même année. Il fut enſuite, par la protection du Cardinal de Lorraine, Chancelier de la Princeſſe Marguerite, ſœur de Henri II, depuis Ducheſſe de Savoye, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris en 1554, Conſeiller d'Etat en 1559, Chancelier de France en 1560, n'ayant pas voulu accepter cette charge que Bertrandi n'y eût renoncé (parce que Bertrandi, fait Garde des Sceaux par commiſſion, avoit eu parole qu'à la mort du Chancelier Olivier, qui ne voulut jamais ſe démettre, il ſeroit fait Chancelier). — Excellent Juge & très-ſavant. Il commençoit toujours ſes Harangues par une comparaiſon tirée de la Médecine. Il étoit déſintéreſſé & refuſoit l'ar-

gent : il dit hautement dans une harangue « qu'il aimeroit mieux la pauvreté » du Préſident de la Vacquerie, que toutes les richeſſes du Chancelier Rolin ». Quand on lui demandoit ſur quoi il aſſigneroit le douaire de ſa femme, « ſur » mon bonnet quarré, répondoit-il. — Loiſel, *Dialog.* pag. 492. — Pluſieurs traits de ſes Ecrits ont fait préſumer qu'il penchoit fort vers le Proteſtantiſme, Liv. III, *Ep. ad Carolum Cardinalem Lotharing.* qui commence : *Quam te noſtra diù...* On lit, *Nam Romá, nec vir, nec equus melior, redit unquam.* L. VI, *ad Barthol. Fagum...* Epiſt. *ad Chriſtoph. Thuanum :*

Audax tum Romana cohors, collecta Trideuti
Exemplo ſancire novo, jus cœpit iniquum.

Ibid. Epiſt. *ad Annam Eſtenſem :*

Agnoſco te veræ Relligionis alumnam.

Il ne ſcella les facultés de Légat du Cardinal de Ferrare, qu'en écrivant de ſa main ſous le ſceau, *me non conſentiente.* Hiſt. Eccléſ. des Egl. Réfor. Liv. IV, pag. 555. — François Hotman l'appelle *Solon Galliarum....* Cependant il eſt peint, dans les *Images* de Bèze, avec une chandelle derrière lui, pour ſignifier, dit Sponde (*ad An.* 1573) « qu'il avoit porté le flambeau afin d'éclairer » les autres, mais non pour s'éclairer lui-même ». — Il fut le principal Entremetteur de l'Edit de 1560 aux Etats d'Orléans, fut l'inſtigateur & le promoteur de celui de Rouſſillon 1563, & de celui de Moulins 1566. Ces trois Edits contiennent une infinité d'articles en matière de police, & de beaux Réglemens, « qui paſſent d'un long entrejet nos anciennes Ordonnances, à » la mienne volonté qu'ils euſſent été obſervés, dit Pâquier, Liv. XIX, Lettre XIV, pag. 574, 575 & 576. Ces trois Edits ont été rendus « ſous un » jeune Roi violent; (Charles IX) de même que ſous Sévére, & Caracalla ſon » fils, les plus belles Loix du Digeſte ſont dûes à Cerbidius Scævola & à » Papinian, principale reſſource du Droit des Romains; ainſi que ſous » Alexandre, à Ulpian & Paule; ſous Gordian III, à Miſithée ſon beau-père, » & ſous Juſtinian à Tribonien. *Id.* Liv. XIX, Let. XVI. — Pâquier dit encore que » le Chancelier, par Edit particulier, fit défenſes d'uſer d'autres » viandes que du bouilli à dîner, & de réſerver le rôti pour le ſouper ». Il ſe retira ſur la fin de ſes jours dans ſa maiſon de Vignai en Beauce, *Id.* Liv. XXII, Let. v. Son *Projet de Pacification*, en 1562, fut traverſé par l'Univerſité & le Parlement. *Hiſt. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, pag. 143. — Dans les *Mémoires de la vie d'Aubigné*, pag. 33 de l'Edition *in*-8°. Amſt. 1731, il eſt dit que « ſon père avoit les originaux de l'entrepriſe d'Amboiſe, » & que le ſeing du Chancelier de l'Hopital étoit à une de ces pièces : que lui » d'Aubigné, ayant ces pièces, les brûla à Talci, ſur ce que Salviati, Sei» gneur du lieu, lui avoit conſeillé de tirer dix mille écus du Chancelier, » en lui remettant ces pièces à Etampes, où il s'étoit retiré, dans le voiſinage » de Talci ». Il faut remarquer, que d'Aubigné étoit amoureux de Diane Salviati ſa fille, & étoit en grande diſette d'argent, ce qui rend l'action plus

belle encore, ſi elle eſt vraie. — Le teſtament du Chancelier, daté du 12 Mars 1573, ſe trouve dans Brantome, *Vie du Connétable de Montmorency*.

Le Chancelier de l'Hopital faiſoit ſi bien des vers Latins, que la Satyre *de Lite*, qui eſt la première Epître du ſecond Livre, dans les anciennes Editions, a été commentée par Boxhornius, comme l'Ouvrage d'un ancien Poëte inconnu. Pridæus s'y trompa de même, & dit à ce ſujet *Satira de Lite Autor priſcus & venuſtus* dans ſes notes ſur l'Apologie d'Apulée, pag. 54... Colomiès, *Recueil de particularités*, ff. 123. (M. Falconet).

[2] La Croix du Maine & du Verdier ayant fini leur Bibliothèque en 1584, n'ont pu voir alors la belle Edition des Poëſies du Chancelier de l'Hopital, qui fut faite à Paris *in-fol.* en 1585, chez Mamert Patiſſon. On reconnoît par une lettre de Jacques Gillot à Joſeph Scaliger, du 9 Janvier 1602, qu'il y a eu d'autres Epîtres du même Chancelier, écrites de ſa propre main, leſquelles ayant été, je ne ſais comment, égarées, furent vendues à un Paſſementier avec pluſieurs autres papiers que l'on croyoit inutiles; & que Pierre Pithou, accoutumé à viſiter les boutiques des Artiſans, où il déterroit ſouvent de bons Manuſcrits, démêla heureuſement celui-ci, & le ſauva. Ce Manuſcrit paſſa aux mains de François Pithou, frère de Pierre, & depuis en celles de Pierre Pithou, Conſeiller au Parlement de Paris, neveu de ces Meſſieurs. On croyoit que ce dernier en procureroit l'impreſſion, comme le marque l'endroit d'une lettre que lui écrivoit Claude Sarrau, le 23 Octobre 1644. *Voy.* Colomiès, pag. 418 de ſes Œuvres, de l'Ed. de Hambourg, *in-4°.* 1709. — Le Chancelier de l'Hopital n'eut qu'une fille unique, nommée *Madeleine*, qui épouſa Robert Huraut, Maître des Requêtes, dont elle eut Michel Huraut de l'Hopital, Seigneur du Fay & de Belesbat, Auteur des libres diſcours qui parurent en 1588, & Chancelier de Navarre, qui avoit épouſé la fille du Préſident Pibrac, & mourut en 1592. (M. de la Monnoye).

* On a donné depuis une Edition plus complette des Poëſies du Chancelier de l'Hopital, mais où l'ordre n'eſt pas le même que dans celle de 1585, ſous ce titre : *Carmina, Editio à prioribus diverſa & auctior...* Amſtelodami, 1732, *in-8°.* Pet. Wlaming.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI, pag. 226.

MICHEL MAROT, fils de Clément Marot *. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, qui ont été imprimées avec les contredits à Noſtradamus, compoſés par le Seigneur du Pavillon, près Lorriz en Gâtinois, duquel nous avons fait mention ci-devant à la lettre A, parlant d'Antoine Couillard, qui eſt le nom dudit ſieur du Pavillon, &c. imprimés à Paris l'an 1560, par Charles l'Angelier [1].

* Michel Marot, fils de *Clement*, & petit-fils de *Jean*, fit plutôt des

vers par droit de ſucceſſion, comme fils & petit-fils de Poëte, que par aucun talent reconnu pour la Poëſie. Tout ce que l'on ſait de lui, c'eſt qu'il fut Page de Marguerite de France, & qu'il paſſa quelque temps à Ferrare. On ne ſait d'ailleurs, ni combien il vécut, ni quand il eſt mort; on ne connoît pas même le nom de ſa mère. Sa deviſe étoit *Triſte & penſif*. Il avoit peu de fortune; il s'en plaint dans ſes vers, qui ont été réimprimés à la ſuite de ceux de Jean Marot, ſon grand-père, à Paris, 1722, & en Hollande, 1731.

[1] Ménage, Chap. 37 du Tom. I de ſes *Obſervations ſur la Langue Françoiſe*, cite une Edition des Œuvres de Clément Marot à Niort, où ſe trouve une Epigramme de Michel Marot, fils de Clément, au ſieur du Pavillon. Elle a été originairement tirée des *Contredits à Noſtradamus*, deſquels La Croix du Maine & du Verdier font mention. Elle y eſt accompagnée d'une lettre de Clément, père de *Michel*, prétendue écrite de Ferrare, à ce ſieur du Pavillon. L'Epigramme peut bien être de *Michel Marot*; mais *Clément* n'étoit pas capable de faire une auſſi mauvaiſe pièce, qu'eſt la lettre adreſſée ſous ſon nom à du Pavillon. C'eſt aſſurément celui-ci, & Michel Marot, très-indigne fils de Clément, qui la lui ont ſuppoſée. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 103.

MICHEL DE MENEHOU, Maître des Enfans de Chœur de l'Egliſe de S. Maur des Foſſés près Paris. Il a écrit une nouvelle Inſtruction, contenant en brief les préceptes ou fondemens de la muſique, tant pleine que figurée, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1571.

MICHEL MENOT, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordeliers, &c. Il a écrit pluſieurs volumes de Sermons, leſquels il a faits & prononcez, tant en la ville de Paris, (en l'Egliſe de S. Jean en Grève) qu'en l'Egliſe de Tours en Touraine, &c. leſquels ſe voyent imprimés à Paris chez Claude Chevallon, l'an 1525. Ses Expoſitions ſur les Epîtres du Carême, ont été imprimées à Paris chez ledit Chevallon l'an 1519, & ſes Sermons de l'Enfant Prodigue. Henry Eſtienne en a fait pluſieurs Extraits, leſquels il a employés en ſon Apologie pour Herodote, imprimée par lui l'an 1567, ou environ. Et ce qui me fait mettre entre les Ecrivains François, cet Auteur ſuſdit, c'eſt que ſes Sermons ſont remplis de

mots & dictions Françoiſes, & de pluſieurs autres Diſcours, tellement mêlés & entrelâcés, que l'on peut connoître qu'il étoit de Nation Françoiſe, & que ce qu'il avoit ainſi parlé Latin-François, que c'étoit pour ſe mieux expliquer, & donner à entendre à ceux qui n'avoient pas connoiſſance de la Langue Latine [1]. Il floriſſoit du temps du Roi Loys XII, & au commencement du règne de François I. Je ne ſçai pas de quelle nation il étoit, ſinon qu'il étoit François : mais je ne ſçai de quelle province de France. Ses Œuvres ſont plus recherchées que celles de Olivier Maillard, ou bien de Michel Barlette [2] & autres ſemblables Ecrivains, leſquels ont fait des prédications ſi hardies & tellement libres, qu'ils n'ont craint en cela aucun, tant ils étoient ardents pour annoncer la parole de Dieu : Et ſi quelques-uns recherchent leurs Œuvres, par ſur tous autres Théologiens de leur temps, c'eſt pour voir les abus de tous états découverts par iceux plus évidemment, que par les autres Prédicateurs du temps paſſé : car ceux-ci ont été extrémement hardis à écrire, & encore plus à prêcher en publiq : & n'ont point craint d'employer en leurs Livres, les vices qui avoient cours de leur ſiècle, afin que l'on s'en corrigeât. Ce qui eſt cauſe que tant de perſonnes en ſont curieux : & ſi ils convertiſſent ou tournent les Diſcours des ſuſdits Docteurs en Théologie, autrement qu'en bonne part, cela tournera ſur eux, & les ſcandaliſera, & non pas les inventeurs ou Auteurs deſdits Sermons. Ce que j'ai dit aſſez amplement, pour ce que la plus grande partie de ceux qui recherchent les Œuvres des trois Auteurs ſuſdits, ne le font que pour s'en penſer rire & moquer : mais les bien adviſés n'en font pas ainſi : car l'on doit penſer au but final & à l'occaſion principale qui les faiſoit ainſi parler, & au ſiècle où ils étoient, & non pas aux Diſcours ou répréhenſions couchées en leurs Livres, en tels termes qu'il leur a ſemblé bon de ce faire. Ce que j'ai dit ſi amplement ici, je l'ai racompté pour beaucoup de raiſons ; c'eſt pour faire penſer plus d'une fois ceux-là qui donnent ſi libre jugement des Auteurs, (& principalement

des

des Œuvres de Théologie) ſans avoir égard de quelles perſonnes ils parlent, & à quelle conſéquence peuvent être tournés leurs propos ainſi vainement prononcés. Si les ſuſdits Auteurs ont failli, je ne les veux ſoutenir, mais je veux juger de tout en la meilleure part, ſans jamais me vouloir déclarer par trop affectionné.

[1] Le jargon Latin-Barbare des Moines du quinzième au ſeizième ſiècle a donné l'idée du Style Macaronique, très-réjouiſſant, quand il eſt bien mis en œuvre. Trois Prédicateurs, *Barlette*, *Maillard* & *Menot*, le premier Jacobin, les deux autres Cordeliers, font rire dans les ſujets les plus ſérieux, par leur manière ſeule de s'exprimer. Menot ſur-tout, eſt incomparable en de certains endroits. Ses *Sermons de la Madeleine, du mauvais riche, de l'Enfant Prodigue, du Miracle des cinq pains*, &c. ſont des chef-d'œuvres en ce genre. Il mourut apparemment ſous Louis XII, ou tout au plus tard en 1518. Il parle comme *de viſu*, de l'horreur, que du temps de Louis XI, on avoit pour les blaſphémateurs. *Vidi*, ce ſont ſes paroles du feuillet 48, Col. 2 de ſon Carême de Tours, *ſunt viginti-quatuor anni tempore Regis Ludovici, & Caroli, quod ſpuebantur in faciem blaſphemi.* Une preuve qu'il étoit mort dans le temps à-peu-près que j'ai marqué; c'eſt qu'an-devant d'une Edition de ſes Sermons, *in*-8°. en lettres Gothiques, 1519, à Paris, l'Imprimeur Claude Chevallon dit, dans une petite Préface, que les Sermons du R. P. Michel Menot, rédigés avec ſoin en un corps, lui avoient été apportés pour les imprimer. Ce n'eſt donc pas une petite erreur à Bayle d'avoir cru, pag. 195 de ſon *Supplément*, Col. 1, que vers 1553 Catherine de Médicis avoit aſſiſté à un Sermon de Menot. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Barlette, mal nommé ici *Michel*, s'appeloit *Gabriel*. La Croix du Maine s'en eſt fié à Henri Etienne, qui, Chap. 5 de ſon *Apologie d'Hérodote*, a nommé *Michel* ce Jacobin, quoique dans le Chapitre ſuivant il cite un paſſage, où ce Moine, rapportant un fait qui lui étoit arrivé, dit en termes exprès: *Ego Gabriel.* Barlette vivoit encore en 1495, comme le donne à entendre, ce que dans ſon Sermon de S. Etienne, il dit du Roi de Naples Alfonſe II, qui dans ce temps-là n'oſant attendre l'arrivée de Charles VIII, ſe retira en Sicile. Léandre Albert, honteux des impertinences qui ſe trouvent dans les Sermons, publiés ſous le nom de ſon Confrère Barlette, n'a pas trouvé de meilleur expédient, que de les déſavouer comme ſuppoſés. (*idem*).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, pag. 386, & ſur GABRIEL BARLETTE le Tom. III, pag. 1.

MICHEL DE MONTAGNE * (Meſſire), Seigneur dudit lieu en Perigort, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme

ordinaire de ſa Chambre, Maire & Gouverneur de Bordeaux, &c. Il naquit en ſon Château de Montagne l'an 1533, le dernier jour de Février. Il fut premièrement Conſeiller du Roi audit Parlement de Bordeaux, mais après la mort de ſon frère aîné, il ſe défit de cet état, pour ſuivre les armes. Il a épouſé la fille de Meſſire Joſeph de la Chaſſagne, l'un des plus renommés Conſeillers dudit Parlement, père de M. de Preſſac, Geufroy de la Chaſſagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, (comme nous avons dit, parlant de lui ci-devant en ſon lieu). Faut noter en paſſant (qu'*à la page* 274, *Tom. I. de cette nouvelle Edition*) il y a une faute en l'impreſſion de ce Livre, touchant le nom dudit Joſeph : car l'Imprimeur a failli, ayant mis Iſaac au lieu de Joſeph : ce qui ſera corrigé à la ſeconde édition. Pour revenir à parler de ce Seigneur de Montagne, je dirai librement que les Œuvres qu'il a mis en lumière, ſont tellement ſuffiſantes pour témoigner de ſa grande doctrine & jugement émerveillable, & encore de ſa diverſe leçon, ou variété d'Auteurs qu'il a lûs, qu'il n'eſt beſoin en ceci d'en parler plus avant, à l'endroit de ceux qui auront conſidéré la ſtructure de ce beau Livre, qu'il a intitulé Eſſais : lequel a été imprimé à Bordeaux chez Simon de Millanges, l'an 1580, en deux volumes, & depuis encore l'an 1582, par lui-même, & à Rouen auſſi & autres divers lieux, tant cet Ouvrage a été bien reçu de tous hommes de Lettres. Et afin d'éclaircir le titre de ce Livre, qu'il appelle *Eſſais*, & pour dire ce qu'il contient, & pour quelle raiſon il l'a ainſi intitulé, j'en dirai ici mon avis en paſſant. En premier lieu ce titre ou inſcription eſt fort modeſte, car ſi on veut prendre ce mot d'Eſſais, pour coup d'Eſſai, ou apprentiſſage, cela eſt fort humble & rabaiſſé, & ne reſſent rien de ſuperbe, ou arrogant : & ſi on le prend pour Eſſais ou expériences, c'eſt-à-dire, Diſcours pour ſe façonner ſur autrui, il ſera encore bien pris en cette façon : car ce Livre ne contient autre choſe qu'une ample Déclaration de la vie dudit ſieur de Montagne, & chacun chapitre contient une partie d'icelle : en quoi me plaît fort la

réponſe que ledit Sieur fit au Roi de France Henry III, lorſqu'il lui dit que ſon Livre lui plaiſoit beaucoup. Sire (répondit l'Auteur) il faut donc néceſſairement que je plaiſe à votre Majeſté, puiſque mon Livre lui eſt agréable, car il ne contient autre choſe qu'un Diſcours de ma vie & de mes actions. J'ai entendu qu'il s'en trouve aucuns, leſquels ne louent pas aſſez dignement ce Livre d'Eſſais, & n'en font pas autant de cas comme il le mérite : mais pour donner mon jugement en ceci, j'oſe aſſurer (ſans que je craigne que les hommes exempts de paſſion, ou affection particulière, m'en puiſſent démentir) que ce Livre eſt très-recommandable, ſoit pour l'inſtitution de toutes perſonnes, & pour autres choſes très-remarquables qui ſont compriſes en icelui. Et afin de dire en un mot ce que j'en penſe, je dirai que ſi Plutarque eſt tant eſtimé pour ſes beaux œuvres, que cetui-ci le doit être pour l'avoir imité de ſi près, principalement en ſes Opuſcules : Et ſi Plutarque a été eſtimé ſeul entre les Sçavants, duquel les œuvres duſſent demeurer, (s'il arrivoit que la perte ſe fit de tous les autres Auteurs) je di que celui qui l'a ſuivi & imité de plus près, doit être le plus recommandable après lui, tout de même que celui étoit eſtimé le plus excellent Peintre qui peindoit le mieux après Apelles. Mais c'eſt peut-être trop s'arrêter ſur un article, il faut venir aux autres écrits dudit ſieur de Montagne [1]. Il a traduit de Latin en François, les Dialogues de la nature de l'homme, écrits par Raymond Sebond ou Sebeïde, de nation Eſpagnole, homme eſtimé le plus profond Théologien, & des plus grands Philoſophes de ſon temps, lequel floriſſoit à Tholoſe il y a deux cens ans ou environ, & y exerçoit la Médecine [2]. Ledit ſieur de Montagne a traduit le Livre ſuſdit, par le commandement de ſon père, lequel le faiſoit expreſſément, tant pour l'inſtruire en la crainte de Dieu, que pour le façonner de plus en plus à apprendre les bonnes Lettres, & à s'exercer aux Langues. Ces Dialogues ont été imprimés à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1569, & chez Gilles Gourdin audit an. Ce Livre ſuſdit s'intitule autrement, la

Théologie naturelle de Raymond Sebon, Docteur excellent entre les modernes. Il a écrit un Diſcours ſur la mort d'Eſtienne de la Boëtie, Conſeiller du Roi à Bordeaux, (ſon plus grand & plus fidel ami) &c. lequel Livre a été imprimé à Paris, par Federic Morel, l'an 1572, avec la Ménagerie de Xenophon, & autres Traductions faites par ledit de la Boëtie, (comme nous avons ja récité ci-devant parlant dudit Auteur). Il florit à Bordeaux cette année 1584, âgé de cinquante ans, & ** continue à profiter à la République en toutes ſortes & façons très-louables. Il y a un autre de ce nom de Montagne, Préſident à Montpellier, duquel nous ferons mention autre part.

* Le nom de famille de M. de Montagne, étoit *EYQUEM*, qu'il dit être celui d'une maiſon connue en Angleterre. (*Eſſais*, Tom. III, pag. 358). — Il étoit fils de Pierre Eyquem, Ecuyer, Seigneur de Montagne, ſucceſſivement premier Jurat de la Ville de Bordeaux en 1530, Sous-Maire en 1536, Jurat une ſeconde fois en 1540, Procureur de la Ville en 1546, enfin Maire depuis 1553 juſqu'en 1556. Il mourut de la pierre, en 1559, à l'âge de 74 ans. Michel de Montagne naquit, ſuivant La Croix du Maine, le dernier jour du mois de Février 1533; fit ſes études au Collège de Bordeaux, & les finit à l'âge de 13 ans. Il fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de la même Ville, qu'il ne garda pas long-temps. « De ce peu, dit-il, que je » me ſuis eſſayé en cette vacation, je m'en ſuis dégoûté ». Il fit enſuite différens voyages, fut honoré par Charles IX du Collier de l'Ordre de S. Michel, fut élu Maire de Bordeaux en 1581, place dans laquelle il ſuccéda au Maréchal de Biron, & mourut le 13 Septembre 1592 en ſon Château de Montagne, âgé d'un peu moins de ſoixante ans. Il eut de Françoiſe de la Chaſſagne, ſon épouſe, une fille, nommée *Eléonore*, mariée au Vicomte de Gamaches —Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVI, pag. 207.—Aucun Auteur n'eſt plus connu. Je ne rapporterai rien des divers jugemens qui ont été portés ſur ſa perſonne & ſes *Eſſais*, je me contenterai de dire avec un bel-eſprit du dernier ſiècle « que quoique Montagne ne manque point de » s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre, il eſt un des Ecrivains du monde » qui, ſachant le moins ce qu'il va dire, ſait le mieux ce qu'il dit »... (Coſtar, *Apologie pour Voiture*, pag. 203.

[1] *Voy.* touchant Montagne & ſes Œuvres, les témoignages rapportés au-devant de l'Edition de Coſte, renouvellée à Paris, 3 vol. *in*-4°. 1725, (& depuis Edition de Londres (Trévoux) Jean Nourſe, 1739, 6 vol. *in*-12)... (M. de la Monnoye).

[2] La Croix du Maine ſuppoſe avec Montagne, ſon contemporain, dont,

pour la première fois, les *Eſſais* parurent en 1580, que Raimond de Sébonde floriſſoit quelques deux cens ans auparavant, c'eſt-à-dire, en 1380, ce qui ne s'accorde point avec la *Chronologie* de Trithème, ſuivant laquelle ce Médecin Eſpagnol floriſſoit en 1430. Voy. plus haut le mot JEAN MARTIN, Pariſien, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 216. (*idem*).

** La Croix du Maine s'eſt trompé ſur l'époque de la naiſſance de Montagne. Son Epitaphe porte qu'il mourut *le jour des Ides de Septembre*, (c'eſt-à-dire, le 13 Septembre 1592) & qu'il avoit vécu cinquante-neuf ans ſept mois & onze jours. Il étoit donc né le 3 Février 1533. Parmi le grand nombre d'Editions des *Eſſais* de Montagne, il y en a cinq qu'il eſt bon de diſtinguer : 1°. la première de toutes, à Bordeaux, 1580, *in*-8°. qui ne contient que les deux premiers Livres, elle eſt fort rare. 2°. Celle de Paris, 1588, *in*-4°. augmentée d'un troiſième Livre, avec beaucoup d'additions dans les deux premiers. 3°. Celle de Paris, *in-fol.* 1595, ſur une copie trouvée après la mort de l'Auteur, plus ample de plus d'un tiers. 4°. Celle de Mademoiſelle de Gournay, avec la Traduction des paſſages Grecs & Latins, que Niceron a datée de 1635, *in-fol.* mais qui avoit paru *in*-4°. dès 1625. 5°. Enfin celle de Coſte, à Londres, 1724, *in*-4°. 3 volumes avec des Remarques, répétée à Paris en 1725 dans le même format, à la Haye, en 1727, en 5 volumes *in*-12. avec peu de différence ; & à Londres, en 1754, en 10 volumes *in*-16. Les *Eſſais* de Montagne ont été traduits en Italien & en Anglois. J'obſerverai au ſujet de l'Ouvrage de Raimond Sibon, traduit par Montagne, qu'il y en avoit déjà deux verſions Françoiſes : la première par Eléonore, Reine de France, ſeconde femme de François I, & ſœur de l'Empereur Charles V, imprimée à Paris en 1551. La Croix du Maine n'en a point parlé, comme le remarque le Continuateur de la *Biblioth. Littéraire du moyen âge*, Tom. VI, pag. 117. Il nous aſſure que ce Livre, très-peu connu des Bibliographes, fut vendu à Leipſik dans une vente publique, en 1739. La ſeconde verſion de l'Ouvrage de Sibon, quoique plus connue, eſt au nombre des Livres rares. Elle fut faite par Jean Martin, & imprimée à Paris, en 1566, *in*-8°.

MICHEL DE NOSTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS, Docteur en Médecine, natif de la ville de Salon de Craux en Provence, frère de Jean de Noſtre-Dame, (duquel nous avons parlé ci-devant,) & père de Ceſar de Noſtre-Dame, duquel nous avons auſſi fait mention. Ce Michel de Noſtre-Dame, étoit eſtimé & à bon droit l'un des plus grands Aſtrologues de ſon temps. Il a écrit un nombre infini d'Almanachs & Prognoſtications, leſquelles étoient tellement reçus, & ſe vendoient ſi bien, que pluſieurs en ont fait à ſon imitation, & ont emprunté

le nom dudit Noſtradamus, pour qu'elles euſſent plus grand vogue & réputation : de façon que s'en trouvant pluſieurs miſes en ſon nom (qui étoient compoſées par gens ignares, & par conſéquent pleines de menteries) cela fut cauſe que pluſieurs écrivirent contre lui, entre leſquels fut Antoine Couillard, ſieur du Pavillon, près Loris en Gâtinois, lequel a mis en lumière un Livre intitulé les Contredits à Noſtradamus, imprimés à Paris l'an 1560, chez Charles l'Angelier. D'autre part Eſtienne Jodelle Pariſien, très-excellent Poëte Latin & François, fit ce diſtique contre lui, lequel eſt extrémement loué d'aucuns, pour l'équivoque ou alluſion ſur les noms, &c.

Noſtra damus, cùm verba damus, nam fallere noſtrum eſt :
Et cùm verba damus, nil niſi Noſtra damus.

Mais tous hommes doctes ne font pas peu d'eſtime des prophéties dudit Noſtradamus, entre leſquels je nommerai M. d'Aurat Poëte du Roi, tant eſtimé de ſon ſiècle, lequel eſt ſi heureux truchement ou fidel interprète des Quadrains & Prophéties dudit *Noſtradamus*, qu'il ſemble que ce ſoit le génie dudit Auteur, & comme ſous-Prophète, appellé des Grecs *Hipophitis* *. Je ne doute pas que quelques-uns n'accomparent ces Prophéties ſuſdites au ſon des cloches, deſquelles on interprète le ſon comme on veut, &c. Les Quadrains ou Prophéties dudit Noſtradamus, ont été imprimés à Lyon l'an 1556, par Sixte Denyſe, & encore à Paris & autres lieux, à diverſes années; Prédictions pour vingt ans, continuant d'an en an juſques en l'année 1583, imprimées à Paris l'an 1567, par Guillaume Niverd, lequel a imprimé pluſieurs de ſes Prophéties : enſemble Jaques Keruer & autres qui ont imprimé ſes Almanachs & Prognoſtications; ſingulières receptes pour la ſanté du corps humain, imprimées à Poictiers l'an 1556; le vrai & parfait embelliſſement de la face, & conſervation du corps en ſon entier, contenant pluſieurs receptes très-ſecrètes, pour le fard, le tout diviſé en deux parties, imprimé à Anvers chez Plantin,

* ὑποφήτης

l'an 1557. Il dédie ce Livre à ſon frère Jean de Notre-Dame, Procureur en la Cour de Parlement d'Aix en Provence. Il a traduit de Latin en François la Paraphraſe de Galien ſur l'Exhortation de Menodote aux études des bons Arts, & mêmement de la Médecine, &c. imprimée à Lyon chez Antoine du Roſne, l'an 1557. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits. Il mourut l'an 1566, en Juillet, âgé de ſoixante-deux ans, ſix mois & dix-ſept jours, comme j'ai appris par ſon Epitaphe lequel a été fait ſur ſa mort. Il ſe trouve protraict en l'an de ſon âge cinquante-neuf, & de ſalut 1562; ſa deviſe étoit *Felix ovium prior ætas.*

[1] Le Diſtique, *Noſtra damus, cùm verba damus*, eſt des plus jolis. On l'attribue ici à Jodelle. Cependant je le trouve dans le Livre des *Alluſions* de Charles Utenhove, Gantois, pag. 108, & Patin le lui donne dans une lettre du 30 Août 1655 à André Falconet, où il dit que Frédéric Spanheim, *in dubiis Evangelicis*, le cite comme de Bèze. (M. DE LA MONNOYE).

Noſtradamus, né a S. Remi en Provence de race Juive, de la Tribu d'Iſſachar, à ce qu'il prétendoit, citant le paſſage des *Paralipom.* Liv. I, Chap. 12, v. 32, *de filiis Iſſachar viri eruditi* *. (M. FALCONET).

* Ce NOSTRADAMUS, à notre grand étonnement, jouit d'une conſidération qui flatteroit bien aujourd'hui les plus grands génies. Henri II ayant lu ſes ſept premières *Centuries*, en fut ſi content, qu'il voulut voir l'Auteur, le fit venir à la Cour, lui donna deux cens écus d'or. Charles IX, en paſſant en Provence, lui donna des marques publiques de ſon eſtime. C'eſt que ſa ſcience prétendue tenoit à l'Aſtrologie Judiciaire, dont on faiſoit alors beaucoup de cas, & dont on imaginoit qu'il avoit pénétré les Myſtères les plus ſecrets. Citons ici deux Ouvrages, dans leſquels pourront puiſer, ceux qui voudront connoître, avec quelque détail, Noſtradamus & ſes célèbres Quatrains : 1°. *Eclairciſſement des véritables Quatrains de Noſtradamus*, Paris, 1556, *in*-12. 2°. *Concordance des Prophéties de Noſtradamus, avec la vie de l'Auteur*, par Guynaud, Paris, 1693, *in*-12.

MICHEL DE NOSTRE-DAME, ou NOSTRADAMUS le jeune, fils du ſuſdit, a compoſé un Almanach ou Prophétie de l'an 1568, imprimé à Paris, & en autres lieux *.

* Voy. plus haut le mot CESAR NOSTRADAMUS.

MICHEL RIS, dit RITIUS [1], Neapolitain ou de Naples en

Italie, Docteur ès-Droits, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & au Parlement de Paris l'an 1505, ſous le règne du Roi Loys XII. Ledit de Ris ou Ritius, étoit vulgairement appelé l'Avocat de Naples. Il a écrit un Traité du devoir des Gens de Guerre, & de leurs privilèges, compoſé en la ville de Blois près Touraine l'an 1505, & imprimé à Paris audit an par Gaſpard Philippes. Il dédia ſon Livre au Roi de France Loys XII, du temps duquel il floriſſoit.

[1] Il s'appeloit en Italien *MICHELE RICCIO*. Son attachement au ſervice de Charles VIII, lui procura la Charge d'Avocat du Roi au Royaume de Naples nouvellement conquis, celle de Conſeiller au Grand-Conſeil, & de plus, en 1496, celle de Conſeiller au Parlement de Dijon, qu'il garda juſqu'au 26 Juin 1502, nonobſtant ſa réſidence à Milan, où Louis XII, en 1598, l'envoya, pour y faire les fonctions de premier Sénateur *. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Biblioth. Hiſtor. de la France*, nouvelle Edition, n°. 15695, dit qu'il mourut Conſeiller au Parlement de Dijon, en 1515; mais il faut plutôt croire M. de la Monnoye. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'en prend point le titre dans ſon Epître Dédicatoire, datée de l'an 1505, qui eſt à la tête de ſon Ouvrage Latin ſur les Rois de France, imprimé à Rome cette même année, ni dans l'adreſſe de la lettre, que lui écrivit ſur cet Ouvrage, Janus Parrhaſius. Ses titres ſont : *Patricius Neapolitanus, Civilis & Pontificii Juris Conſultiſſimus, Gallorum Regis à Conſilio.*

MICHEL ROTÉ, Clerc d'office de Madame Renée de France, Ducheſſe de Ferrare & de Chartres, &c. Il a traduit de Latin en François l'Apologie de *Marius Æquicolus*, Gentilhomme Italien, faite contre les médiſans de la Nation Françoiſe, imprimée à Paris par Jean Bonfons l'an 1550, auquel temps floriſſoit l'Auteur.

MICHEL DE LA SERRE, Gentilhomme Provençal. Il a écrit une Remontrance au Roi Henry III, ſur les Diſcours contenus en la République de I. B. A. imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1579 [1]; il a écrit un autre Diſcours fait à Monſeigneur frère du Roi, ſur l'Etat des affaires de Flandres, imprimé à Paris. Il a davantage écrit autres Livres ſur pluſieurs différens

différens ſujets, leſquels ne ſont encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

* Du Verdier ayant trouvé l'Epître Dédicatoire ſignée *M. DE LA SERRE*, a rapporté le nom de l'Auteur ſous la lettre initiale *M*, ne devinant pas qu'elle ſignifiât *MICHEL*. En récompenſe il a fait connoître par les propres termes de Bodin quel avoit été le ſuccès du Livre * (*que la Serre fut mis en priſon, obligé de ſe rétracter de tout ce qu'il avoit écrit dans ſon libelle, & la vente du Livre défendue*). Quant à La Croix du Maine, le Lecteur entendra bien que ces trois lettres J. B. A. ſignifient JEAN BODIN, Angevin. Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, pag. 143, appelle mal *Jean de la Serre* ce *Michel de la Serre*, & le fait de *Montpellier*, quoique, ſelon La Croix du Maine, il fût *Gentilhomme Provençal*. (M. DE LA MONNOYE).

* Son Livre contre Bodin eſt intitulé *Remontrances ſur les pernicieux diſcours de la République de Jean Bodin*, Paris, 1579, *in*-8°. Bodin y répondit, ainſi qu'aux autres critiques de ſa *République*, dans l'*Apologie* qu'il publia en 1581, ſous le nom de RENÉ HERPIN.

MICHEL DE SAINCT PIERRE, Chirurgien de M. le Duc de Lorraine. Il a écrit des Tables Méthodiques touchant l'Anatomie du corps humain, imprimées à Paris avec celles de Jacques Guillemeau d'Orléans, l'an 1571, chez Galliot du Pré, & Jean Charon.

MICHEL SONNIUS, Libraire très-renommé demeurant à Paris. Il a fait traduire pluſieurs Livres en notre Langue Françoiſe, au devant deſquels il y a des Préfaces en ſon nom, ſoit qu'il en ſoit Auteur ou autrement. Il florit à Paris cette année 1584, & travaille ſans ceſſe à faire imprimer pluſieurs bons Livres en diverſes Langues.

MICHEL TROTÉ, Sieur DE LA GODAIRIE, au Maine, (qui eſt le lieu de ſa nativité,) Principal du Collége de Bayeux à Paris, après la mort de Jean le Frere, de Laval au Maine, &c. tous deux hommes fort doctes, & encore que cettui-ci dernier principal, n'aye mis aucuns de ſes Œuvres en lumière, ſi eſt-ce que je n'ai pû m'abſtenir (pour mon devoir) & office de bon diſciple, de faire très-honorable mention de lui, & le mettre au rang des hommes illuſtres, tant pour ne demeurer

ingrat envers lui pour les bonnes Lettres que j'ai appriſes par ſon moyen dès mes plus tendres ans, que pour n'ignorer pas comme il mérite de louange par autre part : étant docte en Grec & en Latin, & ayant cette perfection de bien coucher par écrit, & autres vertus qui le font tant reſpecter de Meſſieurs de Rambouillet, qu'il a pluſieurs de leurs meilleures affaires à manier, & de celles qui ſont de grande conſéquence, tant ils ont connu de fidélité en lui. Il florit à Paris cette année 1584.

MICHEL DE VASCOSAN [1], l'un des plus célèbres & des plus renommés Libraires & Imprimeurs non-ſeulement de Paris, (auquel lieu il faiſoit ſa réſidence,) mais encore de toute la France, tant pour ſon ſçavoir que pour toutes les autres perfections requiſes en l'art d'Imprimerie : car tous les Livres qu'il imprimoit étoient recommandables, tant pour les Auteurs d'iceux, pour les beaux caracteres & le bon papier, pour la correction, & pour la belle marge : en quoi nous avons cidevant les Eſtiennes & Mamert Patiſſon leur allié, & encore les Morels, pere & fils, duquel le gendre s'appeloit Federic ſon principal héritier. Ledit Vaſcoſan floriſſoit ſous les règnes de François I, Henry II & Charles IX, Rois de France, & eſt mort ſous Henry III, au grand regret de tous amateurs des bonnes Lettres.

[1] Il étoit d'Amiens, avoit épouſé en premières noces une des filles de Joſſe Badius, nommée *Catherine*, logeoit toujours chez lui quelque homme de lettres, comme *Jacques Peletier*, *Jean Martin*, *Guillaume Poſtel*, *Jean-Louis Strebée*, &c. étoit conſidéré des Savans, qui ſe faiſoient un honneur de lui écrire des lettres Latines, comme à leur égal : témoin les deux de Jule Scaliger, dans l'une deſquelles il le traite non-ſeulement de *docte*, mais de *très-docte*. Il a d'ordinaire fort bien imprimé en Latin & en François. En Grec ce n'eſt pas la même choſe, parce qu'il n'avoit point d'autres caractères en cette langue, que ceux que ſa femme lui avoit apportés en dot. On en peut juger par ſon *Phrynicus*, *in*-8°. 1532, où il eſt aiſé de reconnoître le Grec de Badius. (M. DE LA MONNOYE).

MICHELET (Maître), Docteur d'Angers. Il a écrit un Sermon dit l'*Oſanna*, comme témoigne M. René Benoît en

ſes Scholies, pour le premier Dimanche des Advents au troiſième volume des vies des Saints, *fol.* 1045.

MILES [1] DE NORRY, Gentilhomme Chartrain, Poëte François, Philoſophe & Mathématicien. Il a écrit une Arithmétique, contenant la réduction, tant des eſpèces de monnoyes de toutes ſortes, ſervantes à faire tous payemens & receptes, que des aulnes, braſſées, cannes, palmes, poids, & autres meſures d'un pays à l'autre, imprimé à Paris, chez Gilles Gourbin. Il a davantage écrit en vers François un Poëme qu'il intitule l'Univers, traitant en icelui pluſieurs points des arts Mathématiques, imprimé à Paris chez Gilles Beys, l'an 1583 *. Il florit cette année 1584.

[1] MILES eſt plus correct que MILLES, comme l'écrit du Verdier. Rabelais, Chap. 5 du Liv. III, écrit MILES D'ILLIERS, en Latin *MILO*. La corruption a néanmoins fait quelquefois écrire *MILLO*. Parmi les lettres de Gaguin il s'en trouve une, adreſſée *Miloni Dillerio, Epiſcopo Carnotenſi*, qui eſt le *Miles d'Illiers* de Rabelais. Le père de Roland eſt nommé dans nos vieux Romans *Miles d'Angiers*, dans les Italiens *Milon d'Anglante*. (M. DE LA MONNOYE).

* Dans ſa jeuneſſe il compoſa des Farces & des Tragédies, plus comiques que ſérieuſes, que les Enfans ſans ſouci jouèrent ſur leurs tréteaux, dont on ne croit pas qu'aucune ait été imprimée. Sa *Deſcription du Ciel*, en quatre Livres, où il parle du mouvement des Cieux, des Signes du Zodiaque, des Planètes & des Météores, eſt un Poëme où il étale tout ce que l'on ſavoit à-peu-près de Phyſique en ſon temps. On voit à la tête un Sonnet de l'Auteur au bas de ſon portrait, où il s'adreſſe à ſes enfans, & leur dit:

Voyés beaucoup, le veoir meurit le jugement;
Souffrés pluſtot la mort, qu'au front une infamie;
Reſiſtés à fortune, & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire paſſer rien outre le devoir... ●

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 60.

MILES PIGUERRE, Officier du Roi à Chartres. Il a écrit l'Hiſtoire de France, touchant les troubles advenus pour la religion: ce qu'avoit fait auparavant lui, Jean le Frère de Laval, qui ſont toutes imitations du ſieur de la Popeliniere, Lancelot du Voeſin, excepté quelques articles, qui ne leur ſembloient pas

à leur avantage, comme nous avons dit ci-devant, lorſque nous avons fait mention des ſuſdits. L'Hiſtoire dudit Piguerre a été imprimée à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1582, *in-fol.* Ledit Piguerre fut tué, il y a quelque temps, & n'ai point ſçu comment & par qui.

MUTIUS CALVUS, Archevêque de Zara *. Il a écrit une Réponſe à l'Oraiſon de M. le Cardinal de Lorraine, au nom du Concile général de Trente, laquelle il prononça en l'Aſſemblée dudit Concile, l'an 1562, le vingt-quatrième jour de Novembre, elle ſe voit en François imprimée à Paris, mais je ne ſçai qui en eſt le Traducteur, ou bien ſi ledit Mutius l'a traduite lui-même.

* Cet Archevêque, dans la liſte des Prélats qui aſſiſtèrent au Concile de Trente, eſt appelé *MUTIUS CALVINUS*, & non pas *CALVUS*.

S'enſuivent quelques Auteurs inconnus par leurs premiers noms, & leſquels nous ſommes contraints de mettre ici ne ſçachant pas leur première appellation.

..... MARCHEBRUSC, Gentilhomme Poictevin, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon des Chabots en Poictou. Il a écrit en Langue Provençale, un Traité de la Nature d'Amour, non encore imprimé. Il en a écrit un autre qu'il a intitulé *Las Taulas d'Amour.* Il floriſſoit en la ville d'Avignon en Provence, l'an 1346.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 62.

M. BRETAGNE *, Lieutenant Général en la Chancelerie & Vierg de la Ville & Cité d'Authun en Bourgogne. Il a écrit & compoſé la Harangue du Peuple du Tiers Etat de France, prononcée par lui devant le Roi Charles IX, tenant ſes Etats à S. Germain en Laye, imprimée à Orléans, l'an 1561. Il floriſſoit audit an 1561. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant. Cette Harangue ſe voit auſſi imprimée avec les Commentaires de la R. au deuxième Livre.

* Il falloit dire JACQUES BRETAGNE. Il fut Maire d'Autun, & frère de

Claude Bretagne, Doyen du Parlement de Dijon. La Harangue qu'il fit au nom du Tiers-Etat, en 1561, fut imprimée cette même année, non-seulement à Orléans, mais à Paris. On l'inséra dans les *Commentaires de l'Etat, de la Religion & République*, par la Place, en 1565. On la trouve aussi dans les *Mémoires de Condé*, Tom. I, pag. 620. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* assure que Jacques Bretagne n'a point laissé d'autres Ecrits.

M. C. Poëte Latin & François. Il a composé l'Epitaphe & Lamentation sur le trépas de M. le Duc de Martigues, lequel fut tué au siège de S. Jean d'Angely, imprimé à Tours par Pierre Regnard, l'an 1569, *in*-8° [1].

[1] Le Seigneur dont il est ici parlé, tué en 1569 au Siège de S. Jean d'Angély, est *Sébastien de Luxembourg*, mal nommé ici *Duc de Martigues*. Mézerai dit *Comte*, mais ce n'est ni *Comte*, ni *Duc*, c'est *Vicomte* qu'il falloit dire. Cette Vicomté fut érigée en Principauté, lorsqu'en 1609 César, Duc de Vendôme, fils légitimé d'Henri IV, épousa Françoise de Lorraine, Duchesse de Mercœur, nommée, en faveur de ce mariage, *Princesse de Martigues*. (M. DE LA MONNOYE).

M. DE LA FAYE *. Il a écrit un Præface sur le Traité des Scandales, écrit par J. Cal. imprimé à G. l'an 1565.

* C'est vraisemblablement un parent d'*Antoine de la Faye*, Ministre à Genève, dont il est parlé à la lettre A.

M. G. de M. Il a écrit en vers François la Description de la prise de Calais & de Guynes, ensemble quelques autres vers au Peuple de France, le tout imprimé à Paris chez Barbe Regnault.

M. R. B. Il a écrit un Poëme François traitant de la source des Guerres, & le moyen pour acquérir la Paix, imprimé à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1558.

M. THEART, dit BARAISE [1]. Il a écrit en vers François une Elégie sur la mort de Messire Loys d'Amboise, Baron de Bussy, & Marquis de Reinel, imprimé à Angers par René Trois-Mailles, l'an 1579, *in*-4°.

[1] Ménage, dans ses Remarques sur la vie de son père, *Guillaume Ménage*, parle de ce MICHEL THÉARD, *sieur de Baraise*, qu'il dit, pag. 284, avoir été *Avocat du Roi au Préfidial d'Angers*. (M. DE LA MONNOYE).

M. VASQUIN, Docteur ès-Droits. Il a traduit de Latin en François le Traité de la fréquente Communion, écrit par Chreſtofle de Madrid Docteur en Théologie, de la Compagnie de Jeſus, imprimé à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1581.

..... MAISONFLEUR, Gentilhomme François, excellent Poëte. Il a écrit en vers un Œuvre excellent & plein de piété; ſçavoir eſt les Divins Cantiques, à l'imitation de ceux de Salomon, & des Pſalmes de David, imprimés à Anvers par Jaques Heinrik, l'an 1580, lequel œuvre a été mis en lumière par un ſien ami, après la mort dudit ſieur de Maiſonfleur *.

* Il ſe nommoit ESTIENNE DE MAISONFLEUR.

..... DE MALESTROIT (Monſieur), Conſeiller du Roi & Maître ordinaire de ſes Comptes à Paris, l'an 1566. Il a écrit deux Paradoxes * ſur le fait des monnoyes, imprimés à Paris avec la Réponſe de Jean Bodin, Angevin, aux ſuſdits Paradoxes, l'an 1568, chez Martin le Jeune, & encore depuis par pluſieurs fois. Ledit ſieur de Maleſtroit floriſſoit à Paris ſous Charles IX, Roi de France, auquel il dédia & préſenta ſes Paradoxes ſuſdits audit an 1566.

* Le but de cet Auteur, dans ſes *Paradoxes ſur les Monnoyes*, eſt de prouver, que le furhauſſement des Monnoyes, ne cauſe point de renchériſſement réel dans le prix des choſes, parce qu'on ne donne point pour l'achat, une plus grande quantité d'or ou d'argent, qu'on n'en donnoit auparavant. Jean Bodin répondit à ces Paradoxes, qui furent imprimés en 1568, & pluſieurs fois depuis.

..... MENESSIER, ou MENNESIER (ſelon aucuns), Orateur & Chroniqueur de Madame Jeanne, Comteſſe de Flandres. Il a écrit le Roman ou Hiſtoire fabuleuſe de Perceval le Gaulois, Chevalier de la Table Ronde, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1530. Voy. ci-après Nennesier, à la lettre N, auquel lieu nous parlerons de lui plus amplement [1].

[1] Borel, au mot PERCEVAL, dans la Table Alphabétique des Auteurs qu'il cite en ſon *Tréſor*, écrit *MANÉCIER*, plus correctement comme je

crois, & le fait Auteur du *Roman de Perceval*, qu'il dit contenir plus de soixante mille vers. (M. DE LA MONNOYE).

..... DE MONTAGNE (Monsieur), Président à Montpellier, homme docte [1]. Il a écrit l'Histoire de la Roine d'Ecosse, non encore imprimée, ensemble l'Histoire de notre temps, (selon qu'aucuns de ses amis me l'ont rapporté. Il florit a Paris cette année 1584. J'ai fait mention ici-dessus de Messire Michel de Montagne, Maire & Gouverneur de Bordeaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. dequoi j'advertis les Lecteurs, afin que l'on ne prenne l'un pour l'autre.

[1] Ce MONTAGNE, dont le nom de baptême est ignoré, faisoit attendre une Histoire de France qui n'a jamais paru, quoique vantée long-temps auparavant dans une Préface de du Haillan, ce qui a donné lieu à du Verdier de s'en moquer, au mot PIERRE PASCHAL. (M. DE LA MONNOYE).

..... DE LA MOTHE ROULLANT (le Sieur), Lyonnois. Il a écrit les facétieux Devis des cent & six nouvelles, très-récréatives pour réveiller les bons & joyeux esprits, &c. (qui est le titre du Livre susdit,) imprimé à Lyon l'an 1570, par Benoît Rigault [1].

[1] Le nommé LA MOTTE ROULANT, ou, comme La Croix du Maine & du Verdier écrivent, ROULLANT, est dit avoir écrit les *Facétieux Devis des cent six Nouvelles*, imprimées *in*-8°. à Paris, chez Jean Réal, 1550, & à Lyon, *in*-16, chez Benoist Rigaut, 1574, quatre-vingt-dix-sept desquelles sont à la lettre dans le *Recueil des plaisantes & facétieuses Nouvelles*, imprimées à Lyon, *in*-16. chez Eustace Barricat, 1555. Il est même à remarquer que comme ce Recueil contient cent neuf Nouvelles, celles de la Motte Roulant sont en pareil nombre, quoique, par erreur, le titre n'en compte que cent six, & que le dessus des pages, depuis le commencement jusqu'à la fin, porte: *Les facétieux Devis des cent Nouvelles Nouvelles*. Elles sont effectivement à cinq près, savoir, la 83, la 90, la 92, la 93 & la 105, toutes extraites, quoiqu'en autres termes, de l'ancien Livre intitulé *Les cent Nouvelles Nouvelles*, dont la première Edition est en petit *in-fol.* à deux colonnes, chez Antoine Verard, à Paris, sans date. La seconde est encore à deux colonnes, Paris, mais *in*-4°. chez Nicolas Després pour Jean Petit. La troisième est celle d'Olivier Arnoullet, aussi *in*-4°. à Lyon, 1532, a longues lignes. Elles sont toutes trois Gothiques. C'est une erreur à Furetière, dans son *Dictionnaire*, au mot LOURDAUT, d'avoir dit, qu'on attribue ces

100 *Nouvelles* à Louis XI; on ne les lui a jamais attribuées, & des 100 que contient le volume, il n'y en a que ſix qu'on ſuppoſe avoir été dites par *Monſeigneur*, c'eſt-à-dire, ſuivant l'avertiſſement de la Préface, par Monſeigneur le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, retiré alors en Brabant au Château de Guenèpe près de Bruxelles. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS

NIC.

NICOLAS L'ANGELIER, Evêque de S. Brieu en la baſſe Bretagne Armorique, homme fort docte & très-éloquent. Il a écrit une Remontrance, pour le Clergé de France, prononcée devant le Roi Henri III, le troiſième jour d'Octobre, l'an 1579, elle a été imprimée audit an 1579 *.

* Il mourut à Dinant, au mois de Septembre 1595.

NICOLAS AUDEBERT, natif d'Orléans, Conſeiller du Roi au Parlement de Rennes en Bretagne, fils de Germain Audebert, Conſeiller du Roi à Orléans, homme tant renommé pour ſon ſçavoir, & ſur-tout pour l'heur qu'il a, de compoſer ſi heureuſement tant de beaux Œuvres en vers Latins, entre leſquels eſt la Venetiade, ou Hiſtoire des Venitiens, imprimée depuis peu de jours en-ça, (comme nous dirons autre part plus à propos,) du ſçavoir duquel Germain Audebert, n'a point dégénéré ſon fils Nicolas, car il eſt fort bien verſé en l'une & l'autre Langue, & a compoſé pluſieurs doctes vers tant en Grec & Latin qu'en notre Langue Françoiſe, comme il ſe peut voir en ce qu'il a écrit ſur la mort de Odet de Turnebu, ou Turnebe, fils de ce grand perſonnage Adrian Turnebe, tant renommé par tout l'Univers, leſquelles Poëſies ſont imprimées chez Mamert Patiſſon avec les autres ſur le trépas dudit Odet. Il florit cette année 1584, & donne une certaine eſpérance de montrer un jour par effet, (tant par les Lettres qu'autrement) les dons & graces que Dieu lui a départies *.

* Il mourut âgé de quarante-deux ans, le 29 Décembre 1598, cinq jours après Germain Audebert ſon père.

NICOLAS BARRÉ. Il a écrit quelques Diſcours, ſur la Navigation du Chevalier de Villegagnon, ès Terres de l'Amérique, imprimés à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1558, *in*-8°. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1555.

NICOLAS BERGERON, natif du Duché de Valois, Avocat au Parlement de Paris, homme très-docte & bien verſé en ſa profeſſion, ſans faire mention des Langues Grecque & Latine, & autres ſçiences, qu'il a appriſes ès plus celèbres Univerſités de France, (dont je ferois plus ample récit, ſinon que ceux qui ſçavent que je lui ſuis intime & parfait ami, penſeroient qu'une trop grande amitié me le fit mettre par écrit & non la vérité de la choſe, comme elle eſt). Il a écrit & compoſé pluſieurs divers Traités, (deſquels la plus grande partie ſont politiques, en faiſant mention de la Police & Réglement de Juſtice), &c. dont voici le Catalogue, ſuivant le mémoire qu'il en a fait imprimer pour en faire part à ſes amis, ſoit ou pour conférer d'iceux, ou pour recevoir mémoires d'eux, afin de rendre les œuvres ſuſdits plus accomplis & parfaits. L'Hiſtoire Valeſienne, touchant la louange & illuſtration, tant du Pays, que de la maiſon Royale de Valois, de laquelle l'Auteur a fait un Extrait qu'il a intitulé *Le Valois Royal*, imprimé à Paris chez Gilles Beys, l'an 1583; Table Hiſtorialle, contenant un abrégé de ce qui eſt advenu de plus notable depuis le commencement du Monde, juſques à préſent, imprimée à Paris chez Jean le Clerc, Auvray & autres, l'an 1584, & à pluſieurs autres diverſes années : cette Table avoit été autrefois imprimée à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1562, tant en Latin qu'en François, ſous ce nom de Sommaire des Temps; Deſcription de l'Etat, Gouvernement & Juſtice de France, ſuivant le deſſein qu'il en a fait imprimer à Paris chez Jean Richier l'an 1574, réduit en Table : Ledit œuvre entier n'eſt encore imprimé, mais ſeulement la Table du deſſein & projet d'icelui; Recueil de pluſieurs Arrêts notables, ajoutés à ceux qui avoient ja été recueillis par Jean Papon, imprimés à Paris chez Robert le Mangnier l'an 1584 Il a revu & recorrigé deux Traités de M. Claude d'Eſpenſe, Docteur en Théologie, imprimés à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1575; le procès-verbal Latin & François, de l'exécution teſtamentaire, de feu Pierre de la Ramée *dit Ramus*,

touchant la profeſſion des Mathématiques, inſtituée par lui, &c. imprimé à Paris chez Jean Richier, l'an 1576 *.

Voilà ce qui ſe voit imprimé, touchant les Œuvres & compoſitions dudit ſieur Nicolas Bergeron : s'enſuit maintenant le Catalogue de celles qu'il a compoſées, leſquelles ne ſont encore en lumière, mais il eſpère de les faire imprimer quand la commodité s'en préſentera.

Enſeignement pour tirer plaiſir & profit de l'Hiſtoire; l'Arbre univerſel de la ſuite & liaiſon de tous les Arts & Sciences; l'Hiſtoire du Droit des François; la vraie méthode pour bien écrire & diſcourir; Extrait de quelques Edits & Ordonnances, non encore imprimées, leſquelles il a réduites ſuivant les règnes des Rois de France, qui les ont faites; Inſtruction à la lecture des Coutumes de France, avec les expoſitions des termes & façons de parler les plus obſcures; Projet pour bien dreſſer une générale réformation tant de la Juſtice que du Domaine; Avis du vrai & naturel langage François, traitant de ſon origine, accroiſſement & perfection; Avertiſſement pour bien traiter les Arts & Sciences, en langue vulgaire, & ſingulièrement en François; le Palais Royal de Paris, comprenant la recherche mémorable de l'Antiquité tant des Bâtimens, que des Juriſdictions & Reſſorts d'icelui; le Calendrier de la Cour de Parlement, touchant l'obſervation des temps, jours & heures des plaidoiries, & autres ſolennités & cérémonies; Somme Théologique en façon de Cathéchiſme artificiel & Catholique, tant en Latin qu'en François; Devis Méthodique de la vraie Rhétorique & Dialectique Françoiſe; Amas ou Recueil, des réglemens des Juges, & Officiers de Juſtice; Mémoire Géographique des quatre parties de l'Univers; Dénombrement des plus illuſtres maiſons & familles du monde, avec un Diſcours de l'invention & uſage des Armoiries; Traité de la Gaule-France, démontrant la vraie ſource, commencement, ſuccès & avancement des François; Paradoxes, ou ſingulières propoſitions politiques,

avec pluſieurs graves queſtions; Promptuaire de la Langue Françoiſe, par une Nomenclature méthodique; Bréve diſpoſition & interprétation des Ordonnances des Eaux & Forêts; Annotations ſommaires, ſur la Coutume de Valois; Formulaire de pratique pour les Avocats & Procureurs accommodée à notre temps; Paraphraſe ſur les inſtitutes & règles de Droit; Inſtruction & Table analitique de l'Amirauté & Marine, avec le Recueil des Edits & Ordonnances de même argument. Je ne fai point ici mention de pluſieurs autres Opuſcules & Traductions, enſemble de beaucoup d'Epitaphes, Epigrammes Grecs, Latins & François, compoſés par ledit ſieur Bergeron. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans prendre peine de profiter au public en toutes façons, dignes d'un homme vertueux.

* On a de ce même BERGERON une *Hiſtoire des Canaries*, mais fabuleuſe. Il fait partir Béthencourt en 1402, qui ne partit qu'en 1413 ou 14. Il fait expédier les Bulles de l'Evêque des Canaries par le Pape à Rome, & il n'y avoit alors qu'un Antipape, que la France, ni l'Eſpagne ne reconnoiſſoient pas. Il y a un Livre Eſpagnol, imprimé depuis, *in-4°.* de la découverte des Canaries, mais très-rare. — Il a auſſi fait une *Encyclopédie*, traduite en Portugais par Manoel Pinto Villalobos.—Voy. *Barboſa. Bibl. Luſitan.* Tom. III, pag. 343. — Nicolas Bergeron mourut l'an 1623.

NICOLAS BERTRAND, ou BERTRANDI, Avocat au Parlement de Toloſe, Docteur ès Droits, & Profeſſeur d'iceux en l'Univerſité de ladite ville. Il a écrit en Latin les geſtes des Toloſains [1], leſquels il a depuis traduits en François, imprimés à Toloſe l'an 1517, auquel temps il floriſſoit ſous le règne du Roi François I *.

[1] Son Livre, *De Geſtis Toloſanorum*, fut imprimé à Toulouſe, *in-fol.* l'an 1515. L'Auteur mourut en 1527. C'eſt le même que du Verdier nomme NICOLE BERTRAND. Il en eſt de même de tous les noms de *Nicole*, que l'on trouvera dans les deux Bibliothécaires. Ils ſont ſynonymes de *Nicolas*, & imités de l'Italien *Nicolo*. Anciennement on diſoit *Nicole* au lieu de *Nicolas*, auſſi-bien pour homme que pour femme. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage de Bertrandi eſt plein de fables, juſqu'aux temps de Raimond, Comte de S. Gilles. Quant aux tems ſuivans, l'Auteur a parlé d'après la Chronique de Guillaume de Puy-Laurens & de Bernard de la Guionie,

Evêque de Lodève, qu'il n'a preſque fait que tranſcrire. Guillaume de Puy-Laurens étoit Chapelain de Raimond le Jeune, & vivoit en 1245. Bernard de la Guionie mourut Evêque de Lodève en 1331.

NICOLAS BORNIE, Eſleu d'Artois, natif de la ville d'Arras en la Gaule Belgique, homme de rare doctrine, grand Orateur, excellent Poëte & grand Hiſtorien. Je n'ai pas connoiſſance de ſes écrits, mais j'ai lu la Deſcription des Pays-Bas, faite par Loys Guicchiardin, neveu de François, &c. imprimée l'an 1582, à Anvers, auquel lieu il fait très-honorable mention dudit Bornie, *fol.* 413 & 414 de la première édition, &c.

NICOLAS CHESNEAU, dit QUERCULUS, Prêtre, natif de Turteron au Comté de Rhetelois, ou de Rhetel, Doyen & Chanoine de S. Symphorien, en l'Egliſe de Rheims en Champagne, l'an 1580. Il a traduit de Latin en François, cinq Livres de la Meſſe Evangelique, & de la vérité du corps & ſang de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt au Sacrement de l'Euchariſtie, leſquels furent premièrement écrits en Langue Allemande, par un Fabry d'Hailbrun, & traduits en Latin par *L. Surius :* ſur laquelle verſion Latine de Surius, ledit Cheſneau a fait ſa Traduction Françoiſe, des cinq Livres ſuſdits, imprimés à Paris chez Claude Fremy, l'an 1562; il a traduit de Latin en François quelques Œuvres de M. René Benoit, Angevin, Docteur très-renommé à Paris & autres lieux; l'Hiſtoire de l'Egliſe Métropolitaine de Rheims *, (premièrement écrite en Latin par Floard ou Flodoard, Chanoine d'icelle Egliſe, en l'an de ſalut 966,) & depuis traduite en François, par icelui Cheſneau, imprimée à Rheims par Jean de Foigny, l'an 1580, *in*-4°. & contient 57 feuilles. L'Hiſtoire Latine du ſuſdit Flodoard ou Floard n'eſt encore en lumière, comme nous dirons autre part. Il a traduit de Latin en François, un Diſcours de Claude de Sainctes, ſur les moyens anciennement pratiqués par les Princes Catholiques, contre les ſectes, imprimé à Paris chez Claude Fremy, l'an 1563, *in*-8°. & contient 12 feuilles. Il floriſſoit à Rheims en Champagne, l'an 1580. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant, & n'ai pas connoiſſance

de ſes autres écrits, ſoit de ſes Traductions ou de ſes inventions.

* Le Manuſcrit ſur lequel Nicolas Cheſneau, dit *Querculus*, a traduit l'*Hiſtoire de l'Egliſe de Reims*, par Flodoard, n'étoit pas complet à beaucoup près. L'Edition Latine, qui fut donnée trente ans après (en 1611) eſt plus ample de plus d'un quart. Voyez la Préface de l'Edition de Flodoard, par Colvenier, en 1618.

NICOLAS CHESNEAU, Angevin, natif de la Paroiſſe de Cheffes en Anjou, Libraire très-renommé en l'Univerſité de Paris. Il ſe voit pluſieurs Préfaces, Epitres, & autres Diſcours au devant des Œuvres qu'il a imprimées, deſquelles encore qu'il n'en ſoit l'Auteur, ſi ſe trouvent elles miſes en ſon nom. Il mourut l'an 1584. François de Belleforeſt le loue fort en ſon Livre de la Coſmographie au Chapitre d'Anjou, &c. comme auſſi il le mérite bien, pour les beaux Livres qui ont été imprimés par ſa diligence, & ayant fait les frais d'iceux, aidé de ſes amis, car autrement il n'y eût pu ſatisfaire.

NICOLAS LE CLERC, dit DE JUIGNÉ, Gentilhomme du Maine, iſſu de la noble maiſon de Juigné au Maine, & parent de Meſſieurs de Coulaines, ſurnommés le Clerc, &c. Il a traduit de Grec en François, la Deſcription des miſères & calamités des derniers temps, de la conſommation du monde, du Royaume de l'Antechriſt, & du ſecond avénement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, &c. le tout écrit premièrement en Grec, par Saint Hippolite, Evêque & Martyr, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1566, & depuis chez Colombel, l'an 1579 [1]. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1566.

[1] Touchant l'époque du Martyre & le pays de S. Hyppolite, Auteur du *Traité de l'Antechriſt*, voyez les diverſes opinions des Savans, recueillies, pag. 203 du Liv. I, Chap. 1 de la *Biblioth. Grecque* de Jean-Albert Fabrice. Ceux qui reculent le plus ſa mort, ne la mettent pas au-delà de l'an 250. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS CLEREL, Normand, Chanoine de Rouen. Il a écrit un Recueil de ce qu'il prononça en l'Aſſemblée des Etats

Provinciaux de Normandie, tenus à Rouen le Jeudi vingt de Novembre l'an 1578, imprimé audit an avec le Diſcours de ce qui s'eſt paſſé auſdits Etats Provinciaux de Normandie, &c.

NICOLAS DAVY, (lequel depuis s'eſt toujours nommé en ſes Œuvres *Dany*, & ne ſçai pourquoi il déguiſoit ainſi ſon nom, muant la lettre U, en N, &c.) natif de la ville du Mans, Archidiacre de S. Creſpin le Grand, en l'Égliſe de Soiſſons en Picardie, l'an 1580. Il a traduit de Latin en François un Diſcours de la différence des Eſprits, écrit premièrement en Italien, par Seraphin de Ferme, excellent Prédicateur, imprimé à Reims, chez Jean de Foigny, l'an 1581. Il a écrit pluſieurs autres Livres, deſquels je n'ai pas ſouvenance à cette heure. Il mourut à Soiſſons, l'an 1583. Et pour dire encore un mot de cettui-ci nommé Nicolas Davy, je ne ſçai s'il étoit honteux que par ce nom l'on connût ſa race, ou ſon extraction, qui étoit de fort baſſe qualité : ou bien s'il craignoit que ſe nommant de ſon propre & vrai nom, il fût reconnu pour un Manceau. Ce qu'il n'a dû faire pour cette raiſon derniere alléguée : car ſans que je me laiſſe tranſporter à l'amour que je porte au lieu où j'ai pris mon origine & naiſſance, j'oſerai dire que le Pays du Maine a été de tous temps très-fertil à produire toutes ſortes d'hommes vertueux, & excellents aux lettres & aux armes.

NICOLAS DENISOT, natif de la ville & cité du Mans, autrefois Précepteur des trois Sœurs, Princeſſes en Angleterre, Meſdames Anne, Marguerite, & Jeanne de Seimour. Cettui-ci a été ſurnommé le Comte d'Alſinois, & mêmement il a fait imprimer pluſieurs Livres ſous ce nom, qui n'eſt que ſon anagramme, ou nom retourné, car dans ce nom de *Nicolas Deniſot*, vous y trouverez, *Conte d'Alſinois*. Ce que le Roi François ſçut bien entendre quand il dit que ce Comté d'Alſinois n'étoit pas de grand revenu, puiſqu'il n'étoit que de *ſix noix*, qui étoit un équivoque ou alluſion ſur ce mot *d'Alſinois*. Ledit Nicolas Deniſot naquit l'an 1515, & étoit iſſu de l'ancienne &

bien illuſtre famille des Deniſots au Perche, deſquels il y en a eu pluſieurs de marque, qui ſe ſont pleuz à faire leur demeure au Maine, & entre autres M. le Bailly Daſſé, Maître Jean Deniſot père dudit Nicolas. De cette maiſon eſt encore iſſu M. Gerard Deniſot, natif de Nogen au Perche, Docteur en Médecine à Paris, homme très-docte en Grec & en Latin, & duquel nous ferons mention autre part, enſemble de M. le Préſident des Eſleuz du Mans, lequel s'appelle auſſi de ce nom. Mais pour revenir à parler dudit Comte d'Alſinois, il a été eſtimé fort bon Poëte & Orateur tant en Latin qu'en François, & ſur-tout très-excellent à la peinture, principalement pour le crayon. Car auparavant qu'elle fût en ſi grand uſage entre les François, comme elle eſt dujourd'hui; il étoit eſtimé le premier de ſon temps, pour un qui n'en faiſoit pas profeſſion autrement que par plaiſir. Il ſçavoit fort bien écrire, & même la Carte du Maine, gravée en eau forte, eſt de ſa façon, j'entends quant à l'écriture des noms des Paroiſſes, contenues en celle qui fut imprimée l'an 1539, & encore depuis en l'an 1565. Car celui qui en fit le deſſein eſt Jaques Androuet ſurnommé du Cerceau, & l'Auteur ou Inventeur d'icelle eſt Macé Ogier, comme nous avons dit ci-deſſus, lorſque nous avons parlé d'eux, en leur rang. Or voici les compoſitions de Nicolas Deniſot, ſçavoir eſt: les Cantiques du premier avénement de Jeſus-Chriſt, imprimés à Paris chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1553, avec la muſique d'iceux; il a recueilli & fait imprimer le Tombeau de Madame Marguerite de Valois, Roine de Navarre, dans lequel il y a pluſieurs vers de ſa façon, imprimés à Paris chez Michel Fezandat & Robert Granjon l'an 1551; Annotations ſur une Ode de Pierre de Ronſard, au Préface deſquelles il promettoit de continuer ſes Commentaires ſur toutes ſes Œuvres, mais la mort comme je crois l'en a empêché, & l'a prévenu en cela, comme auſſi elle a fait en pluſieurs autres ſiens beaux deſſeins; il a écrit quelques vers meſurés à la forme des Elegiaques Grecs & Latins, deſquels il s'en voit quelques-uns imprimés

més avec l'Art Poëtique de Thomas Sebilet, Avocat en Parlement, duquel nous ferons mention ci-après; il a compoſé une partie des Contes & Diſcours plaiſans, contenus au Livre intitulé *Les Nouvelles Récréations de Bonaventure des Periers*, comme nous avons dit ci-deſſus, parlant de Jaques Peletier du Mans, qui en partie eſt Auteur dudit Livre, &c. Il a écrit un Livre de Prières à Dieu, imprimé à Paris & autres lieux; il a écrit pluſieurs autres Cantiques & Noëls, autre que les ſuſdits, imprimés au Mans [1]. Il mourut à Paris l'an 1559, âgé de quarante-quatre ans, qui fut la même année que mourut ſon bon maître le Roi Henry II.

[1] Voy. dans le Tom. VI du Baillet, *in*-4°. au bas de la page 24, la note ſur NICOLAS DENISOT *. La famille des *Deniſots* ſubſiſte encore au Mans. René Deniſot, mort au mois de Novembre 1707, y étoit Avocat du Roi. Les Chroniqueurs de la Ville, diſent que c'eſt le *Ragotin du Roman Comique*. (M. DE LA MONNOYE).

Dans le *Ducatiana*, pag. 25, il eſt dit, que Nicolas Deniſot, ſurnommé *le Comte d'Alſinois*, eſt l'Auteur des Contes attribués à Bonaventure des Périers. (M. FALCONET).

* Il étoit de l'ancienne & illuſtre famille des Deniſots au Perche. Jean Deniſot, Bailli d'Aſſé, s'étoit établi dans le Maine. Le titre de *Comte d'Alſinois* étoit l'Anagramme de ſon nom. *Nicolas*, dont il eſt ici queſtion, naquit au Mans l'an 1515. Il paſſoit pour homme de génie, & eut de ſon temps la réputation d'être bon Poëte Latin & François. Il fut en liaiſon avec tous les Auteurs célèbres, ſes contemporains, qui lui donnèrent beaucoup de louanges. Il fit quelques vers meſurés & ſans rime dans la forme des vers Latins; des vers Elégiaques, Hendécaſyllabes, Phaleuques, dont on croit communément que Jodelle fut l'inventeur, mais qui furent eſſayés avant lui par un Poëte nommé MOUSSET, qui traduiſit l'*Iliade* & l'*Odyſſée d'Homère* en vers François Hexamètres. Daubigné, qui nous l'apprend dans la Préface de la ſeconde Partie de ſes *Œuvres mêlées*, cite ce commencement de la verſion de l'*Iliade*, compoſée vers l'an 1530 :

Chante, Déeſſe, le cuer furieux & l'Ire d'Achillès,
Pernicieuſe qui fut, &c.

Or, ce ne fut qu'en 1553, que Jodelle donna le premier eſſai de ſes vers non rimés & meſurés. (Voy. *Recherches* de Pâquier, Liv. VII, Chap. XI). Pâquier ſoutient en cet endroit, que cette forme de vers vaut mieux que celle de nos vers rimés, & il en cite pluſieurs de Deniſot, qu'il nomme le *Comte d'Alſinois*. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 4.

NICOLAS LE DIGNE, Champenois, excellent Poëte François entre les modernes. Il a écrit un Diſcours ſatyrique, imprimé avec le Livre de François Beroalde de Verville, l'an 1584, chez Timothée Jouan. Il a écrit & compoſé pluſieurs Tragédies Françoiſes non encore imprimées, ſçavoir eſt Aſarcé, Hercules Oëteus, traduite ſur le Latin de Seneque, Jepthé, priſe du Latin de Georges Buchanan, le plus excellent Poëte de notre temps, laquelle Tragédie de Jepthé ou le vœu, Florent Chreſtien a auſſi traduite, &c. Il florit à Paris cette année 1584 *.

*Nous ne trouvons rien, qui nous indique, ni le lieu, ni la date de la naiſſance de Nicolas le Digne. Le premier Recueil de ſes Poëſies fut publié en 1601 par les ſoins de ſon ami Antoine de la Foreſt, Ecuyer, Sieur du Pleſſis, ſous le titre de *Fleurettes du premier Mélange de Nicolas le Digne, Sieur de l'Eſpine-Fontenay.* On y apprend que le Digne paſſa au moins toute ſa jeuneſſe à voyager & à ſe divertir. On lit au Sonnet 52 du Recueil cité, adreſſé au ſieur du Pleſſis : . .

J'ai regretté cent fois, ta *Roſe*, & ma *Clélie*,
Lorſque deſſus les fleurs où le Tevron s'esbat,
A l'heure que Phœbus modère ſon eſclat,
Nous paſſions doucement notre mélancholie.

Il paroît qu'il exerçoit alors la profeſſion des armes, & ce devoit être environ l'an 1590. Il dit ailleurs, qu'*il a viſité autrefois la miraculeuſe Chapelle de Lorette*; mais de tous ſes voyages, tant dans les pays étrangers, que par toute la France, le réſultat eſt ſelon lui : . .

J'ay toute la France ſuivie,
J'ay faict l'amour en mille lieux;
Je ne ſçaurois dire en ma vie
Où je me ſuis trouvé le mieux. . .

On voit que, dans ſes voyages, il cherchoit à s'inſtruire par la connoiſſance des objets particuliers. Paſſant par la Bourgogne, il s'occupa à examiner la ſource de la Seine, & il grava ſon nom ſur un rocher qui s'élevoit au-deſſus de la ſource :

Je laiſſe icy mon nom & ma deviſe eſcrite
Deſſus ce dur rocher, pour durer longuement,
Promettant de chanter un jour plus dignement
La force de ton cours, ta gloire & ton mérite.

On ne retrouve plus le rocher où il grava ſon nom; il ſeroit même difficile

de déterminer l'endroit où il pouvoit être ſitué, parce qu'il paroît que, depuis un ſiècle & demi environ, le terrein ſur lequel coule la Seine au ſortir de ſa ſource, s'eſt conſidérablement abaiſſé. Un monument, découvert en 1763 au mois de Mars, auroit pu ſervir à fixer l'ancien lieu de ſa ſource, ſi le cours d'eau ſubſiſtoit encore. Des Payſans trouvèrent en terre, ſous des tas de pierres qui avoient ſervi à quelques conſtructions, des anciens inſtrumens de ſacrifices, tels que paſſoires, couteaux, chaudrons, tout-à-fait briſés & rongés par la rouille; ce qu'il y avoit d'entier, étoit une barque de vingt-deux pouces de long, ſur douze de large au milieu, la proue terminée par une tête d'oiſeau de rivière, aſſez bien faite; la pouppe avoit eu un gouvernail, qui étoit arraché; ſur le pont, conſervé en entier, étoient quatre Rameurs, en attitude de gens qui travaillent, le dos courbé & les bras étendus; au milieu un trou quarré, qui avoit ſervi à placer un arbre, auquel étoit attachée une voile Latine. L'arbre ne ſe retrouva point, mais la voile étoit entière, de cuivre rouge très-fin & très-ſouple, ſur laquelle la roſe des vents avoit été imprimée, & on n'en devoit compter alors que vingt-quatre, à en juger par les lignes qui reſtoient. Un curieux découvrit ce monument ſingulier, & peut-être unique, & l'acquit dans le moment où des Chaudronniers alloient l'acheter pour le fondre. Il a paſſé depuis dans le Cabinet de M. de Bourbonne, Préſident-à-Mortier au Parlement de Dijon. La forme du petit bâtiment, & celle des deux petits Rameurs qui reſtent, quoiqu'aſſez correcte, n'a rien de l'élégance du ſtyle Grec, ni de la régularité des ouvrages Romains dans ce genre; de ſorte qu'on peut regarder ce monument comme vraiment Gaulois, & dès-lors très-rare; il doit remonter à une haute antiquité, & probablement, c'eſt une offrande que les anciens Commerçans ou Navigateurs ſur la Seine étoient venus apporter à ſa ſource, lorſqu'il étoit d'uſage de placer une divinité particulière à l'origine de chaque fleuve. Ce fait, qui peut intéreſſer l'Hiſtoire Littéraire de la Navigation Françoiſe, n'étant conſigné dans aucun Ecrit public, eſt rapporté ici pour que la mémoire ne s'en perde pas, & que l'on ſache un jour où retrouver un monument ſi précieux dans ſon eſpèce.

Revenons à Nicolas le Digne. Après avoir porté les armes & voyagé longtemps, il changea d'état, & devint Eccléſiaſtique. Dans une Edition de quelques-unes de ſes Œuvres, faite en 1614, il eſt déſigné ſous le titre de *feu M. le Digne, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure.* Sans doute qu'alors ſes occupations devinrent plus ſérieuſes, on en peut juger par l'Ouvrage qui a pour titre : *La Couronne de la Vierge Marie*, dédiée en 1610 à Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Ce ſont des Sonnets pour chaque grain de Chapelet, & des Hymnes ou Poëmes pour chaque fête de la Vierge, avec une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence, dont Nicolas Bourbon a fait l'éloge.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 140.

NICOLAS DURAND, surnommé VILLEGAGNON, Vice-Amiral de Bretagne & Chevalier de Malthe, ou de l'Ordre de S. Jean de Hierusalem, l'an 1557, natif de Provins en Brie, près la Comté de Champagne *. Il a écrit une Réponse aux Libelles & injures publiées contre lui, imprimée à Paris chez André Wechel, l'an 1561; Traité de la Guerre de Malthe, & de l'issue d'icelle, faussement imputée aux François, imprimé à Paris par Charles Estienne, l'an 1553. Il florissoit en l'an 1557, sous Henry II, du temps duquel il fit le voyage ès Terres-Neuves : plusieurs ont écrit sa vie, & entre-autres un nommé Richier, &c.

* Le Chevalier de Villegaignon fut un de ces hommes singuliers, dont le caractère mérite encore plus d'attention que les Ecrits. Il naquit à Provins en Brie, ou plutôt au Château de Villegaignon, qui n'en est qu'à trois lieues. Il étoit brave, spirituel, entreprenant, sachant se servir de sa plume comme de son épée; il fut de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, en 1541, dont il écrivit la Relation, qui fut imprimée à Paris en 1542, *in*-8°. En 1548, il passa en Ecosse avec quantité de Gentilshommes François, qui allèrent défendre ce Royaume de l'invasion des Anglois. En 1551 il contribua beaucoup à la défense de Malthe, assiégée par les Turcs. Ayant été fait ensuite Vice-Amiral de Bretagne, il conçut des projets de fortune & d'établissement en Amérique, qu'il parvint à exécuter en partie, avec des ruses qui ne sont plus dans le caractère François. Il feignit d'être Calviniste, pour gagner la confiance de l'Amiral de Coligny, &, par sa protection, il obtint du Roi Henri II, deux vaisseaux armés, & dix mille livres pour les premiers frais de la Colonie qu'il devoit établir au Brésil. Il quitta les côtes de Normandie le 12 Août, & arriva à Rio Janeïro le 10 Décembre 1555. Il avoit emmené avec lui des Ministres de la Religion Réformée, & tout son équipage étoit presque composé de Protestans. Il écrivit même, par le retour des vaisseaux qui l'avoient transporté en Amérique, à Calvin, de lui faire passer encore quelques Ministres, & il lui envoya, entr'autres, Jean de Léry, dont nous avons parlé plus haut. Il fit paroître d'abord beaucoup d'attachement pour la nouvelle Réforme, il célébra la Cène publiquement avec les Ministres Réformés; mais il n'agissoit pas de bonne foi avec eux : ils s'en apperçurent, firent quelques mouvemens séditieux; Villegaignon les renvoya; mais avant leur départ il leur fit leur procès, qu'il remit au maître du vaisseau, avec ordre de donner la cassette où il étoit enfermé, au premier Gouverneur ou Juge du port où ils aborderoient; qu'il exhortoit à faire brûler les quinze passagers qu'il lui désignoit, comme des Hérétiques révoltés. Heureusement ces papiers tombèrent entre les mains d'Officiers Protestans, auxquels la con-

duite de Villegaignon parut abominable. Calvin en fut informé ; il écrivit avec chaleur contre ce procédé ; Villegaignon y répondit. La guerre de plume fut très-vive ; pendant ce temps l'établiſſement du Breſil ne réuſſiſſant pas au gré du Chevalier, il en partit avec ſes meilleurs effets, revint en France, où il trouva le moyen de perſuader au Connétable de Montmorenci, que jamais il n'avoit été dans les opinions des Novateurs ; il donna même des défis publics à Calvin ; enfin il parvint à regagner la confiance de ſon Ordre, dont, en 1568, il fut Ambaſſadeur en France, juſqu'en 1570, qu'il quitta cette charge, pour raiſon d'infirmités. Il mourut peu après à ſa Commanderie de Beauvais, près de Nemours. Du Verdier a donné un Catalogue aſſez exact de ſes Ecrits, qui font voir qu'il étoit mauvais Controverſiſte. —Voy. encore les Mémoires de Niceron, Tom. XXII.

NICOLAS ELLAIN, Pariſien, Poëte Latin & François *. Il a écrit un Diſcours Panégyrique, ſur la réception & entrée de Meſſire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, l'an 1570, le neuvième jour de Mars, imprimé à Paris par Denys du Pré, audit an 1570. Il a davantage écrit quelques Sonnets & autres Poëſies, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1561, auquel temps il floriſſoit audit lieu.

* Ellain, ayant achevé ſes études, ſuivit le Barreau, qui eut pour lui peu d'attraits, à en juger par le Sonnet qui commence : *Être au Palais à me rompre la tête.* . . Il quitta la chicane pour ſuivre les Muſes, qui l'amuſèrent davantage, mais qui l'enrichirent moins. Ses vers ſont faciles, & on peut le laiſſer au rang moyen dont il ſe contentoit.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 81.

NICOLAS FAVIER, natif de Troye en Champagne, Conſeiller du Roi aux Enquêtes à Paris, fils de Nicolas Favier, Conſeiller en Parlement, &c. Il a écrit un Diſcours en vers François, ſur la mort de Meſſire Gaſpard de Colligny, Amiral de France, imprimé à Paris l'an 1572. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres compoſitions Latines ou Françoiſes.

NICOLAS LE FEBVRE, natif de Falaiſe en Normandie, frère puîné de Guy le Febvre ſieur de la Boderie, &c. (comme nous avons dit ci-deſſus,) tous deux hommes très-doctes ès Langues. Cettui-ci nommé Nicolas, il a traduit de Latin en François le

docte Livre de Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie, traitant de la Création du Monde en ſept jours, lequel il intitule du mot Grec *Heptaplus*, imprimé à Paris l'an 1579, avec l'Harmonie du Monde, traduite par Guy le Febvre ſon frère *. Il florit à Paris cette année 1584, quant à Nicolas le Febvre Pariſien, Conſeiller du Roi ès Eaux & Forêts [1], &c. jeune homme fort docte en Grec & Latin auſſi bien que le ſuſdit, nous en ferons mention autre part, de quoi j'ai bien voulu avertir les lecteurs, de peur que les noms ſemblables de l'un & de l'autre, ne les fiſſent méprendre.

* Nicolas, frère du ſavant Guy le Févre de la Boderie, aida beaucoup ſon frère, dans le travail qu'il avoit entrepris pour l'Edition de la *Polyglotte d'Anvers*, en 1570, & paſſa quelque temps avec lui dans les Pays-Bas, à ce ſujet, ce qui prouve qu'il étoit habile dans les langues Orientales. Outre l'Ouvrage cité par les deux Bibliothécaires, on a de lui un petit Traité Latin ſur l'étude des langues Orientales, Paris, *in*-4°. 1588. On trouve encore dans le Recueil des Poëſies de ſon frère Guy, deux pièces de vers de ſa façon, très-médiocres, la première qui a pour titre *Fantaiſie ſur le tombeau de Pierre le Févre de la Boderie*; la ſeconde, *Ode en faveur de la Galliade de Guy de la Boderie*. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 313, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, Art. Gui le Fevre de la Boderie.

[1] Ce Nicolas le Fevre, Pariſien, qu'en 1584 La Croix du Maine appelle *jeune homme*, avoit alors quarante ans. (M. de la Monnoye).

NICOLAS [1] FILEUL, natif de la ville de Rouen en Normandie, lequel s'appelle en Latin *Nicolaus Fillelius Querceta-nus*, &c. & duquel la deviſe eſt, *Fatis contraria fata rependens*, &c. homme fort docte & très-excellent Poëte Latin & François. Il a écrit en vers alexandrins, un Poëme François, qu'il intitule les Théâtres * de Gaillon en Normandie, imprimé à Rouen l'an 1566, par Georges Loiſelet. La Tragédie d'Achille, laquelle il fit repréſenter & jouer publiquement au Collége de Harcourt à Paris, le vingt-unième jour de Décembre, l'an 1563, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, audit an 1563, *in*-4°. & contient huit feuilles; la Coronne de Henry le victorieux Roi de Polongne, imprimée à Paris chez Gabriel Buon l'an 1573,

in-4°. & contient ſix feuilles. Il a écrit pluſieurs autres Tragédies Latines & Françoiſes, leſquelles ne ſont encore en lumière. Il floriſſoit à Paris au Collége de Harcourt, l'an 1563. Je ne ſçai s'il eſt encore en vie.

[1] La Croix du Maine qui écrivoit FILEUL, prononçoit FILEUIL, de la même manière qu'on écrivoit *Deul*, *Ecueul*, & qu'on prononçoit *Deuil*, *Ecueil*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

* Les *Théâtres de Gaillon*, que La Croix du Maine appelle un *Poëme François*, ne ſont autre choſe que deux pièces de Théâtre de Filleul, réunies ſous ce titre : l'une eſt une Tragédie intitulée *Lucrece* : l'autre une Comédie, qui a pour titre, *Les Ombres*. Ces deux pièces furent repréſentées à Gaillon devant le Roi Charles IX.

NICOLAS FLAMEL, natif de Pontoiſe, à ſept lieues de Paris, ancien Poëte François, Ecrivain ou Maître d'Ecriture, Peintre & Philoſophe, Mathématicien & Architecte, & ſurtout grand Alchimiſte (comme l'aſſurent aucuns [1]). Il a écrit un Sommaire Philoſophique, contenant pluſieurs ſecrets de l'Alchimie ou Pierre Philoſophale, imprimé à Paris avec les trois Traités de la transformation métallique, chez Guillaume Guillard, l'an 1561, avec les Préfaces de Jaques Gohorry, Pariſien, lequel a diſcouru amplement dudit Flamel, comme auſſi ont fait pluſieurs Philoſophes de notre temps, deſquels la plus grande partie croyent (ou pour le moins ils s'étudient de le perſuader aux autres) que ledit Flamel avoit ce don, de ſçavoir faire la Pierre Philoſophale, & qu'il ne ſe pouvoit faire autrement, vu les fondations, les ſuperbes édifices, & autres choſes de remarque qu'il a faites en ſon temps. Car quelques-uns ont laiſſé par écrit, qu'il étoit riche de plus de quinze cent mille écus, outre les aumônes, dotations, & autres dons immenſes qu'il fit, tant au Cemetiere des Innocents à Paris, à Sainte Genevieve des Ardents, & à S. Jaques de la Boucherie, (auquel lieu il eſt à demi de relief, avec ſon écritoire au côté, & le chaperon ſur l'épaule). Mais afin de dire ce que pluſieurs anciens maintiennent, & aſſurent être véritable, touchant les grands biens & richeſſes dudit Flamel, & ce qui le rendit ſi renommé

pour ſes facultés : ce fut qu'il eût la dépouille des plus riches Juifs qui furent chaſſés de Paris en ſon temps, avec leſquels (encore qu'il fût Chrétien) il avoit intelligence, & ſuccéda à leurs biens pour la plus grande partie, car il avoit connoiſſance de ceux qui étoient redevables auſdits Juifs, leſquels il eût accuſés au Roi, ou bien à ceux qui en avoient la confiſcation : mais il ſe contentoit de partager avec les créditeurs & redevables aux Juifs, ſans les découvrir ou encuſer. Et pour que l'on n'eût connoiſſance de cela, il feignit avoir trouvé la Pierre Philoſophale : & de peur que l'on ne fit trop diligente information de ces choſes, il s'adonnoit à bâtir & fonder des Egliſes, afin que l'inimitié que on lui eût pû porter, ceſſât en ſon endroit : qui étoit un bon moyen de ſe ſauver, & principalement entre les Pariſiens, qui ſont tant addonnés à la dévotion. Voilà ce que j'en ai pû apprendre, mêmement de ceux qui ont fait la plus grande profeſſion de cette Philoſophie, & entre-autres de M. de Spay, Gentilhomme du Maine, nommé Pierre Hoyau, homme de bien, & lequel n'a jamais abuſé ou trompé aucun en cet art, ſe contentant de ſon étude particulière en cette ſcience, & autres curioſités émerveillables, touchant les choſes naturelles. Pour revenir à parler dudit Flamel, il eſt Auteur du Livre intitulé la transformation des métaux (ſelon que pluſieurs en ont opinion). Ce Livre ſe voit écrit à la main en pluſieurs Bibliothèques, & entre-autres en celle de M. de la Richardiere, demeurant en la maiſon de M. de Clermont, &c. lequel ſe commence ainſi.

Je te veux premièrement montrer la nature de tous métaux, &c.

Ledit Nicolas Flamel floriſſoit en l'an de ſalut 1393, & l'an 1409. Il eſt enterré au Cemetiere des Innocents à Paris, avec ſa femme nommée Perronnelle : auquel lieu ſe voit un Tableau peint en huile, rempli de pluſieurs figures, qui ſervent comme d'Enigmes, pour vouloir montrer la connoiſſance qu'il avoit de la Pierre Philoſophale, &c. Celui qui a écrit la Préface aux Lecteurs, imprimée au devant du Livre de Roch le Bailly, ſieur

de

de la Riviere, Médecin en Bretagne, intitulé le Demoſterion, &c. fait ample mention dudit Flamel, enſemble Jaques Gohorry, & Gilles Corrozet.

[1] Naudé, pag. 341 de ſon *Maſcurat*, conte l'hiſtoire des richeſſes de Flamel, à-peu-près comme La Croix du Maine, avec cette différence que, ſans prendre garde que Flamel, ſelon tous les Auteurs qui en ont parlé, vivoit encore au commencement du quinzième ſiècle, il le met ſous Philippe Auguſte, mort l'an 1223. Borel, en deux ou trois endroits de ſon *Treſor Gaulois Alphabétique*, ſavoir, pag. 157, 543 & 588, parle fort confuſément de Flamel. Mais le plus ridicule de tous, eſt le nommé LA MARTINIERE, qui, dans ſon Livre intitulé *le Tombeau de la Folie*, ou le *Chymique ingénu*, veut que ce ſoit Flamel lui-même, qui ait fait imprimer ſon Traité de la *Transformation Métallique*, comme ſi en 1409, ou, ſelon d'autres, en 1413, temps de la mort de Flamel, l'Imprimerie eût été connue. (M. DE LA MONNOYE).

* On ſait que les Alchimiſtes prétendent très-ſérieuſement que Nicolas Flamel, qui étoit arrivé à la perfection du grand œuvre, & avoit trouvé le ſecret admirable de l'Elixir de vie, ou du breuvage d'immortalité, vit encore dans un canton ignoré de l'Aſie, où il jouit d'une ſanté inaltérable. Quoi qu'il en ſoit de cette prétention, & des événemens fabuleux qu'ils débitent pour l'accréditer, il eſt certain que ſi Flamel, pour s'approprier une partie des richeſſes des Juifs, & en jouir tranquillement, ſut perſuader à ſes contemporains qu'il avoit trouvé la pierre philoſophale, il en ſavoit beaucoup plus qu'eux. Nous avons vu, il y a peu de temps en France, un homme ſingulier, qui a fixé ſur lui l'attention pendant un moment, & qui n'étoit pas fâché qu'on le ſoupçonnât d'avoir ce ſecret merveilleux. Il avoit d'ailleurs beaucoup de connoiſſances, qu'il devoit à la Chimie en grande partie. Cet homme ſe faiſoit appeler ici *le Comte de S. Germain*.

NICOLAS DES GALARS, dit GALASIUS, Miniſtre à G. l'an 1560 ou environ [1]. Il a traduit pluſieurs Livres François de J. Cal. en Langue Latine, deſquels fait mention Symlerus.

[1] Il faut joindre à cet Article ce que La Croix du Maine avoit très-mal-à-propos transféré à la fin de la lettre N, en ces termes : *N. des Gallars, Miniſtre de l'Egliſe des François en la ville de Londres en Angleterre, a écrit en Latin, & depuis traduit en François la forme de police Eccléſiaſtique, inſtituée à Londres en l'Egliſe des François, imprimée l'an 1561, auquel temps il faiſoit ſa demeure & réſidence en ladite Ville de Londres.* — C'eſt en effet, comme le prouve fort bien Bayle, au mot GALLARS, le même Miniſtre qui paſſa de Genève à Londres, & de Londres ſe rendit au Colloque de Poiſſy.

L'orthographe la plus correcte de ce nom, eſt, en François, des Gallars, en Latin *Gallasius*. (M. de la Monnoye).

N. des Gallars paſſe pour être Auteur de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées*, conjointement avec Bèze. Il eſt fait mention de lui dans cette Hiſtoire, Liv. II, pag. 137, comme *Miniſtre de Genève, envoyé à Paris*, & pag. 490, dans la Table, il eſt dit : *des Gallars, dit de Saule ;* pag. 603, Liv. IV, *de Bèze & des Gallards en conférence avec Montluc & Deſpenſes ;* on trouve quelques particularités qui le concernent dans le Dictionnaire de Bayle, au mot Gallars. (M. Falconet).

NICOLAS GAULTHIER, dit Galtherus, natif de la ville de Sablé au Maine, à dix lieues de la ville du Mans, Docteur en Théologie. Il a écrit pluſieurs Sermons, & autres Livres tant en Latin qu'en François. Il floriſſoit ſous Charles IX. J'entends qu'il eſt mort, mais je ne ſçai pas en quelle année *.

* Il fut Fondateur des petites Ecoles de Sablé, comme le dit Ménage, pag. 267, ſur la vie de Guillaume ſon père.

NICOLAS GODIN, Docteur en Médecine. Il a traduit de Latin en François la pratique de Maître François de Vigo [1], imprimée à Paris l'an 1531, & à Lyon auſſi.

[1] Ce n'eſt pas François, c'eſt Jean de Vigo que s'appeloit l'Auteur de la Chirurgie, traduite de Latin en François par Nicolas Godin *. Jean de Vigo, Génois, étoit Chirurgien de Jules II. (M. de la Monnoye).

* Je trouve dans les Ecrits de feu M. Falconet le titre ſuivant (n°. 7450) : *La Chirurgie Militaire, par Nicolas Goddin, traduite par Jacques Blondel*, Anvers, 1548, *in*-12.

NICOLAS DE GONNESSE, Maître ès Arts & en Théologie l'an 1401. Il a achevé de traduire de Latin en François, les deux derniers Livres de Valere le Grand, duquel les ſept premiers avoient été premièrement traduits, du temps de Charles V Roi de France, l'an 1364, ou environ, par Maître Simon de Heſdin, Théologien, (duquel nous ferons mention ci-après), imprimés à Lyon ſur le Rhône, l'an 1485, *in-fol.* de grand papier, & contient 220 feuilles de caractères bâtards, par Mathieu Huſz [1]. Ledit Nicolas de Gonneſſe acheva de traduire ledit Livre, en l'an ſuſdit 1401, par le commandement

de M. le Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poictou, &c. à la Requête de Jaquemin Coveaux ſon Tréſorier, l'an ſuſdit 1401.

[1] La Traduction de Nicolas de Gonneſſe, comme on fait foi l'ancien Manuſcrit, cité, pag. 253 du *Menagiana*, Tom. I, commence par le 5e Chap. du VIIe Liv. d'où il s'enſuit qu'il n'eſt pas vrai, ni que Nicolas de Gonneſſe ait traduit les trois derniers Livres entiers, comme du Verdier le donne à entendre (au même mot) ni que Simon de Heſdin ait traduit entièrement les ſept premiers, comme le donnent à entendre La Croix du Maine & du Verdier. Suivant le même Manuſcrit, le nom de *Jaquemin Couraux* eſt plus correct que celui de *Jaquemin Coveaux*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS LE GRAND, Pariſien, Docteur en Médecine à Paris, Conſeiller & Médecin du Roi de France Henry III. Cettui-ci étoit l'un des plus doctes Médecins de Paris, & avoit telle vogue & pratique, qu'il amaſſa une infinité de biens par ſon art & profeſſion de Médecine : car j'ai entendu que l'inventaire de ſes biens ſe montoit à deux cent mille écus. Je n'ai point vu de ſes compoſitions Françoiſes, ſinon pluſieurs conſultations & receptes, non encore imprimées, & quant à ſes Latines, j'en ferai mention autre part. Il mourut à Paris d'une hydropiſie ou enflure d'eaux, le ſamedi vingt-quatrième jour de Septembre, l'an 1583, âgé de ſoixante-trois ans, & fut enterré fort ſolennellement, le Lundi enſuivant, en l'Egliſe de S. Severin à Paris, aſſiſté d'un fort beau convoi, & de perſonnes tous de marque, qui étoient en nombre infini.

NICOLAS DE LA GROTTE, Valet de Chambre & Organiſte du Roi de France Henry III. Il a mis en muſique les Chanſons de Pierre de Ronſard, Philippes des Portes, Jean-Antoine de Bayf, de Syllac, & autres excellents Poëtes François, imprimées à Paris par Adrian le Roy & Robert Ballard, frères, l'an 1570. Il a écrit & compoſé pluſieurs autres choſes en muſique, deſquelles je n'ai pas connoiſſance. J'oſerai aſſurer que l'anagrame, qui a été ſi heureuſement fait par Jean Dorat, Poëte du Roi, ſur le nom dudit ſieur de la Grotte, eſt tout divin & fatal, (s'il faut ainſi parler) lequel eſt tel, *Nicolaus Grotus. Tu ſol*

organicus. Car tous ceux qui ont eu cet heur, de l'ouir jouer de l'épinette, & ſur les Orgues & autres Inſtrumens de muſique, témoigneront avec moi, qu'il eſt bien difficile d'en trouver un en notre ſiècle, qui ſoit plus parfait & accompli en cet art, & ſuis en doute s'il s'en trouvera jamais un qui le paſſe en douceur de jeu, en délicateſſe de main, & profondité de muſique, & connoiſſance de ſon art, & qui puiſſe donner un ſi bel air, & ſon agréable à ſon jeu, comme il fait, ſans vouloir ici ôter l'honneur dû à ceux qui excellent en cette ſcience. Si ce que je viens de dire n'eſt véritable, & trouvé tel des autres, je dirai qu'ils ſont jaloux de lui, pour ſes perfections, ou bien incapables d'en donner leur jugement. Il florit à Paris cette année 1584.

NICOLAS DE GROUCHY, Normand, dit GRUCHIUS, homme très-docte, grand Philoſophe, & bien verſé en la connoiſſance des ſciences humaines. Il a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire des Indes de Portugal, contenant comme l'Inde a été découverte, par le commandement du Roi Emanuel: enſemble la guerre que les Portugais ont faite, pour la conquête d'icelles, par Fernand ou Ferdinand Lopez Eſpagnol, imprimée à Anvers l'an 1576, *in*-4°. Elle ſe vend à Paris chez Jean Parent. Il floriſſoit l'an 1555. Roland Pierre loue fort ledit de Grouchy en ſa Traduction de Theodorite. Je ferai mention de ſes écrits Latins autre part *.

* Il mourut l'an 1572.

NICOLAS DU GUERNIER, (*C'étoit ſon vrai & unique nom*) Normand, Poëte Latin & François, l'an 1536. Jean le Blond, d'Evreux, le loue fort en ſon Livre, qu'il a intitulé le Printemps, imprimé audit an 1536.

NICOLAS HAUVILLE, Il a mis en lumière un Diſcours en vers François, de la préſentation de Meſſeigneurs les enfans de France, par Madame Alienor, avec l'accompliſſement de la paix & profits du mariage, &c. imprimé.

NICOLAS DE HERBERAY, Sieur DES ESSARS, Gentilhomme Picard, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie du Roi *. C'étoit le Gentilhomme le plus eſtimé de ſon temps pour parler bien François, & pour l'art oratoire. Il a traduit d'Eſpagnol en notre langue, un Traité de l'honnête & pudiq amour d'Arnalte & Lucenda, autrement intitulé, l'amant mal traité de ſon amie, imprimé à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1541 **; il a traduit l'Hiſtoire de Joſephe. (*Paris, Etienne Grouleau*, 1557); il a traduit d'Eſpagnol en Francois, pluſieurs Livres d'Amadis de Gaule, imprimés à Paris par diverſes fois ***. Il floriſſoit ſous Henry II, l'an 1555 †. Sa deviſe Eſpagnolle étoit telle, *Acuerdo olvido*, qui eſt à dire en François, *Souvenir & oublier*, ce que les Latins diroient, *Memor oblivio* : & ce qui m'a fait employer ces choſes en ce lieu, c'eſt pour avoir vu que pluſieurs, (mêmement de ceux qui penſent bien entendre la Langue Eſpagnolle) ne ſçavoient pas interpréter cette deviſe.

* Il n'eſt connu que par ſes Ouvrages : il y prend les qualités de *Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie du Roi, & Lieutenant en icelle, ès Pays & Gouvernement de Picardie, de Monſieur de Briſſac, Grand-Maître & Capitaine Général d'icelle Artillerie.*

** Outre l'Edition d'*Arnalte & de Lucenda*, rapportée par La Croix du Maine, & celle de Lyon, 1550, citée par du Verdier; il y en a une autre de Lyon, 1570, à l'Ecu de Milan, *in-16.* avec la Traduction Italienne de Bartholomeo Maraffi Fiorentino.

*** Il n'a traduit que les huit premiers Livres d'*Amadis*, par ordre du Roi François I, qui mourut en 1547, dans le temps qu'Herberay achevoit le huitième Livre. Les ſeize autres ont été continués par différens Auteurs, & n'ont été achevés d'imprimer qu'en 1615. Cette Traduction fit beaucoup d'honneur au ſieur des Eſſards « On peut, dit Pâquier, *Recherches*, Liv. VII, Chap. 5, pag. 702, » ceüillir dans ce Roman toutes les belles fleurs de notre langue » Françoiſe. Jamais Livre ne fut embraſſé avec tant de faveur que ceſtuy » l'eſpace de vingt ans, ou environ : & néantmoins la mémoire en ſemble » être aujourd'hui évanouie ». De Herberay mourut l'an 1552, comme il paroît par une Epître d'Etienne Pâquier, qui eſt à la tête de la Traduction du neuvième Livre d'*Amadis*, par Claude Colet, imprimée en 1553, dans laquelle il marque qu'il étoit mort depuis peu de temps; ainſi La Croix du Maine prolonge mal-à-propos ſa vie juſqu'à 1555. Ceux qui ne ſauront pas-

la bévue d'un Allemand, touchant la deviſe *Acuerdo Olvido*, la trouveront dans la *Première Journée de l'Hexaméron Ruſtique* de la Mothe le Vayer.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 203.]

[1] Guillaume Rouillé, que d'autres nomment *Roville*, ou *Rouville*, fameux Imprimeur à Lyon, y imprima, en 1557, *in*-4°. un Dialogue Italien, intitulé : *Ragionamento Havuto in Lione da Claudio de Herberé, Gentilhuomo Franzeſe, e da Aleſſandro de Gli Uberti Gentilhuomo Fiorentino ſopra Alcuni Luoghi del cento Novelle del Boccaccio*, ſans qu'on y trouve quoi que ce ſoit qui faſſe connoître, ſi ce *Claude* étoit fils, ou, en quelque degré que ce fût, parent de Nicolas. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS HOUEL, ou bien HOEL, Bourgeois de Paris, autrefois Marchand Apothicaire en ladite ville, & maintenant premier Inventeur, Intendant & Gouverneur de la Maiſon de la Charité Chrétienne, établie à Paris l'an 1578, &c. duquel la deviſe eſt *Scopus vitæ Chriſtus*, &c. Il a écrit un Traité de la peſte, auquel il eſt amplement diſcouru de l'origine, cauſe, préſervation & curation d'icelle, avec les vertus & facultés de l'électuaire de l'œuf, duquel jadis ſouloit uſer l'Empereur Maximilien, le tout imprimé à Paris, chez Galiot du Pré, l'an 1573, *in*-8°. en 5 feuilles; Traité de la Thériaque & Mithridat, contenant pluſieurs queſtions générales & particulières, avec un entier examen des ſimples médicamens qui y entrent : le tout diviſé en deux Livres par ledit Hoüel, imprimés à Paris *in*-8°. l'an 1573, & contiennent 20 feuilles; l'Hiſtoire de la Roine Arthemiſe, écrite en proſe, diviſée en quatre Livres, laquelle il a depuis réduite en quartons, de peintures de blanc & noir, façonnées par les plus rares Peintres de France & d'Italie, accompagnée de pluſieurs vers François, ſervants d'explication à ladite Hiſtoire, compoſés par les plus excellents Poëtes de notre temps. Cette Hiſtoire n'eſt encore en lumière : elle ſe voit au cabinet dudit Nicolas Hoüel : laquelle il a compoſée par le commandement de la Roine mère du Roi, & a fait une dépenſe infinie, & preſque incroyable, pour rendre cette Hiſtoire parfaite & accomplie de tous points : Je ne ſçai pas quelle récompenſe il a reçu pour ſes travaux, mais je ſçai bien qu'il y a em-

ployé la plûpart de ſon induſtrie, & de ſes moyens; Avertiſſement & Déclaration, de l'inſtitution de la maiſon de la Charité Chrétienne, établie ès Fauxbourgs de S. Marceau à Paris, l'an 1578, avec pluſieurs ſaintes Exhortations, &c. le tout imprimé à Paris chez Pierre Chevillot, l'an 1580; l'Hiſtoire des François, non encore imprimée. Il a écrit un abrégé de ladite Hiſtoire, contenant les vies de chacun Roi de France, avec leurs viſages, ou reſſemblances, tirées après le naturel, & avec les Deſcriptions des batailles qu'ils ont données, le tout en taille douce. Ce Livre n'eſt encore imprimé [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de 60 ans ou environ.

[1] Le P. le Long, dans ſa *Biblioth. Hiſtor. de la France*, n°. 6500, a conjecturé que l'*Abrégé de l'Hiſtoire Françoiſe, avec les Effigies des Rois juſqu'à Henri III*, par H. C étoit peut-être l'Abrégé de cette même Hiſtoire, rapporté ici par La Croix du Maine, entre les Ouvrages de Nicolas Houel. On croit qu'alors H. ſignifieroit HOUEL; mais que ſignifiera C, & pourquoi cet Auteur, ſi c'eſt Nicolas Houel, aura-t-il ſupprimé ſon nom propre? (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS DE HOUSSEMAINE, Docteur Régent en l'Univerſité d'Angers. Il a écrit un Traité ou régime ſingulier contre la peſte, imprimé avec le Livre de M. Jean Goëurot, intitulé le ſommaire entretenement de vie.

NICOLAS DE HUS, Sieur D'ANNERY, près de Metz en Lorraine. Il a écrit un Recueil d'Hiſtoires, deſquelles fait mention Richard de Waſſebourg en ſes Antiquités de la Gaule Belgique.

NICOLAS JACOB, Auſtraſien. (Je ne ſçai ſi c'eſt un nom ſuppoſé & contrefait). Il a traduit de Langue Allemande en François, un Livre intitulé Diette Impériale, ou Ordonnances & réſolution de l'Empereur, & des Etats du S. Empire, délibérée & arrêtée, en la dernière journée tenue à Spire, l'an 1570. Plus la forme de Capitulation, l'ancien Droit des Reitres, l'Ordonnance & Diſcipline Militaire renouvellée, les articles établis pour l'Infanterie, pour la ſacrée Majeſté de l'Empereur

& lesdits Etats, le tout contenant près de deux cens articles, imprimés à Paris chez André Wechel *in*-8°. l'an 1571, & contient 18 feuilles.

NICOLAS LEONIQUE [1], Poëte François & Orateur. Il a traduit d'Italien en prose Françoise, les questions problématiques d'amours, imprimées chez Nicolas de Bruges *.

[1] Léonique, ou Laonique, & Nicolas, sont un seul & même nom, comme en Grec Λεόνικος, Λαόνικος, Νικόλαος, & Νικόλιος, sont synonymes. Le nom de famille de cet Auteur étoit Thomæus, en Italien *Thomeo*, & de-là Thomé, nom d'une famille considérable à Lyon. Nous avons de Leonicus Thomæus, mort à Padoue au mois de Mars 1531, *Quæstiones aliquot naturales cum amatoriis problematibus viginti.* Il n'a écrit qu'en Latin, point en Italien, quoique ce fût sa langue naturelle, & bien moins en François, qu'il ne savoit pas. Quelques-uns de ses Ouvrages, comme ses trois Livres *de variâ Historiâ*, & ses vingt *Problèmes d'amour* ayant été traduits de Latin en Italien, l'ont été ensuite d'Italien en François. Le nom de l'Imprimeur, *Nicolas de Bruges*, ou *de Burges*, paroît supposé. (M. de la Monnoye).

* On trouvera le détail de ses Ouvrages dans la *Biblioth. infimæ Latin.* par Fabricius, Tom. IV, pag. 788, où il est dit que Léonique mourut à trente-sept ans, en 1533. Bayle le fait mourir à soixante-quinze ans; mais toujours dans cette même année. La date de sa mort est aussi la même dans les *Annales* de Sponde, dans l'*Index Chronolog.* de Bulchocer, &c. Mais M. le Duchat a rectifié cette date dans ses notes sur le 24e Chap. du Liv. I de Rabelais (note 2e) d'après un passage d'une lettre écrite par le Bembe, le 28 Mars 1531, dans laquelle il mande à son ami que Léonique venoit de mourir. *Il nostro Buon messer Leonico, l'altro di fine sua vita.*

NICOLAS DE LEUZE, dit de Fraxinis, Docteur en Théologie. Il a traduit de Latin en François, la Description du voyage de Hierusalem, imprimée à Anvers l'an 1576.

NICOLAS DE LIVRE, Seigneur de Humerolles. Il a traduit d'Italien en François, le Discours du tremblement de terre, de Lucio Maggio, Gentilhomme Bolongnois, fait en forme de Dialogue, &c. imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1575 [1].

[1] J'ai vu un Exemplaire du Livre de la *Précellence de la langue Françoise*, par Henri Etienne, où Nicolas de Livre, autrefois Maître de cet Exemplaire, avoit

avoit marqué de ſa main divers termes, tant de guerre que de Fauconnerie, dont il diſoit avoir appris l'intelligence à l'Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS MARTIN, Muſicien, demeurant en la Cité de S. Jean de Morienne en Savoye, l'an 1556. Il a compoſé des Noëls, & pluſieurs Chanſons, tant en Langue Françoiſe que Savoiſienne, avec les notes de muſique, imprimées à Lyon chez Macé Bonhomme, l'an 1556. Le commencement de ces Chanſons eſt tel, *Bellas je me ſuy mochiaz par voz beyſier.*

NICOLAS MELLIER, Avocat en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Lyon. Il a écrit une ſommaire explication de l'Edit du Roi, par lequel il ordonne que dorénavant les mères ne ſuccèdent à leurs enfans, ès biens provenus du côté paternel, mais ſeulement ès meubles & conquêts, provenus d'ailleurs, imprimée à Paris par Gervais Mallot, l'an 1576, *in*-8°. & contient ſix feuilles. Il floriſſoit à Lyon, l'an 1572.

NICOLAS DU MONT, natif de la ville de Saumur en Anjou, Correcteur de Livres en l'Univerſité de Paris, homme docte, & extrémement laborieux. Cettui-ci encore qu'il n'eût rien mis par écrit, mérite pour la peine & diligence qu'il prend à l'impreſſion des bons Livres, d'être mis en ce rang. Il a conduit & dreſſé la meilleure partie des copies & ouvrages, qui ſe ſont imprimés en ladite ville de Paris, depuis douze ou quinze ans en ça, en toutes langues & profeſſions, & encore y eſt aujourd'hui tellement occupé, que malaiſément lui eſt-il loiſible de reſpirer, comme ſçavent tous ceux qui le connoiſſent. Il a toutefois écrit à heures dérobées les Traités qui s'enſuivent. Diſcours ſommaire du règne de Charles IX, Roi de France très-Chrétien. Enſemble de ſa mort, & d'aucuns de ſes derniers propos, imprimé par Jean de Laſtre, 1574; Avertiſſement venu de Rheims, du Sacre, Coronnement & Mariage de Henry III très-Chrétien, Roi de France & de Pologne, avec un Epithalame, imprimé par Denis du Pré 1575; Salutation à la Roine de France Loyſe de Lorraine, ſur ſon arrivée & bien-

venue à Paris, le 27 de Février 1575, imprimée par Denis du Pré en ladite année; la nouvelle conquête des villes de Thunis & de Biſerte, faite ſur les Turcs & Mores, par le Seigneur Dom Jouan d'Auſtrie, au mois d'Octobre dernier, imprimé chez Jean Dallier 1573; Extrait des Lettres d'un Gentilhomme de la ſuite de M. de Rambouillet, Ambaſſadeur du Roi au Royaume de Polongne, à un Seigneur de la Cour, touchant la légation dudit Seigneur & autres choſes mémorables obſervées en ſon voyage de Cracovie, le 12 de Décembre 1573, imprimé par Denis du Pré; Congratulation & réjouiſſance ſur la grande & ineſpérée nouvelle advenue de l'élection de Monſieur, frère du Roi, au Royaume de Pologne, imprimée à Paris par Denis du Pré, 1573; les honneurs & triomphes faits au Roi de Pologne, tant par les Princes Allemands en ſon voyage, que par ſes ſujets à ſa réception; qui fut à Miedzeris le vingt-quatrième jour de Janvier dernier paſſé 1574, briévement récitée par une lettre miſſive, qu'un Gentilhomme François écrit de Poſnanie, imprimés par Denis du Pré, 1574; les Obſèques & Funérailles de Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne dernier défunt: plus l'Entrée, Sacre & Coronnement de Henry à préſent Roi de Pologne: le tout fait à Cracovie, ville capitale dudit Royaume, au mois de Février 1574, & récité par deux lettres miſſives d'un Gentilhomme François, imprimées par Denis du Pré, 1574; l'Entrée, Sacre & Coronnement de Henry à préſent Roi de Polongne: le tout fait à Cracovie, ville Capitale dudit Royaume, & récité par une lettre miſſive d'un Gentilhomme François, imprimé par Denis du Pré, 1574; la Déclaration des Seigneurs de Pologne, pour le retour du Roi en France, enſemble une Ode au Roi, ſur le même ſujet, imprimées par Denis du Pré, 1574; la réception du Roi par l'Empereur Maximilian, & l'Archiduc Ferdinand, & les Venitiens, imprimée par Denis du Pré, 1574; l'arrivée du Roi en France, & la réception de ſa Majeſté par la Roine ſa mere, & Meſſeigneurs le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, avec un ſommaire Diſcours des princi-

pales choſes ſurvenues depuis ſon partement de Veniſe, imprimé par Denis du Pré, 1574; les Feux de joie faits à Paris, pour l'arrivée du Roi en France, avec l'ordre tenu à ſon entrée & réception en la ville de Lyon, en Septembre 1574, imprimés par Denis du Pré; Réjouiſſance ſur la Paix, & ceſſation des armes, imprimée chez ledit du Pré. Il a traduit de Latin en François, la Harangue de M. le Cardinal de Lorraine, prononcée au Concile de Trente, avec la réponſe imprimée par Jaques Macé; la Régle du Tiers Ordre de S. François, imprimée chez Nicolas Cheſneau; de la vie & mœurs des Empereurs, recueillies des Œuvres de Sextus Aurelius Victor, depuis Auguſte Ceſar, juſques à Theodoſe l'Empereur, imprimé chez Claude Micard, avec l'Hiſtoire de Juſtin; les exemples mémorables, tant des Ethniques que des Chrétiens, pris & ramaſſé des plus approuvés Auteurs, par André Eborenſe, Portugais; les Epîtres de Saint Hierome Stridonien, eleues & choiſies: diviſées en trois Livres par la diligence de Pierre Caniſien, Théologien; Ælian de l'Hiſtoire diverſe, quatorze Livres en Latin & François. Ces derniers ne ſont encore imprimés. Je laiſſe les Epîtres, Préfaces, Avant-Propos & Arguments qu'il a compoſés & fait imprimer devant les Offices de Ciceron, Virgile, Saluſte & autres, avec une infinité d'Indices & Tables de Livres. Il florit à Paris cette année 1584, & eſt celui qui a été le correcteur de l'impreſſion de cette mienne Bibliothèque des Auteurs François, &c.

NICOLAS DE MONTREUX, Gentilhomme du Maine, fils de M. de la Meſnerie, Maître des Requêtes de la maiſon de Monſieur, frère du Roi, &c.*. Il a écrit & compoſé de ſon invention le ſeizième Livre d'Amadis de Gaule, l'an 1577, n'étant pour lors âgé que de quinze ou ſeize ans; il a été imprimé à Paris chez Jean Poupy, audit an 1577. Il a compoſé pluſieurs Tragédies Françoiſes, & entre-autres celle de Hannibal, leſquelles ne ſont encore en lumière; le Primtemps d'Eté, à l'imita-

tion du Livre de Jaques Yver, lequel appelle ſon Livre le Printemps d'Yver, qui eſt un équivoque ou alluſion ſur ſon nom, & ſur la ſaiſon de l'Hiver. Benigne Poiſſenot a auſſi écrit un Diſcours qu'il appelle l'Eté, comme nous avons dit ci-deſſus. Il a davantage compoſé en vers François, les amours de Diane, & de Delie, & pluſieurs autres Poëmes, leſquels il eſpère mettre bien-tôt en lumière ſous le nom d'*Olenix du Mont Sacré*, qui eſt ſon anagrame, &c. la ſuite ou continuation de l'Arioſte Italien, (tant renommé entre les Modernes) laquelle contient un Diſcours des faits les plus illuſtres de Meſſeigneurs de Bourbon, non encore imprimée; les Bergeries de Juliette, qui eſt une imitation de la Diane *de Georges de Montemaior*, faites en faveur de M. le Baron de la Vernye au Maine, & de Madamoiſelle de Teſſé ſa ſœur. La Tragédie du jeune Cyrus, priſe du Grec de Xenophon, laquelle fut repréſentée à Poictiers l'an 1581, avec la Comédie qu'il a intitulée *La Joyeuſe*; les Tragédies de Camma, les Tragedies d'Iſabelle & de Fleurdelys priſes de l'Arioſte, enſemble celle de Paris & d'Oënoné, avec une Comédie qu'il intitule la *Decevante*. Il florit à Paris cette année 1584.

* Suivant ce que dit La Croix du Maine, Nicolas de Montreux a dû naître vers 1571, puiſqu'il commença à compoſer ou traduire le ſeizième Livre d'*Amadis* à quinze ou ſeize ans, imprimé en 1577. N. de Montreux n'eſt guère connu, que par ſes Ouvrages & ce qu'en dit La Croix du Maine. On n'a rien de lui au-delà de 1608, ce qui fait croire qu'il eſt mort peu après, âgé d'environ quarante-ſept ans.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 196, & les *Recherches ſur les Théâtres*, par M. de Beauchamps, ſecond âge, pag. 52, Edit. *in*-4°.

NICOLAS DE NANCEL, natif de Noyon en Picardie, Docteur ès-Arts & en Médecine à Paris, exerceant la Médecine en la ville de Tours ſur Loyre, l'an 1581, homme docte ès Langues Grecque & Latine, Poëte, Mathématicien & Philoſophe, &c. Il a écrit un fort docte & très-ample Diſcours de la peſte, diviſé en trois Livres, imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1581, *in*-8°. & contient 24 feuilles. Ambroiſe Paré,

Chirurgien tant-renommé, fait grand cas de ce Livre & le recommande ſur tous les autres, comme j'ai lû dans ſon Traité de la peſte, &c. Ledit Nancel a traduit de Grec en proſe Françoiſe, le Miroir des Rois & des Princes, écrit en Grec par Agapetus, & envoyé à l'Empereur Juſtinien, imprimé à Tours l'an 1582. Il a compoſé pluſieurs Œuvres en Latin, tant en vers qu'en proſe, & a traduit beaucoup d'Auteurs Grecs en Langue Latine. Il florit à Tours cette année 1584[1].

[1] Nicolas de Nancel mourut dans la place de Médecin des Religieuſes de Fontévraud, à laquelle Eléonor de Bourbon, Abbeſſe de l'Ordre, tante de Henri IV, le nomma en 1687*. Au commencement du Catalogue qu'il a publié de ſes Œuvres, il témoigne qu'en 1600, il étoit dans ſa ſoixante-unième année; d'où il s'enſuivroit que ſi, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe, il eſt mort âgé de près de quatre-vingt ans, il ſeroit mort en 1620, cinq ans après Etienne Pâquier, après lequel, par conſéquent, il auroit dû être placé dans les Eloges de Scévole. (M. DE LA MONNOYE).

* Nicolas de Nancel, né en 1539 à Nancel, Village ſitué entre Noyon & Soiſſons, fit ſes premières études à Paris, Bourſier au Collège de Preſles ſous Pierre Ramus, qui en étoit Principal. A 18 ans il eut une chaire dans ce Collège, où il enſeigna les langues Latine & Grecque, après quoi il commença à étudier en Médecine. Les troubles du Royaume l'obligèrent à ſe retirer en Flandres, en 1562, où il fut nommé à une place de Profeſſeur en Grec & en Latin à l'Univerſité de Douay, que le Roi d'Eſpagne venoit d'établir. Il quitta cette place en 1565, & revint à Paris, où il fut obligé de reprendre ſon premier état de Profeſſeur au Collège de Preſles. Pendant ce temps il ſe fit recevoir Docteur en Médecine à Paris. Il alla à Soiſſons, où, ſon art ne pouvant lui procurer les moyens de vivre, il reſta peu; & en 1569 il s'établit à Tours, où il fit un mariage avantageux avec Catherine de Loyac, veuve de Paul Cay, Médecin d'Arras, âgée de vingt-ſept ans. En 1587 il quitta Tours pour aller à Fontevrault, où il paſſa le reſte de ſa vie. M. de Sainte-Marthe prétend qu'il y mourut en 1611, âgé dès-lors ſeulement de ſoixante-onze ans. Pierre de Nancel, ſon fils, publia après ſa mort quelques-uns de ſes Ouvrages, dont le principal a pour titre: *Analogia Microcoſmi ad Macrocoſmum, id eſt, relatio & propoſitio univerſi ad hominem*, &c. Paris, Claud. Morel, 1611, *fol...*

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 288.

NICOLAS DE NEUFVILLE (Meſſire), Chevalier des deux Ordres du Roi, Seigneur de Villeroy, premier Secrétaire d'Etat, ſous le règne du Roi Henry III, & auparavant ſous

Charles IX, ſon frère, défunt. Ce Seigneur de Villeroy n'a rien fait imprimer de ſes doctes Harangues prononcées devant les Majeſtés des Rois de France, ſes Maîtres, non plus que de ſes Mémoires * & Affaires d'Etat, qu'il a maniées en France, depuis dix-huit ou vingt ans en ça. Quand ſa commodité le permettra, il en fera part à ceux de ſon ſiècle, & lui en ſeront redevables pour le bien & profit qu'ils en recevront. C'eſt celui qui a épouſé la fille de M. de l'Aubeſpine, Secrétaire d'Etat, de laquelle le nom eſt Magdeleine de l'Aubeſpine, Dame très-docte, (dont nous avons fait mention ci-deſſus). Il y a un autre Seigneur appellé de ce nom de Ville-ray, lequel s'appelle *Ville-ray-riant*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & fils de M. le Préſident Riant, (comme nous dirons autre-part, lorſque nous ferons mention des Ecrivains en Latin). Si j'ai parlé ici bien amplement, ç'a été pour donner intelligence de ces deux Seigneurs, deſquels la Seigneurie n'eſt pas beaucoup diſſemblable, & afin que l'on ne ſe puiſſe abuſer ou mépprendre en iceux, &c. Il florit cette année 1584, ſous le règne du Roi Henry III, duquel il eſt extrêmement aimé & reſpecté, pour les bons & agréables ſervices qu'il a faits & fait encore chacun jour à ſa Majeſté **.

* Les Mémoires de Nicolas de Neufville de Villeroy ont été publiés cinq ans après ſa mort par Auger de Mauléon, ſieur de Granier, ſous le titre de *Mémoires d'Etat ſervant à l'Hiſtoire de notre temps, depuis 1561 juſqu'en* 1604. Il y a peu d'anecdotes, & c'eſt plutôt l'Apologie de ce Miniſtre, que l'Hiſtoire des événemens de ſon temps. Le célèbre Sully en a fait une critique aſſez ſévère, ſous le titre de *Diſcours de l'excellence des Mémoires d'Etat de M. de Villeroy*. Ce Diſcours eſt imprimé dans le Tom. VII des *Mémoires de Sully*, Edit. *in*-12, pag. 229. Il y a dans les Manuſcrits de Dupuy & de Bethune, à la Bibliothèque du Roi, pluſieurs Ecrits de M. de Villeroy, tels que des Lettres, des Harangues, &c. &c.

** Il mourut le 22 Novembre 1617, âgé de ſoixante-quatorze ans. Ses Mémoires, auxquels il n'avoit pas mis la dernière main, parurent *in*-4°. l'an 1622. Ils ont depuis été remis en 4 vol. *in*-12.

NICOLAS DE NICOLAY, Sieur d'Arfueille et de Bel-Air, Gentilhomme Dauphinois, Valet de Chambre &

Cosmographe * du Roi, Commissaire ordinaire de son Artillerie, & à la Description Générale du Royaume de France. Il naquit au Pays du Dauphiné, l'an 1517. Il est Auteur d'une lettre missive, contenant le Discours de la Guerre faite par le Roi Henry II, l'an 1549, pour le recouvrement du Pays de Bollongnois sur la mer, imprimé à Lyon l'an 1550, par Guillaume Rouville. Les navigations, pérégrinations & voyages faits en Turquie, contenant plusieurs singularités veues & observées par ledit Nicolay, le tout divisé en quatre Livres, avec les figures au naturel, tant des hommes que des femmes, selon la diversité des Nations, leur port, maintien, habits & accoustrements, leurs Loix, Religion, & façon de vivre en temps de paix & de guerre, avec plusieurs Histoires mémorables advenues de notre temps; le tout imprimé à Venise, & depuis à Anvers par Guillaume Sylvius, l'an 1576, *in*-4°. & contient 56 feuilles. Ce Livre susdit a été si bien reçu de plusieurs Nations, qu'il a été traduit ès Langues, Italienne, Espagnole, Angloise, & autres étrangères. Il a davantage fait plusieurs Cartes & Descriptions Géographiques, Topographiques, & Chorographiques, des Pays, Cités, Châteaux, & Ports de Mer, avec le plan relevé de la Cité de Constantinople, Siège de l'Empire des Turcs, ensemble l'ordre, état, offices, gages & dignités de la maison de leur Empereur, l'ordre qu'il tient en ses armées, tant par mer que par terre, & lorsqu'il chemine par ses Pays. Ces Livres ici ne sont encore en lumière. Il en fait mention en son Epitre au Roi, mise au devant de ses Navigations. Il a traduit d'Espagnol en François, l'art de naviguer de Pierre de Medine Espagnol, Pilote du Roi d'Espagne, sur les Indes Occidentales, lequel il a illustré de plusieurs figures & annotations. Il a été imprimé à Lyon chez Guillaume Rouville, l'an 1554, & depuis à Rouen l'an 1577, chez Robert Mallard, & autres (*à Lyon* 1576 *in*-4°. *&c.*). Il a recueilli, & réduit en forme de Description Hidrographique, & représenté en Carte Marine, & routier ou pilotage, la navigation du Roi d'Ecosse

Jacques V du nom, autour de ſon Royaume & Iſles Hebrides & Orchades, avec les additions dudit Nicolay, touchant l'art de naviger, imprimé à Paris chez Gilles Beys l'an 1583, *in*-4°. & contient douze feuilles. S'il a écrit & compoſé autres Œuvres que les ſuſdites, je m'aſſure que ſes parens & alliés, les mettront en lumière, pour le bien & ſoulagement du public, & entre autres ſes Cartes ou Deſcriptions particulières de pluſieurs Nations de France, leſquelles j'ai vu écrites & peintes de ſa main, & faites par ſon induſtrie. Il mourut à Paris, du mal de gravelle, ou calcul, l'an 1583, le Vendredi vingt-cinquième jour de Juin, âgé de 67 ans, & fut enterré le jour enſuivant en l'Egliſe de S. Sulpice, à côté gauche du grand Autel, ès Fauxbourgs de S. Germain à Paris, &c.

* Il prend le titre de *Géographe du Roi* dans ſa *Lettre ſur le recouvrement du Boulonnois* & dans ſa *Deſcription du Berry*. Il ſe qualifie *Premier Géographe du Roi* dans ſa *Deſcription du Lyonnois*. Ces deux Deſcriptions ſont demeurées manuſcrites : l'une ſe trouve parmi les Manuſcrits de Colbert ; la Roque a cité un fragment de l'autre dans le Tom. I des *Preuves de la Généalogie de la maiſon d'Harcourt*.

** Dans le Catalogue de la *Bibl. Colbert.* on trouve un Manuſcrit de Nicolas de Nicolai, n°. 981, qui a pour titre *Deſcription du Berry par N. de Nicolai, Daufinois, Géographe ordinaire, & Valet-de-Chambre du Roi.* Le même Manuſcrit eſt répété, n°. 1623.

NICOLAS OSBER, Gentilhomme Normand, Avocat du Roi à Carentan en Normandie, du temps du Roi François I. Il a écrit en vers François, quelques Poëmes à la louange de Meſſieurs du Parlement de Rouen, & autres hommes doctes de ladite ville & Pays de Normandie, lequel Livre il a intitulé les figures & Epithètes de Meſſeigneurs du Parlement de Rouen, le tout a été imprimé avec le Recueil des Mots dorés de Caton, l'an 1545.

NICOLAS PAVILLON [1], Pariſien, Avocat au Parlement, homme docte en Grec & en Latin, & excellent Poëte ès ſuſdites Langues, & en François auſſi, comme il ſe peut voir par pluſieurs de ſes compoſitions ès Langues ſuſdites, & encore par les vers

vers qu'il a écrits sur la mort de Messire Loys d'Amboise sieur de Bussy, (duquel nous avons fait si honorable mention ci-devant à la lettre L. Quant au Tombeau ou Epitaphes de M. de Bussy d'Amboise, il ne les a encore fait imprimer *, non plus que ses autres Œuvres. Il a traduit de Grec en François les Sentences de Theognide Poëte Grec, imprimées à Paris chez Guillaume Julien, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] On a de cet Auteur l'Epitaphe de Jules-César Scaliger, qu'on peut voir, pag. 156 des *Epitaphes Françoises*. C'est sans doute le même dont il est parlé dans la liste Alphabétique de Loysel. — Etienne Pavillon, de l'Académie Françoise, mort l'an 1705, étoit arrière-petit-fils de ce *Nicolas Pavillon*. (M. Falconet).

* C'est aussi sans doute à lui qu'il faut attribuer l'Ouvrage suivant, dont La Croix du Maine ne parle point: *Discours sur l'Histoire des Polonois & l'Election du Duc d'Anjou, avec une Epître au Roi de Pologne, sur sa bien-venue à Paris, par Nicolas Pavillon, Parisien.* Paris, 1573, *in*-8°.

NICOLAS PITHOU, Sieur de Champ-Gobert, frère de Messieurs Pierre & François les Pithouz, tous trois natifs du Pays de Champagne, & hommes très-doctes & très excellens en leurs professions. Je n'ai point vu de ses écrits *: mais Hierosme de Bara le loue fort en son grand Blason d'armes, au feuillet 136 & 193, de la seconde édition dudit Livre, imprimé à Lyon chez Berthelemy Vincent, *in*-4°. l'an 1581.

* On trouve parmi les Manuscrits de Dupuy, n°. 698, l'*Histoire Ecclésiastique & Séculière de la Ville de Troye en Champagne, contenant plusieurs choses remarquables en fait de Religion; depuis* 1550 *jusqu'en* 1593, *par Nicolas Pithou.*

NICOLAS POGET, Chirurgien, très-excellent en son art. Il a écrit une Apologie ou Défense contre les médisans de M. Laurent Joubert, Docteur Régent & Chancelier en l'Université de Montpellier.

NICOLAS LE POIX, Médecin de M. le Duc de Lorraine (frère d'Antoine le Poix, duquel nous avons parlé ci-devant,) &c. Il a écrit une Epître mise au devant du docte Discours des

Médailles de ſon frère ſuſdit, lequel a été mis en lumière par la diligence dudit Nicolas, après la mort de ſon frère Antoine. Ce Livre de Médailles a été imprimé à Paris chez Mamert Patiſſon, *in*-4°. l'an 1579.

NICOLAS RAPIN, Gentilhomme Poictevin, très-excellent Poëte Latin & François, Vice-Sénéchal au bas Pays de Poictou, &c. Il a écrit pluſieurs Poëmes en François, & entre les autres une Ode ſaphique rithmée, ſur la mort de M. de Billy, Abbé de S. Michel en l'Herm, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582, avec l'Eloge dudit Jaques de Billy, qui mourut l'an 1581; les Plaiſirs du Gentilhomme Champêtre, avec pluſieurs Sonnets amoureux, le tout imprimé à Paris chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1583, avec un Recueil de pluſieurs autres Poëmes, ſur le même ſujet, écrits par pluſieurs doctes hommes de France, lequel Œuvre s'intitule les plaiſirs de la vie ruſtique, &c. Pluſieurs vers ſur la pulce de Madame des Roches de Poictiers, imprimés l'an 1582, chez Abel l'Angelier, avec le Recueil des autres Auteurs qui en ont écrit; Chant XXVIII du Roland ſe furieux d'Arioſte, montrant quelle aſſurance on doit avoir aux femmes, traduit en François par ledit Nicolas Rapin, & imprimé à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1572. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres compoſitions en François. Je ferai mention de ſes Latines autre part. Il florit en ſon pays de Poictou cette année 1584,

* Nicolas Rapin naquit à Fontenay-le-Comte en Poitou, vers l'an 1535. Il fit ſes études à Poitiers avec Scévole & Louis de Sainte-Marthe. Il fut enſuite reçu Avocat au Parlement de Paris, revint dans ſa patrie, où il exerça une charge de Judicature, & ſe maria en 1565. Il eut beaucoup d'enfans, & ſans doute peu de fortune, ainſi qu'on en peut juger par ce qu'il dit dans les Stances adreſſées à M. de Roſny :

Je ſuis de ſept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces ſont conſommées
Des frais que j'ay faicts aux armées.

Il étoit Maire de Fontenay, en 1570, lorſque les Huguenots aſſiégèrent &

prirent cette ville, d'où ils le forcèrent de ſe retirer. En 1576 il acheta la charge de Prévôt des Maréchaux de France, créée pour Fontenay & le Bas-Poitou. Il l'exerça avec tant d'exactitude, qu'il ſe fit plus craindre qu'aimer. En 1584 Achille de Harlay, premier Préſident du Parlement de Paris, lui fit donner la charge de Lieutenant de Robe-courte dans la Prévôté de Paris. Il s'attacha au parti du Roi Henri III, qui le fit Grand-Prévôt de la Connétablie. On lit dans les *Mémoires de l'Etoile*, Tom. I, pag. 251, qu'en 1588 il fut chaſſé de Paris pour être bon ſerviteur du Roi, & dépouillé de ſon état. Il y fut rétabli par Henry IV, & en jouiſſoit encore en 1599. Mais ſe ſentant âgé, ne pouvant plus remplir avec exactitude les devoirs d'une place auſſi fatiguante, il ſe retira dans ſa patrie, où il avoit une maiſon agréable; il y mourut dans le grand hiver de 1608, vers le 13 Février, âgé de ſoixante-huit ans. — Ce fut, dit Pâquier (*Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 11, p. 735) « un homme qui ſavoit auſſi bien s'aider de la plume en vers Latins & » François, que de l'épée, quand la néceſſité de ſon état le requéroit ». L'Ode Saphique rimée que Rapin fit à la louange de Ronſard, & que Pâquier rapporte toute entière, n'en ſera pas une preuve bien concluante. Il étoit meilleur Poëte Latin, talent qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſes jours. On en peut juger par ce qui en eſt rapporté dans les *Mémoires de l'Etoile*. « Le » Mardi 18 Mars 1608 on m'a donné les vers ſuivans, que M. Rapin fit » trois heures avant que de mourir : car ſon fils lui demandant comment il » ſe portoit, Prenez la plume, lui répondit-il, & écrivez : . . .

Qui digitis floccos legit, & ſua complicat in ſe
Lintea, miraturque manus ſpectator ocellis,
Cui ſummi digiti frigent, manibus pedibusve,
Et naſi ſupremus apex; cui . . . .
. . . . . .
. . . . Singultu vox hæret acuto :
Qui matulæ oblitus læſi dat ſigna cerebri,
Et linguæ titubans non ſe regit ordine ſermo :
Ejus ſpes nulla eſt, animumque videbis ovantem
Scandere ſupremas multo cum gaudio ad arces.

Cette deſcription eſt d'une vérité qui frappe, & annonce une grande préſence d'eſprit dans le mourant. Il eſt dit encore au même endroit du Livre cité, « qu'il gronda ſon fils, le Religieux, d'avoir appelé les Jéſuites à ſa » mort », ce qui rend plus que douteux ce que dit le Jéſuite Garaſſe (Liv. II de ſa *Doctrine Curieuſe*, p. 124) que « M. Rapin mourut entre les mains de » quatre Pères de ſa Compagnie, avec un ſentiment merveilleux, de ce qu'il » rendoit ſon ame entre les mains de ceux qu'il avoit perſécutés toute ſa vie, » ſans les connoître ». Cet Auteur, peu exact dans tout ce qu'il rapporte, avoit un intérêt particulier à paroître bien informé des circonſtances de la mort de Rapin, & à les faire valoir comme une eſpèce de réparation ſolennelle faite à la ſociété; mais les derniers ſentimens de Rapin, exprimés

dans les vers que nous avons rapportés, démentent tout ce qu'il allégue. Il mourut à Poitiers, & il fut enterré à Fontenay ſans pompe, comme il l'avoit ordonné. On grava ſur ſon tombeau, & par ſes ordres, l'Epitaphe qu'il s'étoit faite :

Tandem Rapinus hìc quieſcit, ille qui
Nunquam quievit, ut quies eſſet bonis.
Impunè nunc graſſentur & fur & latro;
Muſæ ad ſepulchrum Gallicæ & Latiæ gemant.

Les Œuvres Latines & Françoiſes de Rapin furent imprimées *in*-4°. à Paris, 1610, par les ſoins de MM. Gillot & de Sainte-Marthe, ſes amis. Ses vers Latins, & ſur-tout ſes Epigrammes, par leur ſel, ont mérité l'eſtime des Savans. Il a eu beaucoup de part à la *Satire Ménippée*; il en a fait les vers avec Paſſerat, & il eſt Auteur de la Harangue de M. le Recteur Roſe, Evêque de Senlis, & de celle de l'Archevêque de Lyon.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV, pag. 397, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 119.

NICOLAS REINCE, Pariſien, Secrétaire de M. le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, & Ambaſſadeur pour le Roi François I à Rome. Il a traduit de François en Italien, l'Hiſtoire de Philippes de Comines, à la Requête de Paule Jove, Hiſtorien tant renommé de notre temps, comme témoigne le même Paule Jove, en ſon Epître au Cardinal Ferneſe, miſe au devant de ſes Eloges, ou Deſcription des vies des hommes doctes de l'Univers, &c. laquelle Traduction a été imprimée à Veniſe. François Billon Secrétaire, racompte qu'icelui Reince étoit ſi fidel à ſon Maître, qu'il refuſa un jour d'un riche Seigneur, ami de l'Empereur, cinq mille ducats pour laiſſer ſeulement tranſcrire, ou prendre la copie des papiers & mémoires concernants les affaires d'Etat, & par lui mandés en Italie par l'eſpace de trente ans. Ce qui fut cauſe que l'Empereur Charles V, dit une fois au Pape Jules III du nom, (en préſence de Charles, Cardinal & Evêque de Mâcon, Ambaſſadeur pour le Roi de France, François I du nom vers les Romains, & autres perſonnes de qualité) que il n'avoit point en toute l'Italie un plus grand Adverſaire que le ſuſdit Secrétaire Nicolas Reince [1]. Il floriſſoit à Rome, l'an 1530.

[1] Le P. le Long, n°. 12773 de ſa *Bibl. Hiſt. de Fr.* (ancienne Edit.) dit que

les Lettres de Nicolas Reince, réſidant à Rome pendant les années 1534, 35, 36 & 37, ſont conſervées manuſcrites dans la Bibliothèque du Roi. Sa Traduction Italienne des *Mémoires de Philippe de Comines* fut imprimée par les ſoins de Paul Jove, qui en parle en ces termes dans ſa lettre au Seigneur Etienne Colonne, datée de Rome le 14 Juin 1545 : *Io Pregai M. Nicolas Rencio Segretario di Franzia che me voleſſe tradurre quella ſtoria di Franceſe in Italiano, per darne ſpaſſo con utilita a ſignori miei, e coſi l'habbiamo fatta fare e ſtampare.* Il en parle auſſi dans l'Epître Dédicatoire de ſes *Eloges des Savans*, adreſſée, non pas à un *Cardinal Farnéſe*, comme dit La Croix du Maine, mais à *Octave Farnéſe*, Gouverneur de Rome, gendre de Charles-Quint, & fils de Pierre-Louis, Duc de Parme & de Plaiſance : *Argentoni*, dit-il, *viri graviſſimi hiſtoriam mihi nuper expetenti Nicolaus Rentius vetus ac humaniſſimus amicus meus è Gallicâ linguâ in Italicam caſtâ fide traduxit.* Une choſe encore à quoi il faut prendre garde, c'eſt que ce Cardinal, *Charles*, Evêque de Mâcon, en préſence duquel La Croix du Maine dit que Charles-Quint s'expliquoit au Pape Jule III, touchant Nicolas Reince, n'eſt autre que le Cardinal Charles Hémard, mort en 1540, dix ans avant le Pontificat de Jules III, enſorte qu'il faut aider ici à la lettre, & par *Jule III*, entendre le Cardinal *Jean-Marie de Monte*, qui depuis, au 8 Février 1550, fut Jule III. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS RENAULT, Gentilhomme, natif d'Aix en Provence. Il a écrit en vers François, un Livre qu'il intitule, les chaſtes amours, enſemble pluſieurs Chanſons d'amour, imprimées à Paris l'an 1565, chez Thomas Brumen *. Il a davantage écrit un Diſcours en proſe, des guerres & troubles advenus en Provence, l'an 1562, imprimé l'an 1564, ſi ce n'eſt lui qui en eſt Auteur, pour le moins y a-t-il ces lettres au devant du Livre N. R. P. [1]. Il floriſſoit à Lyon, l'an 1564.

* Les *Chaſtes Amours* de Nicolas Renault avoient pour objet Anne de Vallavoir, qu'il paroît avoir épouſée, & que la mort enleva à l'âge de vingt-un ans, lorſque Renault n'en avoit encore que vingt-huit. L'éloge qu'il fait d'Hieres, dans un de ſes Sonnets, fait croire qu'il en étoit. Il a chanté ſa maîtreſſe, ou ſa femme, ſous le nom de *Lucrece*, à laquelle cependant il adreſſe des diſcours très-libres. Ses Poëſies conſiſtent en ſoixante-ſix Sonnets, pluſieurs Chants d'Amour & deux Fables allégoriques, *le Pin*, & *l'Oranger*. On juge par un Sonnet de Gallois Abot, Gentilhomme François, imprimé au-devant des Poëſies de Nicolas Renault, qu'il étoit mort, lorſqu'elles parurent en 1565.

[1] Le P. le Long, n°. 15272 de ſa *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, n'héſite point à dire que ces trois lettres *N. R. P.* ſignifient *Nicolas Regnault*,

Provençal, & ajoute que ce Diſcours eſt auſſi imprimé au Tom. II des *Mémoires de Louis de Bourbon, Prince de Condé, in*-8°. 1565. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 84.

NICOLAS DE RONSARD, Sieur DE ROCHES, Gentilhomme du Maine, autrement appellé Nicolas-Horace de Ronſard, parent de Pierre de Ronſard, &c. *. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, leſquels ne ſont encore en lumière. Il eſt excellent pour la muſique & jeu du luth, & autres parties requiſes à un Gentilhomme. Il florit cette année 1584.

* On ne voit pas que Ronſard, en aucun endroit de ſes Poëſies, l'ait reconnu pour ſon parent.

NICOLAS ROYER, de l'Ordre des Frères Précheurs ou Jacobins, Prédicateur de la Roine mère du Roi. Il a écrit pluſieurs Traités en Théologie, leſquels ne ſont encore imprimés, enſemble pluſieurs Sermons ou Prédications faites par lui. Il florit à Paris cette année 1584.

* Les PP. Quétif & Echard ne l'ont pas mis dans leur Bibliothèque.

NICOLAS SALCOIN, dit SALCONI, Hiſtorien, natif de Poictou. Il a premièrement écrit en François l'Hiſtoire des parties d'Orient, que lui avoit dictée frère Haiton, ſieur de Courſy, couſin du Roi d'Armenie, laquelle ſuivant le commandement du Pape Clement V, * il a traduite par après en Latin en la ville de Poictiers, en laquelle il floriſſoit en l'an 1307, comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre H, *Tom. I*, parlant de Haiton, *pag.* 359 *de cette nouvelle Edition.*

* Fabricius, dans ſa *Bibliothèque de la baſſe Latinité*, prétend qu'il ſe nommoit *NICOLAUS FALCO* (Tom. I, pag. 86, & Tom. V, pag. 385). *Nicolaus Salconus, vitiosè pro Falcone.* Cependant je lis dans la Préface de la plus ancienne Edition de l'Ouvrage de Hayton, en Latin, que le nom de l'Auteur dont il s'agit étoit NICOLAS SALCONI. Je citerai le paſſage qui confirme ce que rapporte La Croix du Maine: *Porrò interpres ejus* (Haythoni) *fuit Nicolaus Salconi, qui ex mandato Summi Pontificis Clementis V in Civitate Pitavienſi primò hunc librum Gallicè ſcripſit, prout ab Haytono dictabatur; ac deindè in Latinum, ut potuit, vertit anno ſcilicet Domini* 1307.

NICOLAS THEVENEAU, Avocat au Siège Préſidial de Poictiers, duquel la deviſe & l'anagramme tout enſemble eſt tel, *En haut vole ſcience*, &c. Il a écrit un Traité de la nature de tous Contrats, pactions & convenances, & ſubſtances d'iceux, avec un Recueil de pluſieurs Arrêts donnés ès Cours Souveraines & Parlemens de France, &c. leſquels concernent la même matiere ſuſdite, le tout imprimé à Poictiers, par Enguilbert de Marnef, l'an 1559, ou environ. Il a traduit de Latin en François le Manuel de M. Jean Imbert, Rochelois, imprimé par pluſieurs fois; Paraphaſes dudit Theveneau, ſur les Coutumes & Loix Municipales, du pays de Poictou, imprimées; Paradoxes Forenſes, traitans des contrats, en la première partie d'iceux: duquel Livre il a fait l'Epitome ou Abrégé comme nous avons dit ci-deſſus. Il floriſſoit à Poictiers l'an 1559. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant.

NICOLAS DE THOU (Meſſire), Gentilhomme Pariſien, Evêque de Chartres, &c [1]. Il a écrit un juſte volume de la maniere d'adminiſtrer les Sacremens, imprimé à Paris, chez Jaques Kerver, l'an 1580. Il florit cette année 1584*. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits.

[1] Il mourut l'an 1599. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit oncle paternel du célèbre Hiſtorien de Thou, qui n'eut pas moins que vingt-un frères ou ſœurs. Nicolas étoit né en 1502. Il fut Evêque de Chartres en 1573. Ce fut lui qui ſacra Henri IV, dans l'Egliſe de Chartres, avec un Chrême miraculeux qui ſe gardoit à Marmoutiers, & que l'on jugea pouvoir ſuppléer à celui de la ſainte Ampoulle de Reims. (De Thou, *Hiſt.* Liv. CVIII). Il mourut, non en 1599, mais le 5 Novembre 1598, & fut enterré à Paris à S. André-des-Arcs, lieu de la ſépulture de ſa famille. Voyez la note tirée du *Nécrologe de l'Egliſe de S. Pierre de Chartres*, rapportée dans la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*, Tom. VIII, Col. 1190. Il écrivit l'*Ordre obſervé au Sacre & Couronnement d'Henri IV*, & cet Ouvrage, imprimé à Paris, *in*-8°. & *in*-12. en 1594, a été inſéré dans le *Cérémonial* de Godefroy, Tom. I, pag. 346.

NICOLAS VERGECE, Grec de nation, natif de Conſtantinople (ſelon aucuns) & neveu de *Meſſer Angelo*, homme tant renommé pour ſçavoir bien écrire en Grec, & tranſcrire les

Livres rares en cette Langue, &c. [1] Il a écrit quelques vers François sur la mort d'Adrien Turnebe, outre ceux qu'il avoit fait en Grec & Latin. Il a davantage composé quelques Epitaphes sur la mort de feu Messire Gilles Bourdin Procureur du Roi au Parlement de Paris, &c. Il mourut au Pays de Normandie, l'an 1570, ou environ.

[1] Ce n'est pas de Constantinople, c'est de Candie qu'étoit Nicolas Vergéce, de même qu'Ange Vergéce, son oncle. La Croix du Maine n'avoit pas lu, ou ne se souvenoit pas d'avoir lu, cette Epitaphe de Nicolas Vergéce, dans Ronsard :

Crète me fit, la France m'a nourri,
La Normandie ici me tient pourri.
O fier destin qui les hommes tourmente,
Qui fait un Grec à Coutance périr !
De quelque part qu'on puisse ici mourir,
Un seul chemin nous mene à Rhadamante. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS VIGNIER, Docteur en Médecine, natif de Bar sur Seine, frère de M. Vignier, Prevôt dudit lieu de Bar, &c. * Il a écrit en quatre Livres, un sommaire de l'Histoire des François, recueilli des plus certains Auteurs antiques, imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, *in-fol.* l'an 1579; ce Livre est plein de belles recherches de titres ou enseignemens pris des Trésors, Chapitres & Eglises, ou autres lieux esquels sont demeurés les Regiſtres de plusieurs choses mémorables; Table de l'Etat & origine des anciens François, imprimée à Troye en Champagne, l'an 1582, chez Claude Garnier, *in-4°.* & contient 15 feuilles, avec privilége du Roi pour dix ans; la Bibliothèque Historiale, contenant la disposition & concordance des temps & des Histoires, ensemble l'Etat des plus renommées Monarchies & Principautés de la Terre; les Fastes des anciens Romains, Grecs & Hebreux; Traité de l'an & de ses parties : ces Livres dont j'ai fait mention ci-dessus ne sont encore imprimés **, mais j'en ai vu le Catalogue compris dans le privilége de son Traité de l'Etat & origine des anciens François, &c. Il florit cette année 1584, & devons espérer de lui plusieurs beaux

&

& doctes Livres, car il eſt extrémement bien verſé en l'Hiſtoire & ſur toutes, en celle de notre France : je parlerai de ſes Œuvres en Latin autre part.

* Ce laborieux Ecrivain naquit en 1530, à Bar-ſur-Seine, de Gui Vignier, Avocat du Roi, & d'Edmonde de Hors. Il fit ſes études à Paris, & s'appliqua à la Juriſprudence & à la Médecine. Ayant embraſſé le Calviniſme, il ſe retira en Allemagne, où il exerça la Médecine avec ſuccès, & où il ſe maria. On prétend que la lecture des Pères qu'il fut obligé de faire pour compoſer ſa Bibliothèque Hiſtoriale, lui fit reconnoître ſes erreurs, qu'il vint abjurer en France. Sa femme refuſa de le ſuivre, ainſi que ſes deux fils, *Nicolas* & *Jean*, qui reſtèrent attachés à la Religion réformée. L'aîné fut enſuite Miniſtre à Blois, mais rentra, comme ſon père, à la fin de ſes jours, dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Celui dont nous parlons eut les titres de *Médecin du Roi* & d'*Hiſtoriographe de France*. Henri III l'honora d'un brevet de Conſeiller d'Etat au camp devant Pontoiſe, le 29 Juin 1589. Il mourut à Paris, à l'âge de ſoixante-ſix ans, le 13 Mars 1596, & fut enterré à l'Egliſe de S. Etienne-du-Mont, ſa Paroiſſe. Le plus curieux & le plus rare de ſes Ouvrages, eſt celui qui a pour titre : *Traité de l'ancien état de la petite Bretagne, & du droit de la Couronne de France ſur icelle, contre les fauſſetés & calomnies des deux Hiſtoires de Bretagne, compoſées par le ſieur d'Argentré*, Paris, 1619, *in*-4°. Il fut imprimé par les ſoins de Nicolas Vignier, ſon fils, qui y a mis une longue Préface.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLII, pag. 21.

** Ceux de ſes Ouvrages que La Croix du Maine cite comme manuſcrits, ont été imprimés depuis en 1588 : ſavoir, 1°. ſa *Bibliothèque Hiſtoriale*, en 3 vol. *in-fol.* auxquels on en ajouta un quatrième, en 1650, long-temps après ſa mort. 2°. Ses *Faſtes des Romains*, *in*-4°. avec le *Traité de l'an & des mois*. Vignier a compoſé encore d'autres Ecrits, dont La Croix du Maine n'a point parlé. 1°. De la *Nobleſſe, Ancienneté*, &c. *de la troiſième maiſon de France*, Paris, 1587, *in*-8°. 2°. *Recueil de l'Hiſtoire de l'Egliſe*, publié par ſon fils, *Nicolas Vignier*, à Leyde, en 1601. 3°. *Raiſons & cauſes de préſéance entre la France & l'Eſpagne*, Ouvrage traduit de l'Italien, & publié par ſon fils Jean Vignier, en 1608. 4°. *Hiſtoire de la maiſon de Luxembourg*, continuée & publiée par Ducheſne, Paris, 1617, *in*-8°. réimprimée avec des augmentations, en 1619, *in*-4°. 5°. *Traité de l'ancien Etat de la petite Bretagne*, Paris, 1619, *in*-4°. publié par Nicolas Vignier ſon fils. Le ſyſtême qu'il y ſoutient ſur l'*Etabliſſement des Bretons dans les Gaules*, a été fortement réfuté par M. Gallet, dans de ſavans Mémoires, qui furent publiés par M. l'Abbé des Fontaines ; à la ſuite de ſon *Hiſtoire des Ducs de Bretagne*, & qui ont été réimprimés plus exactement ſur le Manuſcrit original, à la fin du Tom. I. de l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Morice. On peut voir auſſi,

pag. 900 du même volume la note de D. Morice sur l'Ouvrage de Vignier. On trouve parmi les Manuscrits de Dupuy, à la Bibliothèque du Roi, des *Remarques sur les troubles arrivés en France pour des exactions extraordinaires*, par Nicolas Vignier.

NICOLAS VOLCHIR, ou VOLQUIER et VOLKIR, dit en Latin Nicolaus Volcirus Cerisvicinus [1], natif de Serouville en Espagne, surnommé le Poligraphe, Maître ès Arts, Secrétaire ordinaire & Historien d'Antoine Duc de Calabre & de Lorraine, &c. l'an 1525. Poëte Latin & François, Historien & Orateur, a écrit en vers François, la Chronique abrégée des Empereurs, Rois & Ducs d'Austrasie, avec le Quinternier & singularités du Parc d'honneur, (qui sont les titres ou inscriptions du Livre susdit) le tout imprimé à Paris par Nicolas Couteau pour Didier Maheu l'an 1530, de caractères bâtards. Il a traduit d'Italien en François un Commentaire ou petit Traité des gestes des Turcs, écrit premièrement par Paule Jove, &c. imprimé à Paris chez Chrestien Wechel. Il a recueilli le Sermon du jour des Cendres, fait sur le *Pater Noster*, prononcé par frère Jean Glapion, natif de la Ferté-Bernard au Maine, imprimé avec plusieurs autres compositions dudit Auteur, l'an 1523, à Paris, comme nous avons dit ci-devant, lorsque nous avons parlé dudit Jean Glapion, Confesseur de l'Empereur, &c. Il a écrit quelques Traités contre les Luthériens, desquels fait mention Richard de Wassebourg en ses Antiquités de la Gaule Belgique. Il a traduit de Latin en François la Phisiognomie de Maître Michel l'Escot, imprimée à Paris chez Denys Janot, l'an 1540. Il a écrit en Latin & en François, l'Histoire & Recueil de la triomphante & glorieuse victoire obtenue contre les Luthériens par Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, imprimée à Paris l'an 1526, *in-fol.* & contient 42 feuilles. Il florissoit en Lorraine, l'an 1525.

[1] Je n'entends ni le Latin *Cerisvicinus*, ni le François Serouville, ou, comme l'écrit du Verdier, Seronville. La conjecture de M. le Président Bouhier est que Nicole Volkyr, car c'est ainsi que l'Auteur écrivoit son nom, tant de baptême que de famille, étoit de *Xérès de la Frontera*,

dans l'Andalouſie, & que de *Xera*, nom Latin de *Xérès*, il a fait Serouville, à la Françoiſe, pour Xérouville. (M. de la Monnoye).

Fin des noms des Auteurs qui ſe commençoient par ce nom de Nicolas : *S'enſuivent ceux qui s'appellent* Nicole, *tant hommes que femmes.*

NICOLE AUBERT, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie *.

* C'eſt un des Poëtes du Puy de Rouen, mal nommé par du Verdier Nicole Rupert.

NICOLE BAQUENOIS, Imprimeur à Rheims en Champagne, pour M. le Cardinal de Lorraine. Il a compoſé un brief Traité de l'Ordre du divin Office des Religieuſes, ſervantes à Dieu, ſous la réformation de Fontevraux, imprimé à Rheims par ledit Bacquenois, l'an 1558.

NICOLE BERGEDÉ, de Vezelay en Bourgongne. Il a écrit en vers héroïques l'Arrêt des trois eſprits ſur le trépas de Meſſire Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, plus un Cantique de la paix, le tout imprimé à Paris par Eſtienne Grouleau, l'an 1550. Les Odes pénitentes du moins que rien, qui eſt ſa deviſe, &c. imprimées à Paris *.

* Nicolas, ou Nicole Bergedé, né à Vezelay, Ville du Nivernois, dans la Généralité de Paris, d'abord Licentié ès Loix, enſuite Préſident au Préſidial d'Auxerre, affligé de la mort de quantité de Princes, de François I, de la Reine de Navarre ſa ſœur, du Duc de Guiſe, &c. fit éclater ſes regrets dans quelques pièces en vers de dix ſyllabes, qu'il intitula, *Le moins que rien, fils aîné de la terre*, titre aſſez convenable au ſujet qu'il traitoit. Ces Poëſies furent imprimées, en 1558, *in*-8°. à Paris. Ses *Sonnets*, ſes *Eglogues*, ſes *Odes Pénitentes*, imprimées à-peu-près dans le même temps, prouvent que ce Poëte, d'une imagination triſte ſans doute, ne s'occupoit que de ſujets lamentables. On ne ſait rien ſur le temps de ſa mort; il avoit été marié, & laiſſa un fils, nommé *Helie Bergedé*, Avocat au Bailliage d'Auxerre, & Bailli de Vezelay. Il a compoſé ſix Livres en vers, *De la France triomphante*, & quelqu'autres pièces, qui ſont reſtées manuſcrites entre les mains de ſes deſcendans.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 76.

NICOLE DE CHARMOY, Avocat en Parlement. Il a écrit un Traité de la paix, imprimé à Paris l'an 1543, chez Charles l'Angelier.

NICOLE COLIN. Il a traduit d'Eſpagnol en François les ſept Livres de la Diane de Georges de Montemaior, imprimés à Rheims chez Jean de Foigny, l'an 1578. Il floriſſoit à Rheims en Champagne, audit an 1578.

NICOLE DURAND, ſurnommé VILLEGAGNON, Voy. ci-deſſus NICOLAS DURAND.

NICOLE ESTIENNE, Pariſienne, fille de Charles Eſtienne, & femme de M. Jean Liebaut, tous deux Docteurs en Médecine, deſquels nous avons fait mention ci-deſſus, enſemble de Jaques Grevin, Médecin, lequel écrivit en ſa faveur les Amours d'Olympe, &c. Elle a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes non encore imprimées, & entre autres les réponſes aux Stances du Mariage, écrites par Ph. des P. Le mépris d'Amour, non encore imprimé, non plus que les ſuſdites Stances. Davantage elle a compoſé une Apologie ou Défenſe pour les femmes, contre ceux qui les mépriſent. Ce Livre eſt écrit en proſe, & n'eſt encore imprimé. Elle florit à Paris cette année 1584.

NICOLE GIGANTIS, de l'Ordre des Cordeliers de la Province de France. Il a écrit l'art ou inſtruction pour apprendre à écrire en groſſes lettres, & la maniere de faire leſdites groſſes lettres, avec la différence de ſituer les points, &c. imprimée à Paris par Philippes le Noir, l'an 1530. Il a écrit un petit Traité pour apprendre à lire & à orthographer, imprimé audit lieu.

NICOLE GILLES, Notaire & Secrétaire du Roi, & Secrétaire du Tréſor, juſques en l'an 1496. Il a été eſtimé l'un des premiers Hiſtoriens & Chroniqueurs de la France pour ſon temps, comme il a aſſez montré par les Annales & Chroniques de France, compoſées par lui, & imprimées tant de fois à Paris & ailleurs, leſquelles ont été revues & corrigées, & augmentées

juſques en l'an 1552, par Denis Sauvage, ſieur du Parc *. Il floriſſoit ſous Loys XII, l'an 1500.

* La première Edition de ſes *Annales* fut faite à Paris, en 1492, *in-4°.* & la ſeconde, en 1498, *in-fol.* Je n'en connois point d'autres qui aient paru du vivant de l'Auteur; mais on en fit après ſa mort, avec diverſes continuations; car ſon Livre, qu'on n'oſe à peine citer aujourd'hui, fut autrefois très-eſtimé. Ses principaux Continuateurs ſont, *Denys Sauvage*, *Belleforeſt* & *Gabriel Chappuys*. La dernière Edition, continuée juſqu'en 1617, parut cette même année en 2 vol. *in-fol.* Dès 1572, on avoit imprimé, *in-fol.* à Baſle, une Traduction Latine des *Annales* de Nicole Gilles, & le P. le Long (*Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* n°. 7433) aſſure que cet Auteur eſt le premier qui ait fait mention du *Royaume d'Yvetot*. Cependant Gaguin s'eſt vanté qu'aucun Ecrivain François n'en avoit parlé avant lui: *Mirari licet à nullo Franco Scriptore Literis fuiſſe commendatum*, & l'Ouvrage de Gaguin ne parut que cinq ans après la première Edition de celui de Nicole Gilles. Au reſte, je ne ſuis pas à portée de vérifier, ſi la première Edition de Nicole Gilles, qui eſt fort rare, fait effectivement mention du *Royaume d'Yvetot*, ou s'il n'en eſt parlé que dans les Editions poſtérieures. Quoi qu'il en ſoit, ces deux Hiſtoriens en parlent d'une façon ſi différente, qu'il n'y a pas lieu de croire que l'un des deux ait copié l'autre. Je remarquerai ici qu'il y a ſur le *Royaume d'Yvetot* une Diſſertation de M. l'Abbé de Vertot dans le IVe Tom. des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (pag. 728) & des recherches encore plus curieuſes, ſur ce ſujet, dans la *Deſcription de la Haute Normandie*, par D. Touſſaint du Pleſſis (Tom. I, pag. 173). L'Ouvrage de D. du Pleſſis eſt médiocre, mais le morceau que j'indique n'eſt point de lui. Il lui a été fourni par M. de Foncemagne, ſi profond dans la connoiſſance de notre Hiſtoire. J'ai cru que cette Anecdote ne ſeroit point déplacée dans un Livre deſtiné à faire connoître notre Littérature Françoiſe.

NICOLE GRENIER. Il a écrit & compoſé pluſieurs Livres en Théologie, deſquels s'enſuivent les noms. L'Harmonie de la foi, imprimée à Paris par Claude Fremy, l'an 1565; le Bouclier de la foi, contenant deux tomes, imprimés à Paris, chez Marnef, Eſtienne Grouleau, Claude Fremy & Cavelat, ès années 1566 & 1567 *; l'Epée de la Foy, imprimée l'an 1564; l'Inſtitution de l'Euchariſtie, imprimée à Paris; l'Alliance de Dieu, imprimée à Paris; Traité de la juſtification de l'homme Chrétien, qui ſe fait au Saint Sacrement de Confeſſion, imprimé à Paris; le Fondement de la Foy, imprimé à Paris; Pratique de l'homme Chrétien, imprimé, l'an 1565, à Paris chez Claude

Fremy; Doctrine Catholique de l'invocation des Saints, imprimée à Paris; Second tome du bouclier de la foi, imprimé l'an 1565, chez Claude Fremy; les Méditations dudit Nicole Grenier, imprimées à Paris l'an 1563.

* Bayle avoit vu une Edition du *Bouclier de la Foy*, imprimée à Avignon, en 1549, & qui n'étoit pas la première. Voy. *Diction.* Art. LUTHER, note EE.

NICOLE DE HAULTPAS, Médecin de Doulens en Picardie, l'an 1554. Il a écrit un Livre de la contemplation de nature humaine, contenant la formation de l'enfant au ventre maternel, imprimé à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1555, *in*-8°. & contient trois feuilles.

NICOLE LE HOULX. Il a traduit de Latin en François, les Sympathies & antipathies, de plusieurs choses mémorables, contenant les naturels accords & discords, amitiés & inimitiés d'icelles : le tout écrit en Latin par Antoine Mizault, imprimé à Paris chez Pierre Beguin, l'an 1556.

NICOLE LE HUEN (Frère), natif de Lisieux en Normandie, Religieux du Couvent de Ponteaudemer en ladite Normandie, au Diocèse de Rouen. Il a composé & réduit en prose, le Voyage de Hierusalem, imprimé à Lyon l'an 1488 *.

* Son Ouvrage est intitulé : *La Pérégrination de outre-mer en Terre sainte.* Il a été réimprimé plusieurs fois, depuis la première Edition citée par La Croix du Maine. L'Auteur étoit Carme, & prend le titre de *Chapellain & Confesseur de la Reine Charlotte ;* c'étoit *Charlotte de Savoye*, seconde femme de Louis XI, morte en 1483. Une partie du Livre de Nicole le Huen traite des *Croisées & entreprises faites par les Rois & Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre sainte ;* ainsi il peut servir à l'*Histoire des Croisades.*

NICOLE LESCARRE (Dom), Poëte François. Il a écrit sept Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE LOUPVANT, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Michel, Chevalier & Pélerin de Hierusalem. Il a écrit quelques vers François mis au-devant des Antiquités de la Gaule Belgique, composées par Richard de Wassebourg.

NICOLE DE MAILLY, natif de Picardie. Il a écrit & composé en rithme Françoiſe, un Livre intitulé la divine connoiſſance, extraite du vieil & nouveau Teſtament, enſemble les divins Cantiques de l'ame regrettante, avec l'expoſition de l'Oraiſon Dominicale, le tout imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1541, *in*-8°. & contient 12 feuilles.

NICOLE DE MANES, Préſident de Luxembourg, homme très-docte, appellé par aucuns de Naves. Il a écrit un Recueil d'Hiſtoires, duquel fait mention Richard de Waſſebourg, tant au Catalogue des Auteurs, deſquels il s'eſt aidé, pour écrire ſes Antiquités de la Gaule Belgique, qu'au feuillet 157 de ſondit Livre, page 2. Il mourut l'an 1546. Geſnerus fait mention en ſa Bibliothèque d'un Hiſtorien nommé *Nicolaus Mameranus Luxembergenſis*. Je ne ſçai ſi c'eſt le même de Manes dont nous avons parlé [1].

[1] On ne connoît non plus NICOLE DE MANES, que NICOLE DE NAVES de l'Article ſuivant. On ne dit point en quelle langue ce DE MANES, ou DE NAVES, a écrit. Ni l'un ni l'autre de ces noms n'a aucun rapport avec *MAMERANUS*, qui n'a écrit qu'en Latin, & qu'on ne peut pas dire qui ſoit mort en 1546, puiſqu'on a de lui un *Abrégé de l'Hiſtoire de Charles-Quint*, depuis 1519 juſqu'à 1548. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE DE NAVES, Hiſtorien, Préſident de Luxembourg. Voy. ci-deſſus NICOLE DE MANES, car je croi que ce n'eſt qu'un, & qu'il y a faute en l'impreſſion du Livre de Waſſebourg ci-devant allégué, lequel l'appelle de ce nom de Naves en la Table des Auteurs, & au feuillet 157, il le nomme de Manes, &c.

NICOLE DE NERVAL, Poëte François. Il a écrit quelques rondeaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE ORESME, Docteur en Théologie, Grand Maître du Collége de Navarre, fondé à Paris, Chanoine de la Sainte Chapelle en ladite ville. Il fut eſleu Evêque de Lyſieux en Normandie, l'an 1377, & ſelon autres, il étoit Evêque de Bayeux, Précepteur de Charles V, Roi de France, l'an 1364 [1]. Il a tra-

duit à la Requête, & par commandement du Roi Charles V, ſon Maître les Ethiques, Politiques & Œconomiques d'Ariſtote, & pluſieurs Livres de Ciceron & autres Auteurs; il a traduit la Bible de Latin en François [2]; il a écrit un Traité des Monnoyes, tant en langue Latine que Françoiſe: le Latin ſe trouve imprimé, quant à la traduction Françoiſe, nous l'avons par devers nous écrite à la main ſur parchemin de fort belle écriture, il contient 26 chapitres [3]; il a traduit de Latin en François le Livre de Plutarque, des remèdes de l'une & de l'autre fortune, proſpere & adverſe, imprimé à Paris l'an 1534, *in*-4°. & contient 35 feuilles. Il a traduit les Livres d'Ariſtote du Ciel & du Monde, par le commandement du Roi Charles V, lequel lui donna pour récompenſe l'Evêché de Liſieux, comme j'ai lû dans l'Epître de M. Jean Goſſelin, garde de la Bibliothèque du Roi, &c. miſe au devant de ſa Traduction du Calendrier Grégorien. Pluſieurs Auteurs font mention dudit Nicolas Oreſme *, ſçavoir eſt Loys Laſſeré en la vie de S. Hieroſme, *fol.* 379, & Jean Du-Tillet aux Chroniques de France, & encore Papyrius Maſſon en ſes Annales, lequel en cinq ou ſix endroits, l'appelle *Nicolaus Oreſimus* au lieu de *Oreſmius*, mais c'eſt la faute de l'Imprimeur & non de l'Auteur.

[1] On croit qu'il étoit de Caën, où ſubſiſtent encore pluſieurs familles de ce nom, ſuivant le témoignage de M. Huet, pag. 331 de ſes *Origines de Caën*. C'eſt une erreur de dire que Nicole Oreſme fut *Evêque de Bayeux*, il le fut de Liſieux en 1377, & mourut en 1382. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Tous ceux qui lui ont attribué une *Verſion Françoiſe de la Bible*, ſe ſont trompés. Richard Simon, dans la ſeconde Partie de ſon *Hiſtoire Critique du Nouveau Teſtament*, Chap. 28, a fait voir qu'il n'y avoit alors d'autre Bible Françoiſe connue, que celle de Guiars des Moulins, Chanoine, & depuis Doyen de S. Pierre d'Aire, commencée au mois de Juin 1291, & finie, non pas comme il dit, à la S. Remi 1297, mais au mois de Février 1294. Ce qui a trompé Richard Simon, c'eſt que Guiars des Moulins, après avoir marqué le mois de Février 1294, temps auquel il avoit fini ſa Traduction, ajoute qu'en 1297, le jour de S. Remi, il fut fait Doyen de S. Pierre d'Aire. Cette *Bible* n'eſt autre choſe, comme le Traducteur lui-même le remarque, qu'une verſion de l'*Hiſtoire ſcholaſtique* de Pierre Comeſtor. (*idem*).

[3] Le Traité de Nicole Oreſme, *De mutatione monetarum*, que La Croix du

du Maine dit contenir vingt-ſix Chapitres dans la Traduction Françoiſe manuſcrite qu'il en avoit, n'en contient que vingt-trois dans l'Original Latin. — Le nom Oresme ſe trouve énoncé diverſement. Il l'eſt de trois manières différentes dans les Œuvres de Jean Pic de la Mirande, pag. 393, par exemple, de l'Edition de Bâle, 1601, *Orem*; pag. 283, *Oreſmius*, &c, pag. 494, *Oreſmus*, qui, pag. 360 des Œuvres de ſon neveu, dans la même Edition, eſt changé en *Oreſinus*, par la mauvaiſe diviſion d'une lettre en deux, ſavoir, d'une *m* en un *i* ponctué & une *n*; car pour ce qui eſt d'*Oreſmus* dans Papyre Maſſon, il ne faut pas croire que ce ſoit une faute d'impreſſion; c'eſt de deſſein que Maſſon a dit *Oreſmus*, ſuppoſant que de-là venoit *Oreſme*, comme de *centeſimus* centième, de *vigeſimus* vingtième, &c. (*idem*).

Le Traité, *de Antichriſto & ejus Miniſtris*, mis dans le IXe Tome de l'*Ampliſſima Collectio* des Bénédictins, n'eſt pas de Nicolas Oreſme, on le ſoupçonne fait par Guillaume de Saint-Amour. *Oreſme* pourroit être l'Anagramme de *S. Amore*. Ce Traité a été fait entre 1260 & 70, au temps de la vacance de l'Empire, après la dépoſition de Frédéric. *Merc. de France*, Octobre, 1750, pag. 61. (M. Falconet).

* Nicole Oreſme contribua à étendre le goût des bonnes études, qui commençoit à s'établir ſous le Roi Charles V, « ſous lequel, dit Pâquier (*Rech.* Liv. VII, Chap. 5, pag. 699) » tout ainſi que le Roïaume ſe trouva riche » & floriſſant, auſſi les bonnes Lettres commencèrent de prendre leur force, » leſquelles il eut en telle recommandation, qu'il fit mettre en François la » plus grande partie des Œuvres d'Ariſtote par Maiſtre Nicole Oreſme, qu'il » fit Evêque de Liſieux ».

NICOLE OSMONT, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la glorieuſe Vierge Marie.

NICOLE DU PUIS. Il a écrit pluſieurs Rondeaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE RAVENIER, Poëte François. Il a écrit pluſieurs Rondeaux & Ballades en l'honneur de la Vierge, tous ces Rondeaux des trois ſuſdits Auteurs ont été imprimés enſemble, avec pluſieurs autres de divers Auteurs *.

* Ces trois Poëtes du Puy de Rouen, ſont cités par du Verdier, au mot Guillaume Alexis.

NICOLE SEELLIER, Scribe du Chapitre de Paris. Il a traduit de Latin en François un Traité de Guillaume, Evêque

de Paris, touchant la doctrine & enſeignement de prier Dieu, imprimé à Paris pour Antoine Verard, l'an 1511, *in*-8°. & contient 11 feuilles.

NICOLE TURBOT, Poëte François. Il a écrit pluſieurs Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE LE VESTU, Poëte François. Il a écrit pluſieurs Chants Royaux & Ballades en l'honneur de la Vierge Marie.

* Ces deux Poëtes ſont du Puy de Rouen, comme les trois qui les précédent.

NICOLE DE VOISIN, Religieux des Minimes de Nyjon, près Paris. Il a compoſé un Livre intitulé le Tréſor de l'ame, qui eſt une très ample confeſſion des péchés que commettent les hommes, & la façon d'en demander pardon à Dieu, imprimé à Paris chez Michel le Noir, l'an 1516, *in*-4°. & contient ſix feuilles.

NICOLE VOLKIR, Voy. ci-deſſus NICOLAS VOLKIR, dit LE POLYGRAPHE.

NOEL ALIBERT, Lyonnois, Valet de Chambre de la Roine de Navarre. Il a compoſé quelques Œuvres, deſquels je n'ai pas connoiſſance.

NOEL BACHELOT, Curé de la Place, en la ville de Sées, en Normandie. Il a envoyé pluſieurs copies extraites par lui, des Offices des Egliſes particulières de Normandie & du Maine, dont les vies de S. Conſtantin & de S. Frambault [1], (compagnons) ont été écrites entre pluſieurs autres. Voy. de ceci l'Avertiſſement de Nicolas Cheſneau, Libraire de Paris, &c. mis au devant du troiſième volume de l'Hiſtoire des Saints.

[1] *S. Frambaud*, pieux Solitaire au Maine, nommé ailleurs *S. Fraimbours*, ou *Frambourd*, vivoit au ſeptième ſiècle. On en fait la fête le 15 Août. Il y a pour lui une Hymne parmi celles de Santeuil. Les Payſans d'Ivri & de Senlis défigurent ſcandaleuſement le nom de ce Saint. (M. DE LA MONNOYE).

NOEL DU FAIL ou DU FAILH, Gentilhomme Breton,

ſieur DE LA HERISAYE, en Bretagne, Conſeiller du Roi au Parlement de Rennes. Il a mis en lumière un ſien Livre qu'il a intitulé, Mémoires, Recueils, ou Extraits des plus notables & ſolemnels Arrêts du Parlement de Bretagne : le tout contenant douze cent Arrêts diviſés en trois Livres : le premier contient les Arrêts donnés en l'Audience, le ſecond ceux des Chambres, le tiers eſt des Mélanges. Il ont été imprimés à Rennes l'an 1579, chez Julien du Clos; il a écrit une fort belle & docte Hiſtoire de Bretagne non encore imprimée; Il a réduit par lieux communs tout le Droit Civil à la ſuſcitation de *Eguinarius Baro*, & de François Duarin, tous deux Bretons, & des plus renommés Juriſconſultes de notre temps. Il a écrit (étant encore fort jeune d'ans) quelques Livres, leſquels il a fait imprimer ſous le nom de *Leon l'Adulphi*, comme nous avons dit ci-deſſus. Il a maintenant pris pour ſa deviſe, & anagramme tout enſemble, ce qui s'enſuit *Fol n'a Dieu*. Nous avons fait mention de lui ici deſſus à la lettre L, lorſque nous avons parlé dudit *Leon Adulphi*. Il florit à Rennes en Bretagne cette année 1584, & s'il n'étoit détenu du mal des gouttes, (qui le travaille & tourmente ſans ceſſe,) il feroit bientôt imprimer pluſieurs beaux Œuvres de ſa façon *.

* Voy. plus haut, au mot LEON LADULFI, & touchant EGUINARIUS BARO, dont il eſt parlé dans cet Article, les *Contes d'Eutrapel*, Chap. 4. Du Verdier, au mot BALIVERNERIES D'EUTRAPEL, dit que Noël du Fail a fait les *Contes d'Eutrapel*.

NOEL TAILLEPIED (Frère), Religieux de l'Ordre de S. François, du Couvent de Pontoiſe, à ſept lieues de Paris. Il a écrit l'Hiſtoire des vies, mœurs, actes, doctrine, & mort de Martin Luther *, André Carloſtad & Pierre Martir, imprimées à Paris chez Jean Parent, l'an 1577; brief Traité & Déclaration de l'an Jubilé, & de l'efficace des pardons & indulgences données & octroyées par le Pape aux fidèles Chrétiens, l'an 1576, imprimé à Paris chez Jean Parent, audit an 1576; il a traduit en François, & réduit en Epitome ou Abrégé, les Œuvres de la Philoſophie d'Ariſtote, ſçavoir eſt la Dialectique, Phyſique,

& Ethique, imprimées à Paris chez Jean Parent, l'an 1583. Il florit cette année 1584.

* Outre la *Vie de Martin Luther*, dont parle La Croix du Maine, Taillepied avoit auſſi publié, en 1577, à Paris, *in*-12. l'*Hiſtoire de la vie, mœurs, actes & doctrine de Théodore de Bèze*, dont La Croix du Maine ne parle point. Elle fut traduite en Latin par Pantaléon Thevenin, & imprimée à Cologne en 1580, *in*-12. Depuis que la Bibliothèque de La Croix du Maine eut paru, Taillepied fit imprimer divers Ouvrages: 1°. l'*Hiſtoire de l'Etat & République des Druides, Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies, anciens François, Gouverneurs du Pays des Gaules, depuis le déluge juſqu'à Jeſus-Chriſt*, Paris, 1585, *in*-8°. Ouvrage ſans critique & plein de fables. 2°. L'*Antiquité de Pontoiſe*, à Rouen, en 1587, *in*-8°. 3°. Dans la même Ville, du même format, & la même année, le *Recueil des Antiquités & Singularités de la Ville de Rouen*. Il mourut en 1589, & non en 1585, comme il eſt dit dans la première Edition de la *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* n°. 951.

S'enſuivent les noms de pluſieurs Auteurs incertains & inconnus par leurs propres noms ou appellations.

NAPOLIS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un Livre des Jeux partis d'Amours, non encore imprimé.

.... NENNESSIER, & ſelon d'autres MENESSIER, Orateur de Madame Jeanne, Comteſſe de Flandres. Il a écrit le Roman ou Hiſtoire fabuleuſe de Perceval, le Gaulois: elle ſe trouve imprimée à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1530, & a été réduite en proſe par un Auteur inconnu, comme nous avons dit ci-devant à la lettre M, parlant dudit Meneſſier, autrement appellé Nenneſſier.

..... NESSON, ancien Poëte François, Voy. ci-après PIERRE NESSON, à la lettre P.

N. CHAPPERON, Prêtre. Il a traduit d'Italien en François cinq opuſcules, dont s'enſuivent les noms. Que celui qui ſert à Dieu, eſt le plus ſage du monde; de la dignité & excellence du Chrétien; que c'eſt de Jéſus-Chriſt, & pourquoi il eſt venu au monde; du mariage ſpirituel, entre Jéſus-Chriſt, & l'ame Chrétienne; que l'homme n'a point de plus grand ennemi que ſoi-

même. Le tout a été imprimé à Rheims en Champagne, par N. Bacquenois, l'an 1558, *in*-8°. & contient 7 feuilles.

N. CLEMENT DE TRELES, Secrétaire de M. le Duc d'Anjou, l'an 1581, Poëte Latin & François. Il a mis en lumière un ſien Livret d'Anagrammes, avec les vers François contenant leſdits Anagrammes, imprimés l'an 1582. Il dédia ce Livre à M. de la Vergne.

N. EDOARD *. Il a traduit de Latin en François le Diſcours de la guerre de Malthe, écrit premièrement en Latin, par Nicolas Durand, ſurnommé Villegangnon, &c. imprimé à Lyon l'an 1553, par Jean Temporal.

* Ce Nicolas Edoard étoit Imprimeur à Lyon. Il y imprima, en 1560, aux frais de Sébaſtien Honorat, le Traité de *Joannes Bruyerinus*, *Campegius*, *de re Cibaria*, & mit à la fin de l'Edition *Lugduni ſuis typis excudebat Nicolaus Edoardus*, *Campanus*, *M. D. LX.*

N. N. D. L. F. duquel la deviſe eſt *Avec le temps*. Il a écrit en vers François un Poëme ſur les entrées du Roi de France Charles IX. & de la Royne ſa femme, l'an 1571, imprimé à Paris chez Guillaume Nyverd, l'an 1577.

N. ROUSSEAU, Notaire Royal, demeurant à Orléans en l'an 1573. Il a écrit le Diſcours de l'entrée du Roi de Polongne, faite à Orléans le vingt-quatrième jour de Juillet en l'an 1573, avec les Harangues faites à ſa Majeſté, le tout imprimé à Orléans audit an 1573, par Eloy Gilbier [1].

[1] Le P. le Long, n°. 10693 de ſa *Bibl. Hiſtor. de la France*, le nomme Nicolas, & dit que ce même Diſcours eſt imprimé, pag. 918 du Tome I de Godefroi, c'eſt-à-dire, du *Cérémonial François*, recueilli par Théodore Godefroi, mort l'an 1649, & mis en lumière la même année par Denis Godefroi, fils de Théodore, en 2 vol. *in-fol.* à Paris, chez Sébaſtien Cramoiſi. (M. de la Monnoye).

N. DE SENIGHAN, ancien Poëte François. Il a écrit & compoſé un Chant Royal de la Fontaine d'aménité, enſemble pluſieurs Rondeaux leſquels il préſenta au Puy de Dieppe en

Normandie, &c. Pierre Fabry *, fait mention dudit Senighan en ſon Livre intitulé le grand & vrai art de pleine Rhétorique, &c.

* Pierre Fabri, dont le vrai nom eſt le Febvre, écrit *Senighen*, mais on prononçoit *Senighan*.

OCT.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, Evêque d'Angouleſme, l'an 1495, fils de Meſſire Pierre de S. Gelais, Chevalier, ſieur de Montlieu, iſſu de la noble & très-ancienne maiſon de S. Gelais, Seigneurs de Lanſac, &c. * Cetui-ci nommé Octavien étoit père de Melin de S. Gelais, (ſelon qu'aucuns l'aſſurent) il a écrit & compoſé en l'an de ſon âge vingt-quatre, un Livre intitulé, le Séjour d'honneur, lequel traite de la conduite de l'homme, &c. imprimé à Paris chez Jean Treperel, *in*-4°. & contient 26 feuilles. Il a dédié ce Livre au Roi de France, Charles VIII. Il a traduit en vers François l'Eneide de Virgile, & quelques Livres de l'Odiſſée d'Homere, imprimés à Paris **; le voyage du Roi de France Charles VIII, au pays d'Italie, imprimé; un Livre intitulé le Politique, imprimé; il a traduit les Epîtres d'Ovide, & le Livre de l'Art d'Aimer [1], imprimé; il a traduit de Latin en François un volume intitulé les perſécutions des Chrétiens; toutes les Œuvres de Virgile ont été traduites en vers François par ledit Octavien, & imprimées à Paris, il y a plus de ſoixante ans; Complaintes & Epitaphes ſur la mort du Roi Charles VIII, imprimés avec le Verger d'honneur, traitant de l'entrepriſe & voyage de Naples, &c. imprimé à Paris chez Jean Treperel, *in*-4°. & contient 58 feuilles, duquel Livre ſuſdit, appellé *le Verger d'honneur*, ledit de S. Gelais n'en eſt Auteur que d'une partie, encore que ſon nom y ſoit : car André de la Vigne en a compoſé la plus grande partie, comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre A. Auſſi que Arnoul Ferron, Conſeiller du Roi à Bordeaux l'aſſure ainſi, en ſon Hiſtoire du Roi Charles VIII [2]. Ledit Evêque floriſſoit l'an 1495. Henry Eſtienne Pariſien, fait mention de lui en ſon Apologie pour Herodote, & récite une Hiſtoire de lui fort plaiſante ***. Je n'aſſure pas qu'elle ſoit véritable, car elle dérogeroit à ſa qualité d'Evêque.

* Octavien de Saint-Gelais naquit à Cognac en 1465, ou 1466, de Pierre

Croix du Maine que cet Evêque floriſſoit en 1495. (M. DE LA MONNOYE).

On a une traduction des *Héroïdes d'Ovide*, reconnue conſtamment pour être d'Octavien de S. Gelais. Il y en a quatre Editions. La première ſous ce titre, *Les vingt-une Epîtres d'Ovide, tranſlatées de Latin en François par Révérend Père en Dieu, Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême*, petit *in*-4°. Gothique, ſans date, Paris, par la veuve de Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot, Libraire & Imprimeur, avec le *Portrait d'Ovide*. . . 2°. le même petit *in*-4°. Gothique, avec figures, & le Latin en marge, Paris, 1525... 3°. Les mêmes, nouvellement revues & corrigées, 1538, *in*-12. ſans nom de lieu ni d'Imprimeur, avec une Eſtampe à la tête de chaque Epître... 4°. Les mêmes, à Rouen, par Nicolas le Roux pour Pierre Regnault, Libraire à Paris, 1544, *in*-16.

[2] Un Ouvrage dont nos deux Bibliothécaires n'ont point parlé, & qui eſt conſtamment de cet Auteur, c'eſt une Traduction qu'il dit lui-même avoir faite des *Amours d'Euriale & de Lucrèce* (Hiſtoire décrite fort au long, en proſe, par Enéas Sylvius, qui fut depuis Pape, ſous le nom de *Pie II*, & que La Croix du Maine appele mal-à-propos l'*Art d'aimer, ou le remède d'amour*). Voici comme Octavien de S. Gelais en parle dans une Stance du Liv. IV de ſon *Séjour d'honneur :*

Quant au premier, le livre tranſlatai
D'Euryalus & de Dame Lucreſſe,
Et qu'en François de Latin le jettai,
Selon mon ſens & ma lourde ſimpleſſe,
Par le vouloir & pour la charge expreſſe
D'une Dame, qui ce me commanda.

Il y a lieu de croire que ce fut en rime, & que cette verſion eſt celle-là même qui ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi, n°. 844, ſelon le P. Labbe, pag. 350 de ſa *Biblioth. nova Manuſcripe.* (Il y a à craindre que M. de la Monnoye ne ſe ſoit trompé, ſur la foi du P. Labbe, & que ce qu'il croit être un Manuſcrit, ne ſoit l'Exemplaire imprimé qu'on voit à la Bibliothèque du Roi, petit *in-fol.* de gros caractère, publié par Antoine Vérard, à Paris, le 6 Mai de l'an 1493). . . — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 231. (M. DE LA MONNOYE).

*** L'Hiſtoire que La Croix du Maine ne veut pas raconter, eſt le « Défi » prétendu fait à l'Evêque d'Angoulême, qui s'étoit vanté de répondre à » quelque propoſition qu'on lui fît en vers, & ſur le champ, & ſur les mê- » mes rimes. Comme il alloit, dit-on, commencer la meſſe, quelqu'un » s'approcha de lui, & lui dit à l'oreille :

L'autre jour, venant de l'Ecole,
Je trouvai la Dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vêtue.

La Réponſe de l'Evêque fut ſur le champ, à ce que dit Henry Etienne,

Ote-moi du col cette étolle,
Et ſi ſoudain je ne l'accolle,
J'aurai la gageure perdue.

Mais ce n'eſt qu'un Conte aſſez plaiſant, où l'on fait parler mal-à-propos Octavien de S. Gelais. François I, auquel on attribue la propoſition de la gageure, & les trois premiers vers du Sixain, étant né en 1494, n'avoit que huit ans, lorſqu'Octavien mourut. C'eſt ce que M. de la Monnoye a démontré, Tom. II du *Ménagiana*, pag. 81 & 82.

ODET TURNEBE ou TURNEBU, & ſelon autres DE TOURNEBŒUF, natif de Paris, fils aîné de ce tant renommé Adrian Turnebe dit *Turnebus*, & de Magdeleine Clement ſa femme, &c. jeune homme, lequel ne dégénéroit en rien du ſçavoir de ſon père [1] : car il avoit fort bien étudié, & appris beaucoup de langues, & de bonnes diſciplines, ſuivant l'inſtruction qu'il avoit eue de défunt ſon père, & de pluſieurs doctes hommes ſes précepteurs, entre autres d'Antoine Valet Lymoſin, Docteur en Médecine à Paris, (lequel je nomme par honneur). Icelui Odet Turnebe a écrit pluſieurs vers Grecs, Latins & François deſquels il y en a quelques-uns, avec le Recueil des Poëmes faits en diverſes Langues, ſur la pulce de Madame des Roches de Poictiers, &c. Quant à ſes autres compoſitions je n'en ai pas connoiſſance *. Il fut premièrement Avocat en la Cour de Parlement, & enfin il fut pourvû de l'état de premier Préſident en la Cour des Monnoyes à Paris, à la pourſuite duquel état il mourut d'une fièvre chaude, l'an 1581, âgé de vingt-huit ans, huit mois & vingt-huit jours **. Il ſe voit un Recueil d'Epitaphes en pluſieurs Langues, compoſés ſur ſa mort, par les plus doctes hommes de France, lequel a été imprimé à Paris chez Mamert Patiſſon, l'an 1582. Il étoit frère aîné d'Eſtienne Turnèbe, Conſeiller en Parlement, & d'Adrien Turnebe II du nom, duquel nous avons parlé ci-deſſus, à la lettre A, tous trois fort doctes ès Langues, & bien ſçavans en la Juriſprudence.

[1] Ce qu'a diligemment ici ramaſſé La Croix du Maine, eſt tiré de l'Inſ.

cription ſépulchrale Latine, conſacrée à la mémoire d'Odet de Tournebu, dans le *Recueil des Epitaphes*, imprimées chez Patiſſon. Odet, de tous les fils d'Adrien, étoit celui qui promettoit le plus. Il parloit fort bien ſa langue, on en peut juger par la Comédie poſthume que nous avons de lui, intitulée, *Les Contens*, tirée peut-être de l'Italienne du *Paraboſco*, dont je n'ai vu que le titre *I Contenti.* (M. DE LA MONNOYE).

* On ne connoît d'autres Poëſies d'Odet de Tournebu, qu'une pièce de plus de deux cens vers de dix ſyllabes, ſur la puce de Mademoiſelle des Roches, & douze Sonnets ſur les ruines de Luſignan, ville du Poitou, aſſiégée en 1572 par Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, & démolie par les ordres de ce Prince. La Comédie en proſe, *Les Contens*, fut imprimée en 1585.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 270.

** Puiſqu'il mourut en 1581, n'ayant pas encore vingt-neuf ans, comme le dit La Croix du Maine, il ne pouvoit être l'Auteur de l'Epître Dédicatoire des Commentaires d'Adrien Turnebe ſon père, ſur les Livres de Varron, *de linguâ Latinâ*, qui lui eſt attribuée par Niceron (Tom. XXXIX, pag. 344), car ces Commentaires parurent en 1556, & Odet n'avoit alors qu'environ quatre ans. C'eſt bien aſſez qu'il ait compoſé, à quatorze ans, l'Epître Dédicatoire du Commentaire de ſon père ſur les Oraiſons de Cicéron, *de Lege Agrariâ*, publié en 1566. Il a fait encore l'*Epître au Lecteur*, placée à la tête du Commentaire de ſon père ſur Horace, qu'il fit imprimer en 1577. Toutes ces Epîtres ſont en Latin; ainſi il n'eſt point étonnant que La Croix du Maine n'en ait point fait mention. Mais il paroît qu'il ne les a pas connues, puiſqu'après avoir parlé des vers de cet Auteur, non-ſeulement en François, mais en Grec & en Latin, il ajoute qu'*il n'a pas connoiſſance de ſes autres Compoſitions.*

ODOARD THIBAULT, Mathématicien, demeurant à Louvain en Flandres, l'an 1550. Il a compoſé une prognoſtication pour l'an ſuſdit 1550, imprimée à Paris chez Guillaume Niverd, plus l'Almanach ou Prognoſtication pour l'an 1551, imprimée à Rouen, par Guillaume de la Mothe, audit an 1551.

OGIER FERRIER, Toloſain, Docteur en Médecine, &c. Voy. ci-devant AUGER FERRIER, *Tom. I*, à la lettre A, *Pag. 62 de cette nouvelle Edition.*

* Il mourut l'an 1588, âgé de ſoixante-quinze ans.

OLIVIER BISSELIN [1], Homme très-expert au Pilotage, ou art de naviger. Il a compoſé & ordonné les Tables de la déclinaiſon ou éloignement que fait le ſoleil de la ligne équi-

noxiale, chacun jour des quatre ans, plus la Déclaration de l'Aſtrolabe pour en uſer au pillotage par tout le monde, imprimés à Poictiers par Jean de Marnef, l'an 1559.

[1] Bisselin. C'eſt ainſi que ce nom s'écrit (& non pas Bosselin, comme a fait du Verdier) conformément à ces mots qui ſe liſent à la fin de l'Edition ici marquée : *Ce Livre a été ainſi ordonné par Olivier Biſſelin, homme très-expert à la mer, & achevé d'imprimer à la fin du mois d'Avril en l'an* 1559. Il contient ſept feuilles d'impreſſion, & ſe trouve à la ſuite des *Voyages* de Jean Alfonſe, chez le même Jean de Marnef, *in*-4°. Poitiers, la même année. — Il y a eu ſous Louis XII, & peut-être ſous Louis XI, un *Olivier Baſſelin Foulon*, à Vire en Normandie, prétendu inventeur des Chanſons nommées communément *Vaudevilles*, au lieu qu'on devroit, dit Ménage, après Charles de Bourgueville, dans ſes *Antiquités de Caën*, les nommer *Vaudevires*, parce qu'elles furent premièrement chantées au Vaudevire, nom d'un lieu proche de la ville de Vire; étymologie que je ne puis recevoir, le mot *Vaudeville* étant très-propre & très-naturel pour ſignifier ces Chanſons, qui vont à *Val de ville*, en diſant *Vau* pour *Val*, comme on dit à *Vauderoute* & à *Vauleau*; outre qu'on ne ſauroit me montrer que *Vaudevire* ait jamais été dit en ce ſens. Charles de Bourgueville eſt le premier qui a imaginé cette origine, & ceux qui l'ont depuis débitée, n'ont fait que le copier. Je ne nie pas qu'Olivier Baſſelin, ou, comme Cretin l'appelle, *Bachelin*, n'ait fait de ces ſortes de Chanſons, & que ſon nom ne ſoit reſté dans quelque vieux couplet; mais les Vaudevilles étant auſſi anciens que le monde, il eſt ridicule de dire qu'il les a inventés. (M. de la Monnoye).

OLIVIER CONRAD, natif de Meun ſur Loire, Cordelier, ou de l'Ordre de S. François, audit lieu [1]. Il a écrit en proſe Françoiſe, la vie de S. Pol, premier dés Apôtres de Jeſus-Chriſt, &c. extraite des Actes des Apôtres. Il a davantage écrit & compoſé en François, le Miroir des Pécheurs : le tout a été imprimé à Paris & en autres lieux.

[1] Son vrai nom étoit Conrard, en Latin *Conrardus*, dans ſes Poëſies, imprimées à Paris chez Denys Roce, *in*-4°. *Conrardus*, dans l'Edition de Chrétien Wechel, *in*-8°. 1530, a été preſque par-tout changé en *Conradus*, & cette ſeconde dénomination a été ſuivie par nos deux Bibliothécaires. *Meun* n'étoit pas le lieu de ſa naiſſance, comme le dit La Croix du Maine : ce qui l'a trompé, c'eſt qu'Olivier Conrard, au titre de ſes Poëſies Latines, eſt qualifié *Minorita Magdunius*, ce qui ſimplement veut dire qu'*il étoit Cordelier à Meun*. Le Gâtinois, comme il le déclare lui-même, étoit ſon pays natal :

Eſt mihi Mogniacum vaſtino pagus in agro
Prima ubi nativæ gentis origo meæ.

Il fit ſes études à Paris, & s'y diſtingua par ſes vers Latins, dans leſquels il paroiſſoit avoir ſi bien attrapé le tour de ceux de *Fauſtus Andrelinus*, Poëte de Charles VIII, qu'il s'en acquit le ſurnom de *Fauſtulus*. (M. DE LA MONNOYE).

OLIVIER GOUYN, natif de Poictiers. Il a écrit un Livre traitant de toutes ſortes de Jeux défendus & prohibés, & des ruſes & fineſſes qui s'y commettent, imprimé à Poictiers & à Paris. Ce Livre eſt pour défendre & diſſuader les jeux de haſard.

OLIVIER DE GRACE, & ſelon autres OLIVIER LE GRAS, Docteur & Aſtrologue en l'Univerſité de Louvain en la Gaule Belgique. Il a écrit pluſieurs Prognoſtications & Almanachs, imprimés à Paris & à Rouen en diverſes années, ſçavoir eſt pour l'an 1544, 1548, 1549, auquel tems il floriſſoit en ladite ville de Louvain en Flandres.

OLIVIER DE LORGUES, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëmes en Langue Provençale non encore imprimés.

OLIVIER MAILLARD (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordeliers, & depuis des Obſervantins à Narbonne, l'an 1500, qui ſont ceux de l'étroite Obſervance de S. François. Il étoit natif de la Bretagne Armorique ou Gauloiſe, comme l'aſſure Nicolas Bertrand Toloſain, en ſon Hiſtoire des Toloſains *. Ledit Olivier Maillard a écrit en Latin pluſieurs Sermons & autres Œuvres en Théologie, deſquels nous ferons plus ample mention autre part; & en François, il a compoſé une Confeſſion de Foi, imprimée à Paris par diverſes fois. Il mourut à Narbonne, au Convent des Obſervantins l'an 1502, auquel lieu il eſt enterré. Henry Eſtienne fait mention de lui & de ſes Sermons [1] en ſon Apologie pour Herodote, mais nous avons ja parlé de ceci quand nous avons fait mention de Michel Menot.

* D'autres prétendent qu'il étoit natif de Paris.

[1] Ce Cordelier, de la manière dont on prêchoit vers la fin du quinzième ſiècle, a été un des plus fameux Prédicateurs de ſon temps. Il diſoit har-

diment aux Rois leurs vérités. Sur quoi un valet-de-chambre de Louis XI l'ayant averti que ſon maître le feroit jeter à la rivière ; « va lui dire, lui répondit le Moine ſur le champ, » que j'arriverai plutôt au Ciel par eau, que » lui avec ſes chevaux de poſte ». Le mot étoit d'autant meilleur, que le Roi venoit d'établir les poſtes en France. Olivier Maillard faiſoit joliment des vers François, on en peut juger par une de ſes Ballades, rapportée par Pierre le Febvre, Liv. II de ſon *Grand Art de pleine Rhétorique*. Il fut Général de ſon Ordre, & c'eſt lui, dit-on, qui, gagné par l'or d'Eſpagne, fit un point de conſcience à Charles VIII, dont il étoit Confeſſeur, de reſtituer à Ferdinand les Comtés de Cerdagne & de Rouſſillon, ſans retirer les trois cens mille écus qu'elles avoient coûté à Louis XI. La réplique d'Olivier Maillard à l'Envoyé de ce Roi, eſt ainſi exprimée dans ces quatre vers de Joſſe Badius, au titre 101 de ſa *Navis Stultifera*, plus rare de beaucoup que celle de Sebaſtien Brand :

Quidam notus homo, cùm propter libera verba
Submergendum undis cenſeret Rex metuendus :
Dic, ait, hoc Regi : per aquas maturiùs altos
Advehar ad Cœlos, per equos ac ipſe volantes.

Il vivoit encore en 1501. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIII, p. 47.

OLIVIER DE MANARD, Flamand de Nation, Poëte & Orateur François. Il a écrit pluſieurs Poëmes en Langue Françoiſe, & entre autres une Ode imprimée ſur la fin du Livre des Eſprits, compoſée par Robert du Triez, Flaman, &c. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits. Il floriſſoit en l'an 1563.

OLIVIER DE MAGNY, Quercinois, ou de Cahors en Quercy, (qui eſt le lieu de la naiſſance de Clement Marot, & de Hugues Salel, excellents Poëtes François), &c. * Il a écrit une Hymne ſur la naiſſance de Madame Marguerite de France, fille du Roi très-Chrétien Henry II, imprimée à Paris chez Arnould l'Angelier l'an 1553, avec pluſieurs autres vers lyriques dudit Auteur ; Soupirs Amoureux dudit Olivier de Magny, imprimés à Paris. Les Odes dudit Auteur ont été imprimées à Paris chez André Wechel, l'an 1559. Il étoit fort bon Poëte Lyrique, & a compoſé pluſieurs autres Poëſies deſquelles je n'ai pas connoiſſance [1]. Il mourut bientôt après qu'il eût été reçu

Secrétaire du Roi Henry II. Il avoit pour ſon Mecène, M. d'Avanſon, Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil.

* Olivier de Magny, Compatriote de Clement Marot & de Hugues Salel, tous deux Poëtes, fut fils de Michel de Magny, pourvu d'une charge honorable dans ſa patrie, à ce que dit ſon fils, & de Marguerite de Parra. Salel & Magny firent d'inutiles efforts pour arriver, par leurs productions, à la célébrité de Clément Marot. Joachim du Bellay, qui avoit connu particuliérement Olivier de Magny, nous apprend dans ſes *Alluſions*, en vers Latins, qu'*il étoit grand d'eſprit, & petit de corps*. . .

Magnus es ingenio, quamvis ſis corpore parvus.

Si la faculté de faire une grande quantité de vers déſigne beaucoup d'eſprit, Magny avoit droit d'y prétendre; c'eſt à ceux qui auront la patience de les lire d'en juger. Jean d'Avanſon, Seigneur de Marcel, Conſeiller du Roi en ſon Privé Conſeil, envoyé Ambaſſadeur à Rome, ſous le Pontificat de Jules III, entre 1550 & 1555, emmena avec lui Olivier de Magny, dont il ſe ſervit utilement dans ſes négociations. Notre Poëte, qui avoit rimé dès ſa plus tendre jeuneſſe, donna un Recueil de ſes premières productions, ſous le titre de ſes *Amours*; il y chante ſa paſſion pour *Caſtiagnire* dans une ſoixantaine de Sonnets & pluſieurs Odes, dont le mérite eſt à-peu-près égal; il le dédia à Hugues Salel. L'année ſuivante, 1554, il publia ſes *Gayetés*, Poëſies libres, & ſouvent licentieuſes, qu'il adreſſa à ſon ami Pierre Paſchal. Ce ſont des petites pièces, des eſpèces de Chanſons ou de Madrigaux, adreſſées la plupart à des Ecrivains de ſon temps. Il publia en 1557 cent ſoixante-ſeize Sonnets, qu'il intitula ſes *Soupirs*, dédiés à M. du Thiers de Beauregard. On doit les regarder comme l'Hiſtoire d'une partie de ſa vie, & ſans doute qu'il lui étoit de la plus grande facilité d'écrire ſes aventures en vers. C'étoit ſon occupation journalière :

Selon les paſſions où j'ay été ſubmis,
Ou bien, ou mal, d'amour ou de mes ennemis,
J'ay deſcrit chacun jour la cauſe toute telle.

A la ſollicitation de Jean de Pardeillan, qui avoit beaucoup loué ſes Sonnets, il revit toutes ſes Poëſies, & en donna une Edition nouvelle en 1559, diviſée en cinq Livres, qu'il dédia à M. d'Avanſon, protecteur déclaré de Magny, & de tous les gens de lettres de ſon temps, auxquels il rendit tous les ſervices dont il fut capable. Ce Poëte prodigua les éloges à ſes protecteurs, ainſi qu'à ſes maîtreſſes; fut-il heureux dans ſes amours? C'eſt ce qu'il laiſſe à deviner. La fortune ne le favoriſa guère; il ne ceſſa de la pourſuivre, il eſpéra toujours. Voici ce qu'il en dit dans le cent quarante-ſixième de ſes Sonnets :

Ce n'eſt pas tout, Paſchal, l'infame pauvreté
De tant de longs ennuys redouble l'aſpreté,

Et

Et fait tous mes penſers auſſi freſles qu'un verre.
Mais plus doux, ſi j'en ai, me ſeront les bienfaits;
Car celui ne ſait pas, que veut dire la paix,
Qui n'a premièrement éprouvé de la guerre.

On voit au Liv. II de ſes *Odes*, Ode VIII, qu'il avoit entrepris la Traduction du *Zodiaque de la vie humaine* de Marcel Palingenius, que ſans doute il ne finit pas. — Henri II donna à Olivier de Magny une charge d'un de ſes Secrétaires, dont il eſt probable qu'il ne jouit pas longtemps. On croit qu'il mourut vers 1560.

[1] Colletet, pag. 45 de ſon *Diſcours du Sonnet*, après avoir dit "qu'Olivier » de Magny écrivoit d'un ſtyle aſſez doux, & même aſſez fleuri pour ſon » ſiècle », en rapporte un Sonnet en Dialogue, pièce extrêmement applaudie à la Cour de Henri II. (M. DE LA MONNOYE).

OLIVIER DE LA MARCHE (Meſſire)*, Chevalier, natif de Franche-Comté en Bourgongne, Grand Maître d'Hôtel du Roi de Caſtille. Il a écrit un Livre partie en proſe, & partie en vers François, intitulé le parement & triomphe des Dames d'honneur, lequel a été augmenté & annoté par M. Pierre Deſray Champenois, imprimé à Paris l'an 1510, par Jean Petit, & Michel le Noir. Il a davantage compoſé une Chronique des choſes faites & paſſées de ſon temps, imprimée à Anvers. Il floriſſoit en l'an 1464.

* Olivier de la Marche, d'une maiſon ancienne au Comté de Bourgogne, entra dès ſa première jeuneſſe au ſervice de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, duquel il étoit parent du côté de Marguerite de Flandres, Ducheſſe de Bourgogne, Ayeule de Philippe. On trouve, *Olivier de la Marche*, né environ l'an 1422, au rang des Ecuyers ordinaires du Duc, avant l'an 1440. Il fut enſuite Maître-d'Hôtel du Duc Charles-le-Guerrier, & Capitaine de ſes Gardes. En 1465, il fut fait Chevalier à la journée de Montlhéri, par le Duc de Bourgogne. Par les Lettres de ce même Prince à Meſſire Claude de Neufchatel, Seigneur du Fay, Chevalier, Gouverneur de Luxembourg, on voit qu'Olivier de la Marche commandoit le corps de réſerve de l'armée du Duc de Bourgogne à la bataille de Nuiz, au mois de Mai 1475, & qu'il contribua beaucoup aux avantages que ce Prince remporta. En 1477, il fut fait priſonnier à la bataille de Nancy, où le Duc de Bourgogne perdit la vie. Olivier ayant payé ſa rançon, paſſa au ſervice de Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé l'héritière de Bourgogne. Il eut la charge de Grand-Maître-d'Hôtel de ſa maiſon, qu'il conſerva ſous Philippe-le-Beau, fils de Maximilien & de Marie de Bourgogne. Il fut envoyé pour complimenter

Charles VIII ſur ſon avénement au trône. Il mourut à Bruxelles, en 1501, âgé de près de quatre-vingt ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Cawemberg. — Ce brave Chevalier ne fut pas uniquement occupé du ſervice de ſes maîtres, & de la profeſſion des armes, il employa ſes loiſirs à cultiver les lettres, dont le goût ſe renouveloit alors. Ses *Mémoires* ou *Chroniques*, ſont un Ouvrage néceſſaire pour la connoiſſance de l'Hiſtoire des deux derniers Ducs de Bourgogne; on y trouve ſur les uſages de ſon temps, ſur les fêtes & la pompe ſingulière de la Cour des Princes où il vivoit, des deſcriptions qui ne ſont point ailleurs. Ils furent imprimés à Lyon en 1562. L'Edition de Bruxelles, *in*-4°. 1614, eſt la plus complette. — Un *Traité des duels & des gages de bataille*, *in*-8°. *Le Chevalier délibéré, ou la vie & la mort de Charles, Duc de Bourgogne, qui trépaſſa devant Nancy au mois de Janvier* 1476, c'eſt-à-dire, 1477, avant Pâques. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris *in*-4°. en 1489 & 1495. Il a été mal-à-propos attribué à Georges Chaſtelain. Il y décrit les voyages & les aventures merveilleuſes d'un Chevalier errant, qui marche armé de toutes pièces, & qui ſe bat en différentes rencontres, avec des adverſaires qui ſont autant de perſonnages moraux, tels que Meſſire *Accident*, *Débile*, ou *Mort naturelle*, qui rencontrent l'Hermite *Entendement*, que *Deſir* veut arrêter, mais que *Souvenir* fait paſſer outre. Il y fait mention, en vingt-huit Stances, qui ſe ſuivent, des Princes & Seigneurs morts de ſon temps. C'eſt une eſpèce de Roman, mêlé de proſe & de vers, où il y a quelque invention & des Deſcriptions aſſez bien frappées. — Le *Parement*, ou *Triomphe des Dames d'honneur*, eſt un autre Ouvrage, plus moral que celui dont nous venons de parler, & qui donne une idée de la galanterie de ce temps-là, au moins parmi ceux qui avoient conſervé les mœurs anciennes; l'Auteur dit l'avoir compoſé pour une perſonne qu'il aimoit; mais on voit que c'eſt une fiction, qu'il étoit alors avancé en âge, & ſans doute marié depuis long-temps. Voici ſes premières réflexions ſur ſon engagement...

Se ſuyvre vouil la ſenſualité,
Je l'aymeray d'amour fole & mondaine;
Mais ſelon Dieu, raiſon & équité,
Je doys aymer d'amour de charité,
C'eſt la ſente de loyauté certaine:
Boëce nous dit que c'eſt amour haultaine
D'aymer ſa Dame toujours & en tout lieu,
Pour l'exaulcer & mettre devant Dieu...

Il définit enſuite l'amour:

. . . Ung cueur en aultre enté
Qui deſſaiſit ſa franche voulenté,
Pour en aultruy la mettre par pur don.

Cet amour fait de grands progrès dans ſon cœur, il s'aſſure de la conſtance

de ſon affection ſi bien placée : il trouve dans ſa maîtreſſe la beauté réunie à la vertu ; &, après avoir examiné ce qu'il pourroit lui préſenter, digne de ſes excellentes qualités . . .

Peintre ne ſuis pour ſa beauté pourtraire :
Mais je conclus un habit luy parfaire
Tout vertueulx, affin que j'en reſponde,
Pour la parer devant Dieu & le monde.

il lui préſente donc un habillement complet, qui nous met au fait de la toilette des femmes de qualité de ce temps, qui vouloient allier la modeſtie avec les bienſéances de leur état ; il donne à ſa maîtreſſe les *Pantoufflles d'humilité*, les *Soulliers de ſoing & bonne diligence*, les *Chauſſes de perſéverance*, le *Jarretier de ferme propos*, la *Chemiſe d'honnêteté*, le *Corſet*, ou la *Cotte de chaſteté*, la *Pièce de bonne penſée*, le *Cordon*, ou *Lacet de Loyaulté*, le *demy ceingt de magnanimité*, l'*Eſpinglier de patience*, la *Bourſe de libéralité*, le *couſteau de juſtice*, la *Gorgerette de ſobriété*, la *Bague de foi*, la *robbe du beau maintien*, la *Ceinture de dévotte mémoire*, les *Gants de charité*, le *Pigne de remords de conſcience*, le *Ruban de crainte de Dieu*, les *Patenoſtres de devotion*, la *Coiffe de honte de meffaire*, les *Templettes de prudence*, le *Chaperon de bonne eſpérance*, les *Paillettes de richeſſe de cueur*, le *Signet & les Anneaux de nobleſſe*, enfin le *Miroër d'entendement par la mort*. Il faut avouer que voilà une toilette bien triſte pour une jolie femme. Si celles du temps paſſé s'en ſervoient, il eſt certain que les jolies femmes de notre temps s'en paſſent. Ces diverſes pièces ſervent de titre à autant de moralités miſes en vers, & diſtinguées par Chapitres, au nombre de vingt-ſix. On peut juger de l'eſprit qui y règne, par ce qui eſt dit au cinquième Chapitre :

Honneſteté ſe connoît en maintien ;
En beau parler, répondre & enquérir,
Honneſteté ſe voit ; qui l'entend bien,
En tous eſtats par querir le moyen,
Sans ravaller, ne trop haut acquerir :
Honneſteté ſe doit bien abſtenir
De nuls tromper, & plus d'eſtre trompée,
Car la folie ſeroit trop achetée.

Cet Ouvrage a été imprimé à Paris, en 1510, en lettres Gothiques. — Olivier de la Marche a encore compoſé, en vers de huit ſyllabes, un petit Ouvrage, intitulé, *De la puiſſance de nature, & comment les corps céleſtiaux gouvernent naturellement le monde*, & il n'eſt point imprimé. — Voy. les *Mém. des Inſcriptions & Belles-Lettres*; Tom. II, pag. 743 & ſuivantes; & l'*Etat de la Maiſon & Officiers des Ducs de Bourgogne*, & *Lettres de Charles-le-Guerrier*, à la ſuite des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne*, *in*-4°. Paris, 1729, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX,

pag. 372, &c. — La terre de la Marche a passé depuis long-tems dans la famille des *Fyots*, du Parlement de Dijon, dont deux premiers Présidens.

OLIVIER DE LA VERNADE, grand Orateur & Poëte. Je n'ai point vu de ses écrits : mais Berrengier de la Tour d'Albenas en fait grand estime, & le loue grandement en ses Œuvres. Il florissoit en l'an 1558.

OMER TALON, natif du pays de Vermandois en Picardie, lequel s'appelle en Latin *Audomarus Taleus*, homme fort docte & grand Orateur, très-grand ami & familier de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, lequel l'appelloit ordinairement son frère, comme l'on voit en ses Œuvres [1]. Il a beaucoup écrit en Latin, & en François aussi : mais je n'ai pas vu ses compositions Françoises. Sa Rhétorique Latine a été traduite & imitée par Antoine Fouquelin, Vermandois, qui étoit le pays des trois susdits personnages. Ledit Omer Talon mourut à Paris en l'an 1562.

[1] On sait qu'Omer Talon & Ramus étoient extrêmement unis. Leur liaison étoit si étroite, que Ramus publioit souvent des Ouvrages de sa façon, sous le nom d'*Omer Talon*. Personne, en effet, ne doute qu'en 1556, la réponse, intitulée *Audomari Thalæi admonitio ad Adrianum Turnebum*, ne fût de Ramus. Turnèbe le donna bien à entendre dans la réplique qu'il y fit la même année, sous le nom de *Leger Ducheſne*. Il s'y moqua d'un bout à l'autre du pauvre Talon, lui témoignant qu'il n'y avoit guère d'apparence que dans le déplorable état où l'on savoit sa santé, on eût voulu le charger du travail d'une réponse. A tout moment il revient à la charge sur ce mal, qu'il ne nomme point, mais qu'on n'en devine que plus aisément, & finit par cet avis charitable : *Valetudinem tuam cura diligenter*. Omer Talon mourut l'an 1562. (M. DE LA MONNOYE).

TALÆUS. le grand ami de Ramus, grand-oncle du célèbre Avocat du Roi Talon, Curé de S. Nicolas du Chardonnet sur la fin de sa vie, mourut d'une maladie que Turnèbe lui reproche en ces termes : *Valetudo tua famâ non conſtat. . . Ex Borbonianis*, Tom. I, pag. 262. — Les *Talons* du Parlement descendent de *Jean Talon*, frère aîné d'*Omer*, Avocat au Parlement. Il y en a eu plusieurs de ce nom d'*Omer*, le premier dont il est question dans cet Article : le second, fils de *Jean*, dont il est parlé dans Loisel, pag. 591, qu'il dit neveu & disciple d'*Audomarus*, sans parler de *Jean*, son père. Ce second vécut 60 ans. Il étoit Procureur du Roi au Châtelet, & fut député à l'assemblée des Notables de Rouen; le troisième, fils cadet du second, Avocat-Général, dont on a les Mémoires, imprimés en 1732, le qua-

trième, petit-fils du troisième, *Marquis du Boulai*, Colonel du Régiment d'Orléanois, mort en 1709, & père du dernier, Préſident à Mortier, mort en 1745, ou 46. (M. Falconet).

ORONCE FINÉ, Dauphinois, dit *Fineus*, (*Profeſſeur en Mathématiques, ſous François I*, Lecteur du Roi en Mathématiques à Paris, homme très-docte, & grand Mathématicien*. Il a écrit en François cinq Livres de la Coſmographie ou Sphere du monde **, avec une Epître touchant la dignité, perfection & utilité des ſciences Mathématiques, imprimée à Paris; l'explication & uſage de l'anneau Horaire; la Carte ou Deſcription de la France & des Gaules, imprimée à Paris l'an 1557, par Alain de Matoniere. (*Elle avoit paru dès l'an 1525, chez Coline*); Epître exhortative, touchant la perfection & commodité des Arts libéraux, Mathématiques, imprimé à Paris par Pierre le Bret, l'an 1531. Il mourut à Paris en ſa maiſon, le ſixième jour d'Octobre l'an 1555, à quatre heures après midi, qui fut l'heure de ſa nativité, l'an de ſon âge ſoixante-un ou environ. Il eſt enterré en l'Egliſe des Carmes à Paris. Antoine Mizault, Docteur en Médecine, a fait un Diſcours de ſa vie & le catalogue de ſes écrits Latins & François.

* Oronce Finé naquit à Briançon en Dauphiné, l'an 1494, de François Finé, Médecin de cette Ville. Il perdit dans ſa première jeuneſſe ſon père, qui ne lui laiſſa point de fortune; il vint à Paris, où les ſecours d'Antoine Syl-veſtre, ſon Compatriote, Profeſſeur du Collège de Montaigu, le mirent en état d'être reçu au Collège de Navarre, où il fit ſes Humanités & ſa Philoſophie. Il fit des progrès dans les Mathématiques, qui le rendirent célèbre de bonne heure. Il fut du nombre des membres de l'Univerſité que François I fit arrêter en 1518, parce qu'elle s'oppoſoit à la réception du Concordat; il ne ſortit de priſon qu'en 1524, ſur la requête préſentée par la Faculté des Arts, à la Reine mère, alors régente. Ce fut la véritable cauſe de ſa priſon, & non pas celle que Corneille Agrippa rapporte dans la lettre 62e du 4e Livre, où il prétend que Finé s'étoit attiré la diſgrace de la Cour, par l'horoſcope qu'il avoit fait du Connétable de Bourbon, où il annonçoit ſes nouveaux triomphes. Oronce Finé avoit épouſé Deniſe Blanche, dont il eut ſix enfans, qu'il laiſſa auſſi pauvres qu'il avoit vécu, mais auxquels le mérite du père fit des protecteurs. Il mourut le 6 Octobre 1555, dans ſa ſoixante-deuxième année, & fut enterré aux Carmes Billettes. Il fut le premier Profeſſeur de Mathématiques au Collège Royal, fondé par François I. Sa deviſe étoit:

Vireſcit vulnere virtus ; alluſions à ſa vie dure, & ſouvent perſécutée par l'envie... *Voy.* dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, le Catalogue de ſes Ouvrages nombreux, où on trouve, Art. 17, *De Quadraturâ circuli*, &c. Paris, 1544, *in-fol.* Livre où il ſe glorifie d'avoir trouvé la quadrature du cercle... *Voy.* l'Hiſt. du Collège de Navarre, par Launay.

** Son Livre, *de la Sphère du Monde*, avoit paru d'abord en Latin, en 1542, *in-fol.* & ſous un titre un peu différent, en 1551, *in-4°.* Ce fut en cette même année 1551 qu'il le publia, auſſi traduit en François, & du même format. Il mit à la tête de cette Traduction ſon Epître, *ſur la perfection des Sciences Mathématiques*, qu'il avoit publiée vingt ans auparavant (en 1531, *in-8°.*) Outre les Ouvrages dont parle La Croix du Maine, Finé a publié en François, 1°. Des *Canons & Documens très-amples, touchant l'uſage & pratique des communs Almanachs*, avec une *Introduction ſur l'Aſtrologie Judiciaire.* Je ne connois que la ſeconde Edition, qui eſt de 1551, *in-8°.* 2°. *Deſcription de l'Horloge Planétaire, faite par l'ordre de M. le Cardinal de Lorraine, de l'invention d'Oronce Finé*, 1553, *in-4°.* 3°. La *Théorie des Cieux & des ſept Planettes*, Paris, 1557, *in-8°.* Nous avons auſſi en François une *Géométrie Pratique* d'Oronce Finé, mais il la compoſa en Latin ; & la Traduction Françoiſe, qui ne patut qu'en 1570 (*in-4°.*), long-temps après ſa mort, eſt de Pierre Forcadel, ſelon La Croix du Maine, à l'Article de ce dernier. M. de Thou parle d'Oronce Finé, comme étant un de ceux qui réveillèrent le goût des ſciences en France. (*Hiſt.* Lib. XVI, *ad ann.* 1555).

OUDARD DE LACENIE, Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies d'Amours, non encore imprimées *.

* Voy. Fauchet, Chap. 41.

OZIL DE CADARS, Ecuyer de Philippes le Long, Roi de France, & Comte de Poictou, en l'an 1320. Il a écrit en Langue Provençale, un Traité de l'art de bien aimer ; les louanges d'une grande Dame & Princeſſe d'Angleterre, nièce du Comte de Poictou *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & du Verdier, lett. P. Art. du Comte de Poitou.

PAISANT DE MEZIERES, ancien Poëte François [1]. Il a écrit en vers François plusieurs Romans, & entre autres celui qui s'intitule le Roman de la Mule sans frein, duquel parle Geufroy Thory, de Bourges, en son champ Fleury.

[1] Il vivoit au commencement du treizième siècle. Son nom de baptême pourroit bien, selon le *Dictionnaire Hagiologique* de Chatelain, venir de *PAXENTIUS*, honoré le 23 Septembre à Paris, sous le nom de *S. Paxens*, & en Berry, sous celui de *S. Paissens*; ce qui est d'autant plus vraisemblable que Mezières en Brenne, d'où étoit le Poëte ici nommé, est dans le voisinage du Berri. (M. DE LA MONNOYE).

PALAMEDES GONTIER, natif d'Auxerre en Bourgongne. Il a écrit quelques Œuvres desquelles je n'ai pas connoissance [1].

[1] Ce PALAMÈDE GONTIER fut Greffier en chef du Parlement de Dijon, tige des GONTIERS, Conseillers depuis plus de cent cinquante ans en ce même Parlement. (Ils ont quitté la robe depuis environ quarante ans, & ont pris le parti des armes. Il en reste deux, l'aîné, ancien Capitaine de Dragons; le second, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tournaisis, connu sous le nom de *Gontier d'Auvillars*). PALAMÈDE est un nom propre assez singulier, connu du temps de la guerre de Troie, quoiqu'il ne se trouve ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*; mais comme il y a un autre PALAMÈDE, célèbre dans les *Romans de la Table ronde*, c'est de-là vraisemblablement que l'ont tiré nos anciens, qui lisoient bien plutôt *Lancelot du Lac*, & *Tristan de Léonnois*, que l'*Enéide de Virgile*. (M. DE LA MONNOYE).

PANTALEON THEVENIN, natif de Commercy en Lorraine, homme docte, & grand Philosophe. Il a écrit de fort doctes Commentaires, sur l'Hymne de la Philosophie de Pierre de Ronsard, imprimés à Paris chez Jean Febvrier, l'an 1582, *in*-4°. contenant 16 feuilles. Il a davantage écrit & composé un juste volume d'annotations fort laborieuses, sur la Semaine de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas, lesquelles il a envoyées à Paris audit Jean Febvrier pour faire imprimer. Je les ai vues écrites à la main. J'ai opinion qu'on les imprimera en brief; Recueil de

Sonnets préſentés à M. le Duc de Lorraine, l'an 1578. Il florit cette année 1584, au Pont-à-Mouſſon en Lorraine.

PAPYRIUS MASSON [1], Avocat au Parlement de Paris, natif de la ville de S. Germain de Laval, au pays de Forêts, ſous l'Archevéché de Lyon, homme très-docte, grand Orateur & Hiſtorien, & des mieux verſés en l'Hiſtoire antique & moderne. Il a écrit les Annales ou plutôt Chroniques des Rois de France, en Latin & en François : le Latin a été imprimé à Paris par pluſieurs fois, mais ſa Traduction Françoiſe n'eſt encore en lumière; Diſcours entier des choſes qui ſe ſont paſſées à la réception de la Roine & mariage du Roi de France Charles IX, imprimé à Paris par Nicolas du Mont l'an 1570, *in*-8°. contenant 7 feuilles [2]. Il a écrit pluſieurs Eloges ou vies des plus illuſtres hommes de notre temps : ce Livre n'eſt encore du tout imprimé, & le reſte il le mettra bientôt en lumière : ce qu'il en a fait imprimer eſt en Latin, & j'ai opinion qu'il le traduira en notre Langue. Il a auſſi écrit l'Hiſtoire d'Eſpagne, & les vies des Papes*, leſquelles ne ſont encore imprimées : mais nous en ferons mention autre part, pour ce qu'elles ſont en Langue Latine : enſemble de ſon frère nommé Jean Maſſon, tous deux hommes très-doctes, & grands rechercheurs de l'antiquité. Il floriſſent à Paris cette année 1584. Ledit Papyrius, outre les Œuvres ſuſdites, a compoſé le Catalogue des fleuves & rivières les plus renommées de France, & en a fait la Deſcription. Ce Livre n'eſt encore imprimé.

[1] La bonne orthographe eſt PAPIRIUS. Les Grecs, conformément au Latin *Papirius*, écrivent toujours Παπίριος, jamais Παπύριος. MASSON, qui d'abord écrivit *Papyrius*, ſe réforma dans la ſuite, & changea l'y en *i* Romain. Il reprit auſſi le nom de baptême de *Jean*, & le retint avec le ſurnom de *Papirius*, qu'il avoit trouvé dans l'ancienne famille des *Maſſons*, rencontre qui ne contribua pas peu à le lui faire adopter. Jean Papire le Maſſon mourut le 9 Janvier 1611, dans ſa ſoixante-ſeptième année. Voy. FRANÇOIS HOTMAN, & JEAN LE MASSON. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il n'y a de lui nul autre Ouvrage François, que ce *Diſcours touchant le mariage d'Eliſabeth d'Autriche avec Charles IX. (idem).*

Papire Maſſon, enterré aux Billettes à Paris, né en 1544. Voy. *Les Hommes Illuſtres*

Illuſtres de Perrault, Tom. I, p. 47.—Dans l'*Etat de la France ſous Charles IX*, Tom. II, fol. 349, il eſt traité de *Jéſuite renié aux gages de Chiverni*, au ſujet de ſon démêlé avec Hotman ſur le *Franco-Gallia*. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. V, pag. 182. (M. Falconet).

* Papirius Maſſon avoit été Jéſuite ; &, lorſqu'il fut ſorti de cette ſociété, & qu'il vint enſeigner au Collège du Pleſſis, il rendit compte de ſa ſortie avec tant d'honnêteté dans la Harangue qu'il fit à l'ouverture de ſes leçons, que ceux même qu'il avoit quittés en furent très-ſatisfaits. Il s'appliqua enſuite à l'étude du Droit, & s'attacha au Chancelier de Chiverny en qualité de Bibliothécaire. Il fut non-ſeulement Avocat au Parlement de Paris, comme le dit La Croix du Maine, mais Référendaire en Chancellerie, & Subſtitut du Procureur-Général. Il ſe maria, mais ne laiſſa point d'enfans. Je ne crois pas que ſes *Eloges* aient jamais été traduits en François. Sa *Vie de Jean, Comte d'Angoulême*, l'a été deux fois, 1°. par Jean Duport, ſieur de Roſieres, en 1589 ; 2°. par Jean le Maſſon, en 1613. Le P. Niceron n'a pas diſtingué ces deux Traducteurs. L'*Hiſtoire d'Eſpagne* de Papirius Maſſon n'a point paru. Son Livre, *Des Rivières de France*, ne fut imprimé qu'après ſa mort. On en a fait une Traduction Françoiſe, mais elle eſt demeurée manuſcrite. Ses *Vies des Papes* ſont écrites en Latin, & furent imprimées à Paris, en 1586, *in*-4°. Je n'en parle que pour remarquer une mépriſe bien ſingulière de Perrault, dans ſes *Hommes Illuſtres* (Vie de Papirius Maſſon) : Les *Vies des Papes* ont pour titre, *De Epiſcopis Urbis*, où Perrault s'eſt imaginé que c'étoient les *Vies des Evêques de Paris*.

PARDOUX DU PRAT, Docteur ès Droits, natif de la haute Marche, dit en Latin *Pardulphus Prateius Auguſtobuſcoducenſis*, &c. petit fils de Guillaume du Prat, grand Philoſophe. Il a traduit de Latin en François, l'Inſtitution de la vie humaine, dreſſée par Marc Antonin, Empereur Romain. Elégie de Solon, Prince Athénien, ſur le fait & vie des humains, à cauſe des ruines des villes. Remontrance d'Agapetus Evêque, faite à l'Empereur Juſtinien, touchant l'Office d'un Empereur ou Roi, le tout traduit en François par ledit Pardoux, & imprimé à Lyon par Gabriel Cotier l'an 1570, *in*-8°. & contient 13 feuilles. Ce Livre a été mis en lumière après la mort de l'Auteur, par Antoine Peronnet, &c. Il a davantage écrit pluſieurs Commentaires & annotations, ſur les Edits ou Ordonnances Royales *. Il floriſſoit ſous Henry II.

* La Croix du Maine auroit pu citer le Livre intitulé : *Théorique de l'Art*

des Notaires, traduit du Latin par Pardoux Duprat, imprimé à Lyon, en 1582, *in*-12.

PASCHAL ROBIN DU FAUZ, Gentilhomme Angevin, ſieur dudit lieu du Fauz, en Ville-Evêque, à trois lieues d'Angers, auquel lieu il naquit, le jour de Pâques fleuries, le trentième jour de Mars l'an 1538. Cetui-ci eſt homme fort docte en Grec & en Latin, grand Hiſtorien & Poëte, & a ſur tout une exacte connoiſſance de l'Hiſtoire de France, & principalement de celle de ſon pays d'Anjou, étant doué d'une merveilleuſe promptitude d'eſprit, & d'une mémoire ſingulière. Ce que je dy pour l'expérience que j'en ai faite, l'ayant connu fort familierement. Il a écrit l'Hiſtoire & Chronique du pays & Duché d'Anjou, enſemble un Recueil des Généalogies des plus illuſtres maiſons dudit pays, & autres voiſines d'Anjou. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Il a écrit un petit Diſcours, ſervant comme d'avant-coureur d'icelle Hiſtoire, dans lequel il traite de l'excellence & antiquité d'Anjou, & des Princes qui y ont commandé & en ſont ſortis, imprimé à Paris chez Emanuel Richard, l'an 1582; il a fait un Recueil de tous les plus mémorables Epitaphes, qui ſe voyent ès Egliſes d'Angers, & autres lieux auſſi, non encore imprimé; Regrets ſur le trépas de Meſſire Tymoleon de Coſſé, Comte de Briſſac, imprimé a Paris l'an 1569, chez Jean Hulpeau; la Tragédie d'Arſinoé, laquelle il fit jouer & repréſenter en public, en la ville d'Angers l'an 1572, au Collége d'Anjou, elle n'eſt encore imprimée. Sonnets d'Etrènes, enſemble pluſieurs vers Latins & François ſur l'Anagramme & alluſions aux noms de divers hommes & femmes illuſtres : le tout imprimé à Angers chez René Piquenot, l'an 1572. Il a traduit de Latin en François, le docte Livre du Domaine de M. René Chopin Angevin, Avocat au Parlement : laquelle traduction n'eſt encore en lumière; je ne ſçai s'il a achevé de tranſlater tout ledit Livre, mais je ſçai bien qu'il l'avoit entrepris, & l'avoit fort avancé; il a traduit & écrit de ſon invention pluſieurs vies de Saints & Saintes femmes, imprimées à Paris chez

Nicolas Chesneau, avec les trois grands volumes de l'Histoire des Saints; Elégie sur le trépas de Messire Charles de Cossé, premier Comte de Brissac, Maréchal de France, &c. imprimée à Paris l'an 1564, chez Thomas Richard; Monodie sur le trépas de Messire François de Lorraine, Duc de Guise, imprimée par ledit Thomas Richard, l'an 1563; Regret sur le trépas de Messire Sebastien de Luxembourg, Vicomte des Isles de Martigues, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau & Guillaume Niverd, l'an 1569; Discours au Roi sur les machinations des H.* en l'an 1564; Discours à Maître Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, touchant les Antiquités d'Anjou. (J'ai opinion que c'est celui duquel nous avons parlé ci-dessus); Elégies sur les amours de Rosine; Sonnets sur les amours de Marguine; Fatraz sur les amours de Renée; ces trois Livres d'amours ne sont encore imprimés. Hymne au Roi Charles IX, sur sa naissance, présentée à son entrée à Angers, le 6 de Novembre, l'an 1565; Hymne au Roi, sur l'anagramme de son nom; ces deux Hymnes ne sont encore imprimées. Il a fait plusieurs anagrammes outre les susdits, lesquels ne sont encore imprimés; les Vendanges, & plusieurs autres Poësies, imprimées à Nantes en Bretagne l'an 1572, par Jaques Rousseau; plusieurs Epitaphes sur la mort de sa première femme, Damoiselle Julienne Sybille, issue de la noble maison de la Buronniere près Château-neuf, en Anjou, & de par sa mère de la maison de Buses au Maine, surnommés de Germaincour, &c. Ces Epitaphes ne sont encore imprimés. J'en ai la plûpart écrits à la main par l'Auteur. Il florit au pays d'Anjou cette année 1584. Je ferai mention de ses compositions Latines, dans ma Bibliothèque Latine des hommes François ou de nation Gauloise, lesquels ont écrit en Latin.

* La lettre *H* signifie *Huguenots*, ou *Hérétiques*.

PASQUIER PYNARD, natif de Dreux en Normandie, Astrologue & Mathématicien. Il a écrit un Almanach & Pro-

gnoſtication pour l'an de ſalut 1552, contenant la Déclaration de pluſieurs & néceſſaires termes d'Aſtrologie, imprimé à Paris chez Chreſtien Wechel audit an 1552, auquel temps floriſſoit ledit Pynard en l'Univerſité de Paris.

PASQUIN ROMAIN, &c. Sous ce nom ſuppoſé de *Paſquin Romain**, l'on a vu pluſieurs libelles injurieux, envoyés à *Paſſevent Pariſien*, qui eſt un autre nom déguiſé.

* Le *Paſquin Romain*, dont il eſt ici queſtion, eſt un perſonnage imaginaire, de même que le *Paſſevent Pariſien*. L'uſage à Rome étoit dans le ſeizième ſiècle, & même dans le dix-ſeptième, d'afficher des libelles ſatyriques au Carrefour où étoit le torſe, ou ſtatue mutilée d'un ſoldat Romain, auquel on donna le nom de *Paſquin*, qui étoit celui d'un Tailleur, homme plaiſant & cauſtique, frondeur d'habitude, & grand Nouvelliſte, chez lequel s'aſſembloient tous les gens de ce même caractère. Sa boutique étoit dans ce Carrefour, & la ſtatue mutilée que l'on y trouva, & qui y fut placée, a conſervé le nom de *Paſquin*. (Voy. la *Deſcription d'Italie* de M. l'Abbé Richard, Tom. VI, pag. 273, Edit. de 1769). Comme dans le ſeizième ſiècle les railleries, les bons mots & les libelles de Paſquin étoient fameux, les Proteſtans feignirent un commerce entre lui & Paſſevent Pariſien.

PASSEVENT PARISIEN, &c. L'Auteur de ce Livre, intitulé *Paſſevent Pariſien*, a écrit une Réponſe à Paſquin Romain, contenant la vie de ceux qui ſont allés demeurer à Genêve, le tout fait en forme de dialogue, lequel a été imprimé à Lyon, & à Paris auſſi l'an 1556, par Nicolas Buffet [1]. Ledit Auteur nommé Paſſevent, promet un Commentaire & des Annotations ſur la Canonique de S. Jaques, & ſur la première de S. Jean, & ſur l'onzième Chap. de la première de S. Paul aux Corinthiens, & ſur le XXIII de S. Mathieu.

[1] Ce Libelle, attribué par quelqu'un à Artus Deſiré, eſt d'Antoine Cathelan. — *Voy.* le VIe Tom. de Baillet, *in*-4°. pag. 537, colon. 1, & l'Art. ANTOINE CATHELAN, Tom. I, pag. 31 de cette nouvelle Edit. (M. DE LA MONNOYE).

PAUL ANGIER, natif de Carentan en Normandie, Poëte François. Il a écrit en vers, une briève défenſe en la perſonne de l'honnête amant pour l'amie de Cour, contre la contr'amie. Il a intitulé ſon Livre, l'Expérience* de M. Paul Angier Caren-

tenois, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, avec le Livre de la parfaite amie d'Antoine Heroët [1].

* L'*Expérience*, ou le *Coup d'Eſſai* de Paul Angier, eut ſi peu de ſuccès, qu'il ne continua pas ſa carrière Poëtique ; cette pièce eſt froide, ſans légéreté, ſans goût ; les injures y tiennent ſouvent lieu de raiſons ; ainſi ce n'eſt pas à tort qu'on a qualifié ce Poëte, *le dernier des novices Rimeurs*.

[1] Guillaume des Autels, ſous le nom de G. Teshault, dans une Epître en vers, inſérée, pag. 230 des Poëſies de Charles Fontaine, parle avec beaucoup de mépris de ce Poëme de Paul Angier, uniquement, comme il eſt viſible, pour flatter Charles Fontaine. (M. de la Monnoye).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 153.

PAUL BIENASSIS, natif de la ville de Poictiers. Il a traduit de Latin en François, & annoté les deux Livres des divers travaux & enfantemens des femmes, & par quel moyen l'on doit ſubvenir aux accidents qui peuvent advenir, devant & après iceux travaux, imprimés à Paris par Jean Foucher l'an 1563, auquel temps floriſſoit l'Auteur ſuſdit.

PAUL DE LA FOY, Ecuyer, Muſicien & Mathématicien du Roi de Nortvege & Suede, &c. Faut noter que ce ſont tous noms ſuppoſés, & que pluſieurs Livres pleins de facéties, ont été compoſés par A. F. ſieur des R. & encore par ſon frère M. de G. leſquels ont été mis ſous le nom dudit Paul de la Foi, ſans y vouloir mettre le leur, à cauſe des rangs honorables qu'ils tenoient *.

* Ces lettres initiales A. F. R. G. ſignifient Adam Fumée, Sieur des Roches, & M. de Genilly. Voy. les mots Adam & Martin Fumée.

PAUL DU MONT, Douiſien ou de Douay en la Gaule Belgique. Il a traduit de Latin en proſe Françoiſe, pluſieurs Livres imprimés à Paris, & Douay en Flandres.

PAUL DE VOLANT, Tourangeau, Avocat au Parlement de Rennes en Bretagne, homme docte, & ſur tout bien verſé en la Poëſie. Il a écrit en vers François un Poëme touchant l'élection du Roi de Pologne Henry III du nom à préſent Roi

de France, imprimé à Paris; le Prosphonematique au Roi Henry III, imprimé à Paris; la Tragédie de Pyrrhus, non encore imprimée, (comme j'ai entendu de son ami & le mien aussi François de la Coudraye, Avocat en ladite ville de Rennes). Je n'ai pas connoissance de ses autres Œuvres. Il florit en Bretagne cette année 1584.

PERNETTE ET PERRINE, ou bien PERRONNELLE DU GUILLET, native de Lyon sur le Rhône, femme très-docte. Elle a écrit plusieurs Livres tant en prose qu'en vers *. Elle mourut l'an 1545, comme témoigne Guillaume Paradin en son Histoire de Lyon, *fol.* 356 **.

* PERNETTE DU GUILLET, dite COUSINE, mourut encore jeune le 17 Juillet 1545. Antoine du Moulin, Maconnois, qui fit imprimer les Poësies de Pernette à Lyon, 1545, peu de mois après sa mort, nous apprend dans l'éloge qu'il en fait, adressée aux Dames Lyonnoises, qu'*elle étoit si habile en tous instrumens musicaux, soit en Luth, Espinettes & autres, qu'elle donnoit cause d'esbahissement aux plus expérimentés.* Elle savoit l'Italien & l'Espagnol, étoit déjà fort avancée dans l'étude de la langue Latine, lorsque la mort l'enleva; sa vertu & sa bonne conduite la firent extrêmement regretter de son mari. Ses Poësies furent réimprimées à Paris dès 1546. On trouve parmi ses vers François quelques pièces Italiennes. Ce Recueil a pour titre : *Rymes de gentile & vertueuse Dame Pernette du Guillet.* Ce ne sont presque que des pensées diverses sur la différence de l'amour & de l'amitié; on voit qu'elle céda enfin à l'amour, mais le plus honnête :

Ne pleures plus, Amour : car à toy suis tenue,
Veu que par ton moyen vertu chassa la nüe,
Qui me garda long-tems de me congnoistre nue,
Et frustrée du bien,
Lequel, en le goustant, j'ayme, Dieu sçait combien.

** Voici tout ce qu'en dit Paradin, au lieu cité par La Croix du Maine. « Pernette du Guillet, toute spirituelle, gentille & très-chaste, laquelle a » vecu en grand renom de tout mesté sçavoir, s'est illustrée par doctes » & éminentes Poësies, pleines d'excellences de toutes graces. Elle trépassa » de ce siècle en meilleure vie, l'an de salut 1545. Les Poëtes François cé- » lébrèrent ses obsèques ».

PERCEVAL DORIE, Gentilhomme natif de Gênes en Italie, Gouverneur d'Avignon & d'Arles, pour Charles I du

nom, Comte de Provence, &c. Ledit Perceval étoit grand Philoſophe, & bon Poëte en Langue Provençale. Il a écrit un Traité de la guerre de Charles Roi de Naples, & du Tyran Mainfroy. Il a davantage écrit en rythme Provençale, un Livre intitulé *La fine folie d'amours.* Il mourut à Naples l'an 1276 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 38.

PERRINET DU PIN, natif de la ville de la Rochelle en Guyenne, Orateur François & Hiſtorien, l'an 1447. Il a écrit en vieil langage François, une Hiſtoire ou Roman, qu'il appelle la conquête de Grece, faite par Philippes de Madien, ſurnommé le Chevalier à l'Epervier blanc, imprimé à Paris l'an 1527, chez Galiot du Pré.

PERROT DE NÉESLE, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1264. Il a écrit pluſieurs Poëmes du jeu parti d'amours, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 112.

PHANETTE, ou THIENNETTE, & ſelon d'autres ESTEPHANETTE DE GANTELINES, Dame de ROMANIN, Damoiſelle Provençale, tante de Madame Laure de Sado, native d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque, (comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre L.) [1] Cette Dame de Gantelines, a écrit & compoſé pluſieurs Poëſies en Langue Provençale, leſquelles ne ſont encore en lumière. Elle floriſſoit dans Avignon, l'an 1348.

[1] Les Provençaux ne connoiſſent pas le mot THIENNETTE. Auſſi Jean de Notre-Dame, Chap. 65, & ailleurs, dit PHANETTE, ou ESTEPHANETTE DES GANTELMES, & non pas DES GANTELINES, comme La Croix du Maine a mal lu. (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT BONET, Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant Général au Bailliage de Beaujolois, Avocat en Parlement, l'an 1553. Il a écrit un Traité des procès Judiciels, & quand c'eſt mal fait ou non, de les avoir & ſoutenir, imprimé à Paris par Claude Fremy, l'an 1553. Il a écrit un ſommaire des grands

biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes, & qu'elles ont communément plus que les hommes, imprimé à Paris chez Simon Calvarin, l'an 1558. Il floriſſoit à Paris l'an 1556.

PHILEBERT BOYER, natif de la ville de Paroy en Charrolois, Procureur en la Cour de Parlement à Paris. Il a compoſé & mis en lumière, l'inſtruction pour le fait des Finances, imprimée à Paris l'an 1581, par Ambroiſe Drouard, laquelle il a depuis augmentée de beaucoup, & a été imprimée l'an 1583, à Paris. Il a davantage écrit une pratique civile & criminelle, diviſée en trois Livres, contenant une infinité d'Arrêts très-mémorables, imprimée à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1583, laquelle il a dédiée à M. le Préſident Briſſon, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

PHILEBERT BRETIN, Docteur en Médecine, Poëte, Philoſophe & Mathématicien, natif d'Auſſonne ſur la Sône, près de Dole en Bourgongne [1]. Il a traduit de Grec en François, les Œuvres de Lucien excellent Philoſophe, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1581, *in-fol.* en la traduction duquel Livre il a vaqué par l'eſpace de dix ans *. Il a remis en ſon entier, & repurgé de fautes, le Guidon de Chirurgie, écrit il y a près de trois cens ans, par Guy de Cauliac; il a traduit en François, les Aphoriſmes d'Hipocrates. Je ne ſçai s'ils ſont imprimés. Il a écrit quelques Poëmes d'amour, non encore imprimés **; il a compoſé les prédictions & révolutions de chacun an. Il promet de réduire en un corps les Auteurs Grecs, Arabes, Latins & François, qui ont écrit en l'art de Médecine : ce que l'on peut appeller les Pandectes de Médecine. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, & entre autres une Grammaire fort méthodique. Il florit cette année 1584. Si j'avois connoiſſance de ſes autres écrits François, j'en euſſe fait le récit : mais il m'eſt du tout inconnu, ſinon par ſes Œuvres qu'il a mis en lumière.

[1] Etienne Tabourot, dans ſes *Bigarrures*, au Chap. des *ALLUSIONS*, parle

parle ainſi de Philibert Bretin, ſans le nommer : *Comme un certain Tranſlateur de bons Auteurs Grecs & Latins en mauvais François, qui dérive ſon nom* Philibertus *de* Φίλος & Βίρτος, *pour vertus, quaſi dicat* aime-vertus, *n'eſt-il pas digne qu'on en faſſe cas, puiſque lui-même l'a mis en lumière en un ſiècle ſi poli?* Ce paſſage de Tabourot donna lieu à Philibert Bretin de changer ſa première deviſe, fort impertinente, en celle de Φίλη Βάζοντος (qui eſt un peu forcée). Il mourut dans ſa quarante-cinquième année, le 29 Juin 1595, à Dijon, où il fut enterré à S. Michel. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine ſe trompe, lorſqu'il dit que Bretin employa dix ans à traduire Lucien. Bretin nous apprend lui-même dans la Préface de ſa Traduction, qu'il n'y employa que ſix années.

** Ses *Poëſies amoureuſes & ſes Mélanges Poëtiques* avoient paru dès 1576. Elles ſont adreſſées à ſa Dame, & il proteſte qu'elles n'ont été compoſées que pour lui plaire ; il n'y parle que d'amour, qu'il examine en Phyſicien & en Médecin, plus qu'en Poëte. Il donne la définition & la forme de l'amour, paſſe à ſes effets, les compte & les explique; il entre dans le détail des deſirs que cette paſſion excite... le tout pour inſtruire *Marguerite Chapelain*, que l'on ne connoît pas autrement que comme la Dame de Philibert Bretin. Tout cela ſuppoſe un Poëte très-médiocre. —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 364, où il eſt dit que l'*Auteur fut reçu Docteur en Médecine à Dijon, le 19 Mars* 1574 ; il falloit dire qu'*il fut agrégé au Collège des Médecins de cette Ville*. Il n'y avoit point alors d'Univerſité établie à Dijon, & actuellement même, il n'y a point de Faculté en Médecine, & les choſes, quant à cet objet, y ſont ſur le même pied qu'en 1574.

PHILEBERT BUGNION *, Mâconnois, Docteur ès Droits, Avocat en la Sénéchauſſée de Lyon & Parlement de Dombes, & depuis Conſeiller du Roi, & ſon Avocat en l'élection de Lyon & pays de Lyonnois. Il a écrit des Commentaires ſur les Ordonnances, établies aux Etats Généraux, tenus en la ville de Bloys, par le Roi Henry III du nom, imprimés à Lyon l'an 1583, pour la ſeconde fois, par Jean Patraſſon. Il a davantage écrit un Livre, intitulé Conſeil Politique **. Il florit cette année 1584.

* Lipenius l'a mal-à-propos appelé BIGNON dans le Livre intitulé *Bibliotheca realis Juridica*, pag. 2. La *Biblioth. Hiſtor. de la France*, n°. 15068, cite comme un Ouvrage de cet Auteur *Chronica Urbis Matiſſane*, imprimée à Lyon en 1559, & dont la Traduction Françoiſe par Nicolas Edoart, parut au même lieu, en 1560, *in*-8°. Ce Livre eſt de François Fuſtaille, & Bugnion

en fut ſeulement l'Editeur. Voy. *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom I, pag. 117. On y trouvera un Catalogue exact des nombreux Ecrits de Philibert Bugnion.

** Ce grave Juriſconſulte fut encore Poëte, & ſa lyre fut toujours montée ſur le ton amoureux pour chanter ſa *Gelaſine :*

Qui vaut autant en François que riante,
Allegre, amene, éveillée, plaiſante,
Pour qui les Dieux laiſſeroient leur Olimpe, &c.

Il fit imprimer à Lyon, 1557, le Recueil des Poëſies qu'il compoſa pour elle. Il contient cent quatorze Sonnets, entremêlés de Chants, d'Epigrammes, de Rondeaux, d'Odes, d'Elégies, où l'on ne voit que l'expreſſion de ſes ſentimens amoureux, & les charmes de ſa belle. Il mourut vers l'an 1590. Du Verdier a donné un Catalogue aſſez détaillé de ſes différens Ouvrages. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XII, p. 113.

PHILEBERT JAMBE DE FER, Lyonnois. Il a mis en muſique les cent Pſalmes de David, traduits par Jean Poictevin, imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1558 [1].

[1] La Croix du Maine, ici, & au mot JEAN POICTEVIN, dit que *Philebert Jambe de Fer a mis en muſique les cent Pſeaumes de David, traduits en vers François par Jean Poictevin*, mais on voit dans du Verdier, au même mot PHILIBERT JAMBE DE FER, qu'*il a mis en muſique tous les Pſeaumes de Marot & de Bèze, & ſeulement le cent dix-neuvième de Jean Poictevin.* Richard Craſſot a mis auſſi en muſique le cent cinquantième Pſeaume, comme du Verdier le marque en ſon lieu. (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT DE LORME, Lyonnois, Conſeiller & Aumônier du Roi Charles IX, Abbé de S. Eloy près Noyon en Picardie, & de S. Serge ou Sierge près Angers, Architecte ou Intendant des Bâtimens du Roi, & de la Roine ſa mère, Catherine de Médicis, tant au Louvre qu'aux Tuilleries, Anet & S. Maur des Foſſés, & autres Châteaux & Maiſons ſomptueuſes, deſquelles il a été conducteur de l'œuvre entier, ou bien les a parachevées & redreſſées par ſon induſtrie [1]. Il a écrit pluſieurs beaux & doctes Livres, touchant l'Architecture & façon de bâtir, imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1569; Traité de la nouvelle façon de bien bâtir, & à petits frais; il a écrit pluſieurs autres Livres d'Architecture, & a inventé une nouvelle façon de Charpenterie pour couvrir les maiſons.

Loys le Roy, dit *Regius*, fait très-honorable mention dudit Philebert de Lorme, en ſon Livre de la viciſſitude des choſes, enſemble Antoine Mizault, dit *Miſaldus*, ès Livres qu'il lui a dédiés, imprimés à Paris chez Federic Morel, &c. Ledit Architecte floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1567 *.

[1] Ronſard ayant fait contre de Lorme, Abbé, Architecte, une Satyre, qui avoit pour titre, *La Truelle croſſée*, de Lorme, pour s'en venger, un jour que Ronſard, à la ſuite de la Reine mère, étoit prêt à entrer aux Thuileries, lui en fit fermer la porte. Ronſard, à qui le ſieur de Sarlan la fit auſſitôt ouvrir, y crayonna dans le moment ces mots en lettres Capitales FORT. REVERENT. HABE. La Reine, voyant cet Ecrit, voulut, en préſence de quelques hommes doctes, & même de l'Abbé de Lorme & de Ronſard, qui ſe trouvèrent là, ſavoir ce que cela ſignifioit, d'autant plus que de Lorme diſoit que c'étoit une injure qu'on avoit deſſein de lui faire. « Non, lui dit » Ronſard, prenant la parole, ce n'eſt pas une injure, *Fort. Reverent. Habe*, » que vous prenés pour trois mots François mal orthographiés, ſont trois » mots Latins, qui, étant lus comme ils doivent l'être, ne ſignifient autre » choſe, ſinon *Fortunam Reverenter Habe*, avis dont tout homme ſubite- » ment élevé par la fortune doit faire ſon profit ». Claude Binet, qui rapporte cela dans la vie de Ronſard, ne laiſſe pas de reconnoître de Lorme pour habile dans l'Architecture. Rabelais, Chap. 61 du IVe Liv. l'appelle *Meſſere Philebert de Lorme, grand Architecte du Roi Mégiſte*. C'étoit alors Henri II. Il mourut vers 1577. (M. DE LA MONNOYE).

* Philebert de Lorme mourut au mois de Janvier 1570, ſuivant la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana* (Tom. IX, col. 1073) & non pas vers 1577, comme le dit M. de la Monnoye, & comme pluſieurs l'ont écrit. Il eſt vrai que ſon Livre intitulé, *Nouvelles inventions pour bâtir à petits frais*, qu'il fit imprimer à Paris, *in-fol.* porte la date de 1576 : mais l'Epître Dédicatoire à Charles IX, qu'il a miſe à la tête, eſt datée du 8 Septembre 1561. Il nous apprend dans ſa Préface qu'il l'avoit écrit par ordre de Henri II.

PHILEBERT MILET, Champenois. Il a écrit quelques Œuvres, mais je n'en ſçai pas les titres [1].

[1] Ménage, Tom. II de ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, p. 273, cite une Edition de 1570 du Dictionnaire de Charles Eſtienne, laquelle il dit être dûe à un auteur qui ne s'eſt déſigné que par ces lettres *Ph. M. C.* Comme ni lui, ni d'autres ne les ont interprerées, je les interprête moi de ce *Philebert Milet, Champenois*. (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT DE PINGON, Gentilhomme Savoiſien, natif de Chamberry, &c. Référendaire ou grand Rapporteur

au Parlement de Savoye, fils de Loys de Pingon, &c. Il a écrit plusieurs Mémoires & recherches des nobles & anciennes maisons des Ducs de Saxe & de Savoye, desquelles il a fait imprimer à Turin un fort docte & bien laborieux Œuvre, l'an 1581. Je ne l'ai point vu traduit en François, mais j'ai opinion qu'il le mettra en lumière en cette Langue, afin que l'honneur de son maître & la grandeur de sa maison soit connu de plus en plus; il a davantage écrit un Livre touchant les Médailles. Je ne sçai s'il est imprimé. Quant à ses Mémoires touchant la Savoye, & ses antiquités écrites en notre Langue, (qui sont autres que les susdits) il ne les a pas encore fait imprimer : ce sera quand il lui plaira, qu'il en fera part au public. Il florit cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1587, âgé de cinquante-huit ans.

PHILEBERT POPILLON DU RIAU, Gentilhomme Bourbonnois, sieur d'Arfueille. Il a écrit vingt-quatre Sonnets amoureux, imprimés à Lyon chez Berthelemy Honorat, l'an 1574.

PHILEBERT DE VIENNE, Champenois, Avocat au Parlement de Paris. Il est Auteur d'un Livre intitulé le Philosophe de Cour, imprimé à Paris par Estienne Grouleau, l'an 1548. Il florissoit sous François I du nom, l'an 1547.

PHILEBERT LE VOYER (Messire), Sieur de Lignerolles, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Ce Seigneur de Lignerolles étoit l'un des plus éloquents Gentilshommes de France, & pour ce fait il a été employé en divers Ambassades, par le feu Roi Charles IX, son maître. Je n'ai point vu de ses écrits mis en lumière. Il mourut en l'an 1571, le dixième jour de Décembre. Nous faisons mention de lui ci-après, en parlant de M. René Flacé, (lettre R) lequel a composé une Oraison Funèbre à sa louange. Je ferai plus ample mention dudit sieur de Lignerolles ès vies des Gentilshommes du Maine, ensemble de Madame Anne de Caurienne son épouse, lorsque je ferai mention des maisons nobles d'Italie, duquel pays elle est

iſſue, car ſon père Meſſire Æmillio de Caurienne étoit Chevalier Florentin, ce que j'ai déjà traité amplement en la Généalogie des ſieurs de Lignerolles.

PHILIPPE D'ALCRIPE, Sieur DE NERY EN VERBOS, (qui eſt un nom ſuppoſé) [1]. Il a écrit un traité plein de menſonges & Contes facétieux, faits pour rire & paſſer temps, lequel il a intitulé par ironie ou moquerie, la Nouvelle Fabrique des excellens Traités de la vérité, imprimé à Paris l'an 1579.

[1] D'ALCRIPE, par tranſpoſition de lettres, eſt LE PICARD, ſieur DE NERI, ſieur *de Rien en verbos, en paroles*, par alluſion au Latin *verba*. Le Livre, que j'ai lu autrefois avec plaiſir, conſiſte en faits qui n'ont nulle vraiſemblance, mais dont le ridicule eſt divertiſſant. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DES AVENELLES. Il a traduit de Grec en François, quelques Œuvres d'Appien Alexandrin, imprimées à Paris.

PHILIPPES DE BEAUMANOIR, Bailly de Clermont en Beauvaiſis. Il a écrit & compilé le grand Coutumier de Beauvaiſin en l'an de ſalut 1283, lequel ſe voit écrit à la main, en la Bibliothèque de Nicolas Bergeron, Avocat en Parlement, &c. Jean du Tillet fait mention de lui en ſes Mémoires, & pluſieurs autres Auteurs ſemblablement.

PHILIPPES CAMUS. Il a traduit de Latin en François, le Roman d'Olivier de Caſtille, & d'Artus d'Argalée, imprimé à Genêve, il y a plus de cent ans [1].

[1] Au lieu d'*Argalée*, il falloit écrire *Algarbe*, & remarquer que le Roman d'Olivier de Caſtille n'a jamais, quoiqu'en diſe le titre, été traduit du Latin, non plus que les Romans de Lancelot, de Triſtan, & pluſieurs autres, dont on a fauſſement prétendu que les Originaux étoient Latins. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES CHRESTIEN, Avocat au Parlement de Grenoble en Dauphiné. Il a recueilli pluſieurs Arrêts notables donnés ès Souveraines Cours & Parlemens, enſemble ès Sièges Préſi-

diaux du Royaume de France, ſur les matières civiles les plus fréquentes & ordinaires, imprimé à Lyon l'an 1558, chez Jean Pidié *in*-8°. & contiennent 19 feuilles. Il floriſſoit à Grenoble l'an 1558.

PHILIPPES DE COMMINES (Meſſire), Chevalier, Seigneur d'Argenton, ſur les limites de Poictou & de Berry, Sénéchal de Poictou l'an 1468, ſous Loys XI, iſſu de la noble maiſon de Commines, près de Meſſine ſur le Fleuve du Lys, au bas pays de Flandres. Il naquit en l'an de ſalut 1445. Il a été eſtimé le plus excellent Hiſtoriographe de ſon temps, & le plus véritable. Il a écrit en François la Chronique de Loys XI *, Roi de France ſon maître, laquelle a été imprimée à Paris l'an 1529, par François Regnault, & depuis par Abel l'Angelier & Thomas Perier, l'an 1580, & encore à Lyon par Jean de Tournes & autres. Jean Sleidan l'a traduite en Latin, & Nicolas Reince Pariſien, l'a traduite en Langue Italienne, ſelon que nous avons dit ci-deſſus parlant des ſuſdits Sleidan & Reince. Il mourut à Argenton en Poictou, & ſelon autres en Berry l'an 1509, le dix-ſeptième jour d'Octobre, âgé de ſoixante-quatre ans **. Il eſt enterré en l'Egliſe des Auguſtins à Paris, dans la Chapelle qu'il fit édifier audit lieu, en laquelle ſe voit l'effigie d'icelui & de ſa femme auſſi, nommée Helene de Chambes, de la maiſon des Comtes de Montſoreau en Anjou, enſemble de ſa fille, nommée Jeanne de Commines, femme du Comte de Poinctievre ou Penthievre, (pour parler ſelon aucuns). Jean Sleidan a écrit ample la vie dudit Philippes de Commines, au devant de ſa traduction de ſon Hiſtoire. Loys Guichardin en fait auſſi mention en la Deſcription de Flandres, *fol.* 389 de la première impreſſion, enſemble pluſieurs autres Hiſtoriens.

* Les Mémoires de Philippe de Commines contiennent ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant ſous les règnes de Louis XI & Charles VIII. Voici le jugement qu'en porte Michel de Montagne, Liv. II, Chap. 10 de ſes *Eſſais*. « En mon Philippe de Commines il y a cecy : vous y trouverés le langage » doux & agréable d'une naïve ſimplicité, la narration pure, & en laquelle » la bonne foy de l'Auteur reluit évidemment, exempte de vanité, parlant

» de ſoy & d'affection, & d'envie parlant d'autruy : ſes diſcours & enhorte-
» mens accompaignés plus de bon zèle & de vérité, que d'aucune exquiſe
» ſuffiſance, & tout par-tout de l'authorité & gravité, repréſentant ſon
» homme de bon lieu, & élevé aux grands affaires ».

**On ne s'accorde pas ſur le jour de la mort de cet Ecrivain célèbre. On convient que ce fut en 1509 ; mais les uns, comme Swertius, la placent au XVI des Kal. de Septembre, c'eſt-à-dire, au 17 Août, & les autres, comme Voſſius, au XVI des Kal. de Novembre, c'eſt-à-dire, au 17 Octobre. Son Château d'Argenton étoit des dépendances d'Iſſoudun, & par conſéquent en Berry. Ainſi Valere André s'eſt trompé, quand il a ſuppoſé que ce Château étoit en Poitou ou en Anjou. Il a été détruit par ordre de Louis XIV. Les *Mémoires* de Comines ont été imprimés bien des fois, mais il ne faut s'arrêter qu'à ſept Editions principales : 1°. La première, à Paris, en 1523, *in-fol.* publiée par les ſoins de Jean de Selve, premier Préſident au Parlement de Paris. Elle eſt diviſée en ſix Livres, & ne s'étend que depuis 1464 juſqu'à la mort de Louis XI. 2°. En 1528 on réimprima, à Paris, ces ſix Livres, auxquels on en joignit deux autres, qui renferment l'Hiſtoire de Charles VIII ; 3°. en 1552 parut encore à Paris l'Edition de Denys Sauvage, qui corrigea le texte ſur un Exemplaire original ; 4°. en 1649, on imprima, *in-fol.* au Louvre, l'Edition de Comines, à laquelle Théodore Godefroy avoit travaillé, & que Denys, ſon fils, acheva. Elle contient beaucoup de pièces juſtificatives. 5°. En 1706, Jean, fils de Denis, donna une nouvelle Edition de Comines, avec des notes & des pièces nouvelles. Elle ne conſiſtoit d'abord qu'en 3 vol. *in-8°.* mais ſept ans après on y ajouta un quatrième volume, qui renferme de nouvelles pièces, relatives à l'Hiſtoire que Comines a écrite ; 6°. le nombre de ces pièces fut encore augmenté, dans une Edition, que le même Jean Godefroy publia à Bruxelles, en 1723, en 5 vol. *in-8°.* 7°. Enfin, en 1747, parut à Paris l'Edition de Comines, en 4 vol. *in-4°.* publiée par Lenglet, avec des remarques & grand nombre de pièces qui n'avoient point juſqu'alors été publiées. On a eu ſoin d'exclure celles que M. Duclos avoit fait imprimer à la fin de ſon *Hiſtoire de Louis XI*, & on s'eſt borné aux plus importantes de celles qui compoſoient l'immenſe recueil que M. l'Abbé le Grand avoit raſſemblé ſur l'Hiſtoire de ce Prince. Ce recueil curieux eſt conſervé à la Bibliothèque du Roi. Beaucaire a dit, qu'un homme de foi lui avoit aſſuré avoir vu un Exemplaire des *Mémoires* de Comines, plus ample & plus entier, que ceux qui étoient pour lors connus ; mais Beaucaire mourut en 1591, & ſon Hiſtoire parut en 1580, & l'on avoit depuis long-temps l'Edition de Sauvage, qui prétendoit avoir revu l'Ouvrage de Comines ſur un Exemplaire original. Beaucaire n'a donc pu dire que les *Mémoires* de Comines avoient été altérés par Jean de Selve, qui les avoit publiés le premier. Pluſieurs ont ſoupçonné (& Beaucaire eſt de ce nombre) que les Livres VII & VIII, qui contiennent l'*Hiſtoire de Charles VIII*, ne ſont point de Comines, parce qu'on y trouve des erreurs conſidérables ſur des choſes que Comines ne pou-

voit ignorer ; mais tous les Manuſcrits qui ont été juſqu'ici conſultés, n'ont rien fourni qui puiſſe fonder ce ſoupçon. Comines a été traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. Il y en a deux Traductions Latines ; une de Sleidan, qui n'eſt qu'un Abrégé, & qui parut pour la première fois en 1545 ; l'autre entière, par Barthius, publiée, en 1619, à Francfort ; deux Traductions Italiennes, l'une, en 1544, par Nicolas Reince, dont on a parlé ci-deſſus à ſon Article ; l'autre par Laurent Conti, en 1612, une Angloiſe en 1576, une Flamande, en 1578 ; une Allemande, en 1580 ; une Eſpagnole, en 1643, & depuis aſſez peu de temps une Hollandoiſe, en 1757... *Comines*, ſelon l'Abbé de Longuerue, *n'avoit qu'un naturel très-heureux & de l'expérience... Les Miniſtres de Louis XI ne pouvoient guère profiter avec lui, il ne ſe découvroit pas toujours à eux, & il les trompoit.* Quelqu'un faiſant un grand éloge des Mémoires de Comines : *Allez-vous-en dire cela à l'Abbé le Grand*, répondit Longuerue, *il travaille depuis quarante ans à faire voir que Comines ne ſait ce qu'il dit.*

PHILIPPES DANFRIF, natif de Cornuaille en la baſſe Bretagne Armorique ou Gauloiſe, Tailleur général des effigies du Roi, pour les monnoyes de France, homme très-excellent pour la gravure & le burin, fort grand Ingénieur, & inventeur de pluſieurs beaux inſtruments Mathématiques, deſquels il en a mis en lumière quelques-uns, & entre autres ceux pour le Globe, pour l'Aſtrolabe, & pour les Horloges, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

PHILIPPES HEBERT, natif de Rouen en Normandie, Philoſophe & Médecin de la Faculté de Montpellier. Il a écrit un Almanach ou Prognoſtication pour l'an 1550, imprimé à Rouen audit an, enſemble celle pour l'an 1552, imprimée audit lieu en l'an 1552, auquel temps il floriſſoit.

PHILIPPES DE HURAULT (Meſſire), Vicomte de Cheverny, Chancelier des deux Ordres du Roi, par ci-devant Garde des Seaux de France, & maintenant Chancelier en Chef, après la mort de Meſſire René, Cardinal de Birague, &c. Gouverneur & Lieutenant Général pour ſa Majeſté ès Provinces d'Orléans, pays Chartrain, Eſtampes, Blois, Amboiſe, Dunois & Lodunois, &c. Ce Seigneur de Cheverny, mérite d'être mis au plus honorable rang des hommes illuſtres & favoriſant les Lettres, comme le témoignent aſſez tous ceux qui lui ont dédié

leu

leurs Livres : auſſi que l'on a aſſez d'expérience de ſon ſçavoir par les Etats & Offices qu'il a adminiſtrés en ce Royaume depuis vingt ou trente ans en ça : Et encore pour les beaux Edits & Ordonnances politiques qu'il a dreſſées durant ſa charge de Garde-Seaux, & depuis qu'il eſt Chancelier en chef, qui eſt cauſe de le faire tant aimer & reſpecter du Roi Henri III ſon maître. Nous n'avons encore rien qui aye été mis en lumière ſous ſon nom : mais il a prononcé pluſieurs très-doctes Harangues, & dreſſé pluſieurs Mémoires d'Affaires d'Etat, leſquels ne ſont encore imprimés : quand il lui plaira de les communiquer au public, enſemble ce grand nombre de Livres écrits à la main, qui ſont en ſa riche & magnifique Bibliothèque, il ſe rendra de plus en plus aimé des hommes doctes, & fera un plaiſir indicible à toute la poſtérité. Ce que je crois qu'il fera pour le bien & avancement du public, duquel il eſt tant amateur. Afin de dire encore un mot de cet honorable Seigneur, je veux bien avertir que la maiſon de laquelle il eſt iſſu, eſt tellement recommandable, pour ceux qui ont rendu ſervice aux Rois de France, tant par les Lettres que par les armes, que peut-être s'en trouvera-t-il peu, qui ſoient portant robbe longue, leſquels ſe puiſſent vanter d'une plus ancienne & plus illuſtre famille. Car dès l'an 1327, il y avoit un nommé Philippes de Hurault, Seigneur de S. Denis & de la Grange, &c. lequel floriſſoit ſous le règne de Philippes de Valois, Roi de France, & mourut en l'an 1350, duquel Philippes, cetui-ci Chancelier de France, portant même nom & ſurnom, & pareilles armes, & encore Seigneur deſdites Seigneuries, tant en Vandomois, que au Perche & au Maine, eſt deſcendu en ligne directe, comme il l'a fait apparoître par la preuve & atteſtation de ſa nobleſſe ou généalogie, laquelle ſe voit collationnée à l'original, & miſe au coffre de l'ordre des Chevaliers du S. Eſprit, ſignée par Meſſieurs de Chavigny, & de la Vauguyon, & au bas de Neuf-ville Sécretaire d'Etat & Tréſorier dudit ordre, en date de l'an 1578, en Décembre. Il

florit cette année 1584, ſous le règne du très-Chrétien Roi de France & de Polongne, Henry III.

* Philippe Hurault de Cheverny, né le 25 Mars 1528, Garde des Sceaux en 1578, Chancelier en 1583, mourut le 30 Juillet 1599, dans la ſoixante-onzième année de ſon âge. Sa vie fut écrite par un de ſes fils, nommé, comme lui, *Philippe*, qui fut Abbé de Pont-Levoi, puis Evêque de Chartres. Il avoit raſſemblé les papiers de ſon père, & comptoit les publier avec cette vie, qu'il devoit placer à la tête; mais il mourut en 1620, ſans avoir exécuté ce projet. Ce ne fut que ſeize ans après, qu'on vit enfin paroître les Œuvres du Chancelier de Chevetny, ſous le titre de *Mémoires d'État* (1636, *in*-4°.) Ils ont été réimprimés depuis en 2 vol. *in*-12. en 1664 & en 1720. Ces Mémoires, qui s'étendent depuis 1567 juſqu'en 1599, ne contiennent pas autant de particularités, qu'on auroit pu en attendre d'un homme auſſi inſtruit. On y a joint deux inſtructions, l'une à ſon fils, l'autre à ſa fille aînée, *Marguerite Hurault*, que la nouvelle Edition de la *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* (Tom. II, pag. 368) nomme *la Marquiſe de Raſle*. C'eſt une faute d'impreſſion, & il faut lire *la Marquiſe de Neſle*, car elle avoit épouſé en premières noces le Marquis de Neſle, qui mourut en 1590. M. de Thou (Liv. CXXIII) place la mort du Chancelier de Cheverny au 29 Juin 1599, & le ſuppoſe âgé de ſoixante-douze ans & quelques mois, ce qui ne s'accorde pas avec les dates que j'ai marquées ci-deſſus, & que j'ai tirées de l'*Hiſtoire Généal. des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 501.

† M. le Préſident Henault le nomme par-tout Chéverni, & non Chiverni. Dans le premier Exemplaire des Mémoires de Cheverny, donné à la Bibliothèque du Roi, on a remarqué que ce Livre avoit été imprimé par les ſoins des Jéſuites. Cependant, tant qu'il vécut, les Jéſuites ne purent rentrer en France. (M. Falconet).

PHILIPPES DE LAUTIER, Gentilhomme Pariſien, iſſu du pays de Dauphiné, &c. Général en la Cour des Monnoies à Paris, ſous les règnes de François I & Henry II, oncle de Mademoiſelle de Champ-Bauldouin, Anne de Lautier, veuve de M. le Conſeiller Groſſot, &c. (comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre A). Il a écrit un Livre fort docte, & très-curieux, touchant la valeur des Monnoies *, enſemble leurs proctraits: & enfin il a recherché tout ce qui ſe peut deſirer en cette matière ou ſujet, touchant toutes ſortes d'eſpèces de Monnoies, & principalement de celles de France, tant antiques que Modernes: deſquelles il y en a un grand nombre en ſon cabinet. Il n'a encore

fait imprimer ce Livre, mais j'ai opinion que pour le desir qu'il a de profiter au public, qu'il le mettra bientôt en lumière **. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de soixante ans, ou environ.

* Cet Ouvrage a été publié par Jean-Baptiste Haultin, Conseiller au Châtelet de Paris, sous le titre de *Figures & empreintes des Monnoyes des Rois de France, depuis le commencement de la Monarchie*, Paris, 1619, *in*-4°. Ce Livre est rare.

** Il étoit d'Ambrun, & fit, en 1559, un *Traité de l'ancienneté du prix & de la qualité des Monnoies*. Allard, *Bibl. du Dauphiné*, pag. 135.

PHILIPPES, surnommé le Long, XLVIIe Roi de France, & de Navarre, Comte de Poictou, en l'an de salut 1316 [1]. Ce Roi de France, nommée Philippes, a fort aimé la Poësie Provençale, usitée de son temps, en témoignage de quoi il a écrit plusieurs Poëmes en cette Langue, lesquels ne sont encore imprimés. Il entretenoit à sa suite plusieurs Poëtes Provençaux, desquels nous avons fait mention en cette Bibliothèque. Il mourut le deuxième jour de Janvier, l'an 1320. Il est enterré en l'Eglise de S. Denis en France.

[1] C'est de lui que, sous le nom de Comte de Poitou, il est parlé dans Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & dans du Verdier, à la lettre P, au mot Comte de Poictou. (M. de la Monnoye).

PHILIPPES DE LUXEMBOURG (Messire), Cardinal & Evêque du Mans, issu de la très-illustre maison des Princes de Luxembourg, &c. Il naquit en l'an 1446, au Diocèse d'Arras en la Gaule Belgique. Il étoit fils de Tibault de Luxembourg, Seigneur temporel de Fiennes au Diocèse de Therouenne en en Picardie, & de Madame Philippes de Meleun, fille du sieur d'Antoing Jean de Meleun, (comme nous avons déduit bien plus amplement ès vies des Evêques du Mans, & en la généalogie de la très-illustre & ancienne maison des Princes de Luxembourg). Cettui-ci nommé Philippes est fondateur du Collége du Mans, situé en l'Université de Paris, & a bâti plusieurs superbes Palais & Maisons somptueuses : & entre autres le Château

d'Yvray l'Evêque, à une lieue du Mans, enſemble le Collége de S. Benoît au Mans : & ne ſçai pourquoi ſes armes n'y ſont comme ès autres lieux qu'il a édifiés, ſinon que ſes Exécuteurs de Teſtament ont voulu avoir la gloire après ſa mort des choſes qui devroient être en Commémoration dudit Cardinal, comme entre autres de ce Collége ſitué en ladite ville, lequel fut bâti des deniers dudit Evêque, & toutefois un Chanoine du Mans y a fait mettre ſes armes, & non celles dudit Cardinal. Pour revenir à parler dudit Seigneur, je n'ai rien vu de ſes écrits, qu'un Teſtament fait quelque temps après ſon trépas, enſemble quelques pardons & indulgences, touchant les ſept ſtations en l'Egliſe du Mans, leſquelles il obtint du Pape, lorſqu'il étoit Légat. Il mourut le vingt-deuxième jour de Juin l'an 1519, âgé de ſoixante quatorze ans. Il eſt enterré en l'Egliſe de S. Julien du Mans : ſes armes ſont d'argent au Lyon de gueulles, à la queue fourchée & nouée, ou paſſée en ſautoir, écartelées de la maiſon des Baux en Provence, qui ſont d'argent à l'étoile de gueulles, à ſeize rais ou rayons, leſquelles j'ai expreſſément blaſonnées à cauſe que l'on voit une infinité d'endroits au Maine & autres lieux où elles ſont dépeintes.

PHILIPPES DE MORNAY [1], Sieur du Pleſſis Marly en Normandie, Gentilhomme des plus doctes de France, & réputé pour tel, par tous ceux qui ont vraie & entiere connoiſſance de lui & de ſes écrits : ce qui eſt une choſe aſſez rare & peu commune en France & autres lieux, de voir des Gentilshommes iſſus de grande maiſon, (comme eſt cetui-ci, qui eſt deſcendu des Seigneurs de Longueville, l'une des plus renommées & anciennes Seigneuries de Normandie, &c.) avoir les Lettres en ſi grande recommandation, & y avoir tant profité, qu'ils font honte & ſurpaſſent en cela ceux qui en font profeſſion ordinaire, ſans s'adonner à autres exercices. Mais pour revenir aux écrits & compoſitions de ce Seigneur du Pleſſis, voici ce qu'il a fait de ſon invention en notre Langue Françoiſe ; Diſcours de la vie & de la mort : qui eſt un traité fort docte, & très-excellent, impri-

mé à Paris chez Périer & Auvray, l'an 1580 & l'an 1584. J'ai opinion que le ſujet de ce Livre a été pris ſur l'équivoque ou alluſion du ſurnom dudit ſieur du Pleſſis, qui eſt *Mornay* : car en ce mot ſe trouve le nom du trépas & de la naiſſance tout enſemble, qui eſt la vie & la mort : ſi cela n'eſt ainſi, je ne penſe pas m'être beaucoup éloigné de ce que les plus ingénieux pourroient rechercher en cela. Il ſe trouve un Dialogue de la vie & de la mort, compoſé en Langue Toſcane, par Maître Innocent Ringhier, Gentilhomme de Bolongne la graſſe en Italie, lequel a été traduit en François par Jean Louveau d'Orléans, & imprimé à Lyon l'an 1557, par Robert Granjon : mais encore que le titre de ce Livre dudit Italien, ſoit pareil à celui du ſieur du Pleſſis : ſi eſt-ce qu'il y a bien grande différence de l'un à l'autre : de quoi j'avertis ceux qui penſent quand ils voyent un Livre, de même titre, ou ſemblable inſcription, que ce ne ſoit qu'une répétition ou imitation du premier Auteur, à celui qui en a pareillement écrit. Il a davantage écrit un des plus beaux, & des plus doctes Livres que nous ayons encore point vu, en notre Langue Françoiſe, traitant de la vérité de la Religion Chrétienne, contre les Athées, Epicuriens, Payens, Juifs, Mahumediſtes & autres infidèles, imprimé à Anvers chez Chreſtofle Plantin l'an 1582, *in*-4°. & depuis chez Jean Richier, à Paris audit an 1582 & l'an 1583, & encore à G. audit an. Ce Livre a été ſi bien reçu en notre France, que l'Auteur d'icelui l'a écrit en Langue Latine, afin qu'il fût veu & leu de pluſieurs Nations étrangères, leſquelles n'ont pas connoiſſance de notre Langue vulgaire : il a été imprimé en ladite Langue Latine à Anvers, chez le ſuſdit Chreſtofle Plantin, l'an 1583, & en autres lieux. Il a écrit un Traité de la providence de Dieu, duquel il fait mention en ſes Œuvres. Je ne ſçai s'il eſt imprimé. Traité de l'Egliſe, imprimé à Londres, l'an 1578. Il florit cette année 1584, & eſt employé d'ordinaire pour les affaires du Roi de Navarre, ſon maître. Si j'avois connoiſſance de ſes autres écrits, j'en ferois plus

ample récit en ce lieu : mais je n'ai vu que les ſuſdits mis en lumière *.

[1] Il mourut le 11 Novembre 1623, âgé de ſoixante-quatorze ans. On lui a fait diverſes Epitaphes, mais on ne pouvoit lui en faire qui lui convînt mieux que celle-ci :

Cy giſt Mornay, cet homme habile,
Mort à ſoixante & quatorze ans,
Il en devoit vivre dix mille,
N'étant pas mort en mil ſix cens.

Cela veut dire qu'il n'y a pas de vie, pour longue qu'elle fût, à laquelle il ne pût eſpérer d'atteindre, n'étant pas mort de honte après la diſpute avec l'Evêque d'Evreux, le 4 Mai 1600 à Fontainebleau. (Voyez ſur ce jugement ſévère de M. de la Monnoye ce qui a été dit de cette diſpute au mot Jaques Davi du Perron, Cardinal). . . (M. de la Monnoye).

Sa femme augmenta de plus de moitié l'Hiſtoire imprimée de la vie de ſon mari, ou ſes Mémoires, qui ſont très-curieux, pour ce qui s'eſt paſſé depuis 1572 juſqu'à ſa mort. Voy. le *Mercure François*, Tom. II, VI, VII & VIII. Il mourut en ſon Château de la Foreſt en Poitou, où il ſe retira, après que Louis XIII lui eût ôté, en 1621, le gouvernement de Saumur. Il a toujours été loué pour ſa douceur. Il eſt dit dans le *Huetiana*, pag. 127, qu'*il avoit plus de réputation que de mérite*. (M. Falconet).

* Philippe de Mornay a publié de ſon vivant beaucoup de petites pièces, qui ſe trouvent imprimées parmi les *Mémoires de la Ligue*, & divers Ouvrages de controverſe, qui firent beaucoup de bruit quand ils parurent. Perſonne n'ignore qu'on le nommoit *le Pape des Huguenots*, tant ſon mérite & ſon ſavoir lui avoient donné d'autorité parmi ceux de ſa ſecte. Deux de ſes plus conſidérables Ouvrages ſont, le *Traité de l'Euchariſtie*, & l'*Hiſtoire de la Papauté*, tous deux *in-fol.* Le dernier a pour titre, *le Myſtère d'iniquité*, ce qui déſigne aſſez dans quel eſprit il eſt écrit. Ses *Mémoires* ne parurent que long-temps après ſa mort. Ils furent publiés par Jean Daillé, en 1624 & 1625, en 2 vol. qui s'étendent depuis l'an 1572 juſqu'en 1599. On en publia la ſuite en deux autres volumes, en 1652, & cette ſuite s'étendoit depuis 1600 juſqu'en 1623. On fait cas de ces *Mémoires*, qui contiennent quantité de lettres, de dépêches, d'inſtructions, de diſcours concernant les affaires auxquelles Mornay eut part. Il eut un grand crédit auprès de Henri IV. Il s'oppoſa, tant qu'il lui fut poſſible, à ſon abjuration, & quand elle fut faite, Mornay ſe retira de la Cour.

PHILIPPES OGIER. Il a écrit le Catalogue des Egliſes & rues de Paris, avec la dépenſe qui ſe fait chacun jour en ladite

Ville & Fauxbourgs, avec plusieurs autres petites recherches curieuses, &c. le tout imprimé à Paris il y a plus de cinquante ans.

PHILIPPES DE PARIS, ou LE PARISIEN, ancien Poëte François, l'an 1260 ou environ. Il a écrit quelques Poësies, non encore imprimées, Claude Fauchet en son Livre des Poëtes François, ne le nomme que *Philippes Pa.* mais j'ai trouvé par autre endroit, que c'étoit Philippes de Paris [1].

[1] On ne devine pas aisément les noms écrits à moitié. Fauchet, Chap. 58 de ses *Poëtes*, parle d'un *Philippe Pa*, qu'il nomme ainsi, parce qu'il ne le trouvoit pas autrement nommé dans son Manuscrit. La Croix du Maine dit, avoir reconnu, par un endroit qu'il ne spécifie point, que c'étoit *Philippe de Paris*, & veut en être cru sur sa parole, comme s'il ne pouvoit pas y avoir eu un *Philippe Pa*, puisque les noms de *Sa* & *d'O* sont célèbres, & que du Verdier produit un *Philippe de Pas.* (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DES PORTES, natif de la ville de Chartres en Beauſse, Abbé des Abbayes de Josaphat & de Tyron, au Diocèse de Chartres, Chanoine de la Sainte Chapelle à Paris, &c. [1] Ledit sieur des Portes, s'est en ses jeunes ans addonné à la poësie Françoise, laquelle étoit comme née avec lui, & s'est tellement fait renommer pour ses élégantes & agréables compositions, qu'il a emporté le prix par sur tous ceux de son temps en ce genre d'écrire : soit pour la douceur de son style & façon de composer très-agréables à tous, ou pour avoir sçu imiter tant heureusement les plus renommés Poëtes Grecs & Latins, & encore les Modernes, Italiens, & d'autre Nation, que tous d'une voix lui ont donné la gloire, par dessus les autres : ou pour le moins les seconds rangs, après ceux qui étoient les plus estimés. L'on a recueilli un juste volume de tous ses poëmes François, lequel a été imprimé à Paris chez Mamert Patisson & autres, par plus de vingt diverses fois, tant ses Œuvres ont été bien reçues de toutes sortes d'hommes, & sur toutes choses caressés & chéris par les Rois de France ses maîtres, Charles IX & Henry III, qui l'ont tant aimé qu'il n'a jamais été éconduit ou

refusé de quelque chose qu'il leur ait demandée, tant il leur a sçu plaire, par ses façons & actions louables. Mais à fin de dire librement, ce que j'ai connu en ce Seigneur Philippes des Portes, je ne craindrai point à discourir en bref de la profession qu'il fait maintenant, toute différente de sa première étude ou vacation. Car voyant qu'il possédoit des biens en l'Eglise, il a voulu s'addonner du tout à la Sainte Théologie, pour s'acquitter de sa charge, envers Dieu & les hommes, & pour empêcher que ceux qui seroient jaloux de son bonheur, ne mîssent en avant, que cela lui fût mal séant, de posséder des bénéfices. Donc pour ce faire il a tellement embrassé (depuis quelques années) la Théologie, & Saintes Lettres, qu'il est aujourd'hui estimé l'un des plus promus en cette faculté, qu'autre qui s'y soit adonné depuis long-temps en ça : ce que je crois tant par expérience, que par le fidèle rapport de ceux qui me l'ont confirmé, comme sçavants & experts en cela, & en devisant sans flaterie. Davantage il a tellement en recommandation les Lettres Grecques, & la Philosophie, que pour en communiquer & apprendre des plus sçavants, il a d'ordinaire en sa maison, des plus doctes hommes de ce siècle : & si quelques-uns pensent que ceci soit dit, par trop à son avantage, je les prie d'attendre d'en juger lorsqu'ils en auront aussi bonne connoissance, comme j'en peux avoir, encore que je n'aye pas eu cet heur, de l'avoir fréquenté aussi souvent, & avec telle familiarité, comme je l'eusse bien desiré souventefois. Je ne pense pas avoir écrit ceci, sans qu'il s'en trouve quelques-uns qui ayent opinion de moi, que je le fasse par transport d'amitié, ou pour espérer en sa faveur, mais je prie ceux qui auront cette opinion de moi, de croire qu'en tout cet Œuvre, je n'ai donné louange à aucun, qui ne soit véritable, & que s'il étoit autrement, cela tomberoit sur moi, & seroit du tout à ma confusion : car je le ferois par ignorance, ou par moquerie, ou bien par une trop grande amitié, en leur endroit, qui sont trois vices lesquels j'ai fuis entre tous autres ordinaires aux Ecrivains d'Histoires. Et dirai bien qu'en ceci j'ai imité

imité la deviſe, attribuée à M. de Langey, Meſſire Guillaume du Bellay qui étoit telle, *Ami de tous & de nul l'ennemi.* Pour revenir à parler dudit ſieur des Portes, il a écrit en proſe pluſieurs très-doctes, & bien ſaintes prières à Dieu, leſquelles ne ſont encore imprimées, non plus que ſes autres Œuvres, en Théologie, ſoit touchant la Trinité & autres beaux ſujets, pris des Saints Docteurs de l'Egliſe. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'environ quarante ans, & ne ceſſe de faire toutes ſortes d'amis, & principalement à l'endroit des hommes de Lettres, afin de ne dégénérer du naturel qu'il a dès ſes plus tendres ans.

* Philippe des Portes naquit à Chartres, en 1548, de Philippe des Portes, les uns diſent *Drapier*, les autres *Bourgeois* de cette Ville, & de Marie Edeline. Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque, que l'on ne nomme pas, avec lequel il alla en Italie, où il apprit parfaitement l'Italien, & s'appliqua enſuite à traduire les Poëtes. De retour en France, il s'adonna à la Poëſie Françoiſe, qu'il débarraſſa de cet attirail d'expreſſions Grecques, de termes ampoulés, d'épithètes impropres, de tours obſcurs & contraints, que Ronſard y avoit introduits; ſa Poëſie, dit Pâquier, *eſt douce & coulante.* Elle ſe lit même encore avec plaiſir, tandis que les vers durs & Gothiques de Ronſard ne ſont plus ſupportables:

Ce Poëte orgueilleux, trébuché de ſi haut,
Rendit plus retenus des Portes & Bertaut. BOILEAU.

Il eſt certain que des Portes connut mieux le génie de notre langue, & contribua à la former. Ses talens, à leur aurore, trouvèrent de puiſſans Protecteurs. Le Duc d'Anjou le mena avec lui en Pologne, en 1573; il en revint l'année ſuivante avec ce Prince, qui régna ſous le nom de *Henri III.* Il combla des Portes de biens, lui donna, en 1582, l'Abbaye de Tiron, au Diocèſe de Chartres, celle de Joſaphat au même Diocèſe, en 1589, & peu après celle de Bonport, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe d'Evreux, près du Pont de l'Arche, & un Canonicat à la Sainte Chapelle de Paris. Tous ces bénéfices lui rapportoient alors dix mille écus de rente. Après la mort funeſte du Roi Henri III, il ſe retira à ſon Abbaye de Bonport, où la fréquentation de l'Amiral de Villars, & l'attachement qu'il prit pour lui, le rendit Ligueur; ce qui le fit nommer dans le *Catholicon*, POËTE DE L'AMIRAUTÉ. Cependant il eut dans la ſuite les bonnes graces de Henri IV, qui l'aima. Les Poëſies Galantes l'occupèrent une partie de ſa vie; il y renonça ſur la fin, & ne s'occupa plus que de compoſitions morales ou pieuſes. Il fut peu ſenſible aux critiques que l'on fit de ſes Ouvrages; quoique dans l'opulence, il vécut

ſans faſte, ſans orgueil, avec un déſintéreſſement marqué & une grande tranquillité d'eſprit, ſur-tout lorſqu'il étoit à ſon Abbaye de Bonport :

Là, franc d'ambition, je voy couler ma vie,
Sans envier aucun, ſans qu'on me porte envie;
Roi de tous mes deſirs, content de mon parti,
Je ne m'appaſte point d'une vaine eſpérance,
Fortune ne peut rien contre mon aſſeurance,
Et mon repos d'eſprit n'eſt jamais diverti.

Il mourut dans ſon Abbaye de Bonport, le 5 Octobre 1606, âgé de ſoixante ans & cinq mois, ainſi que le prouve l'Épitaphe que fit mettre ſur ſon tombeau ſon frère Thibaut des Portes, ſieur de Bevillier, grand Audiencier de France. On a fait pluſieurs Editions des Poëſies de Des Portes. La première, en 1573, *in*-4°. à Paris, Robert Eſtienne; 2°. 1579, *in*-4°. Paris, Patiſſon; 3°. à Anvers, en 1591; 4°. à Paris, 1600, *in*-8°. 5°. à Paris, 1602, *in*-8°. 6°. à Rouen, 1611, *in*-8°. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV, pag. 307, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 65.

Les recueils de M. Falconet nous fourniſſent quelques Anecdotes ſur la vie de Des Portes, que nous allons rapporter. « Il étoit gentil, agréable, » ſurnommé *le Mignard*, parce qu'il s'étoit formé ſur les Italiens, gouver- » noit le corps & l'eſprit de la Ducheſſe de Retz, *Claude-Catherine de Cler- » mont*, mère de l'Archevêque de Paris, étoit bon négociateur, & contribua » beaucoup à faire rentrer la Province de Normandie ſous l'obéiſſance de » Henri IV, qui aimoit à le voir, & voulut lui donner l'Archevêché de » Bordeaux, qu'il refuſa, diſant qu'il n'étoit pas d'une vie aſſez exemplaire; » il aimoit beaucoup ſes aiſes; il ne voulut être ni Prêtre, ni marié, de peur » qu'étant l'un, il ne lui prît envie d'être l'autre. Il eut d'une fille de Village, » qu'il tenoit renfermée chez lui, un bâtard, nommé *Philippin*, qui devint » fou; on le diſoit enfant du laquais qui portoit à manger à la fille; on en a » dit de même des autres enfans, qu'il croyoit avoir eus des femmes qu'il avoit » entretenues. Ronſard eſtimoit des Portes le premier Poëte de ſon temps ». Il ordonna de chanter après ſa mort le Pſeaume *Quàm dilecta Tabernacula*, ce qui donna occaſion de dire, qu'il ne croyoit pas plus au Purgatoire, que M. de Beaune, Archevêque de Bourges, qui n'avoit point ordonné de ſervice pour le remède de ſon ame. Voy. le *Journal d'Henri IV*, 1606, Tom. III, p. 291, & les *Lettres* de Patin, Tom. II, Let. 292. On lit dans le *Perroniana*, Article de Ronsard, qu'*il étoit plus ſavant qu'homme de France & de la Chrétienté*. Il avoit une Bibliothèque nombreuſe & bien choiſie, toujours ouverte aux gens de lettres, auxquels il prêtoit volontiers des Livres.

PHILIPPE DU PRAT *, Damoiſelle Pariſienne, ſœur aînée d'Anne du Prat, (de laquelle nous avons fait mention ci-deſſus)

enſemble de Madame Anne Seguier leur mère, Dame de la Vergne, femme en premières noces, de Meſſire François du Prat, Baron de Thiert : duquel mariage ſont iſſues ladite Philippe & Anne, toutes deux ne dégénèrent en rien du ſçavoir de leur mère, car elles ſont tellement ornées d'une rare Littérature, & ont l'eſprit ſi clair-voyant, (ſans que je faſſe ici mention de la connoiſſance qu'elles ont en la poëſie & art oratoire, juſques à là que d'écrire & parler en Latin) que c'eſt choſe bien digne de recommandation, & qui mérite que leur nom s'étende auſſi loin, comme je m'aſſure que leurs écrits & doctes compoſitions leur acquerront de renommée. Elles n'ont encore fait imprimer leurs compoſitions, ſoit en proſe ou en vers, mais j'ai opinion qu'elles porteront tant de faveur à nos François, que de les leur communiquer, & les en faire participans. Elles floriſſoient à Paris cette année 1584.

* Philippe du Prat, & ſa ſœur Anne du Prat, étoient arrières-petites-filles du Chancelier Antoine du Prat, & filles de François du Prat, qui a formé la branche des Barons de *Thiers*, & non pas de *Thiert*, comme l'écrit La Croix du Maine. Elles furent toutes deux mariées. Celle dont il s'agit dans cet Article étoit l'aînée. Elle épouſa le Baron de Conac en Limouſin. Anne Seguier, leur mère, ſe maria à Hugues de la Vergne. Son premier mari étoit mort en 1583, & La Croix du Maine, qui écrivoit en 1584, la nomme *Dame de la Vergne* ; ainſi ce fut vers le commencement de l'an 1584 qu'elle ſe remaria : ce que j'obſerve, parce que la date de ſon ſecond mariage n'eſt point marquée dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 457.

PHILIPPES DE QUIERLAVEINE, fils aîné du ſieur de la Cornuere & des Patiz, Gentilhomme du Maine, &c. Il a écrit trente-ſix Sonnets ſur l'Adieu ou congé qu'il prend de Damoiſelle Lucrece le Gras, fille aînée du ſieur de la Freſnaye Meſcrin, ſa maîtreſſe, &c. leſquels ont été imprimés au Mans par Marin Chalumeau l'an 1579. Il florit au Maine cette année 1584.

PHILIPPES TARON, Sieur de la Groye au Maine, & natif dudit lieu, Avocat au Siège Préſidial du Mans. J'ai ci-

devant fait mention de M. Jean Aubert, ſieur de la Moreliere, & ai dit que c'étoit l'un des plus renommés de tout le Mans, voire du Maine, & des lieux d'alentour, tant pour la Juriſprudence, que pour les Conſultations qu'il fait chacun jour : mais ſi ayant loué ce Seigneur Aubert je ne faiſois auſſi par même moyen un récit des louanges dues à ce Seigneur de la Groye, pour les ſemblables parties & vertus recommandables, qui ſont tellement égales en ces deux perſonnages, qu'à peine j'en pourrois donner mon jugement, ſans encourir trop de hazard à l'endroit de ceux qui ſont connoiſſants les ſuſdits. Je dirai que ſi l'un d'eux mérite une infinité de louanges pour ſa doctrine & érudition, que l'autre n'en doit avoir moins, tant pour les affaires ou il a été employé, ſoit aux Etats à Orléans & à Blois, & autres endroits, eſquels il s'eſt montré tellement vertueux, qu'il n'a point tant craint ſes Majeſtés, qu'il n'ayt prononcé librement ce qu'il voyoit devoir être obſervé pour bien régir & policer un Royaume. Il n'a encore mis aucunes de ſes Œuvres en lumière, mais s'il veut tant porter de faveur à ceux de ſon pays, que de les faire participans de ſes doctes Commentaires & annotations ſur les Coutumes du Maine, certes il ſe rendra de plus en plus digne d'immortalité; & de ma part je ſouhaite qu'il le faſſe, enſemble qu'il ne ſe montre avare de ce beau Recueil d'Arrêts, & des Conſultations qu'il a recueillies depuis cinquante ans, ou environ, qu'il a fait profeſſion de la Juriſprudence. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de ſoixante & dix ans.

PHILIPPES DE VICTRAY [1], Evêque de Meaux près Paris, ancien Poëte François. Il a écrit quelques poëſies en notre langue, leſquelles ne ſont pas imprimées. Nicolas *de Clemangis*, en a traduit quelques-unes en Latin. Ledit Evêque floriſſoit il y a plus de cent ans *.

[1] Il falloit plutôt dire DE VITRI. Cet Evêque mourut le 10 Juin 1351 *, & floriſſoit par conſéquent cent cinquante ans plutôt qu'il n'eſt dit ici. Ses vers François, au nombre de trente-deux, ſuivis de la Traduction qu'en a

faite en vers Latins Nicolas de Clémangis, ont été imprimés à la fin de l'Edition *in-16.* que Jean de Tournes le fils donna l'an 1591 en Eſpagnol, en François & en Italien du Livre que Guévare a intitulé, *El menos precio de corte y alabanca de aldea.* Ces vers, appelés vulgairement *les dits de Franc Gontier*, du nom de *Gontier*, Villageois que le Poëte introduit, tendoient à faire voir que la vie ruſtique de ce *Gontier* & d'*Hélène*, ſa femme, étoit préférable à la vie de la Cour. Pierre d'Ailly, au commencement du ſiècle ſuivant, oppoſa aux dits de Franc Gontier une Deſcription de la vie pompeuſe, mais inquiète & chagrine d'un grand Seigneur, en pareil nombre de vers François, qu'on appela *les Contredits de Franc Gontier*, & que Nicolas de Clémangis mit auſſi en vers Latins; le tout imprimé dans l'endroit ci-deſſus marqué. Ces *Dits & Contredits* étant fort en vogue du temps de Villon, lui donnèrent lieu de faire d'autres *Contredits dits de Franc Gontier*, qu'on peut voir dans ſes Poëſies, avec l'Argument que Marot y a mis, où il a dit que ces pièces ne furent faites du temps de Villon, que parce que c'eſt alors principalement qu'elles eurent cours. On dit que Philippe de Vitri, à l'inſtance de Charles V, & de Jeanne de Bourbon, femme de ce Roi, mit en vers François les *Métamorphoſes d'Ovide*, & que le Manuſcrit s'en voit à la Bibliothèque de S. Victor à Paris. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye s'eſt trompé. Il a pris l'année où Vitry fut fait Evêque de Meaux pour l'année de ſa mort. Il parvint au Siège Epiſcopal de cette Egliſe en 1351, & mourut le 9 Juin 1361. (Voy. le *Gall. Chriſt.* Tom. VIII, Col. 1636). Il étoit grand Muſicien, & c'eſt à lui que fut écrite la trente-troiſième des Lettres Familières de Pétrarque, adreſſée *Au Muſicien Philippe de Vitry.*

PIERRE D'AILLY, Docteur en Théologie, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, dit en Latin *de Alliaco*, qui eſt une très-noble & très-ancienne maiſon en Picardie, auquel nom *de Alliaco* pluſieurs ſe ſont trompés, l'ayant traduit en François *d'Alliac* au lieu *d'Ailly*, qui eſt ſa vraie appellation. Cetui-ci étoit natif de la ville de Compiegne en Picardie. Il fut Evêque de Cambray, & enfin Cardinal & Légat, ſous le Pape Jean XXIII, ce qu'il obtint pour ſa grande doctrine & érudition, & principalement en la Théologie, en laquelle faculté, il étoit le plus renommé Docteur de ſon temps. Il fut Précepteur de Jean de Gerſon, duquel nous avons parlé ci-devant *. Il a écrit en François, un Livre intitulé les ſept degrés de l'Echelle de Pénitence, figurés & expoſés ſur les ſept Pſalmes Pénitentiels, imprimé à Paris [1]. Il a écrit pluſieurs vers François en rithme uſitée

de ſon temps, leſquels ont été mis en vers Latins, par Nicolas *de Clemangis*. J'en ai vu quelques-uns imprimés, il y a plus de cent ans, quant à ſes compoſitions Latines, leſquelles ſont en grand nombre, nous en ferons mention autre part. Il mourut en France l'an 1425.

* Pierre d'Ailly fut un de ces hommes, qui doivent leur célébrité & leur fortune à leur mérite, & aux circonſtances heureuſes où ils ſe trouvent. Il naquit à Compiègne de parens pauvres & inconnus en 1350. Il entra, en 1372, Bourſier au Collège de Navarre, parmi les Etudians en Théologie. En 1380 il fut reçu Docteur, eut un Canonicat de Noyon; & quatre ans après il fut Grand-Maître de ce même Collège. Sa réputation étoit déjà brillante: il prêchoit avec ſuccès; il ſoutint, en 1387, devant l'Antipape Clement VII, que la France reconnoiſſoit, & qui ſiégeoit à Avignon, la Sentence prononcée par l'Univerſité de Paris, contre un Jacobin Arragonois, qui nioit l'Immaculée Conception. Cette action d'éclat lui valut, en 1389, la place de Confeſſeur & d'Aumônier du Roi Charles VI. Il fut, peu après, Chancelier de l'Univerſité, & Tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris. En 1395, il fut nommé à l'Evêché du Puy en Velay, l'année ſuivante à celui de Cambray. Il ſe diſtingua aux Conciles de Piſe & de Conſtance, fut fait Cardinal en 1411, & fut enſuite employé à diverſes légations. Les Regiſtres de l'Egliſe de Cambray portent qu'il mourut le 9 Octobre 1425, étant Légat du S. Siège dans la baſſe Allemagne, & qu'au mois de Juillet ſuivant, on apporta ſon corps à Cambray, où il fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale, derrière le grand Autel. Cette date paroît la plus sûre de toutes. Quelle différence entre la fortune de Gerſon, diſciple de Pierre d'Ailly, & celle de ſon maître, quoique le premier eût peut-être plus de mérite, & certainement plus de ſcience que le ſecond! — Launoy, *Hiſt. du Collège de Navarre*, pag. 134, l'appelle *Aquila Franciæ, atque aberrantium à veritate mulleus indefeſſus*. Son entêtement pour l'Aſtrologie Judiciaire eſt remarquable. Bellarmin, Lib. *de Scriptor. Eccleſiaſt. Unum eſt in quo reprehenditur hic Auctor, quod videlicet ſenſiſſe videatur Chriſti Nativitatem prænoſci potuiſſe ex Genethliacis obſervationibus, atque ad hoc adduxerit apparitionem Stellæ quæ apparuit Magis.* Voſſius, Lib. *de Scient. Mathemat.* pag. 215, obſerve que P. d'Ailly, dans ſon Livre, *de Concordiâ Hiſtoriæ & Aſtrologiæ divinatricis*, a ſoutenu que le déluge de Noé, la naiſſance de Jeſus-Chriſt, les Miracles & les Prodiges ont pu être devinés & prédits par l'Aſtrologie, & qu'il rapporte les naiſſances, changemens & ruines des Républiques & des Religions aux conjonctions des hautes Planètes. — Une telle doctrine, ſoutenue avec érudition, & une certaine éloquence, dans un temps où les ténèbres de l'ignorance étoient encore bien épaiſſes, a peut-être contribué, plus qu'on ne penſe, à la fortune de Pierre d'Ailly. — Il préſidoit à la Seſſion du Concile de Conſtance, où Jean Hus fut condamné au feu: il l'exhorta beaucoup à ſe

ſoumettre & à ſe rétracter, avant de prononcer l'Arrêt de condamnation, mais le Novateur ne ſe rendit pas, & fut brûlé.

[1] Voyez, au mot ANTOINE BELARD, la correction de l'erreur de La Croix du Maine, touchant le Livre des *Sept Degrés de l'Echelle de Pénitence*, qu'il a cru que Pierre d'Ailly avoit écrit en François, & remarquez une autre erreur, touchant ce qu'il dit, que « ce Cardinal a » compoſé pluſieurs vers François, mis en vers Latins par Nicolas de Clé» mangis », parce que, quand il ſeroit vrai que le Cardinal auroit fait pluſieurs vers François, de quoi l'on peut fort bien douter, il ſeroit toujours faux que Clémangis les eût tous traduits en vers Latins, puiſque les *Contredits de Franc Gontier*, qui ſont les ſeuls qu'il a traduits, n'excédent pas le nombre de trente-deux vers, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, au mot PHILIPPES DE VICTRAY. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AIRAULT, Angevin, dit *Ærodius*, Lieutenant Général Criminel au Siège Préſidial, & Sénéchauſſée d'Anjou, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. le Duc d'Anjou, frère du Roi, &c. Cette famille des Airaults en Anjou, a été très-renommée de tout temps, & encore de fraîche mémoire nous en avons eu en France pour Garde-Seaux, Meſſire François Errault de Chemens, ſieur dudit lieu en Anjou : & encore a produit pluſieurs doctes hommes, qui ont fait profit à la République, tant par les Lettres que par les armes. Le ſuſdit Pierre Airault, a écrit en François, un Traité de l'ordre & Inſtruction Judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont uſé, en accuſations publiques, conféré à l'uſage de notre France, imprimé à Paris l'an 1576, *in*-8°. & contient 12 feuilles. La Pratique en Droit, imprimée à Paris l'an 1576; Recueil de vingt-un Plaidoyers, faits en la Cour de Parlement à Paris, avec les Arrêts ſur ce intervenus, imprimés à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1568; Harangue faite à Monſeigneur le Duc d'Anjou, frère du Roi, &c. à ſon arrivée en ſa ville d'Angers, depuis ſon Apennage, qui fut le 7 de Janvier l'an 1570, imprimée à Angers chez René Piquenot, audit an 1570. Il a écrit pluſieurs autres Livres, deſquels je n'ai pas connoiſſance : Il florit à Angers cette année 1584[1].

[1] Il mourut à Angers, le 21 Juillet 1601, âgé de ſoixante-cinq ans. Gilles

Ménage, dont il étoit Ayeul maternel, en a écrit la vie en Latin, & l'a illuſtrée en François de remarques ſavantes & curieuſes, *in*-4°. à Paris, 1675, leſquelles appuyent celles de La Croix du Maine, touchant la parenté des *Ayraults* & des *Errault*s. (Sa famille ſubſiſte encore à Angers, où elle poſſède la même charge). — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII, pag. 327. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AMADIS, dit AMADEUS ET AMADISIUS, natif du Diocèſe d'Auch en Gaſcongne, & Chanoine audit lieu, Poëte Latin & François. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, contenant pluſieurs Sonnets, avec les anagrammes ou noms retournés, de pluſieurs illuſtres hommes & dames, leſquels il me fit voir à Paris l'an 1583, ils ne ſont encore imprimés. Il florit en ſon pays de Gaſcongne cette année 1584, âgé d'environ cinquante ans.

PIERRE AMY, dit AMIUS, Sieur du Pont, natif de la ville du Mans, Conſeiller du Roi au ſiège Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, très-docte & très-excellent Poëte Latin [1]. Il n'a encore fait imprimer ſes Poëmes Latins, non plus que ſes autres compoſitions Françoiſes. Il florit au Mans cette année 1584.

[1] Il eſt différent de ce PIERRE AMY, Confrère de Rabelais, au Couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, & qui, de même que Rabelais, ſe défroqua. Au-devant de l'*Apologie des Femmes*, écrite en Latin par Amauri Bouchard, Préſident au Préſidial de Saintes, & depuis Maître des Requêtes, il y a une Epître de ce PIERRE AMY à André Tiraqueau, de laquelle le deſſus eſt tel : *Petrus Amicus, Sodalis Franciſcanus Andreæ Tiraquello ſuo.* Le Livre de Bouchard fut achevé d'imprimer le 19 Janvier 1522, ſuivant l'ancien Calendrier, chez Badius, *in* 4°. L'Auteur, feuillet 9, v°. y parle ainſi de ce Cordelier : *Judicet Sodalis ille Franciſci, qui, quod eſt, id verè & amicus, & noſter eſt.* Il dit *Noſter*, parce qu'il adreſſe la parole à Tiraqueau. Ceci, par occaſion, ſoit dit pour illuſtrer ce qu'on trouve dans Rabelais, Chap. 10 du Liv. III, touchant ce PIERRE AMY, connu d'ailleurs par les Epîtres de Budé. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE ANDRÉ, natif du Dorat, Chirurgien à Poictiers, l'an 1563. Il a écrit un Traité de la préparation de l'Antimoine, & les vertus & propriétés d'icelui, enſemble un Traité de la Dyſſenterie, & de ſes remèdes, imprimés à Poictiers l'an 1563.

PIERRE

PIERRE, ou PERRIN D'ANGECOUR *, Gentilhomme Champenois, ancien Poëte François. Il a écrit plusieurs Poëſies non encore imprimées. Il floriſſoit en l'an 1220 ou environ.

* Son nom étoit d'Angecors. Voy. Fauchet, Chap. 19.

PIERRE L'ANGLOIS, Ecuyer, Sieur de Belestat. Il a écrit un Diſcours des Hieroglyphes, ou Sculptures ſacrées des Ægyptiens, enſemble des Emblêmes, Deviſes, & Armoiries: & outre cela cinquante-quatre Tableaux Hieroglyphiques, pour exprimer toutes conceptions, à la façon des Ægyptiens, le tout imprimé à Paris, chez Abel l'Angelier l'an 1583, *in*-4°. contenant 30 feuilles. Il florit à Lodun en Poictou, cette année 1583. Nous ferons mention de lui ci-après, quand nous parlerons de *Pierre Marin Blondel Lodunois*, &c.

PIERRE D'ANTON, Abbé d'Angle, Voy. Jean d'Anthon, (*Tom. I. pag.* 484 *de cette nouvelle Edition*).

PIERRE D'AUVERGNE, ſurnommé le Vieil, natif de Clermont en Auvergne, très-ancien Poëte François. Il a écrit pluſieurs Poëmes & entre autres un qui eſt à la louange des Poëtes Provençaux de ſon temps. Il a écrit une Satyre contre les Siciliens, touchant le maſſacre qu'ils firent des François qui étoient à Naples pour Charles I du nom. Chanſons ſpirituelles. Chanſon à la louange de Clarette des Baux, Damoiſelle Provençale, &c. Le Contrat du corps & de l'ame. Il mourut à Clermont en Auvergne l'an 1280 ou environ. Dante, Poëte Florentin, fait mention de lui en ſon Livre de la vulgaire éloquence, &c *.

* Jean de Notre-Dame en parle amplement, Chap. 49.

PIERRE AVRIL, Poëte François aſſez ancien. Il a écrit quelques Chants Royaux en l'honneur de la glorieuſe Vierge Marie.

PIERRE BALTHAZAR, appellé en Langue Flamande Baltens, natif du pays de Brabant, Citoyen d'Anvers en l'an 1578, homme fort ingénieux & d'un eſprit émerveillable, fort bon peintre & graveur, excellent pour l'écriture & grand recher-

cheur de l'antiquité. Il a écrit en François les Généalogies, & anciennes deſcentes des Foreſtiers & Comtes de Flandres, avec une brefve Deſcription de leurs vies & geſtes, imprimées à Anvers par André Bax, *in-fol.* l'an 1580, contenant 32 feuilles le tout avec des protraicts deſdits Comtes de Flandres tirés après le naturel ſur taille douce. Armoiries & deviſes des Chevaliers de la Toiſon d'or, lequel Œuvre il a entre les mains, il n'eſt encore en lumière. Il floriſſoit à Anvers l'an 1580.

PIERRE LE BAULD, Prêtre, Chantre & Chanoine en l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame à Laval, Orateur & Hiſtoriographe de Madame Jeanne de Laval, Roine de Hieruſalem, &c. Il a écrit l'Hiſtoire de la noble & ancienne maiſon de Laval au Maine, ſieurs de Victray en Bretagne, laquelle s'appelle autrement *La Chronique de Victray*, &c. contenant les faits & geſtes, enſemble les conquêtes des Seigneurs de Laval, Comtes de Victray, depuis leur première origine, juſques en l'an de ſalut 1486. Ce Livre n'eſt encore en lumière, nous l'avons par devers nous écrit à la main. Il a davantage écrit un Diſcours de l'origine & antiquité de ladite ville de Laval, lequel nous avons auſſi écrit à la main. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1538 *.

* Voy. la Biblioth. Hiſtor. du P. le Long, n°. 14861 & 14900, anc. Edit.

PIERRE BELLIER, Docteur ès Droits, Conſeiller du Roi au Châtelet de Paris, homme docte. Il a traduit de Grec en François les Œuvres de Philon Juif, imprimées à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1576, *in-fol.* Il a davantage traduit un Diſcours dudit Auteur touchant l'état & devoir du Juge, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1569. Il florit à Paris cette année 1584.

PIERRE BELLOY, Toloſain, Conſeiller du Roi au Siège Préſidial de Toloſe, homme docte ès Langues, & très-ſçavant Juriſconſul, lequel a une exacte connoiſſance des Hiſtoires ſaintes & profanes, comme nous dirons ci-après. Il a écrit une Déclaration du droit de légitime ſucceſſion, ſur le Royaume

de Portugal, appartenant à la Roine mère du Roi très-Chrétien, imprimée à Anvers & à Paris l'an 1582, *in*-8°. & contient 18 feuilles. Panégyric ou Remontrance pour les Sénéchal, Juges-Mage & Criminel, Lieutenants, Conſeillers, Avocats & Procureurs du Roi, Juges & Magiſtrats en la Sénéchauſſée, & Siège Préſidial de Toloſe, contre les Notaires & Sécretaires du Roi de ladite ville, &c. imprimée à Paris chez Gervais Mallot l'an 1582, *in*-4°. & contient 9 feuilles. Requête verbale pour les ſuſdits Seigneurs & Officiers de Toloſe, contenant une Apologie & défenſe, à l'avertiſſement publié au nom des Docteurs Régents de l'Univerſité de Toloſe, &c. faite en jugement le 15 de Novembre l'an 1583, par ledit ſieur Belloy par devant Meſſieurs les Maitres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, &c. imprimée à Paris l'an 1583, *in*-8°. & contient 11 feuilles. Briève explication de l'an courant 1583, ſelon le Calendrier Grégorian, imprimée à Paris l'an 1583 chez Henry le Bé, *in*-8°. & contient 8 feuilles. Supputations des temps depuis la création du monde juſques en l'an de ſalut 1582, ſéparée en deux colonnes diverſes. Elle s'imprime à Paris cette anńée 1584. Je ferai mention de ſes écrits Latins, autre part, n'étant ici notre intention d'en traiter, mais ſeulement de ſes écrits François. Il florit à Paris cette année 1584.

* Il étoit de Montauban. Henri IV le fit ſon Avocat-Général au Parlement de Toulouſe.

PIERRE BELON *, du Mans, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Paris, aucuns diſent qu'il eſt natif de la paroiſſe d'Oyſay au Maine, & les autres de Foulletourte, mais tant y a qu'il eſt Manceau, &c. Il étoit penſionnaire du Roi Henry II, & avoit deux cens écus de gages. Il a beaucoup & long-temps voyagé ès pays eſtranges, & a écrit pluſieurs beaux Livres de ſes voyages & pérégrinations, entre leſquels ſont ceux-ci. Les Obſervations de pluſieurs ſingularités, & choſes mémorables trouvées en Grece, Aſie, Judée, Ægypte, Arabie & autres pays eſtranges, rédigées en trois Livres, imprimées à Paris chez

Gilles Corrozet, & Guillaume Cavelat l'an 1555, avec les figures d'hommes, d'oiſeaux, animaux & autres ſemblables choſes dignes de mémoire; l'Hiſtoire des Poiſſons, traiant de leur nature & propriété, avec les protraicts d'iceux, imprimée à Paris chez Robert Eſtienne en Latin & en François; de la nature des Oyſeaux de toutes ſortes, avec leurs protraicts, imprimée à Paris chez Cavelat; les Remontrances ſur le défaut du labour & culture des plantes, & de la connoiſſance d'icelles, contenant la maniere d'affranchir & apprivoiſer les arbres ſauvages, &c. imprimé à Paris chez Gilles Corrozet l'an 1558, *in*-8°. contenant 12 feuilles. Il a traduit en François les Œuvres de Dioſcoride, traitant des ſimples, & les a commentées: elles ne ſont encore imprimées, il en fait mention en ſon Epître miſe au devant de ſes Obſervations, dédiées à M. le Cardinal de Tournon ſon Mecene. Il avoit projetté pluſieurs autres beaux deſſeins, mais la mort violente de laquelle il finit ſa vie, l'empécha de les exécuter & mettre à fin, enſemble pluſieurs beaux Livres, d'aucuns deſquels s'enſuit le titre; l'Hiſtoire des Serpents, non encore imprimée, de laquelle il fait mention en ſon Livre de l'Agriculture, *fol.* 24. *pag.* 6. Il a traduit le Livre des Plantes de Théophraſte, Auteur Grec, non encore imprimé. L'Hiſtoire des étranges poiſſons marins, avec la vraie peinture & Deſcription du Dauphin, & de pluſieurs autres de ſon eſpèce, le tout diviſé en deux Livres, imprimés à Paris par Regnaut Chaudiere, l'an 1551, *in*-4°. avec les protraicts & figures deſdits poiſſons. Il a écrit pluſieurs autres Mémoires non encore imprimés, deſquelles nous avons quelques fragments écrits de ſa main. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin dont nous ne faiſons pas ici mention, Il fut tué (non loin de la ville de Paris) par un ſien ennemi l'an 1564.

* Il étoit né à la Soulletiere, Village près de Fouletourte au pays du Maine. Il le dit lui-même dans ſes *Obſervations* (Lib. I, Chap. 7). En 1553, lorſqu'il publia ce Livre pour la première fois, il avoit trente-ſix ans, comme on le voit par le portrait qui eſt à la tête. Ainſi il étoit né vers 15,17. Ce même Ouvrage fut réimprimé en 1554; ainſi l'Edition de 1555,

citée par La Croix du Maine, paroît n'être que la troiſiéme. Toutes trois ſont de Paris, *in*-4°. Il y en eut une Edition, *in*-8°. la même année 1555, à Anvers, à laquelle on joignit une Table des Matières. Enfin on publia au même lieu une verſion Latine de ce Livre, en 1589. Son Ouvrage ſur *les Poiſſons*, avoit d'abord paru en Latin, à Paris, en 1553, *in*-4°. *De Aquatilibus Libri duo.* Il le traduiſit lui-même en François, & le publia en cette langue, en 1555, *in*-12. Il donna auſſi la même année ſon Livre ſur *les Oiſeaux*, à Paris, *in-fol.* & en 1557, *in*-4°. Ses *Portraits des Oiſeaux, Serpens, Herbes, Arbres, Hommes & Femmes d'Arabie & d'Egypte, enrichis de Quatrains, avec la Carte du mont Athos & du mont Sinai.* Son Livre ſur le *Défaut de culture des Plantes*, fut traduit & publié en Latin, à Anvers, en 1589, *in*-8°. Son Ouvrage ſur les *Etranges Poiſſons marins, avec leurs portraits gravés en bois*, &c. n'a point été réimprimé, & eſt fort rare; aucun des Ouvrages de Belon n'eſt commun: mais ceux, ſur-tout qui n'ont pas été réimprimés, ſont d'une rareté qui augmentera, d'autant plus qu'il y a moins d'apparence que jamais qu'on les réimprime; car les Figures qu'il faudroit graver coûteroient beaucoup, & l'Hiſtoire Naturelle s'eſt tellement perfectionnée depuis Belon, que ſes Ecrits, à ce ſujet, deviennent de jour en jour moins utiles. Belon a été accuſé de *Plagiat*, & M. de Thou a donné croyance à cette accuſation (*Hiſt.* Lib. XVI); mais Belon a été fort bien défendu par le P. Niceron (Tom. XXIV, pag. 40); par M. Clement (*Bibl. Curieuſe*, Tom. III, p. 104, & plus au long encore par D. Liron, *Singularités Hiſtor.* Tom. I, p. 438 & ſuiv. Celui qui a traduit en Latin les deux Ouvrages de Belon (ſes *Obſervations*, & ſon Traité du *Défaut de culture*) ſe nommoit CHARLES DE L'ECLUSE, natif d'Arras, Médecin des Empereurs Maximilien II & Rodolphe II. Il s'appeloit en Latin *CAROLUS CLUSIUS*, ce qui a trompé M. Clément, qui l'a nommé en François CHARLES CLUSIUS. Que de mépriſes pareilles, occaſionnées par l'uſage de latiniſer les noms propres! Il avoit un logement au Château de Madrid, dans le bois de Boulogne. Un ſoir qu'il y retournoit, il fut aſſaſſiné à l'entrée du bois, au mois d'Avril 1564, D. Liron (*ubi ſuprà*, pag. 454, conjecture qu'il n'avoit pas plus de cinquante-cinq ans.

PIERRE BERCHORE [1], Poictevin, dit autrement BERTHORE [2], Prieur du Monaſtere de S. Eloy à Paris, de l'Ordre de S. Benoît, natif du village de S. Pierre du Chemin, à trois lieues de Poictiers, ſous l'Evêché de Maillezais. Il a traduit de Latin en François par le commandement du Roi Jean, les Décades de Tite-Live Padouan *, tant renommé pour l'Hiſtoire Romaine. Il mourut en l'an de ſalut 1362.

[2] C'eſt plutôt PIERRE BERCHEURE que BERCHORE, ainſi qu'il ſe nomme

lui-même, & *Prieur de S. Eloy de Paris*, comme il ſe qualifie, en dédiant ſa Traduction de *Tite-Live* au Roi Jean, où il dit que « cette Traduction » eſt ſon quint Ouvrage, que le premier eſt le Reductoire moral, le ſecond » le Repertoire moral, le tiers le Breviaire moral, le quart la Mappemonde ». Voy. ſa notice dans l'*Hiſtoire Littéraire* de D. Rivet; & du Radier, Tom. I, pag. 557. (M. Falconet).

[2] Le P. Labbe, p. 309 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* cite un Exemplaire des *Décades de Tite-Live*, miſes en François par Pierre Berteure (le mot eſt ainſi écrit) Prieur de S. Eloi, dédiées au Roi Jean. Ce Bénédictin mourut l'an 1362. Son nom, pag. 11 du Catalogue des Livres de Madame la Princeſſe, eſt écrit Pierre Berseur, mais mal. (M. de la Monnoye).

* Il y a un beau Manuſcrit de ſa Traduction de *Tite-Live* dans la Bibliothèque de Sorbonne, en 2 vol. *in-fol.* Il en eſt fait mention dans la *Biblioth. de la Baſſe Latinité*, par Fabricius, Tom. V, pag. 728. Le P. Niceron en parle auſſi dans la vie de Tite-Live (*Mém.* Tom. V, pag. 181). Il dit que *ce Manuſcrit eſt orné de figures en taille-douce.* On ſe tromperoit, ſi ſur cette expreſſion l'on s'imaginoit que ce ſont des gravures. Cette Traduction n'a point été imprimée.

PIERRE BERTRAND, Médecin, demeurant à Bezas en Guienne. Il a compoſé en forme de Dialogue, la Dialectique Françoiſe pour les Chirurgiens, imprimée à Paris l'an 1571, par Denys du Pré.

PIERRE BESSANT, très-excellent pour l'écriture, de laquelle il fait profeſſion de montrer & enſeigner en la ville de Paris cette année 1584, & auparavant. Il a recueilli pluſieurs Sentences des Proverbes de Salomon, leſquelles il a réduites en ſoixante & dix quadrains, de diverſes rithmes, imprimés à Paris l'an 1583.

PIERRE BOISTUAU, ſurnommé Launay, natif de Nantes en Bretagne, homme très-docte & des plus éloquens Orateurs de ſon ſiècle, & lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante & agréable qu'autre duquel j'aye leu les écrits [1]. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un fort beau & bien docte Traité, qu'il appelle le Théâtre du Monde, diſcourant des miſeres humaines, & ſur la fin du Livre il traite de l'excellence & dignité de l'homme, le Latin n'a en-

core été imprimé, mais quant au François, il l'a été par plus de vingt fois diverſes, tant à Paris qu'à Anvers, à Lyon, à Rouen, & autres lieux. Robert le Mangnier & Jean Longis, l'ont imprimé par pluſieurs fois à Paris *in*-8°. & *in*-16. ou petite marge. Il a traduit une partie de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicephore & autres, imprimée à Paris chez Marnef & Cavelat. Les Hiſtoires prodigieuſes, extraites de pluſieurs excellents Auteurs Grecs & Latins, tant ſacrés que prophanes, imprimées à Paris l'an 1561, & encore depuis par pluſieurs fois par Vincent Sertenas & autres. Leſdites Hiſtoires ont été augmentées par François de Belleforeſt, & par Claude de Teſſerand Pariſien, comme nous avons dit-cideſſus; l'Hiſtoire de Chelidonius, imprimée à Paris; les ſix premières Hiſtoires tragiques, traduites de l'Italien de Bandel, imprimées à Paris par diverſes fois, avec les continuations ou ſuites de traduction dudit Bandel, par François de Belleforeſt: mais pour dire ce qui me ſemble touchant ces deux Auteurs, les ſix premières dudit Boiſtuau ſont ſi excellentes, & traduites ſi heureuſement, que quand l'on ſort de ſa traduction pour entrer en celle dudit Belleforeſt, le changement eſt étrange: car cettui-ci avoit rendu ſon Œuvre bien poli & limé, pour ne l'avoir précipité à l'impreſſion, & Belleforeſt avoit fait ſes traductions à meſure que l'on imprimoit ſon Œuvre, qui eſt cauſe que les premières ſont plus élaborées que les dernières. Elles ont été imprimées à Paris par une infinité de fois, chez Gervais Mallot, Jean de Bordeaux, Robert le Mangnier, & autres; les Amants fortunés, autrement intitulé l'Heptameron de la Royne de Navarre, lequel a été remis en ſon entier par Claude Gruget Pariſien, comme nous avons dit ci-deſſus. Je ne ſçai au vrai qui eſt l'Auteur de ce Livre, car il a été imprimé à diverſes fois ſous divers noms d'Auteurs; Traité de la paix & de la guerre: duquel il fait mention au troiſième Livre de ſon Théâtre du Monde. Je n'ai point vu ledit Traité imprimé; Traité de l'Egliſe Militante; Traité des pierres précieuſes, dans lequel il traite des impoſtures & tromperies des lapidaires qui

(ſic)

penſent contrefaire les pierreries & joyaux. Ce Livre n'eſt encore en lumière, il en fait mention en ſes Hiſtoires prodigieuſes; Traité de l'excellence & dignité de l'homme, écrit en Latin & en François par ledit Boiſtuau, lequel a été imprimé par pluſieurs fois avec ſon Théâtre du Monde, comme nous avons dit ici-deſſus. Il a davantage traduit fort doctement & avec beaucoup d'heur, les Livres de la Cité de Dieu, écrits par S. Auguſtin, leſquels ne ſont encore en lumière : ceux qui les ont retirés par devers eux après la mort de l'Auteur, ne les devroient pas retenir ſi long-temps à les faire imprimer, tant pour l'amour du défunt, que pour l'utilité & profit de tous amateurs des Lettres. Il mourut à Paris l'an 1566. Il eſt enterré au cimetiere des Écoliers à Paris, près l'Egliſe de S. Eſtienne du Mont.

[1] Il a paſſé dans ſon temps pour un beau parleur, avoit quelque lecture, du reſte fort ſuperficiel, ne ſachant abſolument point de Grec, & n'entendant qu'aſſez médiocrement le Latin. Dans ſon Diſcours de l'*Excellence de l'Homme*, vers la fin de l'extrait que du Verdier en a donné, voici comme il explique ces mots de Pline, Liv. VII, Chap. 52: *Reperimus inter exempla, Hermotimi Clazomenii animam relicto corpore errare ſolitam*; il dit que *Clazomène ſortoit ſouvent hors de ſon corps*, prenant Clazomène, la patrie d'Hermotime pour Hermotime lui-même. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On ne ſait pourquoi La Croix du Maine appelle *Heptameron*, l'*Hiſtoire des Amans fortunés*, dédiée à Madame de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois, imprimée à Paris en 1558. (M. FALCONET).

PIERRE DE BONIFACIIS, Gentilhomme natif de Provence, iſſu de la noble maiſon des Bonifaces, grand Alchimiſte, & fort entendu en la magie, (ſelon que les Auteurs de ce temps-là, ont laiſſé par écrit). Il étoit fort bon Poëte Provençal. Il a écrit en rithme Provençale un Traité de la Vertu & propriété des Gemmes ou pierres précieuſes. Il mourut l'an 1583.

F. PIERRE BONNEAU, Cordelier, Docteur en Théologie en l'Univerſité de Poictiers, Prédicateur excellent & homme de grande doctrine. Je n'ai point veu de ſes écrits imprimés. Les Proteſtants le firent mourir au pays d'Angouleſme, ou ès envi-

rons

rons l'an 1569, le premier jour de Mai, comme récite Jean le Frere en ſon Hiſtoire de notre temps, de la dernière édition *in-fol.* imprimée chez Guillaume de la Nouë, ſans y avoir mis ſon nom, &c.

PIERRE BOTON, Mâconnois. Il a écrit en vers François les Amours de Camille, contenant pluſieurs Elegies & Complaintes amoureuſes : enſemble les reſveries & diſcours d'un amant déſeſpéré, le tout imprimé à Paris par Jean Ruelle, l'an 1573 *.

* Ce Poëte nous apprend qu'il commença à rimer très-jeune, dans *l'Avril* de ſes ans. Ses *Amours de Camille* ſont les plaintes d'un malheureux amant, qui ne peut arriver au but de ſes deſirs, & qui, ayant perdu tout eſpoir, s'endort, & rêve des choſes ſingulières, qu'il décrit d'un ſtyle plat. Cinq Elégies, beaucoup de Sonnets & quelques Odes, répondent parfaitement au titre de *Réveries & Diſcours d'un Amant déſeſpéré*. Dans ſon *Avis au Lecteur*, il dit qu'*étant imbu & favoriſé du ſacré Aër des Muſes, qui le pouſſera à entreprendre choſes plus graves & ſérieuſes que non pas ces Amours, il donnera d'autres fruits de ſes études*; mais on ne connoît rien de lui que ce qu'en annonce La Croix du Maine.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 402.

PIERRE BOULENGER, natif de Troye en Champagne, je n'ai point vu ſes écrits imprimés *.

* C'eſt le même que le ſuivant.

PIERRE BOULENGER, Poictevin [1], Hiſtoriographe Latin & François *. Je n'ai encore vu aucunes de ſes compoſitions, mais Pierre l'Anglois ſieur Bel-eſtat fait honorable mention de lui en ſon Livre des Hiéroglyphes au troiſième tableau, *fol.* 24. *pag.* 6. (*liſez fol.* 24 *verſo*). Il florit cette année 1584.

[1] Pierre Boulenger, quoique né à Troies, ayant demeuré les deux tiers de ſa vie à Loudun, où il ſe maria & eut famille, paſſa dans l'eſprit de bien des gens pour natif dudit lieu. On parla de lui comme d'un homme, dont les Œuvres, ſoit Latines, ſoit Françoiſes, d'Hiſtoire ou d'Eloquence, de Morale ou de Religion, faiſoient honneur au Poitou, qu'on croyoit ſon pays natal. Il ne faut donc pas s'étonner que La Croix du Maine diſe n'avoir vu aucuns Ecrits imprimés du Troyen Pierre Boulenger, puiſque, dans la prévention où il étoit, il les attribuoit tous au prétendu Pierre Boulenger,

Poitevin. Une preuve évidente de ſa mépriſe, c'eſt qu'il l'appelle *Hiſtoriographe Latin & François*, qualité dûe au Troyen Pierre Boulenger, qui, au rapport de Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il en a fait, avoit écrit en beau Latin une *Hiſtoire de France*, partie de ſa compoſition, partie de celle qu'il avoit traduite du François de du Haillan. On a de lui une Oraiſon Latine, imprimée chez Féderic Morel, *in*-8°. 1560, *De præſtantiâ Literarum*, touchant l'utilité qu'il y auroit à établir en toutes les villes ſuivant l'Ordonnance, & dans tous les Bourgs du Royaume, des Maîtres pour enſeigner les Lettres *gratis* aux pauvres Ecoliers. Cette Oraiſon eſt très-digne d'être lue, & ſuffit pour faire juger du talent qu'il avoit de bien écrire en cette langue. — S'étant établi à Loudun, où il enſeignoit le Grec & le Latin à la jeuneſſe, il s'y maria, & eut, entr'autres enfans, *Jule-Céſar Boulenger*, fameux Humaniſte, Théologien, Prédicateur, qui entra aux Jéſuites, y demeura pluſieurs années, en ſortit, &, y étant rentré, mourut plus que ſeptuagénaire, à Cahors, l'an 1628, ayant laiſſé divers Ouvrages, témoins de ſon érudition. (M. DE LA MONNOYE).

* Pierre Boulenger, *Hiſtoriographe Latin & François*; c'eſt ainſi que La Croix du Maine le qualifie; mais il devoit dire *Hiſtoriographe Latin de France*, car il paroît n'en parler que d'après les *Hiéroglyphes* de Langlois de Beleſtat. C'eſt ainſi que Beleſtat le nomme, en lui dédiant ſon troiſième *Tableau Hiéroglyphique*. Je ne crois pas que Pierre Boulenger ait rien écrit en François: mais il a publié en Latin une *Hiſtoire de France*, traduite en grande partie de du Haillan, qui ſuffiſoit pour fonder la qualification que lui donne Beleſtat.

PIERRE DE BOUSSY, Tourniſien. Il a écrit en vers François une Tragédie intitulée Méleagre, imprimée à Caën en Normandie, l'an 1582.

PIERRE DE BRACH, natif de Bordeaux en Gaſcongne, Poëte François. Il a fait imprimer un juſte volume de ſes poëſies Françoiſes en ladite ville de Bordeaux, chez Symon de Milanges, l'an 1582 *.

* Pierre de Brach, ami du Poëte du Bartas, & ſon compatriote, exerçoit, à ce qu'il paroît, la profeſſion d'Avocat; car dans ſes occupations l'étude des Loix avoit la préférence ſur celle des Belles-Lettres, la Juriſprudence l'occupoit tous les matins:..

Dès que le retour du jour m'a reſveillé,
Je ſors du lit en ſuivant ma couſtume,
Qui de long-tems m'a pour règle ordonné
Que le matin à la Loi ſoit donné.....

Il publia son Recueil de Poëſies en 1576, diviſé en trois Livres; le premier, dédié à Diane de Foix de Candale, depuis Comteſſe de Gurſon, contient des Sonnets, des Odes, des Elégies, des Chanſons, où le Poëte célèbre ſon *Aymée*, qu'il épouſa dans la ſuite; le ſecond, dédié à M. de Sanſac, Archevêque de Bordeaux, contient l'Hymne ou l'Eloge Hiſtorique de Bordeaux, un Poëme ſur le combat de David & de Goliath, & quelqu'autres pièces; le troiſième eſt un mélange d'Elégies, de Sonnets, de Stances; tous ces vers n'offrent, comme le dit l'Auteur lui-même, que *la même note d'une Chanſon trop ſouvent rechantée*, c'eſt-à-dire, les plaintes, les deſirs, les regrets, les comparaiſons d'uſage chez les Poëtes amoureux. Il vivoit encore en 1600.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 322.

PIERRE BRAILLIER, Marchand Apotiquaire demeurant à Lyon, l'an 1557. Il a écrit un Traité contenant la Déclaration des abus & ignorances des Médecins, qui eſt une Réponſe contre le Livre de *Liſet Benancio*, Médecin, imprimé à Rouen chez Thomas Mallard l'an 1557, & à Lyon chez Michel Jove [1].

[1] Un Médecin, ſous le nom de *Liſet Benancio*, ayant publié un Livre intitulé, *Déclaration des abus & tromperies des Apothicaires*, imprimé à Tours, ſuivant La Croix du Maine, en 1553, &, ſuivant du Verdier, en 1556, un Apothicaire, nommé *Pierre Braillier*, y fit, en 1557 ou 1558, une Réponſe, intitulée *Déclaration des abus & ignorances des Médecins*. Voy. ci-deſſus, pag. 39, à l'Art. Liset Benancio *. (M. de la Monnoye).

* Le Livre de Benancio fut imprimé pour la première fois à Tours, en 1553, *in*-12. puis à Lyon, en 1557, *in*-12. Cette même année 1557, parut auſſi, à Lyon, le Livre de Pierre Braillier.

PIERRE BROHÉ, natif de Tournon ſur le Rhône. Il a traduit de Latin en François le Livre de Jean Sulpice de Saint Alban, dit *Verulanus* [1], traitant des bonnes & honnêtes contenances de la jeuneſſe, imprimé à Lyon par Macé Bonhomme, l'an 1555.

[1] La Croix du Maine ſe trompe, en croyant que *Verulanus* ſignifie *natif de S. Alban*, Bourg d'Anglererre, dit autrefois *Verulan*, & il ignore que Jean Sulpice, qu'il fait Anglois, né à Vérulan, étoit Italien, né à Véroli, Ville de la Campagne de Rome. (M. de la Monnoye).

PIERRE BRISSON, Sieur du Palais, natif de la ville de Fontenay le Comte en Poictou, frère de Meſſire Bernabé Briſſon

Préſident au Parlement de Paris (duquel nous avons parlé tant honorablement ici devant), &c. Il a écrit un fort beau & docte Livre touchant l'Inſtruction & nourriture du Prince, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582 *. Il floriſſoit en l'an 1583.

* La *Biblioth. Hiſtor. de France*, n°. 18332, lui attribue l'*Hiſtoire au vray des Guerres Civiles et pays de Poitou, Aunis, Saintonge & Angoumois, depuis l'an 1574 juſqu'en 1576*, Paris, 1578, *in*-12.

PIERRE CAPEL, Gentilhomme Provençal, natif de la ville de Nice, fils de Pierre Antoine Capel & neveu de Jean Capel, Seigneur de Chaſteau-neuf. Il a écrit en vers François une déploration ſur les miſeres advenues par la peſtilence en la ville de Nice l'an 1580, imprimée à Paris l'an 1583, par Pierre Chevillot. Il floriſſoit à Paris audit an 1583.

PIERRE CARDENAL, natif d'Argence près Beauquaire. Il étoit eſtimé l'un des plus doctes Poëtes de ſon temps en toutes Langues, & ſur toutes en la Provençale, uſitée de ſon temps [1]. Il a écrit un Livre des louanges de la Dame d'Argence. Il mourut à Naples l'an 1302, ou environ.

[1] Le Jacobin Armand de Beauvis, *Armandus de Belloviſu*, dans le quatre-vingt-dix-ſeptième de ſes Sermons, cite en ces termes Pierre Cardenal plus ancien que lui d'un ſiècle : *Et ad hoc rectè locutus eſt ille inventor Petrus Cardinalis, qui hoc modo cecinit in coblâ ſuâ*, enſuite de quoi il rapporte le paſſage, non pas dans le langage de l'Original, mais en Latin. Le mot *Inventor*, en cet endroit, exprime le *Troubadour* des Provençaux, ſynonyme du François *Trouverre*, alors en uſage dans la ſignification de Poëte. Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 54. (M. de la Monnoye).

PIERRE CASTELLAN ou DU CHASTEL [1], & encore par aucuns nommé Chastellain dit *Caſtellanus*, Evêque de Mâcon & de Tulles, & depuis pourvu de l'Evêché d'Orléans, en l'an 1544, ou environ, homme très-docte & des plus eſtimés de ſon temps. Il a écrit une très-élégante Oraiſon de l'adoleſcence & vie du Roi François I du nom, qui eſt comme un brief Diſcours de ſes geſtes, faits & actions les plus remarqua-

bles. Cette Oraiſon Funèbre fut prononcée par ledit Evêque le vingt-troiſième jour de Mai, l'an 1547, tant à Paris en l'Egliſe de Notre-Dame, qu'à S. Denis en France. Les ſuſdites Oraiſons ont été imprimées à Paris par Robert Eſtienne l'an 1547. Henry Eſtienne fils dudit Robert fait mention de cet Evêque en ſon Apologie pour Herodote en pluſieurs endroits, enſemble Pierre de S. Julien, Doyen de Châalon, en ſes Antiquités de Bourgongne, au Chapitre de Mâcon, *fol.* 295 & 296 *. Il floriſſoit en l'an 1547, ſous le règne du Roi François I & encore depuis ſous Henry II ſon fils.

[1] Il mourut le 3 Février 1552, ſuivant le calcul Romain. Sa vie a été écrite en beau Latin par Pierre Galand. On ne voit de lui en François que les *Oraiſons Funèbres de François I*, & de plus la Relation des Obſéques du même Roi, le tout publié par les ſoins de M. Baluze, à la ſuite de la vie de ce Prélat. On trouve dans les *Epiſtolæ claror. viror.* de la Collection de Jean-Michel Brutus, Lyon, 1561, *in*-8°. une Epître de du Chaſtel, fort courte, mais bien Latine, à Denys Lambin, du 27 Janvier 1547. (M. DE LA MONNOYE).

* Son vrai nom étoit DU CHASTEL, & non CASTELLAN; Pierre Gallandius, dans ſa vie, dit qu'il étoit du Maconnois & d'une famille noble; tous les autres Lexicographes, & Bèze, en parlent comme d'un homme d'une naiſſance obſcure; cependant il fut envoyé à Dijon à l'âge d'onze ans, pour y étudier ſous un maître habile, appelé PIERRE TURREAU, *PETRUS TURRELLUS*; il avoit de grandes diſpoſitions aux ſciences, qu'il mit ſi bien à profit, qu'au bout de ſix ans il fut en état d'enſeigner le Grec & le Latin. Il voyagea enſuite en France, en Suiſſe, en Italie, en Grèce & dans tout le Levant, apprit les langues Orientales, & ſe mit par ſes études continuelles en état d'être regardé comme un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. A ſon retour de Conſtantinople, il paſſa par Dijon, où il reſta quelque temps, & où il lui arriva, ſelon l'Hiſtorien de ſa vie, une aventure qui a quelque rapport au commencement de celle d'Abélard avec Héloïſe; mais la mère de la Demoiſelle fut plus prudente & plus ſage que le vieux Fulbert, il n'y eut point d'éclat. Du Chaſtel vint à la Cour de François I, auquel il avoit été ſpécialement recommandé par M. de la Foreſt, Ambaſſadeur à Conſtantinople, qui avoit conçu la plus haute idée des talens de du Chaſtel. Le Roi prit plaiſir à la converſation d'un homme auſſi généralement inſtruit, & qui s'exprimoit de la manière la plus heureuſe & la plus éloquente; il devint Lecteur & Bibliothécaire du Roi, fut fait Evêque de Tulles en 1539, de Macon en 1544. Henri II, qui voulut le conſerver à la Cour, lui donna la charge de Grand-Aumônier de France en 1548, & le fit paſſer à l'Evêché

d'Orléans en 1551, où il mourut d'apoplexie le 3 Février 1552, trois jours après qu'il en eût été attaqué, comme il prêchoit. — Il ne fut jamais d'avis, que le Roi François I souffrît, que les Novateurs répandissent leurs erreurs dans le Royaume, mais il fut fort opposé à toutes les violences que l'on exerçoit contre eux : il vouloit qu'on les ramenât par les voies de la douceur & de la persuasion. Si tous les Prélats de son temps eussent été aussi éloquens, aussi instruits, aussi touchans que lui, peut-être y auroit-on réussi. — On sait qu'un jour le Cardinal de Tournon, grand ennemi des Protestans, lui reprochant sa modération, il lui répondit : « J'ai parlé en Evêque, vous » agissez en bourreau ». Sa vie écrite par Gallandius est curieuse, & il y a de lui un long Article dans le Dictionnaire de Bayle, au mot CASTELLAN. Le nom de cet Auteur est une nouvelle preuve de ce que j'ai dit à l'Article de PIERRE BELON, sur l'inconvénient de latiniser les noms François des personnes. Le Traducteur de M. de Thou a traduit le nom *CASTELLANUS* par CHATELAIN ; La Croix du Maine le nomme CASTELLAN OU DU CHASTEL, c'est ce dernier nom qui est le véritable. On s'étoit trompé sur sa naissance, lorsqu'on l'avoit cru de bas lieu. Les Auteurs de la *Nouvelle Gaule Chrétienne* l'avoient dit sur la commune opinion, en parlant de du Chastel comme Evêque de Macon ; ils se sont corrigés, lorsqu'ils en ont parlé comme Evêque d'Orléans.

PIERRE LE CHANDELIER, &c. Homme docte, duquel l'anagramme est tel, *Le péché y rendra l'ire*. Il a mis en lumière quelques Mémoires de l'Histoire de notre temps, imprimés à la Rochelle l'an 1573. Ce qui m'a fait penser que cettui-ci eût nom *Pierre le Chandelier*, c'est que voyant cette devise susdite assez contrainte, je me doutai incontinent qu'il y avoit un anagramme caché sous icelui, & enfin l'ayant recherché, j'y rencontrai ce nom susdit : s'il s'en trouve un autre, je le veux bien, mais voilà ce que je pense qu'il ait mis en lumière. L'Auteur de la susdite Histoire florissoit en l'an de salut 1572 *.

* Le P. le Long, n°. 7846, s'en est tenu à la conjecture de La Croix du Maine.

PIERRE DE CHANGY, Ecuyer. Il a extrait un sommaire des XVI premiers Livres de l'Histoire Naturelle de Pline, lequel a été mis en lumière par Blaise de Changy son fils, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1551.

PIERRE CHAPELAIN, Maître Chirurgien en la ville du Mans, de laquelle il est natif, homme très-expert en son art,

&c. Il a écrit & composé un Discours touchant le préservatif de la Peste, imprimé au Mans l'an 1551, par Denis Gaignot. Il a bien augmenté ce Livre de plusieurs receptes contre ladite maladie, mais il n'est encore réimprimé. Je ne sçai si ledit Chapelain est encore vivant. Il florissoit au Mans l'an 1582.

PIERRE CHARPENTIER, natif de Toloſe, Avocat du Roi au grand Conſeil, homme très-docte & fort grand Juriſconſul. Il a écrit pluſieurs Livres tant en Latin qu'en François, leſquels ont été imprimés pour la plûpart : mais je ne ſçai ſi ceux qui ſont mis en ſon nom, il les voudroit avouer pour ſiens, d'autant qu'il y en a pluſieurs, qui lui ont mis aſſus des Livres deſquels il n'étoit pas Auteur. La lettre adreſſée à François Portes Candiois, a été imprimée ſous le nom dudit Charpentier [1], enſemble autres pareilles choſes imprimées l'an 1572, tant en Latin qu'en François. Il florit à Paris cette année 1584. J'ai vu un ſien Traité Latin touchant le port des armes, mais je ne ſçai ſi la traduction Françoiſe eſt faite par lui. Il a été imprimé à Paris en l'une & l'autre Langue [2].

[1] L'Original de la lettre à François Porte eſt Latin, 1572, *in*-8°. *Petri Carpentarii Epiſtola ad Franciſcum Portum Cretenſem circà perſecutiones Eccleſiarum Gallia.* La réponſe, auſſi Latine, de Portus, *in*-4°. eſt de l'année ſuivante. La cinquante-deuxième Epître de Bèze eſt adreſſée, en ces termes, à Charpentier, ſur ce que, de Proteſtant, il étoit redevenu Catholique : *Petro Carpentario, Juriſconſulto, qui ſe poſtea omnium hominum maximè ingratum & ſceleratiſſimum præbuit.* Elle eſt du 1 Avril 1570. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'Original de ce *Traité* (ou Epître) *du port des armes* eſt Latin. Il fut imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1575, ſous ce titre : *Pium & Chriſtianum de armis conſilium cum Petri Fabri reſponſione.* La réponſe eſt intitulée : *Petri Fabri reſponſio ad Petri Carpentarii Sevum de retinendis armis, & pace repudianda conſilium.* Charpentier vivoit encore en 1584. Voy. BAYLE au mot CHARPENTIER (PIERRE) *. (*idem*).

* Voici ce qu'on lit à ſon ſujet dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. VI, pag. 51 de la nouvelle Edition. *Pierre Charpentier ayant par quelques années feint d'être de la Religion Réformée & fait publique profeſſion du Droit Civil à Genève... Chaſſé par ſa mauvaiſe conſcience, s'en retira d'heure, & ſe trouva en France du temps des maſſacres, en 1572, fut envoyé pour eſpion en Allemagne, où il écrivit certain libelle fameux, ſolidement réfuté lors par un docte*

Perſonnage. M. de Thou a développé ce dernier fait dans le cinquante-troiſième Livre de ſon Hiſtoire. Il nous y apprend, que Charpentier, ayant trouvé retraite la nuit du maſſacre de la S. Barthelemy, chez Pompone de Bellievre, s'attacha à ce Protecteur, & lui laiſſa voir des diſpoſitions qui portèrent la Cour à l'employer. Il avoit ſuivi Bellievre, qui avoit été envoyé en Suiſſe, pour y juſtifier le maſſacre auprès des Cantons. Charpentier s'en alla à Strasbourg dans un deſſein ſemblable, & ce fut là qu'il écrivit ſa lettre à François Portus, datée du 15 Septembre 1572, où il s'efforce, non-ſeulement d'excuſer le maſſacre de la S. Barthelemy, mais de prouver que cette action atroce, étoit juſte & néceſſaire. Portus, ou quelque autre, ſous ſon nom, publia le 1 Mars de l'année ſuivante une Réponſe fort aigre à la Lettre de Charpentier. La Lettre & la Réponſe ſont imprimées dans l'*Etat de la France ſous Charles IX*, Edit. de 1579, Tom. I, *fol.* 368 & ſuiv.

PIERRE DE CHASTEAU-NEUF, Sieur dudit lieu, Poëte Latin & Provençal. Il a écrit des Satyres contre les Princes de ſon temps. Poëſies dédiées à Madame Beatrix, héritière de Provence; Traité des largeſſes d'Amour. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1276*.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 42.

PIERRE LE CHEVALIER, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge*

* Voy. DU VERDIER, au mot GUILLAUME ALEXIS.

PIERRE CHOLIN, Suiſſe de nation, Profeſſeur à Zury, homme docte ès Langues, autrefois Précepteur de Th. de Beze [1]. Il a écrit une Grammaire de la Langue Françoiſe. Ledit de Beze & Geſnerus en font mention.

[1] Il étoit de Zug, & Profeſſeur en Humanités à Zurich; ſa *Grammaire Françoiſe*, écrite en Latin, & illuſtrée de phraſes Allemandes, traduites en François, n'a point été imprimée. Il mourut l'an 1542. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE CHRESTIEN, natif de Poictou, M. à Caën en Normandie, ès années 1558 & 1559. Il a écrit un Traité touchant le Rebaptizement, comme témoignent François de Belleforeſt, & Jean le Frère de Laval en leurs Hiſtoires, ſçavoir eſt ledit Belleforeſt au ſecond volume de ſes grandes Annales de France, *fol.* 1603, *pag.* 6, & ledit Jean le Frère en ſon Hiſtoire de France, *fol.* 355, de l'impreſſion *in-fol.*

PIERRE

PIERRE DE CLINCHAMP (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Buiſſardiere au Maine, &c. Ce Seigneur a été fort amateur des Lettres, & avoit beaucoup d'érudition, comme j'ai entendu par quelques-uns de mes amis qui m'ont aſſuré qu'il avoit traduit quelques Décades de l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live, & autres Auteurs : elles ne ſont en lumière. Je ne ſçai ſi la mort qui l'a prévenu en a été cauſe, car il trépaſſa en ſa Terre & Seigneurie de la Quentiniere près S. Calais au Maine, l'an 1576, le Jeudi ſeizième jour d'Août. Je ferai mention de lui plus amplement en la Généalogie de cette noble & ancienne maiſon de Clinchamps.

PIERRE DE COLONGNE, M. de l'Egl. Réformée à Mets l'an 1563. Il a écrit pluſieurs Traités imprimés à Lyon l'an 1564, chez Jean d'Ogeroles, deſquels Livres je ne veux mettre les titres, & pour cauſe *.

* Voy. le Catalogue de ſes Ouvrages dans *DU VERDIER*.

PIERRE CONSTANT, natif de Langres, homme docte & gentil Poëte François. Il a écrit un Poëme intitulé la République des Abeilles, imprimé à Paris chez Gervais Mallot l'an 1582, auquel temps il floriſſoit, je ne ſçai s'il eſt encore vivant *.

* Il vivoit encore en 1595, à Dijon. Il a écrit auſſi la *Cauſe des Guerres Civiles de France*, *in*-8°. Morel, 1597, & *Invective contre le parricide attenté ſur le Roi Henri IV*, *in*-8°. Morel, 1595. Voy. les *Mém. de Condé*, Tom. VI, Edit. de 1743.

PIERRE COUDEMBERG, Apotiquaire demeurant à Anvers l'an 1568. Il a traduit de Latin en François & enrichi d'annotations le Guidon des Apotiquaires, c'eſt-à-dire la forme & maniere de compoſer les médicaments, premièrement traitée par *Valerius Cordus*, imprimé à Lyon l'an 1575, par Rouville.

PIERRE DE COURCELLES, natif de Candes en Touraine, homme docte ès Langues Hébraïque, Grecque & Latine. Il a traduit en vers François, le Cantique des Cantiques de Salomon,

enſemble les lamentions de Hieremie le Prophète, le tout imprimé à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1564; la Rhétorique Françoiſe, imprimée à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1557; la Calomachie, qui eſt un Poëme François, dans lequel ſe voit un combat entre les quatre gouverneurs du Monde. Il fait mention de ce Livre en ſes autres Œuvres. Je ne ſçai s'il eſt imprimé. Il floriſſoit à Paris en l'an 1561.

PIERRE DE CRAON (Meſſire), & ſelon autres DE CREON, ancien Poëte François, en l'an 1250 ou environ. Il a écrit quelques Poëſies, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 52, & MÉNAGE, *Hiſt. de Sablé*, p. 146 & 147.

PIERRE DE CROIX (Frère) [1]. Il a traduit de Latin en François, une Epître de Michel de Bay, Profeſſeur en Théologie à Louvain, &c. traitant de l'union des Etats du Pays Bas, imprimée à Paris chez Antoine Houic, l'an 1579.

[1] Guillaume Gazet, dans ſa *Bibliothèque Sacrée du Pays-Bas*, pag. 109, & les PP. Quétif & Echard, dans leur *Bibliothèque des Jacobins*, pag. 392 du Tom. II, ne le nomment pas autrement que PIERRE DE CROIX, & non DE LA CROIX, comme fait du Verdier. Il mourut le 27 Avril 1614, âgé de ſoixante-douze ans. *Michel de Bay*, dont il traduiſit en François l'*Epître touchant l'union des Etats du Pays-Bas*, eſt le fameux *Baïus*, mort le 16 Septembre 1589, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE CUEURET, [1] & ſelon d'autres CURET, Chanoine en l'Egliſe de S. Julien du Mans, l'an 1510. Il a traduit de Latin en François, les Sermons de S. Effrem, lequel Livre s'intitule autrement, *La Fleur de Prédication*. Il a été imprimé à Paris par Antoine Verard, il y a plus de 60 ans. Il a revu & recorrigé les Actes des Apôtres, faits & compoſés en vers François par Arnoul & Simon les Grebans frères, natifs de Compiegne en Picardie, &c.

[1] Cœur s'écrivoit anciennement CUEUR, & de-là CUEURET, diminutif de CUEUR, comme le Latin *CORCULUM*. Outre CUEURET & CURET, La Croix du Maine, inſatiable de variations, écrit encore CUEUVRET ci-deſſous, au mot SIMON GREBAN. Ce fut à la Requête du Cardinal Philippe de

Luxembourg que Pierre Cueuret traduiſit les *Sermons de S. Effrem*, imprimés à Paris, *in-fol.* — Voy. le P. Labbe, pag. 352 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcriptor.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE CUGNIERES, ou CUNIERES (Meſſire)[1], Chevalier, dit en Latin *Cunerius*, ou bien, *à Cuneriis*, & ſelon le vulgaire, il a été nommé en dériſion de ce qu'il s'étoit bandé contre les Eccléſiaſtiques, *Maître Pierre du Coignet ou Quignet*, &c. Il fut Conſeiller & Avocat de Philippes de Valois Roi de France l'an 1328, & ſelon d'autres il étoit ſeulement ſon Procureur, & outre cela Archidiacre en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris. Il étoit Seigneur de Saintines près Verberie, au Duché de Valois. Il épouſa Madame Jeanne de Nery *. Ledit de Cugnieres a écrit & mis en lumière une ſienne Oraiſon ou Harangue, par laquelle il s'efforce de prouver, que le glaive de S. Pierre n'étoit que ſpirituel, & que touchant le temporel, qu'il n'appartenoit aux Eccléſiaſtiques d'en avoir une connoiſſance, & tant s'en faut l'adminiſtration, propriété & poſſeſſion **. Ce ſont ici les mots deſquels uſe Pierre de S. Julien, Doyen de Chalon en ſes Antiquités de Bourgongne, au Chapitre de Chalon, *fol.* 470, parlant dudit de Cugnieres. M. le Cardinal d'Authun, Meſſire Pierre Bertrand, fit réponſe à la Harangue dudit de Cugnieres, laquelle ſe voit imprimée en pluſieurs endroits, & quant à celle de ſon adverſaire elle n'eſt pas ſi commune ***. Ledit Avocat du Roi eſt enterré en l'Egliſe de S. Julien de Saintines en Valois. Je ferai plus ample mention du ſuſdit au Diſcours de ſa vie, lequel j'ai écrit avec les vies des hommes d'Etat ou de robbe longue.

[1] Les deux Harangues Latines, l'une de Pierre de Cugnieres, l'autre de Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, prononcées le 9 Décembre 1329, en préſence du Roi Philippe de Valois, ſont imprimées dans Goldaſt, au Tom. I de la *Monarchie de l'Empire*, & ſéparément plus d'une fois, en divers endroits, indiqués par le P. le Long, p. 122 de ſa *Bibl. Hiſt. de Fr.* anc. Edit. La mémoire de cet Avocat fut extrêmement décriée dans la ſuite parmi les Eccléſiaſtiques, qui, par dériſion, l'appeloient *Pierre du Cuignet*, ſynonyme de *Coignet*, parce que anciennement on diſoit *Cuing* pour *Coing*; ſur quoi l'on peut voir le Poëme intitulé, *Pétromachie* de Joachim du Bellay. Les zélés

ſerviteurs du Roi, ont toujours cependant honoré le nom de Pierre de Cugnieres, juſques-là qu'en 1630, le Parlement de Rouen ordonna la ſuppreſſion d'une Table Chronologique, où le nommé Tanquerel avoit mis Pierre de Cugnieres au nombre des Hérétiques de 1329. (M. DE LA MONNOYE).

*Il n'étoit donc point Archidiacre de Notre-Dame de Paris, puiſqu'il étoit marié?

** « Le premier qui haſarda, dit Pâquier, *Recherc.* Liv. III, Chap. 32 & 33, pag. 286 & 287, » de franchir le pas, & de combattre les entre-» priſes de la Cour d'Egliſe fut Maiſtre Pierre de Congneres, Advocat du » Roi en la Cour de Parlement de Paris; d'autant que ce n'étoit pas une » petite entrepriſe de s'attacher à un tel corps, comme étoit celui des Prélats, » chacun deſquels peſoit quelque choſe en ſon endroit, & unis tous en gé-» néral, ils ſembloient être invincibles. — Sur la plainte que fit de Cugnieres » de tous les abus qu'il vouloit être détruits par l'authorité Royale, en l'an » 1329, le Roi Philippe de Valois ordonna que tous les Prélats de la France » ſe trouveroient en ſon Parlement, huit jours après la S. André de cette » année. Le Roi ſéant en ſon Lit-de-Juſtice, aſſiſté de pluſieurs Princes & » Grands-Seigneurs, & de ſa Cour de Parlement, Pierre de Cugnieres » ayant pris ſon thème ſur un paſſage de la Sainte-Ecriture fort à propos: » *Reddite Cæſari quæ ſunt Cæſaris, & Deo quæ ſunt Dei* », il parla avec un courage étonnant des abus contre leſquels il s'élevoit, & qu'il ſpécifia; mais Pierre Bertrand, Evêque d'Autun lui répondit avec tant de force, d'éloquence & d'adreſſe dans un Diſcours où il prit pour texte, *Deum timete, Regem honorificate*, que le Roi, indécis d'abord, ſe détermina enfin pour conſerver les privilèges des Eccléſiaſtiques dans toute leur étendue. Pierre Bertrand eut le chapeau de Cardinal, & Pierre de Cugnieres s'attira la haine d'un Corps riche & puiſſant, qui ne ceſſa de lui témoigner ſon reſſentiment. « Et encore, dit Pâquier, pour vengeance de cette pourſuite, firent met-» tre un marmot en un coin de Notre-Dame de Paris, que nous appelons » par une rencontre & équivoque de ſurnom où il eſt mis, Maiſtre Pierre » du Coignet, n'ayant toutes fois par ce ſobriquet effacé le bien & utilité que » ce grand Advocat du Roi pourchaſſa à tous les ſiècles à venir ». Ainſi Pierre de Cugnieres n'a pas proprement mis en crédit l'appel comme d'abus, mais il a donné lieu au parti que prirent depuis les Parlemens, protégés en cela par l'autorité Royale, de recevoir appelans comme d'abus de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, ceux qui s'en croient léſés. Gerſon, comme nous l'avons remarqué plus haut, renouvella la doctrine de Cugnieres, & lui donna toute la force qu'elle méritoit. C'eſt même du Diſcours de Pierre Bertrand que le mot d'*Abus* a été tiré, ayant qualifié d'*Abus* ce que de Cugnieres appeloit *Torts & Entrepriſes*.

*** La Croix du Maine ne s'exprime pas exactement, quand il dit que

Cugnieres *mit en lumière ſa Harangue*, mais qu'*elle n'eſt pas ſi commune que la Réponſe qu'y fit Pierre Bertrand.* 1°. Il ſembleroit par-là, que la Harangue de Cugnieres auroit été imprimée, & elle ne l'a jamais été; 2°. on ne la connoit que par les Extraits qu'en ont faits ceux qui y ont répondu. On peut lire à ce ſujet une Lettre curieuſe de M. Burnet dans le Tom. I du *Recueil des Libertés de l'Egliſe Gallicane*, imprimé en 1731. Cette Lettre y eſt placée à la tête d'une Edition de la Réponſe de Pierre Bertrand, beaucoup plus correcte que dans les Editions précédentes. M. de la Monnoye s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que la Harangue de Pierre de Cugnieres ſe trouvoit imprimée avec la Réponſe de Pierre Bertrand; on en trouve ſeulement des Extraits cités dans la Réponſe pour les réfuter.

PIERRE DAGUES*, Sieur DE LA BIONNIERE, Avocat au Parlement de Paris, iſſu de l'ancienne famille des Dagues au Maine, &c. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, deſquels il y en a quelques-uns imprimés, les autres ne le ſont pas encore, & ne ſçai s'il les mettra en lumière, d'autant qu'il s'addonne maintenant à une étude plus ſérieuſe, qui eſt la Juriſprudence: & ce qu'il a compoſé en vers dès ſes plus jeunes ans, peut-être ne prendra-t-il la peine de le faire imprimer, mais bien ce qu'il obſerve de beau & de ſingulier en ſa profeſſion du Droit, qu'il exerce au Parlement de Paris, en laquelle ville il florit cette année 1584. Si ce n'étoit que nous ſommes de même nation & intimes amis, je dirois davantage de louanges de lui, mais peut-être qu'aucuns rapporteroient cela à notre amitié ſi entière ſans penſer que la vérité me le fit dire.

* Cet Avocat eſt vraiſemblablement le même que celui dont le nom, pag. 591 & 652 des Opuſcules de Loiſel, ſe trouve mal écrit PIERRE DAGNÉS.

PIERRE DANCHE, Ecuyer. Il a écrit en vers François le blaſon des bons vins de France, le blaſon de la belle fille, & celui du beau cheval, le tout imprimé à Paris par Marnef.

PIERRE DESRAY, natif de Troye en Champagne*. Il a revu, corrigé & augmenté le Livre de Meſſire Olivier de la Marche, intitulé le parement & triomphe des Dames d'honneur. Il a davantage recueilli & aſſemblé les grandes Chroniques de Charles VIII Roi de France, commençant dès l'an 1484, juſ-

ques en l'an 1496, imprimées à Paris chez Jean Petit & Michel l'an 1512. Ce Livre ſe voit imprimé ſur la fin du troiſième volume des Chroniques de *Monſtrelet*. Il a traduit de Latin en François, un Livre des geſtes, faits & conquêtes de Godefroy de Buillon en Hieruſalem, imprimé à Paris chez Jean Petit, l'an 1500 ou environ. Il a traduit de Latin en François, les poſtilles & expoſitions des Epîtres & Evangiles des Dimanches, avec celles des Fêtes ſolemnelles. Il floriſſoit en l'an 1410, ſous le règne du Roi Loys XII.

* Ses Ouvrages Hiſtoriques ſont, 1°. une continuation de Monſtrelet, intitulée *Les Grandes Chroniques du très-Chrétien Roi de France Charles VIII, recueillies & aſſemblées par Pierre Deſfray, ſimple Orateur de Troye en Champagne.* Elles forment la ſeconde continuation des Chroniques de Monſtrelet (*fol.* 208, v°. du Tom. III de l'Edition de 1572). On les trouve auſſi dans le Recueil de Godefroy, ſur l'Hiſtoire de Charles VIII, pag. 190, ſous le titre de *Relation du voyage de Charles VIII.* On les a placées encore à la fin de la *Chronique de Bretagne*, par Alain Bouchard, & à la ſuite de la Traduction des *Chroniques Françoiſes* de Gaguin, par le même Deſray. 2°. La Traduction des *Chroniques* de Gaguin, avec une Continuation juſqu'en 1514. Il y en a une Edition Gothique, en 1536, *in-fol.* & une autre, *in-4°.* Paris, 1538. La première eſt aſſez rare. C'eſt une faute d'impreſſion dans La Croix du Maine, lorſqu'on y lit que Deſray *floriſſoit en* 1410, *ſous Louis XII*; on ſent qu'il faut lire 1510. Il vivoit encore en 1514, puiſque ſa Continuation de Gaguin s'étend juſques-là.

PIERRE DROUET [1] DE GAILLARD, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte & bien verſé en l'Hiſtoire, tant ſacrée que prophane, &c. natif de Landres en Champagne au Diocèſe de Rheims. Il a compoſé un Livre de la méthode que l'on doit garder en la lecture des Hiſtoires, imprimé à Paris chez Pierre Cavelat l'an 1579. Il avoit auparavant mis en lumière une Table chronologique & méthodique, pour la connoiſſance de toutes les Hiſtoires du monde, imprimée à Paris l'an 1570, chez Martin le Jeune. La Chronologie, contenant l'ordre des temps, depuis la création du monde juſques à notre temps. Elle n'eſt encore imprimée, il eſpère la mettre bientôt ſur la preſſe. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Drouet eſt ici une corruption de *Droit*; mais ce que l'on ne devine-

roit pas, c'eſt que *Droit*, ou *Droüet*, eſt la Traduction du mot Latin *Juſtus*. L'Auteur, qui ſe nommoit *Juſtus*, lorſqu'il écrivoit en Latin, prenoit le nom de *Droit* en François, par une ſingularité qui lui étoit particulière; car le nom *Juſtus*, qui a été celui de pluſieurs Saints, les uns Confeſſeurs, les autres Martyrs, n'a jamais dû être rendu en François que par *Juſte*, nom par où l'on ſait que Jule Scaliger appeloit volontiers Joſeph ſon fils, nommé au baptême *Joſephus Juſtus*. On voit une Edition Latine de Baptiſte Frégoſe, *in*-8°. à Paris, chez Pierre Cavellat, 1558, avec ce titre: *Baptiſtæ Fulgoſii Factorum, Dictorumque memorabilium Libri IX, à Petro Juſto Gaillardo, Campano, in Senatu Pariſienſi Advocato, aucti & reſtituti*, qui ne laiſſe aucun doute ſur le vrai nom de l'Avocat Gaillard. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DIVOLÉ, ou DIVOLAY (Frère), Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Précheurs ou Jacobins, natif de la ville d'Auxerre en Bourgongne, & Provincial de France. C'étoit l'un des renommés Prédicateurs de ſon Ordre, & des plus ſçavants Théologiens. Il a écrit & compoſé pluſieurs Sermons, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau & autres: enſemble pluſieurs autres Livres en Théologie. Il mourut à Paris l'an 1568, le trentième de Mars. Il eſt enterré en l'Egliſe des Jacobins à Paris.

PIERRE DORÉ (Frère), Docteur en Théologie, natif d'Orléans, de l'Ordre des Frères Précheurs ou Jacobins de Chaalons en Champagne. Il a écrit une Oraiſon Funèbre, ſur le trépas de Meſſire Philippes Chabot, Amiral de France, imprimée avec ſon Traité de la miſère de la vie humaine, ſur la fin dudit Livre, imprimé à Paris (1543 *in*-12). Oraiſon Panégyrique ou louangere de Meſſire Claude de Lorraine Duc de Guiſe, lequel mourut l'an 1550, imprimée à Paris audit an *in*-8°. & contient 15 feuilles; l'Anti-Calvin, imprimé à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1568; Paradoxes, imprimés à Paris chez Oudin Petit; l'Image de vertu, imprimé à Paris chez Eſtienne Grouleau, l'an 1559, *in*-16. & chez Oudin Petit *in*-8°. l'Eſpérance aſſurée, imprimée à Paris *; le Paſſe Solitaire; le Triomphe du Roi ſans pair; la Piſcine de patience; l'Arbre de vie; le Collége de Sapience; le Dialogue des Chrétiens, les Allumettes du feu divin †; la Conſerve de Grace;

Dialogue entre le Samaritain & Dieu; Méditations de la Meſſe; Déploration de la vie humaine; l'Adreſſe du Pécheur; le Cerf ſpirituel; Œuvres de Pénitence; le Pâturage de la Breby; Collations Royales; le Teſtament d'Amour; l'Arche de nouvelle alliance; la Tourterelle, imprimée chez Baquenois; Traité de la vie & mort Chrétienne, imprimé chez ledit Baquenois. Victoire de toutes tribulations, chez Sebaſtien Nivelle; le Dialogue inſtructoire des Chrétiens, en la foi, eſpérance & amour de Dieu, imprimé à Paris chez Guillaume Bonnemere. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres, deſquelles je n'ay pas connoiſſance. Il floriſſoit à Paris en l'an 1550, ſous le règne du Roi Henry II.

[a] On recherche quelques-uns des Livres de ce Moine, à cauſe du ſtyle ridicule & de la ſingularité des titres. Pour mieux la faire ſentir, je rapporterai les titres entiers de quelques-uns, trop abrégés par La Croix du Maine. 1°. L'*Arbre de vie, appuyant les beaux Lys de France*; 2°. Le *Collège de Sapience, fondé en l'Univerſité de Vertu*; 3°. La *Conſerve de Grace, priſe du Pſeaume* CONSERVA ME; 4°. La *Tourterelle de Viduité*; 5°. Les *Allumettes du Feu Divin, pour faire ardre les cœurs humains en l'amour & crainte de Dieu.* Ce dernier Livre fut imprimé, en 1538, *in*-16. & pluſieurs fois depuis en divers formats. En voici encore deux autres, dont La Croix du Maine ne parle point; 1°. Les *Neuf Médicamens du Chrétien malade*; 2°. L'*Anatomie & Myſtique Deſcription des membres & parties de* NOTRE SAUVEUR JESUS-CHRIST. Ce Livre me rappelle celui dont parle le *Valeſiana*, pag. 46, & dont le *Journal des Savans* a rendu compte (mois de Décembre 1703). Ce Livre, imprimé à Paris, en 1668, fut auſſi compoſé par un Moine, ſous le titre de *Dévote Salutation des membres ſacrés du corps de la glorieuſe Vierge, mère de Dieu.* Je reviens à Pierre Doré. Il eſt probable que tant d'Ouvrages ridicules de ce Jacobin ont donné lieu à Rabelais de le déſigner ſous le nom de *Notre Maître Doribus*, qu'il ſuppoſe avoir prêché publiquement ſur la burleſque origine de la *Rivière des Gobelins* (Pantagruel, Liv. II, Chap. 22, pag. 204). *Voy.* la Remarque de le Duchat ſur cet endroit, La Croix du Maine n'a pas connu la première Edition de l'*Anti-Calvin* de Pierre Doré; elle eſt de 1551, *in*-8°. à Paris, chez Nivelles.

[b] Pierre Doré naquit à Blois, & mourut le 19 Mai 1669, à Paris. On recherche ſon Livre des *Allumettes du Feu Divin*, uniquement, je penſe, à cauſe du titre burleſque. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DURAND, Bailly de Nogent le Rotrou au pays du Perche, ſur les frontières du Maine, &c. Il étoit très-docte Poëte

Poëte Latin, & a compoſé pluſieurs beaux vers en l'une & l'autre Langue, leſquels ne ſont encore imprimés. Je ne craindrai point (étant tombé à propos pour faire mention dudit ſieur Durand) d'expliquer ici l'Enigme qui ſe voit écrite ſur ſa maiſon, en ladite ville de Nogent au Perche, qui eſt un paſſage ordinaire pour tous ceux de Bretagne, Anjou, le Maine & autres lieux voiſins qui font le voyage à Paris. Cette deviſe eſt telle :

De Pierre Blanche je fuz faite Durand Février.

Laquelle eſt tellement obſcure, que ſans avoir connoiſſance des Equivoques contenus en icelle, elle ne pourroit être ſolue, ſinon par ceux qui en ſont les Auteurs, qui l'ont déclarée par après. Car il ſemble que ladite maiſon, faite de Pierre Blanche, aye été bâtie au mois de Février, qui eſt un temps incommode pour la maſſonnerie, & encore pour être le plus court de tous les autres mois, ce qui ſeroit impoſſible de faire à un homme médiocre en biens, de la bâtir ſi riche comme elle eſt, ſçavoir de pierre de taille, ou autre ſemblable, en ſi peu de temps qu'un mois. Mais afin de ne retenir les lecteurs plus long-temps à en ſçavoir la vraie explication, la voici. Ledit *Pierre Durand* & ſa première femme, nommée *Blanche Février*, firent faire cette maiſon durant leur mariage, tellement que la maiſon étant introduite comme parlante, ſemble dire ces mots, *Je fuz faite de pierre blanche durant le mois de Février*, en quoi vous voyez les équivoques ou alluſions. Ce qui m'a fait arrêter à l'explication de cette Enigme, ç'a été pour avoir autre fois veu (paſſant par-la) faire des gageures fort grandes touchant ceux qui ſe vantoient de la pouvoir expliquer, & n'en pouvoient venir à bout, & autres voyant cette inſcription, n'y prennent pas garde, penſant qu'il ne faille entendre en cela qu'un ſens commun, comme ès autres choſes miſes ordinairement ſur les portes, ou frontiſpices des ſuperbes Bâtiments.

PIERRE EBERARD, Inquiſiteur de la Foi. Il a écrit la vie de la Benoiſte Daulphine du Puy-Michel, Comteſſe d'Arian,

femme & épouſe de S. Aulzias de Sabran, Comte d'Arian, &c. imprimée à Paris par Jean Trepperel, il y a plus de ſoixante ans [1].

[1] Le Jacobin, Auteur de la *Vie de Dauphine de Puy-Michel*, eſt nommé *Pierre Eberardin* dans l'Exemplaire que le P. Echard en a vu, imprimé à Paris. *in*-4°. chez Jean Trepperel, ſans date, & qu'il cite, Tom. I de ſa *Bibliothèque des Jacobins*, pag. 896. Cette vie eſt dans le même volume, précédée d'une beaucoup plus ample, ſavoir celle de S. Aulzias, écrite par un autre Jacobin Provençal, nommé *Jean Raphaël*, dont le nom ſe trouve dans La Croix du Maine, Tom. I, à la fin de la lettre *J*. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE D'ELBENE, Gentilhomme François, Conſeiller & Aumônier de la Roine mère du Roi, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon d'Elbene ou d'Albene, tant renommée à Florence, & par toute l'Italie, & encore parent d'Alphonſe d'Albene, Abbé de Haultecombe en Savoye (comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre A). Cetui-ci n'a rien fait imprimer de ſes compoſitions Grecques, Latines, ou Françoiſes, eſquelles Langues il eſt fort bien verſé, ſans parler des autres vulgaires. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Dans le Recueil des *Epîtres Françoiſes*, écrites à Joſeph Scaliger, il y en a trois de ce *Pierre Delbéne*, Abbé de Notre-Dame d'Eu, mort l'an 1590, au camp d'Henri IV devant Paris. On doit écrire DELBÉNE, & non pas D'ELBENE. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE EMOTE, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine Théologal en l'Egliſe de Laon en Laonois au pays de Picardie, &c. Il a écrit un premier tome de Sermons & Exhortations Chrétiennes, ſur les Advens ou autres ſemblables ſujets, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1582 *.

* Il étoit, en 1572, Licencié de Sorbonne de la Maiſon de Navarre.

PIERRE D'EPINAC (Meſſire), Archevêque & Comte de Lyon, Primat des Gaules, Conſeiller du privé Conſeil du Roi, &c. iſſu de la noble & ancienne maiſon d'Epinac en Forêts, & de par ſa mère iſſu de la tant renommée & illuſtre famille d'Albon, Seigneurs de S. André, &c. Ce Seigneur d'Epinac fut député

aux Etats de Blois, par Meſſieurs du Clergé de France, (que l'on appelle autrement l'Etat Eccleſiaſtiq,) au nom deſquels il prononça une très-docte & très-éloquente Oraiſon devant le Roi Henry III, ſéant auſdits Etats Généraux le Jeudi dix-ſeptième jour de Janvier l'an 1577, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier audit an, par diverſes fois, & en diverſes marges ou grandeurs de papier, & encore imprimée en d'autres villes de France, tant elle a été bien approuvée de tous. Avant que finir mon propos, touchant le ſuſdit Seigneur, je dirai ce que j'ai en opinion de ſon ſçavoir & doctrine, qui eſt telle (ſelon que j'en ai pu concevoir par ſes doctes écrits) que je n'ai point leu d'Oraiſon Françoiſe tant remplie de traits d'Orateur, & ſi pleine de beaux Diſcours rares, & faiſant pour le ſujet ou matiere propoſée, qu'eſt celle-là qu'il prononça à Bloys. Car à qui prendra garde de près à la ſtructure & liaiſon d'icelle, à la ſuite des propos, & autres choſes requiſes en un Orateur très-accompli (ſans faire mention du beau & poli langage, duquel elle eſt toute remplie) l'on jugera facilement qu'il s'en trouvera peu ou point qui puiſſent mieux faire que lui. Jen'ai point veu d'autres ſiens écrits ou compoſitions, mais par cet échantillon (comme l'on dit) l'on pourra aiſément juger du reſte, qu'il pourroit bien faire, s'il vouloit mettre la main à la plume. Il florit cette année 1584*.

* Pierre d'Epinac étoit né le 10 Mai 1540. Il fut Chanoine & Comte de Lyon à dix ans, & il n'en avoit que vingt-ſix, quand il fut député vers le Roi par ſon Chapitre, pour s'oppoſer à la publication du Concile de Trente. Il fut nommé Archevêque de Lyon en 1574, ou par la mort, ou par la démiſſion volontaire d'Antoine Dalbon, ſon grand-père maternel. On peut voir ſa vie écrite avec aſſez de détails dans le Tom. IV du *Gallia Chriſtiana*, nouvelle Edition, colon. 187 & ſuiv. On y lira comment il s'attacha au parti de la Ligue, vers l'an 1580, piqué de n'avoir pu obtenir le chapeau de Cardinal. Il fut arrêté avec le Cardinal de Guiſe, en 1588, après la mort du Duc, & mis dans une étroite priſon : mais ce Prélat n'en profita que pour ſe lier au parti du Duc de Mayenne. Tout le Royaume s'étant déclaré pour Henri IV, il fut le dernier qui lui reſta oppoſé. Il mourut de la goutte, le 9 Janvier 1599. De Thou, qui en parle ſouvent, loue ſon eſprit & ſes talens, mais il blâme ſon ambition démeſurée. On lui a reproché de plus ſa

prodigalité, ſes débauches ; on l'a même accuſé d'avoir eu commerce avec ſa propre ſœur ; mais dans ces temps de troubles & de haines, les imputations les plus atroces ſe répandoient & ſe recevoient avec la même légéreté. On lui attribue un Ecrit en faveur des Guiſes, intitulé : *Réponſe à un Avertiſſement.* Il s'y agit principalement de les juſtifier des ſoupçons d'en vouloir à la Couronne. Le P. le Long (*Biblioth. Hiſtor. de la France*, n°. 18468 de la nouv. Edit.) dit que cette Réponſe fut compoſée par Pierre d'Eſpinac ſur les Mémoires du Duc de Nevers. Il n'eſt pas étonnant que La Croix du Maine n'en ait point parlé, parce qu'elle ne parut qu'en 1585, *in*-8°. On l'a réimprimée depuis dans les *Mémoires de Nevers*, Tom. I, pag. 693, & dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. I, pag. 149 de la nouv. Édition.

Il mourut le 9 Janvier 1599, dans ſa cinquante-neuvième année.

PIERRE L'ESCOT, Gentilhomme François, Conſeiller & Aumônier ordinaire du Roi, Seigneur de Clagny, l'un des plus renommés Architectes de France. Il a fait pluſieurs plans & protraicts, des plus ſuperbes & magnifiques palays & maiſons ſomptueuſes de France, entre leſquels Edifices ou bâtimens de marque, ſont ceux du Louvre à Paris, duquel il donna le devis du temps de François I, & ſous le règne duquel il floriſſoit, & encore ſous Henry II. Loys le Roy & pluſieurs autres le recommandent fort en leurs Œuvres, & entre autres Pierre de Ronſard, au deuxième Livre de ſes poëmes au troiſième volume, lequel il lui dédie. Les Œuvres dudit ſieur de Clagny, ne ſont encore en lumière, ils ſe voyent écrits à la main, avec une infinité de protraicts, deſſeins, & autres beaux ouvrages faits de ſa main, en la Bibliothèque de ſon neveu M. de Clermont, ſieur de Clagny, ſurnommé l'Eſcot, Conſeiller Eccléſiaſtiq au Parlement de Paris, & Chanoine de Notre-Dame audit lieu, &c.

PIERRE FABRE, dit FABER *, Il a écrit un Traité en Latin & en François, par lequel on peut apprendre en quel cas il eſt permis à l'homme Chrétien de porter les armes, & par lequel il eſt répondu à Pierre Charpentier, imprimé l'an 1576. L'Auteur d'icelui vivoit en l'an de ſalut 1575.

* Il y a apparence que l'Auteur prit ce nom par rapport à celui de Pierre Charpentier, ſon adverſaire.

PIERRE FABRY, ou LE FEBVRE, Curé de Meray, natif de Rouen en Normandie. Il a écrit un Livre, intitulé le grand & vrai art de pleine Rhétorique, imprimé à Paris chez Pierre Sergeant, l'an 1539, *in*-8°. & contient 31 feuilles.

PIERRE DU FAUR, natif de Toloſe, Préſident en ladite Cour, homme docte ès Langues, & très-ſçavant en la Juriſprudence, comme ont été tous ceux de cette illuſtre maiſon. Il a écrit pluſieurs fort beaux & doctes Livres tant en Latin qu'en François *. Je n'ai pas connoiſſance ſinon de ceux qui ſont en Latin, & entre autres les *Semeſtres*. Il florit à Toloſe cette année 1584. Nous avons parlé de Guy du Faur, ſon parent (lettre G) *Tom. I, pag. 296 de cette nouv. Edition.*

* Pierre du Faur (de S. Jory) ſe nommoit en Latin *Petrus Faber San-Jovianus*. On fait grand cas de tout ce que cet Auteur a publié. Je ne ſache pas qu'il ait rien écrit en François, outre ſes *Semeſtres*, dont parle La Croix du Maine. Nous avons de lui un Ouvrage ſur les Jeux Gymniques des Anciens, ſous le titre d'*Agonoſticon*, ou *Traité des Magiſtrats Romains*, & un Livre, intitulé *Dodecamenon, ſive de Dei nomine & attributis*. Tous ces Ecrits ſont en Latin. Il vécut juſqu'en 1600, & mourut d'Apoplexie, âgé d'un peu plus de ſoixante ans, en parlant dans le Parlement de Toulouſe, dont il étoit alors premier Préſident, non pas, comme quelques-uns l'ont dit, en prononçant un Arrêt, mais en *Exhortant les Magiſtrats & Officiers de Ville, ſuivant la coutume ſolennelle de cette Cour*. Voy. l'*Epître Dédicatoire des Controverſes de Seneque*, traduites par Chalvet, intime ami de du Faur, & Préſident au même Parlement. Voy. auſſi De Thou, à la fin du CXXIII^e Liv. de ſon *Hiſtoire*.

PIERRE FERGET, ou FARGET *, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Auguſtins, du Convent de Lyon, l'an 1483. Il a traduit de Latin en François un Livre, intitulé la Conſolation des pauvres pécheurs, fait par manière de procès, meu entre Belial procureur d'Enfer & Jeſus-Chriſt fils de la Vierge Marie, rédempteur de nature humaine. Ce Livre s'intitule autrement *Belial*, il a été imprimé à Paris il y a plus de cent ans. Il a tranſlaté de Latin en François un Livre intitulé les Fleurs & manières de faire des temps paſſés, & des faits merveilleux de Dieu, tant en l'Ancien Teſtament, comme au nou-

veau, imprimé à Geneve l'an 1495. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1480.

* PIERRE FERGET, ou FARGET. il y a peu d'Auteurs dont le nom air été autant défiguré que celui-là. On l'a appelé FALGET, FERGET, SARGET, LARGET, FORGET. Voy. le *Dictionn.* de Proſper Marchand, Article FARGET, qui eſt le vrai nom. La Croix du Maine ne l'a pas reconnu ſous le nom de PIERRE SARGET, dont il a fait un Article particulier. Voici ſes Ouvrages, ſur quelques-uns deſquels on s'eſt auſſi mépris. 1°. Il a travaillé à la réviſion de la Traduction Françoiſe du Nouveau-Teſtament, conjointement avec Julien Macho, Religieux de ſon Ordre. Cette Traduction fut publiée à Lyon chez Barthelemy Buyer, *in-fol.* de petit format, & en mauvais caractères Gothiques. Cette Edition, qui eſt très-rare, ne porte point de date, & les Bibliographes ne s'accordent pas ſur l'année à laquelle on doit la rapporter. Les uns veulent que ce ſoit en 1458, d'autres l'avancent juſqu'en 1500. La premiere de ces dates ne peut ſe ſoutenir, la ſeconde eſt peut-être trop peu ancienne. Le P. le Long (*Biblioth. Sacr.* Tom. II, pag. 46) rapporte cette Edition, avec aſſez de vraiſemblance, à l'an 1477. 2°. Farget publia, en 1482, une Traduction Françoiſe du *Speculum vitæ humanæ*, ſous le titre de *Miroir de la vie humaine*, à Strasbourg, petit *in-fol.* Gothique. 3°. En 1585, à Lyon, *in-fol.* une verſion Françoiſe, par Jean Corbichon, Religieux de ſon Ordre, du Livre *Des propriétés des choſes*, verſion que Farget avoit revue. 4°. Le Livre, cité par La Croix du Maine, *Conſolation des pauvres Pécheurs*, &c. ou *Bélial*, fut imprimé dès 1482, *in-fol.* ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur, ſous le titre de *Procès fait & dénoncé entre Bélial, Procureur d'Enfer, & JESUS, fils de la Vierge Marie, & Rédempteur de la nature humaine, tranſlaté de Latin en commun langage par Pierre Farget*, &c. Il fut ſouvent réimprimé depuis. C'eſt le même Livre que du Verdier cite ainſi, à la ſuite de la lettre P, parmi les *Livres* dont les Auteurs ſont incertains, *Procès du Bélial*, &c. ignorant que c'eſt une Traduction, par P. Farget, d'un Ouvrage Latin de Jacques Palladius, ſurnommé *Théramo*, du lieu de ſa naiſſance. (Voy. *Dictionnaire* de Proſp. Marchand, Tom. II, pag. 118, Article PALLADIUS, note D). 5°. Les *Fleurs & manières de faire des tems paſſez*. C'eſt encore une Traduction du Latin, comme le dit La Croix du Maine. Elle fut d'abord imprimée à Paris, en 1478, *in-fol.* puis à Lyon en 1483, enſuite à Genève, en 1495. (Cette Edition eſt celle que La Croix du Maine a connue), & enfin à Paris, en 1505. Dans un Avertiſſement, qui eſt à la tête, on lit que cet Ouvrage s'appelle autrement le *Petit Fardelet des Faits*, ou *le Faſciculo*. Cela met ſur la voie pour reconnoître que ce n'eſt autre choſe que la Traduction du *Faſciculus temporum*. Cette Traduction eſt, plus bas, attribuée à PIERRE SARGET par La Croix du Maine, qui a fait ainſi deux Ouvrages d'un ſeul, comme du même Auteur il en a fait deux, en croyant, ſur une légère altération de nom, que P. SARGET étoit différent de PIERRE FARGET.

Il y a eu plusieurs autres Editions du Livre dont je parle, postérieures à celles que j'ai citées, & beaucoup de mépriſes, ſur-tout cela. On les trouvera relevées pour la plupart dans le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, Tom. I, pag. 248, notes.

PIERRE FONTAINE, ou DE FONTAINES, Hiſtorien François, dit *Petrus Fontanus*, natif de Vermandois en Picardie, Maître des Requêtes du Roi de France S. Loys en l'an 1270, ou environ *. Il a écrit en vieil langage François, uſité de ſon temps, un Livre intitulé *Li Livres de la Reigne*, lequel traite de la Juſtice & Police. Jean Syre de Joinville, Hiſtorien dudit Roi S. Loys, fait mention du ſuſdit Pierre de Fontaines, enſemble Meſſieurs Choppin, Pithou, Bergeron & autres Auteurs en pluſieurs endroits de leurs Livres. Le ſuſdit Livre n'eſt encore imprimé.

* Voici ce qu'en dit Joinville (pag. 13 de l'Edit. du Louvre) en parlant de S. Louis, qui jugeoit les procès de ſes Sujets, aſſis ſous un arbre, au bois de Vincennes : *Cil ſe levoient qui partie avoient, & lors il (le Roi) diſoit, taiſés-vous tous, & l'on vous deliverra l'un après l'autre; & lors il appeloit Monſeigneur Pierre de Fontaines & Monſeigneur Geffroy de Villette, & diſoit à l'un d'eux, délivrez-moi cette partie.*

PIERRE FORCADEL, natif de la ville de Beziers en Languedoc, Lecteur du Roi ès Mathématiques à Paris, frère d'Eſtienne Forcadel, Juriſconſul &c. Il a compoſé une Arithmétique Françoiſe, contenant quatre Livres, imprimée chez Charles Périer, l'an 1565 & l'an 1567. Il a traduit de Latin en François, la pratique de la Géométrie d'Oronce Finé Dauphinois, en laquelle eſt compris l'uſage du Quarré Géométrique, & de pluſieurs autres inſtruments ſervants à même effet : enſemble la maniere de bien meſurer toutes ſortes de plans & quantités corporelles, avec les figures & démonſtrations, le tout imprimé à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1570; la Deſcription de l'aneau horaire, imprimée à Paris chez Mathurin Prevoſt, l'an 1568. Il a traduit en François les Elémens d'Euclide Auteur Grec, avec annotations & commentaires dudit Forcadel, imprimés à Paris l'an 1564, chez Charles Périer. Il a traduit de Latin en François l'Arithmétique de *Gemma Friſius*; Traduction de

la Muſique d'Euclide, imprimée à Paris chez Charles Périer 1565; Traduction du premier Livre d'Archimede, des choſes également peſantes, imprimée chez ledit Périer audit an; Traduction & comments du Livre d'Archimede, touchant les poids, & des choſes tombantes en l'humide, imprimés chez ledit Périer, audit an 1565; Deux Livres de Proclus, touchant le mouvement, traduits par ledit Forcadel, & imprimés à Paris l'an 1565 [1]. Il floriſſoit à Paris ſous Charles IX & Henry III, ſous le règne duquel il mourut.

[1] Pierre Forcadel ignoroit abſolument le Grec, & n'entendoit pas fort bien le Latin, enſorte qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'on dit ici de ſes verſions Françoiſes d'*Euclide*, d'*Archimède* & de *Proclus*; il ne les donna que ſur des verſions Latines, dont il devinoit le ſens à demi-mot, parce que la parfaite intelligence qu'il avoit de la matière, ſuppléoit, chez lui, au défaut de l'intelligence de la langue. C'eſt au moins ce qu'en rapporte Gaſſendi, Liv. II de la vie de Peireſc. (*Lecteur du Roi ès Mathématiques*, doit s'entendre de *Profeſſeur au Collège Royal*). Il mourut en 1577. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LA FOREST, natif du pays de Nevers, Médecin à Montpellier. Il a traduit de Latin en François un Traité de la cure ou guériſon de la pierre ou gravelle, imprimé à Paris avec un Livre intitulé *La propriété & vertu des eaux*.

PIERRE DE LA FOREST (Meſſire) *, Chancelier de France & Cardinal l'an 1353, natif de la paroiſſe de la Suze à quatre lieues du Mans, &c. Je n'ai point veu de ſes écrits, ſinon un fort beau Teſtament qu'il fit en Avignon en date du vingt-cinquième jour de Juin 1361, auquel an il mourut âgé de cinquante-ſix ans, lequel nous avons par devers nous écrit à la main **.

* Pierre de la Foreſt, né en 1305, Chancelier du Duc de Normandie en 1347, Evêque de Tournay en 1349, Chancelier de France & Evêque de Paris à la fin de la même année, Archevêque de Rouen en 1351, ne fut annobli qu'au mois d'Octobre 1354. Il fut Cardinal en 1356, deſtitué de ſa charge de Chancelier en 1357, rétabli en 1359; enfin il ſe retira à Avignon, où il mourut en 1361, le 27 Juin, ſelon le *Gall. Chriſt.* Tom. XI. La Croix du Maine dit qu'il avoit fait un teſtament le 25. Si l'on veut voir

quelques

quelques erreurs commiſes au ſujet de Pierre de la Foreſt, on peut conſulter le Tom. VII du *Gall. Chriſt.* colon. 134 & 135.

** Les Etats Généraux de 1356, aſſemblés après la perte de la bataille de Maupertuis, obligèrent le Dauphin Charles à conſentir à la deſtitution des premiers Magiſtrats, tels que le Chancelier de la Foreſt, que leur vertu rendoit ſuſpects à ceux qui vouloient profiter des malheurs publics.

PIERRE FRANCO ou FRANCONE, natif de Turiers en Provence, demeurant à Orange, &c. homme très-expert en l'art de Chirurgie. Il a écrit un Traité des *Hernies* *, qui eſt une maladie commune aux hommes, avec un ample déclaration de toutes les eſpèces deſdites Hernies, & autres parties de la Chirurgie, ſçavoir eſt de la pierre, des yeux & autres maladies, imprimé à Lyon l'an 1561, chez Thibault Payan *in*-8°. & contient 36 feuilles. Il floriſſoit audit an 1561.

* La première Edition de ſon *Traité des Hernies* eſt de 1556, à Lyon, *in*-8°. L'Edition citée par La Croix du Maine, eſt la ſeconde, & contient des augmentations.

PIERRE GALAND, dit GALLANDIUS, Picard de nation, Lecteur ordinaire & profeſſeur en Philoſophie en l'Univerſité de Paris, Chanoine en l'Egliſe de Notre-Dame en ladite ville, & principal du Collége de Boncour, ſitué à Paris, oncle de M. Gallandius, lequel lui a ſuccédé en ladite charge & office de principal à Boncour, & a tellement imité ſon oncle, pour faire florir ſon Collége en hommes doctes, qu'il a bien ſçu pratiquer les plus ſçavants & éloquents de l'Univerſité pour le rendre de plus en plus très-célèbre, par les maîtres & leurs auditeurs tout enſemble : entre leſquels je nommerai par honneur Meſſieurs Boſſulus, le Grand, (dit *Magnus*,) & Daniel d'Auge, dit *Augentius*. Je n'ai pas connoiſſance des autres. [1] Pour revenir à parler dudit Pierre Galandius, voici ce qu'il a mis en lumière. L'Oraiſon très-docte & très-élégante, touchant les louanges du Roi François I du nom. Cette Oraiſon a été imprimée à Paris en Latin & en François chez Michel Vaſcoſan. Il floriſſoit ſous le règne de François I & Henry II.

[1] Il étoit d'Aire en Artois. Son neveu, Principal après lui du Collège de

Boncourt, ſe nommoit *Guillaume*, oncle de *Jean*, ſon ſucceſſeur en cette Principalité. C'eſt *Jean*, qui a été intime ami de Ronſard, & qui mourut en Janvier 1612, non pas *Guillaume*, comme le dit Moréri. Pierre Galland & Pierre Ramus, en 1549 & 1550, mirent en rumeur toute l'Univerſité pour la Doctrine d'Ariſtote. Ramus la combattoit; Galland, que ſon adverſaire appeloit *Gallonius*, la défendoit. Rabelais les turlupina tous deux dans le Prologue de ſon quatrième Livre. Joachim du Bellay, dans le Poëme qu'au mot PIERRE DE CUGNIERES j'ai ci-deſſus allégué, en fit autant; il patoît néanmoins que l'un dans ſa proſe, l'autre dans ſes vers, traitèrent un peu plus doucement Ramus que Galland. Celui-ci, quoique homme de mérite, s'eſt acquis moins de réputation dans la République des Lettres. On ne voit pas que le Préſident de Thou, ni Scévole de Sainte-Marthe, l'aient honoré d'aucun éloge. Il eut beau envoyer un Exemplaire de ſon invective contre Ramus à Lambin, celui-ci, tout ennemi qu'il étoit de Ramus, ne put ſe réſoudre à la lire. Galland étoit cependant un des hommes de ſon ſiècle qui patloit le mieux Latin. (Galland eut part à l'eſtime de François I, fut Chanoine de Notre-Dame de Paris). Il mourut le 31 Août 1559. (M. DE LA MONNOYE).

Son *Diſcours ſur la mort de François I* étoit Latin, & fut imprimé en 1547, Paris, Vaſcoſan. Turnèbe, ſon Diſciple, le loua en différentes occaſions; Bayle, Article de RAMUS, a confondu *Guillaume Galland*, Député de l'Univerſité dans les affaires des Jéſuites, avec *Pierre*, ſon oncle. (M. FALCONET).

PIERRE GALLISARD (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Précheurs d'Arles en Provence [1]. Il a extrait des Livres de la Sainte Ecriture, une ſommaire explication des commandemens de Dieu. Plus il a traduit de Latin en François, un Livre de S. Auguſtin, de la vie chrétienne : le tout a été imprimé à Lyon par Benoît Rigault l'an 1577, *in*-8°. & contient 9 feuilles.

[1] Il mourut l'an 1577. Les Bibliothécaites Jacobins écrivent GALISSART, ayant trouvé ce nom ainſi écrit, ſuivant l'uſage ancien de terminer par la ſyllabe *art*, en François, les noms qui, en Latin, ſe terminoient en *ardus*, & généralement tous ceux que nous terminons en *ard*, comme il eſt aiſé de le reconnoître dans les vieilles Editions. Les Bibliothécaires que je viens de citer, n'ont point connu le *Pulicis Encomium* de leur Confrère, *Phyſicâ ratione tractatum*, *Auctore Dominicano Petro Galliſſardo*, *Araqueo*, imprimé à Lyon, *in*-8°. chez Jean de Tournes, 1550, où *Araqueo* ne peut pas ſignifier *natif d'Arles*, quoique, ſuivant les Dominicains allégués, il fût *Arelate natus*; je croirois plutôt qu'il y avoit fait ſa principale réſidence, mais qu'il étoit né aux *Arqs*, Marquiſat en Provence près de Draguignan. Son *Eloge*

de la puce, eſt fort au-deſſous de celui que Calcagnin, plus de dix ans auparavant, avoit fait de cet inſecte. Chevreau, pag. 388 de ſon *Chevræana*, ſe trompe, lorſqu'au lieu d'un *Eloge de la puce*, il en attribue un *de la Fièvre-quarte*. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE GARCIE, dit FERRANDE, natif de S. Gilles ſur Vye. Il a écrit & compoſé un Livre, intitulé le grand Routier, pilotage, ou encrage de Mer, tant des parties de France, Bretagne & Angleterre, que ès haultes Almagnes, enſemble les dangers des ports, havres, rivières, & chenals des régions ſuſdites, enſemble le compoſt ou calendrier très-néceſſaire pour la Mer; les jugemens d'Oleron, touchant le fait des Navires. Le tout a été imprimé à Rouen en Normandie chez Jean Bourges, & depuis à la Rochelle par Berthelemy Breton, l'an 1560. Ledit Pierre Garcie, ſurnommé Ferrande floriſſoit en l'an de ſalut 1483.

PIERRE GENTIEN, natif de Paris, ancien Poëte François en l'an 1304, iſſu de l'ancienne famille des Gentiens à Paris, &c. Il a écrit pluſieurs poëmes en la Langue uſitée de ſon temps, leſquels ne ſont encore imprimés, & entre autres ſe voit de lui un Livre, dans lequel il nomme quarante ou cinquante des plus belles Dames de ſon ſiècle. Voy. de ceci Cl. Fauchet en ſon Traité des Poëtes (*chap. 27 & dernier*).

PIERRE GENTIL, natif de Vendôme, ſes Œuvres ne ſont encore en lumière.

PIERRE GILBERT, Toloſain [1]. Je n'ai pas connoiſſance de ſes compoſitions Françoiſes.

[1] Peut-être a-t-il voulu dire PIERRE GRÉGOIRE, Juriſconſulte, mort l'an 1597, dont je ne ſache pas que nous ayons autre choſe, en François, que ſa *Réponſe au Conſeil du Moulin ſur la diſſuaſion de la publication du Concile de Trente*. Du Verdier donne un long Catalogue de ſes Ouvrages Latins. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE GOUESLIER, Sieur DE LA GOUESLERIE, au Maine, duquel lieu il eſt natif, &c. Enquêteur du Roi au Siège

Préſidial & Sénéchauſſée du Maine. Il a écrit un Epithalame ou chant nuptial, ſur le mariage de Meſſire Jean de Chourſſes, Chevalier des deux Ordres du Roi, Seigneur de Malicorne, &c. & de Madame Françoiſe de Daillon, ſœur de M. le Comte de Lude en Anjou, &c. Ce Livre n'eſt encore imprimé, il contient environ de ſix cent vers François. Il le préſenta lui-même audit ſieur de Malicorne, l'an 1578. Il a davantage écrit pluſieurs autres Epithalames, enſemble pluſieurs Chants Lyriques, & autres ſortes de Poëmes François, deſquels il y en a pluſieurs imprimés au Mans par Hieroſme Olivier, l'an 1575 & 1576, &c. Pluſieurs Epitaphes Latins & François, tant en proſe qu'en vers, ſur la mort de *Marguerite Hervé*, fille de M. du Panon, l'une des plus belles, ſages, vertueuſes & accomplies filles de tout ſon ſiècle. Ils ne ſont encore imprimés. Il a traduit quelques Eglogues de Baptiſte Mantuan, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres en François, tant en vers qu'en proſe, leſquels il pourſuit après avoir donné relâche à ſes plus ſérieuſes études, & vaqué à ſa principale profeſſion. Je ne dy rien ici du plaiſir qu'il prend à la Muſique, tant vocale que inſtrumentale, & combien il s'en ſçait heureuſement acquitter, qui eſt un exercice aimé & chéri de toutes perſonnes d'eſprit & d'entendement, & ſur tout bien venu & careſſé entre les hommes d'étude. Si je ne craignois que l'amitié qu'il me porte ſi grande, & celle que je lui ai pareille, ou plus grande encor, ne fût cogneue tellement de tous ſes amis & les miens, que l'on ne pourroit ici voir ſes louanges ſans ſoupçon de flatterie, j'en parlerois davantage, mais cela m'en empêche.

PIERRE GRINGORE, dit VAUDEMONT, Hérault d'Armes de M. le Duc de Lorraine, &c. Poëte François & Orateur, fort eſtimé de ſon temps *. Il a écrit & compoſé en vers François, un Œuvre qu'il a intitulé *Les menus propos de Mere Sotte*, imprimés à Paris chez Philippes le Noir, l'an 1521. comme il ſe voit par l'acroſtiche contenu dans un huictain mis

ſur la fin du Livre, qui eſt une façon ſubtile pour cacher ſon nom : par les lettres majuſcules ou capitales, contenues ès premiers mots ou dictions de chacune ligne, comme ont fait pluſieurs autres Auteurs, &c. Notables enſeignemens, Adages & Proverbes dudit Pierre Gringore, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1528 ; les folles entrepriſes, qui eſt un Œuvre écrit en vers François, contenant pluſieurs choſes morales, imprimé à Paris. Le nom de l'Auteur ſe voit ſur la fin dudit Livre, mis de la façon que nous avons récitée ici-devant. Il floriſſoit en Lorraine, l'an 1520.

* On préſume que Pierre Gringore, qui, ſur la fin de ſa vie, écrivit ſon nom *Gringoire*, y ajoutant un *i*, pour en adoucir la prononciation, étoit Lorrain, ſur ſon emploi & ſa profeſſion d'*Héraut d'armes du Duc de Lorraine* ; c'eſt dans cette qualité qu'il prenoit le nom de *Vaudemont* ; & celui de *Mère Sotte*, relativement aux pièces de théâtre qu'il compoſoit, & où il jouoit le perſonnage de *Mère Sotte*. Son premier Ouvrage connu eſt de 1500 : il a pour titre : *Le Caſteau d'Amours*, imprimé en lettres Gothiques, à Paris, *in*-8°. Simon Voſtre, & Lyon, *in*-12. François Juſte. Son dernier Ouvrage eſt de 1544. Ce ſont des *Heures de Notre-Dame*, *tranſlatées de Latin en François*, *& miſes en Rhytme*, &c. Paris, Antoine Bonnemere, 1544, *in*-8°. Il paroît qu'il ne vécut pas long-temps après cette date, & il devoit être âgé, étant Auteur depuis quarante-quatre ans. On trouve dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 47 & ſuiv. un Catalogue détaillé de ſes Ouvrages. — Sa principale occupation étoit, ſelon le ſtyle de ſon temps, d'être *Compoſiteur*, *Hiſtorien & Facteur de Myſtères*, ou *Comédies*, dans leſquelles il jouoit un perſonnage. La principale de ſes pièces eſt celle intitulée : *Le Jeu du Prince des Sots*, *& Mère Sotte*, *joué aux Halles de Paris*, *le Mardi gras de l'an* 1511. Cette *Moralité & Farce* fut repréſentée par ordre exprès de Louis XII, durant le cours des différends de ce Prince avec le Pape Jule II, & la République de Veniſe ; Gringore y fit le perſonnage de *Mère Sotte*, dont il conſerva le nom. — Sa deviſe étoit *tout par raiſon*, *raiſon par-tout*, *par-tout raiſon*. La plupart de ſes Ouvrages ſont moraux, & ſa verſification, de même que ſon ſtyle, étoient plus clairs, & s'entendoient mieux que ceux de la plupart des Ecrivains de ſon temps. On en peut juger par ce Quatrain, qu'il attribue à un Sage, nommé MARQUEZ :

Qui bien ſe mire, bien ſe voit,
Qui bien ſe voit, bien ſe congnoit,
Qui bien ſe congnoit, peu ſe priſe,
Qui peu ſe priſe, ſage eſt.

Il dit ailleurs : . . . . . .

Raiſon de bien peu ſe contente,
Sans apperer grande nobleſſe,
De beſongner eſt diligente,
Et amaſſe peu de richeſſe.

Les *Contredits du Prince des Sots, autrement appelé Songe-creux*, imprimés en 1530, *in*-8°. Paris, Galliot Dupré, ſont un Ouvrage anonyme, mais que l'on a conſtamment attribué à Gringore. Dans cette compoſition ſatyrique & morale, l'Auteur examine les différens états de la vie, & expoſe ce qu'ils ont d'avantageux & de déſavantageux; il y donne des leçons qui tendent à la Miſantropie, & ſon ton, quoique toujours ſérieux, eſt plaiſant au fond. Il paroît qu'il avoit à ſe plaindre du mariage, & qu'il étoit fâché de s'y être engagé; car, en parlant de ſa femme, il dit:

Treize deniers l'ai achetée,
Mais, par ma foy, c'eſt trop vendu:
Qui pour le prix me l'a baillée,
Que par ſon col fût-il pendu.

On a encore de lui les *Menus Propos*, *in*-8°. Paris, 1522; la *Chaſſe du Cerf des Cerfs*, *in*-8°. les *Abus du monde*, *in*-8°. Paris, 1509. & l'*Eſprit de paix*, compoſé à l'honneur de Louis XII, *in*-8°. 1510. — On croit qu'il mourut à Paris, & fut enterré à l'Egliſe de Notre-Dame, comme il eſt écrit, mais ſans preuve, au Tom. II de l'*Hiſtoire du Théâtre François*, pag. 250. —Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 212.

PIERRE GROSLIER, Avocat à Lyon, l'an 1555. Il a écrit & compoſé en proſe Françoiſe, un plaidoyé pour un amoureux injuſtement détenu priſonnier, appellant au Siège Royal Criminel de Lyon, imprimé à Paris l'an 1556, par Eſtienne Deniſe *.

* Il auroit fallu imprimer ce Plaidoyé, en quelque Edition, à la ſuite des *Arrêts d'Amours*.

PIERRE GROSNET *, Prêtre, natif d'Auxerre en Bourgongne, Maître ès Arts, & Licentié en Droit Canon & Civil. Il a recueilli les ſentences & mots dorés de toutes les Tragédies de Seneque, imprimées à Paris chez Denis Janot, l'an 1534. Les mots dorés du ſage Caton tant en François qu'en Latin, recueillis par ledit Groſnet, imprimés à Paris par Alain Lotrain, l'an 1543, & depuis chez Jean Bonfons. Il a écrit première-

ment en Latin & depuis traduit en François, un Livre intitulé le desenhortement du péché de luxure, & généralement de tous les péchés mortels, imprimé à Paris l'an 1537. Il floriſſoit du temps de François I, Roi de France.

* Pierre Grosnet, ou Grognet, étoit, ſuivant M. l'Abbé le Beuf (*Hiſt. d'Auxerre*, Tom. II, pag. 503) de Toucy, petite Ville à quatre ou cinq lieues d'Auxerre. On ne ſait ni la date de ſa naiſſance, ni celle de ſa mort. On voit, par ſes Ouvrages, qu'il étoit né dans le quinzième ſiècle, & qu'il étoit mort avant le milieu du ſeizième. La principale utilité de ſes Poëſies, eſt dans les faits hiſtoriques, dont il a conſervé la mémoire; ce ſont des eſpèces de Chroniques rimées, que l'on relit encore avec plaiſir, ſur-tout celle qui a pour titre: *Recollection des merveilleuſes choſes & nouvelles advenues au noble Roïaume de France en notre tems, depuis l'an de Grace* 1480. Il la finit en 1530, & la dédie à Jean de Dinteville, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi. Cette Chronique a été réimprimée dans le *Mercure de Novembre*, 1740. Une autre pièce, peut-être plus curieuſe encore, c'eſt celle qui a pour titre: *De la loüange & excellence des bons Facteurs, qui bien ont compoſé en rime, tant de-çà que de-là les Monts*; elle contient une notice d'un grand nombre de Poëtes, depuis Alain Chartier & Jean de Meun, juſqu'au temps où l'Auteur écrivoit. On a, du même Auteur, une Paraphraſe en proſe de quelques Tragédies de Sénèque, imprimée chez Denys Janot, Paris, 1534, *in*-8°. On ne doutera pas qu'il ne fût Bourguignon, par la colère qu'il témoigne dans le Rondeau *contre les Taverniers qui broullent les vins*:

Broulleurs de vin, malheureux & mauditz,
Gens ſans amour, faulx en faicts & en dictz;
Qui ne tendez qu'en damnable avarice,
Soyez certains que divine juſtice
Vous pugnira, de bien bref, je le dis.
Les vins nouveaulx vous feront interditz,
Point n'en burez; car des fois plus de dix,
Dieu qui tout voit, congnoit votre malice,
Broulleurs de vin, &c.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 383.

PIERRE LE GUILLARD, ou L'EGUILLARD; Avocat à Caën en Normandie, l'an 1580. Il a écrit pluſieurs quadrains François*, touchant la louange des barbes rouges, imprimés à Caën l'an 1580, ou environ, avec des annotations ſur leſdits quadrains.

* Il les publia avec des annotations, ſous le titre de *Pogonerythrée*.

PIERRE HABERT *, natif d'Yſſouldun en Berry, frère de François Habert (duquel nous avons parlé ci-devant) &c. Ledit Pierre étoit Valet de Chambre ordinaire du Roi, & ſon écrivain, &c. Il a écrit un Livre, intitulé la manière de bien dicter & compoſer toutes ſortes de Lettres miſſives, imprimé à Paris par pluſieurs fois; Traité du bien & utilité de la paix, & des maux provenants de la guerre, le tout en vers Alexandrins, imprimé à Paris par Claude Micard, l'an 1568; l'Inſtitution de vertu, imprimée à Paris, le moyen de promptement & facilement apprendre en lettre Françoiſe, à bien lire, prononcer & écrire: enſemble la manière de prier Dieu, en toutes ſes néceſſités, imprimé à Paris. Il floriſſoit ſous les règnes du Roi Henry II & Charles IX. Cettui-ci Pierre Habert étoit père de Iſaac Habert Pariſien, Valet de la Chambre du Roi, enſemble de Madame des Jardins Suſanne Habert, comme nous dirons en leur lieu.

* Pierre Habert, frère de François, dont il a été parlé, & de Claude, Greffier à Buzançois, commença par être *Maiſtre Eſcrivain à Paris*; c'eſt la qualité qu'il prend à la tête de l'Ouvrage intitulé, *Le Miroir de vertu, & Chemin de bien vivre, contenant pluſieurs belles Hiſtoires par Quatrains & Diſtiques moraux, le tout par Alphabet, avec le ſtile de compoſer toutes ſortes de lettres, miſſives, quittances & promeſſes: la ponctuation & accens de la langue Françoiſe: l'inſtruction & ſecret de l'art de l'Eſcriture.* Ce Recueil a eu trois Editions, la première, en 1569; la ſeconde, en 1574; la troiſième, en 1587. Dans la ſeconde, dédiée au Roi Henri III, l'Auteur ſe qualifie de *Conſeiller du Roi, Secrétaire de ſa Chambre, de ſes Finances, Maiſon & Couronne de France, Baillif de ſon Artillerie, & Garde du Scel d'icelle*; ce qui prouve que ſon talent lui avoit ouvert le chemin de la fortune. Le *Miroir de vertu*, dont nous avons parlé, eſt en proſe; le *Chemin de bien vivre*, en vers; l'*Inſtruction de l'art de l'Eſcriture*, en vers. Ce ſont là les Ouvrages connus de Pierre Habert, avec ceux que les deux Bibliothécaires rapportent. Il eut de ſon mariage, avec Jaqueline de Montmillet, *Iſaac & Suſanne Habert*, qui ſe ſont faits une réputation plus brillante dans la Littérature que leur père.

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XIII, p. 48.

PIERRE HAMON, natif de Blois, Secrétaire de la Chambre du Roi *. Cettui-ci étoit le plus renommé de France, voire de l'Europe, pour la perfection qu'il avoit d'écrire en toutes ſortes

ſortes de lettres. Il a fait imprimer pluſieurs alphabets ou Livres d'Exemples, réduits par ordre d'A, B, C, leſquels ont été gravés en taille-douce, & imprimés à Paris tant chez Lucas Breyer que autres, l'an 1567. Il a fait la Deſcription des Gaules en douze Cartes, écrites de ſa main ſur parchemin, leſquelles il préſenta à M. le Révérendiſſime Charles Cardinal de Lorraine. Elles ne ſont encore imprimées. Il fut enfin repris de Juſtice, & condamné à être pendu & étranglé. Ce qui fut exécuté à Paris en la place de S. Jean en Grève, l'an 1569, le Lundi ſeptième jour du mois de Mars [1].

* Pierre Hamon avoit été Maître à écrire de Charles IX, & devint ſon Secrétaire du Cabinet, ſelon Papyre Maſſon, dans l'Eloge de ce Prince. Hamon avoit formé le projet de mettre au jour des modèles de toutes les Ecritures du monde, anciennes & modernes. Il pénétra dans les Archives de S. Denis & de S. Germain-des-Prez, & tira, avec beaucoup d'adreſſe, des modèles ſur les originaux qui s'y trouvent. Ces modèles ſont demeurés manuſcrits; mais ayant été communiqués à Dom Mabillon, lorſqu'on imprimoit ſa *Diplomatique*, il fit uſage de quelques-uns. C'étoit en 1566 & 1567 que Hamon s'occupoit à faire ces copies; mais il ne pouſſa pas fort loin ce travail: *Opus imperfectum neſcio quo caſu reliquit*) dit Mabillon *) & pauca Latinorum Alphabeta depinxit, quæ nec in publicos uſus venerunt.* Diplom. pag. 45. Je ne ſais ſi les Alphabets imprimés, dont parle La Croix du Maine, ont quelque choſe de commun avec les modèles d'anciennes écritures, dont je viens de parler, ou ſi ce ne ſont pas de ſimples exemples pour apprendre à écrire. D. Mabillon a publié dans ſa *Diplomatique*, pag. 456, l'*Alphabet Tironien*, que Hamon avoit tiré d'un Manuſcrit du Roi & d'un Pſeautier de S. Germain-des-Prez. Hamon ne ſe ſervit de l'habitude qu'il avoit contractée, d'imiter fidèlement les anciennes écritures, que pour fabriquer de fauſſes pièces. Il en fut puni comme il le méritoit, & comme le rapporte La Croix du Maine. Voy. la *Nouvelle Diplomat.* Tom. VI, pag. 201.

[1] M. l'Abbé le Clerc, dans ſes *Remarques ſur Moréri*, au mot HAMON, après avoir dit que, ſuivant le P. Liron, pag. 171 de ſa *Bibliothèque Chartraine*, « Pierre Hamon fut pendu comme fauſſaire, ajoute que, ſuivant l'*Hiſtoire des prétendus Martyrs du Calviniſme*, pag. 709, » ce même Pierre » Hamon, qui étoit Huguenot, fut exécuté, non pas pour aucune fauſſeté » commiſe, mais pour cauſe de religion ». (Ce que dit La Croix du Maine ſemble autoriſer le récit de D. Liron). ,. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE HASSARD, d'Armentieres, Médecin, &c. Il a traduit de Latin en François, un Traité de la peſte, écrit par

Théophraſte Paracelſe, imprimé à Anvers chez Plantin, l'an 1571. Il floriſſoit à Bruxelles en Flandres, l'an 1570.

PIERRE HEINS, natif d'Anvers, Poëte François & Theutonic auſſi, (qui eſt la langue uſitée en la Gaule Belgique). Il a écrit en vers François, le Miroir du monde. Loys Guichiardin fait mention de lui en ſa Deſcription des Pays-Bas, *fol.* 175.

PIERRE LE HUCHER. Il a écrit en vers François une Epître conſolatoire, imprimée avec pluſieurs Epigrammes ſpirituels, mis en muſique, &c. imprimés l'an 1566.

PIERRE HUGON, Gentilhomme de Dompierre, valet de Chambre du Comte de Poictou, Philippes le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1320. Il a écrit pluſieurs poëſies en Langue Provençale, à la louange de Madame Beatrix d'Agoult. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1321 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & du Verdier, au mot Comte de Poictou.

PIERRE DE ICKEHAN *, ou YCKEHAN, par y Grec, Anglois de nation, natif de Cantorbery, étudiant à Paris l'an 1274. Il a écrit en langage François, la Généalogie des Rois de Bretagne, & la Généalogie des Rois d'Angleterre, non encore imprimées. *Baleus* & *Symlerus* en font mention.

* Pierre Ickeham, ou plutôt d'Yckam (comme on doit l'écrire) étoit de Cantorbéry, mais il fut élevé à Paris. Ses deux Ouvrages ſur la *Généalogie des Rois de France*, & de *celle des Rois d'Angleterre*, ſont écrits en François. Voy. Baleus, IV, 43, & Pitseus, p. 355. Il avoit encore compoſé en Latin une *Hiſtoire d'Angleterre, depuis Brutus juſqu'à Edouard I*, ſous le règne duquel il vécut. Elle n'a point été imprimée, non plus que ſes *Généalogies*, citées par La Croix du Maine. Les Manuſcrits de ſon *Hiſtoire* ſont fort communs en Angleterre. On en trouve dans la Bibliothèque Bodléiene à Oxford, dans celle du Collège du Corps de Chriſt à Cambrige, dans la Bibliothèque des Archevêques de Cantorbéry à Lambeth, & dans la Bibliothèque Cottonienne à Londres. Le Manuſcrit, où cette Hiſtoire ſe trouve dans cette dernière Bibliothèque, eſt mal indiqué par le P. le Long. Ce Manuſcrit eſt coté *Domitianus A. III.* Tannerus parle d'un *Pierre d'Yckam*, *Moine de Cantorbéry*, *mort en* 1289, qui paroît être le même que celui dont il s'agit ici. Voy. *Biblioth. Britannico-Hybernica*, p. 787. (Cette note nous a été fournie par M. de Bréquigny).

PIERRE LAGNIER, natif de Compiegne en Picardie. Il a recueilli pluſieurs belles Sentences de Ciceron, leſquelles il a fait imprimer en Latin & en François.

[1] Robert Breton *(Robertus Britannus)* lui a écrit pluſieurs lettres Latines, imprimées à Toulouſe, *in*-4°. 1536, mais vides de faits. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LARRIVAY, Champenois. Il a traduit d'Italien en François, l'Inſtitution morale du Seigneur Alexandre Piccolomini, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1581. Il a écrit quelques vers François, ſur la mort de Meſſire Jean de Voyer, père de M. le Vicomte de Paulmy, imprimés à Paris. Il a traduit d'Italien en François, deux Livres de Philoſophie fabuleuſe, imprimés à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1577, dédiés à M. le Vicomte de Paulmy. Il a traduit d'Italien en François, le ſecond & dernier volume des Nuits facétieuſes de *Meſſire François Straparole*, imprimés l'an 1577, à Lyon par Rouville *. Les ſix premières Comédies Françoiſes dudit Pierre de l'Arrivay, imprimées à Paris l'an 1579, dédiées à François d'Amboiſe Conſeiller, pour lors Avocat au Parlement, & maintenant Conſeiller de Rennes en Bretagne.

* La Traduction des huit dernières *Nuits de Straparole* fut ſon premier Ouvrage, comme il le dit lui-même dans l'*Avis au Lecteur*. Les cinq premières avoient été traduites par Jean Louveau. Outre ſes ſix premières Comédies, dont parle La Croix du Maine, il en avoit compoſé dix autres, dont trois ſeulement ont été imprimées en 1611. Elles ſont toutes en cinq Actes & en proſe. On en trouvera les titres dans les *Recherches ſur les Théâtres*, Tom. I, pag. 498, Edit. *in*-12. & pag. 67 de l'Edit. *in*-4°. L'Auteur les a toutes dédiées à François d'Amboiſe. Il ſe vante, dans une de ſes Epîtres Dédicatoires, d'être le premier qui ait mis ſur la Scène des pièces dont les ſujets ſont François. Il eſt auſſi le premier en France qui ait compoſé en proſe des Comédies, je dis *compoſé*, car on en avoit traduit en proſe, mais on n'en avoit compoſé qu'en vers. Il crut devoir juſtifier cette hardieſſe, & il ſe fonde principalement ſur ce que, faiſant parler des gens du commun, il devoit employer leur langage ordinaire. Il allégue auſſi l'exemple des Italiens, qui n'écrivent leurs Comédies qu'en proſe. Du Verdier ſe trompe; en attribuant la *Nephecocugie* (la Nuée des Cocus) à Pierre Larrivey; elle eſt de Pierre le Loyer. L'Auteur de la *Biblioth. des Théâtres* s'eſt auſſi mépris,

en attribuant à un *Jean* de Larrivey les ſix premières Comédies, qui appartiennent à *Pierre*, ainſi que les trois dernières.

PIERRE DE LESNAUDIERE [1], Scribe des priviléges de l'Univerſité de Caën en Normandie, natif de la paroiſſe d'Anvilles en Auge, au Diocèſe de Lyſieux. Il a écrit en proſe, un Livre de la louange du mariage, enſemble un Recueil des vertueuſes & illuſtres femmes, imprimé à Paris chez Sergeant, il y a cinquante ans & plus; Traité contre les mauvaiſes femmes. Je ne ſçai s'il eſt imprimé. Il floriſſoit à Caën en Normandie, l'an 1520.

[1] Le nom de PIERRE DE L'ESNAUDERIE, car c'eſt ainſi que l'Auteur l'écrivoit, a été diverſement corrompu. Névizan, & pluſieurs autres, écrivent *Lénaudiere*; Geſner, & ſes Continuateurs, *de Levanderii* pour *de Levanderiis*, & à la Table *Levanderius*; Chaſſeneuz, *Leſvanderie*; M. Huet, retranchant la lettre *ſ* muette, *l'Enauderie*. Il a fait dans ſes *Origines de Caën*, Ch. 23, v°. 105, des recherches très-curieuſes, touchant cet Ecrivain, natif de Caën, dans la Paroiſſe de S. Germain d'*Auvillers* en Auge, & non pas d'*Anvilles*. Son nom de famille étoit *le Monnier*. Il prit le nom de *l'Enauderie* d'un lieu ainſi appelé, qui lui appartenoit. Il fut marié, &, après la mort de ſa femme, il ſe fit Eccléſiaſtique. Son Livre le plus connu eſt un Traité *De Doctoribus & eorum privilegiis*, à Paris, *in*-8°. l'an 1516. Je doute que l'Auteur ait paſſé l'an 1520. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LESPIAU (Frère), Bachelier en Théologie, Prédicateur ordinaire de la Roine de Navarre, ſous-Prieur de l'Abbaye de Sainte Croix de Bordeaux en Gaſcongne. Il a écrit pluſieurs Traités en Théologie, enſemble pluſieurs vers. Il floriſſoit en l'an 1580.

PIERRE LE LIEUR, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

PIERRE DE LISLE, Anachorite (qui eſt le nom qu'il ſe donne) natif de Bourbonnois. Il a extrait de pluſieurs Auteurs, tant Anciens que Modernes, la ſource & origine de tous les Rois & Ducs de France, avec leurs faits & geſtes, imprimée l'an 1521 (*in*-8°.) Il a écrit en vers & rithme Françoiſe les vies de S. Berthelemy Apôtre, S. Sulpice, Evêque, & des ſept

frères Martyrs. Le voyage de la Terre-Sainte, diviſé en trois Livres, lequel il intitule *l'Adventurier*.

PIERRE LISET, natif du Pays d'Auvergne, autrefois premier Préſident à Paris, & enfin Abbé de S. Victeur, ès Fauxbourgs de ladite ville, homme très-docte, & grand Juriſconſul *. Il a écrit en François la pratique & manière de procéder tant à l'inſtitution & déciſion des cauſes criminelles que civiles, enſemble la forme & maniere d'informer eſdites cauſes civiles & criminelles, imprimé à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1567, par la diligence de Loys le Charon Pariſien. *Eguinarius Baro*, Juriſconſul des plus renommés, fait mention de ce Livre en ſes Œuvres. Diſcours de la forme de pourſuivre le ſien en jugement, & de l'ordre tel que les Rois & le Parlement ont voulu être gardé, à l'adminiſtration & déciſion des procès. Ce Livre n'eſt encore imprimé : Loys le Charon en fait mention en ſes Œuvres. Ledit ſieur Préſident a beaucoup écrit de beaux & doctes Livres en Latin [1]. Il floriſſoit ſous le règne du Roi Henry II, l'an 1557.

* Pierre Liſet étoit de Clermont en Auvergne. Son mérite l'éleva aux premières charges de la Magiſtrature ; il fut trois ans Conſeiller au Parlement de Paris, douze ans Avocat-Général, & vingt ans premier Préſident ; il s'oppoſa aux prétentions des Guiſes, qui lui ſuſcitèrent tant de déſagrémens, qu'il fut obligé d'abdiquer la Magiſtrature. La cauſe qu'on en rapporte eſt, qu'ayant été appelé à un Conſeil Privé, auquel préſidoit le Cardinal de Lorraine, il refuſa de dire ſon avis debout & découvert, prétendant qu'il ne voyoit là perſonne qui méritât de lui (premier Préſident) une telle ſoumiſſion. Le Cardinal s'emporta, lui reprocha d'avoir manqué de reſpect à la Majeſté Royale, dont il avoit mal parlé ; il effraya le bonhomme Liſet, âgé pour lors de ſoixante-huit ans, qui foiblit, & demanda pardon au Cardinal, *Ex viro, congreſſu primo, mulier poſteriore factus*, dit M. de Thou (*Hiſt.* Lib. VI). Il ſe retira du Parlement, parce que les Guiſes l'exigèrent. Il eſt à remarquer qu'après trente-cinq ans de Magiſtrature, il étoit ſi pauvre, qu'on fut obligé de lui donner pour vivre l'Abbaye de S. Victor de Paris, où il ſe retira, & s'occupa à écrire ſur les matières de Religion. Mais, s'il avoit été un grand Magiſtrat, ſes Ecrits prouvèrent qu'il étoit un mauvais Controverſiſte. Les Proteſtans le tournèrent en ridicule de la manière la plus outrageante ; il faut lire la lettre Macaronique de Bèze, intitulée

Epiſtola Magiſtri Benedicti Paſſavantii reſponſiva ad commiſſionem ſibi datam à venerabili D. Petro Lyſeto, nuper Curiæ Parienſis Præſide, nunc verò Abbate Sancti Victoris propè muros ; elle eſt d'ordinaire imprimée à la ſuite des *Epiſtolæ obſcurorum virorum*. On y trouve une analyſe aſſez plaiſante de la plûpart des Livres de Controverſe de Liſet, & on le turlupine ſur-tout, relativement à la défenſe, qu'il vouloit être générale, de traduire la Bible en langue vulgaire, & de la laiſſer entre les mains des laïques. On ſait combien cette même queſtion a été depuis agitée, toujours dans le même eſprit. — Les Proteſtans firent quantité de mauvaiſes plaiſanteries ſur Liſet, n'épargnant pas même ſa figure, & Bèze lui fit cette Epitaphe, ſous le titre d'*Epitaphe de Meſſire Pierre Liſet, preux & vaillant Champion :*

Hercules deſconfit jadis
Serpens, Géans & autres beſtes.
Roland, Olivier, Amadis
Firent voler lances & teſtes ;
Mais, n'en déplaiſe à leurs conqueſtes,
Liſet, tout ſot & ignorant,
A plus fait que le demourant
Des Preux de nations quelconques,
Car il feit mourir en mourant
La plus grand' beſte qui fut onques.

Le nom de *Paſſavant*, ou *Paſſevent*, comme l'écrit La Croix du Maine, eſt un perſonnage imaginaire, auquel on attribuoit toutes les turlupinades qui ſe débitoient alors. Nous en avons parlé au mot PASQUIN.

[1] Il mourut le 7 Janvier 1554, âgé de ſoixante-douze ans, époque, comme l'a fort bien remarqué Bayle, ignorée par La Croix du Maine, qui ſuppoſe que Pierre Liſet floriſſoit en 1557. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE LE LOYER, Angevin, Sieur DE LA BROSSE, natif de Huillé ou Huilhé, près la ville de Dureſtal en Anjou, homme docte ès Langues, grand Poëte Grec, Latin & François, Juriſconſul, Hiſtorien & Philoſophe *. Il a fait imprimer un ſien Œuvre en vers François, qu'il intitule *Erotopegnie* ou paſſe temps d'Amour, imprimé à Paris l'an 1576 [1]. Il a gaigné une des fleurs des jeux floraux à Toloſe l'an 1572, pour avoir compoſé l'Idille ſur le Loir & autres vers, ſur le ſujet qui lui fut propoſé. Ils ont été imprimés en ladite ville de Toloſe, audit an 1572, chez Arnauld Colomiez **. Ledit Pierre le Loyer a compoſé en vers François un Poëme à l'imitation

de Ronſard en ſa Franciade, & du ſieur du Faux en Anjou, Paſchal Robin en ſon *Angiade*, ou Hiſtoire d'Anjou, lequel Œuvre il intitule *Thierry d'Anjou*, il n'eſt encore imprimé. Il florit en Anjou cette année 1584. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits François.

* Il naquit le 24 Novembre 1550, & mourut à Angers, en 1634, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir exercé pendant toute ſa vie une charge de Conſeiller au Préſidial de cette Ville. Il eut de Jeanne Corneilleau, ſon épouſe, deux fils, *Pierre*, Conſeiller, & *François*, Avocat au Préſidial d'Angers. La date de ſa naiſſance, que nous avons rapportée, eſt la ſeule vraie. Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, & Bayle, qui l'a copiée, ſe ſont trompés, en le faiſant naître en 1540 (ou bien il falloit dire qu'il vécut quatre-vingt-quatorze ans, comme quelques-uns l'ont écrit).

[1] L'*Erotopégnie*, eſt un titre employé par les Poëtes Latins les plus anciens, tels que *Livius Andronicus*, *Nævius*, *Pacuve*, *Lævius*, même *Lælius*, mais que les meilleurs Critiques jugent n'appartenir qu'à l'unique *Lævius*, qui avoit fait, non pas un, mais pluſieurs Livres ἐροτοπαίγνια, ou plutôt *Erotopegniorum*, car il avoit latiniſé le mot. Mais peut-être que, ſans remonter ſi haut, le Loyer n'a eu en vue que l'*Erotopagnion*, ou du *Hieronimus Angerianus*, Poëte Napolitain, connu vers l'an 1524, ou d'un *Gervaſius Sepinus*, François, en 1553. (M. DE LA MONNOYE).

** Ses Œuvres & Mêlanges Poëtiques, imprimés en 1579, contiennent les *Amours de Flore*, ou *Recueil d'Odes*, *Sonnets*, *Chanſons*, *Idylles*, & la *Nephelococugie*, ou la *Nuée des Cocus*, *Comédie*, dit l'Auteur, *non moins doëte que facétieuſe*, pièce ridicule, ſans diſtinction d'actes, où, parmi des groſſiéretés, & même des ordures, on trouve des plaiſanteries fort ſpirituelles. Le Loyer, dans ſes Poëſies amoureuſes, a pris le ton plaintif du plus grand nombre des Poëtes, & ſa ſœur, *Marguerite le Loyer*, a mis à ce ſujet un fort joli Quatrain, à la tête des Poëſies de ſon frère :

Si vos Amours ſont du tout vrayes,
Vous êtes malheureux vrayment :
Mais ſi elles ſont pures bayes,
Que fert feindre tant de tourment.

Mais, de toutes les productions de Pierre le Loyer, la plus ſingulière, eſt celle qui a pour titre : *Edom*, ou les *Colonies Iduméanes en l'Aſie & en l'Europe*, ſuivies des *Colonies d'Hercule*, *Phénicien & de Tyr*. Il n'eſt pas étonnant que La Croix du Maine n'en ait pas parlé, car elles ne parurent qu'en 1620, à Paris, *in*-8°. Il dédia ſon Livre au Roi d'Angleterre, Jacques I. Son Epître Dédicatoire eſt fort longue & fort curieuſe. Le morceau qu'il publia, n'étoit qu'une partie d'un grand Ouvrage qu'il avoit compoſé ſur les

Origines, Migrations & Colonies des Peuples; le reſte n'a point paru. Avec une imagination vive & peu réglée, il n'eſt pas étonnant que ſon érudition, aſſez étendue, mais dénuée de critique, n'ait ſervi qu'à l'entraîner dans des écarts, quelquefois fort ſinguliers. Il prétend dans ſes *Colonies Iduméanes*, que les Angevins tirent leur origine d'Eſaü..... Il trouve dans Homère (*Odyſſée*, Liv. V, v°. 183) ſon nom, ſon ſurnom, celui de ſa patrie, du lieu de ſa naiſſance, & il prouve très-ſérieuſement qu'Homère a prédit que *Pierre le Loyer, Angevin, Gaulois, d'Huillé*, devoit un jour exiſter. (Voyez le, pag. 224). Le meilleur de ſes Ouvrages, eſt celui qui a pour titre, *Diſcours & Hiſtoire des ſpectres, viſions, apparitions*, &c. Paris, 1605, *in*-4°. Du Verdier a donné un aſſez long extrait de pluſieurs de ſes Poëſies. On peut conſulter Bayle, au mot LE LOYER (PIERRE); Ménage, ſur la vie de Pierre Ayrault, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, p. 317 & ſuiv.

PIERRE DE LA LONGNE. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, & entre autres les Rondeaux qui ſe voyent contre les Lanſquenets, imprimés avec la Chronique de Bretagne, d'Alain Bouchard. Il floriſſoit en l'Univerſité de Caën en Normandie, l'an 1500 ou environ [1].

[1] M. Huet, Chap. 24 de ſes *Origines de Caën*, n°. 12, parlant de PIERRE DE LA LONGNE, Ecolier de Caën, ne fait mention d'aucuns Rondeaux, mais ſeulement d'une *Balade*, en 1514, *contre les Lanſquenets*, pièce enjouée, qu'il ne juge pas mépriſable. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LOSTAL, Sieur D'ESTREM. Il a mis en lumière quelques ſiens Diſcours Philoſophiques, n'étant pour lors âgé que de vingt ans, imprimés à Paris chez Pierre Chevillot l'an 1579, auquel temps il floriſſoit, je ne ſçai s'il eſt encore vivant. J'ai opinion qu'il aura peu depuis ce temps-là compoſer pluſieurs autres beaux Œuvres, deſquels je n'ai pas connoiſſance pour le jourd'hui [1].

[1] Les *Scaligerana ſecunda* le traitent de *Fou* avec juſtice. Il eſt fort décrié, il y a long-temps, pour ſes grandes phraſes empoulées, vides de ſens. On a de lui le *Soldat François*, & l'*Avant-victorieux*, plus mauvais encore l'un & l'autre que les *Diſcours Philoſophiques*. Du Verdier, un de ſes admirateurs, écrit l'OSTAL. Il eſt traité un peu trop durement, relativement à ſa jeuneſſe. On lit à la fin de ſon Livre; page dernière:

Encore vingt ans n'ont borné ma jeuneſſe,
Mais par neuf ans j'ay ſuivi les neuf Sœurs.
Si mes Ecrits ne ſentent leur vieilleſſe,
Le jeune Avril n'a que de jeunes fleurs. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE

PIERRE MACÉ, Sieur DE LA PERCHE, natif de la ville du Mans, & Avocat audit lieu (comme l'on voit par l'inſcription de ſon Livre). Il a écrit deux Livres de l'impoſture & tromperie des Diables, Devins, Enchanteurs, Sorciers, & autres ſemblables, imprimés à Paris chez Jean Poupy, l'an 1579. Il a davantage écrit un Livre contre les Athées, Juifs, & autres ſectes, lequel Livre il a intitulé *Les cinq points d'erreur.* Il ne les a encore fait imprimer. Il florit au pays du Maine, cette année 1584.

PIERRE MACÉ (Frère), autre que le ſuſdit. Il a écrit en vers François la vie de Madame Sainte Marthe, laquelle nous avons par devers nous écrite à la main.

PIERRE MAHÉ, natif de Vannes en Bretagne, & Avocat audit lieu 1584, Poëte Latin & François. Il a mis en lumière un ſien Livre intitulé les trois journées de l'aveuglement d'Amour, imprimé. Il a écrit un Livre d'Epigrammes Latins, imprimés chez Denys du Pré, ſelon que j'ai entendu de François de la Coudraye ſon ami.

PIERRE MARIN BLONDEL, Lodunois *. Il a écrit pluſieurs Comédies Françoiſes, comme lui-même le témoigne en l'une de ſes Odes, imprimées avec la Tragédie de Médée, compoſée par Jean de la Peruſe, &c. Nous avons parlé de lui ci-deſſus, faiſant mention de Pierre l'Anglois ſieur de Beleſtat, & encore en autres lieux de cette Bibliothèque. Il florit en Poictou cette année 1584.

* On ne ſait rien de plus particulier de cet Auteur, que ce qu'en ont écrit La Croix du Maine & du Verdier; quoiqu'il s'annonce pour Poëte Comique dans ſon Ode à la Péruſe, où il dit :

. . . Au moins ſi la vie
Ne me faut, quelque Comédie
Là bas je lui envoierai.

ces Comédies n'ont jamais paru, & l'Ode à la Péruſe ne donne pas lieu de les regretter. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 68.

PIERRE MAUCLERC, Duc de Bretagne, l'an 1200 ou environ *. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes en langue uſitée de ſon temps, elles ne ſont encore imprimées.

* Revenant de la malheureuſe expédition d'outre-mer, où il avoit été fait priſonnier avec S. Louis, il n'eut pas le bonheur de revoir ſa patrie. Il mourut en mer ſur la fin du mois de Mai 1250. Son corps fut apporté en France, & enterré dans l'Abbaye de S. Ived de Braiſne. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur la raiſon qui lui fit donner le ſurnom de *Mauclerc*. L'opinion la plus probable, me paroît celle-ci. Il avoit étudié dans les Ecoles de Paris. On ſait qu'alors on appeloit *Clercs*, ceux qui s'appliquoient à l'étude des Lettres. *Pierre*, après s'y être adonné, les quitta, pour prendre le parti des armes; de-là on lui donna le nom de *Mauclerc*, *mauvais Clerc*, *déſerteur de la Littérature*, qu'on nommoit alors *Clergie*. Voyez les notes ſur l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Morice, Tom. I, pag. 499. — Il mourut le 22 Juin 1250.

PIERRE DE LA MESCHINIERE, Poëte François. Il a écrit un Poëme François qu'il a intitulé *La Ceocyre*, imprimé à Lyon l'an 1579 *.

* On ne devine pas ce qu'étoit ce Poëme François de *la Ceocyre*, attribué par La Croix du Maine à Pierre de la Meſchiniere. On a de lui un Recueil de cent cinquante-un Sonnets, entremêlés de Srances, de Chanſons, d'Epigrammes, où il a chanté ſon amour malheureux pour une Demoiſelle qui ne l'aima point, & à laquelle, bien conſeillé, il renonça; mais, ne voulant pas perdre en entier le fruit de ſes ſoupirs & de ſes peines, il fit imprimer ſes vers à Lyon, *in*-4°. en 1578, avec cinq Odes, dont l'une a pour objet la mort d'Adonis, une Elégie, quatre Eglogues, & quelqu'autres petites pièces de vers, toutes très-médiocres. Ce Poëte étoit de la Ville de Lyon, ou du Lyonnois. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 198.

PIERRE MICHAULT, Poëte & Orateur François, Secrétaire du Comte de Charrolois, fils du Duc de Bourgongne, en l'an 1466 *. Il a écrit un Livre intitulé le Doctrinal de Cour, diviſé en douze Chapitres, lequel Livre eſt compoſé, partie en vers, & partie en proſe. Il a été imprimé à Genève *in*-8°. & contient 28 feuilles.

* On ne ſait rien de plus, de la vie de Pierre Michault, que ce qu'en dit La Croix du Maine. Son nom même ne ſe trouve pas dans l'*Etat des Officiers & Domeſtiques des Ducs de Bourgogne de la ſeconde race*, quoiqu'il ſoit qualifié, *Secrétaire du Comte de Charollois*, ce qui fait préſumer qu'il étoit mort

avant Philippe-le-Bon, auquel il adreſſe ſon *Doctrinal de Court*; ou qu'il s'étoit retiré du ſervice du Comte de Charollois, avant l'élévation de ce Comte à la Souveraineté, en 1467. Le *Doctrinal de Court*, dont on connoît deux Editions; l'une, *in*-4°. ſans date, & ſans lieu d'impreſſion marqué; l'autre, *in*-8°. Genève, Vivian, 1522, eſt un Ouvrage Allégorique & Moral, en proſe & en vers, aſſez dans le goût des Compoſitions d'Olivier de la Marche, dont nous avons parlé plus haut, & qui étoit contemporain de Pierre Michault. Il eſt diviſé en douze Chapitres. — Il donne une aſſez bonne idée du langage qu'il convient de tenir à la Cour, dans ce qu'il appelle la déclinaiſon du vocatif:

Flattez donc Seigneurs & Serviteurs,
Flattez Dames & flattez Damoiſelles,
Tirez à vous ces haux & nobles cueurs
Par vos doulces vocatives cautelles;
Puis recitez ſouvent doulces nouvelles,
Et au beſoing faictes-les toutes neufves,
En allégant en ſe ſubtilles preuves.

La *Danſe des Aveugles*, autre Poëme, compoſé dans le goût du *Doctrinal de Court*, eſt attribuée à Pierre Michault dans le Tom. II de l'*Académie des Inſcript. & Belles-Lettres*, pag. 742. Le but de cette Compoſition Morale, eſt de montrer que preſque tout dans ce monde eſt aſſujetti à trois guides aveugles, l'*Amour*, la *Fortune* & la *Mort*. Du Verdier, à la fin de la lettre D, au mot DANSE, en rapporte l'Argument, tel que l'Auteur l'a donné. — On lira avec plaiſir ce que Pierre Michault dit du pouvoir de la fortune, à laquelle il fait tenir ce langage:

Et ſe nature a formé & tiſſu
Ung corps humain, laid & deffiguré,
Qui ſoit boiteux. contrefait & boſſu,
Très-mal parlant, de baſſe main yſſu,
Digne d'être de tous adventuré,
S'il eſt par moy de mes biens paincturé,
Et par mon veuil mis en bonne grace,
Il n'eſt ſi grant qu'il ne lui faſſe place.

Il y a deux Editions Gothiques de ce Poëme, *in*-4°. Paris & Lyon, ſans date. On voit que la verſification n'en eſt pas mauvaiſe pour le temps auquel il a été compoſé. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 345.

PIERRE MILHON, Gentilhomme Poictevin, premier Maître d'Hôtel de Philippes le Long, Roi de France, pour lors ſeulement Comte de Poictou, en l'an 1320 ou environ. Ledit

Pierre de Milhon étoit bon Poëte Provençal & a écrit pluſieurs Poëſies en cette Langue, leſquelles ne ſont encore imprimées *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 59; & DU VERDIER, au mot COMTE DE POICTOU.

PIERRE DE MIRAULMONT, natif d'Amiens en Picardie, Conſeiller du Roi en la Chambre du Tréſor à Paris, &c. homme docte & grand rechercheur de l'Antiquité. Il a écrit de fort beaux Mémoires ſur l'origine & inſtitution des Cours Souveraines & autres Juriſdictions ſubalternes *, encloſes dans l'ancien Palais de Paris, imprimé audit lieu de Paris l'an 1584, chez Abel l'Angelier, *in*-8°. & contient 24 feuilles. Il florit à Paris cette année 1584.

* Pierre de Miraumont fit réimprimer ſon Livre, *ſur l'Origine des Juriſdictions*, à Paris, en 1612, *in*-8°. Cette Edition eſt beaucoup plus ample que la première. Il la dédia au Chevalier de Sillery. Il y prend les titres d'*Ecuyer*, *Conſeiller du Roi*, *Lieutenant en la Prévôté de l'Hôtel & grande Prévôté de France*. Lors de la première Edition, il n'étoit encore que *Conſeiller en la Chambre du Tréſor à Paris*, charge qu'il exerça vingt-deux ans. Son *Traité de la Chancellerie*, *avec un Recueil des Chanceliers*, parut, en 1610, à Paris, & la même année il publia ſon Livre, intitulé *le Prévôt de l'Hôtel & grand Prévôt de Paris*. Enfin on a imprimé, *in*-4°. en 1651, pour ſervir de ſuite à ce dernier Ouvrage, un Traité de ce même Auteur, *ſur la Juriſdiction & Privilèges de la Prévôté de l'Hôtel du Roi & grande Prévôté de France*. On fait cas de cet Ecrivain, & ſes Ouvrages ſont ſouvent cités.

PIERRE DE MONCHAULT, natif de Troye en Champagne. Il a écrit en vers François une Bergerie, ſur la mort de Charles IX Roi de France, & ſur l'heureuſe venue de Henry III du nom, Roi de France & de Pologne, imprimée à Paris chez Jean de Laſtre, l'an 1575.

PIERRE MOREAU, Tourangeau. Il a traduit de Grec en François, le Traité de Michel Pſellus, Poëte & Philoſophe ancien, touchant l'énergie ou opération des Diables, avec les trente-trois & trente-ſixième Chapitres du quatrième Livre de Nicetas de Coloſſes en Aſie, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1573 [1].

[1] Ce même PIERRE MOREAU, dont la Traduction Françoiſe de *Pſellus*,

περὶ ἐνεργείας δαιμόνων, est ici rapportée, en donna une Latine, imprimée l'an 1577, à Paris, & depuis jointe par Gilbert Gaulmin au texte Grec de *Psellus*, dans l'Edition qu'il en donna, l'an 1615, à Paris, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MOURET, Picard de nation, autrefois Précepteur de M. le Comte d'Aubigeous, &c. Il a fait un Recueil de la très-noble & très-illustre maison d'Amboise, de laquelle ledit sieur Comte est aujourd'hui chef du nom & des armes. Il ne l'a encore fait imprimer, mais je témoignerai bien qu'il a fait plus de mille lieues de voyage, pour la recherche entière d'icelle, par les plus grandes maisons de France, pour en trouver tous les Mémoires qui pourroient servir, pour en écrire bien amplement : & ce par le commandement de ses maîtres, qui l'avoient employé à cette charge, tant ils sont desireux que cette illustre & royale maison se perpétue & immortalise de plus en plus. Il florit cette année 1584.

PIERRE DE NESSON *, ancien Poëte François, oncle de Madame Janette, femme bien docte en Poësie. Il a écrit plusieurs Œuvres en poësie & rithme Françoise, entre lesquelles se voit l'Oraison qu'il a faite à la Vierge Marie, laquelle est imprimée avec le Calendrier des Bergers, de la première édition. Geufroy Thory de Bourges fait mention de lui en son Champ-Fleury, & encore Jean Bouchet en son jugement Poëtiq. Il a écrit en vers François, l'Hommage fait à Notre-Dame, laquelle composition nous avons par devers nous écrite à la main, & se commence ainsi :

Ma douce nourrice pucelle,
Qui de votre tendre mamelle, &c.

* Pierre Nesson vivoit encore dans le quinzième siècle : il étoit Officier en la Comté de Montpensier, de Jean, premier du nom, Duc de Bourbon, né en 1380, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415, & mourut en Angleterre en 1433, après dix-neuf ans de prison. Nesson exprima ses regrets sur la captivité de son Prince, dans le Poëme qu'il lui envoya, sous le titre de *Lay de la Guerre*. Quant à Madame Jeannette, nièce de Nesson, selon Martin le Franc, dans le *Champion des Dames*, &

ſa fille, ſelon d'autres, voici ce qu'en dit Jean Bouchet, dans le *Jugement Poëtic du ſexe féminin :*

Je n'obliray la ſubtile Janette,
Fille à Neſſon, qui de rithme tant necte
Sçeut bien uſer.

Il l'a joint aux femmes célèbres de ſon ſiècle, entr'autres, à *Chriſtine Piſan.* — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 177.

PIERRE OLIVIER, Sieur DU BOUCHET, Avocat au Siége Préſidial du Mans, natif de la Suze au Maine, &c. Il a écrit une Oraiſon funèbre ſur la mort de Meſſire Chreſtoſle Pérot, Sénéchal du Maine, Baron de Vernie, &c. non encore imprimée; un Recueil de ce qui s'eſt paſſé au Maine touchant les derniers troubles, non encore imprimé; Hiſtoire tragique d'un Gentilhomme d'Auvergne, non encore imprimée; Traité de la dignité & excellence du mariage, non imprimé; Mémoires & Recueils touchant l'antiquité & nobleſſe de Meſſieurs les Comtes de la Suze au Maine, ſurnommés de Champagne, leſquels il a préſentés à Meſſire Loys de Champagne Comte de la Suze, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Ils ne ſont encore imprimés. Il a fait imprimer pluſieurs Cantiques & Noëls, & autres menues poëſies chez Hieroſme Olivier & autres Imprimeurs du Mans. Il florit au Mans cette année 1584. Je ferois plus ample mention de lui, ſi ce n'étoit qu'il ſçait aſſez que je lui ſuis ami par autre-part.

PIERRE D'ONDEGHEST, & ſelon autres D'OUDEGHERST, Docteur ès Droits, natif de la ville de l'Iſle en Flandres. Il a écrit les Annales & Chroniques de Flandres, contenans les faits d'armes des Foreſtiers, & Comtes de Flandres, enſemble les ſingularités & choſes les plus mémorables advenues au pays de Flandres, depuis l'an de ſalut 620, juſques en l'an 1476, imprimées à Anvers chez Plantin.

PIERRE D'ORIGNY, Ecuyer, Sieur DE SAINTE-MARIE SOUS BOURG, en Rhetelois, au pays de Champagne, &c. Il a écrit en vers François le Temple de Mars tout-puiſſant, impri-

mé à Rheims par N. Bacquenois, l'an 1559 *; le Hérault de la nobleſſe de France, imprimé à Rheims par Jean de Foigny, l'an 1578. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits, il a pour deviſe ce qui s'enſuit, *Un Dieu & une Sainte Marie*, qui eſt une alluſion ou équivoque ſur ſa Seigneurie, &c.

* Le Poëme, dont il eſt ici queſtion, eſt une Allégorie continuelle. L'honneur conduit un jeune Gentilhomme au *Temple de Mars*, & le raſſure contre tous ſujets de crainte : de-là il le conduit chez *Conſeil*, qui lui donne des avis ſolides ſur la manière de ſe conduire, ſoit en paix, ſoit en guerre. Cet Ouvrage fut fait pour François II. La morale en eſt excellente, la verſification n'y répond pas. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 392.

PIERRE PAPARIN, de Chaulmont, Docteur ès Droits, Evêque de Gap [1]. Il a écrit une Paraphraſe ou ſens allégoric ſur quatre-vingt Pſalmes de David, imprimés à Paris l'an 1582, auquel temps il floriſſoit.

[1] On l'appeloit PIERRE PAPARIN DE CHAUMONT ; il porta les armes, eut des emplois conſidérables dans cette profeſſion, & s'y acquit de l'honneur. Depuis, comme il avoit des Lettres, s'étant donné à l'Egliſe, il obtint par ſon mérite l'Evêché de Gap, dans la poſſeſſion duquel il mourut le 1 Août de l'an 1600. (Il avoit été fait Evêque de Gap en 1572)... (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE PASCHAL, Gentilhomme du bas pays de Languedoc, homme très-docte & grand Hiſtorien Latin & François [1]. Il a écrit en François l'Hiſtoire des Rois de France tant en Latin qu'en François, elle n'eſt encore imprimée. Il a mis en lumière un Diſcours des faits & geſtes du Roi Henry II, imprimé à Paris chez Vaſcoſan, & encore aſſure-t-on qu'il a écrit les vies de pluſieurs doctes hommes de France & autres. Je n'ai veu de ſes Œuvres que la vie de Henry II *, & une Oraiſon pour le Seigneur de Mauleon qui fut tué en Italie. Pluſieurs ont penſé que ledit Paſchal promettoit beaucoup d'Œuvres, & qu'il ne les avoit pas ſeulement commencés, comme entre autres Adrien Turnèbe en ſon Poëme qu'il a intitulé de la façon de faire ſon profit

des Lettres, traduit en François par Joachim du Bellay : mais je ferai mention de ceci autre-part, & plus à propos. Il floriſſoit ſous Henry II, l'an 1559, il a été bien-aimé de Pierre de Ronſard, qui le loue fort en ſes Œuvres, & autres auſſi.

[1] Ce PIERRE PASCHAL, Gaſcon de Sauveterre, dans le Baſadois, avec un peu de Latin, puiſé dans Nizolius, trouva le ſecret d'en impoſer à un ſiècle auſſi éclairé en cette langue que l'étoit celui de Henri II. Je ne détaillerai point les artifices du perſonnage. Du Verdier, après Turnèbe, les a mis aſſez dans leur jour, ſans que, par un plus grand éclairciſſement, je renvoie, ſoit aux Lettres de Pâquier, ſoit à celles de Phyllarque. Il eſt ſurprenant que Paſchal ait pu trouver tant de dupes. Son *Elogium Henrici II*, & le petit *in*-8°. de ſes Oraiſons & Epîtres, ne ſont que des Compoſitions d'Ecolier. Ce que contient de vrai l'Epitaphe dont on l'a honoré au Cloître de S. Etienne à Toulouſe, c'eſt qu'il mourut le 16 Février 1565, dans ſa 43e année. Il promettoit non-ſeulement l'Hiſtoire du Roi, mais de plus, à la manière de Paul Jove, les Eloges des hommes doctes de ſon temps. Jule Scaliger, à qui l'on manda qu'il ne tiendroit qu'à lui d'y avoir place, s'il vouloit envoyer des Mémoires, écrivit dans cette vue à Augier Ferrier cette Epître, ou plutôt ce chef-d'œuvre de vanité, qui divertira éternellement les Lecteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* Je ne connois point d'Ouvrage écrit en François par cet Auteur. Ce qu'on a imprimé de lui ſur Henri II, eſt en Latin, ainſi que ſes Harangues & ſes Lettres. Celles-ci parurent dès l'an 1548, à Lyon. Son Ouvrage ſur Henri II, eſt intitulé : *Henrici II Elogium, Effigies & Tumulus*, & fut imprimé à Paris, en 1560, *in-fol.* & *in*-8°. Il eſt vrai qu'il parut auſſi en François la même année, & ce ne fut point *Paſchal* qui le traduiſit en cette langue, ce fut *Lancelot de Carle*, Evêque de Riez. On le traduiſit auſſi la même année en Italien & en Eſpagnol.

PIERRE PELETIER, Avocat en la Cour de Parlement, & Lieutenant du Bailly du Palais à Paris, &c. Il a écrit une nouvelle table de l'ordre tenu en la pratique Judiciaire en toutes actions tant civiles que criminelles, &c. imprimée à Paris par Gilles Corrozet, l'an 1565.

PIERRE PERRUCELLY[1], Miniſtre à Genêve, appellé vulgairement *Perocely*. Il a écrit pluſieurs Œuvres Latins & François, deſquels je n'ai pas connoiſſance. Il vivoit ſous le règne de Henry II.

[1] La Croix du Maine ſe trompe ſur le nom propre. Il y a eu ſous François I, eu

en 1543, un Cordelier, Maître des Novices, nommé, non pas *Pierre*, mais *François Perrucel*, depuis Miniſtre, ſous Henri II, & ſous Charles IX. Il y a une Epître parmi celles de Calvin, écrite *Perucelio*, de Genève, le 27 Août 1554, & une, ſignée *Franciſcus Perrucellus*, à Calvin, de Francfort, le 29 Juin 1557. Le changement de *Perrucel*, ou *Perrucellus* en *Perrucelli*, eſt une choſe vulgaire dans les noms des hommes de lettres, comme nous l'avons déjà obſervé plus d'une fois. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE PICHARD, Licentié ès Loix, natif de Silhé le Guillaume, au pays & Comté du Maine. Il a traduit de Latin en vers François un petit Livre écrit en vers Latins, intitulé *De lubrico temporis curriculo*, autrement appellé *La Mer du temps qui court*, &c. imprimé au Mans l'an 1556, chez Gaingnot. Il floriſſoit en la ville de Freſnay au Maine, l'an 1555.

PIERRE DE PINCÉ, Sieur DU BOIS DE PINCÉ en Anjou, couſin germain de René de Pincé, Conſeiller en Parlement, (duquel nous ferons mention ci-après [1]). Il a compoſé pluſieurs fort doctes Poëmes en Latin & en François, leſquels ne ſont encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de P. Ayrault*, dit que ce *Pierre de Pincé fut Maître des Comptes à Paris, & Maître-d'Hôtel du Roi.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE PINÇONNEAU, Sieur DE LA BROCHARDIERE, natif de la ville de Laval à quinze lieues du Mans, fils aîné de M. Pinçonneau, Lieutenant de ladite ville de Laval au Maine, &c. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, non encore mises en lumière, & entre-autres ſoixante-quatre Sonnets & pluſieurs Odes, Elégies, Stances, Chanſons, & autres genres de Poëſie Françoiſe, leſquels ſe voyent écrits à la main au cabinet de Madame de Polligny près Laval, ſurnommée de Beaumanoir, ſœur de M. de Lavardin au Maine, &c. à laquelle Dame il les a dédiés, en l'an 1579. Il florit en ſon pays de Laval cette année 1584.

PIERRE PINEAU, dit DES AIGUES, Miniſtre de la religion réformée. Il a écrit quelques Œuvres auſquelles Matthieu de Launoy a fait réponſe.

PIERRE PITHOU [1], Sieur DE SAVOYE, Avocat au Parlement de Paris, frère aîné de François Pithou, Avocat audit lieu & encore de Nicolas Pithou sieur de Champ-Gobert, &c. tous trois natifs de la ville de Troye en Champagne, & issus d'une très-honorable & bien ancienne famille, & encore (qui est plus à louer) de parens doctes & sçavants, & tellement éloquents que quelques Poëtes modernes ont laissé par écrit que ce nom de *Pithou* leur avoit été donné à cause de leur éloquence: voulant faire allusion sur la Déesse Pitho: ce qu'a bien remarqué Nicolas de Bourbon de Vandeuvres au pays de Langres, appellé en Latin *Nicolaus Borbonius Vandoperanus Lingonensis*, &c. au huitième Livre de ses Poësies. Voici ce que j'ai peu voir de ses écrits François mis en lumière. Le premier Livre de Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne & Brie, imprimés chez Robert Estienne & Mammert Patisson à diverses fois. La première impression fut en l'an 1572; le Catalogue des Evêques de Troyes en Champagne, imprimé; le Catalogue des Comtes de Champagne & de Brie, imprimé. Je n'ai point souvenance d'avoir vu autres Écrits de lui en notre Langue. Il florit cette année 1584 *.

[1] Il mourut le 1 Novembre 1596, âgé de cinquante-sept ans. Quatre habiles hommes ont écrit sa vie, *Antoine Loisel*, en François, les trois autres, *Jean-Papyre le Masson*, *Josias Mercier* & *Jean Boivin*, en Latin. (M. DE LA MONNOYE).

* M. *Grosley*, Avocat, Associé, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, a donné, tout nouvellement, une vie très-intéressante de Pierre Pithou, l'un des plus habiles Jurisconsultes de son siècle, & d'une prodigieuse érudition. Il naquit à Troies le 1 Novembre 1539. Il étudia sous Turnèbe & Cujas, fut attaché pendant quelque temps à la doctrine de Calvin, ce qui pensa lui coûter la vie au massacre de la S. Barthelemy. Il abjura ses erreurs, & rentra dans le sein de l'Eglise, en 1582. Henri III le fit Procureur-Général de la Chambre de Justice de Guyenne. Il s'employa utilement à ramener Paris à l'obéissance de Henri IV, & mourut à Nogent-sur-Seine. Ses Ouvrages sont très-connus. On en trouve le Catalogue dans les Mémoires de Niceron, Tom. V.

Il est appelé le *Varron de la France* dans le *Journal de Henri IV*, Tom. II, pag. 319. — *Ex iis quæ utráque oratione scripsit, videtur pressior & nervosior*

videri voluiſſe, & doctior, quàm comptior & facundior. Vavaſſor. de Epigram. pag. 208. (M. Falconet).

PIERRE DE LA PLACE, dit *Plateanus*, ou bien *à Platea*, natif d'Angouleſme, premier Préſident en la Cour des Aydes à Paris. Il avoit été premièrement Avocat du Roi ſous le règne de François I, &c. Il étoit homme fort docte en Droit (comme il a montré par ſes écrits Latins, imprimés il y a long-temps, & deſquels nous ferons mention autre part) & encore outre cela, il étoit fort éloquent, & ſur tout grand Hiſtorien, & très-conſommé ès Lettres ſacrées & prophanes. Il a écrit un bien docte & très-excellent Traité, de la vocation & manière de vivre, à laquelle chacun eſt appelé, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1561, *in*-4°. & contient 21 feuilles. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris chez Robert le Mangnier, l'ayant intitulé autrement qu'auparavant il n'étoit : car le titre dernier eſt ainſi qu'il s'enſuit, Diſcours politiques ſur la voie d'entrer deuement aux Etats, & la manière de conſtamment s'y maintenir & gouverner, le tout réduit par Chapitres (ce qui n'avoit pas été fait à la première Edition). Aucuns ont opinion que ledit ſieur de la Place ſoit Auteur d'un Livre intitulé de l'Etat de la Religion de France, imprimé l'an 1557 ; mais je n'en aſſure rien, d'autant que ſon nom n'eſt point au Livre ſuſdit. Il fut tué a Paris au mois d'Août, l'an 1572, durant les ſéditions qui ſe firent ſous le règne de Charles IX, Roi de France.

PIERRE POISSON, Angevin, Sieur de la Bodiniere, autrefois Conſeiller du Roi au Siège Préſidial d'Angers, &c. Il a traduit de Latin en François le Livre de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, intitulé *De Militia Cæſaris*, &c. imprimé à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1583. Gabriel Siméon, Florentin, a mis en lumière un ſien Œuvre, intitulé *Cæſar renouvelé*, qui eſt un ſujet pareil au ſuſdit Livre. Il a traduit de Latin en François un Traité des anciens & nouveaux Magiſtrats, & dignités du peuple Romain, imprimé à Paris chez Timothée Joüan, l'an 1585. Il a mis en lumière quelques Abrégés ſur

les Couſtumes d'Anjou, imprimés à Angers, chez René Piquenot. Ce ſont comme tables ou repertoires des matières deſdites Couſtumes. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François une Chronologie, contenant trois volumes; elle n'eſt encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de ſoixante ans, ou environ.

F. PIERRE PONCET. Il a écrit deux Traités, contenant le fondement de l'Euchariſtie en la Meſſe, imprimés à Paris, l'an 1566. Nous avons fait mention d'un autre nommé Poncet, appelé Maurice. Voy. ci-devant à la lettre M.

PIERRE PORRET, Dauphinois, très-excellent Apothicaire, &c. homme bien expert pour les diſtillations, très-ingénieux, & grand Simpliſte, ou Herboriſte. Je n'ai point cognoiſſance de ſes écrits. Voy. de lui la Préface de Jaques Beſſon, Dauphinois, en ſon Traité de la manière de tirer des Huiles, &c. lequel le loue grandement, comme auſſi fait Jaques Gohorry, Pariſien, en ſon Traité de la racine *Mechiocam*.

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE, Sieur dudit lieu, & de la Barrée en Anjou, Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, &c. frère de Jaques de la Primaudaye, Gentilhomme Angevin. Il a écrit un fort beau & bien curieux Ouvrage, qu'il a intitulé l'Académie Françoiſe, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1577, & encore depuis, par pluſieurs autres fois, tant ce Livre a été bien reçu, ſoit pour le titre du Livre, & pour le contenu en icelui, recueilli fort laborieuſement. Le ſecond volume de l'Académie Françoiſe dudit ſieur de la Barrée a été imprimé en ladite Ville de Paris, chez ledit Chaudiere. Il florit cette année 1584. Sa deviſe & ſon anagramme tout enſemble ſont tels heureuſement rencontrés, *Par prière Dieu m'ayde.*

PIERRE PRIMET, Pariſien, Docteur en la Faculté de Théologie à Paris, Chanoine Théologal de l'Egliſe du Mans.

Il n'a encore fait imprimer ſes Sermons ou Prédications, faites par lui, tant à Paris, qu'au Mans, à Angers & autres villes de France, eſquelles il a tellement fait paroître ſon ſçavoir & ſon éloquence, que ceux qui ont eu ce bien que d'être ſes Auditeurs, porteront ce témoignage avec moi, qu'il s'en trouve peu, ou point du tout, qui le paſſent ès choſes ſuſdites. Il florit au Mans cette année 1584. Je ferai mention de ſes Ecrits Latins autre-part, & ſi j'euſſe eu cognoiſſance de ce qu'il a écrit en notre langue ſur pluſieurs ſujets de ſa profeſſion, je les euſſe très-volontiers ici employés, encore qu'ils ne ſoient en lumière, mais j'ai opinion qu'il les fera imprimer pour le bien & ſoulagement du public.

PIERRE RAGOT, natif de Laval au Maine, de l'Ordre des Frères Preſcheurs, Docteur en Théologie à Paris, &c. Il n'a encore mis ſes Œuvres ſur la preſſe, tant ſur la Théologie (en laquelle il eſt fort bien verſé) que ſur autres ſujets propres à ſa profeſſion. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1605, ſans avoir laiſſé aucun Ouvrage imprimé.

PIERRE RAIMOND, dit LE PREUX *, ou VAILLANT, natif de Toloſe, ancien Poëte Lyriq. Il a écrit & compoſé pluſieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés; Traité contre l'erreur des Arriens; il a écrit un Traité contre la tyrannie des Princes, & même de ce que les Rois de France & les Empereurs ſe ſont laiſſés aſſubjectir à leurs Curés. Jean de Noſtre-Dame en fait mention en ſon recueil des Poëtes Provençaux. Ledit Raimond floriſſoit en l'an de ſalut 1226, ſous Federic II, Empereur. Ses Œuvres ne ſont en lumière **.

* On l'appeloit *Lou Prou*. Il ſe diſtingua dans l'expédition de l'Empereur Frédéric II, en Syrie, & le tumulte des armes ne l'empêcha pas de compoſer pluſieurs pièces de vers, qu'il adreſſoit à Joſſerande de Puech, d'une maiſon noble & ancienne de Toulouſe. A ſon retour, il choiſit pour objet de ſes vers, une Dame de la maiſon de Cadolet. Il fut un des meilleurs Poëtes de ſon temps, & Pétrarque l'a imité dans beaucoup d'endroits. On croit

qu'il mourut en 1225, dans la guerre des Comtes de Provence contre les Albigeois.

** Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 18.

PIERRE DE LA RAMÉE [1], dit RAMUS, natif du pays de Vermandois en Picardie, Profeſſeur du Roi en Eloquence & Philoſophie à Paris, homme eſtimé le plus grand Orateur de ſon temps, & reconnu pour tel, même par ceux qui ont écrit contre lui: mais ce qui le fit tant haïr de tous les autres Lecteurs du Roy, & de toute l'Univerſité (par manière de dire) ce fut qu'il fit des animadverſions ou repréhenſions ſur Ariſtote, lequel étoit tenu comme pour un Dieu des Ecoliers de ſon temps, & contre lequel écrire ou ſe bander, c'étoit offenſer par trop: comme ſi Ariſtote n'étoit pas homme, & par conſéquent ſujet à faillir: mais en ce temps-là il y avoit trop de perſonnes bandées contre ledit Ramus, tant pour les choſes ſuſdites que pour voir que ſon renom croiſſoit de telle ſorte, que ceux qui penſoient être les premiers de l'Univerſité, lors qu'il fut reçu Lecteur du Roy, ne ſe trouvoient que des plus petits à comparaiſon de lui, non ſeulement pour l'éloquence, mais pour pluſieurs autres diſciplines & langues diverſes, deſquelles il avoit bonne cognoiſſance. Je prie ceux qui liront ceci, de ne penſer que je l'aye dit, pour avoir été de ſes auditeurs, ou inſtruit en ſa doctrine, mais pour avoir connu (par la vie qu'il a demenée ſur la fin de ſes derniers jours) qu'il n'avoit point l'ame autre que d'un homme de bien & vivant en la crainte de Dieu: & quand j'euſſe eu l'âge compétent pour ouïr ſes leçons, je ne les euſſe pas dédaignées. Voici donc ce qu'il a écrit en notre langue: La Grammaire Françoiſe, imprimée chez André Wechel à Paris, l'an 1562, ſuivant ſon orthographe & façon d'écrire qui lui a ſemblé la meilleure. Ladite Grammaire a été depuis imprimée chez ledit Wechel, en deux colonnes, de différente orthographe ou écriture, ſavoir de l'ancienne & uſitée des François, & de celle de ſon invention, d'autant que les aprentifs nouvellement façonnés à cela, ſe trouvoient trop empêchés à la

lecture d'icelle. La harangue touchant ce qu'ont fait les députés de l'Université de Paris, envers le Roy, écrite premièrement en Latin, par ledit Ramus, & traduite en François par lui-même, imprimée à Paris, l'an 1557. Son Livre des Mœurs & Coutumes a été traduit en François: mais ç'a été par Michel de Castelnau, ensemble son Livre de la façon de batailler de Cesar, traduit par Pierre Poisson Angevin (comme nous avons dit ci-dessus). Remontrance faite au Conseil privé, en la Chambre du Roy, au Louvre, le 18 jour de Janvier l'an 1567, touchant la Profession Royale ès Mathématiques, &c. imprimée à Paris, audit an, chez André Wechel. Préface sur le poëme des Mathématiques, imprimée avec les patentes du Roy, touchant l'institution de ses Lecteurs en l'Université de Paris. Advertissement sur la reformation de l'Université de Paris, imprimé l'an 1562, à Paris chez André Wechel, tant en Latin qu'en François. Il fut tué à Paris, l'an 1572, durant les séditions émues à la S. Barthelemy, sous le règne du Roi Charles IX *.

[1] Pierre, plus connu sous le nom de Ramus que sous celui de la Ramee. Trois Auteurs ont écrit sa vie, *Jean-Thomas Freigius*, *in*-4°. Bâle, 1575; *Théophile Banosius*, *in*-8°. Francfort, 1577, au-devant du Livre posthume de Ramus, *De veritate Religionis Christianæ*; & Nicolas de Nancel, *Nicolaus Lancelius*, *in*-8°. Paris, 1599. Il est bon de lire & de conférer ces trois vies, les deux premières écrites par des Protestans, la troisième par un Catholique. On y pourra joindre l'Article de Ramus dans Bayle, & l'*Extemporalis Defensio* du P. Cossart, Jésuite, imprimée dans le volume Latin de ses Oraisons & de ses Poësies, *in*-12. Paris, 1675. (M. de la Monnoye).

* Pierre Ramus, né de parens très-pauvres, dans un Village du Vermandois, se sentit, dès l'âge de huit ans, un goût décidé pour l'étude. Il vint à Paris chercher les moyens de le satisfaire; mais ne pouvant y subsister, il retourna à son Village, d'où il revint encore à Paris, & entra, en qualité de Domestique, au Collège de Navarre, servant le jour ses Maîtres, & passant une partie de la nuit à étudier. Enfin il parvint à se faire recevoir Maître-ès-Arts, & dès-lors il commença à faire voir qu'il devoit exciter une révolution dans les sciences. — Son premier acte public fut de soutenir que tout ce qui étoit dans Aristote étoit faux. Cette assertion hardie, contre l'Oracle de toutes les Ecoles, étonna l'Europe; Ramus fut traité de *Visionnaire*, il trouva par-tout des oppositions. Les Etrangers regardèrent cette entreprise nouvelle comme l'audace la plus condamnable. *Alessandro Tassoni*, dans ses

Penſieri diverſi, Liv. X, Chap. 3. *Piu audace*, dit-il, *ſu la prova di Pietro Ramo, Autore per altro poco degno déſſere nominato. Queſti dovendo ſecondo l'uſo di Parigi ſoſtener concluſioni prima che foſſe creato Maeſtro, per Bizarria d'ingegno propoſe queſta ſola à qualunque voleſſe argumentare, dando libero campo à tutti. — Quæcumque ab Ariſtotele dicta ſunt, falſa & commentitia eſſe. — Laquale havendo eccitati contra di lui tutti gl'ingegni.... Egli nondimeno con tanta prontezza & Sottigliezza di riſpoſte la diſeſe, che ſe rimaner confuſa e ſtupita la citta di Parigi.* — Effectivement les Partiſans d'Ariſtote, ſes adverſaires, eurent recours à l'autorité. Ramus fut condamné par un Jugement ſolennel, en 1543; ſes Livres & ſa Doctrine furent en même temps condamnés & défendus. Il continua cependant d'enſeigner au Collège de Preſles, dont il étoit Principal. Henri II, à la ſollicitation des Guiſes, le protégea, & lui donna une Chaire de Profeſſeur Royal, en 1551; mais ſes ennemis, ſous prétexte de ſon attachement au Calviniſme, ne ceſsèrent de le perſécuter pour le fait de la Religion. Il fut obligé ſouvent de ſe cacher & de fuir, pour ſe ſouſtraire à leurs pourſuites. Sa Bibliothèque, pendant ſes abſences, fut pillée. Il fit quelques voyages en Suiſſe & en Allemagne, où il jeta les fondemens de ſa nouvelle Philoſophie, qui y fit de grands progrès; il ſe ſeroit même établi à Genève, ſi Calvin & Bèze euſſent voulu permettre qu'on lui donnât une Chaire de Philoſophie; mais ils craignoient la ſupériorité de ſes lumières. Il revint en France en 1571, &, l'année d'après, ſes ennemis n'échappèrent pas l'occaſion du maſſacre de la S. Barthelemi pour s'en défaire. Charpentier, ſon Compétiteur, chargea des aſſaſſins de le tuer: ils le trouvèrent caché dans une cave: Ramus eſſaya de les gagner, en leur donnant tout ce qu'il avoit d'argent; mais ces infâmes aſſaſſins, après l'avoir accepté, le jetèrent par les fenêtres, dans la Cour du Collège, où ſon cadavre encore palpitant fut cruellement mis en pièces par un tas d'Ecoliers. — Ramus avoit d'excellentes qualités morales, il étoit auſſi déſintéreſſé, que ſobre & chaſte; ſes mœurs furent à l'abri de la critique même de ſes ennemis; c'étoit un homme preſque univerſel, le plus grand Philoſophe qu'ait eu l'Univerſité de Paris; mais ſon attachement invincible à ſes opinions, fut la cauſe de tous ſes malheurs. Les Univerſités de Suiſſe & d'Allemagne adoptèrent les premières, ſa méthode d'Analyſe, ſe conformèrent à ſa Logique, mais ne diſputèrent point contre les ſentimens qui leur étoient oppoſés. Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. XIII & XX, pour le Catalogue des Ouvrages de Ramus. — Nous remarquerons à ce ſujet qu'il y eut à l'Univerſité de Paris (1348) dans le quatorzième ſiècle, un Docteur, nommé *Jean d'Outricourt*, ou *d'Outrecourt* (*de Ultricuriâ*) dont les deux Bibliothécaires ne parlent point, & des Ouvrages duquel on tira ſoixante Propoſitions, qui furent condamnées comme Hérétiques, & dans leſquelles on trouve les principes de la meilleure Métaphyſique, & de la Phyſique la plus exacte. Nous en allons rapporter quelques-unes: la dixième: *Quod de ſubſtantiâ materiali aliâ ab animâ noſtrâ, non habemus certitudinem evidentiæ.* — Le P. Mallebranche ne s'eſt pas mieux exprimé à ce ſujet. — Trente-ſeptième: *Quod*

Quod in rebus naturalibus non eſt, nisi motus localis diſgregationis, & Congregationis atomalium, quod dicitur generatio & corruptio. — Trente-huitième : *Quod lumen, nihil eſt aliud, quàm quædam corpora quæ nata ſint ſequi motum Solis vel alterius corporis luminoſi, per motum localem qui fit in tempore, ſicut ſonus, ſed ſubitò.* — Trente-neuvième : *Totum & partes eſſe æternas, nec tranſire de non eſſe ad eſſe, nec è converſo, & univerſum eſſe perfectiſſimum ſecundùm ſe & ſuas omnes partes.* La Religion fut certainement moins intéreſſée à la condamnation de ces Propoſitions, que l'on pourroit appeler des vérités, que l'Ariſtoteliſme qui dominoit alors, & que l'on cherche aujourd'hui à faire revivre. Voy. le Tom. IV de l'*Hiſt. de l'Univ. de Paris*, pag. 308 & ſuiv.

PIERRE RAMPION, natif du Dorat en Limoſin, à dix lieues de Limoges ou environ. Il a écrit une brefve Exhortation Chrétienne ſur les Sacremens & cérémonies de l'Egliſe, imprimée à Paris.

PIERRE DE RAOUL, Sieur DE BOURGUES, natif de Toloſe, homme docte ès Mathématiques, & ſur tout très-ſçavant pour dreſſer les nativités & horoſcopes. Il a traduit de Latin en François l'Idée du Théâtre de Jules Camille Italien, non encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584. J'ai un deſir extrême, que ce Livre qu'il intitule *l'Idée de Jules Camille*, ſoit imprimé en brief, afin qu'il ſoit vu de tous, & principalement de ceux qui ont opinion que mes deſſeins & projets ſoient des entrepriſes ſemblables à celles dudit Camille. Car enfin l'on ne trouvera en iceux qu'une certaine cabale, ou ſcience cachée pour la mémoire locale : & quant à mes Œuvres l'on en peut voir les effets par les Livres que j'en ai écrits, deſquels le nombre ſeroit trop grand pour le réciter en ce lieu, & me réſerve à diſcourir de ceci autre part, & plus à loiſir.

PIERRE REBUFFY, dit REBUFFUS, J. C. très-renommé Lecteur en Droit Canon à Paris, & auparavant à Montpellier (duquel lieu il étoit natif, ſelon qu'aucuns penſent [1]). Il a recueilli les Ordonnances, Edits & Arrêts des Cours Souveraines & Parlements de France, leſquelles il a réduites par titres & rubriques, imprimées à Paris *in-fol.* Il a écrit des

Ecoliers & plusieurs autres Livres. Il floriſſoit ſous Henry II, l'an 1550.

[1] Pierre Rebuffe, & non Rebuffy, naquit à la fin du quinzième ſiécle à Baillargues, à deux lieues de Montpellier. Il enſeigna, en 1518, à Toulouſe, enſuite à Cahors, à Poitiers, à Bourges, & enfin à Paris, où il mourut le 2 Novembre 1557. Il s'étoit fait Prêtre en 1547. Sa réputation étoit répandue par toute l'Europe; le Pape Paul III lui offrit une place d'Auditeur de Rote, qu'il refuſa. Nos Rois ne purent le déterminer à accepter aucunes charges de Conſeiller dans divers Parlemens, qui lui furent ſucceſſivement offertes, de même que celle de Préſident du Grand-Conſeil; il les refuſa toutes, aimant mieux ſon état de Profeſſeur. Ses Ouvrages ſont imprimés en 4 vol. *in-fol.* (M. Falconet).

F. PIERRE REGIS [1]. Il a écrit un Diſcours familier touchant le Saint Sacrement, imprimé à Paris l'an 1566.

[1] Il étoit de Monjoi, Bourg & Château de Languedoc, dans le Diocèſe de Toulouſe, & c'eſt ce Jacobin, dont les Bibliothécaires de l'Ordre, pag. 755 du Tom. II de leur Bibliothèque, témoignent n'avoir pu apprendre que le nom. (M. de la Monnoye).

PIERRE RICHIER, ſurnommé de l'Isle, Miniſtre à la Rochelle, lequel voyagea ès terres-neuves l'an 1557. Je n'ai point veu de ſes écrits, encore qu'il en aye compoſé. Le ſieur de la Popeliniere fait mention de lui en ſon troiſiéme Livre des Trois Mondes [1].

[1] On trouve une de ſes Lettres parmi celles de Calvin. Elle eſt la 237e, datée du 31 Mars 1557, *ex Galliâ Antarcticâ*, d'où il rend compte à Calvin de la nouvelle Egliſe naiſſante en ce pays-là, ſous la conduite de Villegaignon. Il n'y fit pas long ſéjour, parce que le ſuccès n'ayant pas répondu à ſon attente, il en partit le 4 Janvier 1558, & arriva en France ſur la fin du mois de Mai ſuivant. (M. de la Monnoye).

PIERRE DE RIEZ, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1280. Il a fait la continuation du Roman de Judas Machabée, commencé par Gaultier de Belle-Perche, comme récite Claude Fauchet en ſon Livre des Poëtes *.

* Fauçhet, Chap. 123, l'appelle Pieros du Riez.

PIERRE RIVRIN, ou RIVRAIN, Vandomois, homme docte en Grec & en Latin. Il a traduit de Grec en rithme Fran-

çoiſe, une Exhortation à prier Dieu, écrite en Grec par S. Jean Chryſoſtome, avec la louange de parfaite Oraiſon, & autres petits Œuvres ſpirituels, traduits par le ſuſdit Auteur, le tout imprimé à Paris chez Eſtienne Grouleau, l'an 1547. Il floriſſoit du temps de François I.

PIERRE ROBERT, dit OLIVETANUS [1], homme fort docte ès Langues Hebraïque, Grecque & Latine [2]. Il a traduit la Bible en François *, imprimée à Neuf-Chaſtel l'an 1535.

[1] Il eſt nommé en Latin *OLIVETANUS*, ce qui l'a fait appeler en François OLIVETAN, quoique ſon vrai nom de famille fût OLIVETEAU, & par conſéquent PIERRE-ROBERT ſes noms de baptême. Sa verſion, tant de l'Ancien Teſtament d'après l'Hébreu, que du Nouveau d'après le Grec, achevée dans le cours d'un an, fut imprimée *in-fol.* à Neufchatel, par Pierre de Wingle, dit *Pirot Picard*, 1535, ſur la copie qu'en avoit écrite de ſa main *Joannes Eutichus Deperius*, c'eſt-à-dire, *Bonaventure des Periers*, dont, au-devant du volume, on lit autant de vers acroſtiches Latins, qu'il y a de lettres dans *Robertus Olivetanus*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'année 1535, eſt la première de la Prétendue Réforme des Calviniſtes. Olivetan étoit parent de Calvin, qui a mis une Lettre Latine au Frontiſpice de cette Bible de Neufchatel, Livre rare & recherché, quoique la Traduction ſoit peu exacte. Ce Traducteur mourut à Rome, en 1538, empoiſonné, à ce que l'on dit. (M. FALCONET).

* Sa Traduction de la Bible n'eſt autre choſe que la Verſion de le Fevre d'Eſtaples, qu'Olivetan retoucha à ſa manière. Le premier volume, contenant le Nouveau Teſtament, parut, en 1534, *in-fol.* & la Bible entière, en 1535. (Voy. le *Dictionn.* de Proſp. Marchand, Article LE FEVRE, pag. 257, notes). Ainſi Olivetan ne devoit pas ſe vanter d'avoir traduit ſur les textes Originaux. On ne laiſſa pas de le croire ſur ſa parole, comme le rapporte Théodore de Bèze, qui dit de plus, qu'*Olivetan fut aidé par Calvin dans ce travail.* Il nous apprend auſſi que cette Edition de la Bible fut faite aux dépens des Vaudois : *Valdenſes primam illam Gallicam ex Hebraïcis interpretationem, Autore quidem Petro Roberto... Adjutore verò J. Calvino, abſolutam ſuis ſumptibus Neocomi, anno Domini 1535 excudendam curarunt.* (Bèze, *Icones*, fol. 200, v°.) L'Edition, dont je parle, eſt très-rare. En voici le titre entier : *La Bible, qui eſt toute la Sainte Ecriture, en laquelle ſont contenus le Vieil Teſtament & le Nouveau, tranſlatés en François, le Vieil de l'Hébreu, le Nouveau du Grec, avec deux amples Tables*, &c. A la fin on lit : *Achevé d'imprimer en la Ville & Comté de Neufchatel, par Pierre de Wingle & Pirot Picard, l'an 1535, le 4e jour de Juin.* Elle fut vendue chez

M. Colbert 305 liv. chez M. Dufay ſeulement 79 liv. & chez M. le Comte de Hoym 150 liv. Ces variations prouvent combien la fantaiſie influe ſur le prix qu'on met aux Livres, qui n'ont de mérite que leur rareté. Il eſt certain que l'impreſſion de cette Bible eſt fort mauvaiſe, le langage fort groſſier, & qu'Olivetan étoit trop peu verſé dans les langues ſavantes, ſur-tout dans l'Hébreu, pour que ſon Ouvrage pût être de quelque valeur réelle.

PIERRE DE LA ROCHE, Saintongeois. Il a écrit en vers alexandrins la congratulation ſur le mariage du Roi de France très-Chrétien Charles IX, & Madame Eliſabeth d'Auſtriche, ſon épouſe, imprimée à Paris l'an 1570 chez Denys du Pré.

PIERRE ROGER, ou ROGIER, Ecuyer, natif de Poictou, ſieur DE MIGNÉ, Conſeiller du Roi & Magiſtrat à Poictiers. Il eſt Auteur de la vraie & entiere Deſcription du pays de Poictou, du Rochelois, & Iſles Marennes, avec une partie du pays de Xaintonge, imprimée à Paris par François Deſprez, en la rue de Montorgueil à l'enſeigne du bon Paſteur. Il promet ſur la fin de ſon Epître (imprimée avec ladite Deſcription de Poictou) de nous faire voir en brief un Diſcours touchant la noble & royalle maiſon de Luſignan en Poictou, laquelle a conquis & poſſédé longuement les Royaumes d'Armenie, Cypre, Hieruſalem, & fait pluſieurs autres faits héroiques. Il florit cette année 1584.

PIERRE ROGIER, ou ROGER, Poëte Provençal en l'an 1300 ou environ, Chanoine de Clermont en Auvergne, & ſelon d'autres d'Arles en Provence, ou bien encore de Niſmes en Languedoc, excellent Poëte Comique, &c. Il a écrit en Langue Provençale un Traité contre la Dame ſans Mercy. Il fut tué l'an 1330, ou environ *.

* Voy. JEAN DE NOTREDAME, Chap. 60.

PIERRE DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, fils de Meſſire Loys de Ronſard ſieur de la Poſſonniere, près Montoire au Maine, en laquelle terre ledit Pierre de Ronſard naquit: elle eſt ſituée au bas Vandomois, qui eſt du ſpirituel du Maine, & du temporel de Chartres, & par conſéquent il eſt Mançois, ou

né au Pays & Comté du Maine : ce que je dis expreſſément, de peur qu'il n'en advienne diſpute entre les Nations qui ſe le voudront attribuer & vendiquer, comme leur nourriſſon, ſans certitude de ſa vraie patrie, & lieu de ſon origine & naiſſance, pour laquelle choſe l'on a vu ſept bien fameuſes Villes diſputer d'Homere & débattre ſon pays : tant il y avoit d'honneur à qui pourroit ſe vanter de l'avoir engendré. Ce Seigneur de Ronſard s'adonna aſſez tard pour apprendre la Langue Grecque, mais ayant l'eſprit bon, & le deſir d'apprendre extrêmement grand, enſemble étant inſtruit par un ſi bon Maître & ſçavant précepteur qu'eſt M. d'Aurat Poëte du Roi (homme tant renommé qu'il n'eſt ici beſoin de le recommander davantage) il devint tellement ſçavant en peu de temps, que tout ſon ſiècle eſt entré en admiration de ſon ſçavoir, & pour ſa docte façon d'écrire en vers, agréable même à ceux qui en ſeroient jaloux, pour une même profeſſion. Auſſi veux-je ici rapporter, ce que aucuns de ſes amis ont trouvé de fatal en ſon nom retourné qui eſt tel, *De don rare priſé*, &c. Autres y ont trouvé pluſieurs autres Anagrammes, mais il n'y en a point de ſi propre que cettuy-cy[1]. Toutes les Œuvres dudit Sieur de Ronſard, enſemble ſa Franciade, & ſes amours commentés par Marc Antoine de Muret & Remy Belleau, ont été imprimées à Paris par diverſes fois, chez Maurice de la Porte & Gabriël Buon, mais elles ont été imprimées en grande marge (que l'on appelle en feuille, ou bien *in-fol.* pour parler ſelon les Imprimeurs & Libraires) cette année 1584. fort correctes & de beaux caractères, chez ledit Buon, revues, recorrigées & augmentées par l'Auteur en cette dernière Edition. Il florit cette année 1584, âgé d'environ ſoixante ans.

[1] La Poëſie Françoiſe n'ayant eu aucune élévation avant Ronſard, on fut ſurpris, lorſque ſes premiers vers parurent, d'y trouver un ſublime auquel on n'étoit point accoutumé. Mellin de S. Gelais, qui ſe voyoit par-là entièrement effacé, prit le parti de faire paſſer pour pédanterie, à la Cour de Henri II, l'érudition de ſon rival. Il le tourna là-deſſus en ridicule autant qu'il put, ce que Ronſard, à la fin de ſon *Hymne ſur la mort de Marguerite, Sœur*

de François I, donne à entendre, lorſqu'invoquant le Génie de cette Reine, il lui adreſſe ces paroles :

Ecarte loin de mon chef
Tout malheur, & tout méchef,
Préſerve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin,
Et fais que devant mon Prince,
Déſormais plus ne me pince,
La tenaille de Melin.

On croit que celui-ci, piqué, lui avoit donné une atteinte dans ſes Stances, *contre un Mal-diſant*; à quoi je ne vois nulle apparence, parce que s'il avoit voulu déſigner Ronſard dans cette pièce, il ne l'y auroit pas fait originaire d'Ecoſſe, ni du pays des Baſques, puiſque conſtamment Ronſard tiroit ſon origine de Hongrie, par ſon père, *Louis de Ronſard*, & du Vendomois, par ſa mère, *Jeanne de Chaudrier*, car c'eſt *Chaudrier* qu'il faut lire, & non *Chandrier*, comme Bayle & d'autres ont lu, trompés par de mauvaiſes Editions. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les deux Poëtes ſe réconcilièrent S. Gelais ayant tâché de ſe diſculper, Ronſard, dont il rechercha l'amitié, oublia généreuſement le paſſé. Il fit même, à cette occaſion, l'Ode :

Toujours ne tempête, enragée
Contre ſes bords la mer Egée.

& retoucha, en ces termes, l'endroit, ci-deſſus allégué, de ſon Hymne :

Préſerve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Teinte en venin odieux,
Et fais que devant mon Prince,
Déſormais plus ne me pince,
Le caquet des envieux.

De ſon côté, S. Gelais marqua ſolennellement ſa réconciliation par le Sonnet imprimé l'an 1553, dans la ſeconde Edition que Ronſard donna de ſes *Amours de Caſſandre:*

D'un ſeul malheur ſe peut lamenter celle
En qui tout l'heur des Aſtres eſt compris,
C'eſt, ô Ronſard, que tu ne fus épris,
Premier que moi de ſa vive étincelle.

Je ſais que, pag. 228 du S. Gelais de Paris, 1719, ce Sonnet eſt adreſſé à Clément Marot; mais c'eſt une mépriſe, il faut très-aſſurément, au lieu de *Sonnet à Clément Marot*, mort il y avoit neuf ans, mettre, *Sonnet à*

Pierre de Ronſard, &, au troiſième vers, lire : *C'eſt, ô Ronſard*, au lieu de *C'eſt, ô Clément :* ſur quoi l'on peut voir Colletet, pag. 42 de ſon *Diſcours du Sonnet*, n°. 9. Je ſuis bien-aiſe de toucher ici ces particularités, qui ne ſe trouvent nulle part auſſi exactement rapportées. Ronſard mourut le 27 Décembre 1585. Voy. CLAUDE BINET, dans la vie qu'il en a écrite, & BAYLE, dans ſon *Dictionnaire*, au mot RONSARD *. (M. DE LA MONNOYE).

* Peu de Poëtes ont joui pendant leur vie d'une réputation auſſi brillante que Ronſard. On vit renaître pour lui les applaudiſſemens de l'ancienne Grèce. Les Magiſtrats de Toulouſe rendirent un Décret, par lequel ils le nommèrent, par excellence, *Le Poëte François*. Au lieu d'une Fleur, ils lui firent préſent d'une Minerve d'argent maſſif, pour avoir remporté les prix des Jeux Floraux. Il fit préſent de cette ſtatue au Roi Henri II, qui la reçut avec grand plaiſir. Il eut conſtamment les bonnes graces, &, en quelque ſorte, la familiarité des Rois ſous leſquels il vécut; Charles IX ſe plaiſoit à lui écrire en vers. Cette faveur ne fut pas ſtérile; il portoit l'habit Eccléſiaſtique, & il eut les Prieurés de Croix-Val, de S. Coſme-les-Tours, & l'Abbaye de Bellozane; il eut même la Cure d'Evailles. On ne peut pas conclure de ce qu'en dit M. de Thou, « qu'il y exerça les fonctions Curiales »; il dit ſeulement « qu'il n'étoit pas de ces Eccléſiaſtiques, qui regardent le » Sacerdoce & ſes fonctions Paſtorales, comme un engagement à une vie ſé» rieuſe, ou comme un frein à la liberté, &, quelquefois, à la licence que les » Poëtes ſe donnent ». Il rapporte à l'an 1562 un fait d'armes ſingulier, de ce Poëte, jadis Militaire, & alors Prieur, & même Curé : les Proteſtans pilloient les Egliſes des environs, & en vouloient ſur-tout aux Bénéficiers; Ronſard raſſembla quantité de Gentilshommes du voiſinage, & d'autres gens en état de porter les armes, en forma une Compagnie, à la tête de laquelle il ſe mit, pour réprimer les entrepriſes des Huguenots; il étoit alors dans ſa Cure d'Evailles, que M. Falconet, dans ſes Recueils, dit être *Evaux*, ſur les Confins d'Auvergne, Capitale du pays de Combrailles, Diocèſe de Limoges. Sans doute que cette réſolution avoit mis Bèze de mauvaiſe humeur contre lui, il le traite mal dans ſon *Hiſt. Eccléſ.* Tom. II, pag. 538 : il dit « qu'il étoit doué de grandes graces en la Poëſie Françoiſe, ayant loué » ſa langue, pour non-ſeulement ſouiller ſa veine de toutes ordures, mais » auſſi médire de la religion ». Pâquier, dans ſes *Recherch.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, p. 706, le met au-deſſus de tous les Poëtes modernes, & le compare à tout ce que l'Antiquité a eu de plus célèbre, ſans en excepter Homère, Pindare, Virgile & Horace. Ces éloges ſont outrés. Ce qu'en dit le Cardinal du Perron, eſt plus raiſonnable, quoique fort à l'avantage de Ronſard. « Le » plus beau génie de Poëte qui ait jamais été, qui malheureuſement eſt venu » dans un tems où la langue n'étoit pas faite. Le Grec & le Latin étoient » parfaits du temps d'Homère & de Virgile. Tous ſes Hymnes ſont beaux, » l'Eternité admirera ſes ſaiſons; ſa lyre n'a pas réuſſi dans les Sonnets, » quoiqu'ils ſoient du lyrique, ni dans les petits ſujets au-deſſous de lui ».

Ce jugement mérite quelque considération. Desprèaux ne l'a jugé que par ce qu'il avoit de ridicule, sans faire aucune attention à son génie. Il mourut à son Prieuré de S. Cosme de Tours, âgé de soixante-un ans. Pâquier, quatre ans avant sa mort, fit son Epitaphe, qu'il lui envoya :

Has tibi viventi, Magne ô Ronsarde, sacramus,
Quas nunc defunctis, solvimus insetias.
Haud aliter poteras donari hoc munere, ut in quem
Invida mors nullum vindicat imperium.

Il en fit depuis une autre, deux ans après la mort de Ronsard, se trouvant à S. Cosme-les-Tours, où l'on n'avoit pas érigé le moindre monument à la mémoire de cet illustre Poëte. *Voy.* Pâquier, Recherches de la France, Tom. I, Liv. VII, Chap. X, pag. 730, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 192 & suiv.

PIERRE DE RUERE, issu de la noble maison de Ruere en Piedmont, ancien Poëte Provençal, &c. [1] Il a écrit plusieurs Poëmes en Langue Provençale, non encore imprimés. Il florissoit en l'an de salut 1308.

[1] Jean de Notre-Dame, Chap. 56, &, après lui, du Verdier & La Croix du Maine, écrivent DE RUER, ou DE RUÈRE; ils auroient mieux fait d'écrire RUVERE, à l'Italienne, ou en François ROUVERE. Aujourd'hui le mot d'usage dans les deux langues, est ROVÈRE. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SALIAT. Il a traduit de Latin en François une déclamation, contenant la manière de bien instruire les enfans dès leur commencement, avec un petit traicté de la Civilité puérile, imprimé à Paris, chez Simon de Collines. Il a davantage traduit en François l'histoire d'Herodote, Auteur Grec, imprimée à Paris [1]. Elegie nuptiale présentée à Madame Magdeleine, première fille de France. Il a traduit de Latin en François, l'Oraison que fit Crispe Sallustе contre Ciceron, & l'Oraison dudit Ciceron responsive à celle de Salustе, avec deux autres Oraisons dudit Sallustе à Jules Cesar, afin de redresser la République Romaine, le tout imprimé chez Simon de Collines, l'an 1537, auquel temps florissoit ledit Saliat.

[1] Pierre du Ryer donna, en 1658, une nouvelle Traduction Françoise d'*Hérodote*, d'après la Latine de Laurent Valle, revue par Henri Etienne, Sylburge & Jungerman, au lieu que Saliat n'ayant traduit que sur le simple Latin

Latin de Laurent Valle, en a retenu toutes les fautes, & y a de plus ajouté les ſiennes. (M. DE LA MONNOYE).

F. PIERRE SAICHEESPÉE, ou SECHE-ESPÉE, appelé en Latin *Petrus Aridienſis*, de l'ordre des Freres Preſcheurs ou Jacobins, du Convent du Mans, Docteur en Théologie, à Paris, &c. Il étoit natif de la Paroiſſe de Walon près l'Epicelière-Guillard, à trois lieues du Mans. Aucuns l'ont appelé de ce nom *Aridienſe*, au lieu de Seche-eſpée qui étoit ſon vrai ſurnom: & même celui qui a mis par ordre les noms des Docteurs qui furent au Concile de Trente, le nomme de ce nom *d'Aridienſe*. Que s'il ſe fût appelé *Secheſpeus*, ſans vouloir faire un autre nom compoſé de ces mots *Aridus enſis*, qui eſt à dire Seche-eſpée, il n'eût pas été ainſi mal traduit en François, non-plus que celui d'un qui s'appeloit *De la foreſt*, qui voulut avoir ce nom Latin *de Nemore* ou bien *Nemorenſis*, au lieu de s'appeller *de Foreſta*, & enfin le Traducteur voulant tourner ce nom en François, il l'appela *de Nemours*. Dequoi j'advertis en paſſant ceux qui écrivent ſi obſcurement leurs noms en Latin, qu'il eſt impoſſible de les traduire, ſans s'y abuſer. Et avant que finir ce chapitre, je dirai qu'un nommé *Piau* s'appela en Latin *Pius*, au lieu d'avoir mis *Piculus*, & le Traducteur mit *Debonnaire*, vous voyez s'il y a de l'approche de l'un à l'autre. (1) Pour revenir à parler du ſuſdit, je confeſſe n'avoir point vu de ſes Compoſitions Françoiſes imprimées, deſquelles il en avoit un grand nombre, mais bien de ſes Latines, leſquelles ſe voyent écrites à la main, en la Bibliothéque de Meſſieurs de la Théologie de Paris, &c. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1564.

1 Son nom s'écrivoit SEICHE-ESPÉE. Il mourut à S. Brieu, le 29 Août 1593, ſans avoir laiſſé aucuns Ouvrages, ni Latins, ni François. Quant à la remarque ſur *Piculus* & *Picus*, elle eſt très-fauſſe, puiſque *Picus*, ſignifiant un *Pivert*, & non pas le *mâle de la Pie*, il s'enſuit que le diminutif *Piculus* ne peut ſignifier un *Piau*. Voy. la note ſur cet endroit, p. 325 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE SAINCT CLOCT, ou DE SAINCT CLOUD,

ancien Poëte François *. Il a écrit en Vers François, la vie & le teſtament d'Alexandre le Grand, leſquels Vers s'appellent de longue ligne, & maintenant on appelle des Vers de douze ſyllabes, Vers Alexandrins, à cauſe que la vie dudit Alexandre a été compoſée en ce genre de carmes, ſelon que témoigne Geufroy Thory de Bourges, en ſon Livre intitulé le Champ-Fleury, auquel lieu il parle dudit Pierre de Sainct Cloct, & de Jean Linevelois, anciens Poëtes François, Auteurs de ladite Vie & Roman d'Alexandre le Grand.

* Fauchet, Chap. 14, écrit CLOOT.

PIERRE DE S. JULIEN, Gentilhomme Bourguignon, iſſu de la noble & ancienne Maiſon de Baleure, près Tournuz, &c. Doyen de l'Egliſe de Chalons en Bourgongne, grand Archidiacre de S. Vincent de Maſcon, premier Chanoine ſéculier en l'Egliſe Collégiale de S. Pierre dudit Maſcon (1). Il a écrit deux bien doctes Livres de l'Origine des Bourgongnons, & de l'Antiquité des Eſtats de Bourgongne. Il a écrit un Livre des Antiquités d'Authun. Deux Livres des Antiquités de Chalon ſur Saone. Trois Livres de Maſcon. Un de l'Abbaye & ville de Tournuz, le tout imprimé enſemble, à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1581, *in-fol.* contenant 200 feuilles, avec les protraicts des villes de Bourgongne, &c. Il a davantage écrit l'Hiſtoire des Bourguignons, depuis qu'ils abandonnerent les Gaules, juſques à leur retour en icelles, comme il témoigne en ſon épitre liminaire du ſuſdit Livre. Il a écrit en Latin de l'Enfance & de l'Adoleſcence d'iceux Bourguignons, mais les ſuſdits derniers Livres, ne ſont encore en lumière. Il a traduit un traicté de Plutarque, de ne point ſe courroucer, imprimé à Lyon *. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas cognoiſſance de ſes autres écrits.

1 Pierre de S. Julien de Balleurre, Gentilhomme du Maconois, premier Chanoine Séculier, en 1557, de S. Pierre de Macon, mourut le 20 Mars 1593 à Châlon-ſur-Saone, où il eſt enterré au Chœur de l'Egliſe Cathédrale, dont il étoit Doyen. Il a fait, entr'autres Ouvrages, l'*Hiſtoire de*

Tournus, Paris, 1581, réimprimée avec augmentation par Pierre Juénin, Chanoine de Tournus, Dijon, 1733, 2 vol. *in*-4°. (M. Falconet).

* Pierre de S. Julien naquit à Baleurre, Château du Diocèse de Châlon, poſſédé par ſa famille. Il étoit l'aîné de ſeize enfans. On ne ſait pas exactement combien d'années il a vécu; mais il eſt probable que ſa vie fut longue, puiſqu'on compte quatante-ſept ans depuis la publication de ſon premier Ouvrage, en 1546, juſqu'à ſa mort, en 1593. Ce premier Ouvrage fut la Traduction Françoiſe, non pas d'un ſeul Traité de Plutarque, comme le dit La Croix du Maine, mais de pluſieurs, comme on le voit par le titre que je vais rapporter: *Deux Opuſcules de Plutarque, l'un de ne ſe courroucer, & l'autre de curioſité, enſemble un autre Opuſcule du même Plutarque, auquel il eſt diſputé; à ſçavoir ſi les maladies de l'ame tourmentent plus que celles du corps*, Lyon, 1546, *in*-8°. & à Paris, *in*-16. la même année. Ce qu'il a écrit, ſur l'origine des Bourguignons, eſt rempli de fables. Je ne ſais ce qui a pu faire croire à M. Falconet que la *Nouvelle Hiſtoire de l'Abbaye & de la Ville de Tournus*, par Juénin, publiée en 1733, n'eſt qu'une réimpreſſion de l'Ouvrage de S. Julien ſur Tournus, avec des augmentations. C'eſt un Ouvrage abſolument différent, beaucoup plus ample, & infiniment plus exact, dont le ſecond volume entier eſt rempli de pièces juſtificatives. Juénin avoit bien plus de ſecours à tirer de l'*Hiſtoire de Tournus*, par Chifflet, publiée, en 1654, en un aſſez gros vol. *in*-4°. que des recherches de S. Julien, qui n'occupent que quarante-deux pages, dans le Recueil où elles furent inſérées. S. Julien, qui avoit été élevé à Tournus, y avoit raſſemblé, après les ravages des Huguenots, ce qu'il y avoit pu trouver touchant les Antiquités de cette Abbaye. (Voy. Juénin, Préface de ſon *Hiſtoire de Tournus*). Dès 1578, il avoit dédié ſes *Recherches* à François de la Rochefoucauld, qui en étoit Abbé; mais elles ne parurent qu'en 1581, à la ſuite de ſon *Traité de l'Origine des Bourguignons*, & de ſes *Antiquités d'Autun, de Châlon & de Macon*. Je citerai ici quelques autres Ouvrages de S. Julien, dont La Croix du Maine n'a point parlé. Il publia, en 1584, *in*-8°. à Lyon, un Livre intitulé: *Gémelles*, ou *Pareilles, recueillies de divers Auteurs, tant Grecs, Latins, que François*; 2°. un *Diſcours & Paradoxe de l'Origine de Capet*, à Paris, 1585, *in*-8°. réimprimé pluſieurs fois depuis. Vignier ayant entrepris de réfuter cet Ouvrage, en 1587, S. Julien publia, en 1588, ſa Réponſe, ſous le titre d'*Apologie, & plus que juſte défenſe d'honneur & de réputation de P. de S. Julien, aſſailli par un Anonyme indiſcret, & plus letré que ſage*. Ces deux Ouvrages furent réimprimés dans ſes *Mélanges Hiſtoriques*, publiés, *in*-8°. à Lyon, en 1589, & qui concernent l'Hiſtoire de France, particulièrement celle de Bourgogne. On y trouve des Généalogies, mais qui ne ſont pas toujours exactes, comme l'a fait voir l'Auteur de l'*Hiſtoire des Sequanois*. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* cite quelques Ouvrages de S. Julien, demeurés manuſcrits, dont un, intitulé, *Chronique des Rois de France, juſqu'à Charles, petit-fils du Roi Jean*, ſe trouve à la Bibliothèque du Roi.

PIERRE DE S. REMY, gentilhomme, natif de ladite ville de S. Remy en Provence, iſſu de la noble maiſon des Hugolens. * Il a écrit pluſieurs Comédies, & autres genres de Poëſie en Langue Provençale. Il a davantage écrit un traicté des vices qui avoient cours ès bonnes villes de Provence, durant ſon temps. Ses Œuvres ne ſont imprimées. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1230 **.

* Pierre de S. Remy, déſeſpérant d'obtenir le conſentement des parens de ſa maîtreſſe, *Antoinette de Suze*, qu'il vouloit épouſer, & dont il étoit aimé, la tua & ſe tua lui-même. Quelques-uns adouciſſent la cataſtrophe, en ſe contentant de dire qu'ils moururent tous deux de déſeſpoir. Il étoit fertile en ſaillies & en bons mots; il aimoit ſi fort la bonne chère, qu'il diſſipa ſon patrimoine en peu de temps. N'ayant plus de reſſources, il ſe fit Poëte Comique, & ſes Comédies furent trouvées ſi bonnes & ſi bien payées, qu'elles l'enrichirent. Ses Chanſons n'eurent pas moins de ſuccès. Il les adreſſoit à ſa maîtreſſe, *Antoinette de Suze*. Il avoit dédié ſes Poëmes à Marguerite, femme de S. Louis; ainſi il écrivoit encore au moins en 1234. On peut voir ce que dit de ce Poëte Jean de Notre-Dame; mais il y a bien peu de fonds à faire ſur ce que cet Auteur a écrit des Poëtes Provençaux, comme on le verra dans l'*Hiſtoire de nos anciens Troubadours*, que l'on prépare, d'après les ſavantes recherches de M. de Sainte-Palaye, qui a puiſé leur Hiſtoire, principalement dans leurs Ouvrages.

** Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 33.

PIERRE SANTERRE, Poictevin, excellent Muſicien. Il a mis en muſique les cent cinquante Pſalmes de David, imprimés à Poictiers, par Nicolas Logerois, l'an 1567. Il floriſſoit à Poictiers l'an 1560.

PIERRE SARGET, Docteur en Théologie, de l'ordre des Auguſtins, à Lyon. Il a traduit de Latin en François, le Livre intitulé *Faſciculus temporum*, qui eſt un Bréviaire des temps, ou chronique abregée, imprimée à Lyon l'an 1490, ou environ [1]. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1483.

[1] Ce PIERRE SARGET, Auguſtin, Traducteur du *Faſciculus temporum*, n'eſt autre que le nommé ci-deſſus par La Croix du Maine PIERRE FARGET, ou FERGET, Traducteur du Livre intitulé, *Les Fleurs & manières de faire des tems paſſez*. Ce Livre, quoique d'une Edition différente, étant véritablement le *Faſciculus temporum*, en François. Voy. dans DU VERDIER, à la fin

de la lettre F, le mot FASCICULE. (Voy. ci-devant les Remarques sur PIERRE FARGET, pag. 278). . . (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SAVONNE, dit TALON, natif d'Avignon, au Comté de Veniſſe en Provence. Il a écrit une arithmétique néceſſaire à toutes ſortes de Marchands, & autres qui font trafiq de diverſes manières, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin l'an 1565. Il a davantage écrit & compoſé l'Inſtruction & Manière de tenir Livres de raiſon ou de comptes, par parties doubles, &c. qui eſt un Livre néceſſaire à tous Marchands, imprimé à Anvers chez Plantin, l'an 1567, auquel temps l'Auteur floriſſoit en ladite ville d'Anvers.

PIERRE SEGUIER (Meſſire) iſſu de l'ancienne famille des Seguiers à Paris, ſecond Préſident en la Cour, &c. homme très-renommé pour ſon ſavoir & bonne vie, en quoi lui a ſuccedé ſon fils Monſieur le Lieutenant Civil du Chaſtelet de Paris, lequel adminiſtre ſi bien la Juſtice & ſe porte tellement en ſa Charge, & a ſi grande cognoiſſance des affaires politiques (en un ſi bas âge comme il eſt) que cela le fait admirer de ceux qui ont cognoiſſance de ſa valeur & de ſes mérites. Nous n'avons rien vu mis en lumière des compoſitions & recueils faits par le ſuſdit Préſident, encore qu'il eût recueilli pluſieurs beaux Arreſts, & dreſſé des Livres touchant le fait de la Juſtice. S'ils ſont achevés, Meſſieurs ſes enfans ne délaiſſeront pas ſans les faire voir à la poſtérité. Il mourut à Paris l'an 1580, âgé de 76 ans, le 25 d'Octobre, & eſt enterré en l'Egliſe de Saint André des Arcs, près les Auguſtins, auquel lieu ſe voit un ample diſcours de ſa vie, gravé en lettre d'or ſur marbre noir, fait par A. Seguier ſon fils ſuſdit [1].

[1] On a de cet illuſtre Magiſtrat quelques Harangues, & un Traité, *De Cognitione Dei & ſui*, qui fut traduit en François, en 1637, par Guillaume Colletet, ſous le titre d'*Elémens de la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même.* (M. DE LA MONNOYE).

Il y a un *François de Seguier*, Sénéchal de Quercy, en 1560. Voy. l'*Hiſt. Eccléſ. des Egl. Réformées*, Liv. III, pag. 329. — Dans le *Borboniana*, il eſt dit qu'ils ſont originaires de S. Porcien en Bourbonois. (M. FALCONET).

PIERRE DE SOLIERS, Provençal, Peintre, Imager & Statuaire, grand Philoſophe, & Poëte en Langue Provençale. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1383.

PIERRE SOREL Chartrain. Il a traduit en Vers François, quelques Livres de l'Iliade d'Homère, non encore imprimés. Les Poëſies dudit Sorel, ont été imprimées à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1566, in-4°, & contiennent 20 feuilles. Il a traduit de Latin en François, la complainte ſur la mort de Meſſire Anne de Montmorency, Conneſtable de France, imprimée à Paris, chez Rouvillle, l'an 1568, avec pluſieurs Sonnets & Elegies. Il mourut à Chartres (lieu de ſa nativité) l'an 1568, ou environ.

PIERRE TAHUREAU, Gentilhomme du Maine, Sieur de la Chevalerie & du Cheſnay, frere aîné de Jaques Tahureau *, Auteur de ce beau & agréable Livre des Dialogues &c. tous deux enfans de défunct Monſieur le Juge du Maine (comme nous avons dit ci-deſſus, parlants dudit Jaques, &c. ce Seigneur de la Chevalerie eſt l'un des plus ſages & adviſés Gentils-hommes & des plus doctes & lettrés qui ſoit au Maine, & fort bien verſé en la Juriſprudence, de laquelle il ſe ſert pour pacifier tous ceux, qui auroient envie de procéder. Car déteſtant ſur-tout les procès, & les maux qui en viennent, il conſeille tellement ceux qui ont recours à lui en cela, que pas un n'a deſir de procéder plus avant: ce qu'il fait par une bonté née avec lui, & non pour autre choſe que pour l'honneur de Dieu, & l'amitié de ſon prochain. Car ſa profeſſion eſt de ſuivre les armes, & non la robbe longue, encore que défunct ſon pere eût un état de Juge, auquel il s'eſt tellement porté, que c'étoit le plus aimé & reſpecté, qu'autre qui aye été devant lui, & peut-être de ceux qui viendront après, ſoit pour reſſentir ſa généroſité & le lieu dont il étoit iſſu, que pour ſa doctrine & ſavoir: car pour dire un mot de ſa deſcente & origine, elle eſt de Meſſire Bertrand du Gueſclin ou Gué-

Aquin Connestable de France, comme j'ai vu par les mémoires & enseignemens de cette maison. Ce que nous déduirons autrepart plus amplement. Ledit Pierre Tahureau a écrit plusieurs fort beaux & doctes Livres, lesquels il n'a encore mis en lumière, savoir, est, un Livre de la Police & République Françoise, contenant un discours des Etats & Offices, tant des nobles que de ceux de robbe longue, & de leur première institution Il n'est encore imprimé. L'histoire de notre temps, sous les règnes des Rois de France, François I, Henry II, François II, Charles IX, & Henry III, à présent règnant. Elle n'est encore en lumière. Plusieurs Poësies Françoises, non encore imprimées, sinon quelques-unes qui sont avec les Œuvres de son frère susdit, Jaques Tahureau **. Il florit au Maine cette année 1584, âgé de 50 ans, ou environ.

* Le P. Niceron a remarqué que La Croix du Maine s'est trompé, ou bien en supposant *Pierre Tahureau* frère aîné de *Jaques*, ou bien en disant qu'en 1584 il avoit cinquante ans. En effet, selon ce calcul, *Pierre Tahureau* ne seroit né que vers 1534; or *Jaques* étoit né en 1527.

** Voy. les Memoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 208, où il est dit que *Pierre Tahureau n'a donné aucuns Ouvrages.*

PIERRE DE LA TOUR, Lyonnois. Il a recueilli les Cantiques, & Chansons spirituelles de plusieurs Auteurs François, &c. imprimées.

PIERRE TRUEUX, natif du pays de Berry. Il a traduit de Latin en François un Livre, intitulé la fleur des Aphorismes d'Hyppocrates, & Commentaires de Galien, imprimé à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1564.

PIERRE TUREL, ou TUREAU, dit *Turellus*, natif de Dijon en Bourgongne, homme fort versé en Astrologie, & des plus grands Mathématiciens de son temps *. Il a écrit une table chorographique de Bourgogne *. Il a davantage écrit l'Histoire de Bourgongne. Je ne sai si elles sont imprimées, pour le moins je ne les ai point vues encore, mais Pierre de S. Julien

en fait mention en ſon Hiſtoire des Bourguignons, fol. 13 & 14. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, & entre-autres du Periode ou fin du monde, duquel livre ſe rit Jaques Tahureau en ſes Dialogues. Toutesfois *Longolius* loue extrêmement ledit *Turellus*, en ſon Oraiſon prononcée à Poictiers, l'an 1510, touchant la louange des François, comparés aux Romains, imprimée audit an. Il floriſſoit ſous Loys XII & ſous François I.

[1] Il étoit d'Autun. Bayle qui, ſur la foi de La Croix du Maine, l'a fait de *Dijon*, s'eſt trompé. Il ſe dit lui-même *Autunois*, dans le titre de ſon *Computus*, petit *in*-4° de quatorze feuillets, imprimé chez Pierre Gaudoul, à Paris, 1525, *à Magiſtro Petro Turrello Auguſtodunenſi*, il écrit toujours ainſi ce dernier mot, *Aſtrophilo Divionenſis Gymnaſii moderatore primario editus*. La date de cette Edition donna lieu, en 1696, à une correction conſidérable dans l'*Hiſtoire de l'Abbaye de S. Etienne de Dijon*, où il eſt dit, pag. 211 & 212, que Julien Martin, Prêtre, avoit fondé le Collège de cette Ville en 1531. L'Hiſtorien, ſur l'avis qui lui fut donné de ce *Computus*, en cita l'époque & le titre, pag. 327 de ſon *Errata*, en termes exprès, & rectifia par-là ce qu'il avoit dit touchant le temps de la fondation du Collège de Dijon. Chaſſeneuz, Part. 12, *Conſid.* 60 de ſon *Catalogue de la gloire du Monde*, parle d'un *Diſcours de la vie du Lazare, en vers Sapphiques, compoſez par Pierre Turrel, & recitez à Autun en plein Théâtre, l'an* 1516. Il ne lui donne point, en cet endroit, la qualité de *Principal du Collège de Dijon*, mais ſeulement, à ſon ordinaire, celle de *très-ſavant homme*. Il n'en fait cependant nulle part l'éloge ſi amplement, que dans la *Conſid.* 17 de cette même Partie douzième du Livre cité, où il lui prodigue ces louanges : *Quid de Petro Turrello Heduo, qui alter Ptolomæus in Coſmographiâ, alter Alcabitius in Aſtrologiâ, alter Cicero in arte dicendi, alter Bias in Philoſophiâ, alter Livius in Hiſtoriâ dici poteſt, & unum dicere non pudebit, quòd nec majorem recipit Gallia, nec ſimilis inveniri poteſt.* Robert Ceneau, *Cænalis*, ou *Senalis*, Evêque d'Avranches, Liv. I, *de re Gallicâ*, a cru que cet éloge de Turrel étoit de la façon de Longueil, dans ſon *Panégyrique de S. Louis & de la France*, prononcé, l'an 1510, au Couvent des Cordeliers de Poitiers. La Croix du Maine a cru la même choſe. La vérité eſt pourtant qu'il n'eſt pas dit un ſeul mot de Turrel dans le Diſcours de Longueil. Leur mépriſe vient de ce que, au lieu de conſulter l'Original, intitulé *Chriſtophori Longolii Oratio de laudibus Divi Ludovici atque Francorum*; ils s'en ſont fiés à Chaſſeneuz, qui, rapportant un long endroit, où Longeuil nomme pluſieurs ſavans hommes François, il y en ajoute immédiatement deux de ſon chef, deſquels Longueil n'a fait nulle mention, ſavoir, *Raviſius Textor* & *Pierre Turrel*, donnant à ce dernier les louanges outrées qu'on vient de lire, & qu'il faut pardonner à un connoiſſeur tel que Chaſſeneuz. Tahureau, dans le ſecond Dialogue de ſon *Démocritique*,

tique, en a mieux jugé. Les terminaisons Latines en *ellus* ou en *ellum*, prenant reglément celle en *eau* ou en *el* en François, il eſt arrivé de-là que pluſieurs de ceux qui ne l'ont connu que par ſon nom Latin *Turrellus*, ou *Turellus*, l'ont appelé en François, les uns *Turreau*, comme Bèze, les autres *Turel*, ou *Tureau*, comme La Croix du Maine. Celui-ci ſe trompe de plus, lorſqu'il met au nombre des Compoſitions Latines de Pierre Turrel, *le Période du Monde*. Ce Livre n'a jamais été écrit qu'en François, quoique, pour le peu qu'il contient, il ſoit rempli de citations Latines. Du Verdier ne dit rien de cette *Table Chorographique*, ni de cette *Hiſtoire de Bourgogne*, dont La Croix du Maine fait mention, parce qu'elles n'ont jamais été imprimées ni l'une ni l'autre; elles étoient en manuſcrit dans la Bibliothèque de Philibert de la Mare, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui en rapporte ainſi le titre, pag. 3 de ſon *Hiſtoricorum Burgundiæ Conſpectus : Table Chorographique de Bourgogne, avec l'Hiſtoire des Bourguignons, par Pierre Turrel, Philoſophe & Aſtrologue Dijonnois*; où *Dijonnois* ſe doit prendre, non pas pour né à Dijon, mais pour y demeurant. Il vivoit encore, ce ſemble, en 1542; Guillaume Paradin du moins, dans ſon Livre, *de antiquo Statu Burgundiæ*, imprimé cette année-là, parle du vénérable Pierre Turrel, comme d'un homme alors vivant. On peut voir dans l'Hiſtoire, que le même Paradin a écrit en Latin & en François des choſes de ſon temps, la prédiction faite par Pierre Turrel, de la priſe de François I, à Louiſe de Savoye, mère de ce Prince, particularité, qui, n'ayant été publiée qu'après la mort, tant de Louiſe, que même de François I, me paroît devoir être très-ſuſpecte. On dit qu'étant accuſé à Dijon de ce que, contre la diſpoſition des loix divines & humaines, il faiſoit profeſſion ouverte de l'Aſtrologie Judiciaire, Pierre du Chaſtel, ſon diſciple, depuis ſucceſſivement Evêque de Tulles, de Macon & d'Orléans, plaida ſi éloquemment la cauſe de ſon Maître, que les Juges, prêts auparavant à condamner celui-ci, ne purent s'empêcher de l'abſoudre. Pierre Galland a déduit amplement ce fait, en beau Latin, dans la vie de Pierre du Chaſtel. Il ne faut pas au reſte confondre, avec ce Pierre Turrel, un *Petrus Turrellus*, *Campanus*, dont on voit un Ecrit, *in*-8°. à Paris, 1576, *contrà Hotomanni Franco-Galliam*, ni croire avec George-Mathias Konigh, dans ſa Bibliothèque, qu'il y ait eu un *Andreas Turrellus*, *Divionenſis*, Auteur d'un *Panégyrique d'Urbain VIII*, il devoit dire *Andreas Taurellus*, André Thoreau, né, l'an 1594, à Dijon, d'où il ſe tranſplanta en Italie, & dont on peut voir l'éloge dans le Livre Italien qui a pour titre : *Le Glorie de gli incogniti*, imprimé, *in*-4°. à Veniſe, l'an 1647. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Table Chorographique de Bourgogne* & l'*Hiſtoire des Bourguignons*, par Turrel, citées par La Croix du Maine, n'ont jamais été imprimées. Elles étoient manuſcrites, comme le dit M. de la Monnoye, dans la Bibliothèque de Philibert de la Mare, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui en a fait mention dans le Catalogue des Ouvrages qu'il avoit raſſemblés, pour ſervir

à l'Hiſtoire de Bourgogne. Ce Catalogue fut publié, à Dijon, par Philipes, ſon fils, en 1589, *in*-4°. ſous le titre de *Hiſtoricorum Burgundiæ Conſpectus.* Les Ouvrages François de Pierre Turrel, qui ont été imprimés, ſont, 1°. *La Période*, c'eſt-à-dire, *la Fin du Monde, contenant la diſpoſition des choſes terreſtres par la vertu & influence des Corps Céleſtes*, *in*-4°. ſans date. Bayle dit que ce Livre fut imprimé en 1531. 2°. *Fatale préciſion pour les Aſtres, & diſpoſition d'icelle ſur la Région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, pour l'an* 1529, *& pour pluſieurs années ſubſéquentes*, Lyon, 1528.

PIERRE DE TUXIGANES, Docteur en médecine à Paris. Il a écrit un traité du régime de ſanté, imprimé avec les Œuvres de Jean Goëurot, Médecin du Roi François I.

PIERRE TOLET, Médecin de l'Hoſpital ou Hoſtel-Dieu de Lyon. Il a traduit de Latin en François, le ſixième Livre de *Paulus Ægineta*, touchant le fait de Chirurgie. Opuſcule de Galien, touchant les enfleures contre nature. Le moyen de guarir par la ſeignée, pris dudit Galien, le tout imprimé à Lyon, par Eſtienne Dolet, l'an 1540. Il a traduit de Latin en François, un diſcours de l'admirable vertu & accompliſſement des facultés (pour la ſanté & conſervation du corps humain) de la racine nouvelle d'Inde de Mechioacan, proprement nommée Rhaindice, imprimé à Lyon, par Michel Joue, l'an 1572 [1]. Il floriſſoit à Lyon ſous le règne du Roi François I, l'an 1540.

[1] Rabelais, Liv. III, Chap. 34, fait mention de ce PIERRE TOLET, ſon ami, qui, ſuivant la remarque du Commentateur, doit lui avoir ſurvécu quelque ſeize à dix-ſept ans, tout au moins, puiſque Rabelais eſt mort en 1553, & que Tolet a traduit le Traité, qu'en 1569, Marcel Donat publia, *in*-4°. à Mantoue, *De Radice purgante, quam Mechioacan vocant.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE TREDEHAN, Angevin. Il a traduit en François un Dialogue de Platon, intitulé *Theages*, ou de la ſapience, imprimé à Lyon, par Charlot Peſnot, l'an 1564 [1].

[1] Feu M. Dacier fit imprimer, *in*-12. à Paris, 1699, ſa verſion Françoiſe de ce Dialogue, faite d'après le Grec, au lieu que celle de Tredehan n'étoit que d'après la Latine de Marſile Ficin. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DU VAL, Pariſien, Docteur ès droits, Evêque

de Sées en Normandie, homme docte ès langues, & versé en plusieurs arts, sciences & disciplines, & sur-tout grand Théologien. Il a écrit en Vers François, un fort docte & très-excellent traicté de la grandeur de Dieu, & de la cognoissance que l'on peut avoir de lui, par ses Œuvres, & encore un traicté de la puissance, sapience & bonté de Dieu. Le tout a été imprimé à Paris, chez Federic Morel, l'an 1568 *. Le susdit Livre de la puissance, sapience & bonté de Dieu, avoit été imprimé auparavant par Michel de Vascosan, l'an 1558, sans que le dit Sieur y eût mis son nom autrement que par lettres capitales ou majuscules (pour parler selon les Imprimeurs) lesquelles sont telles, P. M. D. V. E. D. S. qui est à dire, *Par Monsieur du Val Evesque de Sees.* Je ne sai si ledit Evesque avoit mis son nom en cette façon, de peur que l'on ne pensât que ce fût un je ne sai quel autre *Pierre du Val*, Poëte François, lequel avoit fait imprimer il y a quarante ans & plus, un sien Livre, qu'il intitule le Puy du souverain amour, tenu par la Déesse Pallas, &c. Et avoit mis son nom audit Livre comme s'ensuit, *composé par celui qui porte en son nom tourné*, *Le vrai perdu* ou *vrai prelude*, qui est l'anagramme dudit Pierre du Val. J'ai dit ceci expressément, pour le respect & amitié que je porte à ce Seigneur du Val, Evesque de Sées, lequel je n'ai jamais vu ne cognu, que par ses Œuvres remplis de savoir & doctrine: car je suis en doute si la postérité penseroit que ce ne fût qu'un même Auteur, que cettui-cy & l'Auteur du Livre susdit: parce que les temps esquels ils vivoient ne sont pas beaucoup eslongnés, & que l'un & l'autre étoient Poëtes (mais fort différens pour leur savoir & composition) car ledit *Vray perdu*, ou *vray prelude*, fit imprimer son Livre l'an 1543: mais que ceci soit dit pour le soutien de l'un & le blasme de l'autre, qui étoit aussi heureux en son anagramme, qu'un certain *Jean Doingé*, duquel il est parlé au Livre des nouvelles récréations, mises sous le nom de Bonadventure des Periers. Pour revenir (après cette longue digression) à parler dudit Evesque,

il a traduit de Grec en François (& ce par le commandement du Roi) un Dialogue de Platon, intitulé *Criton* ou de ce que l'on doit faire, imprimé à Paris l'an 1547, chez Michel Vascosan. Jean le Masle, Angevin, a commenté le dialogue susdit, & l'a fait imprimer à Paris chez Jean Poupy l'an 1582. Le susdit Pierre du Val mourut l'an 1564.

* Colleter, dans son *Discours de la Poëtse Morale*, dit que Pierre du Val, Evêque de Séez, publia, dès 1558, plusieurs doctes Quatrains, sous le titre, *De la Grandeur de Dieu*, &c. & d'autres Quatrains encore, *Sur la puissance, sapience & bonté de Dieu*, &c. qui, dit-il, ont été réimprimés d'autres fois en plusieurs bonnes villes de France. Pierre du Val fut Evêque de Séez vers 1539, assista au Concile de Trente, & mourut à Vincennes, en 1564. — Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 98. L'Abbé Goujet s'est trompé, en faisant succéder Pierre du Val à Jacques de Silly, en 1539, à l'Evêché de Séez; ce ne fut qu'en 1545 qu'il fut nommé à cet Evêché, à la place de Nicolas Dangu, qui l'avoit été en 1539, à la place de Jacques de Silly. Pierre du Val avoit été Précepteur des enfans de François I.

PIERRE DU VAL, (autre que ledit Evêque de Sées.) Il est Auteur du Livre intitulé le Puy du souverain amour, tenu par la Déesse Pallas, avec l'ordre du nuptial banquet, fait à l'honneur d'un de ses enfans, fait par celui qui porte en son nom tourné, *Le vray perdu* ou *vray prelude*, imprimé à Rouen l'an 1543, chez Nicolas de Burges, & Jean Petit, *in*-8° & contient 10 feuilles [1].

[1] Quoique dans ces mots, *Le vrai perdu & vrai prélude*, on trouve par anagramme *Pierre du Val*; il n'est pourtant pas sûr que ce soit là certainement le nom que l'Auteur y a voulu cacher, puisqu'on y trouve aussi *Paul Verdier*. Voy. à la fin de la lettre P, dans *DU VERDIER*, le mot Puy. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE VALIERES, Poëte Provençal, Escuyer tranchant de Philippes le Long, Roi de France, pour lors Comte de Poictou, en l'an 1320. Il a écrit en rithme Provençale, les louanges de Rogere de S. Severin, non encore imprimées.

PIERRE LE VAULDOIS, ou DES VAUX, Citoyen de Lyon, homme fort riche, Auteur de l'héresie appelée

Vauldoiſe, ou des Vauldois *& Pauvres de Lyon.* Il a écrit pluſieurs Livres en François, & entre-autres un qu'il appelle les témoignages des Saincts peres, pour le ſoutien de la Saincte écriture, lequel n'eſt encore imprimé [1]. Il vivoit en l'an de ſalut 1160.

[1] On appelle communément ce PIERRE LE VAULDOIS, Pierre VALDO, ou DE VAUD. Jean-Paul Perrin, Lyonnois, ayant été chargé, en 1603, par le Synode National de Gap, d'écrire l'*Hiſtoire des Vaudois*, y travailla, & ſon Ouvrage, diviſé en trois parties, fut imprimé en un vol. *in*-4°. à Genève, 1619. Les Livres que Pierre Valdo & les Vauldois ont laiſſés pour témoignage de leur doctrine, tant grands que petits, ſont au nombre de vingt-neuf, ſuivant le Catalogue qui s'en trouve depuis la pag. 57 de la première Partie, juſqu'à la fin de la pag. 59. Parmi ces Livres, tous écrits en langue Vaudoiſe, c'eſt-à-dire, entre Piémontoiſe & Provençale, celui qui a pour titre *Li parlar de li Philoſophes & Doctors*, revient aſſez au Recueil de ces *Témoignages des Saints Pères*, dont fait ici mention La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE VEIRAS, de Niſmes en Languedoc, Profeſſeur en médecine à Montpellier, l'an 1581, neveu de M. Jaques Veiras, Docteur en médecine, &c. Il a recueilli & rédigé par écrit trois diſcours de Laurent Joubert, imprimés avec le traicté de la vraie méthode de guarir les playes des arquebuſades, imprimé à Lyon, par Barthelemy Vincent, l'an 1581.

PIERRE, ou PEYRE DE VERNEGUE (pour parler ſelon le langage ancien) Chevalier, ſieur dudit lieu de Vernegue, Poëte Comique Provençal l'an 1178. Il a écrit la priſe de la ville de Hieruſalem, par Saladin, non encore imprimée*.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 3.

PIERRE VENELLE de Clamecy, Secrétaire de Monſieur de la Ferté. Il a mis par écrit les lettres, contenans les proëſſes & bravades faites par la cavalerie légere de France, l'an 1558, imprimées à Paris audit an, par Jean Dallier, auquel temps vivoit ledit Jean Venelle.

PIERRE VIDAL, Toloſain. Il a traduit d'Italien en François, les Epitres de Claude Tolomei, Gentilhomme, natif de

Sienne en Italie, imprimées à Paris, chez Nicolas Bonfons, l'an 1572. Et faut noter qu'elles n'y ſont pas toutes, mais ſeulement les plus belles, & les plus mémorables. Il floriſſoit en l'an ſuſdit 1572.

PIERRE VIDAL, Toloſain (autre que le ſuſdit) Poëte Provençal, & fort grand Muſicien. Il a écrit un traicté de la manière de retenir, ou retirer ſa langue. Il n'eſt encore imprimé. François Petrarque fait mention de lui en ſon triomphe d'amour. Ledit Pierre Vidal mourut en l'an 1229.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 26.

PIERRE VIEL, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine de l'Egliſe de S. Julien du Mans (de laquelle ville il étoit natif) &c. Il fut député par Meſſieurs du Clergé du Maine, pour aller aux Etats de Blois, l'an 1576. Il a traduit de Latin en François, quelques Livres *d'Optatus* (très-renommé entre les Théologiens, leſquels ont été imprimés à Paris. Traicté contre la Symonie, imprimé à Paris chez Cheſneau. L'Inſtruction pour les enfans & tous autres chrétiens, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1564. Il a traduit en François, les heures à l'uſage du Mans, imprimées à Paris. Il a fait la verſion de pluſieurs vies des Saincts & Sainctes de Latin en François, & entre-autres des Evêques du Mans, leſquelles ſont imprimées avecques les trois volumes de l'hiſtoire des Saincts, chez Nicolas Cheſneau & autres, in fol. l'an 1577. Il mourut au Mans le Dimanche 19 jour d'Août l'an 1582.

PIERRE VIRET, natif d'Orbe en Savoye, Miniſtre à Genefve *. Il a écrit pluſieurs Livres Latins, & François auſſi, entre leſquels il a écrit en notre langue plus d'une douzaine qui ſont imprimés : mais je n'en ferai pas ici mention & pour cauſe. Si eſt-ce que Meſſieurs les Docteurs de la faculté de Théologie à Paris, en ont fait un bien ample recit en leurs catalogues des Livres cenſurés, comme auſſi l'on en voit les titres d'iceux, au catalogue des Livres défendus par le Concile

de Trente, &c. Il mourut à Pau en Béarn, ſitué ès monts Pyrenées, l'an 1571, âgé de ſoixante ans.

* Il étoit né en 1511; à Orbe, en Suiſſe, dans le territoire de Berne. Après avoir travaillé à l'établiſſement de la Religion Prétendue Réformée en Suiſſe, il deſſervit en France pluſieurs Egliſes Proteſtantes. Il quitta celle de Lyon, en 1563, en conſéquence de la Déclaration de Charles IX, qui défendoit à ſes Sujets Proteſtans d'avoir des Miniſtres, nés hors le Royaume. Il paſſa à Orange, puis en Béarn, à la ſollicitation de Jeanne, Reine de Navarre. Il mourut en 1571, ſoit à Pau, comme le dit La Croix du Maine, ſoit à Ortèz, comme le rapporte Melchior Adam (*Vit. Theol. Extr.* pag. 121). La plupart de ces faits ſe trouve dans de Thou (*Hiſt.* Lib. XXXV) mais avec une confuſion qui en dérange l'Ordre Chronologique. Bayle a donné un Article fort étendu ſur PIERRE VIRET. Il ſuffit ici d'y renvoyer. Viret avoit écrit beaucoup de Livres. M. Ancillon, dans la *Vie de Farel*, p. 217, dit que le nombre en étoit aſſez grand, pour qu'on pût en former une petite Bibliothèque.

PIERRE D'UZEZ, gentilhomme & Poëte Provençal, frere puiſné de Guy d'Uzez, ſieur dudit lieu en Provence, l'an 1230. Il ſe delectoit fort à la muſique, en laquelle il excelloit, & étoit bien verſé en la poëſie uſitée de ſon temps. Il a compoſé pluſieurs poëſies en cette langue Provençale, non encore imprimées. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1230 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 27, où il parle auſſi, tant de GUI & d'EBLES D'UZEZ, frères de PIERRE, que d'HELIAS, leur Couſin.

PIERRON MARTINET, Aſtrophile de Vans en Vivarets, demeurant à S. Amour en la Franche-Comté de Bourgongne &c. Il a écrit un Almanach ou Pronoſtication pour l'an 1571, imprimé à Lyon l'an 1570, chez Benoiſt Rigault, avec une inſtruction pour ceux qui journellement ſe mêlent de gouverner les horloges.

PONS DE BRUEIL, gentilhomme Provençal, natif du pays des Montagnes, & ſelon d'autres, il étoit Italien, &c. Il a écrit quelques chants funébres, en langue Provençale, ſur la mort de ſa maîtreſſe Elix de Merillon, femme de Ozil de Mercuir. Il a davantage écrit un traité des amours furieuſes ou

enragées de André de Franſe, non encore imprimé. Il mourut en l'an 1227, ſous le règne du Roi S. Loys *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 21.

PONTHUS DE TYARD, gentilhomme Maſconnois, ou de Maſcon, Seigneur de Biſſy, Évêque de Chalon en Bourgongne, fils de Jean de Tiard ſieur de Biſſy, & de Marchiſeul, Lieutenant général au bailliage de Maſconnois, & de Madamoiſelle de Ganay, fille de Monſieur le Chancelier de France, nommé de Gannay *, lequel Jean étoit fils d'Eſtienne de Tiard, jadis Préſident de Dijon, & depuis premier Préſident de Dole en Bourgongne, l'an 1500, ou environ. Ce que j'ai répété aſſez avant, pour l'honneur & reſpect que je porte audit ſieur de Chalon, tant pour ſon ſavoir en la poëſie, ès Mathématiques, en la Philoſophie, & ſur-tout en la Théologie, (qui eſt aujourd'hui ſa principale profeſſion) leſquelles choſes j'ai reconnues en lui par ſes écrits ſeulement, ſans avoir jamais eu ce bien que de le voir ou reconnoître. Il a écrit dès ſes plus jeunes ans, pluſieurs Sonnets amoureux, leſquels il a intitulé *Erreurs amoureuſes*, auquel Livre il n'a pas voulu mettre ſon nom: mais s'il ne le faiſoit que pour crainte qu'il avoit s'ils ſeroient bien reçus & approuvés des plus doctes, je peux aſſurer que je n'ai onques ouy donner jugement de ſes poëſies à aucun (qui fut bien verſé en cette profeſſion) qu'il ne dit & afferma, de n'avoir rien vu de plus docte & mieux élabouré, que ſont ſes Sonnets ſuſdits. Il les a fait imprimer (ou autres ſiens amis pour lui) en l'an 1555, à Lyon chez Jean de Tournes, avec un recueil de vers lyriques de ſa façon. Le premier ſolitaire, ou proſe des muſes & de la fureur poëtique, imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, l'an 1552. Solitaire ſecond de la muſique, imprimé à Lyon chez ledit de Tournes. L'Univers, ou diſcours des parties & de la nature du monde, imprimé à Lyon. Mantice, ou diſcours de la vérité de divination, par Aſtrologie, imprimé à Lyon, l'an 1558, chez

Jean de Tournes. Les deux discours de la nature du monde & de ses parties, ont été de rechef imprimés à Paris, chez Mamert Patisson, l'an 1578, in-4°. Discours du temps, de l'an, & de ses parties, imprimé chez ledit Patisson, audit an 1578, in-4°, & auparavant il l'avoit fait imprimer chez Jean de Tournes, à Lyon, l'an 1556, in-8°, & contenoit 6 feuilles. Il le composa en l'an de son âge trente-un. Toutes les Œuvres poëtiques, & autres semblables dudit sieur, ont été imprimées a Paris en un volume. Il florit en son pays de Bourgongne, cette année 1584, âgé de soixante ans, ou environ.

* La mère de Pontus de Tyard se nommoit *Jeanne de Ganay*; elle étoit fille de *Claude de Ganay*, Cousin-germain du Chancelier de France, *Jean de Ganay*; elle étoit donc la nièce, & non pas la fille du Chancelier. Il n'y a point eu d'*Etienne de Tyard*, Président au Parlement de Dijon, comme le dit encore La Croix du Maine. Nous ne pouvons faire mieux connoître Pontus de Tyard qu'en rapportant ici ce qu'en dit Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. X, pag. 731. « Il composa en sa jeunesse ses *Erreurs amoureuses*, se » jouant sur ce mot d'*Erreurs*, à cause de son nom *Pontus*... Toutes fois » depuis il quitta la Poësie, & en son lieu embrassa tant la Philosophie que » Mathématiques, & sur cette opinion traduisit en notre langue les Dialo- » gues de Leon Hébrieu, *de l'Amour*, Livre qui sous les discours de » l'Amour, comprend toute la Philosophie, & pareillement composa son » *Solitaire*, ou de l'*Univers*, plain de très-grande érudition & doctrine. » Continuant ses études en cette façon, il fut fait Evêque de Châlon-sur- » Saone en l'an 1571, & de-là en avant adonna tout son esprit à notre » Théologie, sur laquelle il fit quelques Livres, entre lesquelles est l'Ho- » mélie très-belle sur la Patenostre.... Il me souvient qu'estant le premier » des Députés du Clergé de sa Province en l'assemblée des Etats, qui fut » tenue dedans la Ville de Blois, l'an 1588, lui seul se roidit, pour le ser- » vice du Roi, contre le demeurant du Clergé, lequel en ses communes déli- » bérations, ne respiroit que rébellion & avilliſſement de la Majesté de nos » Rois; & parce qu'il voyoit une tempête générale, à laquelle nous étions » de nous-mêmes portés, il estima, comme le sage Nau- » tonnier, devoir caller la voile en l'ancienneté de son âge: il se démit, sous » le bon plaisir du Roy, de son Evêché, entre les mains de Messire Cesar » de Tyard, son neveu, personnage de singulière considération & mérite ». Il se retira en son Château de Bragni-sur-Saone, où il mourut le 23 Septembre 1605, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il survécut à tous les Poëtes de la Pléiade de Charles IX, dont il avoit été. Il avoit formé une très-belle Bibliothèque, qu'il laissa à Cesar, son neveu & son successeur,

& qui, après ſa mort, fut acquiſe par le Biſayeul de M. le Préſident Bouhier, qui commençoit à former cette Bibliothéque, qui eſt devenue ſi célèbre & ſi nombreuſe entre les mains de ſon arrière-petit-fils. Voy. ſur PONTUS DE TYARD les Mém. de Niceron, Tom. XXI, pag. 292, la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 333, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 34.

PRUDENT DE CHOSELAT, Procureur du Roi & de la Roine ſa mere à Sezane. Il a mis en lumière un ſien fort gentil traité, qu'il intitule *Diſcours œconomique*, monſtrant comme de cinq cent livres pour une fois employées, l'on peut tirer par an, quatre mille cinq cent livres de profit honnête, imprimé à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1569. L'Auteur compoſa ce Livre étant au pays de Lodunois en Poitou, l'an 1567.

S'enſuivent les noms de pluſieurs Auteurs inconnus par leurs premières appellations, qui eſt cauſe que nous les avons mis à la fin de la lettre P, *pour ne ſavoir leurs premiers noms*, &c.

..... PAPILLON, &c *. Il a compoſé un Livre, intitulé le Troſne d'honneur, comme témoigne l'Autheur de la généalogie des dieux, ſurnommé *l'Innocent eſgaré*.

* Je n'ai pu découvrir juſqu'ici le nom propre de ce Poëte. Il étoit ami de Clément Marot, qui a entendu parler de lui, lorſque, ſous le nom de *Frippelippes*, il a dit :

Ne Papillon pas ne le poind.

le mettant par-là au nombre des beaux eſprits, tels que *S. Gelais*, *Heroet*, *Sève*, *Rabelais*, *Brodeau*, &c. qui n'écrivoient point contre lui. Etant tombé malade, le même Marot fit exprès une Epître en vers, pour le recommander à François I. J'ai vu, de ce Papillon, un Poëme manuſcrit de près de 400 vers, intitulé : *La Victoire & triomphe d'argent, contre le Dieu d'Amour n'aguères vaincu dedans Paris*. Il commence :

Au mois de Mai Amour print ſes ſagettes
Pour venir voir ſes ſujets & ſujettes...

On trouve dans le Recueil imprimé à Lyon, en 1547, *Le nouvel Amour, inventé par le Seigneur Papillon*, fiction ingénieuſe & bien racontée. Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XI, pag. 154.

..... PERDIGON, Gentilhomme natif du pays de Gyvaudan, ancien Poëte François. Il a mis par écrit toutes les victoires que Raimond Berrenger, dernier du nom, Comte de Provence, avoit obtenues en ladite Provence, contre les rebelles du pays. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Il mourut l'an 1262 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 55.

..... PICOT (Poëte François aſſez moderne). Il a écrit quelques poëmes à l'honneur de la Vierge Marie.

..... PISTOLET, ancien Poëte Provençal, Gentilhomme, ſervant en la Cour de Philippes le Long, Comte de Poictou, l'an 1320, (lequel fut depuis Roi de France). Il a écrit des Chanſons & autres Poëſies en langue Provençale, à la louange de Madame *Sance*, de la maiſon de Ville-neuve en Provence: & d'une autre Dame de la maiſon *Champ-dieu* en Dauphiné, & de pluſieurs autres Dames illuſtres. Elles ne ſont encore imprimées. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1321 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 59, & l'Article du COMTE DE POICTOU dans *DU VERDIER*, lettre P.

..... PRÉEL. Il a écrit & compoſé en rithme Françoiſe, une prognoſtication, laquelle contient une repréſentation des ſots Aſtrologues, imprimée l'an 1527 [1].

[1] J'ai autrefois cru que la *Prognoſtication*, dont parle Henri Etienne, pag. 525 & 526 de ſon *Apologie d'Hérodote*, imprimée chez lui l'an 1566, étoit la même que celle qui parut en quatre feuillets d'impreſſion Gothique, *in*-4°. ſous le titre de *Prognoſtication de Maître Albert Songe-creux Biſcain*, mais j'ai depuis reconnu que rien n'étoit plus différent, & que ce *Maître Albert Songe-creux Biſcain*, nommé dans la Bibliothèque de S. Victor de Rabelais, n°. 68, *Magiſter noſter Songecruſius*, n'eſt autre que le PRÉEL, ici mentionné. (M. DE LA MONNOYE).

P. BLANCHART, Mathématicien, Maître d'Ecole à Laon en Laonnois, au pays de Picardie, l'an 1581. Il a écrit & compoſé un Calendrier perpétuel, reduit en grande figure,

avec l'expoſition d'icelle, imprimé à Paris, chez Jean le Clerc, audit an 1581.

P. D. Il a écrit un Livre, intitulé Amiable accuſation, & charitable excuſe, des maux & événemens de la France, le tout diviſé en trois parties, imprimé à Paris, chez Robert le Mangnier, l'an 1576, in-8°, & contient 12 feuilles. Lequel Livre a été dedié à Meſſire Guy du Faur, Seigneur de Pybrac, audit an 1576, auquel temps floriſſoit l'Auteur dudit Livre.

P. DE MANCHICOUR, premier Chantre en l'Egliſe de Tours. Il a compoſé dix-neuf chanſons, qu'il a miſes en muſique, imprimées à Paris, chez Pierre Ataignant.

P. D. T. A. Il a écrit en Proſe Françoiſe, un diſcours de la réduction de Calais, au Royaume de France, detenu par les Anglois, depuis l'an 1347, imprimé à Paris, chez Claude Micard, l'an 1558.

P. H. G. Il a traduit de Latin en François, une Epître contenant le diſcours de la guerre de l'an 1542 & 1543, écrite en Latin par Guillaume Paradin, imprimée à Paris, chez Vivant Gaulterot, l'an 1544.

P. VIENNE, ſurnommé *l'Amoureux de vertu*, duquel la deviſe eſt, *En Dieu me fie*. Il a écrit en vers François, un petit opuſcule, intitulé l'Indignation de Cupido, imprimé à Paris, chez Chrétien Vechel, l'an 1546.

Q.

N. B. La Croix du Maine a ſupprimé en entier la lettre Q; Du Verdier n'en a pas fait de même, il l'a donnée en douze Articles.

RAI.

RAIMOND BERRENGER, ou BERRENGUIER, Comte de Provence & de Forcalquier, fils de Ildephons, Roi d'Arragon, Comte & Marquis de Provence, iſſu de la très-noble & illuſtre famille des Berrengers d'Arragon, &c. Il épouſa Béatrix, ſœur de Thomas, Comte de Savoye. Ledit Raimond étoit fort bien verſé en la Poëſie Provençale, & a mis par écrit pluſieurs Poëmes, leſquels ne ſont encore imprimés. Il mourut en l'an de ſalut 1245, âgé de quarante-ſept ans *. Dante Poëte Florentin, fait bien ample mention dudit Raimond, comme auſſi ont fait pluſieurs autres, & principalement Jean de Notre-Dame, ès vies des Poëtes Provençaux.

* Raimond Berenger, Comte de Provence, beau-père de S. Louis, Roi de France, fut, dit Pâquier, non-ſeulement grand Poëte, mais père de tous les Poëtes, qui, preſque tous alors, étoient Gentilshommes, ou grands Seigneurs, " eſquels on ne pouvoit facilement remarquer une Poëſie pédan-» teſque : d'ailleurs ils voüoient ordinairement leur affection à Dames de » haut parage ». *Recherches de la France*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 4, pag. 693. Cette Poëſie Provençale eut la plus grande vogue ſous le Comte Raimond, qui avoit épouſé Richilde, nièce de l'Empereur Federic, auquel cette Poëſie plut tellement, qu'il en a conſervé la mémoire, dans une pièce de Poëſie qu'il compoſa lui-même en langue Provençale. Voy. à la lettre F, le mot FEDERIC, ou FERRY, & le mot PIERRE RAYMOND, dit LOU PROU, & JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 28. — C'eſt dans ce temps, & pendant un ſiècle & demi après, que les Troubadours, ou Poëtes Provençaux, eurent toute leur célébrité ; on n'en comptoit que 120 au plus, & de ce nombre étoient les perſonnages les plus illuſtres, ſavoir, un Frederic, Empereur ; un Richard, Roi d'Angleterre, une Comteſſe de Die, un Raimond, Comte de Provence, un Roi d'Arragon, un Dauphin d'Auvergne, &c. Pétrarque met à la tête de ces Poëtes Arnauld Daniel :

Era tutti, il primo Arnaldo Daniello,
Gran Maeſtro d'Amor, ch'a la ſua terra
Ancor fa honor col' dir' polito & bello.

Tous les Poëtes Provençaux, que La Croix du Maine écrit RAIMOND, ſont écrits RÉMOND par Jean de Notre-Dame, que du Verdier a ſuivi.

RAIMOND CHAUVET, Miniſtre à Genêve, &c. Je n'ai point vu ſes écrits imprimés, ne autrement, encore qu'il en aye compoſé pluſieurs.

RAIMOND FERAULT, Gentilhomme Provençal, ſurnommé *Porcarius*, ou *le Porchier*, Religieux, & enfin Prieur du Monaſtere de S. Honoré, en l'Egliſe de Lerins en Provence, Poëte Provençal, &c. Il a traduit de Latin en rithme Provençale, la vie d'Andronic fils du Roi de Hongrie, ſurnommé Saint Honoré de Lerins. Il a traduit pluſieurs autres Livres en rithme Provençale, leſquels ne ſont encore imprimés. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1300 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 52.

RAIMOND JOURDAN, Gentilhomme Quercinois, Vicomte de S. Antoine, au pays de Quercy, Poëte Provençal, l'an 1206. Il ſe rendit Moine au monaſtere de Montmajour. Il a écrit un Livre, intitulé *Lou phantaumary de las Domnas* *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 10.

RAIMOND LULLY, (autre que Raimond Lulle, dit *Lulius.*) Il a écrit & compoſé en notre Langue Françoiſe, une prognoſtication pour l'an 1543, imprimée à Rouen, audit an, chez Guillaume de la Mothe.

RAIMOND DE MIREVAUX, Chevalier, natif de Carcaſſonne, ſieur dudit lieu de Mirevaux, Poëte Provençal, &c. Il a écrit un traité des louanges de Provence, non encore imprimé. Il mourut l'an 1218 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 13.

RAIMOND POYNET, grand Mathématicien. Il eſt Auteur d'un fort docte petit traité François, intitulé le Coſmolabe, imprimé à Paris, chez Michel Julien, l'an 1566, lequel il a dedié à la Roine mere du Roi. Il floriſſoit à Paris, audit an 1566, ſous le règne de Charles IX.

RAIMOND RANCUREL, Savoiſien, homme des plus excellents pour la ſculpture, & pour l'écriture, qu'autre que nous ayons connu de notre temps, de quoi font aſſez de preuve, les beaux ouvrages qu'il a laiſſés pour marque de ſon induſtrie & gentilleſſe d'eſprit, ès plants & protraits de pluſieurs villes de France, imprimés avec la Coſmographie de Belle-Foreſt, chez Cheſneau & autres. J'ai vu une paire d'Heures, qu'il avoit écrites de ſa main, & avoit fait les figures d'icelles, leſquelles ſont au cabinet de Madame de Rambouillet, femme de Meſſire Nicolas d'Angennes, Chevalier des deux ordres du Roi, (au ſervice duquel Seigneur il a été par l'eſpace de quelques années:) & dirai bien que tous ceux qui auront vu de ſes ouvrages, confeſſeront librement que je n'ai rien avancé de propos, tant à ſon avantage, qu'il n'en fût encore digne de cent fois plus. Il mourut en la ville d'Arras, au pays de Picardie, l'an 1582, âgé d'environ quarante ans.

RAIMOND DE ROMIEU, Gentilhomme, natif d'Arles en Provence, Poëte Provençal, en l'an 1355. Il a écrit un chant funébre, & pluſieurs autres Œuvres en langue Provençale, non encore imprimées.

RAIMOND LE ROUX, dit *Rufus*, Docteur ès droits, Avocat en la Cour de Parlement, à Paris, homme eſtimé des plus ſavants en droit canon, qu'autre de ſon temps. Il a écrit une Epître Françoiſe, dédiée au Roi Henri II, laquelle eſt imprimée, & miſe au devant de ſon Livre Latin, écrit contre Charles du Molin, touchant la dignité du Pape, Cardinaux, Evêques, & tout le Clergé, &c. imprimée l'an 1553, à Paris, chez Poncet le Preux, auquel temps floriſſoit ledit Raimond le Roux *.

* Julien Brodeau, pag. 101 de ſa *Vie de du Moulin*, dit que Rémond le Roux, en Latin *Remundus Rufus*, étoit Diſciple de Rébuffe.

RAMBAULT D'ORENGE, Gentilhomme Provençal, natif dudit lieu & principauté d'Orenge, en la Gaule Narbon-

noiſe, Sieur de Corteſon, Poëte Provençal, en l'an 1229. Il a écrit un Livre, intitulé *La Maitriſe d'Amour.* Petrarque fait mention de lui en ſon triomphe d'amour &c. Il mourut en l'an ſuſdit 1229 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 25. Son nom s'écrit auſſi RAMBAUD.

RAMBAULT DE VACHIERES, Gentilhomme Provençal, fils du ſieur de Vachieres en Provence, Gouverneur de Salonic. Il a écrit en rithme Provençale un Livre, intitulé *Lous plours de Segle*, & pluſieurs autres poëſies, non encore imprimées. Il mourut en l'an 1226 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 20, qui écrit RAMBAUD DE VACHIERAS.

RAOUL, ancien Poëte François *. Il a écrit en rithme Françoiſe, un Livre, intitulé *Le Roman des Elles*, ſelon que recite l'Auteur du Champ-fleury, Geufroy Thory de Bourges. Voy. cy après *Raoul de Houdanc*, pag. 346.

* Ce RAOUL eſt le même que RAOUL DE HOUDAN, ou HOUDANC, dont La Croix du Maine parle plus bas, & fait inutilement deux Articles diſtingués. C'eſt celui qui fit le Roman des *Eſtes*, dont il ſera parlé plus bas. Il vivoit au milieu du treizième ſiècle. Huon de Mery, ſur le commencement de ſon *Tournoyement de l'Antechriſt*, en parle avec éloge, ainſi que de Chreſtien de Troie :

Leſdits Raoul & Chreſtiens,
Qu'oncques bouche de Chreſtiens
Ne dit ſi bien comme ils faiſoient,
Car quand ils dirent, ils prenoient
Li bon François treſtout à plain,
Si comme il leur venoit en main.

Voy. les *Recherches de la France* de Pâquier, Tom. I, Liv. VII, Chap 3, pag. 691 de l'*Ancieneté & Progrès de notre Poëſie Françoiſe.*

RAOUL DE BEAUVOIS, en Picardie; ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ *. Il a écrit pluſieurs poëſies, & entre-autres quelques chanſons amoureuſes.

* Fauchet, Chap. 33, écrit RAOUL DE BIAUVAIS.

RAOUL

RAOUL CAILLIER, Poictevin, Avocat au Parlement de Paris, jeune homme fort docte & bien verſé en la Poëſie Grecque, Latine & Françoiſe. Il a écrit quelques vers François, ſur la pulce de Madame des Roches de Poitiers, imprimés avec les autres de divers Auteurs, tous reduits en un volume, & imprimé à Paris, chez Abel l'Angelier, l'an 1582. Diſcours du Rien, écrit en proſe, non encore imprimé. Il a traduit quelques beaux & fort doctes traités de feu Julien David du Perron (pere de Jaques David du Perron, à préſent vivant) &c. leſquels ne ſont encore en lumière. Diſcours de l'Ombre, écrit en proſe. Diſcours du quatre. Diſcours de l'amour de ſoi-même. Ils ne ſont encore imprimés, non plus que ſes autres poëſies Françoiſes, deſquelles je mettrai ici le tiltre de quelques-unes. Poëme intitulé le Chat. Poëme du Paſſereau. Poëme des Avettes ou Abeilles & Mouches à Miel [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] On voit à la ſuite des Poëſies de Nicolas Rapin, une Ode Alcaïque Françoiſe, ſur ſa mort, par ce CAILLIER, ſon neveu *, frère de cette SUSANNE CAILLIER, qui a fait auſſi des vers ſur le même ſujet. (M. DE LA MONNOYE).

* D'autres croient que Raoul Caillier étoit beau-frère, & non pas neveu de Nicolas Rapin. Suſanne Caillier étoit ſa fille, & le père & la fille eurent la manie de faire des vers François meſurés. Raoul préſenta des Stances en vers Héroïques au Roi Henri IV, en faveur des *Vers meſurés*. On a de lui *Les Infidèles Fidèles, Fable Boſcagère, de l'invention du Paſteur Calianthe*, faite à l'imitation des Paſtorales Italiennes, imprimée en 1603, pièce ſingulière, où le Poëte, ſouvent embarraſſé dans la conduite de ſon action principale, ſe tire d'affaire par une métamorphoſe ou un enchantement. Dans les *Délices de la Poëſie Françoiſe*, Recueil imprimé en 1620, il y a diverſes Poëſies de lui, à la tête deſquelles il eſt dit, qu'*elles ſont du feu ſieur Caillier*; ce qui prouve qu'alors il étoit mort.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 133.

RAOUL LE FEUBVRE, Prêtre, Chapelain du Duc de Bourgongne, nommé Philippes, l'an 1464. Il a compoſé en François un Livre, qu'il a intitulé le Recueil des Hiſtoires

Troyennes, contenant trois Livres, imprimé à Lyon, in-fol. l'an 1490, de caractères bâtards *.

* C'eſt le même que le P. Labbe nomme mal RAOUL LE FRÈRE, pag. 311 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.*

RAOUL DE FERIERES ou FERRIERES, en Normandie, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëſies, & entre-autres des chanſons d'amours, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 28.

RAOUL DE GASSIN, autrement appelé Roux ou Raoullet, & Rollet, &c. Gentilhomme Provençal, iſſu de la très-noble maiſon de Gaſſin, ſituée ſur le rivage du Golfe de Grimauld, &c. Poëte, Hiſtorien & Orateur très-renommé de ſon temps, & homme fort adextre aux armes. Il a écrit pluſieurs poëſies en ſa langue. Il ſe rendit enfin Moine en la ville d'Avignon. Il mourut en l'an de ſalut 1229 *.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 24, écrit RAOULX, ou ROOLLET DE GASSIN; du Verdier ne le nomme que ROOLLET.

RAOUL DE HOUDANC, & ſelon d'autres de Houdon, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1227, du règne du Roi S. Loys. Il a écrit & compoſé un Roman, qu'il a intitulé la voie & le ſonge d'enfer: quelques-uns diſent qu'il eſt Auteur du Roman des Elles [1], duquel nous avons fait mention ci-deſſus, parlant de Raoul ſimplement.

[1] Le Roman des *Aelles*, ou *Elles*, & dont Fauchet, qui avoue, Chap. 9, ne l'avoir point vu, parle, étoit, autant qu'on en peut juger par le peu qu'il en rapporte, d'après Huon de Méry, une Allégorie morale. Le mot que nous écrivons *aile*, a été autrefois diverſement orthographié. On écrivit d'abord *elle* (comme l'écrit encore La Croix du Maine) enſuite, de peur qu'on ne crût que c'étoit le féminin du pronom *il*, on s'aviſa d'écrire *eſle*, & c'eſt ainſi qu'avoit écrit Raoul de Houdanc, à quoi Borel ne prenant pas garde, & s'imaginant qu'*eſles* étoit une faute pour *iſles*, a cité parmi les Auteurs dont il s'eſt ſervi dans ſon *Tréſor*, Raoul de Houdanc, au *Roman des Iſles*. Geoffroy Tory a écrit *æſles*, Fauchet *eſles*, du Verdier *aëlles*, orthographe employée, pag. 177 des Poëſies de Mellin de S. Gelais,

imprimées, *in*-8°. à Lyon, 1574; ſur quoi, il eſt à propos de ſavoir, que Louiſe de Savoye, mère de François I, appelée pour cela ſimplement *Madame*, étant tombée malade à Fontainebleau, l'an 1531, quelques mois après ſe crut guérie, ce qui donna lieu à S. Gelais de faire un Douzain, qu'on a, par mégarde, rangé parmi ſes Dizains, dont il fait le 86e en nombre, avec cette Inſcription, *à la guériſon de Madame Aelles*, parce que la ſtructure de ces vers, diminuant depuis le premier juſqu'au ſixième, & croiſſant depuis le ſeptième juſqu'au douzième, repréſentoit la figure de deux ailes, ou, ſuivant l'orthographe du Poëte, *Aelles*; mot que dans l'Edition, *in*-12. de Paris, 1719, on a eu tort de ſupprimer, & qu'il falloit au bas de la page, expliquer par une note. (M. DE LA MONNOYE).

RAOUL DE MONTFIQUET. Il a écrit un traité, qui s'intitule l'hommage d'honneur, ou reconnoiſſances dues par les hommes à Dieu, à leur bon Ange, & à Jeſus-Chriſt étant au Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris, chez le Noir *.

* Le P. Labbe, pag. 356 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* écrit RAOUL DE MONTFIQUES.

RAOUL, ou RODOLPHE DU PARC, natif de Rouen en Normandie. Il a fait la deſcription de l'ordre tenu au convoi des obſéques & pompes funébres du Roi Henri II, du nom, imprimée à Paris, chez Pierre Richard, l'an 1559.

RAOUL DE PRESLES, premièrement Avocat du Roi au Parlement de Paris, & depuis Conſeiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi de France, Charles V, dit le Sage *, en l'an de ſalut 1315, & encore ſon Confeſſeur, ſon Poëte & Hiſtorien *. Ledit Raoul de Preſles, eſt Fondateur du Collége de Preſle, ſitué en l'Univerſité de Paris, près l'Egliſe des Carmes, lequel Collége a été depuis rebâti de nouveau, & de beaucoup augmenté d'édifices par Pierre de la Ramée *dit Ramus*, autrefois principal dudit Collége, & entre-autres des maiſons qui ſont joignantes ledit Collége de Beauvais. Le ſuſdit Raoul a traduit & commenté en François les Livres de de la Cité de Dieu, de S. Auguſtin, enſemble le Livre intitulé *Le Compendium hiſtorial*, comme témoigne Corrozet, aux Antiquités de Paris. J'ai autrefois vu ladite traduction &

commentaires d'icelui Raoul de Preſles, chez Denis du Pré, fils de Galiot, contenus en deux grands volumes écrits à la main ſur parchemin, eſquels ſe voit, que la traduction en avoit été commencée l'an 1311, & parachevée l'an 1315. Maître Henri Romain, Licentié en l'un & l'autre droit, a compilé & abregé ledit Œuvre de la Cité de Dieu, de S. Auguſtin, lequel ſe voit écrit à la main, chez M. de Clermont d'Amboiſe, en ſon château de Galerande, au Maine. Cetui-ci Raoul de Preſles, a fait un abregé ou extrait du Livre intitulé *Somnium Viridarii* **, autrement appelé le Songe du Vergier, contenant la diſpute entre les Eccléſiaſtiques, & les Temporaliſtes & Séculiers, lequel Livre ſe voit écrit à la main ſur parchemin, en la Bibliothéque de M. le Préſident Fauchet, à Paris. Nous avons par devers nous, la traduction entière du Livre ſuſdit, appelé le Songe du Verger, imprimée en l'an 1491, qui eſt un autre Livre que le Roman de la Roſe, comme nous avons dit ci-deſſus, parlant de Jean de Meun, auquel lieu nous avons remontré, quelle différence il y avoit entre l'un & l'autre, encore que le titre y ait été mis ſemblable à cetui-ci, par aucuns ignorants. Il floriſſoit ſous le règne de ſon Maître Charles V, Roi de France, ès années ſuſdites 1315.

[1] Il a été auſſi Conſeiller & Maître-d'Hôtel de Charles VI, comme en fait foi le Manuſcrit, intitulé *Radulfi de Praellis Conſiliarii & Magiſtri Heſpitiorum Caroli V & Caroli VI Muſa, ſive Satira proſaica in vitia ſui temporis.* La fiction de ce Poëme eſt très-ingénieuſe. Le P. Labbe, pag. 63 de la *Nova Biblioth. Manuſcript.* le cite comme écrit en vélin, & appartenant à Gabriel Naudé. Un Ecrivain, tel que Raoul de Preſles, méritoit bien d'être nommé dans le curieux Diſcours de la Bibliothèque du Louvre, ſous les Rois Charles V, Charles VI & Charles VII. Raoul de Preſle mourut en 1382. (M. DE LA MONNOYE).

* Rien n'eſt ſi peu exact, que ce que dit La Croix du Maine ſur cet Ecrivain. Il a confondu les temps & les perſonnes, au point de ſuppoſer, par un Anachroniſme inconcevable, que Raoul de Preſles étoit Maître des Requêtes de l'Hôtel de Charles V, en 1315; je rectifierai cet Article, avec le ſecours de deux ſavantes Diſſertations que M. Lancelot a publiées ſur Raoul de Preſles, dans le XIIIe Volume des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, pag. 607 & 617. — Il faut diſtinguer trois perſonnes du nom de *Raoul de*

Preſles. Le premier, qui porte ce nom, fut Secrétaire de Philippe-le-Bel, de Louis X, & de Philippes V, au moins depuis 1310 juſqu'en 1319. Ce fut lui qui fonda, à Paris, le Collège qui porte encore ſon nom. Il fut accuſé d'avoir été complice de l'empoiſonnement de Philippe-le-Bel, mais il fut déclaré innocent. Il vivoit encore en 1325, & il étoit mort avant 1331, ſans laiſſer de poſtérité légitime. — Le ſecond de ce nom, étoit ſon neveu; il fit profeſſion des armes, & on ne peut rien lui appliquer de ce que dit La Croix du Maine. — Le troiſième étoit fils illégitime du premier, qui l'avoit eu de Marie Deſportes, autrement *des Vertus*, lorſqu'il étoit en priſon. Il obtint des Lettres de légitimation au mois de Décembre 1373. On les trouve dans le Regiſtre des Chartres, coté 105, pièce 63. Il embraſſa la profeſſion d'Avocat, & compoſa pluſieurs Ouvrages, qui le firent connoître avantageuſement de Charles V. Ce Prince le chargea de traduire en François le Livre de S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*, & lui aſſigna, pour cela, une penſion conſidérable. De Preſles commença ſa Traduction à la Touſſaints 1371, & la finit le premier Septembre 1375, ſelon la note qui ſe trouve à la fin du bel Exemplaire qui eſt à la Bibliothèque du Roi, celle ſans doute que La Croix du Maine avoit vue, mais dont il avoit mal copié les dates. Il étoit Avocat-Général en 1371, Maître des Requêtes en 1373, l'année même où il fut légitimé. Il mourut en 1382, âgé environ de ſoixante-huit ans. — Un de ſes premiers Ecrits, eſt intitulé, *Muſa*. C'eſt un Ouvrage Latin, mêlé de proſe & de vers, qu'il dédia à Charles V, vers l'an 1366. C'eſt une fiction aſſez ingénieuſe pour ce temps-là, ſur les moyens de remédier aux malheurs de ſon ſiècle. M. Lancelot en donne une Analyſe aſſez étendue. Les Manuſcrits de cet Ouvrage ne ſont pas communs. Il y en a un à la Bibliothèque du Roi, qui paroît être du temps de l'Auteur. Vers 1369, il compoſa ſon *Diſcours ſur l'Oriflamme*, qui eſt auſſi demeuré manuſcrit. L'Auteur s'y étend moins ſur cette ancienne Bannière, que ſur la néceſſité de demander les ſecours du Ciel, lorſqu'on entreprend une guerre. Sa Traduction du *Traité de la Cité de Dieu*, avec un Commentaire de ſa façon, fut imprimée en 2 vol. *in-fol.* à Abbeville, en 1486. On en donna long-temps après une autre Edition, à Paris, 1531, auſſi en 2 vol. *in-fol.* chez Galyot Dupré. L'Edition d'Abbeville eſt fort rare. M. Lancelot dit que ce fut le premier Livre, & peut-être l'unique qui fut imprimé à Abbeville dans les premières années de l'établiſſement de l'Imprimerie. Cependant la *Somme Rurale* de Bouthellier y fut imprimée cette même année, & c'eſt même l'Edition que Proſper Marchand cite comme la première qui ſoit ſorti des Preſſes d'Abbeville (*Hiſt. de l'Impr.* pag. 81). — Raoul de Preſles travailla enſuite, par ordre du Roi, à la Traduction de la Bible, qui dût paroître vers 1377. Les Manuſcrits n'en ſont pas communs. La Croix du Maine n'en parle point, parce qu'il a cru, & une infinité d'autres Ecrivains après lui, que cette Traduction étoit de *Nicolas Oreſme*; mais le P. le Long a prouvé, qu'elle étoit de Raoul de Preſles. Cet Auteur traduiſit auſſi en François un Livre, intitulé *le Roi Pacifique*, dont M. Lancelot n'a pu trouver aucun Exemplaire, mais qu'il

ſuppoſe être un Ouvrage Hiſtorique & Politique. Seroit-ce celui que La Croix du Maine appelle le *Compendium Hiſtorial ?*

** L'Abrégé du *Songe du Verdier*, par Raoul de Preſles, eſt plus connu. Il l'entreprit auſſi par ordre de Charles V. Cet Abrégé, aſſez bien fait, écarte toutes les digreſſions dont l'Ouvrage eſt rempli. Quelques-uns ont attribué le *Songe* même *du Verdier* à Raoul de Preſles, & M. Lancelot penche aſſez vers cette opinion. C'eût été une raiſon de plus, pour déterminer Charles V, à charger de Preſles de faire l'Abrégé de ſon propre Ouvrage.

RAOUL DE SOISSONS, Comte dudit lieu en Picardie, l'an 1250, du temps du Roi S. Loys. Il a écrit quelques poëmes Satyriques, leſquels ſont imprimés avec la vie de Godefroy de Buillon, compoſée par Pierre Deſray, Champenois. Il y a eu un autre Comte de Soiſſons, nommé Thierry, duquel nous ferons mention ci-après.

RAOUL SURGUIN, Sieur de Belle-croix, Gentilhomme Angevin, premier & ancien Avocat au Siège Préſidial & Sénéchauſſée d'Anjou, homme fort bien vivant & aimé de tous ceux de ſa robbe, & autres qui l'ont connu & fréquenté. Il a écrit un traité contre certaines remontrances, faites à la première aſſemblée des Etats tenus à Angers, le 14 jour d'Octobre en l'an 1560, imprimé à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1562, *in-8°*, & contient 8 feuilles. Il mourut à Angers, environ l'an 1574 ou 1575, âgé de plus de ſoixante ans. Avant que de mourir, il pourvut ſon gendre Jean de Villemereau, Sieur de la Roche, &c. de ſon état d'Avocat du Roi, comme nous avons dit, parlant dudit Sieur de Villemereau [1], *Tom. I, pag.* 605 *de cette nouvelle Edition.*

[1] Ménage a rapporté cet Article tout au long, pag. 224 de ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, & ajoute, que les Remontrances contre leſquelles Raoul Surguin écrivit, étoient de François Grimaudet, Avocat du Roi au Préſidial d'Angers. (M. DE LA MONNOYE).

RAPHAEL DE BONIS, Epidaurien. Il a écrit un Traité pour le préſervatif de la Peſte, imprimé à Paris, l'an 1532, ou bien quelqu'un a traduit ce Livre, ſans y avoir mis ſon nom.

RASSE DE BRINCHAMEL, lequel floriſſoit en l'an 1459 [1]. Il a écrit un Livre intitulé *Le Nuptial*, traitant des Mariages, ſelon les décrets & les loix, le tout à la requête d'Antoine de la Salle. Il a davantage traduit de Latin en François, l'Hiſtoire ou plutôt, Roman de Meſſire Floridan & de la belle Elinde, compoſée premièrement en Latin, par *Nicole de Clemangis*. Cette Hiſtoire a été imprimée à Paris, ſur la fin de la Chronique ou hiſtoire du petit Jean de Saintré, &c. chez Philippes le Noir, l'an 1523.

[1] Je ne puis deviner, quel nom ce peut être que RASSE, à moins que ce ne ſoit HORACE. Quant au *Roman de Floridan & de la belle Ellinde*, voyez dans *DU VERDIER* la note ſur le mot FLORIAN, à la fin de la lettre F. (M. DE LA MONNOYE).

RAVEND, ou RAVENNE GIBON, Pariſien, Abbé de S. Vincent près le Mans, homme docte ès langues & grand Théologien. Il a écrit tant en proſe qu'en vers François, un petit Livre qu'il a intitulé *Eſtrennes*, auquel Livre ſont contenus quelques vers François, ſur la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & ſur autres divers ſujets, &c. le tout imprimé au Mans, par Hiéroſme Olivier, l'an 1568. Expoſition ſur le Pſalme 95, traduit ſelon la vérité Hébraïque, & mis en vers François, par ledit Gibon, imprimé chéz ledit Olivier, l'an 1568, auquel temps floriſſoit ledit Abbé. Il mourut âgé de plus de ſoixante ans, ſous le règne de Charles IX.

RAVEN ou RAVEND GRIMOULT, natif de Falaiſe en Normandie. Il a compoſé une Hiſtoire qu'il a intitulée les Remarques de France: ladite Hiſtoire n'eſt encore en lumière, mais Guy le Feubure, Sieur de la Boderie, en fait mention en l'Epitaphe qu'il a fait ſur la mort dudit Raven Grimoult, Faleſien, imprimé avec ſon Enciclie, *fol.* 326, de la première édition.

REMY BELLEAU, homme docte en Grec & en Latin, & ſur-tout excellent Poëte François, natif de la ville de Nogen-

le Rotrou au Perche, ſur les fins & limites du pays & comté du Maine, autrefois Précepteur de Monſeigneur le Marquis d'Elbeuf, Prince très-illuſtre, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Lorraine, &c. [1]. Il a doctement commenté la ſeconde partie des amours de Ronſard, leſquels commentaires ont été imprimés par pluſieurs fois, chez Buon, à Paris, avec ceux de Murer. Il a traduit bien heureuſement, & avec beaucoup de grace, de Grec en vers François, les Odes d'Anacréon, imprimées à Paris, chez André Wechel, l'an 1556, avecque pluſieurs hymnes & autres poëſies de ſon invention : elles ont été de rechef augmentées par l'Auteur, & imprimées à Paris, chez Gilles Gilles, l'an 1574. Ode Paſtorale ſur la mort de Joachim du Bellay, imprimée à Paris, chez Robert Etienne, l'an 1560. Larmes ſur le trépas de M. le Marquis d'Elbeuf, René de Lorraine, & de Madame Loyſe de Rieux ſa femme, imprimées à Paris, chez Buon, l'an 1567, avec le tombeau de M. de Guiſe, compoſé par ledit Belleau. Les Bergeries dudit Belleau, imprimées à Paris, par Gilles Gilles, à diverſes fois, qui eſt un Œuvre à l'imitation du docte Sannazar, Poëte Italien, à l'imitation deſquels Jaques Courtin, Sieur de Ciſſé, Gentilhomme Percheron, en avoit projecté de ſemblables, mais la mort trop cruelle & haſtive en ſon endroit, l'a empêché de pourſuivre, pour lui avoir tranché le filet de ſa vie, avant le temps. Car il mourut à Paris, fort jeune d'ans, & bien vieil en doctrine, le 18 jour de Mars l'an 1584, au grand regret & ennui indicible de ſes plus grands amis, & ſur-tout au mien qui l'aimois plus que je n'ai eu moyen de lui en porter témoignage durant ſa vie. Nous avons fait mention de lui ici devant en ſon ordre, & ſi l'on trouve que j'aye mis (qu'il floriſſoit à Paris cette année 1584.) que l'on ſache que depuis que j'ai écrit cela, que j'ai reçu les piteux avertiſſements de ſon trépas. Pour revenir à parler dudit Belleau, ſon ami, & né d'un même pays, je dirai ce qu'il a écrit, outre les Œuvres ci-devant mentionnées. Traité

des

des pierreries ou gemmes & pierres précieuſes, lequel Livre il a intitulé Echanges. Eglogues ſacrées & autres Œuvres, tant de ſon invention, que de ſa traduction, comme l'Eccléſiaſte de Salomon, & pluſieurs autres Œuvres imprimées à Paris, chez Mamert Patiſſon. Il mourut à Paris, l'an 1557, le 6 jour de Mars; il a été imprimé un récueil d'Epitaphes faits ſur ſon trépas par ſes amis.

* Remi Belleau, né au commencement de 1528, mort le 6 Mars 1577, ayant à peine commencé ſa cinquantième année, fit de bonnes études, & s'acquit de la réputation par ſes talens, dès ſa jeuneſſe. Il s'attacha à René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, qu'il ſuivit dans le voyage qu'il fit en Italie pour l'expédition de Naples, en 1557. A ſon retour, ce Prince lui confia l'éducation de ſon fils, Charles de Lorraine, depuis Duc d'Elbeuf, & grand Ecuyer de France. Ce ne fut qu'après ce voyage, que ſes talens pour la Poëſie Françoiſe furent bien connus, & qu'il fut mis au nombre des ſept Poëtes, dont on forma la Pleïade Françoiſe. Ronſard l'appeloit le *Peintre de la Nature*; Pâquier dit qu'*en matière de gayeteꝛ il fut un autre Anacréon de ſon ſiècle*. Ses *Bergeries* ſont une de ſes meilleures productions, mais ſon *Anacréon*, que l'on oſa comparer à l'Original, lorſqu'il parut, perdit, en paſſant par ſes mains, les graces, & ſur-tout la chaleur, qui caractériſent le Poëte Grec. Les amis de Belleau, pour le juſtifier, prétendirent que ſa grande ſobriété empêchoit qu'il ne pût ſaiſir toute la fineſſe des ſentimens & la manière agréable d'Anacréon. Il paroit qu'il a joui de ſa réputation pendant toute ſa vie; l'eſpèce de pompe funèbre que lui firent ſes amis, en eſt la preuve; ils portèrent ſon corps ſur leurs épaules, depuis l'Hôtel d'Elbeuf, où il étoit mort, juſqu'à l'Egliſe des Grands-Auguſtins, où il fut enterré. Ronſard fit ſon Epitaphe en ces termes:

Ne taillés mains induſtrieuſes
Des pierres pour couvrir Belleau,
Lui-même a bâti ſon tombeau
Dedans ſes pierres précieuſes.

par alluſion à un des Ouvrages de ce Poëte, qui lui a fait le plus d'honneur & qu'il publia en 1576, un an avant ſa mort, ſous le titre: *Amour & nouveaux eſchanges des pierres précieuſes, vertus & propriétés d'icelles*. Le goût & le génie de la langue changèrent bien vîte; la réputation de Belleau ne dura pas long-temps. Regnier, IXe Satyre, dit:

Belleau ne parle pas, comme on parle à la ville,
Il a des mots hargneux, bouffis & relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne ſont pas approuvés.

Cette Satyre parut, au plus tard, vingt-cinq ou trente ans après la mort de

Belleau, puiſque Regnier mourut en 1613. — L'Edition la plus complette des Œuvres de Belleau eſt celle de Rouen, 1604, *in*-12. deux Tomes.

On a de lui *Dictamen metrificum de Bello Hugonotico*, pièce burleſque de très-bon goût. *Maſcurat*, pag. 276. — Le Cardinal du Perron faiſoit encore moins de cas de ſa Poëſie, que de celle de Jodelle, qu'il mépriſoit beaucoup. Ses vers, dans le *Borboniana*, ſont traités de *Pois pilés*. — *Voy.* Recherches de la France de Pâquier, Liv. VII, Chap. 6, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI, pag. 169, la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 291.

REMY ROUSSEAU, Orateur François, du temps de Loys XII, Roi de France, l'an 1514. Il a mis en lumière un ſien recueil des ruſes & fineſſes de guerre, extraictes des Œuvres de Jules Frontin, & autres Auteurs, par Emery de S. Roſe, lequel Œuvre, ledit Rouſſeau a de beaucoup augmenté, & principalement d'annotations Latines, pour montrer de quels Auteurs ledit de Sainte Roſe, avoit fait les extraits, imprimé à Paris, chez Jean Petit, l'an 1514, *in*-8°, & contient 8 feuilles, imprimées de caractères baſtards. Il floriſſoit à Paris, l'an ſuſdit 1514.

RENAULT ou REGNAULT D'AUDON, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a écrit une Satyre, contre tous les Etats, non encore imprimée *.

* Voy. Fauchet, Chap. 90.

RENAULT DE BEAUNE*, Gentilhomme Tourengeau, iſſu de la noble & très-ancienne famille des Sieurs de Samblançay & de Beaune en Touraine, premièrement Evêque de Mande, & Chancelier de M. le Duc d'Anjou, l'an 1580, & depuis Archevêque & Patriarche de Bourges en Berry, Primat d'Aquitaine, homme fort docte ès langues, & bien verſé en toutes ſciences & diſciplines, &c *. Il a mis en lumière une ſienne fort docte & bien excellente remontrance pour le Clergé de France, laquelle il prononça à Fontainebleau, devant le Roi Henri III, le 17 jour de Juillet l'an 1582, imprimée à Paris, l'an 1582, *in*-4°, & contient 4 feuilles, & depuis imprimée *in*-4°. Sermon funébre, prononcé aux obſéques de

Meſſire René Cardinal de Birague **, Chancelier de France, par ledit Sieur Archevêque, le 6 Décembre l'an 1583, en l'Egliſe de S. Catherine du Val des Écoliers, à Paris, &c. imprimée à Paris, l'an 1584, chez Gilles Beys. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits en François. Il florit cette année 1584.

* Renaud de Beaune, ſecond fils de Guillaume de Beaune, Baron de Semblançay, & petit-fils de Jacques, Sur-Intendant des Finances, condamné ſi injuſtement à être pendu, ſous le règne de François I, à la ſollicitation de Madame Louiſe de Savoye, mère de ce Roi, ſe diſtingua parmi tous les Prélats de ſon ſiècle, par ſon attachement à Henri IV, & ſon zèle à ſoutenir les droits inconteſtables de ce Prince à la Couronne. Il prouva, avec une force & une éloquence admirable, aux Ligueurs, cette maxime fondamentale, *que l'on eſt obligé de reconnoître & d'honorer comme ſon Roi, celui auquel le Royaume appartient par le droit inviolable d'une ſucceſſion légitime, ſans avoir égard à la religion qu'il profeſſe, ni à ſes mœurs.* Il étoit né à Tours, en 1527, & avoit ſucceſſivement été Conſeiller & Préſident des Enquêtes du Parlement de Paris, enſuite Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges en 1581, Archevêque de Sens en 1596, dont il n'obtint les Bulles qu'en 1602, parce qu'il s'étoit brouillé avec la Cour de Rome, pour avoir donné publiquement l'abſolution à Henri IV, dans l'Egliſe de S. Denis, ſans y être autoriſé par cette Cour; enfin grand Aumônier de France, & Commandeur des Ordres du Roi. Génie hardi, ferme & décidé, qui auroit conſenti à établir en France un Patriarche indépendant; peut-être ſur l'eſpérance que les ſervices qu'il avoit rendus au Roi, le conduiroient à cette place. Il mourut à Paris le 27 Septembre, en 1606, âgé de ſoixante-dix-neuf ans. Il avoit une mémoire prodigieuſe, beaucoup de connoiſſances; &, ce qui eſt plus étonnant encore, un appétit extraordinaire; après avoir dormi quatre heures, il ſe relevoit pour déjeûner, ce qui arrivoit à une heure après minuit; il ſe repoſoit enſuite quatre heures, ſe mettoit de nouveau à table, faiſoit la même choſe à huit heures, dînoit à l'ordinaire, faiſoit une collation quatre heures après, ſoupoit amplement, à l'heure accoutumée, & faiſoit toujours une collation en ſe couchant; voilà ſept repas bien comptés; mais, ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que cette quantité d'alimens ne l'appeſantiſſoit pas; il n'avoit, ni indigeſtion, ni vapeurs, ni aſſoupiſſement; ſa tête étoit toujours libre, & prête au travail d'eſprit, mais il évitoit tout exercice du corps, crainte d'irriter ſon appétit. (*Thuanus in vita propria*, Lib III, circà init.)

* On trouve dans le *Journal d'Henri III* ce Diſtique, contre Renaud de Beaune, ſur ce qu'en prononçant l'Oraiſon Funèbre de François, Duc d'Alençon, il trembloit, & portoit ſouvent la main à ſa barbe:

Quod timet, & patulo promiſſam pectore barbam
Demulcet Biturix, hoc Ciceronis habet.

La comparaiſon n'eſt pas juſte du côté de la barbe, que Cicéron ne portoit point longue. Renaud de Beaune fit encore depuis, en 1588, l'Oraiſon Funèbre de la Reine d'Ecoſſe, Marie Stuard. (M. DE LA MONNOYE).

** Il fit pluſieurs Oraiſons Funèbres, outre celle du Cardinal de Birague, mais qui furent poſtérieures à l'Edition de la Bibliothèque de La Croix du Maine, lequel, par conſéquent, n'a pas pu en faire mention. Il prononça, en 1584, celle d'Anne de Thou, femme du Chancelier Cheverny, imprimée la même année, à Paris, chez M. Patiſſon; celle du Duc d'Anjou, dans cette même année 1584; celle de la célèbre Marie Stuart, en 1587, imprimée en 1588. Le P. le Long, en la citant, donne à Renaud de Beaune le titre d'*Archevêque de Sens*, qu'il n'avoit pas encore en ce temps-là. Il avoit été Grand-Aumônier, &, ſelon du Peyrat (*Antiquités de la Chapelle du Roi de France*, pag. 182) il avoit traduit en François les Pſeaumes de David.

RENAULT CHANDON, natif de l'Evêché de Pamiers en Languedoc, Docteur ès droits. Il a écrit en François un traité de la fortune des Romains, comme témoigne Pierre Bunel, en ſes Epîtres [1].

[1] Voici les termes de Bunel, dans ſon Epître à Chandon. C'eſt la trente-quatrième du Recueil, *An quia de fortunâ Romanorum vernaculâ linguâ conſcripſiſti*, &c. C'étoit une verſion en François du Traité de Plutarque, *περὶ τῆς Ῥωμαίων τύχης*, & non pas, comme l'a cru La Croix du Maine, un Ouvrage Original de Chandon. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT DE COUCI (Meſſire) Chevalier, Seigneur Chaſtelain dudit lieu de Couci en Picardie, l'an 1187. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes & autres poëſies Françoiſes, en langue uſitée de ſon temps, mais elles ne ſont encore imprimées. Claude Fauchet, homme très-docte & bien diligent rechercheur des antiquités Gauloiſes, fait mention dudit Regnault de Couci, en ſon Livre des Poëtes François anciens, *fol.* 124 *.

* Voy. le mot CHASTELAIN DE COUCY dans *DU VERDIER*, & dans *FAUCHET*, Chap. 17.

RENAULT DU FERRIER, Préſident en la Cour de Parlement, à Paris, Orateur & Ambaſſadeur des Rois François I, Charles IX & Henri III, &c [1]. Il a écrit pluſieurs Oraiſons très-doctes & éloquentes à merveille, leſquelles il a prononcées

tant en Latin qu'en François, en divers lieux, où il a été employé pour ſes Maîtres les Rois de France très-chrétiens, & entre-autres celles qu'il fit en l'aſſemblée du S. Concile général de Trente, le 23 jour de Novembre l'an 1562.

[1] On a auſſi écrit REGNAULD, & plus ſouvent ARNAUD (c'eſt même le ſeul qu'on ait retenu, quoiqu'il ſemble que par rapport au Latin *ARNOLDUS*, on dût plutôt dire ARNOULD. Il avoit toujours été en ſon cœur de la Religion (ainſi il ne faut pas s'étonner de la hardieſſe de la Harangue qu'il prononça au Concile de Trente;) mais il n'en fit profeſſion ouverte, que trois ans avant ſa mort (lorſqu'il ſe retira à la Cour du Roi de Navarre, qui le fit ſon Garde-des-Sceaux). Le P. le Long, n°. 12932 de ſa *Bibl. Hiſtor. de Fr.* (anc. Edit.) dit que les Mémoires de l'Ambaſſade de du Ferrier à Veniſe ſont conſervés en 3 vol. *in-fol.* dans la Bibliothèque de M. le Marquis Colbert. Ils étoient auſſi dans celle de M. Baluze, d'où ils ont été transférés à celle du Roi. (On prétend que pendant ſon Ambaſſade à Veniſe, du Ferrier, qui eut des liaiſons intimes avec Fra Paolo Sarpi, qui travailloit alors à ſon *Hiſtoire du Concile de Trente*, lui fournit d'excellens mémoires). Il mourut en 1585, âgé de ſoixante-dix-neuf ans. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT LE QUEUX, Picard de nation, ancien Poëte François. Il a écrit pluſieurs traités en rithme Françoiſe, comme témoigne Jean Bouchet, en ſon Livre intitulé le Temple de bonne renommée.

RENAULT DE SABUEIL, grand Seigneur, & ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1260, ou environ. Il a écrit quelques poëmes François, non encore imprimés *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 79.

RENÉ DE L'ANGLE, Sieur de la Billaye, premier Conſeiller au Parlement de Rennes en Bretagne, &c *. Je n'ai pas connoiſſance de ſes écrits, mais pluſieurs font honorable mention de lui en leurs Œuvres *.

* Jean de l'Angle, dont nous avons les *Semeſtria*, étoit de cette famille.

RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, de Naples, de Hieruſalem, d'Arragon, de Vallence, de Sardaigne, de Majorque, & de Corſegue, Duc d'Anjou, de Calabre, de Lorraine, de Guyſe, & de Bar: Comte de Provence, de Forcalquier, &

du Maine; Prince de Piedmont, &c. iſſu de la très-noble & royale maiſon d'Anjou. Il étoit très-bien verſé en pluſieurs arts & bonnes diſciplines, & entre-autres choſes, il ſe delectoit grandement à la peinture & protraicture, comme il ſe voit par pluſieurs images, protraicts & autres ſemblables choſes faites de ſa main. Il a fait une deſcription du pays & Comté de Provence. Il a écrit la Carte & deſcription d'Anjou. Il a compoſé un Livre du Blaſon d'Armoiries, toutes leſquelles choſes, il a peintes & enluminées de ſa main, & les a préſentées au Roi de France, très-chrétien Loys XI, mais elles ne ſont encore imprimées[1]. Il a compoſé en vers François, pluſieurs beaux poëmes, touchant la Paſſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, leſquels ſe voyent gravés & inſcripts en la Chapelle de S. Bernardin, au convent des Frères mineurs ou Cordeliers, en la ville d'Angers. Jean Bouchet, raconte en ſes Annales d'Aquitaine, que ledit René a compoſé pluſieurs Rondeaux, Ballades, Satyres, Comédies & autres choſes ſemblables *. Il mourut en la ville d'Aix en Provence, l'an 1480, & ſelon d'autres, à Marſeille. Il étoit fils puiſné de Loys d'Anjou, Roi de Sicile. Ledit René d'Anjou, inſtitua l'ordre des Chevaliers du Croiſſant, en l'an 1464, duquel la deviſe étoit, *Los en croiſſant* **.

[1] Nous n'avons rien d'imprimé de ſes Ouvrages que l'*Abuſé en court*, *in*-4°. & le Roman de la *Conquête de douce Merci*. Voy. ces mots dans DU VERDIER. Le Manuſcrit de ſon *Tournoi de la Grutuſe*, *avec figures*, eſt à la Bibliothèque du Roi, n°. 445. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a une très-bonne maxime dans l'*Abuſé de court*, imprimé à Vienne, 1484, *in-fol.*

Toſt regarder, & feindre ne riens voir :
Toſt eſcouter, monſtrant ne riens ſavoir :
Mot ne ſonner des cas qu'on voit & ſcait ;
Qu'ainſi ne faict, tart à ſon cas pourvoit.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 366.

** Ce fut en 1448 qu'il inſtitua en la Ville d'Angers l'*Ordre des Chevaliers du Croiſſant*, dont le ſymbole étoit un Croiſſant d'or, avec la deviſe que

cite La Croix du Maine. Après avoir survécu à ſes enfans, il mourut à Aix le 10 Juillet 1480, & par ſa mort l'Anjou fut réuni à la Couronne. Il ſe conſola de ſes malheurs, par ſon amour pour les Sciences & pour les Arts. Il étoit verſé dans la Théologie & les Mathématiques. Il faiſoit ſes délices de la Poëſie Provençale. Il peignoit en miniature & ſur le verre. On voit encore de ſes Ouvrages, en ce genre, à Dijon, à Aix & à Avignon. Ce fut lui qui apporta, dit-on, en France, les *Œillets de Provence*, les *Roſes de Provins*, les *Raiſins Muſcats*, les *Pavots blancs*, les *Perdrix rouges*, & y rendit communs les *Coqs d'Inde*, dont il faiſoit élever une grande quantité en Provence. (Voy. BOUCHET, *Hiſt. de Provence*, Tom. II, pag. 478). Il étoit fort dévot. On conſerve de lui des Heures, ornées de ſa main de miniatures précieuſes. On raconte qu'il fit condamner à Aix, à être écorché vif, un homme qui avoit mal parlé de la Sainte Vierge. Les parens du coupable offrirent à René beaucoup d'argent, pour racheter ce malheureux du ſupplice; mais René fut ſi indigné de cette offre, qu'il fut ſur le point de les obliger d'être eux-mêmes les exécuteurs du jugement. Ils eurent bien de la peine à s'en garantir; quatre Gentilshommes firent volontairement l'office de bourreaux.

RENÉ BELET, Angevin, Sieur de la Chapelle, Avocat des plus doctes & des plus renommés de tout le Siège Préſidial & Sénéchauſſée d'Anjou, &c. Il a écrit & compoſé de fort doctes Commentaires ſur les coûtumes d'Anjou, non encore imprimés. Il a compoſé pluſieurs Sonnets, leſquels ne ſont encore imprimés, ſinon quelques-uns, leſquels ſe voyent ès Œuvres de Ronſard [1]. Il a fait imprimer pluſieurs beaux & doctes épitaphes, ſur la mort de quelques hommes & femmes illuſtres. Il florit à Angers, cette année 1584, âgé d'environ ſoixante ans.

[1] Le Quatrain, qu'on lit au bas du portrait de Ronſard, ſans nom d'Auteur, en ces termes :

Tel fut Ronſard, Auteur de cet Ouvrage,
Tel fut ſon œil, ſa bouche & ſon viſage,
Portrait au vif de deux craïons divers,
Ici le corps, & l'eſprit dans ſes vers.

eſt de ce RENÉ BELET, comme Ménage l'a curieuſement obſervé, pag. 325 de ſes *Remarques ſur la vie de Guillaume Ménage*. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ BENOIST, Angevin *, Docteur en Théologie, à Paris, & Curé de S. Euſtache, en ladite ville, homme

très-éloquent, & des plus célébres entre tous ceux de ſa profeſſion, tant pour ſes prédications ordinaires, que pour les livres en nombre infini, leſquels il a mis en lumière, dont s'enſuivent les titres d'aucuns, que j'ai vus, & non pas de tous, car ils ſont en trop grand nombre. Homelies de la Nativité de Jeſus-Chriſt, imprimées à Paris, chez Claude Fremy, l'an 1558. Réponſe à un nommé de l'Eſpine ou *de Spina*, imprimée chez Cheſneau, l'an 1562. Probation de l'Adoration de Jeſus-Chriſt, imprimée chez Cheſneau. Le triomphe de la Foi, imprimé l'an 1562, chez Cheſneau. Traité des Dîmes, chez Cheſneau, 1563. Traité du Sacrifice Evangélique, chez Cheſneau, 1562. La manière de connoître Jeſus-Chriſt, imprimée chez Chaudiere, l'an 1564. Première Epître à Jean Calvin, chez Cheſneau, 1562. Seconde Epître audit Calvin, chez Cheſneau, 1562. Inſtructions pour tous Etats, chez Cheſneau, 1565. Epître aux habitans de Nantes, en Bretagne, chez Cheſneau, 1562. Le premier Livre de la Communion des Saints, imprimé chez Chaudiere. Inſtruction pour ſoi confeſſer, chez Guillard, 1565. Remontrance première aux Religieuſes, chez Cheſneau, 1565. Seconde remontrance auxdites Religieuſes, chez ledit Cheſneau, l'an 1567. Diſcours de la Confeſſion ſacramentelle, chez Chaudiere. Traité des luminaires de l'Egliſe, chez Chaudiere, 1565. Probation de la Meſſe, imprimée l'an 1563, chez Cheſneau. Réponſe à ceux qui appellent les Chrétiens Idolâtres, chez Chaudiere. Traité du S. Jeûne de Carême, chez Cheſneau, 1566. Probation de la manducation de l'hoſtie en la Meſſe, chez Cheſneau. La manière de ſe préparer à ſolemniſer la Nativité de Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris, chez Cheſneau. Catéchiſme imprimé à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1566. Exhortation aux fidèles, pour batailler contre l'Ante-chriſt, imprimé chez Chaudiere, 1566. Réſolution des points qui ſont en controverſe ou debat & reſolus par les quatre célébres facultés, imprimée à Paris, chez Cheſneau. Homelie

du

du jour des Ramaux, imprimée chez Chaudiere, l'an 1566. Antitheſe des Bulles du Pape, pour les pardons & indulgences, chez Cheſneau, 1566. Reſolution des uſures, imprimée chez Cheſneau, 1565. Deux traités de la Confeſſion ſacramentelle, imprimés chez Sébaſtien Nivelle. Reſolution des lieux de l'Ecriture Sainte, dépravée & corrompue par les hérétiques de ce temps, imprimée chez Cheſneau, l'an 1567. Diſcours des miracles de Madame Sainte Geneviefve, imprimé chez Thomas Belot, à Paris. Le premier tome des réponſes au Miniſtre nommé de l'Eſpine, ou bien *Deſpina*, imprimé chez Chaudiere. Catholique diſcours des chandelles, torches, & autre uſage de feu en la profeſſion de la Foi & Religion chrétienne, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1575. Brefve réponſe à la remontrance faite à la Royne mere du Roi, pour ceux qui ſe diſent perſécutés pour la parole de Dieu, imprimée à Paris, chez Guillaume Guillard, l'an 1562. Traité enſeignant en bref, les cauſes des maléfices, ſortiléges, & enchantemens, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1579, avec le Livre de Pierre Macé du Mans. Fragment extrait d'un plus ample traité de la Magie repréhenſible & des Magiciens, contenant 19 chapitres, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1579, avec le Livre dudit Pierre Macé. Avertiſſement du moyen par lequel tous troubles & différens, touchant la croix Gaſtine, miſe devant S. Innocent, à Paris, & autres concernant la Religion, ſeront aiſément aſſopis & ôtés, imprimé à Paris, l'an 1572, chez Thomas Belot. Epîtres & Evangiles des Dimanches & autres principales Fêtes, expoſées par Scholies & familières explications, imprimées à Paris, avec les trois volumes de l'hiſtoire des Saints, &c. chez Nicolas Cheſneau. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres de ſon invention, deſquelles je n'ai pas ſouvenance maintenant, & quant à ſes traductions en voici les noms de quelques-unes. Il a traduit en François la Sainte Bible [1], laquelle il a enrichie d'annotations ſur les lieux dépravés par les hérétiques, impri-

mée à Paris, *in-fol.* Nicolas Chesneau, Buon & autres **. Le nouveau Testament, imprimé en Latin & François, chez ledit Chesneau, l'an 1566. La Bible Latine & Françoise, avec annotations, imprimée l'an 1565, chez ledit Chesneau. Il a traduit les Epitres & Evangiles des Dimanches, imprimées avec le second volume de l'Histoire des Saints, à Paris, chez Chesneau, l'an 1577. Il a traduit l'Histoire tragique de Lindan, imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1565. Il a traduit le Livre de l'ordre & cérémonies observées au sacre & couronnement des Rois de France, imprimé à Paris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1575. Si j'eusse eu connoissance de ses autres traductions, j'en eusse fait le récit en ce lieu. Il florit à Paris, cette année 1584, se travaillant sans cesse d'annoncer la parole de Dieu, & instruire ses paroissiens, à vivre selon les saintes loix.

* René Benoist naquit, en 1521, au Village de Charonnieres, à trois lieues d'Angers; il y commença quelques études, qu'il continua ensuite à Angers, où il fut reçu Docteur en Théologie, Prêtre, & ensuite Curé de S. Morille, au Pont de Cé, Ville d'Anjou, d'où il vint à Paris, en 1548. Il y recommença ses études de Philosophie & de Théologie, & fut reçu Docteur à Navarre, en 1559. En 1561, il passa en Ecosse avec Marie Stuard, veuve de François I, en qualité de son Confesseur & de son Prédicateur ordinaire; il n'y resta pas deux ans, & revint à Paris, où il eut la Cure de S. Pierre-des-Arcis, en 1566, d'où il passa à celle de S. Eustache, en 1569. Quoique bon serviteur du Roi, il gouverna sa Paroisse avec tant d'autorité, qu'on le nommoit *le Pape des Halles*; il paroît cependant qu'il étoit timide dans le temps des fureurs de la Ligue, lorsqu'il exhortoit son peuple à la soumission dûe aux Rois. La fin de ses discours ambigus étoit ordinairement, *Nous en dirions davantage, mais ce peuple est si malheureux, qu'il veut être trompé.* Henri IV, en 1593, lui écrivit, & l'invita à le venir trouver avec deux autres personnes d'un esprit doux & modéré, pour l'instruire; il se rendit à une seconde lettre de ce Prince, qui suivit de près la première; il entra en conférence avec lui, & le résultat fut la conversion du Roi, qui alla à la Messe le Dimanche 24 Juillet de la même année. Il fut ensuite Confesseur de ce Prince, & nommé à l'Evêché de Troyes, en 1594; mais la Cour de Rome refusa constamment de lui donner ses Bulles, parce qu'il avoit donné l'absolution au Roi, sans y être autorisé par le Pape. En 1604, il remit son Evêché entre les mains du Roi, & mourut le 7 Mars 1608, âgé de quatre-vingt-sept ans, Doyen de la Faculté de Théologie & des

Curés de Paris. Le Roi, Henri III, l'avoit nommé, en 1583, Lecteur & Profeſſeur Royal en Théologie, place qu'il ne garda que quelques années.

[1] Ce fut à René Benoiſt une grande témérité d'oſer, ne ſachant ni Hébreu ; ni Grec, entreprendre de traduire, en François, l'Ancien Teſtament & le Nouveau. Sa prétendue verſion, où il n'avoit fait que retoucher celle de Genève, bien loin de lui faire honneur, lui attira la cenſure de ſes Confrères les Docteurs, & du Pape. Il ſe vit, quelque bonne qu'eût été ſon intention, obligé à ſe condamner ſoi-même, ſans qu'il lui fût cependant poſſible d'appaiſer Rome, enſorte qu'ayant été nommé par le Roi à l'Evêché de Troies, il fut contraint d'en faire ſa démiſſion dix ans après, n'ayant pu, quelques pourſuites qu'il eût faites, obtenir ſes Bulles. (M. DE LA MONNOYE).

** Il eſt certain que cette Traduction de la Bible en langue vulgaire, l'attachement de René Benoiſt au parti du Roi, quoiqu'il eût des attentions marquées pour les Chefs de la Ligue ; l'averſion de quelques Corps Religieux, dont il n'approuvoit pas les entrepriſes ſéditieuſes, le firent regarder à Rome comme un Calviniſte mitigé ; c'étoit un honnête homme, de mœurs douces, bon Catholique, & un très-bon Eccléſiaſtique, auquel on ne pouvoit rien reprocher que ſon inclination à ménager tous les intérêts, ſans cependant ſe livrer au mauvais parti, ce qui, dans les temps orageux, tourne preſque toujours mal pour ceux dont les paſſions douces & honnêtes ne les portent pas aux extrêmes.

Il eut peut-être tort de refuſer ſi long-temps de ſigner ſa propre condamnation, ſur la Traduction de la Bible ; il diſputa depuis 1591 juſqu'en 1598, qu'il s'y détermina, & alors on crut que c'étoit ſon intérêt, & le deſir d'obtenir des Bulles de l'Evêché de Troies, qui l'y portoient. Peu d'Auteurs ont autant écrit, & auſſi mal ; la conſtruction de ſes phraſes eſt toujours obſcure & embrouillée, ſon ſtyle eſt mauſſade. — Le Cardinal du Perron ne l'aimoit pas, & lui étoit ſecrètement oppoſé. Richard Simon explique aſſez plaiſamment les motifs qui le déterminèrent à donner une verſion de la Bible. *Hiſt. Crit. du vieux Teſtament*, Liv. II, Chap. 25. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 1 & ſuiv. où le Catalogue des Ouvrages connus de René Benoiſt, eſt de 159 Articles. Pierre-Victor Cayet fit ſon Oraiſon Funèbre, imprimée à Paris en 1608. (M. FALCONET).

RENÉ DE BIRAGUE (Meſſire), Chevalier, Chancelier de France, & depuis Cardinal ſous le Pape Grégoire XIII, Commandeur de l'ordre des Chevaliers du S. Eſprit, inſtitué par le très-Chrétien Roi de France & de Polongne, Henri III du nom, &c. Il naquit à Milan (ville capitale de la Lombardie) le 3 jour de Février l'an 1507, & ſelon autres, le 2 jour. Il étoit iſſu de la tant illuſtre & renommée

famille des Birague, laquelle floriſſoit il y a plus de trois cent ans [1]. Il a fait imprimer la harangue qu'il prononça aux Etats tenus à Blois, l'an 1577, imprimée à Paris, audit an. Il mourut à Paris, en ſon hôtel, le Jeudi 24 jour de Novembre l'an 1583, âgé de ſoixante-ſeize ans, & fut enterré le Mardi 6 de Décembre audit an, dans l'Egliſe de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris *. L'Oraiſon funébre prononcée ſur ſa mort, par M. l'Archevêque de Bourges, Meſſire Renault de Beaune, a été imprimée à Paris, l'an 1583, chez Gilles Beys, enſemble pluſieurs épitaphes, imprimés chez Federic Morèl; & outre cela, M. de Maumont, Gentilhomme Lymoſin, a écrit en Latin, un Eloge & bien ample diſcours de ſa vie, lequel il fera bientôt imprimer, &c.

[1] René de Birague, Milanois, homme de mérite, diſoit de lui-même, en mourant, ainſi que l'a rapporté Dupleix, *Cardinal ſans titre, Chancelier ſans Sceaux, Prêtre ſans bénéfice, Docteur ſans doctrine.* — Il avoit été marié, & laiſſa une fille unique ſi pauvre, qu'elle vécut & fut enterrée aux dépens de quelques perſonnes qui s'intéreſſoient à la mémoire de ſon père. Botal, ſon Médecin, le faiſoit ſaigner ſouvent. — L'Hiſtorien de Thou en parle diverſement, tantôt bien, tantôt mal. Bochel en dit du bien. Voy. le *Borboniona* ... Maſcurat, pag. 425. (M. Falconet).

* Il étoit né le 2 Février 1506, & mourut le 24 Novembre 1583, âgé de ſoixante-dix-ſept ans neuf mois vingt-ſix jours. Il avoit été naturaliſé François par Charles IX, en 1565. Après la mort du Chancelier de l'Hopital, il fut fait Chancelier de France le 17 Mars 1573, Cardinal en 1578, après la mort de ſa femme, *Valentine Balbiane*, & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, lors de l'inſtitution de cet Ordre. Voici comme il eſt peint dans les *Mémoires de l'Etoile :* « Bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la Juſtice; de » ſavoir n'en avoit point. Au reſte libéral, voluptueux, homme du temps, » ſerviteur abſolu des volontés du Roi, ayant dit ſouvent qu'*il n'étoit pas* » *Chancelier de France, mais Chancelier du Roi de France* ». L'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* (Tom. VI, pag. 492) dit qu'*il fut Evêque de Lavaur.* C'eſt une faute : on l'a confondu avec *Horace de Birague*, ſon couſin. Le Cardinal de Birague fut Abbé de Long-pont en 1578, & de S. Pierre de Sens en 1579. Il avoit été Abbé de Flavigny dès 1574. Il laiſſa une fille, nommée *Françoiſe.* Il en eſt fait mention dans ſon Epitaphe, rapportée au Tom. IV de la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*, Colonne 464. On y ſuppoſe qu'il n'avoit que 60 ans & 20 jours, & qu'il mourut le 24 Novembre 1583. *Vixit annos LX, dies XX. Obiit VII Kal. Dec. M. D. LXXXIII.*

Mais c'eſt une erreur qui ſe trouve également dans le *Gallia Chriſtiana* des Frères Sainte-Marthe. J'ai été vérifier l'Epitaphe ſur le tombeau même du Chancelier de Birague : elle porte : *Vixit annos LXXVII. menſes IX. dies XXVI. Obiit VIII. Kal. Decemb. CIↃ. CIↃLXXXIII.* & non pas *VII. Kal. Decemb.* comme on le lit dans la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*. Les Chanoines Réguliers du Prieuré de Sainte Catherine firent réparer ce Monument en l'année 1765. Il mérite en effet d'être conſervé, ainſi que celui élevé par le Chancelier de Birague à ſa femme, morte, en 1572, au mois de Janvier, âgée de 54 ans 6 mois & 20 jours. Comme l'Egliſe du Prieuré de Sainte Catherine eſt entièrement détruite, & que les Chanoines Réguliers ont été transférés à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de la rue S. Antoine, il eſt à préſumer qu'on placera dans l'Egliſe de cette maiſon ces deux Monumens, dont la Sculpture eſt très-belle.

RENÉ BOIVIN, Angevin, homme fort renommé pour le burin & taille douce. Il a gravé les planches des 12 Philoſophes, Poëtes & Orateurs anciens Grecs & Latins, ſavoir eſt d'Homere, Platon, Ariſtote, Virgile, Ciceron & autres, imprimées à Paris & autres lieux. Il a davantage gravé en taille douce, les figures d'un Livre intitulé, la Conquête de la toiſon d'or, par le Prince de Theſſalie, mis en lumière par Jean de Mauregard, imprimée à Paris, *in-fol.* l'an 1563 *.

* Voy. le Supplément Latin de la Biblioth. de Geſner, par *DU VERDIER*.

RENÉ BRETONNAYAU, Angevin, très-docte Médecin & excellent Poëte François, natif de Vernates en Anjou. Il a écrit en vers François, un Livre intitulé l'Eſculape, non encore imprimé. Traité de la génération de l'homme, & le temple de l'Ame, & pluſieurs autres poëſies, le tout imprimé enſemblement, à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1583, *in-4°*, & contient 47 feuilles. Ce Livre eſt fort docte & plain de fort belles & bien curieuſes obſervations *. Il florit à Loches en Touraine, cette année 1584, auquel lieu il fait profeſſion & exerce la Médecine.

* Les matières diſcutées dans ce Traité, ſont intéreſſantes ; elles ont pour objet la génération de l'homme & ſa conception, le ſiège de l'ame, ſa nature & ſes opérations, la fabrique de l'œil & ſon uſage ; l'Auteur s'y montre Anatomiſte, Médecin & Phyſicien, mais rarement Poëte, ſinon dans quelques

Epiſodes, , où ſon imagination agit plus librement, & ſon ſtyle ſe développe mieux. — On trouve à la ſuite un Traité, qui a pour titre : *La Coſmétique & Illuſtration de la face & des mains*, Ouvrage fait pour l'utilité des Dames. Cet Auteur n'eſt point à mépriſer & ſes Ouvrages peuvent encore ſervir utilement. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 207.

RENÉ CHOPIN, Angevin, natif de la paroiſſe de Bailleul en Anjou, en la juriſdiction de Baugé, Avocat des plus doctes & plus renommés de la Cour du Parlement de Paris*, & doué d'un eſprit émerveillable, qui eſt accompagné d'une mémoire ſingulière [1], comme je le ſai par expérience. Il a peu écrit en notre langue Françoiſe, car nous n'avons de lui que l'oraiſon qu'il fit pour le Clergé de France, imprimée l'an 1580, chez Nicolas Cheſneau. Il a écrit pluſieurs fort doctes Livres, plains de belles recherches, pour le droit canon & civil, & encore pour l'hiſtoire, leſquels ſont en lumière, & imprimés à Paris, à diverſes années, ſavoir eſt du Domaine de France, des Privileges des ruſtiques, & de la police ſacrée, & encore des annotations ou Commentaires ſur la coûtume d'Anjou **, & du Maine. Il florit à Paris cette année 1584. Il n'a encore mis en lumière, ſes doctes Plaidoyés & conſultations qu'il fait journellement.

* René Chopin, né ſur la fin de Mai 1537, Avocat célèbre du Parlement de Paris, annobli par Henri III en 1578, à cauſe de ſon Livre, *du Domaine du Roi*, & du *Traité de la Police Eccléſiaſtique*. La ville d'Angers rendit, en ſa faveur, dans une aſſemblé publique, le 24 Novembre 1581, le décret le plus honorable, où il fut remercié, au nom du public, & reconnu Citoyen & Echevin perpétuel de cette Ville; il devint enſuite Ligueur ſi furieux, que Henri IV, le jour de ſon entrée à Paris, lui fit ordonner d'en ſortir. Il avoit publié contre les droits de ce Prince, en 1591, le Libelle intitulé: *Oratio de Pontificis Gregorii XIV ad Gallos Diplomate, à Criticorum notis vindicato*; ce qui lui attira une réponſe, en ſtyle Macaronique, ſous le titre : *Antichopinus, imò potiùs Epiſtola congratulatoria Magiſtri Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Chopinum*, datée de Paris le 27 Août 1592, *anno à Ligâ natâ ſeptimo*. L'Auteur Anonyme de cette Réponſe, étoit *Jean Hotman, Sieur de Villiers*. Les amis de Chopin obtinrent la révocation de l'ordre que le Roi avoit donné; mais ſa femme, *Marie Baron*, fille d'un Procureur au Parlement, plus furieuſe encore que ſon mari pour la ligue, devint folle de

rage, le jour même que Henri IV entra dans Paris, & reſta telle le peu de temps qu'elle vécut après. Chopin tâcha de réparer ſes erreurs par le Panégyrique qu'il fit du Roi, à la fin de 1594. Il mourut le 2 Février 1606, dans ſa ſoixante-neuvième année, & fut enterré à S. Benoiſt.

Chopin, habile Avocat, d'un langage empoullé & peu intelligible, comme Bacquet le lui reproche, d'abord appelé *de Dominio :* quand il fut Ligueur *de Dumanio*, &, après ſa mort, s'il ne ſe convertit pas, *de Dæmonio*, mourut de la gangrène à la veſſie. Voy. le *Journal d'Henry IV*, Tom. III, pag. 334, Loiſel, *Dialogue*, pag. 531, & pag. 647, où il eſt dit *Tuberoni ſimilis*. (M. Falconet).

[1] Papire Maſſon a fait ſon éloge plein de particularités curieuſes, rapportées plus au long ſur la vie de Pierre Ayrault, par Ménage, qui ſemble n'avoir pas ſu, que René Chopin avoit été Ligueur. — Ses Ouvrages ont été raſſemblés en 5 volumes *in-fol.* Paris, 1663. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 160 & ſuiv. (M. de la Monnoye).

** Choppin eut des Lettres de Nobleſſe pour ſon *Livre du Domaine*, & mille piſtoles pour la première partie de ſes *Commentaires ſur la Coutume d'Anjou.*

RENÉ DEDRAIN, natif de Nantes en Bretagne, Docteur ès Droits & Avocat au Siège Préſidial de Cahors en Quercy. Il a commenté les Ordonnances de Moulins, faites par Charles IX, Roi de France, l'an 1566, imprimées à Paris.

RENÉ FAME, Notaire & Secrétaire du Roi François I, l'an 1546. Il a traduit de Latin en François, les divines Inſtitutions de Lactance Firmian, contre les Gentils & Idolâtres, imprimées à Paris, l'an 1546, *in*-8°. & contiennent 32 feuilles*.

* Il y en a une autre Edition, *in*-16. Lyon, Guillaume Gazeau, 1547.

RENÉ FLACÉ, Prêtre & Curé de l'Egliſe de la Coûture ès Fauxbourgs du Mans, Poëte Latin & François, Théologien & Orateur, Hiſtorien, Philoſophe & Muſicien. Il naquit en la ville de Noyen, ſur la rivière de Sarte, à cinq lieues du Mans, le 28 jour de Novembre, l'an 1530. Cettui-ci mérite pour beaucoup de raiſons, d'être recommandé & loué de tous hommes d'honneur, tant pour la bonne vie qu'il méne, que pour les vertus qui ſont en lui : car il ne s'adonne qu'à toutes choſes profitables au public, & ſurtout à l'honneur de Dieu, ſoit

en prédications & inſtructions de la jeuneſſe, qu'il a en charge en ſon collége de la Couture au Mans, fort célébre pour être rempli d'une infinité de Gentilshommes & autres enfants de maiſon honorable, auxquels il fait apprendre les lettres humaines, la muſique, l'écriture, & tous autres exercices propres à la jeuneſſe bien inſtruite. Il a compoſé en vers Latins, & depuis traduit en François, un Catéchiſme Catholique, & ſommaire de la doctrine chrétienne, imprimé au Mans, chez Marin Chalumeau, l'an 1576, *in*-8° & contient 10 feuilles. Prières tirées de l'hiſtoire de la Bible, tournées de Latin en vers François, par ledit *Flacé*, imprimées au Mans, l'an 1582, par ledit Chalumeau. Tragédie d'Elips, Comteſſe de Salbery en Angleterre, laquelle fut repréſentée & jouée publiquemeut, au Mans, l'an 1579, au mois de Juin. Elle n'eſt encore imprimée, mais bien la chanſon qu'il fit en l'honneur de ladite Comteſſe, imprimée au Mans, l'an 1579, par Marin Chalumeau. Il a écrit pluſieurs autres tragédies & comédies Françoiſes & pluſieurs Noëls ou Cantiques, non encore imprimés. L'Oraiſon funébre prononcée par lui, en l'honneur de Meſſire Philebert le Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Lignerolles au Perche, mari de Madame Anne de Caurienne, iſſue de Florence en Italie, &c. non encore imprimée. Il florit au Mans, cette année 1584. Je ferai mention de ſes compoſitions Latines, autre part, & qui voudra voir de ſes poëſies Latines, liſe ce qui a été imprimé dans la Coſmographie de François de Belleforeſt, au chapitre où il parle des Manceaux, auquel lieu ſe voit un poëme de l'origine d'iceux, compoſé par ledit Flacé.

RENÉ LE FREUX * (Frere). Il a écrit une réponſe aux quatre exécrables articles écrits contre la Sainte Meſſe, compoſés par un Auteur inconnu, imprimée à Paris, chez Nicolas Cheſneau. Conférence dudit René le Freux, & des Miniſtres, imprimée à Paris.

* Son vrai nom eſt DES FREUX, & non LE FREUX. Voy. DU VERDIER, à ce mot.

RENÉ

RENÉ GUILLON, Vandomois, dit *Guillonius*, natif de la paroiſſe de S. Oſmane, près S. Calais, au bas Vandomois, Manceau, (qui eſt auſſi le pays de Pierre Ronſard.) Je ne peux paſſer ſous ſilence, ce Seigneur *Guillonius*: car il a illuſtré la langue Françoiſe de pluſieurs belles obſervations, tant en ſes commentaires & annotations ſur la Grammaire Grecque de Nicolas Clenard, qu'en autres Livres qu'il a mis en lumière: & encore ſes leçons ordinaires, eſquelles il annotoit toujours à ſes diſciples & auditeurs quelques remarques, ſoit de Proverbes, d'Etymologies & conformités de notre Langue avec la Grecque. Il a donc mérité d'avoir rang entre ceux qui s'étudient de profiter au publiq par leurs écrits & par leurs lectures ordinaires, deſquelles choſes il a fait profeſſion juſqu'au dernier jour de ſa vie. Et pour dire encore un mot dudit Guillon, il avoit autrefois été ſerviteur de ce Phenix de l'Europe & ornement de la France, Guillaume Budé, ſous lequel il avoit appris la Langue Grecque, de telle ſorte, que ſes Œuvres mis en lumière, en porteront témoignage à jamais [1]. Il mourut à Paris, le Vendredi 8 jour de Décembre l'an 1570, âgé de ſoixante & dix ans, & fut mis en ſépulture en l'Egliſe de S. Etienne du Mont, ou bien au Cemetière d'icelle.

[1] Les Livres que nous avons de lui, de quelques-uns deſquels du Verdier, en ſon *Supplément Latin*, rapporte les Editions, font voir que, ſoit pour le Grec, ſoit pour le Latin, il n'avoit pas beaucoup profité d'avoir été au ſervice de Budé. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ HERPIN, (qui eſt un nom ſuppoſé & contrefait) [1]. Il a écrit une bien ample apologie ou réponſe pour la république de Jean Bodin, Angevin, imprimée ſur la fin de ladite république, des dernières éditions.

[1] Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, p. 143, dit que ce *René Herpin étoit un homme de la ville d'Angers*. Ainſi, quoique ce ſoit un nom ſuppoſé, ce n'eſt pas un nom imaginaire, ou fait à plaiſir. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ LAURENS DE LA BARRE, Sieur dudit lieu,

natif de la ville de Mortaing en Normandie, au Diocèſe d'Avranches, jeune homme fort docte, & bien curieux de profiter au public en toutes ſortes, comme il a aſſez montré par effects, en la publication de pluſieurs Livres rares & écrits à la main, qu'il a mis en lumière, pour faire communication à tous. Il a écrit un bien docte, & fort curieux traité de l'origine des Etrennes, non encore imprimé, lequel il m'a communiqué, tant il m'eſt ami & familier. Il florit à Paris, cette année 1584.

RENÉ MACÉ, Vandomois (ſurnommé le petit Moine), Chroniqueur du Roi, & ſon Poëte, homme fort eſtimé de ſon temps. Il a écrit la Chronique des Rois de France, non encore imprimée. Geufroy Thory fait mention de lui en ſon Champ-Fleury. Ronſard en fait auſſi mention en quelques odes, l'appelant Hiſtorien & Poëte très-excellent [1]. Il floriſſoit ſous le règne de François I.

[1] Guillaume Cretin, qui écrivoit en vers l'*Hiſtoire de France depuis Pharamond*, étant mort en 1525, René Macé, Bénédictin du Monaſtère de la Trinité de Vendôme, lui ſuccéda dans la fonction d'Hiſtoriographe, auſſi en vers. Cretin en étoit demeuré à la vie de Louis le Gros, qu'il avoit finie. Macé pourſuivit l'Ouvrage. Rien de ces Chroniques, ni de l'un, ni de l'autre, n'a vu le jour J'ai ſeulement remarqué (Tom. I, pag. 323) au mot GUILLAUME CRETIN, qu'il y avoit de celui-ci quatre volumes *in-fol.* manuſcrits, à la Bibliothèque du Roi, à quoi j'ajoute qu'on garde au même lieu la ſuite de cette Hiſtoire, par René Macé, en un Poëme manuſcrit, qui contient la vie de Louis le jeune. Ce Religieux vivoit encore l'an 1540, comme en fait foi ſa *Deſcription*, en vers, *du paſſage de l'Empereur Charles-Quint par la France*, Ouvrage que les Curieux ont pu voir dans la Bibliothèque de M. Foucault. Geoffroy Tori, Germain Colin & Jean Bouchet ont parlé de MACÉ avec éloge, les deux premiers ſur-tout; mais je ne ſache pas que Ronſard ſe ſoit ſouvenu de lui dans ſes Odes, ni ailleurs. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ DE PINCÉ, Gentilhomme Angevin, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, jeune homme fort docte en Grec & en Latin, & fort bien exercé en l'une & l'autre poëſie, & encore en la Françoiſe. Il n'a encore rien fait imprimer de ſes Œuvres, mais quand il voudra, il donnera un témoignage

certain que la bonne opinion que l'on a conçue de lui & de ſon ſavoir n'eſt pas vaine. Il florit à Paris cette année 1584, nous avons fait mention ci-deſſus de Pierre de Pincé, Sieur du Bois de Pincé, ſon couſin germain, &c.

RENÉ POYVET (Frere), Jacobin, natif du pays d'Anjou, Docteur en Théologie à Paris, homme fort docte, Prieur du Convent des Cordeliers d'Angoulême, l'an 1568. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés [1]. Il fut tué en la ſuſdite ville d'Angoulême, par les Proteſtants, l'an ſuſdit 1568.

[1] Il y a beaucoup de fautes dans cet Article; 1°. d'avoir placé, dans un Catalogue d'Auteurs, un homme dont on ne rapporte aucun Ouvrage, ni imprimé, ni manuſcrit; 2°. de s'être exprimé de façon à donner lieu de douter ſi ce René Poyvet étoit Cordelier, ou Jacobin; car, s'il a été Prieur, c'eſt des Jacobins, & non des Cordeliers d'Angouleſme, & alors il étoit Cordelier, &, en ce cas, il falloit dire, *Gardien des Cordeliers d'Angouleſme.* (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ LE ROULLIER, homme docte, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, à Paris. Il a écrit un avertiſſement & diſcours ſuccinct des chefs d'accuſation & points principaux du procès criminel, fait à Maître Jean Poiſſe, Conſeiller audit Parlement de Paris, imprimé à Paris, l'an 1582, *in*-8°, & contient 5 feuilles [1]. Il florit à Paris, cette année 1584.

[1] Cet Ecrit de René le Roullier pourroit bien être le même que celui qui eſt cité, ſous le titre de *Légende de M. Jean Poiſſe*, pag. 727 de l'*Indice Alphabétique du Dialogue des Avocats* d'Antoine Loiſel. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ DE RONSIN, Sieur DU PLESSIS, Gentilhomme du Maine, lequel je ne pourrois aſſez extoller pour la grande connoiſſance, ou bien (pour mieux & véritablement parler) pour la perfection qu'il a au jeu du luth, & en muſique, ſinon que je vouluſſe dire qu'il ne céde à aucun en cela, & qu'il en ſurpaſſe beaucoup des plus renommés en cette profeſſion, s'il eſt ainſi qu'il ait continué ſa façon de jouer comme autrefois, je l'ai vu être reputé comme la merveille & quaſi miracle des plus excellens joueurs de Luth, tant pour l'air agréable, &

pour la promptitude de ſa main, & encore pour le profond ſavoir de la muſique. Ce qu'il a appris avec un travail & peine ineſtimable : car pour parvenir à cette parfaite connoiſſance, il a fait une dépenſe infinie, pour voyager par toute l'Europe, & encore juſques en Turquie, pour ſe rendre de plus en plus accompli, & ſatisfaire à ſes deſirs, en une ſi louable curioſité. Je ferai fin à ces louanges, pour dire que s'il vouloit tant de bien à la France, que de lui communiquer de ſes ſecrets ſur la muſique, que il l'obligeroit à confeſſer ſon brave nouriſſon : mais tous ſont avares de leurs plus beaux ſecrets, ou bien ils n'ont pas un ſiècle propre pour le reputer digne de leur départir & communiquer liberalement, ce qui leur a trop coûté à apprendre, & avec un ſi long-temps. Il florit a Paris cette année 1584. Nous avons parlé de lui, à la lettre F (*Tom. I, pag.* 235 *de cette nouv. Edit.*) l'appelant François Ronſſin, mais ſon nom eſt René.

RENÉ LE ROY, natif de la ville de la Ferté Bernard au Maine, Docteur en Théologie, & Chanoine Théologal, ou Maître d'école en l'Egliſe du Mans, frere aîné de M. Antoine le Roy, Chanoine en ladite Egliſe, &c. Il a écrit pluſieurs Livres tant en Latin qu'en François, non encore imprimés. Il mourut au Mans le Dimanche 11e jour d'Octobre, l'an 1579, & fut enſepulturé dans l'Egliſe de S. Julien.

RENÉ TARDIF, Angevin. Il a écrit quelques poëſies, & autres Œuvres en proſe, mais pour cette heure, je n'ai la ſouvenance des titres d'iceux.

RENÉ TARON, Avocat du Roi, au Mans, frère aîné de Jean Taron, Sieur de la Roche, Conſeiller du Roi au Mans, & encore de M. Taron, Chanoine en l'Egliſe de ladite ville du Mans, &c. Il étoit Poëte François & Orateur, & encore plus grand Théologien. Il a traduit de Latin en François, l'Apocalypſe de S. Jean, laquelle n'eſt encore imprimée. Elle ſe voit écrite à la main avec les Commentaires dudit Taron

ſur icelle Apocalypſe, le tout écrit de la main de Maître Nicole Manceau, Sieur de la Gaudiniere, grand ami dudit René. Ce Livre fut baillé à Claude de Teſſerrand, Gentilhomme Pariſien, pour le faire imprimer, & pour cet effet il l'envoya à Lyon, mais pour tout cela il n'eſt encore en lumière. Il a écrit pluſieurs vers François, tant pour ſervir de prières à Dieu, que ſur autres ſujets des troubles de France, &c. non encore imprimés. Il mourut en la ville d'Alençon, à dix lieues du Mans, l'an 1567, le 18ᵉ jour de Mai. Madame la Ballifve de Sillé au Maine, étoit mère des ſuſdits, ce que je répéte expreſſément, pour ce qu'elle étoit eſtimée l'une des plus belles, ſages & apriſes Dames de tout ſon temps, & qui avoit un jugement & eſprit des plus émerveillables, comme même l'on peut voir par le Livre de Jaques Pelletier du Mans, & de Nicolas Deniſot, ſous le nom de Bonadventure des Periers, intitulé *Les nouvelles recréations* [1]. Nous avons fait très-ample mention du ſuſdit Sieur de la Roche Taron, ſon frère, à la lettre J, (*Tom. I, pag.* 591 *de cette nouv. Edit.*)

[1] Le Conte, ſi c'en eſt un, où il eſt fait mention de la Baillive de Sillé, c'eſt le trente-huitième de ceux qui ont été imprimés ſous le nom de *Bonaventure des Périers.* (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ THIONNEAU, Docteur en médecine, & premier Médecin ordinaire de la ſuite de l'Artillerie du Roi, exerçant la médecine à Tours, l'an 1580. Il a écrit une Hiſtoire émerveillable d'une femme qui a porté un enfant en ſon ventre par l'eſpace de vingt & trois mois, imprimée à Tours, l'an 1580.

RENÉ VILLATEAU, très-ſavant Apotiquaire, demeurant à Lyon, l'an 1530, ou environ. Je n'ai point vu de ſes écrits: mais Symphorien Champier le loue beaucoup en ſon Miroir des Apotiquaires.

RENÉ DE VOYER (Meſſire), Vicomte de Paulmy, & de la Roche de Genes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailly de Touraine, Seigneur d'Argenſon, la Bailloliere, le Pleſſis, Cyran, &

Chaſtres, &c. Il naquit en ſon Château de Paulmy, près Loches en Touraine : ſon père s'appelloit Meſſire Jean de Voyer, Vicomte de Paulmy, Chevalier de l'Ordre du Roi, comme nous avons dit (*Tom. I, p. 607 de cette nouv. Edit.*) * Ces deux Seigneurs ont été fort curieux & grands Amateurs des lettres, & de ceux qui en faiſoient profeſſion, & principalement ce Seigneur de Paulmy, à préſent vivant, Bailly de Touraine, comme l'on voit par le témoignage de plus de vingt ou trente des plus doctes hommes de France, leſquels lui ont dedié leurs Œuvres, ſans que je me veuille comprendre en ce rang, encore que je lui aye dedié le diſcours que je fis imprimer l'an 1579, contenant un abrégé de tous mes deſſeins & œuvres, tant faits, que de ceux qui reſtoient à parachever. Il a recueilli pluſieurs antiquités de Touraine, leſquelles il envoya à François de Belle-Foreſt, pour employer en ſa Coſmographie. Elles ſe voient imprimées au 2e volume d'icelle, en la deſcription de Touraine, *fol.* 30. En ce volume ſuſdit, ſe voit la deſcription de ſon Château de Paulmy, & une bien ample déduction des Seigneurs de cette noble & illuſtre maiſon. Ledit Sieur Vicomte a écrit pluſieurs poëſies Latines & Françoiſes, & entre-autres pluſieurs Sonnets, deſquels il y en a quelques-uns imprimés, avec l'Enciclye de Guy le Fevre, Sieur de la Bodérie, *fol.* 157. Il a traduit de Latin en François, les queſtions d'Ariel Bicard, ſur le Livre de la Sphère de *Jean de Sacroboſco*, très-ſavant Mathématicien. Elles ne ſont encore imprimées, mais j'ai opinion qu'il les communiquera au public, enſemble une infinité de Livres fort rares, écrits de ſa main, qui ſont en ſa Bibliothéque, & entre-autres pluſieurs beaux & doctes Livres de feu Guillaume Poſtel, entre leſquels ſe voit ſa confeſſion de foi, écrite & ſignée de ſa main, &c. Il a fait des recueils de pluſieurs belles obſervations qu'il a faites en ſes voyages en Grece, & autres lieux, tant de l'Europe que de l'Aſie & Afrique : mais elles ne ſont encore imprimées. Il florit cette année 1584**.

*La maiſon des DE VOYER, DE PAULMY, deſcend de BASILE DE VOYER,

Chevalier Grec, ſous le règne de Charles le Chauve, qui fit bâtir le Château de Paulmy. Jean de Voyer, grand Bailli de Touraine, ſous François I, qu'il n'abandonna en aucune occaſion, vécut juſqu'au temps de Charles IX; il aimoit beaucoup les Lettres :

Dux, Legatus, Eques, fudit, ſociavit, adauxit
Hoſtes, Hiſpanos, Titulos, vi, fœdere, famâ.

** René de Voyer mourut peu de temps après que La Croix du Maine écrivoit, car il ne vivoit plus le 26 Avril 1586. Il fut Bailli de Touraine, en 1571. Il avoit épouſé Claude Turpin, en 1580. Il étoit frère aîné de Pierre de Voyer, Chef de la branche, d'où ſont ſortis Meſſieurs de Voyer & de Paulmy, qui ſont actuellement vivans.

RICHARD [1], ſurnommé Cœur de Lyon, fils de Henri Roi d'Angleterre, & élu Empereur des Romains *. Il a écrit pluſieurs poëſies en rithme Provençale. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1230.

[1] Jean de Notre-Dame, que La Croix du Maine & du Verdier ont ſuivi, s'eſt lourdement trompé, lorſque, Chap. 49 de ſes *Vies des Poëtes Provençaux*, il a ſuppoſé que ce Roi s'étoit croiſé pour la conquête de la Terre-Sainte avec S. Louis, qu'on ſait ne s'être embarqué pour ce deſſein, que le 25 Août 1248, temps auquel il n'y avoit nul Richard, Roi d'Angleterre, Richard I, ſurnommé *Cœur de Lion*, étant mort il y avoit près de cinquante ans, & Richard II n'ayant commencé à régner qu'en 1377. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine a confondu *Richard, Cœur de Lion*, fils de Henri III, Roi d'Angleterre, auquel il ſuccéda, avec *Richard de Cornouailles*, frère de Henri III, qui fut élu Roi des Romains en 1257. Jean de Notre-Dame, qui paroît auſſi les avoir confondus, a fait bien d'autres mépriſes (*Vie de Richard*, parmi celles des Poëtes Provençaux, Chap. 41, pag. 139). Ce ne fut pas *Richard, Cœur de Lion*, ni *Richard de Cornouailles*, qui épouſa *Eléonore*, fille du Comte de Provence, ce fut Henri III. *Richard de Cornouailles* épouſa, à la vérité, une fille du Comte de Provence, mais elle ſe nommoit *Sancie*. Il ſe croiſa du vivant de S. Louis, mais en 1240, bien avant que S. Louis paſsât dans la Terre-Sainte. Il eſt encore vrai que *Richard de Cornouailles* fut élu Empereur, ou, pour parler plus exactement, *Roi des Romains*, mais il ne fut point fait priſonnier au retour de ſa Croiſade, ce fut *Richard, Cœur de Lion*. On pourroit faire bien des remarques ſemblables ſur d'autres Articles des *Vies des Poëtes Provençaux*, par Jean de Notre-Dame, car cet Ouvrage eſt plein de fautes de cette eſpèce.

RICHARD ARQUIER DE LAMBESC, Poëte Provençal. Il a pourſuivi fort doctement le traité de Pierre d'Auvergne,

intitulé *Lou contract del cors & é de l'arma*, c'eſt-à-dire, le contract ou paction du corps & de l'ame. Il n'eſt encore imprimé *. Il floriſſoit en l'an 1280.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 49, l'appelle RICARD ARQUIER, & n'en parle qu'à l'occaſion de Pierre d'Auvergne.

RICHARD DE BARBEZIEUX, Sieur dudit lieu, grand Théologien & Mathématicien, & fort bon Poëte Provençal. Il a compoſé en Langue Provençale un Traité, intitulé *Lous Guizardous d'Amours* [1]. Il a davantage écrit pluſieurs chanſons à la louange d'aucunes Dames. Il floriſſoit en l'an 1383.

[1] Jean de Notre-Dame, Chap. 73, écrit *Lous Guyzardons d'Amours*, & non pas *Lous Guizardous*, comme La Croix du Maine & du Verdier. Le Provençal *Guizardon* eſt la même choſe que l'Italien *Guiderdone*, & l'ancien François *Guerdon*, ſynonyme de *récompenſe*. (M. DE LA MONNOYE).

RICHARD LE BLANC. Il a traduit de Latin en François, les quinze Livres de la ſubtilité de Hiérôme Cardan, Médecin Milanois, imprimés à Paris. (*Il y en a* 21). Il a traduit le Dialogue de S. Jean Chryſoſtome, de la dignité ſacerdotale, imprimé à Paris, par Robert Maſſelin, l'an 1553. Il a traduit en vers François, un petit Livre de Heſiode, Auteur Grec, intitulé les Œuvres & les jours, imprimés à Lyon, chez Jean de Tournes, l'an 1547, & à Paris, par Jaques Bogard. Il a revu & recorrigé l'Inſtitution du Prince, compoſée par Guillaume Budé, imprimée à Paris, chez Jean Foucher, l'an 1548. Il a traduit de Latin en François un opuſcule ſur le myſtère de notre foi, colligé des Œuvres de Virgile, & réduit en ordre par *Proba Falconia*, femme bien recommandée en la poëſie, & approuvée de S. Hiérôme, imprimé l'an 1553 *, à Paris, par Robert Maſſelin. Il a traduit en vers François l'Hiſtoire de Tancredus, priſe des vers Latins de Philippes Beroalde, imprimée par ledit Maſſelin, l'an 1553, avec le ſuſdit Livre de *Proba Falconia*. Il floriſſoit ſous le règne de Henri II.

* La Croix du Maine ne parle point de ſa Traduction des *Eucoliques de Virgile*, dont la première Edition parut, en 1554, *in*-8°. Elles ſont traduites en

en vers François de dix ſyllabes. La Traduction du premier Livre eſt de Clément Marot ; & celle des neuf autres de Richard le Blanc. On peut voir dans le cinquième volume de la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet le jugement qu'il en a porté. Richard le Blanc traduiſit auſſi en vers François l'Elégie Latine de *la Complainte du Noyer*, qu'il attribue à Ovide. Elle fut imprimée à Paris, en 1554, *in*-12. Il n'en eſt point fait mention non plus dans La Croix du Maine.

RICHARD BONNE-ANNÉE, Poëte François. Il a écrit un chant Royal, à l'honneur de la Vierge Marie, imprimé à Paris & à Rouen, avec les autres.

RICHARD DE BONNAIRE, Enquêteur du Roi au Mans, & natif de ladite ville, homme eſtimé des plus excellents pour l'écriture, qu'autre de notre temps (qui eſt une perfection ordinaire à ceux de cette maiſon.) Il a écrit quelques inſtructions touchant la façon de bien écrire, & pluſieurs autres beaux ſecrets, touchant ce bel art: mais il ne les a encore fait imprimer. L'amitié que je lui porte, & l'amour de mon pays, me contraignent de paſſer ici ſes louanges ſous ſilence, & les réſerver à dire autre part, pour ne donner occaſion à quelques-uns de penſer que ces choſes ſuſdites en fuſſent cauſe, & non la vérité du fait. Il florit au Mans, cette année 1584.

RICHARD DE FOURNIVAL, ou FOURNIVAUX, Chancelier d'Amiens en Picardie, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Livres, tant en proſe qu'en vers François, ſavoir eſt les commandemens d'amours, écrits en proſe. Pluſieurs chanſons d'amours. Traité de la puiſſance d'amour. Le Beſtiaire d'amours. En tous leſquels traités ſuſdits il traite d'amour, par raiſons & démonſtrations naturelles, & exemples pris & imités des bêtes. Il floriſſoit en l'an 1250, ou environ. Voy. de ceci Claude Fauchet, en ſon Livre des Poëtes. (*Ch.* 29.)

RICHARD DE L'ISLE, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un fabel ou fabliau de honte & de puterie, non encore imprimé. Voy Cl. Fauchet. *Ch.* 19.

RICHARD DES NOVES, Gentilhomme, natif dudit lieu

en Provence, & ſelon aucuns de Berbentone *. Il a écrit un traité de l'indue occupation qu'ont fait par le paſſé les gens d'Egliſe, des places & Seigneuries de Provence, ſur les Comtes d'icelui pays. Il a davantage écrit pluſieurs chanſons en Langue Provençale, à la louange de Raimond Berrenger, dernier du nom, enſemble un chant funèbre de ſes vertus & magnanimités. Il mourut en l'an 1270.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 37, écrit RICARD DE NOVES, &, au lieu de *Berbentone*, plus correctement *Berbentane*. On écrit & l'on prononce aujourd'hui *Barbantane*.

RICHARD PICHON, natif de Bordeaux, Clerc de ville en ladite ville de Bordeaux. Il a écrit quelque choſe des antiquités de Bordeaux, ſelon que récite François Habert, Berruyer, en ſon Livre de la Monarchie Romaine.

RICHARD ROUSSAT, Docteur en médecine, en l'Univerſité de Montpellier, Chanoine de Langres, & natif de ladite ville, homme fort docte, & ſur-tout grand Théologien, Philoſophe & Mathématicien (outre la connoiſſance qu'il avoit en la médecine.) Il a écrit & compoſé en notre Langue Françoiſe le Livre de l'état & mutation des temps, prouvant par l'autorité de l'Ecriture Sainte, & par raiſons aſtrologales, la fin du monde être prochaine, le tout diviſé en quatre Livres, imprimés à Lyon, chez Guillaume Rouville, l'an 1550. J'ai vu pluſieurs Almanachs & Prognoſtications, imprimées ſous le nom dudit Richard Rouſſat, pour l'an 1548, 1549 & 1552; mais je ne ſai ſi c'eſt le ſuſdit Chanoine de Langres, qui en eſt l'Auteur. Il floriſſoit à Langres, l'an 1548. Le Sieur de Frigeville a écrit une chronologie, laquelle n'eſt pas beaucoup diſſemblable du ſujet pris par ledit Rouſſat, en ſon Livre de la mutation des temps.

RICHARD DE SEMILLY *, Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëmes amoureux, non encore imprimés.

* Voy. FAUCHET, Chap. 25.

RICHARD DE VASSEBOURG, Archidiacre de Verdun en Lorraine, (qui eſt le lieu de ſa nativité) homme des plus dignes de gloire pour le travail incompréhenſible, qu'il a pris à la ſtructure & compoſition de ſes doctes Œuvres, qu'il a mis en lumière, qu'autre qui l'eût devancé: & ceux qui ſe ſont ſervis de ſes écrits, ſans l'avoir nommé & reconnu pour leur principal guide, ſont dignes du nom de Plagiaires. Mais pour venir à ſes écrits, voici ce que j'ai vu de lui. Le premier & ſecond volumes des antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Auſtraſie & Lorraine, avec les origines des Duchés & Comtés de l'ancienne & moderne Brabant, Tongre, Ardenne, Hainault, Mozelane, Lothreich, Flandres, Lorraine; Barrois, Luxembourg, Louvain, Vaudemont, Janville, Namur, Chiny & autres Principautés, &c. Le tout compris ſous les vies des Evêques de Verdun en Lorraine, recueillies par ledit Vaſſebourg, avec un abrégé des vies des Papes, Empereurs, Rois & Princes, depuis Jules Céſar, juſques à notre temps. Il commença cet Œuvre en l'an de ſon âge cinquante-cinq, & de notre ſalut 1541, comme il témoigne audit Livre, *fol.* 440, *pag.* 1 [1]. Les deux volumes ſuſdits, ont été imprimés à Paris, par François Girauld, l'an 1549 *. Il a écrit un Livre des faits & geſtes de Godefroy de Bouillon, en la conquête de Hiéruſalem, comme il témoigne en ſes antiquités de la Gaule Belgique, *fol.* 257. Il floriſſoit ſous le règne de Henri II, l'an 1549.

[1] Voici les termes de Richard de Vaſſebourg, ſur leſquels ſe fonde La Croix du Maine, pour conclure que cet Auteur commença ſon Ouvrage, en 1541, à l'âge de cinquante-cinq ans... *lequel* (il parle de René de Naſſau, Prince d'Orange) *cet an* 1541, *que j'ai écrit ces préſentes, a pris pour femme Dame Anne de Lorraine.* Ces termes, ſelon Bayle, pag. 111 du Tom. V de ſa *Réponſe aux queſtions d'un Provincial*, ſignifient bien que Richard de Vaſſebourg travailloit à ſon Ouvrage l'an 1541, mais non pas qu'il n'y eût point travaillé les années précédentes. D'ailleurs il ne dit point qu'il eût alors cinquante-cinq ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'a conduit ſon Hiſtoire que juſqu'en 1548. Il ne dit preſque rien depuis cette année juſqu'en 1549. Bayle jugeoit, peut-être trop favorablement, de cet Ouvrage, qu'il regardoit comme excellent. (Voy. *Rép. aux Queſtions*

d'un Provincial, Tom. V, pag. 110). Lenglet prétend, au contraire, qu'il eſt rempli de faux titres : au reſte, ſon Livre eſt recherché, & n'eſt pas commun. Le P. le Long dit qu'il y en avoit un Exemplaire manuſcrit dans la Bibliothèque du ſavant Abbé de Camps, avec des corrections & des augmentations relatives aux familles illuſtres, par Mathieu Huſſon, l'Ecoſſois, Conſeiller au Préſidial de Verdun. Ce Manuſcrit doit avoir paſſé dans la Bibliothèque du Roi.

RICHIER, ou RIQUIER d'Amiens en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques poëſies, non encore imprimées. Claude Fauchet en fait mention en la vie d'Adam le Boçu, au Livre des Poëtes François, *fol.* 196 & 197 de la première impreſſion *.

* Fauchet, Chap. 51, écrit RIQUIERS.

ROBERT DE BLOIS, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons amoureuſes, non encore imprimées.

* Voy. FAUCHET, Chap. 27.

ROBERT BRINCEL, Poëte François. Il a traduit en rithme Françoiſe pluſieurs Pſalmes de David, imprimés avec ceux de Clément Marot & Gilles d'Aurigny.

ROBERT DU CHASTEL, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1260. Il a écrit quelques poëſies amoureuſes, non encore imprimées *.

* Fauchet, Chap. 63, écrit DB CASTEL.

ROBERT CHEVALLIER, ſurnommé D'AGNEAUX, frère d'Antoine Chevallier, duquel nous avons parlé (*Tom. I, pag.* 32 *de cette nouv. Edit.*) tous deux hommes très-doctes, & fort excellens pour leurs traductions des Poëtes &c. natifs de Vire en Normandie. Ils ont traduit les Œuvres de Virgile, Prince des Poëtes Latins, imprimés à Paris, chez Thomas Périer & Guillaume Auvray, l'an 1582, & encore depuis, avec le Latin à côté *. J'ai entendu qu'ils traduiſent maintenant les Œuvres du ſententieux Horace **, & encore m'a t'on aſſuré qu'ils font un Œuvre, inti-

tulé *Le Gentilhomme François*, lequel traite du devoir & office d'un homme noble, & ſuivant les cours des Rois & Princes, &c. Il n'eſt encore en lumière. Ils floriſſent en leur pays de Normandie, cette année 1584, & ne ceſſent de travailler pour illuſtrer notre Langue, & profiter à tous en général.

* Ces deux frères furent les premiers qui donnèrent une Traduction complette, en vers, de toutes les Œuvres de Virgile. Ils connoiſſoient les langues ſavantes, & ils avoient étudié la nôtre, autant qu'il étoit poſſible alors. Leur Ouvrage auroit pu être meilleur, s'ils euſſent employé plus de temps à le faire; mais dans leur Epître à Henri III, auquel ils dédièrent leur Traduction, ils diſent n'y avoir mis que deux ans; c'étoit trop peu pour un Ouvrage d'auſſi longue haleine. Vauquelin, au premier Livre de ſon *Art Poëtique*, où il parle des Traducteurs de Virgile, a trop loué les deux frères, lorſqu'il a dit :

Mais nos deux Chevaliers, doctes frères, ont joint
Leurs eſprits, & l'ont mis encore mieux en point :
Et pour être François Apollon même avoue
Qu'en eux ſe reconnoît le Cigne de Mantoue.

il devoit ſe contenter de dire, qu'ils avoient mieux réuſſi qu'Octavien de S. Gelais & Des-Maſures, qui les avoient précédés dans la même carrière, que leur verſification étoit plus régulière, & qu'en quelques endroits ils avoient approché de Virgile. La première Edition de 1582, *in*-4°. eſt encore recherchée pour la beauté de l'impreſſion.

** Cette Traduction d'Horace, que La Croix du Maine annonce, parut en 1588, & fut dédiée à Henri III, comme celle de Virgile. Elle a le mérite d'être exacte, en ce que les deux Auteurs entendoient le ſens de ce Poëte; mais on n'y retrouve rien de ſon eſprit, ni de ſon élévation —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 77 & 313, & ſur quelques autres de leurs Poëſies, le Tom. XV, pag. 10.

ROBERT CIBOLLE, Docteur en Théologie, autrefois Chancelier, & depuis Confeſſeur de Charles V, Empereur des Romains, &c [1]. Il a écrit un Livre de la ſainte Méditation de l'homme ſur ſoi-même *, contenant la déclaration de tout ce qui eſt en l'homme.

[1] De la manière dont s'exprime La Croix du Maine, il eſt aiſé de juger qu'il n'a point connu Robert Cibolle. Il le fait premièrement *Chancelier, & depuis Confeſſeur de Charles V, Empereur des Romains*, qui ne peut, ce me ſemble, être pris pour Charles-Quint. Il eſt cependant sûr que le Manuſcrit

intitulé *Proceſſus puellæ Aurelianenſis*, dont il ſe voit pluſieurs copies, contient ſix Traités pour la juſtification de la Pucelle, recueillis vers le milieu du quinzième ſiècle, l'un deſquels eſt de Robert Cibolle, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Univerſité de Paris. L'*Hiſtoire du Collège de Navarre*, met la mort de ce Docteur en 1459. Il avoit compoſé en François, outre l'Ouvrage ſpécifié, un *Traité de Perfection*, dont le P. Labbe, p. 323 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* fait mention. Le nom y eſt écrit ROBERT CYBOLE. (M. DE LA MONNOYE).

* Robert Cibole étoit né à Breteuil. Il fut Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chancelier de l'Egliſe de Paris, & non de l'Univerſité, comme on le dit communément, Camerier du Pape Nicolas V, & Doyen d'Evreux. Du Boulai dit qu'il fut le premier qui écrivit pour la juſtification de la Pucelle d'Orléans. (Voy. *Hiſt. de l'Univ. de Paris*, Tom. V, pag. 600). Il mourut en 1558 (*Gall. Chriſt.* ſeconde Edition, Tom. XI, Col. 623). Son Ouvrage eſt écrit en Latin. C'eſt un examen du procès & de la condamnation de Jeanne d'Arc, par l'Evêque de Beauvais, en 1430 & 1431. Les Manuſcrits en ſont communs. Il y en a un dans la Bibliothèque Harleienne, à Londres, copié ſur le Manuſcrit Original (N°. 1757). Ce Traité fut un des ſix employés dans la révifion du Procès fait à Jeanne d'Arc. (Voy. LENGLET, *Hiſt. de la Pucelle d'Orléans*.

ROBIN, de Compiegne en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1300, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons du jeu parti d'amours, non encore imprimées *.

* Plus un Ouvrage de Poëſie, intitulé *Traitié*, qui ſont Dits Moraux, &c. Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, Tom. II, pag. 733.

ROBERT CORBIN, Sieur DU BOYSSEREAU, natif de la ville d'Yſſouldun en Berry. Il a écrit en vers François, un traité de la poëſie & des Poëtes, dédié à Ronſard. Poëme intitulé *Le Songe de la Piaffe*, imprimé à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1574, auquel temps il floriſſoit, & je ne ſais s'il eſt encore vivant.

ROBERT DE CORDON, Sieur DE BOYSBUREAU, Gentilhomme du Maine, père de René de Cordon, Sieur dudit lieu de Boysbureau &c. Cetui-ci étoit en ſon temps eſtimé l'un des plus éloquens hommes & des plus promus ès affaires d'Etat, de tout le pays du Maine. Il avoit fait quelques recueils touchant l'hiſtoire de notre temps, mais ils ne ſont encore imprimés. Il

mourut au Mans, ſous le règne de Charles IX, aux premiers troubles. Il étoit fort bon ami des Seigneurs de Francour, & de Montchenou, deſquels nous avons fait mention ci-devant, parlant de Gervais le Barbier, dit Francour, & de Guillaume Trouillard, Sieur de Montchenou.

ROBERT ESTIENNE, Pariſien, père de Henri Eſtienne, tous deux Imprimeurs très-doctes & des plus renommés de toute l'Europe, pour le profit qu'ils ont fait en la correction & impreſſion des plus excellens Auteurs, Hebreux, Grecs & Latins *, &c. Cetui-ci nommé Robert, étoit fort docte ès Langues Hébraïque, Grecque & Latine, & outre cela en la Françoiſe, en laquelle il a compoſé un traité de Grammaire, imprimé par lui-même, & depuis par ſon autre fils, nommé François, l'an 1569 [1]. Il a davantage compoſé le Dictionnaire François-Latin, auquel les mots François, avecque les manières d'uſer d'iceux, ſont tournées en Latin **. Ce Livre a été imprimé par pluſieurs fois, & depuis imprimé avec les additions de Jean Thierry de Beauvais, Jean le Frere de Laval, & Jean Nicot, Conſeiller du Roi, lequel l'a beaucoup augmenté en la dernière édition, imprimée chez Jaques du Puis, à Paris, & autres. Il mourut à Genève, l'an 1559, le 7e jour de Septembre, âgé de cinquante-ſix ans ***.

* Le Robert Estienne, dont il eſt queſtion dans cet Article, doit être Robert I du nom, fils de Henri I, né à Paris en 1503, célèbre Imprimeur, qui épouſa *Pétronille*, fille de Joſſe Badius. En 1539, le Roi, François I, le choiſit pour ſon Imprimeur, & la protection de ce Prince le mit conſtamment à couvert des mauvais effets de l'averſion, qu'avoit conçue contre lui la Sorbonne, tant à l'occaſion de l'Edition Latine qu'il donna du Nouveau Teſtament, en 1522, que de celle de ſa grande Bible, en 1532. Après la mort de François I, voyant ce qu'il avoit à redouter de ſes ennemis, il ſe retira à Genève, où il vécut tranquille, & fort honoré même de Calvin. Il mourut dans cette ville le 7 Septembre 1559, âgé de cinquante-ſix ans. Il étoit fort riche, & laiſſa ſes biens à ceux de ſes enfans qui s'établiroient à Genève, excluant les autres du droit d'hérédité. Il laiſſa trois fils, *Henri*, *Robert* & *François*.

[1] La Grammaire Françoiſe, que compoſa Robert Eſtienne, fut, de ſon

vivant, imprimée à Genève, en 1558, & réimprimée à Paris, en 1569, par François Eſtienne, fils de Robert. Ainſi c'eſt une faute à Ménage, Ch. 4 du Tom. I de ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, & ailleurs, de citer cette Grammaire, comme imprimée par l'Auteur, à Paris, en 1569, puiſque, dès 1551, Robert Eſtienne avoit quitté Paris pour s'établir à Genève. C'eſt dans cette Ville qu'en 1552, il publia ſa *Réponſe*, en Latin & en François, *aux Cenſures des Théologiens de Paris.* (M. DE LA MONNOYE).

** Le *Dictionnaire Latin-François* de Robert Eſtienne eſt mal annoncé dans cet Article. Il paroît que La Croix du Maine a voulu parler de la troiſième Edition du *Theſaurus linguæ Latinæ*, qui parut, en 1546, ſous le titre de *Dictionarium Latino-Gallicum, multò locupletius theſauro noſtro, recèns excuſo*, &c. dont il y eut une ſeconde Edition, également *in-fol.* en 1552.

*** On trouvera de très-bons Articles ſur les Eſtiennes & ſur leur Généalogie dans le *Dictionnaire Hiſtorique* de Proſper Marchand. Il y a, entr'autres choſes, des détails fort curieux ſur le prétendu vol des caractères de l'Imprimerie Royale, dont Robert (premier du nom) a été accuſé par quelques Ecrivains. Il paroît certain que Robert, en ſe retirant de Paris à Genève, emporta les matrices des beaux caractères Grecs que François I avoit fait frapper, d'après les médailles de la main d'Angelo Vergecio, par Claude Garamont, excellent Graveur & Fondeur de caractères. Paul Eſtienne, petit-fils de Robert I, les vendit, en 1612, à la Seigneurie de Genève, pour 3000 liv. Le Clergé de France ſupplia le Roi de les réclamer, & obtint, le 27 Mars 1619, un Arrêt du Conſeil, qui ordonna qu'on retireroit pour ladite ſomme les matrices Grecques : ce qui fut fait par l'entremiſe de Paul Eſtienne lui-même, auquel on donna pour cela 400 liv. Il n'eſt point dit dans l'Arrêt que ces matrices euſſent été volées. Ainſi, quoiqu'il ne ſoit pas facile de déterminer à quel titre elles avoient été emportées à Genève, & ſe trouvoient dans la famille des Eſtiennes, il ne paroît pas qu'on ſoit ſuffiſamment fondé pour accuſer de vol un perſonnage auſſi célèbre que *Robert Eſtienne.*

ROBERT ESTIENNE, Pariſien, frère de François Eſtienne, enfans de Robert Eſtienne II du nom, (tous deux neveux de Henri) &c. jeuneshommes fort doctes en Grec & en Latin *. Il a compoſé pluſieurs poëmes ès Langues ſuſdites, & encore s'en voit-il pluſieurs imprimés ès œuvres de Philippes des Portes, & ſur la mort de Meſſire Chreſtofle de Thou, premier Préſident de Paris, & ſur autres perſonnes de qualité. Il a traduit pluſieurs Auteurs Grecs en Latin, & de Latin en François, mais ils ne ſont encore en lumière. Il eſt de fort grande eſpérance, pour

pour être ſi docte & ſavant ès langues en un ſi bas âge, (ce qui eſt une choſe commune à tous ceux de ſa maiſon:) car il y en a eu ſept ou huit, tous de ce nom, qui ont mis leurs écrits en lumière, tant hommes que femmes, tant ils ſont nés aux lettres, & deſireux d'apprendre de père en fils. Il florit à Paris cette année 1584, & fait ſa demeure ordinaire chez M. des Portes, Abbé de Tyron & de Joſaphat, près Chartres, lequel l'a fort recommandé pour l'excellence de ſon eſprit.

* Robert Eſtienne, premier du nom, fils de Henri, premier du nom, eut trois fils, ſavoir, *Henri II*, *Robert II* & *François II*. De *Robert ſecond*, ſortirent *Robert III*, *François III* & *Henri III*, qui, par conſéquent, étoient petits-fils de Robert ſecond, & neveux de Henri ſecond. C'eſt de ROBERT III, dont parle La Croix du Maine. Il publia, entr'autres Ouvrages, la Traduction des deux premiers Livres de la *Rhétorique d'Ariſtote*, & l'Epître de Grégoire de Nyſſe, *touchant ceux qui vont en pélerinage à Jéruſalem*. Il ſe déſignoit d'ordinaire par ces lettres, *R. F. R. N.* c'eſt-à-dire, *Roberti filius*, *Roberti nepos*, pour ſe diſtinguer de ſon père. Il commença à imprimer en 1571, & finit en 1629, ce qui donne lieu de fixer à ce temps la date de ſa mort. Nous trouvons dans les Mémoires de M. Falconet qu'il mourut à Paris, âgé de ſoixante-dix ans, en 1640. Il avoit toujours une flûte dans ſa poche, qu'un Page lui vola à la table des Maîtres-d'Hôtel. Il intenta un procès à Parfait, Contrôleur-Général de la Maiſon du Roi, pour la reſtitution de ſa flûte; mais la flûte fut perdue, eſtimée 15 liv. par Arrêt. On lui en fit refaire une autre par le Vacher, excellent Ouvrier. Il pria ſes amis de compoſer des vers ſur cet événement; Guy & d'autres en firent... Il avoit quelques talens pour la Poëſie, de la gayeté; il aimoit le vin & la bonne chère, fréquentoit les bonnes maiſons. Laurent Bochel, Avocat, ſon ami, & lui, alloient ſouvent au cabaret, & étoient curieux de voir les exécutions qui ſe faiſoient à la Grève. *Borboniana*. — Voy. ſur les ESTIENNES les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, où on lit, à la page 253: « le nom des Etiennes » ſe fait encore connoître avantageuſement à Paris, & les deſcendans de » cette famille en ſoutiennent la réputation, par la bonté des Livres qu'ils » donnent au public, & par la beauté de leurs impreſſions. On pourroit » ajouter aux Roberts, dont nous venons de parler, un *Robert IV*, auquel » ſes connoiſſances dans les langues ſavantes, & celles de l'Europe, ſon goût » pour la Littérature, ſon talent pour la Poëſie Françoiſe, connu par les » jolis vers qu'il a faits en pluſieurs occaſions, quelques Ouvrages mêmes où » il a gardé l'*incognito*, auroient aſſigné un rang diſtingué dans la République » des Lettres, ſi la modeſtie, qui lui eſt naturelle, & l'amour de la tran» quillité, ne lui euſſent fait redouter les dangers d'une réputation trop » brillante ».

ROBERT GARNIER, natif de la ville de la Ferté-Bernard au Maine, premièrement Conſeiller du Roi au Siège Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, & du jourd'hui Lieutenant général criminel audit Siège. La renommée qu'il s'eſt acquiſe par ſes doctes écrits & compoſitions Françoiſes, & ſur-tout par ſes Tragédies ſi bien reçues des plus Savans, ne me permet de reciter ici quelque choſe de ſes perfections en ce genre d'écrire. Toutefois je dirai de lui, ce que peut-être tous n'ont pas connu auſſi-bien que moi, c'eſt que outre la perfection qu'il a de compoſer en toutes ſortes de vers, il a encore ce rare & excellent don d'Orateur, qui eſt une choſe fort peu commune, de voir un bon Poëte & excellent Orateur tout enſemble: mais il a tellement les deux perfections jointes en un, qu'il eſt mal aiſé de diſcerner auquel genre d'écrire il excelle le plus: ce que je peux témoigner pour la ſuffiſante preuve qu'il en a faite devant les Majeſtés des Rois de France, devant leſquelles il a prononcé des harangues ſi doctes, que cela l'a rendu tant aimé d'elles, qu'ils ont deſiré l'attirer de plus près à leur ſervice: mais l'amour de ſa patrie l'a retenu, & s'en eſt excuſé de telle façon, que ſon refus n'a été eſtimé autre, qu'un deſir de ne vouloir faire échange de ſa liberté accoutumée, pour s'aſſujettir à des charges trop pénibles & peſantes, telles que ſont toutes celles de la Cour & ſuite des Princes. Mais pour venir à parler des compoſitions dudit Sieur Garnier, voici ce que j'en ai pu voir. Les poëſies qu'il fit imprimer à Toloſe (lorſqu'il faiſoit profeſſion des loix en ladite Univerſité) pour leſquelles il obtint l'une des fleurs que l'on adjuge aux plus ſavants compoſiteurs, ſavoir eſt l'Aiglantine, dequoi je ferai plus ample mention autre-part, quand je ferai le récit de tous ceux qui ont emporté le prix aux jeux floraux de Toloſe, inſtitués par Madame Clemence Iſaure, l'an 1270, ou environ. L'hymne de la Monarchie, imprimée à Paris, chez Gabriel Buon, l'an 1567. Porcie, Tragédie Françoiſe, repréſentant la cruelle & ſanglante ſaiſon des guerres civiles de Rome, &c. imprimée à Paris, chez Robert Eſtienne,

l'an 1568, pour la première fois. Hipolite, imprimée chez le ſuſdit, l'an 1573. Marc Antoine, imprimée l'an 1578. Cornelie, imprimée l'an 1574. La Troade, ou la priſe & deſtruction de Troye, imprimée chez Patiſſon, l'an 1579. Antigone ou la piété, & débonnaireté, imprimée chez Robert Étienne, l'an 1580. C'eſt une invention de Stace, en ſa Thebaide. Bradamant tragicomédie Françoiſe, écrite à l'imitation du Roland furieux d'Arioſte, imprimée à Paris, chez Mamert Patiſſon, l'an 1582. La Sedechie, ou les Juifves, imprimée à Paris, chez Mamert Patiſſon, l'an 1583. Toutes les ſuſdites Tragédies Françoiſes ont été reduites en un volume, & imprimées à Paris, chez Mamert Patiſſon, à diverſes années. Il a écrit pluſieurs fort beaux & très-doctes Sonnets, ſur les amours de *Martie*, non encore imprimés. J'ai opinion que c'étoit en faveur de Madame ſa femme, nommée Françoiſe Hubert, de laquelle nous avons fait mention. (*Tome I. pag. 226 de cette nouv. Edit.*) Il florit au Mans, cette année 1584 [1].

[1] Il mourut l'an 1590, ſuivant Baillet, Art. 1340 de ſes *Jugemens des Savans*; mais Jean Vauquelin de la Frenaïe ayant marqué, pag. 679 de ſes *Poëſies*, que Robert Garnier étoit mort, quarante-cinq ans après Jean de la Péruſe, & celui-ci étant mort en 1555 ou 56, je crois avec M. l'Abbé le Clerc, qui m'a indiqué ces dates, que la mort de Garnier, âgé de cinquante-ſix ans, doit être miſe en 1600 ou 1601. (Quelques Lexicographes l'ont même reculée juſqu'à 1602). Cet âge de cinquante-ſix ans, donné ici à Garnier *, eſt tiré de ſon *Eloge de Scévole de Sainte-Marthe*. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Mémoires de Niceron, Tom. XXI, pag. 377, mettent ſa mort en 1590, comme Baillet. — Les pièces de Garnier ont long-temps fait les délices de la France, parce qu'on n'avoit rien de mieux. « Dès qu'il ſe fût pré-» ſenté ſur le Théâtre de la France, dit Paquier, chacun lui en donna le » prix ſans aucun contredit, & c'eſt ce que dit de lui-même Ronſard, *ſur ſa Cornelie*. . . . « Il dit vray, & jamais nul des nôtres n'obtiendra Requête » civile contre cet Arrêt. . . Garnier nous a fait part de huit Tragédies, toutes » de choix & de grand poix . . . Poëmes qui, à mon jugement, trouveront » lieu dedans la poſtérité ». . . *Recherc. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, pag. 705. Pâquier jugeoit & parloit comme il étoit naturel de le faire alors. L'Auteur a pris le ſujet de ſes pièces dans Sénèque le Tragique, ou dans les Auteurs qui portent ce nom, ſans s'aſtreindre à l'ordre du Poëte Latin,

même ſans conſervet ſouvent le caractère des perſonnages de même nom, qu'il introduit ſur la ſcène, de ſorte que ce ſont moins des Traductions, que des imitations très-libres, où le génie du Poëte François ſe développe avec plus d'avantage, que s'il avoit traduit ſervilement.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 200.

ROBERT GOBIN, Prêtre, Maître ès Arts, Licentié en décret, Avocat en cour d'Egliſe, à Paris, Doyen de Chrétienté, de Lagny ſur Marne, au Diocèſe de Paris, l'an 1505, (qui ſont les titres & qualités qu'il ſe donne.) Il a écrit en vers François & en proſe, un Livre, intitulé *Les Loups raviſſans* [1], imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1510, par Antoine Verard, & contient 50 feuilles *. C'eſt le plus hardi Livre pour parler en toute liberté des Eccléſiaſtiques, que nous ayons encore vu écrit par hommes de ſa profeſſion.

[1] Je me ſouviens qu'en 1695, lorſque M. l'Abbé Fyot travailloit à l'Hiſtoire de ſon Egliſe Abbatiale de S. Etienne de Dijon, d'où dépendent les Paroiſſes de la Ville, à deux prés, c'eſt-à-dire, cinq des ſept (cette Abbaye a été érigée en Evêché, en 1731) je lui offris, pour prouver l'ancienneté de la première de ces Paroiſſes, qui eſt celle de Notre-Dame, le paſſage qui ſuit, extrait du Livre des *Loups raviſſans*, ici mentionnés... *Il y avoit une fois en la ville de Dijon un uſurier qui ſe marioit, & étoit devant le portail de la Vierge Marie, & avoit eſpérance de vivre moult longuement. A ladite porte étoit un uſurier, taillé en pierre de taille, lequel jetta une groſſe bourſe pleine de deniers à l'uſurier vif, lequel ſe marioit, & l'en ferit ſi rudement, qu'il le tua & mourut ſubitement. Parquoy les autres uſuriers d'icelle ville firent détruire & ôter les autres images d'icelle porte: & cette Hiſtoire a été prêchée par Maître Girard, Evêque de Tournay.* Cet Evêque vivoit en 1149. Le fait cependant, tel que je viens de le rapporter, ayant paru fabuleux, a été rejeté. — Le P. Labbe, pag. 346 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* nomme mal cet Auteur Hobin. (M. de la Monnoye).

* Il y a une Edition Gothique, & ſans date, de l'Ouvrage de Robert Gobin. Elle eſt intitulée *Les Loups raviſſans, autrement dit, Le Doctrinal Moral*, Paris, *in*-4°. Je ne ſais ſi c'eſt la même que celle dont parle La Croix du Maine, & qu'il date de l'an 1510. Cette ſatyre eſt aſſez rare.

ROBERT GROSSE-TESTE, Anglois de nation, dit en Latin *Capito*, & en Langue Angloiſe *Great-head*, ou bien ſelon aucuns *Groſthede* &c. Evêque de Linconie * Il a écrit un Livre en notre Langue Françoiſe, lequel il a intitulé *de l'amour honnête.*

Jean Balée, Anglois, fait mention de lui en la 4e Centurie des Ecrivains d'Angleterre, *fol.* 304, 305 & 306. Il mourut en l'an de salut 1253.

* Il fut Evêque de Lincoln, & mourut vers l'an 1253. Il a écrit un très-grand nombre d'Ouvrages, mais presque tous en Latin. Il avoit passé quelques années en France, & avoit assez bien appris notre langue. On trouvera dans Tannerus (*Biblioth. Britan-Hybern.*) beaucoup de recherches & de détails sur ce Savant. Il paroît qu'il n'a écrit qu'un seul Ouvrage en François, qui n'a jamais été imprimé. Il est intitulé *Le Château d'Amour*, ou, selon La Croix du Maine, *De l'Amour honnête.* Cette différence de titre vient peut-être de ce que quelques-uns, le rendant en Latin, ont confondu *de Castlo* & *de Castro*; car les uns intitulent l'Ouvrage *De castlo Amore*, & les autres *De Castro Amoris.* Il est en vers, & commence par ces mots: *Qui bien pense, bien peut dire.* Il y en a beaucoup de Manuscrits en Angleterre. Warton a publié divers Ecrits sur la vie de *Robert Grosse-Teste*, & sur ses Ouvrages. (*Anglia Sacra*, Tom. II, pag. 325 & suiv.)

ROBERT GAGUIN *, Docteur en décret [1], Ministre général de l'Ordre de la Trinité **, pour la rédemption des Chrétiens captifs ou prisonniers, autrement appelés les Mathurins, &c. natif de Douay en la Gaule Belgique, sur les frontières de la Picardie. Il étoit grand Théologien, Philosophe, Poëte, Orateur & Historien. Il a traduit de Latin en François (par le commandement de Charles VIII, Roi de France) les commentaires de Jules César, contenans sept Livres des batailles & conquêtes des Gaulles, imprimés à Paris, l'an 1539, chez Arnoul & Charles les Angeliers. Il a davantage traduit le 8e Livre des commentaires desdites guerres en France, continués par Aulus Hirtius, qui vivoit de ce temps-la, le tout imprimé audit an 1539, par les susdits Angeliers. Il a traduit de Latin en François (par le commandement du Roi susdit) les faits & gestes de l'Empereur Charles le Grand, autrement dit *Charle-magne*, Roi de France. Il a écrit en Latin & depuis traduit en François, un traité de la Conception de la Vierge Marie, imprimé à Paris. La chronique & histoire des Rois de France, écrite par ledit Gaguin, tant en Latin qu'en François; imprimée à Paris & autres lieux, par une infinité de fois. Poëme François, intitulé

La ruyne de bon repos, ou bien *Le Paſſetemps d'oiſiveté*, lequel il écrivit étant à Londres en Angleterre, l'an 1489, imprimé à Paris, l'an 1545. Il a traduit de Latin en François une Epître de Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie, intitulée le conſeil profitable contre les ennuis & tribulations du monde, imprimé à Paris l'an 1518. Il mourut à Paris l'an 1501, le 22ᵉ jour de Mai, & eſt enterré en ſon Convent des Mathurins à Paris.

* Il étoit de Colines, dans le Diocèſe d'Amiens, & non de Douay. Son mérite lui attira une grande conſidération, & la confiance des Rois Charles VIII & Louis XII.

[1] Quelques-uns le qualifient *Hiſtorien du ſeizième ſiècle*, mais mal, puiſqu'il ne conduit ſon Hiſtoire que juſqu'à l'an 1499, & qu'il ne pouvoit guères la conduire plus loin, étant mort le 22 Mai 1501. (M. DE LA MONNOYE).

** Il fut élu Général de ſon Ordre, en 1473. Il fut employé en diverſes Ambaſſades, & chargé de négociations importantes. Il y a lieu de croire qu'il étoit d'une naiſſance obſcure, car il avoue lui-même que l'Ordre des Mathurins lui avoit ſervi de père, & avoit pris ſoin de ſa jeuneſſe. Quoiqu'il ait ſuivi dans ſon Hiſtoire le goût de ſon ſiècle pour les fables & les événemens merveilleux, il s'eſt cependant garanti du préjugé ſi commun de ſon temps, en faveur de l'Aſtrologie Judiciaire. Il déclame vivement contre les abus de cette prétendue Science, dans une de ſes Lettres (Lettre VIII). On l'a regardé comme un Hiſtorien aux gages de Louis XI, quoique, dans la Préface de ſon Hiſtoire, il aſſure qu'il n'a été excité à écrire par les largeſſes d'aucun Prince, *Nullâ Principis munificentiâ provocatus*. Ses *Chroniques de France*, écrites en Latin, parurent pour la première fois, en 1497, *in*-4°. Edition très-rare. Elles ne s'étendoient alors que juſqu'en 1491. On les réimprima, en 1500, *in-fol.* avec une addition, juſqu'en 1499. Elles ont paru pluſieurs fois depuis, continuées par les Editeurs. Pierre Deſray les traduiſit en François, & les publia avec un Supplément juſqu'en 1514, Paris, 1515, *in-fol.* Gaguin traduiſit lui-même, en François, la *Chronique*, ou plutôt le *Roman* (cité par La Croix du Maine) *de Charles-Magne & de Roland*, attribué à Turpin, Archevêque de Reims, mais qu'on ſait depuis long-temps ne pouvoir être de ce Prélat. *La Traduction en François*, que Gaguin fit lui-même de ſon Livre, *ſur l'Immaculée Conception de la Vierge*, eſt, je crois, reſtée manuſcrite. L'Ouvrage Latin parut en 1498. Il eſt rare, & aſſez cher.

ROBERT LE MAÇON, ou MASSON, ſurnommé LA FONTAINE, Miniſtre de la Religion prétendue Réformée (afin de parler avec les Théologiens) Il a écrit quelques apologies ou invectives contre Jean Robert, Docteur régent en l'Univerſité

d'Orléans, l'an 1569, imprimée en ladite ville & en l'an ſuſdit 1569, par Eloi Gibier, auquel temps vivoit ledit Sieur de la Fontaine Robert le Maçon.

ROBERT MAIGRET, natif de la ville & cité du Mans, homme eſtimé l'un des plus ſavans Muſiciens de ſon temps, & duquel il y a pluſieurs chanſons de muſique, imprimées avec les livres du recueil, &c. Il mourut en la ville du Mans, l'an 1568, au mois d'Août, âgé de plus de ſoixante ans.

ROBERT DE MARBEROLLES (Meſſire), Chevalier en l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques chanſons amoureuſes & autres poëſies, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 57.

ROBERT DE MAUVOISINS (Meſſire), ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëmes François, non encore imprimés *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 68.

ROBERT LE PREVOST. Il a traduit de Latin en François les 29 Livres de l'hiſtoire de Jean Sleidan Alleman, déduite depuis le déluge, juſques au temps préſent, en laquelle eſt compris l'Etat des quatre Empires ſouverains, juſques au règne de Charles V, Empereur, imprimée à G. l'an 1563, chez Nicolas Barbier [1].

[1] Les 26 Livres de Sleïdan, *De Statu Religionis & Reipublicæ*, & les trois, *De quatuor ſummis Imperiis*, étant deux Ouvrages ſéparés, qui n'ont enſemble nulle relation, ſont ici peu judicieuſement confondus par La Croix du Maine, & regardés comme une Hiſtoire ſuivie, où l'Auteur a compris en 29 Livres, tout ce qui s'eſt paſſé dans le monde, depuis le déluge juſqu'à la 37e année de l'Empire de Charles-Quint; il n'y avoit qu'à dire ſimplement : « Il a traduit en François les 26 Livres de Sléïdan, intitulés, *Commentarii de Statu Religionis Reipublicæ*, & de plus les trois Livres du même » Auteur, *De quatuor ſummis Imperiis*, *Babilonico*, *Perſico*, *Græco & Romano*, imprimés d'ordinaire à la ſuite de l'Ouvrage précédent, quoiqu'ils » n'y ayent aucun rapport ». (M. DE LA MONNOYE).

ROBERT, de Rheims en Champagne, ancien Poëte François,

l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëſies, non encore imprimées *.

* Voy. Fauchet, Chap. 29.

ROBERT RIVAUDEAU, Sieur de la Guillotiere, Gentilhomme Poictevin, Valet de chambre du Roi Henri II, l'an 1549. J'ai opinion qu'il étoit proche parent d'André de Rivaudeau, Gentilhomme Poictevin, Sieur dudit lieu de la Guillotiere, duquel nous avons parlé à la lettre A. (*Tom. I, pag. 20 de cette nouv. Edit.*) Ledit Robert a traduit de Latin en François deux Livres de la nobleſſe civile du Seigneur *Ofres de Portugal*, imprimés à Paris, chez Jaques Kerver, l'an 1549, *in*-8°.

ROBERT DU TRIEZ, natif de la ville de l'Iſle en Flandres. Il a écrit en François un Livre des ruzes, fineſſes & impoſtures des eſprits malins, imprimé à Cambray, chez Nicolas Lombard, l'an 1563. *in*-4°. & contient 25 feuilles. Il a écrit & compoſé pluſieurs Epigrammes & autres poëſies Françoiſes, tant ſur l'amour que ſur autres ſujets. Il a écrit pluſieurs hiſtoires en François, & autres Livres en proſe. Il floriſſoit à Cambray, l'an 1563.

ROBERT, Evêque de Vence, Docteur en Théologie à Paris, Tréſorier de la S. Chapelle du Palais audit lieu, & grand Aumônier de Madame [1]. Il a écrit & compoſé en proſe Françoiſe l'Oraiſon de la paix, faite & prononcée à Cambray, le 9e jour d'Août, l'an 1529, imprimée à Paris, par Galiot du Pré, audit an 1529, auquel temps ledit Evêque floriſſoit *.

[1] Ce Robert, Evêque de Vence, n'eſt autre que le bon *Robert Ceneau*, ou *Cenalis*, que Geſner, Simler & du Verdier écrivent *Senalis*, qui fut nommé à l'Evêché de Vence, en 1529, & enſuite à celui d'Avranches. Calvin, dans ſon Livre, *De la manière de réformer l'Egliſe*, l'appelle *Robert Souppier*, par alluſion à ſon nom *Cenalis*, ou *Ceneaux*. Il changea ſon nom, & le latiniſa, comme avoit fait Guy Jouveneaux, Abbé de S. Sulpice enBerry, qui ſe fit appeler *Juvenalis*. Son Epitaphe dans l'Egliſe de S. Paul à Paris porte qu'il mourut le 27 Avril 1560. Hubert Languet, *Epiſt. ad Synnæum*, pag. 47, le traite mal *Robertus Cenalis*, *Arboricenſis Epiſcopus*, *homo*

homo ineptiſſimus & indoctiſſimus. Il devoit dire *Abrincenſis*; il s'eſt trompé, de même que *Robertus Cenalis*, qui en ſouſcrivant ſon Epître *de Celibatu*, écrit *Epiſcop. Arboretanus.* (M. Falconet).

* Robert Cenalis, né à Paris, fut Evêque de Vence en 1523, & Tréſorier de la Sainte Chapelle, en 1525. Il paſſa à l'Evêché de Riez, en 1530, & à celui d'Avranches, en 1532. Il a écrit beaucoup d'Ouvrages en Latin, dont on trouvera la liſte dans le Tom. XI du *Gall. Chriſt.* & dans le XXXIe de l'*Hiſtoire Eccl.* de Fleury. Le P. le Long le nomme *Ceneau*, du Latin *Cenalis*, ou *Cœnalis.*

ROC LE BAILLY, ou BAILLIF, Sieur de la Riviere, natif de la ville de Falaiſe en Normandie, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi & de M. le Duc de Mercœur, ou Mercure (pour parler ſelon le vulgaire). Ce Sieur de la Riviere eſt homme fort grand Philoſophe naturel, & curieux des ſecrets cachés en icelle. Il a mis en lumière un ſien Livre, intitulé *Le Demoſterion*, contenant 300 aphoriſmes Latins & François. Ce Livre eſt comme un ſommaire de la médecine Paracelſique, imprimé à Rennes en Bretagne, l'an 1578, par Pierre le Bret, *in*-4°. & contient 25 feuilles [1]. Traité de l'antiquité & ſingularité de la Bretagne Armorique, imprimé audit an, avec le Livre ſuſdit *. Traité du rémede contre la peſte, charbon & pleureſie, imprimé à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1580. Diſcours ſur la vraie ſignification du Comete apparu en Occident au ſigne du Sagittaire, le 10 de Novembre l'an 1577, imprimé à Rennes, audit an, par Julien du Clos. Premier Traité de l'homme & ſon eſſentielle Anatomie, avec les Elemens, & ce qui eſt en eux, de ſes maladies, médecine & abſolus rémedes ès taintures d'or, corail & antimoine, & magiſtère des perles de leur extraction, imprimé à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1580, *in*-8°, & contient 7 feuilles. Second Traité de l'homme, auquel il traite amplement de ſon mouvement. Il n'eſt encore imprimé. Le Livre de l'art ſigné, contenant les ſignes & marques données (non en vain) par la nature à toutes ſortes ou eſpeces d'herbes, arbres, plantes, pierres & autres choſes ſemblables, avec les figures ou protraicts deſdites choſes. Ce Livre n'eſt pas encore imprimé.

Il en fait mention en ſon Traité de la peſte, *fol.* 3, *p.* 6, Sommaire défenſe aux demandes, queſtions & interrogatoires des Docteurs de la faculté de médecine à Paris, faites audit Sieur de la Riviere, imprimée l'an 1579, à Paris, qui eſt une réponſe ou diſcours imprimé contre lui, audit an 1579, à Paris, chez Pierre l'Huillier. Je n'ai point connoiſſance de ſes autres écrits ou compoſitions Françoiſes. Ledit Sieur a été fort long-temps Médecin de M. le Prince de Leon, Meſſire Henry, Vicomte de Rohan. Il florit en Bretagne, l'an 1584.

[1] Ce Roc LE BAILLI fut premier Médecin d'Henri IV. Il a plu à cet Auteur d'employer les termes *Demoſterion*, *Edelphe* & *Spagiric*, ou *Spagyrique*, à l'imitation de Paracelſe, qui donnoit à ces ſortes de mots telle ſignification qu'il vouloit, ſans avoir deſſein de les tirer, ſoit de l'Hébreu, ſoit du Grec, ſoit du Latin, quand même, par haſard, ils y auroient eu quelque rapport, leur inventeur n'ayant jamais ſu aucune de ces langues, hors peut-être un peu de mauvais Latin. Je renvoye donc pour l'intelligence de ce jargon aux *Dictionnaires de Toxites & de Rulandus*, ou à l'*Amaltheum Caſtello Brunonianum*. (M. DE LA MONNOYE).

* Qu'on ne prenne pas pour un Livre Hiſtorique ſon *Traité de l'Antiquité & Singularités de la Bretagne Armorique*. Le but principal de l'Auteur, eſt de parler des Eaux Minérales qui ſe trouvent dans cette partie de la France. Ce Traité eſt ordinairement à la ſuite du *Démoſtérion*, qui eſt aſſez rare. L'Auteur mourut à Paris, en 1605.

ROGER ou ROGERIN D'ANDELY, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a compoſé pluſieurs poëmes, non encore imprimés *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 57.

ROGER de Cambray en la Gaule Belgique, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a compoſé pluſieurs poëſies amoureuſes, leſquels ſe voyent écrites à la main *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 60.

ROGIER MAISONNIER, Poictevin. Il a compoſé pluſieurs poëſies Françoiſes.

ROLAND BRISSET, Avocat au Parlement de Paris *. Il a écrit pluſieurs Tragédies Françoiſes, & entre-autres celles-ci.

Thieſte, Andromache, & Baptiſte **. Je les ai vu écrites à la main. Il florit cette année 1584.

* Roland Briſſet, ſieur du Sauvage, né à Tours, ſe dit Gentilhomme. Il fit imprimer à Tours, en 1590, *in*-4°. cinq Tragédies, dont les titres ſont, *Hercules Furieux*, *Thyeſte*, *Agamemnon*, *Octavie*, & *Baptiſte*. Ses quatre premières pièces ſont imitées des Auteurs Tragiques Grecs & Latins, plutôt qu'elles n'en ſont traduites; la cinquième, qui eſt la mort de S. Jean-Baptiſte, eſt une Traduction du Latin de Buchanan. Il eſt beaucoup parlé de cet Auteur dans les *Recherches ſur les Théâtres*, pag. 61 & 62, *ſecond âge*, Edit. *in*-4°. & dans l'*Hiſt. du Théâtre François*, Tom. III, pag. 473. — Il fit imprimer à Tours, en 1591, une Paſtorale, intitulée *La Diéromene*, ou *le Repentir d'Amour*, dont on fit une nouvelle Edition à Paris, en 1595. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 372.

** La Croix du Maine, qui avoit en ſa poſſeſſion quelques-unes de ces pièces, les auroit fait imprimer, ſi les circonſtances malheureuſes des temps le lui avoient permis. Elles furent enfin raſſemblées en un Recueil, & imprimées à Tours, en 1590, ſous le titre de *Premier Livre des Œuvres Poëtiques de R. B. G. T.* c'eſt-à-dire, *Roland Briſſet, Gentilhomme Tourangeau*. On publia depuis à Rouen, en 1695, *in*-12. la *Diéromene*, ou le *Repentir d'Amour*, Paſtorale, traduite de l'Italien de Louis de Groto, & en 1685 une autre Tragédie, intitulée *Les étranges & merveilleuſes traverſes d'Amour*. Il y a lieu de croire que la Tragédie d'*Andromaque*, par Briſſet, citée par La Croix du Maine, n'exiſte point, & que c'eſt par mépriſe qu'il la nommée *Andromaque*, au lieu d'*Agamemnon*.

ROLAND DU JARDIN, Pariſien, frère puiſné de M. du Jardin, Valet de chambre du Roi, & mari de Madame Suſanne Habert (delaquelle nous ferons tant honorable mention ci-après.) Il a compoſé quelques Poëmes François, & entre-autres pluſieurs Sonnets, & autres Œuvres en proſe, non encore mis en lumière. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans donner une bonne eſpérance de pouvoir faire profit à la république, tant à cauſe de ſon bon eſprit que pour les autres vertus recommandables qui ſont en lui.

ROLAND PIETRE, ou ſelon aucuns, ROLAND PIERRE, (car Pietro en Italien, ſignifie Pierre) Avocat au Siège Préſidial de Meaux en Brie, & natif dudit lieu, frère de René Pietre, Docteur en médecine à Paris, tous deux hommes très-doctes & ſavants ès Langues, ayant connoiſſance de beaucoup de diſcipli-

nes. Cetui-ci nommé Roland a mis en lumière un ſi bien docte Livre, intitulé le premier Livre des Conſidérations Politiques, imprimé à Paris, chez Robert Eſtienne, l'an 1566. Il a traduit de Grec en François, les Livres de Théodorite, Evêque de Syrie, touchant la nature de l'homme, imprimés à Paris, chez Michel Vaſcoſan, l'an 1555, avec de fort doctes annotations dudit Pietre, ſur le Livre ſuſdit. Il a davantage traduit en François, les Sermons du jugement dernier. Je ne ſai s'ils ſont imprimés. Il en fait mention en ſes annotations ſur Theodorite, au feuillet 40, pag. 2. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1566.

ROLAND SEIGNEUR, natif de la ville du Mans, Sieur DE BUISSAY & DE LA FOURRERIE, au Maine, jeune homme autant parfait & excellent pour pluſieurs rares vertus & honnêtes exercices (auxquels il prend plaiſir) qu'autre de ſa qualité: car pour le jeu de l'Eſpinette & pour la connoiſſance de la muſique, il y eſt tellement verſé, que quand je le voudrois mettre par écrit, on jugeroit que ce ſeroit choſe impoſſible d'en ſavoir tant comme il ſait, en ſi bas âge, & vu le rang ou qualité qu'il tient, étant homme faiſant profeſſion des lettres, & ſur-tout de la Juriſprudence. Or pour venir à parler de ſes compoſitions, voici ce qu'il a délibéré de faire bientôt mettre en lumière. Un diſcours touchant les vices des hommes, enſemble de leur nature & qualité, avec les rémedes pour les ſavoir fuir & éviter. Ce ſujet n'a encore été traité d'aucun de la façon qu'il le veut pourſuivre, & tant pour l'amour de ſon honneur & gloire, que pour le deſir que j'ai que cela fût communiqué à tous, je deſire bien fort qu'il le faſſe imprimer. Il a écrit pluſieurs poëmes François, & entre-autres quelques-uns à la louange du Sieur du Bartaz, imprimés avec ſa Sepmaine. Il florit cette année 1584.

ROSTANG BERRENGIER, natif de Marſeille en Provence, Religieux de l'ordre des Templiers. Il a écrit un Traité de la fauſſe vie des Templiers, lequel n'eſt encore imprimé. Il étoit fort bon Poëte Provençal. Il mourut l'an 1315 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 58.

ROSTANG DE BRIGNOLLE, Religieux de l'Abbaye de S. Victeur de Marſeille. Il a écrit tant en rithme Provençale qu'en proſe, les vies d'aucuns Poëtes Provençaux. La vie de Marie Magdeleine. La vie de ſainte Marthe & de pluſieurs autres Saints & Saintes, tous leſquels Livres ſuſdits ſont écrits à la main, & non encore imprimés. Il floriſſoit en Provence, l'an 1435 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 76.

ROSTANG D'ENTRE-CHASTEAUX, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs poëmes en Langue Provençale, non encore imprimés *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 65.

ROUEN PINEL. Il a écrit un traité qu'il intitule les Conditions de la Paix entre le Roi de France, & Maximilien Duc d'Auſtriche & leurs pays & alliés, imprimées avec l'entrée du Roi à Rouen.

S'enſuivent les noms de pluſieurs Auteurs François, leſquels nous avons expreſſément mis après les autres ci-deſſus nommés, à cauſe de l'incertitude de leurs noms.

.... RHEGINUS, de Lyon, Docteur en médecine *. Il a traduit de Latin en François, l'inſtruction divine de Hierocles, Philoſophe Stoique, contre les Athées, écrite premiérement en Grec par ledit Hierocles, & depuis traduite par *Aurispa*, Venitien, imprimée à Lyon, l'an 1560, *in*-8°, & contient 10 feuilles. Il floriſſoit en l'an 1559 *.

* C'eſt peut-être GUILLAUME RHEGINUS, Médecin, qui publia, en 1564, à Lyon, un Livre intitulé *Medicinæ exercitamenta, ex ſelectis linguæ utriuſque Autoribus illuſtrata.*

RUTEBEUF, excellent Poëte & Joueur d'inſtrumens de muſique, en l'an 1260. Il a écrit pluſieurs diſcours, & autres poëſies Françoiſes, non encore imprimées, ſavoir eſt les plaintes de la Terre Sainte, dédiés au Roi S. Loys, la complainte d'Anceau de l'Iſle, la vie de Sainte Elizabeth de Thuringe & autres. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1310 *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 83.

R. BIEN-AYMÉ, de Faſquelles, Boulonnois, ou natif du pays de Bolongne ſur la mer en la Gaule Belgique, Précepteur de Pierre du Bellay, Gentilhomme Angevin, fils de Meſſire René du Bellay, Baron de la Lande, & Seigneur du Pleſſis Macé en Anjou, &c. Il a compoſé en François un dialogue contenant les principes de la Langue Latine, imprimé à Paris, par Guillaume Nyverd, l'an 1573. Il a davantage compoſé un Livre de la vraie façon & méthode de bien nourrir & inſtruire les enfans, extraicte de pluſieurs Auteurs anciens & modernes. Je ne ſai s'il l'a fait imprimer, il en fait mention en ſon Epître à Pierre du Bellay ſon diſciple. Il floriſſoit au pays d'Anjou, l'an 1573.

R. BRUSSEL. Il a écrit une catholique expoſition ſur les Epîtres & Evangiles des Dimanches de l'année, avec les Fêtes ſolemnelles, tant de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, que de ſa glorieuſe mère, la Vierge Marie, imprimée à Paris, chez Gabriel Buon, l'an 1575, au clos Bruneau.

R. PEROT, du Mans [1]. Il a traduit de Latin en François le ſommaire des temps, depuis la création du Monde juſques à préſent, écrit premiérement en Latin par Rodolphe Coudun, imprimé à Paris, chez Michel Vaſcoſan, l'an 1562, lequel a été depuis augmenté par Nicolas Bergeron, Avocat en Parlement, lequel l'a fait imprimer par pluſieurs fois, avec ſes additions. Ledit Perot floriſſoit au Mans, audit an 1562.

[1] Le nom de cet Auteur étoit René. C'eſt à lui que Jacques Gohory, ſous le nom de *Leo Suavius*, dédia, en 1566, ſon Edition de Paracelſe, *de vitâ longâ*. Il y avoit dans ce temps-là un Médecin à Dole d'un nom, à une lettre près, tout ſemblable, René Perrot, dont Gilbert Couſin fait mention en deux endroits de ſa *Deſcription de la Franche-Comté*, mais qu'il ne faut pas confondre avec le Pérot, du Mans. (M. de la Monnoye).

R. P. Il a écrit un diſcours en proſe, par lequel il prouve qu'il ne faut trouver étrange ſi à préſent la France eſt agitée de guerres civiles, avec le moyen d'obvier à icelles, imprimé à Poitiers, l'an 1577, chez Aymé Menier & Antoine de la Cour.

S A I.

SAINTE DES PREZ [1], Damoiſelle fort bien verſée & apriſe en la poëſie Françoiſe, laquelle vivoit en l'an de ſalut 1300, ou environ. Elle a écrit quelques poëmes du jeu parti d'amours, non encore imprimés. Claude Fauchet en fait mention en ſes Œuvres.

[1] Le nom SAINTE, en Latin *SANCTA*, ſe trouve, pag. 243 de l'*Onomaſticon Sanctum* de Peyronet, pour faire voir que ce nom de baptême n'eſt pas inconnu dans l'Egliſe, qu'il a été donné, & qu'on peut continuer à le donner. Euſébe, Chap. 1 du Liv. V de ſon *Hiſtoire Eccléſ.* fait en deux endroits mention d'un Diacre, nommé *Sanctus*, martyriſé au ſecond ſiècle; de ce *Sanctus*, a été formé le nom féminin *Sancta*, en François *Sainte*. Guillaume des Autels a célébré ſa maîtreſſe ſous le nom de *Sainte*. Fauchet, Chap. 3, ne cite aucun vers de *Sainte des Prez*, mais rapporte ſimplement le ſens d'un endroit de ſes Poëſies. (M. DE LA MONNOYE).

F. SAMSON BEDOUIN, Religieux en l'Abbaye de la Coûture près le Mans, natif du pays & Comté du Maine, &c. Il a écrit un petit Livre qu'il a intitulé les Ordonnances & Statuts de M. de l'Aflac, & du jeu du Trois, imprimé au Mans, par Hierôme Olivier, l'an 1565. Il a compoſé pluſieurs Chanſons, & entre-autres la replique ſur les chanſons des Nuciens ou Nutois, qui autrement ſont appelés ceux de Nuz au bas pays du Maine, &c. imprimées au Mans, par ledit Olivier. Il a écrit pluſieurs Tragédies, Comédies, & Moralités, & quelques coqs à l'Ane, & autres ſemblables Satyres, leſquelles il faiſoit jouer par les lieux publics de la ville & fauxbourgs du Mans, par aucuns écoliers de ladite ville. Il a écrit pluſieurs Cantiques & Noels imprimés au Mans, par Macé Vaucelles & autres. Il a recueilli & compilé le catalogue des paroiſſes du Maine, imprimé au Mans. Il mourut en ladite Abbaye de la Coûture, l'an 1563, ou environ.

SAVARY DE MAULEON, Gentilhomme, natif d'Angleterre, fort bien verſé en la poëſie Provençale, uſitée de

ſon temps. Il étoit fort docte en pluſieurs arts & ſciences, & grand amateur de gens de lettres. Il a écrit pluſieurs poëſies en la Langue Provençale, non encore imprimées. Il mourut étant employé par le Roi de France, en ſes guerres, l'an 1245, ou environ *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 29 & 32.

SAUVAGE D'ARRAS, natif dudit lieu en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit quelques poëſies amoureuſes, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 56.

SAULVEUR ACCAURAT, natif d'Uzez en la Gaule Narbonnoiſe. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de Seneque, traitant des Bien-faits, imprimés à Paris, chez Eſtienne Grouleau, l'an 1561, *in*-8°. & contiennent 33 feuilles.

SCEVOLE * DE SAINCTE-MARTHE, Gentilhomme, natif de Loudun en Poitou, Tréſorier des finances du Roi audit pays de Poitou. Ce Seigneur de Saincte Marthe eſt tellement heureux en ſes compoſitions, & ſi bien né à la poëſie Latine & Françoiſe, qu'il a bien mérité de tenir les premiers ou ſeconds rangs, entre ceux qui ſe font admirer pour leurs beaux vers & doctes ouvrages, ſoit en Latin ou en François, comme il a montré par ſes bien limées & polies imitations du docte Poëte Italien *Marcel Palingene*, lequel il a traduit avec tant de grace, que cela a détourné pluſieurs d'y mettre la main, qui auparavant s'étoient délibéré de le traduire en notre Langue. Il promet de continuer toute la verſion entière du Zodiaque dudit Palingene, mais il n'en a fait imprimer encore qu'une partie, avec ſes autres poëſies Françoiſes, qu'il a intitulées *Ses premières Œuvres*, contenant quatre Livres d'imitations & traductions recueillies de divers Poëtes Grecs & Latins, imprimées à Paris, chez Federic Morel, l'an 1569. Il a fait imprimer pluſieurs autres de ſes poëſies Latines & Françoiſes, réduites en deux volumes **. Il florit cette année 1584. Il prononça ces jours paſſés une très-docte

docte harangue devant le très-Chrétien Roi de France Henri III, touchant la ſuppreſſion que Sa Majeſté déliberoit faire des Etats d'aucuns Tréſoriers de France, mais elle n'eſt encore en lumière.

[1] Ayant eu pour parrain ſon Ayeul, *Gaucher de Sainte-Marthe*, l'amour pour la langue de l'ancienne Rome, lui fit changer le nom de *Gaucherius* en celui de *Scævola*. (M. DE LA MONNOYE).

* GAUCHER, ou SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE, naquit à Loudun, le 2 Février 1536, de Louis de Sainte-Marthe, Seigneur de Neuilly, Procureur du Roi au Siège de Loudun, & de Nicole le Fevre de Bizay. Cette famille eſt ancienne, noble, & compte une ſuite de perſonnes de mérite, ſur-tout dans la Magiſtrature & dans les Lettres. Scévole fit ſes études à Paris. Il eut pour Maîtres Turnébe, Muret & Ramus. Il étudia enſuite la Juriſprudence à Poitiers & à Bourges; ſa fidélité, au ſervice des Rois Henri III & Henri IV, fut inviolable. Il fut employé dans pluſieurs affaires importantes & difficiles, où il réuſſit. Il ramena Poitiers à l'obéiſſance d'Henri IV, fut Intendant des Finances dans l'armée de Bretagne, ſous le Duc de Montpenſier, Préſident & Tréſorier de France dans la Généralité de Poitiers, & mourut le 29 Mars 1623, à Loudun, dans ſa quatre-vingt-huitième année. Ses grandes occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver les Lettres, dans tous les temps de ſa vie, avec une application ſoutenue. Ses premières Poëſies furent Latines, & ſi bonnes, qu'on le regarde, avec raiſon, comme un des meilleurs Poëtes Latins de ſon ſiècle. Sa *Pédotrophie*, imprimée, *in*-8°. à Paris, chez Mamert Patiſſon, 1580, où il traite de la manière de nourrir les enfans à la mamelle, eſt regardée comme un chef-d'œuvre; aucun autre Auteur n'a peut-être mieux imité le tour & la majeſté de Virgile; il avoit donné, en 1575, un autre Recueil de ſes Poëſies Latines. Depuis 1570, où il fit ſes premiers Eſſais, en vers François, juſqu'à la fin de ſa vie, il en compoſa une grande quantité, & ſur divers ſujets. Le plus ſingulier eût été celui de ſes *Métamorphoſes Sacrées*, s'il eût pu le finir, mais il en fut détourné par les malheurs des guerres civiles, & les emplois qu'il eut à remplir. Il s'exerça dans toutes ſortes de genres de Poëſies, ainſi qu'on peut le voir dans les Recueils que l'on en a. Il en donna une Edition en 1600; depuis on en a fait une plus complette, en 1633. Ces différens Ouvrages ſont, comme il le dit lui-même :

> Eſcrits en divers tems, & d'un ſtyle divers,
> Selon que de ſoucy, j'étois pris, &c.

Il laiſſa trois fils, *Abel*, *Scevole* ou *Gaucher*, & *Louis*, qui ſe diſtinguèrent par leurs talens, & par leur capacité; ils ont eu des deſcendans qui ſe ſont également rendus conſidérables par leur mérite. — Voy. les Mémoires de

Niceron, Tom. VIII, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 324.

** Les Ouvrages François de Scévole de Sainte-Marthe ſont, 1°. *Le Louange de la ville de Poitiers*, à Poitiers, 1573, *in*-8°. 2°. ſes Poëſies Françoiſes, parmi leſquelles on trouve pluſieurs *Imitations de Palingène*, mais il n'a point publié la verſion complette de ce Poëte, que La Croix du Maine dit qu'il avoit promiſe. Le *Zodiacus vitæ humanæ* de Palingène, eſt un Poëme Latin; ce qu'il eſt bon d'obſerver, parce que les termes de La Croix du Maine pourroient faire croire que c'eſt un Poëme Italien. On en a donné, il y a environ trente-ſix ans, une Traduction Françoiſe, aſſez mauvaiſe, en 2 vol. avec des notes qui en relevent peu le mérite. Sainte-Marthe avoit reçu ordre du Roi, Henri III, de traduire lui-même en François, ſon Poëme Latin, intitulé *Pædotrophia*, le plus eſtimé de ſes Ouvrages; mais ſes occupations ne le lui permirent pas. Son petit-fils, *Abel de Sainte-Marthe*, y ſuppléa, & publia, en 1698, *in*-12. ſa Traduction, ſous le titre de *Manière de nourrir les enfans à la mamelle*. Ses *Eloges des hommes Illuſtres*, écrits en Latin, ont auſſi été traduits en François, par G. Colletet, en 1644.

SEBASTIEN CHASTILLON, ou CHASTEILLON, dit *Caſtalio*, natif du pays de Savoye, homme docte ès Langues Hebraïque, Grecque, & Latine [1]. Il a écrit premiérement en Latin, & depuis traduit en François un Livre qu'il a intitulé en Latin *Theologia Germanica*, & en François il lui a donné ce titre comme s'enſuit, Traité du vieil & nouvel homme. S'il n'en eſt Auteur, pour le moins aucuns le lui mettent à ſus. Auſſi on lui attribue le Livre mis ſous le nom de *Martin Belie*, écrit tant en Latin qu'en François, auquel Theodore de Beze a fait réponſe: mais je n'aſſure pas qu'il en ſoit Auteur, car il n'y a point mis ſon nom [2]. Il a traduit toute la Sainte Bible de Langue Hebraïque en Latin, & de Latin en François, laquelle a été imprimée *. On lui met encore à ſus un Livre intitulé le Conſeil à la France déſolée. Il mourut environ l'an 1563, ſous le règne de Charles IX.

[1] Chateillon étoit ſon vrai nom; il adopta celui de Castalion, ſur ce que, par haſard, quelqu'un l'ayant ainſi appelé, cela le fit ſouvenir de la fontaine Caſtalie, dédiée aux Muſes, & le diſpoſa, par une vanité de jeune homme, comme il l'avoua depuis, à prendre un nom, qu'en qualité de Poëte Grec & Latin, il croyoit lui convenir. Il le quitta dans la ſuite, & reprit le ſien, qu'il mit au-devant de ſa verſion Françoiſe de la Bible, en

1555, huit ans avant ſa mort, arrivée le 29 Décembre 1563; il n'avoit que quarante-huit ans. Bayle, au mot CASTALION, note G, tout à la fin, a raiſon de ne pas croire que Calvin ait jamais dit ce que le P. Garaſſe, pag. 201 de ſa *Doctrine curieuſe*, lui fait rapporter de Caſtalion. C'étoit un homme de bonnes mœurs, ſobre, qui déteſtoit les applications bouffonnes des paſſages de l'Ecriture; auſſi dans la 141e Epître de Calvin, qu'a eu en vue le P. Garaſſe, ſans la citer, n'eſt-il nullement parlé de Caſtalion, mais d'*André Oſiander*, encore la choſe y eſt-elle autrement contée. (Ce Jéſuite Garaſſe, dans tout ce qu'il a écrit, ſe montre auſſi vain que fourbe & menteur, & c'eſt avec juſtice qu'il eſt univerſellement mépriſé)... (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, en diſant qu'on attribuoit à Caſtalion le Livre imprimé ſous le nom de *Martin Bélie*, devoit écrire *Martin Bellie*, nom tiré de *Mars* & de *Bellum*, parce que l'Auteur de cette Collection, publiée quelques mois après la mort de Servet, y déclaroit la guerre aux Théologiens, qui vouloient que les Hérétiques fuſſent punis de mort. *(idem)*.

* CHASTILLON, en Latin *CASTALIO*. Le Duchat dit que ſon vrai nom étoit CASTILLON. Il mourut de la peſte, à Baſle, le 29 Décembre 1563, ayant à peine paſſé ſa quarante-huitième année. (De Thou, Liv. XXXV, à la fin). Sa Traduction Françoiſe de la Bible avoit été imprimée, à Baſle, en 1555, en 2 vol. *in-fol.* Cette Edition eſt devenue très-rare, par une raiſon qui ne doit pas en augmenter le prix; c'eſt qu'elle fut trouvée ſi mauvaiſe, qu'on la négligea abſolument, ce qui fit que les Exemplaires furent diſſipés comme ceux des Livres qui n'ont point de débit. Voilà ce qui cauſe ſouvent la rareté des Livres, & Bayle a dit quelque part, « qu'un homme qui vou» droit laiſſer à ſes héritiers une Bibliothèque de Livres rares, pourroit être » sûr d'y réuſſir, en achetant tous les mauvais Livres qui paroiſſent »: il eſt certain qu'après ſa mort ils deviendroient des Livres rares. Quiconque ſuivroit dans ce temps-ci le conſeil de Bayle, enrichiroit aiſément ſa ſucceſſion, mais il riſqueroit en même temps de ſe ruiner lui-même, quelque riche qu'il fût, s'il vouloit en effet acheter tous les mauvais Livres dont nous ſommes inondés, ſoit qu'ils ſe montrent avec tous les dehors du luxe Typographique, ſoit qu'ils renferment toute la quinteſſence de l'eſprit philoſophique du jour, ſoit enfin que leur mérite conſiſte dans une grande licence & dans leur peu de reſpect pour la religion & pour les mœurs: mais revenons à Caſtillon. Il ſavoit trop mal le François pour traduire en cette langue. Il ſe rendit ſur-tout ridicule, en inventant certains mots qu'il croyoit propres à mieux exprimer la force du texte qu'il traduiſoit. Il appeloit une *Concubine*, une *arrière-femme*; le *prépuce*, l'*avant-peau*. Il diſoit *Brulage* pour *holocauſte*; *Volageurs* pour *augures*, qui prédiſoient l'avenir par le vol des oiſeaux, &c. Sa Traduction de la Bible eſt pleine de mots ſemblables, & ſon ignorance de notre langue le fait à tout inſtant tomber dans un étrange galimathias. Son *Conſeil à la France déſolée*, fut publié, l'an 1562, ſelon Bayle, qui a donné un Article fort étendu ſur ce Savant.

SEBASTIEN COLIN, Médecin, demeurant à Fontenay en Poitou, l'an 1564. Il a traduit de Grec en François l'onziéme Livre d'Alexandre Tralian *, traitant des goutes, avec une briefve expoſition d'aucuns mots pour facilement entendre l'Auteur premier, &c. Il a davantage traduit de Latin en François, la pratique & méthode de guarir les goutes, de Maître Antoine le Gaynier, laquelle il a enrichie de pluſieurs choſes néceſſaires à cette maladie. Le tout a été imprimé à Poitiers, par Enguilbert de Marnef, l'an 1556. Traité de la peſte & de ſa guériſon, écrit premiérement en langue Syriaque, par le Médecin *Raſes ou Raſis*, & depuis traduit en Grec par Tralian, & enfin de Grec en François par ledit Colin, le tout imprimé à Poitiers, par Marnef, l'an 1566, avec un épitome des cauſes & remedes de la peſte, compoſé par ledit Sébaſtien Colin, avec un autre traité du régime de vivre, &c **. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1556.

* Il faut écrire *Trallian*, que l'on prononce aujourd'hui *Trallien*. Alexandre Trallien, Médecin & Philoſophe célèbre, écrivoit au milieu du ſixième ſiècle.

** Il a auſſi publié un Livre intitulé : l'*Ordre & Régime pour la cure des fièvres, avec les cauſes & remèdes des fièvres peſtilentielles*, Poitiers, 1558, *in*-8°.

SIMEON MARION, natif du pays de Nivernois [1], Avocat des plus célèbres & des plus renommés du Parlement de Paris, non-ſeulement pour ſon ſavoir, mais encore pour ſon éloquence, ſa hardieſſe & promptitude d'eſprit. Et pour dire en un mot, ce que je ne peux diſſimuler, je laiſſe à penſer à ceux de notre ſiècle combien il faut exceller en divers genres de doctrine & parties recommandables, pour emporter les premiers ou ſeconds rangs entre tant d'hommes doctes & éloquens, qui honorent ce tant célèbre & par-tout renommé Parlement de Paris, par leurs doctes plaidoyés & harangues tant élabourées. De façon que cela étant tout connu, que ledit Sieur Marion ne céde à aucun à bien plaider [2], mais en paſſe beaucoup : l'on ne pourra m'accuſer de dire autre choſe que la vérité, quand je

laiſſerai par écrit, qu'il a été de notre temps comme une étoile reluiſante en tout ce Parlement. Je n'ai encore vu aucuns de ſes écrits imprimés, mais je ne doute pas qu'il veuille demeurer ingrat de les communiquer à la poſtérité, qui les admirera encore plus que ceux de notre temps, car elle ſera exempte de toute jalouſie & paſſion. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Simon Marion, & non Siméon, fut Avocat pendant trente-cinq ans, & plaida avec une éloquence merveilleuſe & la plus grande réputation, au-deſſus de tous les Avocats de ſon temps. En 1596, il fut Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident en la ſeconde des Enquêtes, &, en 1597, il fut reçu Avocat-Général. On n'a imprimé qu'une partie de ſes Plaidoyers (il en donna une Edition en 1594). Il mourut le 15 Février 1605. Voyez les notes de Claude Joly, pag. 680 & 707 des Opuſcules de Loiſel. (M. de la Monnoye).

[2] Il avoit une mémoire excellente. Dans le *Journal d'Henri IV*, Tom. III, pag. 268, il eſt dit *Accort, fin, ſubtil, déguiſé, plus éloquent que pieux, des premiers du Palais*. Voy. auſſi le *Mercure Franç.* Tom. I, fol. 46. Le Cardinal du Perron, M. de Thou, & les autres Ecrivains célèbres de ſon temps, en ont fait les plus grands éloges. Ses deſcendans ont ſuivi le parti des armes, & ſont connus ſous le nom de *Drui*. Catherine, fille de Simon Marion, épouſa Antoine Arnaud, dont elle eut vingt enfans, tous célèbres par leur mérite, choſe fort rare, & peut-être unique dans l'Hiſtoire. (M. Falconet).

* Selon de Thou (*Hiſt.* Lib. CXXXIV) Marion mourut à Paris le 11 Février 1605, âgé de ſoixante-quatre ans & trois mois. De Thou en fait un grand éloge, & dit « qu'il défendit avec une grande fermeté les droits de la » Couronne & les libertés du Royaume ». On a reſtitué en cet endroit de la Traduction de cet Hiſtorien, d'après un Manuſcrit du Roi, une phraſe retranchée dans les Editions Latines de l'Hiſtoire de M. de Thou : c'eſt que « Marion, quoique zélé Catholique, regarda toujours les nouveaux établiſſe- » mens Religieux, & leurs privilèges, comme très-pernicieux à l'Etat, & les » attaqua avec vigueur ». Il fit, en 1594, un Plaidoyer, plein de force, contre les Jéſuites. M. de Thou n'a pas dédaigné d'en donner l'Extrait dans ſon *Hiſtoire*, pag. 119. Je ne ſuis pas à portée d'examiner ſi ce Plaidoyer fait partie de ceux qui ont été publiés.

SIMON D'ANTHIE ou ANTIE, et D'ATHIES, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëſies Françoiſes, & entr'autres des chanſons amoureuſes non encore imprimées *.

* Voy. Fauchet, Chap. 38.

SIMON BOUQUET, Pariſien, Sieur DE PLANOY EN BRIE, autrefois Sécretaire de la Roine de Navarre, & depuis Echevin du conſeil de la ville de Paris, &c. Quiconque a connoiſſance de ce Seigneur de Planoy, ne pourra nier qu'il ne ſoit grandement orné d'un bon jugement naturel, & d'un eſprit clairvoyant, ſans faire mention de ſes autres vertus qui l'accompagnent, dequoi j'en remets le jugement à ceux qui le connoiſſent comme moi. Mais pour laiſſer ces choſes là à juger à ceux qui voudroient s'y arrêter davantage, je viendrai à parler de ce que j'ai vu de ſes inventions & compoſitions miſes en lumière, ſavoir eſt l'entrée du Roi de France Charles IX, & de la Roine ſon épouſe, faite à Paris au mois de Mars l'an 1571, imprimée à Paris l'an 1572, *in*-4°. & contient 20 feuilles, chez Denys du Pré, pour Olivier Codoré, tailleur & graveur de pierres précieuſes, avec les protraits & figures de toutes les choſes les plus excellentes qui furent faites à ladite entrée du Roi Charles IX, & de Madame Eliſabeth d'Auſtriche ſa femme. Ce qu'il y a de ſon invention eſt marqué à la lettre B. qui ſignifie Bouquet, dequoi j'avertis les Lecteurs, pour ne frauder ou dérober rien de l'honneur des autres qui mirent la main à cette magnifique & honorable entrée. Il a davantage écrit pluſieurs poëſies Françoiſes, & entr'autres, il a traduit en vers François le Dialogue de Lucien, intitulé *Miſantrope*, non encore imprimé. Il florit à Paris cette année 1584.

SIMON BRUNEL. Il a traduit de Latin en François la défenſe pour le Roi très-chrétien François I du nom, contre les injures & détractions de Jaques *Omphalius*, compoſées par un ſerviteur du Roi ſuſdit, imprimées à Paris, chez Robert Eſtienne.

SIMON BOURGOUIN, Valet de chambre du Roi *. Il a traduit en François les vraies narrations de Lucian, Auteur Grec, avec l'oraiſon contre la calomnie, médiſance, tromperie & faux rapport, le tout imprimé à Lyon, par Gilles & Jaques Huguetan freres, l'an 1540.

* Son vrai nom étoit SIMON BOUCOUINC, Valet-de-Chambre du Roi

Louis XII. Il a compoſé deux Poëmes Dramatiques : le premier intitulé, *L'homme peſcheur & l'homme juſte par perſonnages*, repréſenté à Tours, vers la fin du quinzième ſiècle ; le ſecond, *l'Eſpinette du jeune Prince, conquérant le Royaume de bonne Renommée*. Les perſonnages de cette pièce ſont tous des êtres Métaphyſiques, en très-grand nombre, qui, chacun, ont le temps de paroître & de parler, car ce Poëme eſt diviſé en cinq Livres, qui forment autant d'actions différentes, où le jeune Prince, tantôt dans le chemin de la raiſon & de la vertu, tantôt dans celui du vice, céde à différentes impreſſions juſqu'à ce qu'il parvienne à épouſer la *Dame de bon Gouvernement*, qu'il envoie chercher à ſon *Château des Vertus*, pour la faire couronner Reine.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 165 & ſuiv. & l'Hiſt. du Théâtre François, Tom. II, pag. 247.

SIMON CHALLUDRE, Pariſien, Profeſſeur des ſaintes lettres, &c. Il a écrit la défenſe de Charles du Molin, ancien Docteur ès droits, & autres gens de ſavoir & piété, &c. contre les calomnies des Calviniſtes & Miniſtres de leur ſecte, abus, uſurpations, & erreurs d'iceux, le tout imprimé en divers lieux. Faut noter ici que c'eſt Charles du Molin qui eſt Auteur de cette défenſe pour lui-même, & que c'eſt un nom ſuppoſé & inventé que le ſuſdit *Simon Challudre*. Car ce n'eſt qu'un anagramme ou nom retourné de Charles du Molin, comme pourront voir ceux qui y voudront prendre garde. Nous avons parlé de Charles du Molin, à la lettre C. (*Tom. I, pag.* 114 *de cette nouv. édit.*) Il mourut l'an 1566.

SIMON DE COMPIEGNE, Moine de S. Richier en Ponthieu, autrement appelé Simon Greban, natif dudit lieu de Compiegne en Picardie, frère d'Arnoult Greban, (duquel nous avons parlé, *Tom. I, pag.* 58 *de cette nouv. Edit.*) Voy. ci-après Simon Greban, &c.

SIMON DORIE, Gentilhomme Italien, Poëte en Langue Provençale, l'an 1276. Il a écrit quelques poëſies en la ſuſdite Langue Provençale. Il étoit parent de Perceval Dorie, Gentilhomme, natif de Genes en Italie, duquel nous avons parlé ci-deſſus *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 38.

SIMON FONTAINE, Théologien. Il a écrit l'Hiſtoire Catholique de notre temps touchant l'état de la Religion Chrétienne, &c. imprimé à Paris, chez Guillaume Julien, l'an 1562.

* Le titre entier de l'Ouvrage de Simon Fontaine, eſt : *Hiſtoire Catholique & Eccléſiaſtique de notre temps, touchant l'état de la Religion Chrétienne, depuis l'an 1517 juſqu'en 1548, enrichies de pluſieurs choſes notables, depuis 1546 juſqu'en 1550*, par Simon Fontaine, Docteur en Théologie, de l'Ordre de S. François. Ce Livre parut, *in*-8°. à Paris, en 1558, quatre ans avant l'Edition citée par La Croix du Maine. On croit que Fontaine eſt mort en 1557. — Voy. le Supplément Latin de la Biblioth. de Geſner.

SIMON GREBAN, Secrétaire de M. le Comte du Maine Charles d'Anjou, natif de Compiegne en Picardie, qui fut cauſe qu'il s'appela Simon de Compiegne, &c. frère d'Arnould Greban, Chanoine en l'Egliſe du Mans (comme nous avons dit ci-deſſus.) [1]. Il a continué le Livre des Actes des Apôtres, commencé par ſon frère Arnoul *, leſquels furent joués & repréſentés en pluſieurs villes de France, ſavoir eſt au Mans, à Angers, à Bourges, & autres villes : nous les avons par devers nous écrits à la main, & ſont compoſés en vers François. Maître Pierre Curet ou Cueuvret les a fait imprimer après les avoir revus & corrigés, &c. Il a écrit pluſieurs Elegies, complaintes, & déplorations ſur la mort d'une Roine de France, deſquelles fait mention Jean le Maire, en ſes poëſies. Epitaphes ſur la mort du Roi de France Charles VII, écrits en forme d'Eglogue ou paſtoralle, imprimés à Paris. La Sphere du monde qu'il appelle autrement les vertus de l'Eſpere du monde, imprimée avec un vieil Calendier, &c. Il a traduit par le commandement du Roi de France Philippe le Bel, un Livre intitulé le Cœur de Philoſophie, imprimé à Paris, par Philippes le Noir, l'an 1520, mais je ne ſai s'il y auroit point faute au Livre imprimé. Car s'il étoit ainſi, qu'il eût flori ſous le règne dudit Philippes & de Charles VII, ce ſeroit choſe trop miraculeuſe : qui eſt cauſe que je penſe qu'il y ait faute en l'impreſſion du Livre, qui dit ſur la fin que ce Livre du cœur de Philoſophie ayt été traduit par

par ledit Simon Greban, par le commandement du Roi Philippes le Bel : car c'eſt choſe toute aſſurée, qu'il floriſſoit ſous le règne de Charles VII, lequel mourut en l'an 1461. Nous avons pluſieurs de ſes compoſitions écrites à la main & non encore imprimées. Il mourut au Mans & eſt enterré en l'Egliſe Cathédrale de S. Julien, devant l'image de S. Michel, auquel lieu ſe voyoit ſa tombe avant les premiers troubles & ſéditions pour la religion.

[1] On vient de voir, au mot SIMON DE COMPIÉGNE, que ce SIMON, ſurnommé GREBAN, cadet apparemment d'ARNOUL, étoit Moine de S. Riquier en Ponthieu. Marot, qui a cru *Manceaux* ces deux frères, n'a pas été bien informé, lorſqu'à l'occaſion des Villes de France, qui, de ſon temps, ſe faiſoient honneur d'avoir produit quelque Poëte célèbre, il dit:

Les deux Grebans ont le Mans honoré.

puiſque le Mans n'avoit produit ni l'un ni l'autre, & que ſeulement l'un des deux, ſavoir *Arnoul*, y avoit été Chanoine. Leur grand Ouvrage étoit d'avoir mis les Actes des Apôtres en rime. *Arnoul*, qui le commença, n'en ayant fait qu'une partie, *Simon* pourſuivit & l'acheva. Ce n'étoit pas une ſimple Traduction de proſe Latine en vers François. La Croix du Maine dit poſitivement que la pièce avoit été jouée dans pluſieurs villes conſidérables, qu'il nomme, ce qui fait voir que c'étoit une Compoſition Dramatique. Tout le défaut que je trouve dans l'Hiſtoire qu'il fait de cet Ouvrage, c'eſt qu'en parlant de *Pierre Cueuret*, ou *Curet*, qu'il veut en avoir été l'Editeur, il ne marque le lieu, le temps, ni la forme de l'Edition. Il n'a pu omettre des circonſtances ſi eſſentielles, ſans s'expoſer à faire croire qu'il n'a ſu, quand, ni comment, ces *Actes des Apôtres* furent originairement publiés. Il ne paroît nulle part qu'il ait connu l'Edition que Guillaume Alabat en publia, l'an 1541, chez les Angeliers, à Paris. C'eſt un gros *in-folio*, qui, outre ces *Actes*, mis en rimes, contient de plus le *Myſtère de l'Apocalypſe*, le tout diviſé en trois parties, reliées en un ſeul volume. Du Verdier & Bayle, après lui, ont attribué toutes ces pièces au ſeul *Louis Choquet*, ayant ignoré que les *Actes des Apôtres* étoient des deux frères Grébans, & n'ayant pas pris garde que des trois parties dont l'*in-folio* eſt compoſé, Louis Choquet ne ſe reconnoit Auteur que de la dernière, qui eſt l'*Apocalypſe*. Il ne prend nulle part aux deux précédentes, où il eſt à remarquer que le chiffre eſt continué, au lieu qu'à la troiſième il recommence : auſſi la dédie-t-il uniquement comme ſienne à Maître Antoine le Coq. Cela me ſemble déciſif. — Voy. dans *DU VERDIER* le mot LOUIS CHOQUET. — Voy. ſur les frères GRÉBAN DE COMPIÉGNE, qui ont vécu dans le milieu du quinzième ſiècle,

l'*Hiſtoire du Théâtre François*, Tom. II, pag. 234 & ſuivantes. (M. DE LA MONNOYE).

* Il faut diſtinguer trois Editions du *Myſtère des Apôtres*, par Arnoul & Simon Gréban : la première de 1537, 2 vol. *in-fol.* la ſeconde de 1540, *in*-4°. 2 vol. la troiſième de 1541, à laquelle on a ajouté l'*Apocalypſe de S. Jean*, *in-fol.* 3 vol. On les relie ordinairement en un ſeul vol. Toutes ces Editions ſont rares. L'Edition de 1537 eſt intitulée : *Le triomphant Myſtère des Actes Apôtres, tranſlaté fidèlement, à la vérité Hiſtoriale, écrite par S. Luc à Théophile, & illuſtré de Légendes Authentiques, & Vies des Saints, reçues par l'Egliſe, le tout ordonné par perſonnages.*. Il eſt diviſé en neuf Livres. La ſeconde Edition eſt ſemblable à la première. Il y a quelque différence dans la troiſième, indépendamment de l'*Apocalypſe*, qu'on y a jointe. Ce Myſtère fut repréſenté pour la première fois à Bourges, en 1536, & la repréſentation dura quarante jours, ſelon Chaumeau (*Hiſt. de Berry*, pag. 237). Il fut joué depuis au Mans, à Tours, à Angers & à Paris. Ce fut au commencement de l'année 1541 qu'il fut repréſenté dans cette dernière Ville. La proclamation s'y fit avec une grande ſolennité. Cette proclamation eſt en vers, & fut imprimée à Paris cette même année, avec l'ordre dans lequel elle fut faite. Ce morceau eſt imprimé dans les *Recherches ſur les Théâtres* de Beauchamps, pag. 127, *des Auteurs avant Jodelle*, Edit. *in*-4°. Pâquier, dans ſes *Recherches*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, pag. 700, parle avec éloge des deux Grébans, mais ſur-tout d'Arnoul, dont il cite quelques vers.

SIMON GOULARD [1], natif de Senlis, homme très-docte & extrêmement laborieux, comme il l'a bien montré par ſes écrits mis en lumière, depuis peu de temps en ça. Voici ce que j'ai vu de ſes compoſitions. Commentaires ou Annotations ſur la Sepmaine de Guillaume de Salluſte, Sieur du Bartas, imprimés à Paris, chez Abel l'Angelier, Jean Febvrier, Gadouleau & autres par plus de 7 ou 8 diverſes fois, tant ils ont été trouvés pleins d'érudition & de doctrine. Il a enrichi les vies & opuſcules de Plutarque, Auteur le plus renommé d'entre les Grecs, leſquelles ont été imprimées en divers lieux depuis un ou deux ans en çà [2]. Il a traduit dix Livres de Theodoret Evêque de Cyr, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicuriens. Deux Livres du même Auteur Theodoret, traduits par ledit Goulart, l'un de la Providence Divine, & l'autre du but de la vie humaine, & du dernier jugement, le tout imprimé à Lauſane, l'an 1578, *in*-8°. & contient 19 feuilles. Il a traduit

de Latin en François la République des Suiſſes, écrite par *Joſias Simlerus* Suiſſe de nation, imprimée. Aucuns penſent que François Gentillet Dauphinois en aye fait la traduction, (comme nous avons dit ci-deſſus, *Tom. I de cette nouv. Edit. pag.* 220.) mais les uns & les autres n'y ont mis leur nom, qui eſt cauſe de m'avoir fait tenir ceci en ſuſpens. Il a traduit l'hiſtoire de Portugal, écrite par *Oſorius*. Il a traduit les Livres de Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, touchant l'impoſture & tromperies des Diables, leſquels avoient été traduits auparavant par Jaques Grevin, Médecin (duquel nous avons fait mention, *Tom. I, pag.* 415 *de cette nouv. édit.*) Il a écrit un traité de ſon invention touchant les ſorceleries & enchantemens. Je ne ſai s'il eſt imprimé. Pluſieurs Sonnets Chrétiens [3]. Pluſieurs Cantiques adaptés à la muſique d'Orlande très-excellent Muſicien, imprimés, &c. Il a écrit une briefve & Chrétienne remontrance aux François, imprimée avec le premier volume des mémoires de l'Etat de France, &c. Il a davantage traduit de Latin en François la Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion, augmentée par Melancton, Peucer & autres, &c. imprimée par Jean Berion, l'an 1579 & 1580, en 2 vol. contenant ſept Livres **. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits. Il florit cette année 1584.

[1] Il ſignoit GOULART, & ſon nom, en Latin, ne doit pas ſe rendre par *GOLARDUS*, mais par *GULARTIUS*. Il naquit à Senlis le 20 Octobre 1543, & mourut à Genève le 3 Février 1628, dans ſa quatre-vingt-ſixième année. Ces mots du *Scaligerana ſecunda*, que *Goulart commença tard au Latin*, ne ſignifient pas qu'il apprit tard cette langue, mais qu'il commença tard à y écrire. Je ne ſache pas en effet qu'on voie rien de lui, en Latin, avant la nouvelle Edition, qu'en 1597, âgé de près de cinquante-quatre ans, il donna du Catalogue, *Teſtium veritatis*, d'Illiricus. Il y a fait des additions conſidérables; qu'on en examine le ſtyle, on verra que Scaliger n'avoit pas tort de dire, qu'il n'auroit jamais cru que Simon Goulart, ayant tant tardé à s'exercer en ce genre, y eût pu ſi bien réuſſir *. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous ajouterons ici que Simon Goulart naquit Calviniſte, ou fut attaché de bonne heure au Calviniſme. Il fit ſes études de Théologie à Genève, où il fut fait Miniſtre le 20 Octobre 1566, & ſuccéda, en quelque ſorte, à l'autorité de Calvin, qu'il exerça avec plus de modération que lui, pendant plus de ſoixante ans. Il mourut, après avoir joui d'une parfaite ſanté pendant toute ſa vie. Ce

fut un assez bon Littérateur, un Ecrivain infatigable & l'Apologiste continuel de la Prétendue Réforme.

[2] Il a fait les Argumens & les notes, ajoutés à la Traduction de Plutarque, par Amyot. — Voy. les *Mélanges* d'Ancillon, ff. 90, Art. PLUTARQUE. (M. DE LA MONNOYE).

[3] Les deux Bibliothécaires n'ont point parlé du *Caton, ou censeur Chrétien*, poëme imité plutôt que traduit, en vers François, du Latin de Bèze par Goulart. Cette Traduction parut en 1608, avec des Quatrains, aussi en vers François, tirés des Epîtres de Sénèque. La versification en est seche & dure. Goulart ajouta à sa Traduction trois Discours en vers François : le premier contre *la Profanité*, le second contre *l'Athéisme*, le troisième contre *l'Incrédulité*, qui servent de Commentaire à ce Poëme. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom XXIX, pag. 364, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 153, & Tom. XV, pag. 46. (*idem*).

** J'ajouterai quelque chose au Catalogue des Ouvrages de SIMON GOULART, donné par La Croix du Maine. Son *Histoire de Portugal* comprend non-seulement la Traduction des *douze livres* d'Ozorius, depuis 1496 jusqu'en 1578, mais huit autres, pris de Lopez de Castanide & d'autres. Elle parut, en 1581, *in-fol.* La Croix du Maine ne parle point de quelques autres Ecrits François de Simon Goulart, parce qu'ils n'avoient point encore paru, lorsque ce Bibliographe écrivoit. Voici les principaux : 1°. *Les Devins, ou Commentaires des principales sortes de Divinations, traduits du Latin de Gaspard Peucer*, Lyon, 1584, *in-4°.* 2°. *Traité Théologique & Scolastique, contre le controuvé Sacrifice de la Messe, traduit du Latin d'Antoine Chandieu*, 1595, *in-4°.* 3°. *Considérations de la conscience humaine*, avec quelques autres Traités, Genève, 1607, *in-8°.* 4°. L'*Histoire des Martyrs Protestans, par Crespin, augmentés par Goulart*, Genève, 1597, *in-fol.* 5°. *Anthologie Chrétienne & morale*, Genève, 1618, *in-8°.* 6°. *Considération de la sagesse de Dieu*, Genève, 1623, *in-8°.* 7°. Les *Méditations Historiques de Camérarius*, traduites du Latin, par Goulart & de Rosset, Paris, 3 vol. *in-8°.* Il y a beaucoup d'additions par Goulart. 8°. *Trésor d'Histoires admirables & mémorables de notre temps*, Paris, 1600, 2 vol. *in-12.* Je passe sous silence plusieurs Livres de Piété. 9°. Les *Mémoires de la Ligue*, dont la première Edition parut en 3 vol. *in-8°.* 1587, & la suite, en 6 vol. en 1590, & dans les années suivantes. Il y déguisa son nom sous celui de *Samuel de Lis*. M. l'Abbé Goujet l'a fait réimprimer avec des Additions, en 1758, en 6 vol. *in-4°.* Enfin Goulart traduisit les *Portraits* (ICONES) que Th. de Bèze avoit composés en Latin. (Voy. ci-après ma remarque sur THÉOD. DE BÈZE). Il ne faut pas confondre ce SIMON GOULART avec son fils, qui se nommoit de même, & qui a publié quelques Ouvrages.

SIMON HAIE-NEUFVE, natif de la ville de Château-

gontier en Anjou, à huit lieues d'Angers, auquel lieu il naquit en l'an de salut 1450. Il étoit Curé de Saint Pater, & enfin se fit Prêtre, & faisoit sa demeure ordinaire en l'Abbaye de S. Vincent ès fauxbourgs du Mans, auquel lieu il vêquit par longues années, qui fut cause que plusieurs l'ont appelé en leurs Œuvres, *Maistre Simon du Mans*, pensant que ce fut le lieu de sa nativité, & entr'autres Geufroy Thorry de Bourges l'appelle ainsi en son Livre intitulé le Champ-Fleury, auquel endroit il lui donne tant de louange pour le grand savoir qui étoit en lui, & sur-tout en la protraicture & architecture, & encore pour l'écriture, qu'il ne craint point de le comparer à Albert Durer, Michel Ange, & autres des plus excellents peintres & architectes de notre siècle. Il se voit de lui plusieurs beaux édifices bâtis de son industrie, tant en la ville du Mans, qu'en d'autres lieux. Il n'a point fait imprimer ses Œuvres, mais j'ai vu un nombre infini de ses protraits faits de sa main, au cabinet des Haieneufves, orfevres, demeurants à Angers, ses neveux, lesquels sont extrêmement bien faits, & si bien peints qu'il n'y défaut rien pour la perfection. Il mourut en la susdite Abbaye de S. Vincent près le Mans, l'an 1546, 11e jour de Juillet, âgé de quatre-vingt & seize ans, & est enterré en ladite Abbaye. Il voyagea en Italie & autres lieux, & enfin se retira audit Monastère, en l'an de salut 1500, âgé de cinquante ans, en laquelle il demeura par l'espace de 46 années.

SIMON DE HESDIN, Docteur en Théologie, Religieux des Hôpitaliers de Saint Jean de Hierusalem, du temps de Charles V, Roi de France, l'an 1364, ou environ. Il a traduit les sept premiers Livres des exemples mémorables de Valere le Grand, & les a annotés & augmentés de plusieurs choses de son invention, le reste des Œuvres dudit Valere, a été achevé de traduire par Nicolas de Gonnesse, Maître ès Arts & en Théologie: le tout a été imprimé à Lyon, sur le Rosne, l'an 1485, par Matthieu Husz, *in-fol.* de grand papier & contient 220 feuilles, de caractères bastards.

SIMON DE JOINVILLE. Il a écrit la vie du Roi S. Loys, voy. ci-devant Jean Syre de Jonville, Sénéchal de Champagne: car ceux qui l'ont appelé Simon, ſe ſont trompés & abuſés en cela. (Voy. *Tom I, p. 522 de cette nouv. édit.*)

SYMON DE MAILLÉ (Meſſire), Archevêque de Tours *, iſſu de la très-noble & très-illuſtre famille de Maillé en Anjou, &c. homme docte & bien verſé en la Théologie & autres diſciplines. Il a écrit & compoſé pluſieurs Livres, tant en Latin qu'en François, enſemble traduit quelques Œuvres de S. Baſile, & autres Auteurs Grecs & Latins, comme nous dirons plus amplement en autre lieu. Il florit cette année 1584.

* Simon de Maillé, né en 1514, fut Archevêque de Tours en 1554, & mourut le 11 Janvier 1597, dans ſa quatre-vingt-troiſième année. Maan, dans ſes *Vies des Archevêques de Tours*, cite une Traduction Latine de Maillé, de vingt-quatre Homélies de S. Baſile, divers Ecrits en vers & en proſe, & des Lettres qu'*il ſeroit fort à ſouhaiter*, dit-il, *qu'on publiât*. (Maan, *Hiſt. Eccleſ. Turon.* pag. 200 & 203). Scévole de Sainte-Marthe, dans ſes *Eloges*, Liv. IV, rapporte que cet Archevêque, retiré dans le Château de Brézie, où il occupoit un corps de logis qu'il avoit fait bâtir avec plus d'élégance que de ſolidité, le bâtiment tomba durant la nuit, & écraſa ceux qui s'y trouvèrent, excepté l'Archevêque ſeul, qui ſe tira du milieu des ruines, ſans avoir été même bleſſé. Il avoit été Religieux à l'Abbaye de Lorroux.

SIMON DE MALMEDY, natif du pays de Lorraine, Lecteur du Roi à Paris, Docteur en médecine, & faiſant profeſſion d'icelle en ladite ville. Il a écrit en François une Lettre ou Epître, à ſon couſin Iſaac de Malmedy, imprimée ſur la fin du diſcours de la noble & ancienne maiſon de Crouy en Picardie, Ducs d'Aſcot ou d'Arſcot, imprimé à Paris, l'an 1566, *in*-8°. Je n'ai autre connoiſſance de ſes écrits François. J'entends qu'il eſt mort ce jourd'hui, qui eſt le Vendredi 20e jour du mois d'Avril l'an 1584. (auquel temps j'écri cette Bibliotheque) & m'a t'on rapporté pluſieurs étranges cas, & bien dignes de merveilles avenus en ſon miſérable trépas & infortuné genre de mort, duquel je n'oſe encore rien aſſurer, d'autant que j'en oy parler diverſement: c'eſt pourquoi je me reſerve à écrire de

cela autre part, jusques à ce que je sois mieux informé, comme le tout s'est passé.

SIMON MARMION, natif de la ville de Valenciennes en Hainault, homme fort docte & peintre très-excellent. Je n'ai point vu de ses écrits, mais Loys Guichiardin parle de lui fort honorablement en sa description des pays bas, *fol.* 433. de la première impression.

SIMON DE MONTIERS, Avocat au Parlement de Rouen en Normandie. Il a traduit de Latin en François, les deux premiers Livres de l'histoire de France écrite par Paule Æmile Veronnois, imprimés à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1556, *in*-4°.

F. SIMON NERAULT, Docteur en Théologie, de l'ordre des Freres Prêcheurs ou Jacobins du Convent de Bourges en Berry. Il a écrit un Livre intitulé le Flagice de Peste, imprimé à Poitiers par Jaques Bouchet, l'an 1530, *in*-8°. & contient 6 feuilles *.

* Jean Bouchet en parle, Ep. 74.

SIMON DE PROVANCHIERES, Médecin, demeurant à Sens en Bourgongne, l'an 1582. Il a écrit un discours d'un enfant conservé en la matrice, par l'espace de vingt-huit ans, imprimé en ladite ville de Sens, l'an susdit 1582. Il a traduit de Latin en François le discours de Jean Ailleboust, Médecin à Sens, touchant le prodigieux enfant de ladite ville de Sens, lequel se trouva petrifié, ou lapifié, (c'est-à-dire reduit & converti en pierre) dans la matrice d'une certaine femme, &c. imprimé à Sens, par Jean Savine, l'an 1582 *.

* On a de lui cinq Discours, imprimés, *in*-4°. à Sens, 1616, touchant le nommé Jean Godeau de Vauprofonde, à trois lieues de Sens, qui, des quatorze années qu'il vécut, demeura les quatre dernières sans manger.

SIMON DE VALLAMBERT, ou bien DU VAL-LAMBERT, natif d'Avalon près Vezelay au Duché de Bourgongne, pre-

miérement Médecin de Madame la Ducheſſe de Savoye & de Berry, l'an 1558, & depuis de M. le Duc d'Orléans. Il a écrit un Livre intitulé le Tréſor des pauvres touchant la nourriture & maladie des enfans, contenant cinq Livres, leſquels ont été imprimés à Poitiers, par les de Marnefs*. Il a traduit de Grec en François un Dialogue de Platon, intitulé Criton, ou de l'obéiſſance qui eſt due à la juſtice, imprimée à Paris, l'an 1542, chez Olivier Maillard. Ce Dialogue a été auſſi traduit par Pierre du Val Evêque de Sees en Normandie, & imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, & encore depuis traduit par Jean le Maſle, Angevin, avec ſes commentaires & annotations, imprimées à Paris, chez Jean Poupy (comme nous avons dit ci-deſſus, *p.* 332.) Ledit Valembert a mis en lumière un Livre intitulé, Méditation de l'oraiſon des Chrétiens, priſe du vieil & nouveau teſtament, autrement intitulé le Trépas des fidèles, imprimé à Paris, par Gueroult Sbire. Traité de la conduite du fait de Chirurgie, imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, l'an 1558. Il floriſſoit ſous le Roi François I. & Henri II.

* Le premier de ſes Ouvrages, dont parle La Croix du Maine, eſt ſans doute le même que ſon *Traité de la manière de nourrir & gouverner les enfans dès leur naiſſance*, imprimé à Poitiers, en 1565, *in*-4°.

SIMON VIGOR *, natif du pays de Normandie, Docteur en Théologie, à Paris, Prédicateur du Roi, & Chanoine Théologal en l'Egliſe de notre Dame à Paris, & depuis Archevêque de Narbonne, &c. **. Il a écrit & compoſé en François l'oraiſon funébre qu'il prononça aux obſeques & funérailles de Madame Elizabeth de France, Royne d'Eſpagne, imprimée à Paris, chez Claude Fremy, l'an 1568. Ladite oraiſon fut prononcée par ledit Vigor, en l'Egliſe de notre Dame à Paris, le 25e jour d'Octobre l'an 1568. Il floriſſoit ſous le règne du Roi Charles IX, audit an 1568.

* Simon Vigor étoit d'Evreux. Il fut Recteur de l'Univerſité en 1540. Ayant été fait Grand-Pénitencier d'Evreux, il accompagna l'Evêque au Concile de Trente. A ſon retour, il fut fait Curé de S. Paul à Paris, & non pas Chanoine de

de Notre-Dame, comme le dit La Croix du Maine. Ses Sermons lui valurent l'Archevêché de Narbonne, auquel il fut nommé, en 1572. Il mourut à Carcaſſonne, le premier Novembre 1575. Ce fut ce Simon Vigor & Claude de Saintes qui eurent, en 1566, la fameuſe Conférence de controverſe, avec les Miniſtres De l'Epine & Sureau du Roſier.

** Il fut nommé Archevêque de Narbonne, non en 1570, comme le dit le Braſſeur (*Hiſtoire d'Evreux*, pag. 323) & pluſieurs après lui, mais à la fin de 1572, ſon prédéceſſeur n'étant mort qu'au mois de Décembre de cette même année. Il étoit fils de Renaud Vigor, Médecin des Rois Charles IX & Henri III. Il eut, en 1566, une conférence avec quelques Miniſtres de la Religion Prétendue Réformée : il avoit pris pour ſecond Claude de Saintes, & ils remportèrent tous deux l'avantage. Simon Vigor fit imprimer les Actes de cette Conférence en 1568. Il s'étoit adonné à l'éloquence de la Chaire, & fut Prédicateur de Charles IX. On a imprimé ſept volumes de ſes Sermons. En 1562, il avoit été député au Concile de Trente, comme Docteur de l'Univerſité de Paris. Il eut un neveu du même nom que lui, & qui fut Auteur de quelques Ecrits.

SIMPHORIEN CHAMPIER, Lyonnois, dit en Latin *Campegius*, Seigneur de la Faverge, Conſeiller & premier Médecin du Duc de Lorraine, de Bar, & de Calabre, &c. Ledit Champier étoit Chevalier de l'ordre de S. Georges, en la maiſon des Ducs de Lorraine, &c. Il avoit un fils nommé Claude Champier, Sieur de la Baſtie, Corcelles & la Faverge, &c. duquel nous avons parlé ci-devant à la lettre C. (*Tom. I, pag.* 132 *de cette nouv. édit.*) *. Le ſuſdit Symphorian a écrit en François la vie du Capitaine Bayard, Gentilhomme, Sieur dudit lieu en Dauphiné, ſurnommé *Pierre de Terrail*, &c. imprimée en l'an de ſalut 1526 **. Le fondement & origine des titres de nobleſſe, imprimé à Paris l'an 1535. La nef des Dames vertueuſes, imprimée à Paris l'an 1531, chez Philippes le Noir. La nef des Princes, imprimée à Paris. La nef des Sybilles & leurs prophéties & prédictions. Les grandes Chroniques des geſtes & vertueux faits des Ducs & Princes de Savoye & Piedmont, &c. imprimées à Paris, par Jean de la Garde, l'an 1516. Les Chroniques de Lorraine, imprimées. Le Triomphe de France, écrit en Latin & en François, imprimé à Lyon & à Paris. L'ordre de Chevalerie, duquel il fait mention en la vie du Capitaine

Bayard. Le miroir des Apotiquaires, imprimé à Paris l'an 1539. Il a écrit pluſieurs très-beaux & très-doctes Livres en Latin, deſquels j'en ai plus d'une douzaine de volumes, imprimés à Lyon & à Paris: mais nous ferons mention de cela autre part. Il floriſſoit du temps du Roi Loys XII, l'an 1507, & ſous François I, l'an 1515 [1].

* Simphorien Champier ayant fait ſes études à Paris & à Montpellier, Antoine, Duc de Lorraine, le prit pour ſon Médecin, & le mena avec lui en Italie, où il ſe trouva à la bataille d'Aignadel, en 1509. Il y retourna, en 1515, avec le même Prince, & ſe trouva avec lui à la bataille de Marignan, qui ſe donna le 15 Septembre; ce fut après cette bataille que le Duc de Lorraine, content ſans doute de la bravoure de ſon Médecin, qualité que l'on n'attendoit pas de lui, le fit Chevalier, *Eques auratus*, aux éperons dorés, & non pas de la Toiſon d'or, ni de l'Ordre de S. Georges, comme l'écrit La Croix du Maine. L'accollade qu'il avoit reçue, & les armes dont il ſe trouvoit décoré, ne l'empêchèrent pas d'aller ſe faire aggréger au Collège des Médecins de Pavie, au mois d'Octobre ſuivant. Il fut deux fois Echevin de la ville de Lyon, en 1520 & en 1533. Il contribua à deux établiſſemens publics de cette Ville, à celui du Collège des Médecins, & du Collège de la Trinité, donné d'abord à des Profeſſeurs ſéculiers, enſuite aux Jéſuites, & enfin aux Prêtres de l'Oratoire. On croit que Champier mourut en 1532.

** Il avoit un intérêt perſonnel à faire la vie & l'éloge du Chevalier Bayard, il avoit épouſé Marguerite du Terrail, proche parente du fameux Chevalier; c'eſt par la même raiſon qu'il publia un Catalogue des Abbés d'Aiſnay, parmi leſquels ſa femme avoit eu un oncle, *Antoine du Terrail*, en 1438, & un frère, *Théodore du Terrail*, en 1476. La *Vie du Chevalier Bayard*, par Champier, eſt regardée comme un vrai Roman, remplie de fables. Il eut de ſa femme, *Marguerite du Terrail*, deux fils, *Antoine* & *Claude Champier*. Ruſtique de Plaiſance, qui fit la cérémonie de l'aggréger au Corps des Médecins de Pavie, loue la beauté de Madame de Champier, & l'érudition de ſon mari, que, par alluſion au mot *Margarita*, il nomme *la perle des Docteurs, comme ſon épouſe eſt la perle des femmes.* — Nous n'entrerons point dans le détail des Ouvrages de Champier *, le Catalogue que l'on en trouve dans les deux Bibliothécaires, & qui eſt encore bien plus conſidérable dans les Mémoires de Niceron, prouve que c'étoit un Ecrivain infatigable. Tout ce qu'il a écrit d'Hiſtorique ne mérite aucune conſidération; il n'avoit point de critique, étoit très-ignorant en Chronologie, & ſe laiſſoit aller à tout ce qui étoit merveilleux. Ses Traités de Médecine ſont meilleurs, &, quoiqu'en grand nombre, on voit que c'eſt ce qu'il avoit véritablement étudié. Ses deux Ouvrages intitulés, *Hortus Gallicus* & *Campus Elyſius Gallia*, imprimés tous deux à Lyon, en 1533, *in*-8°. ſont ce qu'il

a fait de mieux. Il prouve, que l'on trouve en France des plantes propres à la guériſon de toutes les maladies auxquelles on y eſt expoſé. Ses Poëſies, pour être conſidérables, ne ſont pas plus à rechercher; il n'a échappé aucune occaſion d'y prôner ſa nobleſſe, & de s'y donner des louanges. Dans le Poëme intitulé, *La Nef des Dames vertueuſes*, il ſe fait dire par la prudence:

Tout ton vivant tu n'as fait aultre choſe
Que ta perſonne tenir toujours encloſe,
Pour profiter quelque choſe aux humains.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXII, pag. 239, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 206 & ſuiv.

[1] Jules-Ceſar Scaliger, pag. 662 de ſes Poëſies, en ſon *Ata*, Poëme en vers Scazons fort obſcurs, en a fait, contre Simphorien Champier, dix ou douze, mauvais à la vérité, mais très-cauſtiques, dans leſquels on peut dire qu'il l'a peint avec du charbon. En voici quelques-uns des plus intelligibles:

Champerius quis ille, ſi petit quiſquam,
. . . . . .
Ardelio mirus, inſolens, tumens, turgens,
Titulo Archiatri, quod Deus ſit arrorum,
Nam candida ille mentis, haud tenet micam,
Falſarius, ſed invidus ineptusque. . .
. . . . . .
Quid ſi ille falſitaverit ſuum nomen,
Campegium è Champerio. Et tacitus dormis,
Democrite! ô nec rumperis cachinno.

Le portrait, quoique chargé, ne laiſſe pas d'être reſſemblant. Celui qu'on voit dans le P. Ménétrier, depuis la page 154, juſqu'à la pag. 170 de ſon *Introduction à la lecture de l'Hiſtoire de Lyon*, ne fait guères plus d'honneur à l'Original. Ce Jéſuite, après Scaliger & Guichenon, ne diſſimule pas que Simphorien, pour illuſtrer ſa famille, s'aviſa d'enter ſa famille ſur celle du Cardinal Laurent *Campegge*, & même d'en prendre les armes & le nom. Enſuite parcourant quelques Traités Hiſtoriques de Simphorien, il les traite, ſans façon, de fables, d'abſurdités & de rêveries. J'ai deviné autrefois que Rabelais, ſur la fin de ſa *Bibliothèque de S. Victor*, dans l'endroit où il rapporte *Campi Clyſteriorum per SS. C.* avoit par *SS. C.* déſigné *Simphorien Champier*, Auteur de ce Livre, imprimé l'an 1523, à Bâle, *in-fol.* Je crois qu'il mourut l'an 1539 ou 40. Guy Patin, dans une Lettre à Charles Spon, du 27 Décembre 1658, croyoit avoir lu que ce fut en 1535. Voy. THÉOPHILE DU MAS. (M. DE LA MONNOYE).

SOLIN CRINEL, Chirurgien des bandes Françoiſes. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés, mais Ambroiſe Paré, pre-

mier Chirurgien du Roi, fait mention de lui en ſon traité de la Mumie.

SUSANNE HABERT, Pariſienne, femme de Monſieur du Jardin, Valet de chambre du Roi Henri III, & ſœur d'Iſaac Habert (duquel nous avons parlé ci-deſſus) tous deux enfans de Pierre Habert, natif d'Yſſoudun en Berry, &c. *. Cette Dame du Jardin a gagné tant d'honneur & de réputation envers tous ceux qui ont un eſprit capable de pouvoir juger de la gentilleſſe de ſon eſprit, & de ſon émerveillable & tout divin entendement, & encore pour les perfections corporelles, que nature lui a prodiguement départies, qu'elle a emporté le prix par ſur toutes celles de ſa qualité, qui ont jamais eu réputation pour la beauté du corps & de l'eſprit tout enſemble. Mais j'ai crainte que l'on n'aye opinion, que la trop grande amitié me tranſporte à parler ainſi: toutesfois je dirai bien cela que je n'ai onques eu ce bien de la voir ou connoître que par renommée de ſa vertu: en quoi je ne peux faire autrement que de l'eſtimer des plus parfaites & accomplies, puiſque je n'ai encore trouvé aucun qui m'en ait fait rapport qu'à ſa louange, ſoit de ſon eſprit candide, ou bien de ſes autres actions & déportemens: & certe, c'eſt bien être parfaite en effet, & non par idée ou imagination, puiſque ceux du ſiècle où nous ſommes ne trouvent point à redire en icelle, & quand ils le voudroient faire, il faudroit que pour dire ainſi, ils uſaſſent de propos tous contraires à ce qu'ils connoiſſent en leur ame être véritable & non menſonger. Mais pour revenir à parler de ladite Dame du Jardin, & pour mettre fin à une ſi longue période, (laquelle ne m'eſt cauſée d'aucune paſſion, mais pour la merveille de tant de perfections qui ſont en elle plus qu'ès autres de notre ſiècle) je dirai que pluſieurs amateurs de vertus m'ont aſſuré qu'elle a ce don de bien parler, & d'écrire, ſi familier, qu'elle en paſſe beaucoup en cela, de ceux qui s'eſtiment des premiers, ſans faire mention de la Philoſophie & des Mathématiques, eſquelles elle eſt fort bien inſtruite & grandement verſée. Je n'ai encore rien

vu imprimé de ſes écrits & compoſitions, mais quand il lui plaira de les mettre en lumière, elle montrera que les hommes ſe ſont juſqu'ici vantés de ſurpaſſer les femmes en inventions de pluſieurs beaux écrits, & toutefois le jugement en ſera délaiſſé à juger à la poſtérité, qui n'aura égard aux perſonnes, mais aux effets de la choſe. Elle florit à Paris cette année 1584.

* Susanne, fille de Pierre Habert & de Jaqueline de Montmillet, ayant épouſé Charles du Jardin, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi Henri III, devint veuve à vingt-quatre ans; elle partagea le reſte de ſa vie, entre les exercices de la piété Chrétienne & l'étude; elle apprit les langues ſavantes, s'attacha à la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères de l'Egliſe: elle compoſa une explication du Symbole de S. Athanaſe, un Traité de l'Oraiſon, un autre des Sacremens, & divers autres Ouvrages de piété, dont aucun n'a été imprimé. Elle ne ſortoit que pour viſiter les malades & les Hôpitaux; enfin elle ſe retira aux Bénédictines de la Ville-l'Evêque, où elle mourut, en 1633, âgée d'environ ſoixante-douze ans.

SYBERT LOUVEMBORCH, Licentié ès Loix, natif du pays d'Allemagne. Il a traduit de Latin en François les œconomiques d'Ariſtote, traitant du gouvernement de la choſe familière & domeſtique, imprimé à Paris, chez Chreſtien Wechel, l'an 1522, auquel temps floriſſoit ledit Alleman, en la ville de Cologne ſur le Rhin en la baſſe Almagne, &c.

SYBILLE SCEVE, Lyonnoiſe. Elle a compoſé quelques Œuvres tant en proſe qu'en vers François, mais je ne les ai vues encore imprimées *. Elle floriſſoit ſous le règne de Henri II. Elle étoit parente de Maurice Scève, duquel nous avons fait mention.

* On croit qu'elle étoit ſœur de Claudine Scève, & toutes les deux proches parentes de Maurice. Leurs Ouvrages, que La Croix du Maine annonce, n'ont jamais paru. Il eſt probable que c'eſt à ces deux Sœurs que Marot, étant malade à Lyon, adreſſa le Dixain ſuivant:

Puiſque vers les Sœurs Damoiſelles
Il ne m'eſt poſſible d'aller;
Sus, dizains, ſus, courez vers elles:
Au lieu de moi vous faut parler:
Dictez-leur que me mettre à l'air
Je n'oſe, dont me poiſe fort.

Et que pour faire mon effort
D'aller viſiter leurs perſonnes,
Je me ſouhaite eſtre auſſi fort
Qu'elles ſont & belles & bonnes.

S'enſuivent les noms d'aucuns Auteurs inconnus par leur premier nom.

.... SICILE *, natif de Monts en Hainault en la Gaule Belgique, Herault d'Armes du Roi d'Arragon. Il a écrit le Blaſon des couleurs en armoiries, imprimé par pluſieurs fois tant à Paris qu'à Lyon.

* Nos Anciens écrivoient non-ſeulement Sicille, mais Secile, Cecille & Cecile pour Sicile.

.... SORDEL, natif de la ville de Mantou en Italie, Poëte Provençal, &c. Il a écrit pluſieurs belles Satyres en rithme Provençale, & entr'autres une en laquelle il reprend tous les Princes de la Chrétienté, compoſée en forme de chant funèbre ſur la mort d'un Gentilhomme Provençal, nommé *Blachas*. Il a davantage écrit en proſe un Livre intitulé, le Progrès & avancement des Rois d'Arragon, en la Comté de Provence. Il a traduit de Latin en proſe Provençale (qui étoit la langue uſitée de ſon temps) la ſomme du Droit. Tous les Livres ſuſdits ſe voyent en la Librairie ou Bibliothéque du Monaſtère de Laverne en Provence, pour le moins ils y furent mis de ſon temps. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1281 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 46.

TAI.

TAILLEVANT, Queux du Roi de France Charles VII, c'eſt-à-dire ſon grand Cuiſinier, ou maître de ſa cuiſine, &c. Aucuns l'appellent en Latin *Talleiætus* [1]. Il a écrit en François un Livre de l'art & ſcience d'apprêter toutes ſortes de viandes: ce Livre s'appelle communément *Le grand Cuiſinier*, & a été imprimé à Paris, par Alin Lotrain & autres. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1423.

[1] *Talleietus* n'a point l'air Latin, & ne revient point à *Taillevant*: il y auroit plus de raiſon à croire que, par rapport à la fonction de *Maître Queux*, ou *grand Cuiſinier du Roi*, quelque Savant l'auroit appelé *Thaleiethes*, Θαλειθης, de Θαλια, *Conviva*, & d'ηθος, *ingenium*, *indoles*, comme ayant du génie, du talent pour la bonne chère, pour les feſtins. Il faut auſſi, au lieu d'*Alain Lotrain*, lire *Alain Lotrian*. (M. DE LA MONNOYE).

TANNEQUIN FREMILLON.*, Chirurgien de la ville de Niſmes en Languedoc, l'an 1580. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés, toutesfois Jaques Veyras fait mention de lui en ſon traité de la curation ou guériſon des playes d'arquebuſade.

* Il eſt aiſé de voir que ce TANNEQUIN FREMILLON eſt le même que TANNEQUIN GUILLEMET qui ſuit.

TANNEQUIN GUILLEMET, Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre, l'an 1581, & maître Juré en la ville de Niſmes en Languedoc. Il a écrit une réfutation reſponſive au traité de Jaques Veyras, touchant la curation des playes des arquebuſades, imprimée avec le traité dudit Veyras *. Je ne ſai ſi ces deux ſuſdits, Fremillon & Guillemet, ne ſont qu'un, à cauſe qu'ils s'appellent tous deux de ce premier nom de Tannequin, & que leurs qualités ſont ſemblables, &c. & ayant écrit mêmes choſes en même temps.

* Il a auſſi publié un *Traité de la maladie nouvelle, appelée Criſtaline*, Lyon, 1611, *in*-12. & une *Replique à la Réponſe de Jacques Veyras*, à Lyon, 1590.

TANIGY SORIN [1], natif du pays de Normandie, Sieur DE LASSÉ ou LASSAY, Docteur ès droits, Conſeiller du Roi à Caen, & Lecteur en droit en ladite Univerſité *. Il a écrit deux Livres de commentaires, ſur la coutume de Normandie, tant en Latin qu'en François, imprimés à Caen en Normandie, l'an 1566, ou 1567.

[1] TANNEQUIN, TANNEGUI & TANIGI ſont ſynonymes, comme, en Latin, *Tanneguidus* & *Tanigius*, car *Tanaquillus* eſt de l'invention de Tannegui le Fèvre, père de Madame Dacier. M. Huet, pag. 415 de ſes *Origines de Caën*, dit que *Tanneguy Sorin*, c'eſt ainſi qu'il écrit ce nom, étoit du Village de Leſſay au Cotentin, mal nommé ici par La Croix du Maine, *Laſſé*, ou *Laſſay*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut le premier des dix Conſeillers nommés lors du rétabliſſement du Siège Préſidial de Caën. M. Huet, outre les *Commentaires ſur la Coutume de Normandie*, par Sorin, lui attribue un Livre de la Juriſdiction, & un autre de la Clameur de Haro (*Origines de Caën*, pag. 611 & 612).

TARAUDET DE FLASSANS, Sieur dudit lieu, Orateur Latin & François, & bien verſé en la poëſie Provençale. Il a écrit un traité, contenant les enſeignemens pour ſe garder des trahiſons d'amour. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1355 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 69.

.... TASSERIE ou TAISSERIE *, Poëte François. Il a écrit quelques chants Royaux à l'honneur de la glorieuſe Vierge Marie.

* Son nom étoit GUILLAUME. Il n'eſt pas nommé parmi les Poëtes du Puy de Rouen, cités dans du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS, ce qui donne à croire qu'il eſt poſtérieur.

THEODORE DE BEZE, natif de Vezelay en Bourgongne*, lequel a ſuccédé en la place & office que tenoit à Genève, Jean Calvin, de Noyon en Picardie, (duquel nous avons parlé à la lettre J. *Tom. I, pag.* 467 *de cette nouv. édit.*) Cetui-ci a été réputé le plus excellent Poëte Latin de ſon temps, & des plus appris en ſi bas âge, car en l'an 1548, n'ayant encore que vingt-neuf ans, il mit en lumière ſes poëſies Latines, qui ont été

été admirées de tous les François, & encore des Étrangers, & ſur-tout des Italiens, leſquels n'ont de coutume de louer les François en leurs compoſitions que bien rarement **. Il a auſſi fait imprimer la continuation des Pſalmes de David, imprimés avec la traduction de Clement Marot, le tout en vers François. Il a compoſé en vers François, une Tragédie qu'il a intitulée *Abraham ſacrifiant*, imprimée par Conrad Badius, l'an 1552***. Les harangues prononcées par lui au colloque de Poiſſy, l'an 1561, le 9e jour de Septembre, imprimées l'an 1561. Il a écrit l'hiſtoire de ſon temps, imprimée l'an 1580 [1]. Il a compoſé en Latin, & depuis traduit en François les vies de pluſieurs hommes qu'il a choiſis entre tous les anciens & modernes, leſquels ont ſuivi le parti des proteſtans, &c. imprimées avec leurs viſages, ou effigies, &c. ****. Je ne ferai mention ici de ſes Livres écrits contre ceux de la Religion Catholique ou Romaine, ni de pluſieurs autres qu'il a compoſés pour ſoutenir ſon parti. Je remets cela à Meſſieurs les Théologiens, pour les ajouter s'il leur plait au catalogue des Livres cenſurés par eux & par le Concile de Trente. Il eſt encore du jourd'hui vivant, & continue ſa demeure à Genève, qui eſt le lieu auquel il s'eſt retiré il y a plus de 30 ans.

* Théodore de Bèze naquit, le 24 Juin 1519, à Vezelai, Ville du Diocèſe d'Autun, & de la Généralité de Paris, d'une famille noble & déjà diſtinguée dans la Magiſtrature. Son oncle, *Nicolas de Bèze*, Conſeiller au Parlement de Paris, lui fit faire ſes premières études à Paris, d'où il l'envoya étudier à Orléans, & enſuite à Bourges, ſous Melchior Wolmar, qui lui donna le goût des nouvelles opinions, qu'il défendit avec tant de conſtance & d'opiniâtreté, pendant le cours d'une très-longue vie, qu'on peut dire qu'il a autant contribué à l'établiſſement ſolide du Calviniſme, que Calvin lui-même. Sa vie, & les principales actions où il a paru, ſont trop connues pour nous arrêter à les rapporter. Il mourut à Genève le 13 Octobre 1605, âgé de quatre-vingt-ſix ans & près de quatre mois. Il avoit été marié deux fois. Ayant perdu ſa première femme, il ſe remaria, dans un âge fort avancé, à une jeune perſonne, qu'il appeloit ſa *Sunamite*.

** « Bèze, dit Pâquier, fit, pendant ſa jeuneſſe, divers Poëmes François » & Latins, qui furent très-favorablement embraſſés par toute la France, & » ſingulièrement ſes Epigrammes Latins, dedans leſquels il célébroit ſa

» maîtreſſe, ſous le nom de *Candide*. En l'an 1548, changeant de religion, » il fit contenance de les mépriſer ». (Voy. Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 10, pag. 730). Ces Poëſies ſont connues ſous le titre de *Juvenilia*. En 1545, Robert Eſtienne & Conrad Badius en firent une Edition, *in*-8°. ſous le titre *Theodori Bezæ Vezelii Poëmata*. Ses Poëſies Françoiſes ſont la Traduction de cent Pſeaumes de David, & des Cantiques tirés de l'Ecriture Sainte, & d'une Tragédie dont nous allons parler.

*** « Il compoſa, dit Pâquier, ſur l'avénement du Roi Henri, en » vers François, le ſacrifice d'Abraham, ſi bien retiré au vif, qu'en le » liſant, il me fit autrefois tomber les larmes des yeux ». Bèze nous apprend qu'il voulut réparer, par la ſainteté de ce ſujet, le ſcandale qu'il avoit cauſé par ſes Poëſies licentieuſes. Cette Tragédie eſt fort courte, ſans diviſion d'actes, ni de ſcènes; c'eſt plutôt un long Dialogue qu'une Pièce Dramatique, dont les Interlocuteurs ſont, Abraham, Sara, Iſaac, une troupe de Bergers, l'Ange & Satan. La première Edition en fut faite à Lauſanne, 1550, *in*-8°. Conrad Badius la réimprima à Paris, en 1553, & depuis on l'a réimprimée à Middelbourg, en 1701, *in*-18. Elle eſt en vers libres.

[1] Quand La Croix du Maine dit que *Bèze a écrit l'Hiſtoire de ſon temps*, il faut entendre l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, en 3 vol. *in*-8°. où il n'a pourtant pas mis ſon nom. Antoine Cathelan, que j'ai remarqué ci-deſſus être Auteur du Dialogue intitulé *Paſſevent Pariſien*, y affecte de dire toujours *Thadée Bèze*, au lieu de *Théodore de Bèze*, & ſottement quelquefois *de Oſcula*, au lieu de *Bèze*. (Cet Héréſiarque étoit ſavant; l'eſprit, & quelquefois le génie, brillent dans ſes Ouvrages, mais, dans ſes Ecrits Polémiques & dans la diſpute, il étoit emporté, inſolent, & preſque toujours outré). — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 29. (M. DE LA MONNOYE).

**** Ce ne fut point Théodore de Bèze qui traduiſit, en François, les *Vies des Hommes Illuſtres*, qu'il avoit compoſées en Latin; ce fut Simon Goulard (comme je l'ai remarqué ci-deſſus, à l'Article de GOULARD). Ce dernier a déſigné ſon nom par ces trois lettres, *S. G. S. (Simon Goulard, Senlisien)* qu'il a miſes à la tête de ſon *Avis au Lecteur*, dans lequel il a ſoin d'avertir qu'il a traduit ce Livre *du conſentement de Théodore de Bèze*. La Croix du Maine s'eſt trompé à ce ſujet, auſſi-bien que Camuſat, qui l'a ſuivi (*Biblioth. Ciaconii*, pag. 27). Ils ſe ſont encore trompés, en diſant que ces vies étoient toutes choiſies parmi les Proteſtans & les Réformés; car on trouve dans le nombre, celle de *François I.* Il eſt vrai que le titre pouvoit les induire en erreur. Il eſt ainſi conçu: *Les vrais Portraits des Hommes illuſtres en piété & en doctrine, du travail deſquels Dieu s'eſt ſervi en ces derniers tems, pour remettre ſur la vraie Religion en divers pays de la Chrétienté, avec les Deſcriptions de leur vie & de leurs faits plus mémorables: Plus XLIV Emblêmes Chrétiens*, 1581, *in*-4°. Cette Traduction eſt plus rare que l'Edition Latine, qui ce-

pendant n'eſt pas commune. La Tragédie d'*Abraham ſacrifiant*, eſt précédée d'une Préface, datée de Lauſanne, le 1 Octobre 1550, dans laquelle Bèze donne déjà des marques de repentir de s'être livré à la Poëſie.

THEOPHILE DU MAS. Il a traduit de Latin en François, un diſcours de l'antiquité, origine & nobleſſe de la cité de Lyon, enſemble la rebeine ou rebellion & conjuration du peuple [1], contre les Conſeillers & notables Marchands de ladite cité, faite en l'an de ſalut 1529, imprimée à Lyon, l'an 1579, par Guillaume Teſte-for.

[1] Cette *Rebeine*, ou *Rebellion*, eſt la ſédition populaire, arrivée l'an 1529 à Lyon, ſur ce que le bled étant, cette année-là, extrêmement rare & cher, le peuple, qui ſut qu'il y en avoit de grands amas dans la maiſon de Simphorien Champier, la pilla, ce qui donna lieu à Champier, en publiant, ſous le nom de *Pierchanus*, un Livre qui avoit pour titre : *Gallia Celtica ac antiquitatis Civitatis Lugdunenſis, quæ caput eſt Celtarum campus*, d'y faire entrer la deſcription de cette *Rebeine*. Il avoit la choſe tant à cœur, qu'ayant traduit ſon Livre en François, il le débita en même temps. *Théophile du Mas* fut le nom qu'il ſuppoſa pour le Traducteur, & *Morin Piercham* pour l'Auteur, joignant le nom de *Morin* à celui de *Piercham* ou *Champier*, parce que, lorſqu'on fit irruption chez Simphorien Champier, on la fit en même temps chez Morin, riche Marchand, ſon voiſin, dont les greniers étoient pleins de bled. Cet Article eſt comme une addition à celui de Simphorien Champier, dont il ſera encore parlé dans le Supplément Latin. (M. DE LA MONNOYE).

THIBAULT L'ABBÉ, Maître des enfans de Chœur de l'Egliſe de Saint Cloud, à deux lieues de Paris. Il a recueilli pluſieurs vies des Saints, leſquelles il a traduites en François, entr'autres celles de S. Cloud, & de S. Aurée, imprimées à Paris, chez Nicolas Cheſneau & autres, avec le troiſième volume de l'hiſtoire des Saints.

THIBAULT DE BLAZON, ancien Poëte François, vivant en l'an 1200, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons amoureuſes, & autres poëmes, non encore imprimés *.

* Fauchet, Chap. 21, écrit THIÉBAULT. Ce nom, venant de l'Allemand *Dietwaldt*, devroit être écrit THIBAULT. *Diet*, ſelon Becman, ſignifie *Domaine*, & *Waldt*, *Préfect*.

THIBAULT DE CHAMPAGNE, Roi de Navarre, pre-

mier du nom, l'an 1235, VII Comte de Champagne & de Brie *. Il a écrit pluſieurs chanſons en rithme Françoiſe, leſquelles ont été miſes en muſique, & ſont notées à une voix. Elles ſont au Livre de Meſſire Henry de Meſmes, Sieur de Roiſſy & Malaſſiſe, lequel eſt écrit à la main ſur parchemin, & non encore imprimé. Il a écrit un diſcours de la mort du Roi S. Loys, non imprimé. Il mourut en l'an de ſalut 1277. Pluſieurs Auteurs ſont mention de lui en leurs Œuvres, & entre-autres Eſtienne Paſquier, en ſon Pourparler du Prince, & Claude Fauchet en ſon recueil des Poëtes, Pierre Pithou & autres.

* Ce Prince naquit en 1201, quelques mois après la mort de ſon père, Thibaut IIIe du nom, Comte de Champagne. Il eut pour mère, *Blanche*, fille de Sanche le Sage, Roi de Navarre. Il hérita de ce Royaume, en 1234, par le décès de Sanche le Fort, ſon oncle maternel, & ſe croiſa en 1236. De retour dans ſes Etats, après l'expédition de cette Croiſade, il mourut à Pampelune, Capitale de la Navarre, au mois de Juin 1253. Thibaut s'eſt rendu célèbre par ſes Chanſons. Blanche, qui gouverna les Etats de ſon fils pendant ſa minorité, aimoit les Poëtes & les Chanſons. Elle avoit puiſé ce goût à la Cour de ſon père. La Poëſie faiſoit alors les délices & l'amuſement des perſonnes du plus haut rang. Elle étoit cultivée à la Cour de Philippe Auguſte, lequel avoit pris ſous ſa protection le jeune Comte de Champagne. C'eſt au milieu de cette Cour galante qu'il déploya ſes talens pour les Chanſons, & qu'il ſurpaſſa tous ſes rivaux en ce genre; du moins il eſt le ſeul dont les Chanſons & les vers amoureux ſoient parvenus juſqu'à nous. M. l'Evêque de la Ravaillere nous en a donné une Edition complette, en 2 vol. *in*-12. Paris, 1742, chez Hippolite Louis & Jacques Guérin. On a prétendu, peut-être avec quelque fondement, que la plupart des Chanſons du Comte de Champagne avoient pour objet Blanche de Caſtille, mère de S. Louis, dont Thibaut étoit amoureux; d'autres ont ſoutenu que cet amour étoit une fable: mais, que ce ſoit une fable, ou non, il eſt certain que l'Amour inſpira cet auguſte Chanſonnier, dont le cœur s'enflammoit aiſément: témoin la petite aventure qu'il raconte lui-même, dans ſa trente-neuvième Chanſon, lui être arrivée avec une jeune fille qu'il avoit rencontrée, & à la quelle il voulut parler d'amour, après l'avoir menée dans un bois:

Vers li m'en vois en riant,
Mis l'ai à raiſon;
Bele, dites moi comment,
Pour Dieu, vous avés non.
Et ele ſaut maintenant
A ſon baſton:
Si vous venés plus avant,
Jà aurés la tençon;

Sire, fuyez vos de ci
N'ai cure de tel ami,
Que j'ai molt plus biau choiſi,
K'en claime Robeçon.

La jeune fille cria ſi fort (dans ce bon temps on crioit en effet pour être entendu) que le Comte de Champagne, craignant qu'il ne vînt quelqu'un la ſecourir, la laiſſa là & s'enfuit. Quoi qu'il en ſoit, il étoit d'uſage que les Poëtes euſſent un objet idéal ou réel, auquel ils adreſſoient leurs vers; &, s'il y a quelque choſe de Romaneſque dans l'Hiſtoire des Amours de Thibaut pour la Reine Blanche, c'eſt ce que diſent quelques Auteurs, peu dignes de foi, que cette Princeſſe, en flattant de quelque eſpoir la paſſion du Comte de Champagne, en avoit reçu des ſervices eſſentiels. Fauchet & Pâquier ſont les premiers qui aient tiré de l'oubli les Poëſies de Thibaut. « Nous devons » ſur-tout (dit Pâquier, *Recherches*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 3, Col. 690) » faire grand état du Comte de Champagne, lequel s'eſtant donné pour » maîtreſſe la Roine Blanche, mère de Sainct Louis, fit une infinité de » Chanſons amoureuſes en faveur d'elle, dont les aucunes furent tranſcrites » en la grande Sale du Palais de Provins, comme nous apprenons des » grandes Chtoniques de France, dédiées au Roi Charles VIII; & qui eſt » une choſe grandement remarquable, c'eſt qu'au commencement du pre- » mier Couplet de pluſieurs Chanſons, il y a des notes de muſique, telle » que portoit ce temps-là, pour les chanter. Et ores que je m'aſſeure qu'en » cet amour il n'y eut qu'honneur entre eux; (car cette grande Princeſſe » étoit très-ſage) ſi eſt-ce que pour ne rendre ſa plume oiſeuſe, il en ait fait » fort le paſſionné ». Pâquier rapporte deux Couplets de la première Chanſon du Comte de Champagne, laquelle commence ainſi :

Au Rinouviau de la douſſour d'Esté,
Que réclaircit le doiz à la fontaine.

Cette Chanſon n'eſt point dans le Recueil des Poëſies du Comte de Champagne, que nous a donné M. l'Evêque de la Ravaillere. Il eſt bon de remarquer ici que Thibaut a obſervé régulièrement, dans ſes vers le mélange de la rime maſculine & féminine. Les rimes ſur-tout ſont très-riches, ſi ce terme peut convenir à une langue qui étoit bien loin encore de la richeſſe qu'elle a acquiſe depuis. Quant à la muſique, c'étoit le beau & véritable Plain-chant Grégorien. Les notes étoient quarrées & rangées ſur quatre portées ou barres, ſous la clef de *C ſol ut*, ſans aucune meſure marquée. La cinquième portée, ou barre, ne fut ajoutée aux quatre premières, que vers la fin du règne de S. Louis. La compoſition en muſique n'étoit pas ſi difficile, ni ſi ſavante, qu'elle l'eſt devenue depuis; elle marchoit d'un pas égal avec la Poëſie; leur progrès étoit le même. « Il y a (dit M. de la Ravaillere, dans ſa *Diſſertation ſur l'ancienneté des Chanſons Françoiſes*, qui ſe trouve à la fin du premier volume des Poëſies du Comte de Champagne, pag 242 & 243) » entre les Sciences & les Arts une eſpèce d'union & de conformité qui les » fait avancer d'un pas aſſez égal : la naiſſance, la perfection & la décadence

» de l'un semblent entraîner la décadence, la perfection & la naissance de » l'autre. Une Poëfie parfaite fait naître une excellente Musique ». Si cela est, comme on n'en peut pas douter, ne soyons point étonnés de la Musique baroque dont on nous écorche aujourd'hui les oreilles; elle répond parfaitement à la mauvaise prose rimée de nos prétendus Poëtes Lyriques & faiseurs d'Opéra-Comiques larmoyans, encouragés par nos amateurs de la Musique à la mode, qui n'estiment rien les paroles, & pour qui (tant ils ont de goût!) le *Poëme d'Armide* & la *Gazette* sont la même chose. La Philosophie de ce siècle a jeté les fondemens de ce goût anti-national, qui change, altère & détruit jusqu'à nos amusemens mêmes. L'Opéra d'ERNELINDE, Poëme pitoyable, & bien digne de l'Auteur M. *Poinsinet*, mis en Musique par M. *Philidor*, ne devoit-il pas, suivant nos Enthousiastes modernes, faire époque, & opérer la révolution générale, en anéantissant pour toujours les chef-d'œuvres des *Lulli* & des *Rameau?* Heureusement la révolution n'est point encore consommée, malgré les efforts redoublés du mauvais goût.

Voy. FAUCHET, Chap. 15, PASQUIER, dans ses Lettres à Ronsard, & à l'endroit ci-dessus cité, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 8.

THIBAULT LEPLIGNY, ou LEPLEGNY, & selon d'autres LESPLAIGNÉ, Vandomois, Apoticaire à Tours. Il a écrit un traité du bois de l'Esquine, & la manière d'en préparer en breuvage, & user d'icelui. Ledit traité est imprimé avec les trois premiers Livres de la composition des médicamens de Claude Galien, traduits par Jean Breche de Tours, imprimés audit lieu par Jean Rousset, l'an 1545. Le promptuaire des médecines simples, avec les vertus & qualités d'icelles, le tout écrit en vers François, imprimé à Paris, chez Pierre Sergeant, l'an 1544. Il florissoit à Tours en Touraine, sur la rivière de Loire, auquel lieu il exerçoit l'état d'Apoticaire, sous le règne de François I, en l'an de salut 1544.

THIBAULT DE MAILLY, Picard de nation, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1170, ou environ. *Il* a écrit un Roman en vieil langage François, non encore imprimé *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 8.

THIERRY DE HERY, Lieutenant du premier barbier & chirurgien du Roi Charles. Il a écrit en Latin & en François,

la méthode pour guarir la maladie vénerienne, autrement appelée vérolle, avec ſes Symptomes, &c. imprimée à Paris 1569, in-8°. par Mathieu David *.

* Voici un aſſez bon conte au ſujet de ce Chirurgien ; nous ne le donnons pas pour nouveau, mais il n'en amuſera pas moins : « un Moine de » S. Denis, qui vouloit faire l'entendu, voyant Maître Thierri de Héry à » genoux, tourné vers la figure de Charles VIII, le Moine lui dit, Monſieur » mon ami, vous faillez, ce n'eſt pas l'image d'un Saint que celle devant qui » vous priez : je le ſai bien, dit-il, je ne ſuis pas ſi beſte que vous, je connois » que c'eſt la repréſentation du Roi Charles VIII, pour l'ame duquel je prie, » parce qu'il a apporté la vérole en France, ce qui m'a fait gagner ſix ou ſept » mille livres de rente ». Thierri de Héry étoit de Paris, après avoir été Chirurgien des armées de François I, il alla à Rome, où il amaſſa beaucoup d'argent à traiter les maladies vénériennes par les frictions ; il revint enſuite à Paris, où il exerça ſon art avec le même ſuccès. Il mourut très-riche, en 1569.

THIERRY DE LA MOTHE, natif de Bar-le-duc. Il a écrit quelque choſe dont je ne me peux ſouvenir à préſent.

THIERRY DE LA MOTHE, Pariſien, autre que le ſuſdit. Je n'ai point vu ſes Œuvres miſes en lumière.

THIERRY DE SOISSONS *, & ſelon d'autres RAOUL DE SOISSONS, Comte dudit lieu en Picardie, Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250. Il a écrit quelques poëſies, & entr'autres des chanſons d'amours, non encore imprimées, & pluſieurs vers Satyriques, qu'il appele vers Syrvantois.

* Ce THIERRY ne peut être autre que Raoul, Comte de Soiſſons, dont nous avons parlé dans la note ſur THIBAUT, Comte de Provence.

THIERRY DE TYMOPHILE, Gentilhomme Picard, (qui eſt un nom ſuppoſé & déguiſé) & ſous lequel pluſieurs Livres ont été mis en lumière par François d'Amboiſe, Pariſien (comme nous avons dit, *Tom. I, p. 201 de cette nouv. édit.* *.) & entre-autres la comédie Françoiſe, intitulée *Les Neapolitaines*, imprimée chez Abel l'Angelier, l'an 1584. Le dialogue & devis des Damoiſelles, imprimé chez Robert le Mangnier. Les regrets

funébres de quelques animaux, traduits d'Italien en François, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau.

* C'eſt ſous ce nom que François d'Amboiſe donna pluſieurs Traductions de l'Italien en François. — Voy. le mot FRANÇOIS D'AMBOISE, & les Remarques ſur la page 550 du VIe volume de Baillet, *in*-4°.

THOMAS BEAUX-AMIS, Pariſien, de l'ordre des Carmes, Docteur en Théologie à Paris, (vulgairement appelé le petit Carme, &c. Il a compoſé pluſieurs Livres en François, dont s'enſuivent les titres. L'hiſtoire des ſectes, qui ont oppugné le Saint Sacrement de l'Euchariſtie, imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1570, *in*-4°. & depuis *in*-8°. l'an 1576. La reſolution ſur certains pourtraicts & libelles, intitulés du nom de Marmite, fauſſement impoſé contre le Clergé de l'Egliſe de Dieu, imprimé à Paris, chez Hieroſme de Marnef, l'an 1562. Remontrance ſalutaire aux dévoyés, qu'il n'eſt permis aux ſujets ſous quelque pretexte que ce ſoit, de lever les armes contre leur Prince, imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, l'an 1567*. Oraiſon funébre, prononcée à Paris, le 21 jour de Juin l'an 1574, à la ſépulture du corps de Meſſire Charles de Gondy, Seigneur de la Tour, Maître de la garde-robe du Roi, imprimée à Paris, chez Chaudiere, l'an 1574. La marmite renverſée & fondue, de laquelle notre Dieu parle, par les ſaints Prophetes, &c. imprimée à Paris, chez Chaudiere, l'an 1572. Il florit à Paris cette année 1584, ** âgé de ſoixante ans, ou environ. Il a écrit en Latin pluſieurs Œuvres, & quant à ceux qu'il a écrits en François, je n'ai connoiſſance que des ſuſdits.

* Sa *Remontrance, ſur ce qu'il n'eſt pas permis aux ſujets, ſous aucuns pretextes, de prendre les armes contre leur Prince*, fut imprimée à Paris, chez Chaudiere, en 1585, *in*-8°. Je ne connois point l'Edition de 1567, citée par la Croix du Maine. Il ſemble même que le Livre de *Beaux-amis* paſſe conſtamment pour avoir été écrit ſous Henri III, & non ſous Charles IX. Quoi qu'il en ſoit, on l'a réimprimé dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. IV, pag. 115 de la nouvelle Edition. Beaux-amis étant mort en 1589, les ligueurs, qui voyoient que ſon Ouvrage avoit fait une aſſez forte impreſſion ſur les eſprits, imaginèrent de faire imprimer, ſous le nom de cet Auteur, un écrit où

où il détruisoit tout ce qu'il avoit établi dans sa *Remontrance*. Ils supposoient que ce Religieux avoit confié en mourant, cet Ouvrage à son Libraire, comme s'il se fût cru obligé de réprouver une Doctrine qu'il avoit enseignée de son vivant. (De Thou, *Hist.* Liv. XIV.) Ce Livre parut en 1589, sous le titre de *Déclaration de Thomas Beaux-amis, Carme, sur la Remontrance au Peuple François, in*-8°. chez le même Libraire, qui avoit imprimé la Remontrance. La Croix du Maine n'a pas assez détaillé le titre du dernier Ouvrage de *Beaux-amis*. Voici ce titre plus au long: *La Marmite renversée & fondue, de laquelle parlent les Prophètes, où est prouvé que la Secte Calvinique est la vraie Marmite, avec un Sommaire de ses Empirations, cause de sa ruine, &c.*

** Il étoit de Melun, & mourut le 1 Mai 1589. Voy. l'*Hist.* de Thou, Liv. LXXXXV. Son principal Ouvrage est, *Les Commentaires sur l'Harmonie Evangélique*: il est écrit en Latin.

THOMAS CHESNEAU, Angevin. Il a écrit un traité des danses, auquel il est montré, que les danses sont des accessoires & dépendances de paillardise, & par ainsi que d'icelles ne doit être aucun usage entre les Chrétiens, imprimé à Paris, l'an 1564.

THOMAS LE COQ, Normand, Prieur-Curé de la Sainte Trinité de Falaise, & de Notre-Dame de Guibray en Normandie, &c. Il a écrit en vers François une Tragédie morale, représentant l'odieux & sanglant meurtre commis par Cain à la rencontre de son frère Abel, extraite du 4e Chapitre de la Genese, imprimée l'an 1580, chez Bonfons.

THOMAS DE COUCY, Seigneur dudit lieu, issu de la très-noble & très-ancienne maison de Coucy en Picardie. Il a écrit en vieil langage François un Livre, intitulé la loi de Vervin au pays de Thiérasche en Picardie, contenant un formulaire de Justice, tant civile que criminelle. Ledit Livre n'est encore imprimé, il se voit écrit à la main en la Bibliothéque deFrançois de Lalouette, Bailli de la Comté de Vertuz, & Président de Sedan, &c. Ledit Thomas de Coucy, florissoit sous Henri I, l'an 1080, ou environ *. Voy. de lui le traité des Nobles, composé par ledit Sieur de Lalouette, fol. 103. pag. b. & fol. 104. pag. a.

* La Croix du Maine se mécompte de vingt ans, quand il dit que *Thomas*

de Coucy floriſſoit l'an 1080, ſous Henri I, puiſque ce Roi mourut le 4 Août 1060.

THOMAS ERAD, ou ERARS, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1260, ou environ *. Il a compoſé quelques poëſies, non encore imprimées.

* Voy. FAUCHET, Chap. 69.

THOMAS ERIERS, ancien Poëte François l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques chanſons d'amours. Je ne ſai ſi ce n'eſt qu'un même le ſuſdit Erard ou Erars, avec cetui-ci nommé Eriers: car il n'y a gueres de changement en leurs noms, & de différence de leurs profeſſions, & encore du temps auquel ils vivoient *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 75, où il eſt diſtingué de THOMAS ERARS, quoiqu'il y ait grande apparence que ce ne ſoit qu'un ſeul & même Poëte, comme on le préſume ici.

THOMAS GENDROT, natif de la ville du Mans, Maître des enfans de Chœur, ou de la Sallette de l'Egliſe de S. Julien de ladite ville du Mans, &c. homme fort bien verſé en la muſique. Il a écrit quatre Livres de chanſons de muſique à 4, 5, 6, 7 & 8 parties, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'environ quarante ans.

THOMAS SIBILLET, ou SEBILET, Pariſien, Avocat au Parlement de Paris, homme docte ès langues, & bien verſé en pluſieurs arts & ſciences, leſquelles il a appriſes tant en France qu'en Italie & autres lieux, eſquels il a voyagé tant pour ſon plaiſir que pour connoître les façons de faire des Étrangers *. Il a écrit en ſes jeunes ans un art poëtiq François, imprimé avec le Quintil Horatien, de Charles Fonteine, Pariſien, ſur la défenſe & illuſtration de la Langue Françoiſe, contre Joachim du Bellay, Angevin. Ce Livre fut premiérement imprimé en l'an 1548, à Paris, & depuis à Lyon, l'an 1556, par Thibault Payan. Il a traduit la Tragédie Grecque d'Euripide, intitulée *Iphigenia*, imprimée à Paris, par Gilles

Corrozet, l'an 1549 **. Il a traduit d'Italien en proſe Françoiſe, les Contr'amours de Baptiſte Fulgoſe, Duc de Genes en Italie, leſquelles il appelle *l'Anteros*, d'un nom Grec. Le Dialogue Latin de Baptiſte Platine de Cremone en Italie, contre les folles amours, traduit par ledit Sibilet. Paradoxe contre l'amour, qui eſt de l'invention de l'Auteur. Le tout imprimé à Paris, chez Martin le jeune, l'an 1581. Il a traduit de Latin en François, pluſieurs Oraiſons de Ciceron, non encore imprimées. La vie d'*Apolonius Tyaneus*, écrite en Grec par Philoſtrate & traduite en François par l'Auteur ſuſdit, laquelle n'eſt encore imprimée. L'écuirie de Federic Griſon Neapolitain, imprimée. Traité de Ceſar Fiaſque, ou *Fiaſchi*, Gentilhomme Ferrarois, touchant la manière de bien embrider, manier & ferrer les chevaux, imprimé à Paris, chez Perier & autres. Il a écrit une Grammaire Françoiſe, non encore imprimée, de laquelle il fait mention en ſon art poëtiq ***. Il a davantage traduit d'Italien en François un Livre, intitulé les Avis civils de Jean François Lotin, de Volaterre en Italie, imprimée à Paris, chez Abel l'Angelier & Jean Richier, l'an 1584, auquel Livre il n'a point mis ſon nom, que par lettres capitales ou majuſcules, contenues ès premières lignes du ſonnet mis audevant dudit Livre, ce que les Grecs appellent *Acroſtiches*. Il n'a non plus mis ſon nom ès autres Livres qu'il a fait imprimer, ne ſe donnant pas grande peine d'être connu que par ſes amis, & faiſant état de profiter au public, & non pas de s'aquérir une gloire par écrits ou inventions [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'environ ſoixante ans.

* Thomas Sibilet. C'eſt ainſi que Pâquier le nomme, & on doit l'en croire de préférence à tout autre, puiſque Sibilet lui avoit donné les premières Inſtructions de la poëſie Françoiſe. Il fut Avocat du Parlement de Paris, mais il s'occupa peu du Barreau. Loiſel, dans ſon *Dialogue des Avocats*, dit *qu'il s'appliquoit plus à la poéſie Françoiſe, qu'à la plaidoyerie*: il étoit habile dans les langues ſavantes, & ſes voyages lui avoient donné la connoiſſance & l'uſage de la plûpart de celles de l'Europe. Il eſt qualifié dans les *Mémoires de l'Etoile*, d'*homme de bien & docte*. Pendant les troubles de la ligue, ils furent mis l'Etoile & lui, en priſon à la Conciergerie du Palais,

d'où ils ſortirent en 1589. Sibilet mourut à Paris, au mois de Novembre de la même année, âgé de ſoixante dix-ſept ans. L'Etoile l'ayant rencontré au Palais dix-huit jours avant ſa mort, lui dit « qu'il remercioit Dieu de ce » qu'il mourroit bientôt, les gens de bien étant tous les jours en danger de » mourir de mort violente ».

** Cette Traduction de l'*Iphigenie* eſt plus à rechercher pour la ſingularité du travail & la difficulté de l'exécution, que pour la beauté de la diction, & l'élevation de la poëſie, dans laquelle il eſt difficile de reconnoître quelques traits qui répondent aux graces de l'original. Sibilet y a employé des vers de toutes ſortes de meſures, même des monoſyllabes, & il l'a fait exprès, pour y donner, dit-il, un modéle de toutes ſortes de vers : il étoit fâché de n'avoir pu y employer le Rondeau. On étoit flatté alors de faire des choſes difficiles & ſingulières, c'étoit une eſpéce de mérite.

*** Son meilleur Ouvrage & le plus connu, eſt ſon *Art poétique François*, dont il y a deux éditions, outre celles qu'indique la Croix du Maine, une de Paris, en 1555, une autre de Lyon, en 1576, toutes deux *in*-16. la premiére de Paris, 1548, *in*-12, eſt la plus correcte & la mieux imprimée. On voit dans cet Ouvrage qu'il avoit lu avec attention l'*Art poétique d'Horace*, & nos bons Ecrivains qui l'avoient précédé. Ses définitions ſont courtes & juſtes, ſes préceptes aſſez bien expoſés, & ce que l'on y trouve de plus curieux, c'eſt l'énumération des Poëtes, qui, de ſon temps, avoient acquis le plus de réputation.

[1] Pâquier, Liv. III de ſes *Epigrammes*, en adreſſe la 41e à Sibilet, ſuivie de la réponſe de celui-ci, à laquelle Pâquier replique, le tout fort mauvais. Ménage, & d'autres, comme je penſe l'avoir remarqué plus haut, ont attribué mal à propos ſon *Art poétique* à Charles Fontaine. (Ils ont été trompés ſur ce que Sibilet ne mettoit pas d'ordinaire ſon nom à ſes Ouvrages, & parce que l'on trouve à la ſuite des deux dernières éditions de ſa *poétique*, le *Quintil Horatian de Charles Fontaine*.) (M. DE LA MONNOYE).

Voy. Pâquier, *Recherc. de la France*, Tom. I. Liv. VII. Chap. VI. pag. 703, & Liv. VIII de ſes *Lettres*, Let. I, le *Dialogue des Avocats de Loiſel*, pag. 523, *Journal de l'Etoile*, Tom. II, pag. 6 & 8, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Gouget, Tom. III, pag. 94, & Tom. IV, pag. 189.

THOMAS TURQUAN, Général des Monnoyes à Paris, homme docte & fort bien verſé en beaucoup d'arts & ſciences. Il a écrit ſon avis, pour délibérer ſur les mémoires préſentés au Roi, afin d'abolir le conte à ſols & à livres, & dorénavant faire tous contrats & obligations par écus, lequel avis il donna en une aſſemblée faite à Paris, au mois de Septembre l'an 1577,

par devant Monſeigneur le Reverendiſſime Cardinal de Bourbon. Il a été imprimé à Paris, chez la veuve de Jean Dallier, l'an 1578, avec la réponſe dudit Général, à ceux qui n'étoient d'avis de changer le conte à ſols & à livres. Il florit à Paris cette année 1584.

TIBAULT BAILLET, Préſident au Parlement de Paris. Il a été Commis & Député de par le Roi de France Loys XII, pour réformer les coûtumes de divers pays & nations de France, & entr'autres celles du Maine, l'an 1508. Il mourut l'an 1524, & eſt enſépulturé en l'Egliſe de S. Méry, à Paris.

TOUSSAINS BESSARD, natif d'Auge en Normandie, homme lequel a beaucoup voyagé ſur mer & ſur terre, & des plus renommés Pilotes de France. Il a écrit un Dialogue de la longitude *Eſt-ou eſt*, qui eſt la première partie du miroir du monde, contenant tous les moyens que l'on pourroit avoir tenus à la navigation, juſqu'à maintenant, imprimé à Rouen, *in*-4°. l'an 1574, chez Martin le Megiſſier, & contient 15 feuilles. Il florit cette année 1584.

TOUSSAINS LE ROY, Prêtre, natif du pays du Maine. Il a écrit pluſieurs Noels & Cantiques, ſur la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé au Mans, l'an 1579, par Hiérôme Olivier. Il a écrit pluſieurs autres poëſies, mais elles ne ſont encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584.

TOUSSAINS ROUSSET, Chanoine de Mets en Lorraine, l'an 1571, & maintenant de l'ordre des Jeſuites. Il a traduit de Latin en François la vie de Sainte Serene, Vierge & Martyre, imprimée avec le 3e volume de l'hiſtoire des Saints 1427, de la première édition.

TOUSSAINS THIBOUST, ou THIBOULT, Normand, Docteur en Théologie à Paris, jadis Miniſtre de la Religion prétendue réformée à Dieppe en Normandie, & depuis réduit à la Religion Catholique & Romaine, l'an 1581. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés, mais Jean Bruneau, Avocat à Gyen, fait

mention de lui en ſon diſcours au feuillet 101, page 2e de la première impreſſion.

[1] Son nom étoit Giboult, comme l'a fort bien écrit du Verdier. Jean Bruneau qui dans ſon *Diſcours Chrétien*, imprimé l'an 1581, & cité ici par la Croix du Maine, écrit Tiboust, ne ſe ſouvenoit pas bien du nom de ce Docteur, qu'il dit avoir ouï prêcher à Gyen, il y a plus de vingt-cinq ans, c'eſt-à-dire, vers 1554, ou 56. (M. de la Monnoye).

TRISTAN DE L'ASCAIGNE, ou L'ESCAINE, Licencié en Droit, Official de S. Julian de Sault, près de Sens en Bourgongne, l'an 1540. Il a écrit un Livre intitulé le Lis Chrétien, floriſſant en la Foi Chrétienne qui eſt un Livre compoſé par ledit de l'Aſcagne, à la louange du Roi François I, imprimé à Paris, chez Denis Janot, l'an 1540, *in*-4°. & contient 14 feuilles. Il a davantage fait imprimer un Livre qu'il a intitulé, *C'eſt notre Dame*, imprimé à Paris, chez Jean André, l'an 1548. Il floriſſoit ſous le règne du Roi François I, l'an 1540.

TRAJAN PARADIN, Secrétaire de Madame de Xaintes*. Il a traduit d'Italien en François le 8e Dialogue d'Antoine Brucioli, touchant l'office d'un Capitaine & Chef de guerre, imprimé à Poitiers, chez Marnef, l'an 1551, auquel temps il floriſſoit en la ville de Xaintes en Xaintonge.

* Cette *Madame de Xaintes* étoit Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes, Ordre de S. Benoiſt.

TUSAN BERCHET, natif de la ville de Langres en Bourgongne [1]. Il a écrit quelques Œuvres en François, & quant à ſes annotations ſur la Grammaire de Clenard, j'en ferai mention en autre lieu.

[1] Le nom de baptême paroît manquer ici, Tusan étant ſans doute le nom de la famille paternelle de cet Auteur, & Berchet, celui de la maternelle. Les *Tuſans* étoient Champenois. L'ancien Profeſſeur Royal en Grec, *Jacques Tuſan*, étoit de Troies, & celui-ci de Langres. Il eſt parlé, pag. 532 des Opuſcules de Loiſel, d'un *Medard Tuſan*, Avocat à Paris, neveu du Profeſſeur Jacques Tuſan. L'ancienne prononciation étoit *Thouzan*, comme je l'ai fait voir ſur les Articles 682 & 684 de Baillet, Tom. II, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

V A S.

VALENTIN DU CAUROY, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1551. Il a traduit en François un Opuſcule de S. Auguſtin, Evêque de Hyppone en Afrique, touchant l'eſprit & la lettre, imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, l'an 1551, *in*-4°. & contient 10 feuilles.

VASQUIN PHILEUL, ou PHILIEUL, Docteur ès droits, natif de Carpentras *. Il a écrit & compoſé en vers François le jeu des Eſchets, imprimé à Paris, chez Philippes Danfrie & Robert Breton, l'an 1559, de caractères François. Il a traduit d'Italien en vers François les quatre Livres des amours de François Petrarque, touchant ſa Dame, *Laure d'Avignon*, imprimé en Avignon & à Lyon, l'an 1555, par Berthelemy Bonhomme. Hieroſme d'Avoſt de Laval, les a depuis traduits en vers François, & ont été imprimés à Paris, chez Abel l'Angelier, l'an 1583, leſquels ſont tellement diſſemblables en traduction, que j'en laiſſe le jugement à tous ceux qui entendent bien cette Langue Italienne. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue des deviſes d'armes & d'amour du Seigneur Paule Jove, Italien, avec un diſcours de Loys Dominique, ſur le même ſujet, imprimé à Lyon, chez Guillaume Rouville, l'an 1561, avec leſquels Livres de deviſes ſe voyent encore celles de Gabriel Simeon Florentin. Il floriſſoit à Lyon, l'an 1561. Je ne ſai s'il eſt encore vivant.

* Cet Auteur qui avoit toujours vécu dans ſa province, n'avoit ni le goût, ni l'urbanité des Ecrivains qui fréquentoient la Cour, auſſi à la tête de ſa traduction des *Amours de Petrarque*, qu'il lui a plu d'intituler *les Livres de Laure d'Avignon*, dit-il, à la Reine Cathérine de Médicis, auquel il l'a dédiée, qu'il n'a ...

Ni digne engin, ni pouvoir, ni ſcience.

Cependant c'étoit moins le talent, que l'uſage du monde qui lui manquoit, car on trouve quelques morceaux de ſa traduction fort heureuſement tournés, quoique du Verdier ait dit abſolument que ſes vers étoient rudes & mal

rendus. La Croix du Maine auroit du nous apprendre, de quel Auteur il a traduit le poëme du jeu des échecs, ſi c'eſt de Vida, ou d'un autre. Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 99 & 320.

VICTOR BRODEAU, natif de la ville de Tours ſur Loire au pays de Touraine, Sécretaire & Valet de chambre du Roi François I, & de la Roine de Navarre, ſœur unique du Roi, Ducheſſe d'Alençon, &c. [1]. Il a écrit en vers François les louanges de Jeſus-Chriſt notre Sauveur, imprimés à Lyon & autres lieux. Elles ſe voyent auſſi écrites à la main ſur petit velin de lettre fort bien peinte, en la bibliothéque de frère Mery Desbois, ſous-Prieur de l'Abbaye de la Coûture près le Mans, &c. Il a écrit une Epître du pécheur à Jeſus-Chriſt, imprimée à Lyon, chez Étienne Dolet [2]. Il mourut au mois de Septembre, l'an 1540.

[1] Ce VICTOR BRODEAU a été père du Docte Jean Brodeau, célèbre par ſes notes ſur l'Anthologie, par ſes *Miſcellanea*, & par d'autres Ouvrages d'érudition*. Marot dans ſes Œuvres le nomme *le jeune Brodeau*. C'eſt dommage que les poëſies enjouées de Victor n'ayent pas vu le jour, ſa réputation étoit grande, & s'eſt même conſervée dans les vers des Voitures & des Pelliſſons. (M. DE LA MONNOYE).

* La famille des *Brodeau*, de Tours, a produit pluſieurs Savans; on trouve quelques petites pièces de vers de la façon de Victor, imprimées dans les recueils des Poëtes de ſon temps; ſon poëme des *Louanges de Jeſus-Chriſt notre Sauveur*, eſt en vers de dix ſyllabes.

[2] L'Epître que la Croix du Maine indique, ſans dire ſi elle eſt en proſe, ou en vers, fut condamnée par la Faculté de Théologie de Paris, entre 1541 & 1546, & l'Auteur étoit mort dès 1540. (M. DE LA MONNOYE.).

VIEILLARS DE CORBIE, natif dudit lieu en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs poëſies Françoiſes, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 40.

VILLERAY-RIANT (Monſieur), Gentilhomme Pariſien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, fils de M. de Villeray-riant, Préſident en ſa Cour, &c. Je penſe beaucoup honorer ce mien Livre d'hommes illuſtres, quand je trouve moyen d'y employer

employer le nom de ce Seigneur de Villeray, car il s'en rencontre bien peu qui méritent tant comme il fait, & qui ayent tant de dons, de grace & perfections, comme j'en ai connu en lui, soit touchant la Jurisprudence, ou pour les lettres Grecques, & pour plusieurs autres sciences, lesquelles reluisent tellement en lui, que Paris peut se vanter en ayant beaucoup de semblables, de ne céder en rien, mais surpasser de beaucoup toutes les autres villes du monde. Il n'a encore fait imprimer ses harangues ou oraisons prononcées devant ses Majestés, & entr'autres celles qu'il a faites étant au service de Monseigneur frère du Roi, non plus que plusieurs beaux & doctes recueils d'affaires d'état nécessaires à tous ceux qui sont employés ès affaires de conséquence. J'ai pareillement vu quelques Sonnets composés par lui, avec beaucoup de grace, & bien heureusement achevés, mais tout ceci n'est encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584. Je me réserve à écrire plus amplement de lui & de M. son père ès vies des hommes d'état de Judicature. J'ai fait mention ci-devant d'un autre Seigneur de Villeroy qui est Messire Nicolas de Neufville premier Secretaire d'Etat *.

* On ne sait pourquoi, dans cet Article, La Croix du Maine a fait confusion de VILLERAI avec VILLEROI.

VINCENT DE LA LOUPE, Chartrain, ou né au pays de Chartres, dit en Latin *Lupanus* *. Il a écrit & composé premiérement en Latin, & depuis traduit en François, trois fort beaux & bien doctes Livres **, des dignités, Magistrats & Offices du royaume de France, imprimés à Paris, par Guillaume le Noir, l'an 1564, & encore par plusieurs autres fois, tant cet ouvrage a été bien reçu de tous hommes curieux, pour les belles recherches qu'il contient. Il floriſſoit sous le règne du Roi Henri II, l'an 1550.

* VINCENT DE LA LOUPE est plus connu par son nom Latin, *VINCENTIUS LUPANUS*, que par son nom François, quoique ses Ecrits Latins & François ne soient guères plus lus les uns que les autres.

** Son Ouvrage, *Sur les Offices de France*, a eu beaucoup de succès. On

en a fait plusieurs Editions, soit en Latin, soit en François. Il parut pour la première fois, en Latin, en 1551, à Paris, *in*-8°. Il fut augmenté dans les Editions postérieures, en 1553, 1560, &c. Le P. le Long s'est trompé, lorsqu'il a dit (N°. 13401) qu'on avoit réimprimé ce Traité dans le Recueil intitulé *Gallia*, qui fait partie de ce qu'on nomme *les petites Républiques*; on y a fait usage du Livre de *Lupanus*, dont on a donné des Extraits, que l'on a joints à ceux qu'on a tirés de *du Tillet*. La Traduction Françoise, faite par *Lupanus* lui-même, parut pour la première fois en 1560. Il a aussi publié un Traité Latin, intitulé *Prochotrophe Urbis Carnutensis, id est, alendorum pauperum ratio*, Paris, 1557, *in*-12.

VIVIAN LE CHARPENTIER, Poëte François. Il a écrit quelques ballades & rondeaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés avec le recueil qui s'est fait du livre susdit *.

*Voy. *DU VERDIER*, au mot GUILLAUME ALEXIS.

URBAIN DE LAVAL (Messire), Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur du Bois-Dauphin, Vicomte de Bresteau au Maine (non loing de la Seigneurie de la Croix, &c.) issu de la très-noble & très-ancienne maison de Laval, sur les frontières & limites de Bretagne, &c. Ce Seigneur du Bois-Dauphin, fut instruit & nourri aux lettres dès ses plus tendres ans, & les a tellement aimées, que pour en rendre un plus ample témoignage, il a toujours voulu avoir en sa maison des hommes doctes, & encore a été tellement curieux de Livres qu'il a dressé une fort riche Bibliothéque en l'une de ses maisons, (comme ont laissé par écrit ceux qui lui ont dédié des Œuvres) ce qui est cause de m'avoir invité à le mettre en ce rang, encore que nous n'ayons point vu de ses compositions en lumière: & tout autre Gentil-homme, auquel je reconnoîtrai des parties autant recommandables (comme j'en ai entendu être en ce Seigneur) sera cause que j'en ferai le recit, étant sur-tout fort desireux de pouvoir trouver l'occasion de faire mention d'eux ayant un tel argument, afin d'encourager la noblesse de France, a chérir les vertueux, & caresser les lettres. Il florit cette année 1584.

Y S A.

YSAAC HABERT, Parisien, Valet de chambre du Roi, &c. *Voy. de lui, & de tous les autres qui se commencent par ce nom d'Isaac, à la lettre I, ici devant, sans que nous ayons voulu écrire ce nom par un, y, Grec.*

YVES DE BRINON. Il a traduit d'Italien en François, l'histoire de Florence, composée en langue Toscane, par Nicolas Machiavel Florentin, imprimée à Paris, l'an 1577.

YVES MAGISTRI (Frère), natif de la ville de Laval au Maine, sur les frontières de Bretagne. Il a écrit un Livre, qu'il a intitulé la Guide Ecclésiastique, imprimée à Paris, l'an 1580. Le miroir chrétien, imprimé à Paris, l'an 1580.

YVES ROUSPEAU, Xaintongeois, Poëte François, & encore plus grand Théologien. Il a fait imprimer plusieurs de ses Livres en la ville d'Alençon, l'an 1565, savoir est le traité de la préparation à la Cêne, & plusieurs Dialogues, &c. Il a fait imprimer plusieurs poëmes François de son invention, à Paris, chez Jean le Clerc, savoir est l'Hymne de l'automne, contenant les louanges de la vigne & du vin. L'antithese de la terre & des cieux. Quadrains des louanges du saint nom de Jesus, & encore plusieurs sonnets, &c. Il florit cette année 1584.

YVES DU RUBAY, natif du pays du Maine, Maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & Chancelier du Royaume d'Escosse, homme fort docte, & lequel a été employé en beaucoup d'affaires d'État. Il a écrit plusieurs harangues, tant en Latin qu'en François, lesquelles ne sont encore imprimées. Il mourut à Paris, l'an 1563, ou environ.

YVES LE TARTIER, Doyen de l'Église de Saint Étienne de Troye en Champagne *. Il a traduit en François la vie & passion de Madame sainte Tanche, recueillie d'une legende des

Saints, écrite par François Arnoul, Chanoine de S. Étienne de Troye. Elle a été imprimée avec le troiſième volume de l'hiſtoire des Saints, chez Nicolas Cheſneau, à Paris. Voy. le feuillet 396, de la première impreſſion.

* Il fut tué d'un coup de fuſil, en 1590. (Voy. le XIIe Volume du *Gall. Chriſt.* Col. 530) où il eſt qualifié d'*homme très-ſavant.* Il avoit dreſſé un *Procès-verbal des Actes*, faits par les Députés, *du Clergé de France, aſſemblés à Blois en 1588.* Cet Ouvrage eſt demeuré manuſcrit, mais Godefroy en a publié des fragmens, dans ſon *Cérémonial François*, Tom. II, pag. 326 & ſuiv. Le Tartier étoit lui-même Député à ces Etats par le Clergé du Bailliage de Troies. Il paroît que le Compilateur de la *Collection des Procès-verbaux des Aſſemblées générales du Clergé de France, depuis 1560 juſqu'à préſent*, imprimée chez Guillaume Deſprez, 1767, *in-fol.* n'a eu aucune connoiſſance du *Procès-verbal*, fait par le Tartier aux Etats de Blois de 1588, qu'il ne le cite point, & qui dit qu'*on n'a pu trouver rien de plus authentique ſur les Etats de 1588, & qui approchât le plus du Procès-verbal de l'Etat Eccléſiaſtique que*, 1°. *Le Recueil des Diſcours & Harangues, & autres pièces concernant ces Etats, imprimé par Quinet;* 2°. *Un Procès-verbal du Tiers-Etat;* 3°. *Un Journal du ſieur Bernard, l'un des Députés de la Bourgogne pour la Ville de Dijon.* Voilà, dit le Compilateur de la Collection, les ſeules ſources, où l'on ait pu puiſer, pour donner un Extrait des Actes du Clergé aux Etats de 1588. (Voy. *Collection des Procès-verbaux*, &c. Tom. I, pag. 445.

Fin de la Bibliothèque Françoiſe de FRANÇOIS DE LA CROIX DU MAINE, *Sieur dudit lieu, & de la Vieille-Cour.*

APPARENT RARI NANTES IN GURGITE VASTO.

L'on voit peu de Nageurs en une grande Mer.

EPISTRE

EPISTRE

AU TRÈS-CHRESTIEN

ROY DE FRANCE ET DE POLONGNE,

HENRY III

DU NOM.

SIRE, *il y a aujourd'huy un an, que je reçeu tant d'honneur de voſtre Majeſté, qu'il luy pleut recevoir ce que je luy preſentay, touchant mes Deſſeins & Projects, pour dreſſer une Bibliotheque, parfaite & accomplie en toutes ſortes, lequel j'ay de rechef fait imprimer, afin que une choſe ſi louable ne demeuraſt enſevelie. Or, eſt-il* (*Sire*) *que depuis ce temps là je n'ay peu avoir ce bien, que de pouvoir faire entendre à voſtre Majeſté, & luy expliquer les articles principaux contenuz en mes Projects. Mais j'ay opinion que cet œuvre ou pluſtoſt hiſtoire des Eſcrivains en langue Françoiſe, teſmoignera de ma diligence touchant la recherche que j'ay faite pour illuſtrer voſtre Royaume; & ſervira de preuve*

que mes deſſeins ne ſont pas des promeſſes ſeulement, mais des effects plus que ſuffiſans, pour certifier de ce que j'ay toujours deſiré que l'on cogneuſt en moy: ſçavoir, une très-dévotieuſe affection de faire ſervice à voſtre Majeſté en toutes ſortes. C'eſt donc cette BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE *que je conſacre à voſtre Majeſté (Sire) ſi c'eſt ſon plaiſir de l'accepter de telle affection, comme je luy en fay très-humble offre & préſent, & cela n'eſt que comme un avant-coureur des autres volumes que j'ay eſcrits ſur toutes ſortes de matières ou ſubjects, deſquelles le nombre eſt infiny & preſqu'incroyable. Car ſi je dy qu'il y en a plus de ſept ou huit cents, non-ſeulement encommencez, mais preſque achevez, j'ay peur que l'on ne veuille adjouter foy à mes propos, toutesfois j'en peux toujours faire preuve à ceux qui la décroiroient, en leur montrant ce que j'en ay de fait.*

Or pour venir à parler de cette BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE, *voicy ce qu'elle contient, ſçavoir, eſt un Catalogue général de tous les hommes & femmes qui ont eſcrit & compoſé des œuvres de leur invention, ou bien auſſi qui ont fait des Traductions en langage François depuis cinq cents ans & plus, juſques au temps de voſtre règne, lequel je prie à Dieu vouloir bien conſerver, & contient encores un Abrégé des vies des plus renommez entre ceux que j'y ay compris, deſquels le nombre eſt de trois mille ou peu s'en fault. Mais pour dire ce qui m'a fait choiſir cet œuvre pour en faire préſent à voſtre Majeſté, pluſtoſt que pas un des au-*

tres que j'ay preſts à mettre en lumière, ç'a eſté pour deux occaſions principales, dont la premiere eſt pour avoir eu deſir d'avoir l'amitié de tant d'hommes doctes qui ſont aujourd'huy vivants, deſquels la plus grande partie eſt employée au ſervice de voſtre Majeſté, & cela ſera cauſe qu'ils pourront, (s'il leur plaiſt me vouloir tant porter d'amitié) lui recommander mes deſſeins & projects pour les accepter, & enfin les mettre à exécution. La ſeconde raiſon a été pour monſtrer combien c'eſt un grand honneur & louange à la France, (& par conſéquent à celuy qui en eſt le Roy & Prince Souverain) de ſe pouvoir vanter qu'elle eſt ſi floriſſante en hommes doctes, non-ſeulement qui ſont bien verſez ès langues Hébraïque, Grecque, Latine, & autres eſtrangeres, mais ſur-tout en celle de leur pays & que le nombre eſt ſi grand de ceux qui ont compoſé en icelle langue Françoiſe, qu'il y en a plus de trois mille, ce qui ne ſe pourra rencontrer ès autres nations étrangères, ſoyent Italiens, Eſpagnols, Allemans, Flamans, Anglois, Écoſſois, & autres ſemblables. Car ſi nous voulons prendre garde aux Italiens, (leſquels j'ay mis pluſtoſt en avant que les autres, pour ce qu'ils ont de tout temps flory aux lettres & aux armes) nous trouverons que ceux qui ont fait la recherche des autheurs qui ont eſcrit en leur langue, depuis le temps que ces trois doctes hommes Florentins, Dante, Petrarque & Bocace, floriſſoient (il y a trois cents ans & plus) n'en ont mis en leur Catalogue que trois cents, qui ont eſcrit ou traduit des œuvres en langue Italienne: ce que pour-

*ront teſmoigner avec moy, tous ceux qui auront fait lecture du livre d'*Antoine-François Dony Florentin, *lequel a mis en lumière un ſien œuvre, qu'il a intitulé la Librairie, c'eſt-à-dire, le Catalogue des livres Italiens, anciens & modernes, qu'il a fait imprimer depuis quatre ans en çà, ſçavoir eſt en l'an de ſalut* 1580. *Que ſi quelques-uns veulent dire qu'il n'a voulu faire mention que des plus excellens Écrivains, & qu'il n'a parlé de ceux qui ont peu de réputation, je veux bien accorder qu'il en a paſſé beaucoup ſous ſilence. Mais prenons le cas que ceux qu'il a obmis fuſt deux fois auſſi grand que ceux dont il a parlé, le tout ne ſeroit que de neuf cens, & c'eſt bien loing de trois mille, comme nous avons entre les noſtres; ce que j'ay expreſſément allégué (Sire) afin de monſtrer que voſtre Royaume n'eſt pas ſeulement célebré & renommé par tout l'Univers, à cauſe des hommes illuſtres & vaillans en guerre, mais encores pour les doctes & ſçavans perſonnages qui ont de tout temps fait profeſſion des lettres. Mais pour laiſſer ce propos & venir aux autres œuvres que j'ai compoſez, pour illuſtrer la France & les Gaules, je ne craindray point de dire que ſi j'apperçoy tant ſoit peu que ce premier volume de ma Bibliothéque vous ait agréé ou pleu en aucune ſorte, je continueray à mettre les autres en lumière, en peu de temps: ſçavoir eſt le ſecond volume, qui eſt diviſé ſelon les arts & ſciences, & lequel enſeigne à trouver promptement tous les autheurs qui ont eſcrit de chacun ſubject ou matière, quelle qu'elle puiſſe être;*

qui eſt l'œuvre le plus deſiré de tous nos François. Car celà eſt de tel ſoulagement, qu'en un inſtant l'on trouve tous ceux qui ont écrit des choſes pareilles, & d'un meſme argument, pour leſquelles choſes ſçavoir autrement, que par ce ſecond volume de la Bibliothéque Françoiſe, il ſeroit trop difficile & malaiſé, ſinon à ceux qui auroient veu & leu tous les autheurs qui ont jamais eſcrit en François.

Le troiſieſme volume eſt des Eſcrivains en Latin, natifs de la France & des Gaules, leſquels ſont en nombre de cinq ou ſix mille, ſans faire mention des autres volumes qui en dépendent encores.

Et quant eſt des maiſons nobles de France, (qui eſt l'œuvre que je mettray en lumière après les ſuſdits, ſi voſtre Majeſté ne me commande de faire du contraire) c'eſt celuy de la Nobleſſe de voſtre Royaume, à la compoſition duquel j'ay uſé de telle diligence, pour rechercher toutes les maiſons qui ont tiltre ou qualité de Noble, que j'en ay des recueils de plus de vingt mille, leſquels j'ay mis par ordre d'a, b, c, pour ne faſcher aucun, quand je les feray imprimer. Ce qui adviendra lorſqu'il plaira à voſtre Majeſté de me commander que cela ſe face : car je luy ay toujours tant porté de reſpect, que je n'ay deſiré mettre en évidence, ſinon toutes choſes à la gloire & honneur des François, vos très-humbles ſubjects.

Sire, voilà ce que j'avois à dire maintenant touchant aucuns de mes œuvres : & ſi voſtre Majeſté deſiroit de ſçavoir

quels ſont les autres que j'ay eſcrits & compoſez pour l'ornement & illuſtration de voſtre tant célèbre & floriſſant Royaume, je ſuis preſt de faire lecture (quand il luy plaira de me le commander) du Diſcours que j'ay fait imprimer il y a cinq ans, touchant le catalogue général de mes œuvres, lequel a été de rechef imprimé ſur la fin de ce livre. Mais avant que finir ce propos, je ne me peux empeſcher que je ne die librement, & que je n'en laiſſe quelque choſe par eſcrit, pour eſtre ſçeu de la poſtérité, que cela eſt tellement né avec moy, de m'eſtre eſtudié dès mes plus tendres ans, à faire choſes qui peuſſent un jour eſtre agréables aux Rois de France, mes Princes Souverains, que ſans que j'aye peine de prouver celà eſtre vrai, j'en laiſſe le jugement à ceux qui deſireront voir combien de volumes j'ay eſcrit, pour cet effect : ſoit de l'Hiſtoire de France, de la vie de chacun Roy & Roynes, & de toutes les autres choſes qui en dépendent. Je n'en diray pas plus en cet endroit, car j'en ay aſſez parlé en l'Epiſtre que je préſentay à voſtre Majeſté, il y a jà un an paſſé, & auſſi que cela ſe voit aux livres que j'ay fait imprimer par cy-devant.

Donc pour conclure, je peux dire & ſouſtenir cela eſtre vrai, que aucun de tous les hommes vivans, ou bien encores de ceux qui ſont morts, n'a jamais eſcrit en particulier tant de livres pour la France, & ce qui concerne les affaires ou Eſtat du Royaume, & les choſes dignes de demeurer en perpétuelle recommandation, pour en eſtre capables, & le mériter en

toutes ſortes, comme j'ay fait, & que je le démonſtreray toutes les fois qu'il plaira à voſtre Majeſté de me le commander. Ce que je n'allégue pas pour vouloir me vanter, ou ne me reſſentir inférieur à tout autre en cas de mérite : mais certes, je veux dire que pour la bonne affection à ſon Prince, que je n'en céde à aucun, & qu'en cela j'en ſurpaſſe beaucoup. Et ce qui me fait parler avec tant de liberté, c'eſt que l'on ne peult croire du contraire, quand l'on aura cogneu ce que j'ay fait juſques icy, pour en rendre un teſmoignage irréprochable.

Pour mettre fin à cette Épître, je la finiray après avoir encores dit le dernier point de ce qui m'a fait tant enhardir que d'avoir oſé me préſenter devant voſtre Majeſté, veu que je n'y ai point autre accez que par un déſir extreſme de luy faire ſervice. Et certes, ſi elle me répute digne de m'employer à faire choſes qui lui ſoyent agréables, elle me trouvera tellement diſpoſé en celà, que ce qui ſemblera à aucuns difficile, me ſera tellement aiſé, que l'on pourra bien juger, à l'exécution de ſes commandemens, combien j'y ay de dévotion. Ce ſera donq par ces propos derniers que je finiray ce Diſcours, en faiſant très-humble ſupplication à Dieu, qu'il lui plaiſe tellement donner ſecours & ayde à mes bons & louables deſſeins, comme je déſire qu'ils ſervent de teſmoignage à la poſtérité, que j'aye eſté du temps d'un Roy ſi puiſſant, vertueux & magnanime, que tous autres en ces cas luy ſont inférieurs. Éſcrit à Paris au mois de May,

l'an 1584, *par le plus humble, le plus fidel, & encores plus affectionné de tous ceux qui ont jamais porté le nom de François,*

FRANSOIS DE LA CROIS-DU-MAINE,
duquel l'Anagramme eſt telle.

RACE DU MANS, SI FIDÈL' A SON ROY.

PRÉFACE

OU

ADVERTISSEMENT DU Sr DE LA CROIX-DU-MAINE, *à ceux qui liront cette Bibliothéque Françoiſe.*

MESSIEURS, il me ſemble que c'eſt une choſe bien raiſonnable, & laquelle m'eſt d'importance, de faire mention de ce que contient cet œuvre, mis en lumière par moi : enſemble depuis quel temps je l'ay commencé à dreſſer, & de quelle façon j'y ay procédé pour le rendre tel qu'il eſt. Doncques pour n'uſer de longs propos, je diray que dès l'an de mon âge dix-ſeptieſme, ſçavoir eſt, en l'an de ſalut 1569, étant envoyé en l'Univerſité de Paris pour faire profit aux lettres, j'étois ſi curieux d'avoir toutes ſortes de livres, non-ſeulement en Grec, Latin, & autres langues, & ſur-tout en François, qu'enfin, l'amaz que j'en feis étoit ſi grand, que le Catalogue d'iceux ſe monſtroit tenir plus d'un juſte volume. De façon qu'il me print dès-lors une envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Autheurs qui avoient eſcrit en notre langue, ſans parler des Italiens, Eſpagnols & autres. De-là il vint que je penſay dès-lors à faire comme un inventaire des Eſcrivains en François,

tant de noſtre nation que des Eſtrangers. Je parle ainſi, car il y en a pluſieurs qui ont eſcrit en notre langue, & toutesfois ils ſont eſtrangers, ou nez hors la France & les Gaules.

Enfin, je trouvay tant d'hommes qui avoient eſcrit en François, que je commençay dès-lors à dreſſer des recueils ou mémoires des Eſcrivains François : lequel œuvre étant ainſi continué par moy par l'eſpace de quinze ou ſeize ans, je l'ay ſi bien pourſuivi & augmenté de jour à autre, que je n'en ay point voulu m'en ſervir pour moy ſeul, mais j'en ay bien voulu faire part à tous ceux qui le méritent, & entr'autres à vous (SEIGNEURS FRANÇOIS) qui avez & votre païs & votre langue en ſingulière recommandation : & ce qui m'a fait prendre tant de peine à cecy (outre pluſieurs autres œuvres que j'ai faites ſur divers ſubjects) ç'a été pour eſtre tellement né à vouloir monſtrer que la France eſt ſi riche d'hommes doctes, & de ſçavoir, tant ès langues vulgaires que ès autres eſtrangères, que je ne diray pas qu'elle cède à aucune autre nation en ce cas-là, non plus qu'en autres choſes, mais j'oſeray ſoutenir que ſi elle ne les ſurpaſſe, toutesfois elle les eſgalle tellement & ſuit de ſi prez, que cela demeurera indécis entre ceux qui auront l'eſprit capable d'en donner leur ſain & docte jugement. Mais pour revenir à parler de cette *Bibliothéque Françoiſe*, je diray que ſi elle n'eſt tellement accomplie & parfaite, que pluſieurs (& entr'au-

tres les François) déſireroient bien qu'elle fuſt, qu'eux-meſmes en ſont cauſe : car il y a plus de cinq ans que j'ay fait imprimer un mien Diſcours, lequel contenoit un Catalogue de mes œuvres & compoſition : & entr'autres choſes, il faiſoit mention de cette *Bibliothéque Françoiſe*, & par iceluy je priois tous ceux à la cognoiſſance deſquels il viendroit, qu'ils me fiſſent tant de bien que de m'envoyer des mémoires de leurs eſcrits & compoſitions. Et ſur ce propos je répéteray ce que j'ay dit autre part, c'eſt que cet advertiſſement fut mis en lumière l'an 1579, & en feiz imprimer 350 exemplaires, afin d'en envoyer à tous, ou la plus grande partie de mes amis, tant François qu'Eſtrangers, & m'aſſure que plus de dix mille hommes ont veu ce Diſcours, qui eſt cauſe que je ne me veux icy arrêter à en parler davantage. Et toutesfois, tous ou la plus grande partie de ceux qui firent lecture de cet advertiſſement, eurent opinion que ce n'eſtoient que des promeſſes ſans effect.

Or voylà les propos qu'aucuns ont tenu & ont voulu juſques icy maintenir, que ce n'eſtoient que projects ou baſtimens en l'air, (pour parler ſelon le vulgaire.) Et quant eſt de moy, voyant que tout ce que j'avois mis en avant étoit encore plus rejecté que n'étoit l'offre que fiſt Chreſtofle Coulon, de faire une conquête des pays & terres incognues, cela m'a fait attendre ou ſurſoir juſques à maintenant, pour monſtrer les effects de la choſe avec la pro-

meſſe tout enſemble. Car pour ce faire, je diray qu'après avoir été environ treize ou quatorze ans à faire toutes ſortes de recherches, & amaſſer des livres, mémoires, tiltres, enſeignemens, & toutes autres choſes dignes d'un homme qui veut paroiſtre en la profeſſion à laquelle il s'eſtudie totalement, je me ſuis enfin réſolu de m'acheminer en cette tant renommée Ville de Paris, pour rendre un ſuffiſant teſmoignage de ce que l'on ne ſe pouvoit perſuader eſtre vray.

Or voicy la façon de laquelle j'ay uſé en tout ce que j'ay fait juſques ici, laquelle choſe, ſi je dy aſſez amplement, c'eſt pour ſatisfaire en cela à pluſieurs qui déſirent d'entendre quel ordre j'ay tenu pour parachever ainſi mes entrepriſes : en premier lieu, je diray qu'après avoir été treze ou quatorze ans à eſcrire, recueillir & chercher de toutes pars des Mémoires, & enfin voyant que j'en avois juſques à là, que le tout ſe pouvoit monter juſques au nombre de ſept ou huit cents volumes, qu'enfin je me délibéray de faire ma demeure à Paris, & pour cet effect, je feis conduire trois charettes chargées de mes volumes & Mémoires, & de livres tant eſcrits à la main qu'autrement, & arrivay à Paris le dernier jour de May l'an 1582, depuis lequel temps je fuz un an entier pour ne faire autre choſe, que pour penſer m'aquérir des amis, par le moyen des Lettres, en faiſant profeſſion des hommes doctes, ne deſirant rien plus que d'avoir ce bien que d'être cogneu

d'eux: mais le malheur a jusques icy esté si grand & tellement bandé contre moy, que tout ce que j'ay toujours desiré d'avoir, m'a toujours fuy jusques ici. Et Dieu veuille que si je n'ay pas esté heureux en tout cecy soit mon dernier malheur. De façon que cette premiere année, je la passay sans vouloir autrement mettre en lumière aucuns de mes œuvres, jusques à ce que je veisse que j'eusse gaigné par bons offices & devoirs d'amis, tous ceux qui avoient desiré d'empescher mes desseins ou projects, lesquels je présentay au Roy à un an de là, sçavoir est, en May l'an 1583 en suyvant. Et toutesfois, tout cela ne m'a non plus servy qu'à celuy qui, pour vouloir mettre quelque chose par escrit, l'escriroit sur le sable, & qu'un torrent passast après pour l'effacer du tout. Toutesfois je n'ai pas discontinué en aucune façon à faire des amis en toutes sortes: & pour conduire mes affaires au port où je desirois tant d'aborder, je me suis advisé (selon qu'il a pleu à Dieu me conseiller) d'user d'une façon que tout homme vivant selon la crainte de Dieu doit faire; sçavoir est, d'oublier toutes les inimitiés passées, ce que j'ay bien monstré ayant escrit amplement les louanges de ceux qui m'ont icy porté moins d'amitié que je ne l'avois méritée, pour beaucoup de raisons: & pour dire en un mot, ayant voulu que toutes inimitiés passées ne vinssent plus à se renouveller, pour empescher le cours de mes estudes & l'advancement du bien public envers mon Roy & Prince Souverain, auquel j'ay

deſiré de tout temps faire preuve de ma dévotion & humble ſervice à l'endroit de Sa Majeſté. Mais pour laiſſer cecy & pour venir à parler d'autres choſes, je veux déclarer la façon que j'ai obſervée à la ſtructure & compoſition de cette *Bibliothéque Françoiſe*. En premier lieu, je diray que je n'ay reçu advertiſſement ou mémoires de tant d'autheurs François deſquels j'ay parlé, ou s'il y en a eu quelques-uns qui m'ayent baillé mémoires, entre ces trois mille dont j'ay parlé, il ne s'en trouvera pas ſix qui m'ayent baillé le catalogue de leurs livres, & encore je n'avois que faire d'avoir ceux qui ſont imprimés, car je les avois veuz: mais quant à ceux qui reſtoient à mettre en lumière, ou qu'ils avoient projectés & deſſeignés de faire, je ne les pouvois pas deviner ny en faire le récit qu'après leur advertiſſement. Je diray davantage, qu'il ne ſe trouvera point que j'aye reçeu aucuns mémoires, catalogues ou inventaires d'aucuns Imprimeurs ou Libraires, tant de Paris que d'autres lieux de France, pour faire ce recueil: & ſi quelques-uns en ont opinion, qu'ils s'en enquierent, & l'on verra s'il eſt autrement que je le dy. Davantage l'on ne me peut mettre à ſus (ſans par trop s'abuſer) que j'aye uſurpé ſur aucun en cet œuvre: que s'il y en a qui ayent de pareils deſſeins (comme j'ai entendu que le Seigneur de Vauprivaz, Anthoine du Verdier, en avoit entrepris) cela n'eſt pas avoir rien uſurpé ſur ſes inventions, ny avoir eſté ſoulagé par ſes mémoires, car jamais je ne l'ay veu ny

cogneu, & avons toujours eſté eſloignez l'un de l'autre plus de cent lieuës, & mon entrepriſe en cecy étoit il y a plus de quinze ans, comme pourroit teſmoigner un nombre infini d'honneſtes hommes qui m'ont cogneu, & viſité ma Bibliothéque encommencée depuis ce temps-là. Mais quand ainſi ſeroit, que quelques-uns vouluſſent entrer ſur tels propos, je vous laiſſe à penſer ſi Budée ſe ſoucioit de Léonard Portius Italien, & Eraſme de Polydore Virgile, & encores pluſieurs autres ſemblables, qui tous ont eſcrit des ſubjects pareils. Et ſi l'on fait doute qui emportera le prix en ce cas: certes, je ſuis ſi peu curieux de gloire, que je ne me ſoucie pas de laiſſer à juger qui ſera le plus eſtimé des deux ouvrages eſcrits ſur un meſme ſubject; car outre que j'en ay beaucoup d'autres de plus grande conſéquence, je me peux auſſi vanter que je n'ay mis ce livre en lumière que pour monſtrer à mes amis la bonne volonté que je leur portois, & du teſmoignage que j'en deſire laiſſer par eſcrit à la poſtérité.

Or voylà ce que j'avois à dire touchant ceux qui ont eſcrit des ſubjects pareils les uns aux autres, & de la diſpute qui en a eſté en chacun ſiécle. Et ſi quelques-uns ſe veulent comparer aux ſuſdits Budée & Eraſme, il leur ſera permis de par moy, & n'en ſuis pas jaloux: car je me ſuis toujours réputé ne ſçavoir qu'une choſe, c'eſt que je ne ſçay rien.

Reſte maintenant à venir aux autres articles touchant

cette *Bibliothéque Françoiſe*, leſquels je mettray expreſſément en avant pour reſpondre à pluſieurs qui parlent avec aſſez peu de reſpect des autheurs, en les calomniant le plus ſouvent en choſes toutes fauſſes.

Voicy doncques ce que j'ay à dire touchant ceux qui diront que je me ſuis ſervy des eſcrits d'autruy pour mettre en mon livre: j'advoue que M. le Préſident Fauchet a fait imprimer depuis quelques années en çà un Catalogue des anciens Poëtes François, duquel le nombre eſt de *cent vingt & ſept*, & ne veux pas nier d'autre coſté que Jean de Noſtredame Provençal, homme docte, (lequel eſt frere de Michel de Noſtredame, dit Noſtradamus, tant renommé par les Aſtrologues, &c.) n'aye fait imprimer un ſien livre des anciens Poëtes Provençaux, lequel contient les noms de ſoixante & ſeize Poëtes. Ce que j'ay desjà advoué en ce mien œuvre de la *Bibliothéque Françoiſe*, lorſque j'ay fait mention dudit Jean de Noſtredame, & encore n'ay-je pas voulu celer comment je me ſuis aydé du livre dudit ſieur Claude Fauchet, car en pluſieurs endroits de mon livre je mets ces deux lettres C. F. après que j'ay parlé de ceux qu'il a alléguez, & cela ſignifie le nom dudit ſieur Préſident. Mais il confeſſe en ſon livre en avoir eſté ſecouru de la plus grande partie par M. de Roiſſy, Meſſire Henri de Meſmes, duquel j'ay veu le livre eſcrit à la main ſur parchemin, avec les Chanſons en muſique deſdits anciens Poëtes. Ce que j'allégue, afin de monſtrer que ſi les

uns

uns ont eu ſecours de livres par aucuns, l'on les a auſſi bien peu voir comme eux, & toutesfois je n'en veux demeurer ingrat, mais recognoître ceux deſquels je me ſeray ſervy ou aydé.

Quant aux autres autheurs deſquels je fay mention en mon œuvre, je les ay veuz ou leuz, & les ay encore pardevers moy pour la plus grande partie, ſans que je les aye empruntez, car je diray bien celà que je n'en ay oncques deu à aucun Libraire, & ſi j'en ay achepté pour plus de dix mille livres depuis quinze ou ſeize ans que j'ay commencé à aymer les lettres. Et ce qui eſt le plus à admirer en cecy, touchant une ſi curieuſe recherche, c'eſt que j'ay eſté dix ans & plus, abſent de la Ville de Paris, ſçavoir eſt, depuis l'an 1571 juſques en l'an 1582. Ce que j'ay bien voulu dire, pour monſtrer que ſi j'euſſe fait ma demeure ordinaire en icelle Ville, que j'euſſe bien un plus grand nombre de livres que je n'ay pas, & euſſe peu recueillir plus d'autheurs pour les employer en ce Catalogue. Mais avant que paſſer plus avant ſur autre propos, je diray que ceux qui voudront juger de ma façon d'eſcrire, & qui voudront prendre garde, ſi j'ay bien parlé en noſtre langue, & uſé de façons ordinaires aux bons hiſtoriens, que ce n'eſt pas icy que je l'aye peu monſtrer. Car qui auroit entendu combien j'ay eſté preſſé en cét ouvrage, il admireroit peult-eſtre celà plus que toute autre choſe dont il aye ouy parler. Et à fin que j'en laiſſe quelque choſe par eſcrit, non à autre intention

que pour me juſtifier à l'endroit de ceux qui ne demandent qu'à trouver à reprendre pour s'en prévaloir ; j'oſeray ſouſtenir qu'il ne ſe trouvera point d'œuvre tel que ceſtuy-cy qui aye eſté imprimé de la façon, & en appelle tous les Imprimeurs & Libraires à teſmoings, & autres qui ſont verſez en cet art ; car je peux aſſeurer qu'il ne s'eſt paſſé jour depuis le premier que j'ay mis cet œuvre ſur la preſſe, qu'il ne m'ait eſté de beſoin de fournir aux Imprimeurs un cayer de copie, qui ſont douze pages d'eſcriture, ou bien (pour le mieux donner à entendre) trois feuilles de grand papier remplies de douze faces ou coſtez de minute eſcrite de ma main, contenant chacune page plus de quarante lignes, & chacune ligne plus de douze ſyllabes, pour fournir à deux compoſiteurs qui travailloient ſur ce livre ; ce que je repete aſſez amplement, afin que cela me ſerve contre ceux qui ſont plus preſts de calomnier que de bien dire, ou parler des autheurs à leur louange. J'adjouſteray encores qu'il n'y a aucune copie de ce livre que celle qui eſt eſcrite de ma main, & laquelle j'ay expreſſément retirée par devers moy pour m'en ſervir de preuve quand il ſeroit de beſoing de monſtrer comme le tout s'eſt fait, meſmes juſques à là que d'avoir minuté la table & encores les faultes ſurvenues en l'impreſſion de ce livre, qui ſont choſes que les Autheurs font ordinairement faire par autruy. Mais j'ay tant de deſir que tout ce que je fay ſoit ſelon ma volonté, que je ne m'en fie ou rapporte

qu'à moy-meſme. Et outre-plus je laiſſois à dire qu'il ne s'eſt paſſé jour que je n'aye veu quatre eſpreuves, qui ſont les corrections des feuilles que l'on imprime. Et ſi quelques-uns entrent en deſcroyance de cecy, qu'ils s'enquierent comme le tout s'eſt paſſé : la choſe eſt récentement advenuë, & par conſéquent plus preſte à en ſçavoir la vérité.

Davantage il n'y a eu jour durant cette entrepriſe, que je n'aye eſté viſité par pluſieurs hommes de marque, leſquels j'ay tellement entretenuz que ils n'euſſent pas ſçeu que je faiſois imprimer mon livre, ſinon qu'ils voyoient en leur préſence que l'on m'apportoit des eſpreuves ou feuilles à corriger.

Or pour venir à parler d'autres choſes, j'ay à vous ſupplier de croire que je n'ay obmis aucun en ce Catalogue des Eſcrivains François, duquel j'aye peu avoir cognoiſſance : que s'il s'en trouve quelques-uns qui ſe plaignent d'y en voir les uns compris en ce livre & les autres obmis, qu'ils ſçachent que nous ne l'avons point fait expreſſément, ou bien comme étans poulſés & induits à celà pour quelque occaſion : car tant s'en faut que je n'euſſe bien voulu y comprendre ceux qui méritent beaucoup, que meſmes je ne doute pas qu'il n'y en ayt en ce livre qui ſont de ſi peu de valeur, & ſi peu de recommandation, que je ſçay bien que telle fois j'auray parlé d'un valet ou d'un homme encores plus vil & abject : mais en cela nous n'a-

vons eu eſgard que pour ſatisfaire à noſtre principal deſſein, qui eſtoit de nommer toutes ſortes d'autheurs, tant doctes qu'ignorants, & la différence que nous avons faite entre ces deux ſortes d'hommes eſt telle, que nous loüons les ſçavants (ſelon leur mérite) & quant aux autres, nous les paſſons ſoubs ſilence, & nous ne diſons choſe d'eux qui ſoit à leur blaſme ou deſ-avantage: car nous recitons ſeulement leurs œuvres & compoſitions, nous réſervant à en donner noſtre jugement autre part.

Je diray encores, que ſi ce Catalogue n'eſt remply de pluſieurs autheurs qui ont compoſé, que je n'ay pas telle cognoiſſance de leurs eſcrits comme je deſirerois l'avoir, car j'en euſſe fait mention: mais vous ſçavez que ſi ce ſont livres non encores mis en lumiere, & leſquels ſont pardevers les autheurs d'iceux, je ne les ay peu comprendre en ce livre, n'eſtant pas un Dæmon, mais bien homme comme les autres, & par conſéquent qui n'a cognoiſſance que des choſes communes à tous autres qui entreprendroyent d'eſcrire un tel ſubject qu'eſt cettuy-cy. Et avant que finir ce propos, je veux bien advertir ceux qui ne verront ici leurs eſcrits tant imprimez qu'autrement, que ſi je ne les ay nommez ou parlé d'eux, que ce ſera pour la ſeconde édition de ce livre. Donques à fin qu'il ne tienne à mon devoir & à ma diligence qu'ils ne ſoyent compris en cet œuvre, je les advertis que s'ils deſirent tant m'honorer, que de m'envoyer le Catalogue de leurs eſcrits & com-

poſitions, tant en Latin qu'en François, c'eſt-à-dire, de ce qu'ils ont inventé d'eux-meſmes ou traduit, qu'ils m'en donnent advertiſſement. Car j'eſpére mettre en bref ma Bibliothéque Latine en évidence, & quant à la Françoiſe, on voit deſia comme je m'en ſuis acquité. Mais afin que leurs lettres & mémoires me ſoient ſeurement fait tenir, je croy qu'ils ne pourroyent plus commodément les adreſſer qu'à leurs amis, & penſe qu'il s'en trouvera bien peu qui n'ayent cognoiſſance en cette Ville de Paris pour adreſſer leurs lettres & les faire tenir à ceux auſquels ils eſcriront. Et quant à ma demeure, elle ſe pourra touſiours ſçavoir par les Libraires de cette Ville, (s'il advient que je change du lieu où je ſuis à préſent demeurant, ce que je ne fay jamais qu'avec une trop grande difficulté,) & lors il n'y aura point d'excuſe à faire en mon endroit que je ne les aye reçeuz (ſi elles ſont parvenues entre mes mains,) & aux autheurs de les accuſer de pareſſe. Il reſte encores un point à vous advertir (Seigneurs François) c'eſt que vous n'ayez à trouver mauvais ſi j'ay mis les noms d'aucuns en tel ordre, que (ſelon quelque prompt jugement) vous diriez que j'euſſe failly de faire ainſi, & que je ne fuſſe pas trop abuſé en ce cas. Comme pour exemple ſi vous voyez que j'aye parlé des Rois de France, ſoit de François I, Charles IX & Henri III, direz-vous que je me ſois mépris quand celà eſt venu en leurs rangs de les avoir mis après leurs ſubjects, ou bien qu'ayant parlé du

pere ou de la mere que j'aye mis les enfans devant, & encore les disciples devant les maistres? Certes, ce n'est en celà que de la peine pour moy, d'avoir ainsi observé ceste ordre alphabétiq ou d'A, B, C, mais je l'ay fait partout où celà s'est rencontré, à fin de fuir toute calomnie, & demeurer en l'amitié de tous.

Je penserois avoir laissé tous ces articles cy-dessus contenuz comme imparfaicts, si je n'avois encores employé en ces advertissements combien cette Bibliothéque sera profitable à toutes sortes d'hommes, & principalement à plusieurs autheurs, desquels leurs noms se pourroient perdre avec leurs œuvres: car il y en a desquels j'ay parlé qui sont si peu recommandables, que je laisse à penser à tous ceux qui ont l'esprit clairvoyant, si je vivray pour les avoir mis en mon livre, ou s'ils vivront pour les avoir mis au ranc de tant d'honnestes hommes. Et d'autre-part, voicy le profit qui en viendra à ceux qui mourront sans avoir fait imprimer leurs livres avant leur trespas. Car l'on ne me pourra nier que plusieurs usurpent & s'attribuent le labeur d'autruy, & ce livre les descouvrira, d'autant que j'ay parlé tant des œuvres imprimez que de ceux qui ne sont encores en lumiere. Voicy les autres commoditez qu'apportera ce livre, c'est qu'il y a plus grand nombre d'hommes qui ne sçavent pas quels livres se trouvent imprimez, que de ceux qui en sont avertiz, & cette Bibliothéque les en rendra certains. Et pour dire un mot touchant les Libraires ou

Imprimeurs, voicy en quoy je les ay obligez à me vouloir ſouhaiter tout heur & proſpérité, c'eſt que, ce qu'ils devroient avoir entrepris, je l'ay effectué pour eux, mais je croy que le travail de cecy leur ſembloit trop grand: car s'il euſt eſté facile & bien ayſé à faire, ils n'euſſent attendu ſi long-temps à le monſtrer en évidence; je ne dy pas pour eſcrire les vies des autheurs, mais ſeulement faire un Catalogue de leurs œuvres en François.

Or, il eſt tel que ceux qui avoient des livres en leurs boutiques ſans les pouvoir vendre, & que ceux qui avoient de couſtume de les mettre en leurs Magazins, ou lieux propres pour mettre leurs livres autre part qu'en Boutiques, ſeront maintenant contraincts de les amaſſer bien ſoigneuſement pour ſatisfaire à tant de perſonnes curieuſes qui en demanderont: & s'ils ſont eſloignez des villes, ils envoyeront mémoires pour en recouvrer par leur moyen. C'eſt donc-là, le profit que les Libraires reſentiront par la publication de ce mien livre, & auſſi ceux qui deſireroient voir ceux qui auroient ja entrepris des ſubjects, tant des inuentions que de traductions des choſes, qu'ils avoient envie de traicter, ou tourner en noſtre langue.

Et pour venir à dire un mot touchant ceux qui diſent que cet œuvre eſt laborieux plus qu'autre qu'ils ayent encore veu, vrayement ils le peuvent bien confeſſer, mais ce ſeroit peu de choſe que de ne l'appeller que laborieux,

veu que ceux qui en feroient de pareils, je ſçaurois bien quels tiltres de louange je leur devrois donner. Car s'il arrivoit qu'un Architecte ou un Peintre euſſent fait tant de maiſons, ou tant de protraicts & baſtimens divers, ſans que pas-un ſemblaſt l'un à l'autre, je m'eſtudierois à leur donner des Epithetes pareils, ou correſpondans à leurs mérites. Et je laiſſe le jugement de celà à ceux qui verront qu'ayant eſcrit les louanges de plus de mille hommes, il ne s'en trouvera pas une ſemblable, mais toutes differentes encores que ce ſoient touſiours ſur un meſme ſubject, c'eſt-à-dire, d'hommes recommandez pour les lettres: & je leur laiſſe à penſer comment celà ſe doit appeller, & ſi ce mot de laborieux eſt une aſſez ſuffiſante récompenſe de tant de travaux.

Voylà (Meſſieurs) ce que j'avois à vous dire, & s'il y a encores quelques autres poincts à traicter, dont je ne me ſois ſouvenu en cet advertiſſement, j'y ſatisferay (Dieu aydant) une autre fois, avec plus de loiſir & de commodité.

Eſcrit à Paris le 19 jour de May l'an 1584.

IN MANIBUS DOMINI SORTES MEÆ.

Tous mes hazards ſont en la main de Dieu.

DESSEINS

DESSEINS OU PROJECTS

DU SIEUR DE LA CROIX-DU-MAINE,

PRÉSENTEZ au Très-Chreſtien Roy de France & de Pologne, HENRY III du nom, l'an 1583, au mois de May.

POUR dreſſer une BIBLIOTHÉQUE parfaite & accomplie de tous points, s'il plaiſt à SA MAJESTÉ de l'accepter & fournir de Livres, Mémoires ou Recueils pour remplir les cent Buffets, deſquels la forme ou façon eſt icy repréſentée : chacun d'iceux contenant cent volumes, qui ſont en nombre de dix mille, diviſés par Livres, Chapitres, Cayers & lieux communs, & encores réduits par ordre d'A, B, C. pour les trouver plus aiſément, le tout mis en tel ordre comme s'enſuit.

LES Titres ou Inſcriptions Générales miſes au-deſſus des cent Buffets de la Bibliothéque du ROI.

Le premier ordre : contenant toutes choſes ſacrées ou qui dépendent d'icelles.

1 DIEU Tout-Puiſſant.
2 JESUS-CHRIST, vray Fils de Dieu.
3 Le Saint-Eſprit.
4 La Saincte TRINITÉ.

5 Le Royaume céleſte, ou habitans de Paradis.
6 Le Clergé univerſel, qui eſt l'Egliſe de Dieu & ſes miniſtres.
7 Dignitez des Eccléſiaſtiques, ou offices en l'Egliſe de Dieu.
8 Divers ordres de religions, entre les Chreſtiens.
9 La Religion des Chreſtiens, & ce qui en dépend.
10 Diverſitez de Religions entre les hommes.
11 Police ſacrée ou divine.
12 Les Saincts Sacremens de l'Egliſe.
13 Meſlanges de choſes divines.
14 Livres ſaints & ſacrez.
15 Héréſies diverſes en l'Egliſe de Dieu.
16 Les Saincts Conciles de l'Egliſe.
17 Les faulx Dieux & Déeſſes, adorez des Payens & Idolâtres.

Second ordre des Buffets, touchant les Arts & Sciences.

18 La Sàincte Théologie & ce qui en dépend.
19 Juriſprudence.
20 Médecine.
21 Philoſophie.
22 Mathématiques.
23 Le grand œuvre des Philoſophes ou Alchimiſtes.
24 Muſique de toutes façons.
25 La Poëſie & les Poëtes.
26 Hiſtoire.
27 Art Oratoire.
28 Grammaire.
29 Ornement de la Langue Françoiſe.
30 Diverſes Langues Eſtrangères.
31 Académies & Univerſitez.

32 Parlements & Cours Souveraines.
33 Couſtumiers de France, avec Commentaires.
34 Edicts ou Ordonnances Royales.
35 Police temporelle ou ſéculière.
36 Arts & Sciences d'hommes libres.
37 Arts & Sciences reprouvées.
38 Arts vils & méchaniques.
39 Les Neuf Muſes.
40 Les Vies des Hommes Doctes de France.
41 Hommes Doctes Eſtrangers.

Le troiſieſme ordre, contenant la Deſcription de l'Univers; tant en général qu'en particulier.

42 La création du Monde, & de ſes Eléments.
43 L'Europe.
44 L'Aſie.
45 L'Afrique.
46 Les Terres neufves ou nouveau Monde.
47 Voyages ſur les mers & ſur terre.
48 La France & les Gaules, & ſes illuſtrations.
49 Deſcription du ſpirituel de France.
50 Deſcription du temporel de France.
51 L'Hiſtoire des François ou Gaulois.
52 L'Hiſtoire de noſtre temps.
53 La Gaule Celtique ou Lyonnoiſe & ſes antiquitez.
54 La Gaule Belgique.
55 La Gaule d'Aquitaine & Narbonnoiſe.
56 Les Eſpagnes.
57 Les Almagnes.

58 L'Italie.
59 L'Angleterre, l'Eſcoſſe & Hibernie.
60 Pologne & Lithuanie.
61 La Grece.
62 Meſlanges de divers Royaumes Eſtrangers.

Le quatrieſme ordre, des choſes qui concernent le genre humain.

63 L'Homme & ce qui en dépend.
64 Maladies des Hommes & leurs remedes.
65 Femmes illuſtres & autres.
66 La Sageſſe mondaine ou Inſtructions pour les hommes.
67 Divers exercices des Nobles ou Gentils hommes.
68 Meſlanges d'exercices de l'eſprit ou du corps.
69 Divers trafiqs & commerces d'hommes, ſur mer & terre.
70 Diverſes couſtumes & façons de vivre par tout l'Univers.
71 Hommes d'honneſte exercice.
72 Officiers de robe longue ou de Judicature.

Le cinquieſme ordre, d'hommes illuſtres en Guerre.

72 Monarques & Empereurs.
73 Roys & Roines de France.
74 Princes de France.
75 Princes de pays eſtrangers.
76 Hommes illuſtres en Guerre.
77 Chevaliers de divers ordres.
78 Eſtats d'hommes nobles, ou ſuivants les Armes.
79 Officiers de la Maiſon du Roy, les plus remarquables.

80 Maiſons nobles de France & leurs Généalogies.
81 Meſlanges de divers Officiers dignes de mémoire.

Le ſixieſme ordre, touchant les ouvrages de Dieu.

82 Divers Métaux & Minéraux.
83 Pierres précieuſes & autres de remarque.
84 Terres médecinales & autres.
85 Eaux naturelles & artificielles.
86 Oiſeaux de diverſes eſpèces.
87 Animaux de toutes ſortes.
88 Serpents.
89 Poiſſons aquatils & terreſtres.
90 Arbres fruictiers, & ſans fruict.
91 Fleurs, Fruicts, Semences & Légumes.
92 Herbes, Plantes & Racines.
93 Huiles, Liqueurs & Odeurs.
94 Diverſes ſortes d'Aromates, drogues ou Eſpiceries.
95 Monſtres & Prodiges de toutes ſortes.
96 Meſlanges d'ouvrages de Nature.

Le ſeptieſme ordre, touchant les meſlanges de divers Mémoires.

97 Mémoires particuliers ou de conſéquence.
98 Exemples mémorables en toutes ſortes.
99 Bibliothéques, & Pandectes Latines & Françoiſes.
100 Livres en toutes ſortes de langues eſtrangères.
101 Meſlanges de Livres, ou Mémoires Latins.
102 Meſlanges de Livres ou Mémoires en langue Françoiſe.
103 Viſages ou Portraits d'Hommes Illuſtres.

104 Livres de toutes ſortes de portraits ou figures.
105 Livres de recréation.
106 Paradis, Purgatoire & Enfer.
107 La fin du Monde.

Fin des Tiltres ou Inſcriptions pour la Bibliothéque du Roi.

EPISTRE AU ROY.

SIRE, ce qui m'a donné tant de hardieſſe que d'avoir bien oſé entreprendre de faire très-humble préſent à voſtre MAJESTÉ, de ces miens DESSEINS, ç'a eſté l'aſſeurance que j'ay euë, qu'ils vous ſeroient agréables pour beaucoup de raiſons, car ils ne contiennent que choſes bien dignes d'un Roy favoriſant les lettres, aimant la vertu, & ſur-tout, deſireux du bien public, qui ſont trois dons de DIEU, que chacun recognoît en voſtre MAJESTÉ, avec infinies autres graces, leſquelles je paſſe maintenant ſoubs ſilence, de peur d'encourir le ſoupçon de flatteur.

Et pour monſtrer que ces miens Projects ne ſont point idées ou imaginations, & que les Buffets ou Dreſſoirs (deſquels les tiltres ou inſcriptions générales ſont déduites cy-devant) ſe peuvent aiſément remplir de toutes les matieres deſquelles elles font mention: j'oſe bien aſſeurer que le plus difficile de l'entrepriſe eſt fait, comme chacun le pourra facilement juger eſtre vray, par l'inſpection ou recherche qu'il pourroit faire de la Bibliothéque que j'ay dreſſée depuis neuf mois en ça, en cette tant fameuſe, & tout célébrée Univerſité de Paris, laquelle j'ay commencée dès l'an de mon âge dix-ſeptieſme, & tellement continuée, ſans aucune relâche, depuis douze ou treize ans, qu'elle ſe voit aujourd'huy remplie de huit cens volumes de Mémoires, & Recueils divers, tant eſcrits de ma main qu'autrement, & tous de mon invention ou recherchez par moy, & extraits de tous les livres que j'ay leuz juſques icy, deſquels le nom-

bre eſt infini, comme il ſe peult aiſément voir par les 25 ou 30 mille cayers & chapitres de toutes ſortes de matieres qui peuvent tomber en la cognoiſſance des hommes, leſquels traitent de tant de choſes différentes, qu'il eſt preſque impoſſible de parler, diſcourir, voire imaginer quelque choſe, de laquelle je n'aye fait une bien curieuſe recherche, le tout réduit ſelon les ſciences, arts & profeſſions deſquelles ils traictent.

Et ce qui m'a juſques icy retenu en cette crainte, de n'avoir pluſtôſt fait entendre à voſtre MAJESTÉ ces miennes entrepriſes, ce n'a eſté autre choſe que la difficulté du ſubject, car ſi j'euſſe ſeulement promis la moindre partie contenue dans ma Bibliothéque, je n'euſſe ſervy que de fable ou riſée à la plus grande partie des hommes de ce ſiécle, mais me voyant (avec la ſeule aide de DIEU, qui paſſe toutes autres) parvenu juſques-là, que d'avoir reduit l'œuvre & pourſuivi l'entrepriſe juſques en l'eſtat qu'elle eſt maintenant, je n'ay plus craint (SIRE) de m'acheminer en voſtre bonne Ville de Paris (en laquelle vous faites voſtre ſéjour, pour y dreſſer cette mienne Bibliothéque, laquelle j'ay fait amener à grands fraiz & deſpens, car y ayant plus de cinq mille livres de péſant, cela ne ſe peult tranſporter ſans grands couſts & miſe d'argent, eu égard à la diſtance du lieu dont je l'ay fait partir.

Or, pour venir aux principaux points, leſquels m'ont occaſionné de conſacrer à voſtre Majeſté ces miens labeurs, j'ay opinion que ce ne ſera faire choſe qui luy ſoit déſagréable, ſi je fay le récit de quelques-uns que j'ay élabourez pour ſervir d'ornement à la FRANCE, & illuſtrer les Gaules de ſes plus remarquables antiquitez.

En premier lieu, j'ay fait la deſcription du Spirituel & Temporel d'icelle, ſi curieuſement que j'ay laiſſé ou peu, ou rien du

tout

tout, à ceux qui voudroient entreprendre un tel ſubject, car j'ay eſcrit plus de cent volumes touchant cette recherche. Secondement, j'ay eſcrit les vies de tous les ROYS DE FRANCE juſques à voſtre régne (lequel DIEU vueille bien proſpérer).

Oultre celà, j'ay eſcrit plus de cinquante volumes pour les illuſtrations des maiſons nobles de ce Royaume auquel vous commandez.

Sans faire icy mention de pluſieurs autres qui m'ont ſemblé eſtre néceſſaires pour l'entière & parfaite illuſtration de ce tant célèbre & floriſſant Royaume, comme entre autres, des choſes qui appartiennent à la décoration de la langue Françoiſe, de laquelle j'ay eſcrit pluſieurs volumes, ſoit des Proverbes ou Adages, des Etymologies, de l'Ortographe, & pour le dire en un mot, de tout ce que le plus diligent rechercheur pourroit excogiter pour ne laiſſer rien à enrichir cette matière.

Mais (SIRE) je crain beaucoup, & non ſans en avoir occaſion, que ce que je vien de réciter touchant un ſi grand nombre de volumes, traictans de la France ſeulement, ſans faire mention de tant d'autres que j'ay eſcrits ſur autres arguments ou ſubjects, ne ſoit cauſe, de faire entrer quelques-uns en opinion que je ſois pluſtoſt un vanteur, & hardi promettant, que véritable en mes dicts; & me défie encores, que la plus grande partie des hommes qui entendront ces propos, ne les tiennent comme impoſſibles, non-ſeulement à cauſe de la trop grande difficulté du ſubject & promeſſe, mais encores pour la médiocrité de l'âge où je ſuis (laquelle on juge en me voyant) & oultre celà pour la conſidération des biens de fortune, auſquels ils meſurent mes forces d'eſprit, comme ſi l'un dépendoit de l'autre: voire pour avoir ſceu que je n'ay eſté ſecouru d'aucun, ſoit en argent, ou autre fraiz, ou pour n'avoir eu aucuns hommes ſoubs ma charge

pour m'aider à tranſcrire, & faire les extraicts des livres deſquels j'ay fait lecture depuis douze ou treze ans.

Mais en cecy je ne me peux ſervir d'autres preuves pour atteſter mon dire & le monſtrer véritable, qu'en ſuppliant très-humblement voſtre MAJESTÉ de vouloir commander à quelques-uns de votre COUR (en laquelle il y a un bon nombre d'hommes, d'eſprit émerveillable, ornez d'une rare & ſingulière doctrine) de viſiter ma Bibliothéque pour en faire rapport à voſtre MAJESTÉ, & lors je m'aſſeure que faiſant récit de ce qu'ils y auront veu, & de la diligence de laquelle j'ay uſé depuis douze ou treze ans pour amaſſer, & recueillir tant de choſes eſparſes, qu'ils ne me trouveront menteur, ny impudent en mes promeſſes: mais au contraire, eſtans juges équitables, & deſpouillez de toute paſſion, envie & jalouſie (qui ſont les trois fléaux des hommes de ce ſiécle) ils atteſteront, avecques vérité, que j'ai fait la choſe moindre en paroles, qu'elle ne ſe trouve par effet.

Si je n'avoy peur d'uſer trop familiérement de la grandeur d'un tel Roy, j'oſerois ſupplier très-humblement voſtre MAJESTÉ, qu'il luy pleuſt eſlire, laquelle qu'il luy plairoit, de toutes les matiéres ou ſujets contenus entre les cent inſcriptions générales, cy-devant récitées, & ayant ſeulement huit ou quinze jours de délai pour l'accomplir, je me fay fort que tout ce qui ſe pourra trouver par eſcrit touchant cette matiére choiſie, ſera réduit en tel nombre & en tel ordre, qu'il ſera bien difficile de pouvoir rien trouver pour y adjouſter, tant je l'auray ſçeu rechercher de toutes parts, pour ſatisfaire à la preuve, de laquelle j'entrepren de venir à fin, avec tout honneur. Et en ce cas il ne ſera pas beſoin d'uſer de grande deſpenſe, car j'ay opinion que deux cens eſcuz ſatisferont pour chacun Bufet, & cela ſervira de preuve

pour juger de tout le reſte des autres qu'il plairoit à voſtre MAJESTÉ de faire dreſſer.

Cette ſomme eſt ſi petite pour un ſi grand Roy (tel que chacun vous recognoiſt) que je ſuis honteux d'avoir mis par eſcrit cette baſſe appréciation, par laquelle on peult ayſément ſupputer combien tous les cent Bufets remplis couſteroient : mais je l'ay faict expreſſément pour monſtrer le peu de couſt ou le débourſement qu'il faudroit faire pour jouïr des choſes ſi rares, pour leſquelles avoir un ſimple gentil-homme, ou autre de moindre qualité, y pourroit frayer ſans s'incommoder ou rendre néceſſiteux; mais je ne voudrois pas avoir entrepris d'aider aucun, quel qu'il fuſt, pour luy communiquer cette mienne méthode & façon in ouye de dreſſer des Bibliothéques, ſi ce n'eſtoit par voſtre commandement exprès; ce que j'ay aſſez montré par les effects qui s'enſuivent : car j'oſeray bien dire (ſans que je craigne qu'aucun m'en puiſſe démentir) que ſi j'euſſe voulu accepter les offres, tant en argent qu'en penſions & autres bienfaits qui m'ont eſté libéralement préſentez par pluſieurs grans Seigneurs & Dames de voſtre Royaume & autres lieux, (leſquels avoient un deſir extrême de voir ces miens deſſeins accomplis,) qu'elle fuſt maintenant exécutée de point en point & réduite à ſa fin: mais ce qui m'a touſiours empeſché de ce faire & retardé d'entendre à leurs offres, ça eſté l'eſpérance que j'ay touſiours euë que voſtre MAJESTÉ ne laiſſeroit une ſi louable & vertueuſe entrepriſe en arrière, mais bien au contraire, qu'elle ſe monſtreroit aimer tellement la vertu, en recevant d'un bon acueil ceux qui font profeſſion des lettres, qu'elle ſeule ſatisferoit aux fraiz & deſpenſes d'icelle, (& DIEU veuille, par ſa ſaincte grace, que cette mienne eſpérance ne m'ait point abuſé).

Je laiſſe à penſer à la poſtérité de combien de commoditez

ſeroit cauſe cette Bibliothéque, ſi elle eſtoit miſe en évidence, & je ne dy rien des profits qui en réuſſiroient, ſi elle venoit à ſa perfection. En premier lieu, c'eſt le moyen de rendre les moins doctes ou du tout ignares, bien apris & ſçavans: & de faire encores que les vicieux exercent la vertu, s'ils ſe conforment à leur Prince: car comme dit le Proverbe,

A l'exemple du Roy un chacun ſe gouverne.

Avant que finir ce diſcours, j'oſeray encore dire cecy à voſtre MAJESTÉ, que je luy ay tant porté de reſpect & d'obéiſſance, (comme j'y ſuis obligé par les loix divines & humaines) que je n'ay onques entrepris de mettre aucuns de mes œuvres en lumière, attendant en celà (comme en tous mes autres deſſeins) le commandement d'icelle, touchant l'impreſſion ou entière ſuppreſſion de tous mes Livres & Mémoires, & principalement de ceux qui concernent l'Eſtat & affaires de FRANCE. Et ce qui m'a fait ſur-attendre juſques icy de ne les publier, ç'a eſté le Proverbe commun qui eſt tel.

Heureux celuy qui, pour devenir ſage,
Du mal d'autruy fait ſon apprentiſſage.

Ce que nous liſons en grand nombre d'autheurs, touchant Ariſtote, lequel fut blaſmé de ſon Prince Alexandre, pour avoir mis en lumière des choſes qu'il deſiroit n'eſtre communiquées qu'à luy ſeul.

Ce qui me fait parler de ces choſes avec tant d'affection, ce n'eſt autre choſe qu'un deſir démeſuré, (je ne diray pas trop affectionné à ſon Prince & Seigneur Souverain, auquel nous devons & nos vies & noz corps) de voir que la renommée de France s'étende ſi loin, que toutes nations la reverent pour les

lettres & redoubtent pour les armes, en quoy elle s'eſt montrée de tout temps floriſſante, & ſeroit un trop grand malheur, qu'alors qu'elle doit redoubler en ſa force, & ne perdre rien de ſa première ſplendeur, qu'elle vint en décadencè ſoubs un ſi puiſſant Roy.

Mais pour le deſir que j'ay, que la renommée du Roy de FRANCE, ſurpaſſe toutes autres en tous genres de vertus, je feray une très-dévôte ſupplication au DIEU Tout-Puiſſant, que ce ſoit ſon plaiſir d'octroyer à voſtre MAJESTÉ toutes les choſes qui ſerviront de teſmoignage aux ſiécles à venir de voſtre regne bienheureux, & floriſſant en tous hommes de marque.

F I N.

PRINCIPIBUS PLACUISSE VIRIS, NON ULTIMA LAUS EST.

Ce n'eſt peu de cas, que de plaire à ſon Roy.

ADVERTISSEMENT

DU SIEUR DE LA CROIX-DU-MAINE

AUS FRANÇOIS,

Touchant ſes Deſſeins préſentez au ROY *l'an* 1583.

MESSIEURS, il y a quatre ans & plus que j'ay mis en lumière un mien DISCOURS, faiſant mention de la plus grande partie des œuvres que j'avois eſcrites, ce que je m'adviſay de faire, prévoyant que ce m'eſtoit néceſſité d'en uſer ainſi, ſi je voulois mettre à fin une ſi haulte & difficile entrepriſe, de façon que pour eſtre plus avancé en cet affaire, j'en envoyay à tous ou la plus grande partie de mes amis, tant de nation Françoiſe qu'eſtrangers, par tous les endroits de l'Europe, en intention qu'ils m'aidaſſent de Mémoires & Advertiſſements touchant les matières deſquelles mon Diſcours faiſoit mention. J'entens ce ſecours touchant les choſes particulières, deſquelles chacun pouvoit avoir plus grande cognoiſſance que moy en ſon endroit, & non d'autres façons d'aide ou moyens pour ſoulager une ſi grande & prodigieuſe entrepriſe; car en celà je n'en ay de ma vie requis aucun (graces à Dieu,) & ay bonne eſpérance de le pouvoir encores mieux continuer à l'advenir, que je n'ay fait par le paſſé.

Toutesfois, tous ces advertiſſemens & reſcriptions, tant en général qu'en particulier, ne m'ont en rien ſervy, car la promeſſe contenuë en mon Diſcours par cy-devant imprimé, s'eſt trouvée ſi grande, ſi hardie, & tellement ſuperbe, (à peu que

je n'ay dit audacieuſe, ſelon aucuns qui l'appellent ainſi) que l'on a penſé que celà eſtoit, je ne diray pas ſeulement difficile, mais du tout impoſſible à faire, principalement à un jeune homme tel qu'ils voyoient que je me diſois par mes eſcrits, ſçavoir eſt, n'ayant pour lors atteint l'âge de vingt & ſept ans: de façon que me voyant ainſi ſurpris en mes intentions, je me ſuis déliberé de ſatisfaire (s'il m'eſt poſſible) à ceux qui ont juſques icy penſé que mes deſſeins eſtoient entrepriſes en l'eſprit ſeulement, ſans que jamais on en peuſt voir l'effect.

J'ay donques mis expreſſément ces Deſſeins & Projects en lumière avec les tiltres ou inſcriptions générales des choſes, deſquelles j'ay eſcrit divers volumes, & les ay préſentez au Roi, à fin de me réſouldre totalement, en ce que j'ay à faire à l'advenir; car s'il accepte cette offre que j'ay faite à SA MAJESTÉ, de luy dreſſer une Bibliothéque accomplie & parfaite, je me fay fort de la rendre preſte dans trois mois. Au contraire, ſi le malheur eſt ſi grand, & ſi le déſaſtre a tant conſpiré contre les lettres & ceux qui en font profeſſion, que SA MAJESTÉ n'y veuille entendre, ce vous ſera un malheur commun, & perte indicible à toute la France, (SEIGNEURS FRANÇOIS) d'autant que cecy ne ſe pourra, peut-eſtre, aiſément recouvrer de vos ſiécles.

Je parle ainſi, car ſi celà euſt peu eſtre fait par autres, ou bien nous en euſſions veu leurs effects, ou pour le moins leurs promeſſes: mais je vous appelle tous à teſmoing, ſi cela à jamais eſté épromis de la façon, quoy qu'on veuille alléguer les deſſeins de Jule Camile Italien, ou autres ſes ſemblables, qui tous ont ſeulement projecté des façons de dreſſer Librairies, mais ils n'ont jamais monſtré l'exécution d'icelles: auſſi que faiſant conférence de leurs deſſeins avec ceux-cy, ils ſe trouveront ſi différents, qu'il n'y a aucune comparaiſon, non que je veuille leur oſter l'hon-

neur qui leur eſt deu, pour de ſi belles & tant louables entrepriſes, mais je ſouſtien que je n'ay en rien entrepris ſur leurs conceptions, tant s'en fault que je les aye imitées. Si on allégue encores que Marc VARRON, (le plus docte homme qui ayt jamais porté robbe longue) ayt eſcrit des œuvres à peu-près ſemblables à celles que je dy avoir ia élabourées, je confeſſe qu'il eſt ſeul entre tous noz devanciers qui ayt eu de plus beaux deſſeins, & eſcrit de plus belles œuvres, mais je ne peux avoir enſuivy ſa façon d'eſcrire, pour n'avoir oncques veu ſes eſcrits: auſſi n'avons nous aujourd'huy entre toutes les compoſitions d'iceluy (deſquelles font mention Plutarque, S. Auguſtin, Ciceron, Iſidore, A. Gelle & autres) que les trois livres de l'agriculture dudit Varron, & quelques fragments ou livres imparfaits de ſes 24 de la langue Latine.

Mais il me ſemble que j'entens quelques-uns, qui veulent mettre en avant les Bibliotheques des Anciens, & parler du grand nombre de livres, qui eſtoient en icelles: voulant maintenir qu'il eſt aujourd'huy impoſſible d'en avoir un tel nombre, allegants ſur ce point, la Bibliotheque d'Alexandrie conſtruite du temps de Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, 2. du nom, regnant avant la nativité de Jeſus-Chriſt 272. ans: contenant (ſelon aucuns autheurs Grecs & Latins) cinquante mille livres, & ſelon d'autres, ſept cens mille Volumes.

En quoy je veux bien les advertir, que les plus ſubtils ſe ſont juſques icy abuſez, & entre autres H. Cardan, Médecin Milanois, autheur du livre des ſubtilitez, lequel parlant de Mercure Triſmegiſte, en ſon livre de la Variété des choſes, eſcrit que ſelon aucuns il a eſcrit plus de trente mille Volumes de diverſes matières, & penſe, ledit Cardan, qu'ils prenoient un volume pour une ligne, ou pour un vers ou carme: mais vous voyez s'il

a entendu ce paſſage, & s'il a ſceu l'explication de ce nom de Volume.

Je dy donques, que ſi les livres de la Bibliotheque d'Alexandrie eſtoient aujourd'huy imprimez, qu'ils ne ſe trouveroient excéder le nombre de ſept mille Volumes: ſuppoſant qu'ils appelloient pour lors un Volume ce que nous pourrions eſcrire maintenant dans un cayer, ou chapitre d'un livre: & outre plus j'oſe aſſeurer que ſi Theophraſte Paracelſe (Prince des Alchimiſtes) euſt été de leur temps (lequel a eſcrit environ de 300 Volumes) que les Anciens euſſent nombré celà pour trente mille Volumes. Pour dire encores un mot touchant ceux qui ſe ſont renduz immortels pour avoir dreſſé des Librairies (deſquelles ſelon aucuns Aſinius Pollio fut le premier inventeur, (je ne peux aſſez louer le Roy François premier du nom, pere des lettres, lequel s'eſt tellement eſtudié pour remettre les Arts & Sciences en leur premiere ſplendeur, qu'il a deſpenſé des biens infiniz à cette curieuſe, & non jamais aſſez louée entrepriſe, comme entre autres ayant fait délivrer par une fois à Guillaume Poſtel (l'honneur de Normandie) la ſomme de quatre mille eſcuz, pour enrichir ſa Bibliotheque, dreſſée à Fonteine belleau: ſans parler de maiſtre Iuſte Tenelle, Pierre Gilles Albigeois, & autres hommes doctes, auſquels il avoit donné charge de recouvrer Livres, & amaſſer Mémoires de toutes parts, à quelques pris qu'ils fuſſeut: Auſſi avons nous veu arriver, qu'encores qu'il n'ait pas tant eſté heureux en ſes actes belliques, comme ſes devanciers, ou comme ſon fils Henry 2. que néantmoins il a eſté plus parlé de luy, pour ce reſpect, & encores ſera-il ès ſiécles à venir, fait telle honorable mention de ſes libéralitez, à l'endroit des lettres, que ſa renommée durera autant long-temps que les lettres auront vogue & durée. En celà

il monſtroit ſa grandeur d'eſprit comme en toutes autres choſes: taſchant à ſe rendre immortel, & ſe faire admirer à tous ceux de ſon ſiécle: faiſant encores par là, que ſes ennemis meſmes le redoutoient: Auſſi par ce moyen il a ſçeu tant bien gouverner ſon Royaume, & reſiſter en meſme temps à ſi grand nombre de forts & puiſſans ennemis, que c'eſt choſe preſque incroyable, & certes bien digne d'une perpétuelle recommendation.

Que s'il n'euſt eu ſon affection qu'à baſtir des ſuperbes ou magnifiques Palais, & maiſons ſomptueuſes, dreſſer des jeuz & ſpectacles: porter maſquarades ou Mommeries, commander de préparer Tournois & combats, faire appreſter des Entrées & Banquets publics, & infinies autres magnificences, ou appareils (qui ſont deſpenſes communes, & preſque ordinaires à tous les Monarques, Empereurs, Rois, Princes, & grands Seigneurs, tant du paſſé que du préſent) en quoy euſt-il (je ne diray pas ſurpaſſé) mais ſeulement égalé les Anciens?

Celà donques a eſté cauſe de le faire aymer de tous, & meſmement de ſes plus grands ennemis: car ceux qui luy portoient envie, pour eſtre contraires à ſa religion, ſe ſont abſtenuz d'eſcrire contre luy, & n'ont voulu en médire pour ce ſeul reſpect des lettres: comme nous auons veu à l'endroit de quelques-uns des Proteſtans, deſquels il eſtoit le fléau, & très-ſevere ennemy: leſquels n'ont pas laiſſé de le mettre au rang des plus célèbres hommes, qu'ils ont choiſis entre pluſieurs, pour eſcrire leurs vies: & tout celà s'eſt fait pour la conſidération des lettres, ſciences & doctrines, deſquelles il a eſté le pere, & ſera à jamais recommandé pour tel.

Or je penſe que cet exemple (lequel j'euſſe peu accompagner d'infinis autres) ſera ſuffiſant pour faire aimer les lettres, & chérir ceux qui en font profeſſion, à ceux-là qui deſirent que

l'on face très-honorable mention d'eux, ſoit de leur vivant, ou après leur treſpas: De façon que pour le deſir extrême que j'ay que mon Roy & Prince Souverain, imite ſes ayeuls en choſes ſi louables, je ſuis contraint, pour le ſervice que je luy doy, de provoquer Sa Majeſté par tous les moyens que je penſeray devoir eſtre approuvez & bien receuz, pour le rendre amateur de telles choſes, leſquelles luy apporteront des louanges ſurpaſſantes en toutes celles que l'on peut donner aux Roys.

Pour venir aux autres articles deſquels je veux parler, je réciteray très-volontiers la façon de laquelle j'ay uſé pour eſcrire un ſi grand nombre de Volumes, deſquels j'ay fait mention en mon Epiſtre au Roy: & ce pour ſatisfaire à quelques-uns, qui penſent que celà ne ſe peut faire, d'avoir tant eſcrit en ſi peu de temps, ſans avoir eu aucun homme qui m'ait aydé à copier, ou tranſcrire les livres deſquels j'ay fait lecture, depuis 12 ou 13 ans en ça. En premier lieu, il eſt à préſuppoſer que j'ay fait entière profeſſion de pourſuivre mes deſſeins, depuis l'an de ſalut 1569. juſques à ceſte année 1583. qui ſont plus de douze ans accomplis: En ces douze années conſécutives, j'ay pour le moins employé ſix heures à l'eſtude par chacun jour: ſçavoir eſt trois heures à lire, & trois à eſcrire, de façon que j'ay peu en chacune heure remplir d'eſcriture une feuille de papier, qui ſont trois feuilles par jour, & en ſomme ſe ſont plus de mille par an, tellement que en douze ou treize ans, j'en ay eſcrit plus de treize mille: Et pour la crainte que j'ay qu'aucuns par trop legers de langue ou de cerveau, ne penſent que je vueille entendre ſoubz ce nom de fueille de lieux communs ou extraicts, des mémoires ne contenant quelquefois que dix ou douze lignes: Je veux bien eſclarcir ce paſſage, pour ceux qui en doubteroient: leſquels je prie bien fort de croire, que je n'enten point conter

une feuille, ſi elle ne contient plus de cent lignes, & chacune ligne plus de douze ſyllabes: de façon que s'il ſe trouve pluſieurs fueillets eſcrits, je n'appelle point celà fueille entiere d'eſcriture, s'il n'y a près de cent lignes. Ce que je ſuis forcé d'expliquer ainſi par le menu, pour obvier à un nombre infiny d'impoſtures & calomnies d'hommes, qui n'ont pas veu mes mémoires & recueils: ou qui croyent trop légerement au rapport de ceux qui parlent de moy à mon déſavantage: ſans qu'ils puiſſent alléguer autre occaſion, qu'un deſpit & jalouzie qui les accompagne nuict & jour: ſe fachants de n'avoir pas attaint ce qui ne vient pas pour médire & detracter d'autruy, mais par un don de DIEU, lequel pourra bien leur eſtre departy, s'ils y procedent de la façon que j'ai ſuivie pour la meilleure, & ayant plus de ſeureté.

En tout ce que j'ay dit cy-deſſus, je n'ay point parlé de ce qui m'a fait mettre en termes ſi generaux, les matieres deſquelles les tiltres ſe voyent au commencement de ce Diſcours, & l'ay fait pour bonne occaſion, car ſi j'avoy publié les trois cents tables des lieux communs, que j'ay faites pour l'explication de ce mien deſſein, (duquel je n'ay parlé qu'en general, ès inſcriptions cy-devant deduites) je craindroy que je ne feiſſe par trop grande ouverture de mes plus ſecrettes & particulieres inventions: d'autant que ces tables ſervent comme d'une clef à l'explication de ce que j'ay eſcrit en articles entiers, ſans les ſpécifier.

Et toutesfois j'en diray un mot touchant celuy que j'ay eſcrit des habitans de Paradis, lequel j'appelle autrement LE ROYAUME CELESTE: dans lequel Bufet je compren les matieres qui s'enſuivent, ſçavoir eſt une bien curieuſe recherche de ce que l'Egliſe des Catholiques croit des eſleuz de DIEU, qui y font leur ſéjour

& demeure, comme ſont les Seraphins, Cherubins, Thrones, Dominations, Vertus, Puiſſances, Principautez, Archanges, Anges, Evangeliſtes, Apoſtres, premiers & ſeconds, (qui ſont les Diſciples de Jeſus-Chriſt,) les Martyrs, Confeſſeurs, SS. Peres, Juges, Prophetes, Patriarches, Sacrificateurs, ou grands Preſtres de la Loy, les parens de noſtre Seigneur, les Innocens, les Saincts Docteurs de l'Egliſe, les Saincts & Sainctes Femmes, canoniſées pour leur bonne vie, & autres s'il y en a encores outre ceux-cy.

Voylà ce que j'avois à dire touchant la démonſtration de quelques inſcriptions miſes au-deſſus des Buffets addreſſez au Roy, deſquels les titres ſemblent obſcurs à ceux qui en oyent parler, pour ne ſçavoir pas ce qui en dépend.

Il me reſte maintenant à reſpondre à quelques-uns qui s'eſmerveillent de ce que j'entrepren d'eſcrire de toutes choſes, veu que (diſent-ils,) une ſeule eſt aſſez ſuffiſante, pour me tenir du tout bien empeſché, ſi j'en veux avoir entiere cognoiſſance : je reſpondray à ceux qui parlent ainſi de moy, qu'ils ne ſçavent pas comprendre mes conceptions, & que s'ils entendoient, qui m'a occaſionné de dreſſer une Bibliotheque generale, & remplie de toutes ſortes de livres & Mémoires, qu'ils ceſſeroient de le trouver mauvais: mais bien au contraire; ils approuveroient ma façon de faire, tant elle eſt digne de recommandation: car en premier lieu, je peux par ce moyen, donner ſecours à toutes ſortes d'hommes, qui auront deſir de traicter de quelque matiere que ſe puiſſe eſtre, (ſi ainſi eſt qu'ils vueillent avoir recours à moy en celà:) quoy faiſant je monſtreray la courtoiſie & libéralité, de laquelle j'uſe à l'endroit de tous ceux qui en ſont dignes, & ne s'eſt jamais trouvé aucun, que j'en aye refuſé, (comme j'ay dit autre-part.)

Secondement, je l'ay fait pour ſatisfaire à ma curioſité en particulier, laquelle ne peult eſtre que louable, & approuvée de tous les hommes, ayant un ſain jugement: d'autant que je me ſuis monſtré en ce faiſant, extremément curieux de toutes belles choſes & profitables au public.

Je veux bien encores ſatisfaire à d'autres, ſur ce qu'ils s'enquerent, à quel propos je pren les noms, pays, & qualitez de la plus grande partie des hommes de marque qui me font cet honneur que de viſiter ma Bibliotheque: les advertiſſant que je le fay, pour qu'ils me ſervent un jour de teſmoignage, & qu'ils me facent ce bien, d'atteſter ce qu'ils auront veu en icelle. Car s'il advient que je ne vueille mettre mes œuvres en lumiere (pour quelques occaſions qui pourroient ſurvenir) je pourray faire un Catalogue, des plus renommez entre quatre ou cinq cens, des plus celebres hommes de l'Europe, qui l'ont veuë, & auſquels j'ay fait ouverture de mes plus beaux deſſeins: leſquels je prieray de faire rapport de ce qu'ils y auront peu voir de digne d'eux, & de la poſterité: à fin de certifier (comme teſmoings oculaires) ce que d'autres ne peuvent croire, pour n'y avoir pas eſté, ou pour eſtimer la choſe impoſſible, à cauſe de ſa trop grande difficulté.

Je penſe avoir aſſez diſcouru des principaux poincts qui m'ont ſemblé dignes d'eſtre employez en cet advertiſſement, pour ſatisfaire à ceux qui s'enquerent ſans ceſſe de moy, & parlent de ma Bibliotheque, ſelon qu'il leur vient à propos: de façon que pour clorre la bouche à tels rechercheurs, & oſter toute occaſion à leurs ſemblables, de faire plus avant inquiſition de ce qui me concerne, je diray encores que s'ils deſirent ſçavoir comment il eſt poſſible que j'aye peu fournir à tant de fraiz & deſpenſes pour dreſſer une telle & ſi ample Bibliotheque comme

la mienne, remplie de ſi grand nombre de Volumes eſcrits à la main, deſquels le nombre eſt de quatre à cinq cens, ſans ceux de ma façon & eſcrits de ma main : que celà s'eſt fait par choſes qui leur ſeront incogneuës durant qu'ils ſeront entachez des vices, deſquels il faudroit qu'ils fuſſent exempts pour les pouvoir comprendre. Car c'eſt choſe digne de merveille (& ſuis contraint de la dire & laiſſer par eſcrit, pour en rendre graces à Dieu, de plus en plus) d'avoir oſé entreprendre des choſes ſurpaſſantes les puiſſances des hommes de mediocre fortune. Et toutesfois les avoir peu mettre à fin en ſi bas âge, & en ſi peu de temps : n'ayant encores pour ce faire, eſté ſoulagé, comme ont eſté tant d'hommes des ſiecles paſſez, & du noſtre meſmes : leſquels ont eſté ſecouruz de toutes les façons requiſes pour advancer de beaux Deſſeins : n'ayant encores ſuccedé à aucunes Bibliotheques, ſoit par ſucceſſion hereditaire, Teſtamentaire, ou autrement.

Je vous ay allegué cecy (SEIGNEURS FRANÇOIS) afin de recognoiſtre avec moy les graces de DIEU tout-puiſſant, & que vous & moy, luy rendions louanges (ſi ces miens travaux vous apportent profit) ayant receu un tel bien de ſa main, pour le vous departir & communiquer à tous.

Et pour un plus ample teſmoignage, des graces qu'il depart à ceux qui l'ont touſiours invoqué à leur ayde, je luy prieray en toute devotion, qu'il luy plaiſe avoir mon humble priere pour aggreable : qui eſt de me guider & conduire touſiours en toutes mes œuvres & actions, & que je n'entreprenne jamais aucun ouvrage, ſans avoir premierement invoqué ſon ſainct nom ; à fin que ce qui ſera baſty ſur un tel fondement, ſoit d'eternelle durée.

FIN.

DISCOURS

DU SIEUR DE LA CROIX G. DU MAINE,

CONTENANT ſommairement les Noms, Tiltres & Inſcriptions, de la plus grande partie de ſes Œuvres, Latines & Françoiſes, tant ſur l'entiere & parfaicte illuſtration de la France & des Gaules, que de pluſieurs autres ſiens deſſeins & projects, ſur l'hiſtoire & memoires recueilliz par luy, pour ſervir à tout l'Univers.

DEDIÉ & preſenté à Monſeigneur le Viconte DE PAULMY l'an 1579, & de rechef mis en lumiere ſuivant la copie qui fut imprimée au Mans, audit an 1579, le 27 jour de Novembre.

MONSIEUR, la grande affection & devotion ſinguliere, que vous avez aux lettres, & amateurs d'icelles, m'eſt tellement cogneue, ſoit par l'aſſeuré teſmoignage des plus doctes & ſçavants hommes de noſtre ſiecle (dont une grande partie vous a dedié ſes œuvres & compoſitions) ou bien auſſi pour l'expérience que j'en ay faite, que je ſerois à bon droit reputé par trop ingrat & mécognoiſſant, ſi je ne m'en reſouvenois en quelque ſorte, & ſi en trouvant tant ſoit peu d'occaſion, je ne vous en rendois graces: eu eſgard à tant d'honneur qu'il vous a pleu me faire, que d'avoir bien voulu vous acheminer en un long

long & penible voyage, pour visiter ma Bibliotheque: estant meu à celà (comme je le conjecture) par l'advertissement que vous aviez eu d'aucuns miens amis, qui vous avoient fait le recit des recherches que je faisois, tant pour l'ornement & illustration de tout le pays de France & des Gaules, & autres choses appartenantes à l'histoire: que pour voir les Memoires ou Recueils que j'avoy dressez de la plus grande & meilleure partie des Maisons Nobles de ce Royaume. En quoy je ne peux dire & moins asseurer, si les effects de mon entreprise (lesquels vous avez veuz tout à loisir) surpassent la renommée, & le raport que l'on vous en a fait par cy-devant, ou au contraire, remettant le tout à vostre docte & sain jugement. Donques pour satisfaire à mon devoir, & au desir que j'ay de vous pouvoir complaire, non en cecy seulement (que j'estime bien peu) mais en toutes autres choses de plus grande conséquence (si l'occasion s'en offre, & ma puissance le permet) j'ay bien osé mettre ce discours en lumiere, & à la veuë de tous mes amis, ausquels je me delibere d'en envoyer pour me secourir en une affaire de telle importance, & le vous dedier (Monsieur) comme à celuy que je sçay qui fait estat des hommes desireux de profiter au public, & qui aime autant l'advancement de son pays & l'honneur de son Roy, qu'autre Seigneur qui vive du jourd'huy. Mais pour n'user d'un plus long preface ou avant-propos, je feray mention des œuvres appartenants à la France & aux Gaules: de laquelle j'ay fait si ample description touchant le spirituel & temporel, que les plus diligens rechercheurs trouveront bien peu à y adjouster. Car je l'ay descrite non-seulement par cartes ou tables, plants ou protraits, tant des Provinces ou Nations, villes capitales, chasteaux & fortereresses, palais sumptueux & maisons magnifiques ou d'excellence, que des Temples ou Eglises, de

remarque pour leur baſtiment, ou ſtructure : mais par livres ſeparez (ſelon la diverſité des matieres) y obſervant tout ce qui ſe peut trouver par eſcrit, ès autheurs qui m'ont devancé, & y adjouſtant ce que j'ay penſé y défaillir, ſoit en l'ordre & diſpoſition des matieres, ou bien à l'enrichiſſement des choſes qui y eſtoient néceſſaires, pour la perfection : reduiſant toutes les matieres, (tant créés de Dieu, que celles qui ont eſté baſties ou façonnées de la main & induſtrie des hommes) chacune à ſa part, & les mettant par lieux communs, ou ſeparez les uns des autres, avecques une obſervation d'ordre alphabetique.

Secondement, j'ay eſcrit autant de juſtes volumes de recherches & ſingularitez, pour l'illuſtration & ornement de chacune Province, Peuple ou Nation, Villes Capitales, Dioceſes ou Eveſchez, comme il y en a en tout le pays de la France & des Gaules. J'ay parlé expreſſément des Gaules (& repete ſouvent ce mot) à fin que l'on ne penſe pas, que ſoubs ce nom de France, je n'entende parler que de la Prevoſté & Vicomté de Paris, que l'on appelle ordinairement l'Iſle & Gouvernement de France. Et quant eſt du nom des Gaules, qui ſont quatre en nombre, ſçavoir eſt la Celtique, Belgique, Aquitaine & Narbonnoiſe (dont la derniere comprend le Languedoc, Provence, Savoye & Dauphiné) je n'entends pas y comprendre ſoubs ce nom, autre choſe que ce qui dépend du Royaume, ou de la Couronne de France. Je ne me ſuis arreſté ſur l'explication ou intelligence de ce point, que pour ſatisfaire à quelques-uns, & en prevenir d'autres, qui pourroient ignorer, ſi ſoubs ce nom général des Gaules j'y comprens la Flandre & Pays-Bas, voire toute la Baſſe-Allemagne, qui eſt deçà le Rhin, en la Gaule Belgique, ou bien auſſi la Lombardie & le Piedmont, qui ſont en la Celtique. Mais pour revenir au propos (duquel je me ſuis

un peu eſlongné) je veux bien que l'on ſçache que je travaille & continue à eſcrire autant de volumes de chacune des nations de France, ou bien (pour le mieux donner à entendre) de tous les pays vivants de couſtumes diverſes, & ſeparées les unes des autres, comme j'en ay deſia fait & eſcrit pour le pays & Conté du Maine, à la recherche duquel j'ay pluſtoſt travaillé, qu'à pas un autre, pour y avoir pris mon origine & naiſſance : pour lequel illuſtrer, j'ay eſcrit les volumes qui s'enſuivent, ſçavoir eſt.

La deſcription generale du pays & Conté du Maine, tant du ſpirituel que temporel.

Les recherches des antiquitez & ſingularitez dudit pays, tant de l'origine, excellence & progrez de laditte nation, que d'autres choſes dignes de memoire, faite par iceux Manceaux.

Les vies des Eveſques du Mans.

Les vies des Contes du Maine.

Les vies des plus illuſtres & excellents hommes tant en l'eſtat Eccleſiaſtique, que des Doctes & Nobles, & autres ſemblables, dignes de perpétuelle memoire, pour leur ſcience ou vertu : & tant de ceux qui ont y pris naiſſance, que des eſtrangers qui y ont veſcu & flory.

Memoires de toutes les maiſons Nobles du Maine, avecques les genealogies des plus anciennes familles de Nobleſſe dudit pays.

Les Annales ou Chroniques des Manceaux, contenant leurs faits & actes les plus genereux, & leurs batailles ou conqueſtes les plus memorables, ſur leurs voiſins ou ſur les eſtrangers.

Privileges des Manceaux, tant pour le Clergé que des Citoyens & habitans de la Ville.

Les mentionaires, ou catalogue des Autheurs Grecs, Latins,

François & autres ſemblables, qui ont eſcrit ou fait mention des Manceaux, ou Cenomans (pour parler ſelon les Latins) avecques un recueil ou extrait de ce que chacun d'iceux autheurs, a dit ou eſcrit, appartenant à l'hiſtoire de cette nation.

Les meurs, couſtumes, & façons de faire des Manceaux, & la Police obſervée entre-eux, tant en temps de paix que de guerre.

Recherches des monuments, épitaphes, ou inſcriptions, tant antiques que modernes, des hommes les plus dignes de recommandation, qui ſe voyent à préſent au Maine, & de celles-là pareillement qui y eſtoient au paravant les troubles & guerres civiles, enſemble des livres rares eſcrits à la main, & non encores imprimez, leſquels ſe voyent en aucunes Bibliotheques, tant des Abbayes, Egliſes, Colleges, Chapitres, Communautez & autres lieux du Maine, que ès cabinets des doctes, Nobles, ou autres hommes curieux & amateurs d'iceux. Tous leſquels volumes j'ay diviſez & ſeparez par livres, les livres par chapitres, & les chapitres par lieux communs. Et d'autant que je ne peux aiſément mettre en lumiere tous les œuvres cy-deſſus mentionnez, je me ſuis deliberé de faire un Epitome ou Abregé de tous les volumes ou memoires ſuſdits, & le faire imprimer quand la commodité s'y préſentera.

Après avoir fait mention des livres appartenants à la deſcription de la France, & à l'illuſtration de chacune region ou contrée d'icelle, il me ſemble que ce ne ſera pas mal à propos de racompter en quelle façon j'ay deſcrit les vies d'un chacun Roy, qui a regy ou gouverné & commandé à ce Royaume. Donques je diray que j'ay dreſſé autant de volumes pour la vie de chacun, comme il y en a qui y ont regné. Sçavoir depuis

Pharamond ou Vvaarmund, jusques au Roy Henry troisiesme à présent regnant. Qui sont environ de 60 ou 61 volumes de memoires ou recueils. J'ay dit volumes de recueils, de peur de me tromper ou méprendre: car je ne suis pas asseuré si en impression ils pourront tant se monter, que d'estre appellez volumes, attendu que les chapitres, ou lieux communs de leurs vies, ne sont quelquefois que rempliz à demy en ce que j'ay escrit à la main.

Or, pour vous faire mieux entendre (Monsieur) comme j'ay escrit un juste volume de la vie de chacun Roy, je desire bien vous donner à cognoistre que l'autheur qui m'a le plus agréé (pour escrire les vies) ç'a esté Suetone, lequel a escrit bien amplement des 12 Cesars, ou premiers Empereurs de Rome. Et ce qui a esté la principale cause, que j'ay plus tost suivy ou imité cet autheur que Plutarque, ou autres Grecs & Latins, c'est pour ce qu'il reduit la vie de chacun desdits Empereurs par chapitres ou lieux communs: y remarquant chacun article de leur vie, soit de vertu ou autrement.

Et outre l'imitation de Suetone, j'ay adjousté aux vies des Rois de France, le nombre ou catalogue de toutes sortes d'hommes d'Estat ou des Gentils-hommes qui ont eu charges, offices, ou dignitez, soubs iceux Rois, sans y comprendre que les plus signalez ou remarquables, & dignes de perpétuelle memoire, soit pour leur vaillance, dexterité ou autres vertus: Et l'ay fait avecques grande curiosité & diligence, afin que la postérité sache de quels personnages d'honneur se sont serviz nos Rois, en temps de paix ou de guerre, & par l'aide ou secours de quels illustres hommes ils ont tenu & possedé par tant d'années ce Royaume tant floriſſant & celebre.

Outre les vies des Rois de France, (lesquelles j'ay escrites

en langue Françoiſe, à fin qu'elles puſſent venir à la cognoiſſance de toutes ſortes d'hommes François, ſans avoir la peine de les traduire) j'ay eſcrit & recueilly des memoires de plus de vingt mille maiſons Nobles de France, eſquels j'ay obſervé ce qui s'enſuit.

En premier lieu, ſi le ſurnom que retiennent ou portent les Gentilshommes, eſt le nom d'une terre ou ſeigneurie qui leur appartienne, ou de laquelle ils ſoient iſſus, ou autrement.

La deſcription de la terre, dont ils retiennent le nom, ou de laquelle ils ſont ſeigneurs, & en quel endroit elle eſt ſituée.

La généalogie, tant du pere que de la mere. Par qui ladite maiſon ou ſeigneurie a eſté erigée en titres honorables, ſoit de Viconté, Conté, Marquiſat, Duché ou autres ſemblables, & ſoubs quels Rois, & en quel temps.

Quelles alliances ſont en ladite maiſon, ſoit par mariages des enfans ou autrement. Les privileges les plus memorables de leur maiſon, terres & ſeigneuries.

Quels eſtats ou charges honorables ils ont eu ès *maiſons des* Rois, Princes ou autres grands Seigneurs, & ſoubs leſquels, & en quel temps.

De quels ordres de chevalerie ils ont eſté honorez par les Rois ou Princes.

Quelles fondations mémorables ils ont faites, tant ès Egliſes qu'autres lieux.

Quels chaſteaux ou édifices de marque ils ont baſtiz.

En quelles guerres ou batailles, ſiéges ou aſſaults ils ſe ſont trouvez pour combattre, & quelles victoires ils en ont remportées.

De quelles belles terres, fiefs, ſeigneuries ou domaines de remarque ils ont eſté jadis Seigneurs, eux ou leurs prédéceſſeurs, & quelles ils poſſédent maintenant.

Les noms de tous ceux qui ont eſté ſeigneurs & poſſeſſeurs de la terre dont ils portent le nom, ou bien de laquelle ils ſont ſeigneurs, à fin d'entendre ſi elle leur eſt venuë de don, acqueſt, mariage, ſucceſſion ou autrement.

Les armes qu'ils portent aujourd'hui, & le blaſon d'icelles. Les autheurs qui font mention, ou qui ont eſcrit d'icelle maiſon.

Je ne doute pas que pluſieurs ne s'eſmerveillent, de ce que j'ay dit que j'avois recueilly des memoires de plus de vingt mille maiſons nobles de France, mais je les pry (avant que donner leur jugement de moy, ou de me condamner) qu'ils ſçachent, qu'en Bretagne ſeule (qui n'eſt qu'une partie de la France) il y en a bien dix-ſept mille de compte fait: ſelon que le Sieur de la Heriſſaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne, nous a laiſſé par eſcrit, & aſſeuré eſtre vray au preface de ſes Arreſts, imprimez en l'année 1579.

Je n'ay pas déduit cy-deſſus, la moitié de tous les points ou articles, que j'ay recherchez, pour chacune maiſon Noble (ſi ainſi eſt que l'on puiſſe avoir la cognoiſſance de tous.) Car vous ſçavez (Monſieur) qu'au memoire particulier que je vous ay envoyé par cy-devant, eſcrit de ma main, j'y en compren bien d'autres que les ſuſdits: mais pour la peur que j'ay d'eſtre trop long, ou ennuyeux, je ne les repeteray point en cet endroit: non que je craigne de deſplaire, ou offenſer aucun en une tant curieuſe recherche: car je n'ay pretendu alleguer ou mettre par eſcrit choſe quelconque, qui ſoit au mépris, ou deſadvantage d'aucun Noble, quel qu'il ſoit, ancien ou moderne, ou commençant ſa nobleſſe par luy-meſme, & premier gentilhomme de ſa race (comme on parle vulgairement.) Mais tout au contraire, j'eſpere m'eſtre totalement gouverné, en tout

ce que j'en ay eſcrit, que plus toſt j'acquerray leur amitié & bien-vueillance, que la diſgrace ou défaveur d'eux, ou leurs amis. Et diray encores (pour continuer ce propos) que j'ay pourſuivy cette matiere ſi avant, & avec ſi grande peine & travail continu, que je me peux bien vanter d'avoir plus de cinq cens généalogies completes, & plus de mille, ou douze cens eſcuſſons & armoiries des plus Nobles maiſons de France & autres lieux, que j'ay faites & peintes de ma main, ſans les memoires en nombre infini, & preſque incroyable (à qui ne les auroit veuz) que j'ay recherchez & amaſſez de toutes parts, pour parfaire ce qui ſe peut dire à l'honneur & gloire de chacune maiſon Noble, tant en général qu'en particulier.

Mais d'autant qu'un ſi grand nombre de memoires ou recueils, ne ſe peut pas aiſément imprimer, ou bien qu'il ſeroit de trop grand couſt & fraiz, tant pour les arbres de genealogies, que pour la graveure des eſcuſſons ou armoyries, il m'a ſemblé que ce ſeroit faire beaucoup pour les amateurs de telles antiquitez, d'en faire imprimer ſeulement l'Epitome ou abregé, lequel j'ay mis par ordre d'A, B, C.

Et pour le deſir que j'ay de complaire en cecy à pluſieurs dignes perſonnages, je le mettray bien toſt en lumiere & à la veuë de tous, ſoit pour leur ſatisfaire, ou bien auſſi pour leur donner à cognoiſtre les maiſons dont je n'ay point faict de mention, à fin d'en recevoir memoires ou advertiſſement par leur moyen. Car je n'en ay obmis ou délaiſſé aucune, dont j'aye peu avoir cognoiſſance, tant je ſuis deſireux & amy du bien public, & des hommes vertueux.

Pour mieux donner à entendre, ce que je comprends en l'Epitome dont je viens à parler, je mettray en avant quelques articles

ticles que j'ay obſervez en la maiſon de Arcourt, leſquels ſont comme s'enſuit.

Arcour ou Harcourt (& ſelon aucuns Harrecour) eſt l'une des plus Nobles & anciennes maiſons de Normandie. De ceſte maiſon il y a eu des Rois d'Eſcoſſe, l'an de ſalut, 1295. des grands Maiſtres, Mareſchaux & Admiraux, de France. Ils ont eſté Contes de Harcour, Ducs d'Aumale, Marquis d'Elbeuf, & ſieurs de pluſieurs baronnies, chaſtelenies, & autres ſemblables ſeigneuries, comme de Bonneſtabe au Maine, Monfort, Vibraye, Sangrie, S. Saulueur le Viconte, Chaſtelerault, la Ferté Bernard, Tilly, Monthyer, du Bailleul en Normandie, Franque-ville, Moyre, Lachoüaniere & autres en nombre infiny: ils ont eu alliances avecques les Nobles maiſons de Valois, Bourbon, Anjou, Lorraine, Guiſe, Alençon, Coucy, Vervin, Sicile, Jainville, Vaudemont, Auaugour, Ferrieres, Savoye, Touteville, Longpont, Champagne, Normandie, Eſpagne, Auſchot, Nanſſau, Orenge, Chourſes, Malicorne, Lucé, Coüaiſmes, Souuray, Carrouges, Aſſay, Mont-faucon, & autres:

Ceſte maiſon a duré & continué plus huict cens ans. Elle floriſſoit dès l'an de ſalut 700. D'icelle maiſon de Harcour ſont venus à la maiſon de Lorraine, le Duché d'Aumalle, & le Marquiſat d'Elbeuf. Ils portent en leurs armes, de gueulles à deux faces d'or.

Jean le Feron, tres-grand & diligent rechercheur de toutes les maiſons Nobles, lequel eſt treſpaſſé depuis quelques années en ça, au très-grand regret de tous amateurs de l'antiquité, & ſur-tout au mien (qui n'ay jamais eu cet heur de le voir, ou cognoiſtre) en a fait & dreſſé la généalogie, laquelle je n'ay encores point veüe: mais j'eſpere que les alliez ou amis de cette

maiſon ne me la celeront pas. Et diray en paſſant que ce que j'en vien de dire, je l'ay retiré de mes Memoires ou Recherches.

Laiſſant ces exemples des maiſons Nobles, je feray mention du Catalogue general, que j'ay fait de tous ceux qui ont jamais eſcrit ou compoſé en noſtre langue Françoiſe, depuis qu'elle eſt reduitte en art, juſques à maintenant: lequel œuvre j'ay nommé la grande Bibliotheque Françoiſe, & l'ay nommée grande, pource qu'elle contient les noms de deux ou trois mille hommes, tant François qu'eſtrangers, & tant des hommes que des femmes, qui ont eſcrit, ou compoſé en noſtreditte langue Françoiſe maternelle ou vulgaire: avecques le dénombrement de tous leurs eſcrits, œuvres, ou compoſitions.

Et outre ce, j'ay eſcrit une autre ſeconde Bibliotheque Latine, contenant les eſcrits ou compoſitions Latines de 5 ou 6 mille hommes, tous natifs de la France & des Gaules, ſans y comprendre d'autres perſonnes ſoubs ce nom de François ou Gaulois, que ceux dont j'ay parlé cy-deſſus.

Je ne me ſuis pas contenté d'avoir mis en icelles Bibliotheques Latine & Françoiſe, le catalogue des œuvres, ou eſcrits de chacun autheur: mais outre celà j'y ay compris chez qui ils ſont imprimez, en quelle marge ou grandeur, en quelle année, combien ils contiennent de fueilles, & ſur-tout, le nom de ceux, ou celles auſquels ils ont eſté dediez, ſans y obmettre toutes leurs qualitez entieres: Et outre celà j'ay mis le commencement ou premiere ligne de leur ouvrage & compoſition, & en quel temps les autheurs d'iceux vivoient, & pluſieurs autres menues recherches, que je ne raconte pas icy, leſquelles toutesfois j'ai obſervées en iceux Catalogues.

Je ne peux mettre ſi toſt en lumiere cette Bibliotheque Fran-

çoiſe : d'autant que je n'ay pas ſceu les noms de tous les hommes doctes, ou autres qui ont eſcrit en noſtre langue : Et penſe eſtre impoſſible, de les pouvoir tous nommer ſans l'aide des amateurs des lettres, ou bien auſſi des parents & amis de ceux qui ont eſcrit, ou d'eux-meſmes : tous leſquels je prie & ſupplie bien fort, de m'advertir de ce qu'ils verront que j'auray obmis ou delaiſſé à eſcrire d'eux, touchant leurs œuvres & compoſitions.

Et pour monſtrer qui ſont ceux dont j'ay parlé, & auſſi pour ſatis-faire au deſir de pluſieurs qui voudroient voir cette grande Bibliotheque imprimée, j'ay fait un Epitome de la ſuſditte Bibliotheque Françoiſe, lequel je mettray bien toſt en lumiere. Et pour donner plus facilement à entendre, quelle différence il y a entre la grande Bibliotheque, & ſon Epitome : j'en mettray une exemple touchant celuy qui eſt le premier compris en icelle, duquel je dy ſuccinctement ce qui s'enſuit audit Epitome.

Abel Foullon, natif de Loué, en la Champagne du Maine, à 6 lieues du Mans, valet de chambre du Roy Henry 2 du nom, l'an 1559, &c. Il a traduit de Latin en François les Satyres de Perſe, & le Poëme d'Ovide intitulé *In Ibin*, & les huict livres de l'Architecture de Vitruue : Et de ſon invention, il a eſcrit l'Uſage, & deſcription de l'Holometre. Un traicté des machines, engins, mouvements, fontes metalliques & autres telles inventions : outre plus, la deſcription du mouvement perpétuel.

Il mourut à Orleans l'an 1563, âgé de 48 ou 50 ans. Je penſerois avoir laiſſé ces deux Bibliotheques, manques ou imparfaites, & defaillantes, en ce qui depend de leur principalle grace & ornement, ſi je ne les avois enrichies, & accompagnées de chacun un volume de Pandectes, ſçavoir eſt d'un volume

Latin pour la Latine, & d'un François pour la Françoiſe : Et avant que paſſer outre, je confeſſe librement que je n'ay pas eſté le premier qui a entrepris un tel genre d'eſcrire, car Geſnerus, Licoſthenes, & Symlerus, (tous trois for doctes, & très-diligents perſonnages) en ont eſcrit avant moy : mais en Latin ſeulement, & ſans faire mention que des autheurs Hebreux, Grecs & Latins, & s'il y en a d'autres (comme des Caldéens, Aſſyriens ou Arabes) pour le moins ils n'ont point fait mention des Eſcrivains ès langues vulgaires.

Pour revenir aux deux volumes de Pandectes Latines & Françoiſes, je declareray (le plus brefuement que je pourray) ce qu'ils contiennent, ſçavoir eſt un très-ample Catalogue de tous les Autheurs qui ont eſcrit de chacun art, ſcience, ou profeſſion d'eſtude, leſquels j'ay diviſez, ſelon les ſept arts, que nous appellons liberaux.

Pour declarer plus facilement ce que j'ay dit cy-deſſus, je mettray en avant l'un des chapitres, voire le dernier, contenu audit volume de Pandectes de la Bibliotheque Françoiſe : Sçavoir eſt celuy qui fait mention de la Grammaire : lequel j'ay pluſtoſt mis en avant que pas un des autres, pour monſtrer combien je ſuis proche de la fin ou achevement d'iceluy œuvre.

Si quelqu'un eſt deſireux de ſçavoir quels autheurs ont eſcrit, de chacune partie d'icelle Grammaire, il les trouvera promptement eſdits chapitres. Comme pour exemple : s'il veult avoir la cognoiſſance de ceux qui ont eſcrit ou compoſé des Grammaires Françoiſes ou vulgaires : je luy allegue, ou mez en avant 30 autheurs, qui en ont traicté, ſoit en Latin ou en François, leſquels je nomme audit volume de Pandectes : Et outre les noms, d'eux & de leurs livres, j'y adjouſte en-

cores, & advertis les lecteurs, s'ils ſont imprimez ou non.

Touchant l'orthographe, ou eſcriture Françoiſe 20 autheurs.

De ceux qui ont eſcrit de l'étymologie ou origine de chacun mot, ou diction Françoiſe, 16 autheurs Latins, & 18 François ou vulgaires.

Pour l'art oratoire 6. autheurs François. Pour l'art Poëtique ou inſtruction pour apprendre à compoſer en vers, ou rithme Françoiſe 16. autheurs.

Ceux qui ont eſcrit des Proverbes ou Adages François 4. autheurs Latins, & 8. François.

Ceux qui ont eſcrit des Epithetes 4. autheurs François: 8. autheurs qui ont eſcrit des Alphabets, ou exemplaires & inſtructions, pour apprendre à eſcrire & former les lettres. Touchant ceux-là qui ont eſcrit de l'excellence ou illuſtration de la langue Françoiſe 7. autheurs.

Et outre celà j'ay fait un chapitre de ceux qui ont obſervé ou annoté & fait des recueils d'aucunes dictions Françoiſes, deſcendues de la langue Grecque, dont le nombre des autheurs Latins qui en ont eſcrit ou amaſſé, eſt de vingt & ſept, & des François (ou eſcrivains en langue Françoiſe & vulgaire) eſt de dix.

Je ne veux pas dire, qu'il n'y ait bien d'autres autheurs qui ayent eſcrit d'une chacune partie de Grammaire, voire en plus grand nombre que je ne viens de dire: mais je n'en ay encores peu voir, que le nombre de ceux que j'ay recitez, & en paſſe beaucoup d'autres qui ont eſcrit ſur autres articles, appartenants à la recherche & illuſtration de noſtre langue, comme de ceux qui ont eſcrit des Rhetoriques, & Dialectiques Françoiſes, des accents, de la punctuation, & de la prononciation.

De la maniere de bien traduire d'une langue en autre: de la

façon de compoſer ou dicter lettres miſſives : De ceux qui ont eſcrit des recueils des ſentences des Poëtes, ou orateurs François, & autres choſes ſemblables, dont je n'ay fait le recit que d'une partie : car ſi j'euſſe voulu racompter par le menu, tous les chapitres, ou lieux communs, deſquels j'ay traicté ou fait mention, touchant les parties de la Grammaire Françoiſe, j'y en euſſe compris environ de 30. qui ſont tous des dépendances, ou appartenances d'icelle.

Je ne parle point des autres livres ou chapitres contenuz ès ſuſdicts volumes des Pandectes Latines & Françoiſes : leſquels traictent de la Poëſie, Theologie, Juriſprudence, Medecine, Hiſtoire, Art oratoire, des Mathématiques, de la Philoſophie & autres ſciences : de toutes leſquelles j'ay tellement dreſſé les lieux communs ou chapitres, qu'il n'y a autheur (qui ait eſcrit en Latin ou François, de quelque art ou ſcience que ce ſoit) que l'on ne puiſſe trouver aiſément en iceux chapitres, pour l'aide & ſoulagement de ceux-là, qui auront à diſcourir, ou traicter de chacune matiere qui leur viendra en délibération.

Non content d'avoir eſcrit le Catalogue de tous, ou de la plus grande partie des hommes doctes de la France & des Gaules, & penſant eſtre bien peu de choſe, que d'avoir ſeulement fait mention de leurs compoſitions Latines & Françoiſes, j'ay bien voulu (pour monſtrer combien la mémoire de tels & ſi grands perſonnages m'eſt ſaincte & recommandable) eſcrire les vies de ceux qui m'en ont ſemblé dignes, leſquelles j'ay réduites en diverſes façons, & à l'imitation de pluſieurs graves autheurs, tant Grecs que Latins, & ſelon le mérite de chacun : ou bien (pour ne diſſimuler rien de la vérité) je les ay eſcrites ſelon que j'ay trouvé aſſez de matiere ou ſubject en iceux. Sçavoir eſt,

des uns à la façon de Suetone (duquel j'ay cy-devant parlé) des autres à l'imitation de ce tant & à bon droit renommé, & non encor assez loué Plutarque de Cheronnée, autheur Grec. Et le troisiesme (au patron duquel je me suis conduit) c'est Paule Joue, qui a escrit les Eloges ou vies briefvement discouruës, soubs les visages, des plus illustres hommes, tant aux lettres qu'en l'art militaire.

Je diray encores, que je n'ay obmis à escrire les vies des Roines & Princesses de France, & autres qui m'ont semblé les plus recommandables, & dignes de perpétuelle mémoire, tant pour leur vertu & sagesse, que pour leur doctrine, & actes les plus mémorables en chacun genre de vivre.

Il me reste encores (pour satisfaire aux curieux) à déclarer que j'ay escrit en Latin les vies des autheurs Latins, & en langue Françoise, les vies des hommes les plus doctes qui ont escrit en François: lesquelles je ferai imprimer à part & sans les confondre ou mesloyer les uns avecques les autres de diverse profession: voire avecques observation des siecles, ou temps qu'ils ont vescu. Sçavoir est des Theologiens, Jurisconsuls, Medecins, Poëtes, Historiens, Orateurs, Philosophes, Mathématiciens, Grammairiens & autres.

Et quant aux hommes les plus célebres, tant de l'Eglise que de la noblesse, & autres de robbe longue, ou estat de Judicature, j'en ay pareillement escrit les vies, & les ay mises selon leurs races & dignitez les plus honorables.

Outre plus, j'ay fait des catalogues des plus excellents hommes de France, en toutes sortes d'honestes exercices, & de louable vacation, comme des Peintres, Orfevres, Sculpteurs, & Graveurs en toutes sortes d'ouvrages, Architectes, Fondeurs, Ingénieurs, Faiseurs de Machines, Salinateurs, & au-

tres en nombre infiny, leſquels je paſſe maintenant ſoubs ſilence, de peur de vous ennuyer en un ſi long diſcours: car ſi je ne penſois vous deſtourner d'affaires plus ſerieuſes que celles-cy, j'euſſe encore fait mention des Muſiciens & Joüeurs de toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique, & autres ſemblables, tous excellens aux exercices, tant de l'eſprit que du corps: Leſquels j'ay comparez aux eſtrangers de meſme profeſſion, & les ay mis ſelon l'ordre des temps qu'ils ont veſcu. Je ne diray pas que j'ay eſcrit les vies des plus excellents & renommez d'entr'eux, de peur que quelques uns trop chatoüilleux, ou aiſez à eſmouvoir, ne diſſent que je promets trop de choſes à une fois, & ſans que l'on ait encore rien veu qui ait eſté mis en lumiere de ma part, pour en faire jugement à l'advenir: Mais avant que finir mon diſcours, je diray un mot pour tels calomniateurs, ou perſonnes pluſtoſt prompts à juger que d'avoir veu, cogneu, ou entendu les choſes comme elles ſont, & ſans ſçavoir combien l'entrepriſe d'icelles eſt advancée.

Tout ce que j'ai déduit & raconté cy-deſſus, touchant mes eſcrits ou compoſitions pour la France, ne ſuffit pas pour monſtrer que j'aye recherché & travaillé ſur les points ou articles de l'entiere & parfaite illuſtration d'icelle, de laquelle j'ay promis eſcrire, au titre ou inſcription de ce mien diſcours.

Donques pour y ſatisfaire, je diray qu'outre les livres ſuſdits, j'ay encore recueilly & dreſſé pluſieurs mémoires, pour eſcrire l'hiſtoire générale des François ou Gaulois, de laquelle je trouve que pluſieurs doctes & ſçavans perſonnages ont deſia eſcrit, leſquels ſont en nombre plus de 500. & penſe avoir la plus grande ou meilleure partie de ce qu'ils en ont fait, ſur laquelle je me conduiray en ce que je trouveray de véritable.

Et pour le regard de l'hiſtoire de noſtre temps, ou bien des guerres

guerres civiles advenues en France pour la religion, depuis 17 ansençà : j'ay recherché pour cet effet, les mémoires des plus certains & véritables autheurs qui en ont eſcrit, voire de ceux qui en peuvent teſmoigner de vive voix, pour y avoir eſté préſents, ou pour l'avoir entendu fidellement de ceux qui en peuvent bien parler avec aſſeurance, & ſans paſſion. Ceux qui en ont eſcrit, tant d'un party que d'autre, ſont en nombre de quarante ou environ, ſoient Latins ou François, mais la plus part n'a encores mis ſes œuvres en lumiere.

Si quelques-uns s'eſmerveillent de ce que j'entrepren d'eſcrire des ſubjects qui ont ia eſté traictez par tant d'autheurs & graves perſonnages plus doctes & ſuffiſants que moy, je leur reſpondray, que ce que j'en fay n'eſt pas pour avoir conceu ceſte opinion en moy, de pouvoir m'en acquiter plus heureuſement que ceux qui auroient a travaillé, ou entrepris d'eſcrire ſur tels deſſeings ou projects: mais ſeulement, pour ce que la plus part des eſcrits de ceux que j'allegue, n'ont encores eſté imprimez : joint auſſi que j'y veux obſerver un ordre ou reigle non encores ſuivie, de la façon que je me delibere d'en eſcrire.

Et pour monſtrer que je ne veux frauder aucun de ſon los, ou mérite, je ne tairay pas les noms de ceux deſquels je me ſeray ſervy ou aydé, ny meſmement les livres ou mémoires eſcrits par eux. Car ſi je prétendois m'attribuer choſe quelconque, qui fuſt de l'invention d'autruy, je me rendrois digne du nom de Plagiaire : ce que je déteſte, & abhorre autant qu'autre qui vive de mon ſiecle : Et pour le monſtrer en effet, je confeſſeray avoir entrepris d'eſcrire un livre contre telles manieres de gens, uſurpateurs ou ſe vendicans le labeur d'autruy, lequel œuvre j'ay entiltré, la verge ou fleau des Plagiaires, ou de ceux qui s'attribuent & mettent en leur nom, les œuvres, ou

compoſitions deſquelles ils ne ſont pas autheurs ou inventeurs: Et ſi je voy que ce vice s'augmente & continue, j'en publieray ce que j'en ay eſcrit.

Cet article me ſervira (s'il vous plaiſt) pour tous les autres lieux où je feray mention des autheurs qui ont eſcrit des ſubjects pareils à ceux que j'ay traictez, & de ceux-là pareillement dont je me delibere de parler encores par cy-après.

Outre les hiſtoires ſuſdittes j'ay eſcrit, ou pluſtoſt recueilly (j'uſe expreſſément de ce mot pour ne faſcher aucuns par trop ſeveres & critiques cenſeurs) pluſieurs autres volumes, traittant des choſes que j'ay penſées eſtre néceſſaires pour les curieux, ou rechercheurs de tout ce qui s'eſt fait & paſſé en France, digne de perpétuelle mémoire. Comme des Exemples mémorables des hommes François, à l'imitation de Valere le grand, Sabellic, Baptiſte Egnace, Fulgoſe, Marule, & autres infiniz, dont je parleray en autre endroit. Et outre l'imitation des ſuſdits autheurs, j'ay eſcrit un autre livre que j'ay entiltré, rencontres mémorables, ou pluſtoſt fatales & divines. L'hiſtoire prodigieuſe, traittant des Monſtres nez, & des Prodiges advenuz en France, avecques l'interpretation d'iceux. Les Conciles, tant Généraux que Provinciaux, tenuz en France, pour le fait de la Religion, ou pour autres cauſes. Recueil des Eſtats tenuz en France. Traicté des Parlements de France. Autre traicté des Académies ou Univerſitez de France. Le livre des batailles & rencontres données en France, & des Villes priſes ou aſſiégées, tant pour le fait de la Religion, que pour autres raiſons que je déclareray. Les ſuperbes & magnifiques entrées des Roys, Princes, & autres grands Seigneurs, faites par les citoyens ou habitans des Villes, tant à leur réception ou couronnement, que pour autres effects. Arreſts les plus mémorables donnez &

prononcez ès Parlements de France. L'Onomaſticon François, à l'imitation de Julius Polux, autheur Grec, qui eſt un œuvre contenant les noms, enſemble les figures ou protraits de tous les inſtruments ſervants aux arts méchaniques & autres ſemblables.

Le promptuaire des monnoyes de France, tant antiques que modernes, avec leurs protraits ou figures.

Epitaphes ou inſcriptions les plus antiques & mémorables qui ſe voyent par toute la France & les Gaules, avec l'obſervation de leur eſcriture antique.

La recherche des Bibliotheques ou Cabinets les plus renommez de France, (qu'aucuns appellent chambres de merveilles) avecques la déclaration des livres rares, Medailles, Protraits, Statues ou Effigies, Pierreries & autres curieuſes gentilleſſes, ou gentilles curioſitez qui ſe voyent ès maiſons des Princes, & autres qui ſont amas de telles magnificences.

La Corne d'abondance Françoiſe, faiſant mention de toutes les choſes rares ou exquiſes, dont ſe fourniſt le pays de France, ſans en mandier des Eſtrangers.

Les Diviſes peinctes, & ſans peinture ou figure auſſi, des hommes doctes, nobles, & autres ſemblables, tous natifs de ce Royaume.

Le Calendrier Hiſtorial, contenant les naiſſances, enſemble les treſpas de toutes ſortes d'hommes François, dignes d'en faire mention pour leur excellence ou vertu, avecques un recueil de ce qui s'eſt fait ou paſſé de mémorable en chacun jour, mois & an, du vivant d'iceux hommes, Doctes, Nobles, Eccléſiaſtiques & autres ſéculiers, le tout réduit par colomnes ou ſéparations.

Opuſcules Françoiſes, traitant des choſes appartenantes à la France.

Et pour l'illuſtration de la langue Françoiſe, j'ay eſcrit les livres qui s'enſuivent.

Les Etymologies de chacun mot, ou diction Françoiſe.

Les Proverbes ou Adages François, avecques leur interprétation.

Epithetes.

Synonimes.

Traicté de l'Orthographe ou Eſcriture Françoiſe, & pluſieurs autres choſes appartenantes à l'ornement de noſtre langue.

Pour laquelle illuſtrer, j'ay recueilly & obſervé tout ce qui m'a eſté poſſible de trouver pour ſon embelliſſement, tant ès autheurs qui en ont eſcrit premier que moy, que de mon invention particuliere.

Et ſi en cet endroit je n'ay fait mention des choſes qui ſembleront encores néceſſaires d'eſtre traictées, touchant tout ce qui dépend de l'entiere & parfaicte illuſtration des Gaules, (dont j'ay promis eſcrire) j'adverty ceux qui pourroient ſe ſouvenir d'autres articles, non encores par moy déclarez en ce Diſcours, que j'en ay eſcrit au Catalogue général du ſpirituel & temporel des Gaules, dont j'ay parlé cy-devant, lequel j'ay tant exactement recherché, qu'il n'y a ſi petite partie que je n'aye obſervée.

Voylà ce que j'ay penſé devoir eſtre deduict pour le préſent, touchant l'entiere & parfaicte illuſtration de la France & des Gaules, (s'il m'eſt permis d'uſer de ces mots & parler en tels termes) de laquelle j'ay eſcrit infinis volumes & mémoires, dont la plus part ſont achevez, & les autres bien avant encommencez & pourſuivis.

Et quant aux autres choſes que j'ay promis d'eſcrire pour

ſervir à tout l'Univers, je les déclareray premier que finir ce Diſcours.

Mais avant que d'en parler, je diray librement que je ſuis tout aſſeuré, que tant s'en faut que la Poſtérité, nos Neveuz & ceux qui viendront d'eux, ſe puiſſent perſuader ou croire que j'aye tant eſcrit ou recueilly de Mémoires, comme j'en ay récité cy-devant, & que j'en déduiray encores par cy-après, que meſmes ceux du ſiecle où nous ſommes & de mon temps, voire quelques-uns de ceux qui me penſent bien cognoiſtre, pour m'avoir hanté quelques-fois, ou pour s'eſtre enquis & informez de moy & de mes puiſſances (j'excepte touſiours en cecy mes plus fidelles & ſinguliers amis) tant s'en faut (dy-je) qu'ils le penſent eſtre vray, que tout au contraire ils m'eſtimeront trop audacieux & téméraire d'avoir oſé mettre à la veuë de tant d'excellens & divins perſonnages qui vivent aujourd'huy, & ſurtout de vous avoir dédié ce mien Diſcours, promettant tant d'ouvrages de ma façon, deſquels aucun n'a encores rien veu d'imprimé ou mis en lumiere juſques à cette année 1579. Et penſeront plus toſt telles manieres de gens, que ce ſoient pures menteries & des promeſſes vaines, qu'autrement: Soit pour avoir entendu combien je ſuis encores jeune d'ans & de ſçavoir, (car à peine ay-je atteint l'an de mon aage vingt & ſeptieſme.) Et quand à la doctrine, j'avoue ne ſçavoir qu'une choſe, c'eſt que je ne ſçay rien: Ou bien pour eſtre entachez d'une certaine jalouſie ou d'autres vices qui me ſont incogneuz, pour ne m'en eſtre gueres informé, tant je ſuis peu curieux d'en avoir plus ample cognoiſſance: Mais les effects de mon entrepriſe ſont dès à préſent & ſeront encores à l'advenir les ſuffiſans & irreprochables teſmoings de mes labeurs.

Au demeurant, ſi quelques-uns s'eſmerveillent de tant d'eſcrits ou compoſitions que j'ay faictes en ſi bas aage: je veux bien les advertir que celà n'eſt tant digne d'admiration, comme il leur pourroit ſembler: Veu qu'il ne s'eſt paſſé jour, depuis 9 ou 10 ans en ça, que je n'aye employé 6 heures à l'eſtude, pour parfaire une ſi haute & difficile entrepriſe, qu'eſt celle dont j'ay entrepris d'eſcrire. Sçavoir eſt 3 deſdictes heures à lire, & les 3 autres à eſcrire: Sans m'y arreſter aux après-diſnées, ſinon en temps d'hyver ou autrement faſcheux. Leſquelles heures d'après-midy j'employe à tous honneſtes exercices, tant de l'eſprit que du corps: avecques compagnies que je cognois les plus dignes de fréquentation, pour leurs vertus & gentilleſſes, ſoit avecques grands Seigneurs ou autres de moindre qualité. Et ce qui fait que je n'y employe que les matinées, c'eſt pour donner relaſche à mon travail, & pour me rendre plus prompt & mieux diſpoſé à l'exercice ou continuation d'iceluy: lequel j'ay preſque réduit en une nature: C'eſt-à-dire, que je m'y ſuis tellement façonné, que je ne pourrois durer & m'ennuyroit, ſi je n'employois mon eſprit en un ſi honneſte exercice: lequel m'eſt extremement agréable. Car s'il eſtoit autrement, je le quitterois-là, & m'en deporterois bien toſt, pour n'y avoir choſe qui me convie ou incite à ce faire que ma propre volonté, & ſur-tout mon inſtinct naturel, auquel je ne peux réſiſter: Ou bien encores le deſir que j'ay de faire paroiſtre que j'ay mieux aimé m'employer à choſes vertueuſes & utiles au public, voire à tous amateurs des lettres, que de paſſer ma vie en un perpétuel ſilence.

Et ce qui m'occaſionne de départir ainſi le jour en deux parties, l'une au travail, & l'autre à la recréation (que nous ap-

pellons eſbat) c'eſt pour l'expérience que l'on void du proverbe François, qui eſt tel :

Un Arc touſiours bandé à la fin ſe corrompt.

Lequel ſe trouve véritable à l'endroit de quelques-uns, & meſmes des plus doctes de noſtre temps, par trop aſſiduz en leur labeur & travaux, qui leur occaſionnent des maladies. Et en cet endroit, j'ay grandement à louer Dieu & luy rendre graces infinies de n'avoir jamais eu mal ou maladie quelconque, qui m'ait retenu au lict, ou qui m'ait empeſché un ſeul jour d'eſtudier.

Il me reste encores, pour ſatisfaire aux choſes que j'ay promiſes au ſecond tiltre ou inſcription de ce Diſcours, de faire mention des livres & mémoires que j'ay recueillis pour l'Hiſtoire Univerſelle.

Je diray donques que pour cet effect j'ay dreſſé des Tables ou Cartes de l'Univers, tant générales que particulieres, & tant marines que terreſtres. Et outre celà des Mémoires, ou plus toſt Recueils des Vies de tous les Papes, Empereurs, Rois & Princes, ou Seigneurs de la Chreſtienté, & d'autres parties habitables en l'Univers: voire de toutes les Régions & Peuples compris ſoubz l'eſtenduë d'iceluy.

Mais je diray (avant que paſſer outre) que je ne me ſuis pas tant peiné à cette recherche, comme j'ay fait à l'endroit de la France. Car je n'ay recueilly que les Livres ou Mémoires que j'en ay trouvé imprimez (pour la plus grande partie) & le reſte eſcrit à la main, ſoit de ce que j'en ay recouvré par le moyen de mes amis, ou que j'ay tranſcrit des livres qui en ont fait mention, & des autheurs ou eſcrivains de telles choſes. Tous leſquels je mets par Buffets, en façon de Dreſſoirs, faits pour

aranger les livres: Et les diviſe ou ſépare, ſelon la ſituation des quatre parties du Monde, duquel ils traictent, c'eſt à ſçavoir de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & Terres neuves ou nouveau monde, que nous appellons aujourd'huy la quatrieſme partie de la terre.

Si je ne craignois d'eſtre eſtimé par trop préſomptueux ou arrogant, je dirois encores que j'ay entrepris une choſe, laquelle j'eſpere parfaire & accomplir en bref (avecques l'ayde de Dieu tout-puiſſant, auquel je m'adreſſe touſiours, & invoque ſa ſaincte grace en tous mes faicts & actions.) C'eſt de dreſſer une Bibliotheque de telle ſorte, qu'il n'y aura choſe quelconque, qui ait eſté cogneuë des hommes, ſoit de ce qui eſt au ciel, en la terre, ou ès eaux, & ès abiſmes & profonditez de cet Univers, de laquelle je ne face mention en icelle Bibliotheque ou Cabinet: tant je me ſuis peiné pour une ſi curieuſe & diligente recherche.

Et pour accomplir une tant ſuperbe & magnifique entrepriſe, j'ay extraict de tous les autheurs, tant anciens que modernes, & tant des cogneuz que des incogneuz (pour n'avoir encores eſté mis en lumiere la plus part de leurs œuvres) toutes les choſes qui peuvent appartenir à un tel deſſein: leſquelles j'ay réduites en tel ordre, & agencées en telle façon, que tout promptement je peux monſtrer la choſe dont il ſeroit queſtion, ou de laquelle on me pourroit interroger. Mais pour ce que cecy ne ſe peut autant ayſément comprendre, comme je le voudrois bien déclarer: Auſſi que ce ſeroit une choſe trop longue à diſcourir: je ſeray contraint (pour le deſir que j'ay de vous complaire en toutes choſes, Monſeigneur) de vous envoyer le plant ou portrait de la deſcription de ladite Bibliotheque, lequel contiendra l'ordre que je préten garder en l'aſſiette & diſpoſition

des

des Buffets qui ſeront en icelle, & les tiltres ou inſcriptions miſes au deſſus de chacun d'iceux.

Mais s'il eſt permis d'eſpérer de bien en mieux, d'un qui n'aſpire qu'à parfaire des entrepriſes louables & dignes d'eſtre aymées de toutes perſonnes vertueuſes: Quelle opinion pourra lon avoir de moy, ſinon de penſer que tant plus je viendray à continuer en aage & en travail, ou pourſuitte de mes ouvrages encommencez, je pourray en fin tellement parfaire ce que j'ay pour la plus part eſbauché, & qui n'eſt encores pour le jourd'huy, que comme non limé & mal poly, à cauſe du grand nombre de Deſſeins, & diverſes entrepriſes que je me délibere de continuer le reſte de ma vie, leſquelles je pourſuivray ſi avant (ſi Dieu ne m'en oſte les moyens) que plus toſt on s'aſſeurera de l'achevement d'iceux, que du commencement.

Je diray davantage, ſi moy ſeul & ſans ayde ou ſecours d'aucun, ſoit par eſcrits ou Mémoires, & autres fraiz ou deſpenſes, & ſans avoir encores receu gages, préſens, penſions, dons, ou faveurs d'aucuns Rois, Princes, & autres grans Seigneurs, j'ay tant fait de moy-meſme, que d'eſtre parvenu juſques là, que d'avoir tant entrepris, & tant effectué tout enſemble: Que pourra lon à l'advenir penſer que je puiſſe faire, lors que j'auray plus de moyens que je n'en ay pour le jourd'huy (eſtant encores fils de famille, & ne jouiſſant d'aucuns biens ou revenuz) ou pour mieux dire, lors que je ſeray commandé par les Rois ou Princes de ce Royaume, de parachever mon entrepriſe? A laquelle je ſuis ſeur qu'ils ne me laiſſeront manquer de moyens néceſſaires pour une telle pourſuite. Voire alors que je ſeray aydé de Memoires ou Advertiſſemens, tant des hommes François que des Eſtrangers, deſquels j'eſpere toute faveur, à cauſe d'une tant louable & ſi ſaincte entrepriſe qu'eſt ceſte-cy.

Continuant ce propos, je diray encores, que ſi je préſumois tant de moy que d'eſtimer pouvoir parachever tous ces miens Deſſeins, ſans aide ou ſecours d'autruy : ce ſeroit me tromper moy-meſmes, & m'abuſer le premier en celà, quelque diligence que je peuſſe faire. Et en cet endroict, je ne craindray point de mettre en avant, & réciter les meſmes mots deſquels uſe en une ſienne Préface Monſieur Aubert, natif de Poitiers (duquel je ne vous feray point autre récit en cet endroit de ſes valeurs ou mérites, veu que vous en pouvez mieux juger que moy.) Voicy doncq ce qu'il dit en quelque ſien Avant-propos qu'il a fait imprimer.

» Je ne me peux engarder de dire que je m'eſmerveille de » pluſieurs de noſtre temps, doctes certainement ès bonnes lettres » (mais médiocres en fortune) qui ont ozé entreprendre de » porter tous ſeuls le fardeau d'une grande Hiſtoire, ou d'un » autre ſemblable labeur de longue alcine. Car je leur predy, » que ſi pour les ſoulager de travail, ils n'ont le moyen de te- » nir à leurs gages 4 ou 6 perſonnes, (ſinon de plus doctes, à » tout le moins, de ceux qui ne ſont pas ignares) il leur ſera » impoſſible de venir à chef de leur entrepriſe, tout ainſi qu'à » un Architecte, lequel ayant entrepris quelque ſuperbe Palais, » voudroit luy-meſmes tirer les pierres de leurs perrieres, foſ- » ſoyer les fondemens de l'Edifice, porter la hotte & le mor- » tier, & faire tels autres actes, où la ſeule dureté du travail eſt » néceſſaire, & non l'excellence de l'eſprit ».

Il pourroit ſembler à quelques-uns que ce fuſt de tels entrepreneurs que moy, auſquels il addreſſaſt ſon propos, mais c'eſt une choſe toute manifeſte qu'il ne le diſoit pas pour mon égard, n'y pour avoir encores ouy parler de tels Deſſeins que les miens: Car lors qu'il eſcrivoit cecy (qui eſtoit l'an de ſalut 1556.) je

n'avois encores aucune cognoiſſance des Lettres, ny meſmes de l'A, B, C, (que l'on montre aux enfans:) Toutesfois je ſuis de ſon opinion en celà: Et c'eſt pourquoy je demande ſecours en cet affaire aux Rois, Princes & grands Seigneurs: Et quant aux autres de moindre fortune, je les prie de m'aider ſeulement de Memoires & tranſcrits (comme encores je ne les ay juſques icy requis d'autres choſes, tant Dieu m'a favoriſé en cette entrepriſe.)

Et s'il advient qu'ils m'en refuſent (ce que je ne deſire pas, pour le bien que je ſouhaite à mon pays & à tout l'Univers) je ne delaiſſeray neant-moins, ains pourſuivray, ſelon ma puiſſance, ce que j'ay ſi avant commencé. Mais il ne pourra pas eſtre ſi toſt achevé, comme il le ſeroit bien, ſi j'eſtois aydé par leur moyen: Or quand ainſi ſeroit, la gloire d'une telle choſe (encores qu'elle ne peuſt du tout s'effectuer) n'en diminueroit pas beaucoup en mon endroit (ſi ainſi eſt qu'il en faille eſpérer aucune.) Car ores que je ne peuſſe du tout achever de ſi grandes & difficiles entrepriſes, toutesfois ce ſera touſiours un honneur pour moy, voire une choſe bien digne de louange, d'y avoir ſeulement aſpiré (comme dit le Proverbe.) Et quand je me deporterois de continuer plus avant un tel ouvrage, ce que j'en ay faict juſques icy, me rendra touſiours bien-voulu, (ſi je ne ſuis bien deceu en mon opinion, & du tout fruſtré de mon attente) voire bien aymé & chery de tous gens d'honneur, auſquels ſeuls je deſire complaire, & non à autres. Et diray encores que ce point de vertu, auquel j'ay aſpiré tout le temps de ma vie, & lequel m'a juſques icy touſiours ſervy de guide, me fait ainſi parler, & me croiſt le courage.

Je ne dy rien en cet endroit de la memoire ou ſouvenance des choſes que j'ay leuës, ou veües, & entenduës, ou prati-

quées, tans ès Autheurs qu'en autre part : qui eſt l'une des principales cauſes, & preſque le ſeul motif de toute cette mienne entrepriſe. Car ſi je ne l'euſſe eu telle qu'il a pleu à Dieu de me la donner, (en quoy je le loüe de toute ma puiſſance, & luy rendray à jamais graces immortelles d'un ſi grand heur, & rare bénéfice) je n'euſſe jamais attenté à une ſi haute & difficile entrepriſe qu'eſt cette-cy : Mais elle m'a tant ſoulagé en tous mes deſſeins & conceptions, qu'il ne m'a eſté de beſoing de voir, ou lire & entendre, qu'une ſeule fois, (par maniere de dire) les choſes dont je me voulois ſouvenir, en ce qui dépendoit de l'achevement de mon Ouvrage encommencé.

Je confeſſeray toutesfois ne l'avoir pas telle, ne ſi heureuſement départie, comme nous la voyons à l'endroit de quelques-uns, meſmement de ce ſiecle, eſquels elle reluiſt de telle façon, que l'on peut bien (ſans ſe tromper) la nommer prodigieuſe, à cauſe de ſes merveilleux effects : Et advouëray encores qu'il m'a eſté de beſoing, pour la ſoulager & conſerver, de faire divers Catalogues des Autheurs qui ont fait mention de chacune matiere, dont j'avois en délibération de traicter. Leſquels j'ay nommez MENTIONNAIRES, c'eſt-à-dire, Recueil d'Autheurs qui ont eſcrit ou fait mention de chacune choſe, dont j'ay eſté curieux de voir les paſſages & lieux eſcrits ou alleguez par eux, en ce qui concernoit mon entrepriſe, tant ſur l'Hiſtoire que d'autres ſubjects.

Si je mettois en ligne de compte tous les Autheurs du teſmoignage deſquels je me ſuis aydé en mes eſcrits & compoſitions, je donnerois encores plus à penſer en cecy, que je ne peux avoir fait en la plus-part de ce que jay dit cy-deſſus. Car je ſuis ſeur, (& n'en ments point) que le Catalogue d'iceux eſt de plus de dix mille Autheurs, dont j'ay veu & leu la plus gran-

de & meilleure partie de leurs eſcrits. Laquelle choſe je monſtreray bien evidemment, lors qu'il en ſera queſtion. Car j'allegue les paſſages d'iceux Autheurs, y obſervant & annotant encores, en quel livre, en quel chapitre ou article, en quel fueillet, voire en quelle page ou coſté ſe trouve ce que j'ay leu, & en quelle marge eſt ledit livre, & de quelle impreſſion, (ce que j'ay fait, de peur de me tromper au chifre), s'il advenoit qu'il fuſt imprimé d'autre marge qu'en la premiere edition. Et outre celà des marques ou ſignes, leſquels ſignifient ſi les Autheurs que je nomme ont parlé bien amplement ou comme en paſſant, & ſans s'arreſter beaucoup ſur ladicte matiere, & meſmes ſi ça eſté en bien ou mal qu'ils ont diſcouru des choſes dont ils traictent, & ſi celà eſt imprimé ou non, ſi je les ay, & pluſieurs petites recherches dont je ne parle point icy, à cauſe de breveté.

J'oſeray encores dire, (ſans aucune jactance ou vanterie,) que j'en ay par devers moy une bonne partie, voire des plus rares & mieux choyſis en un ſi grand nombre: Et ne me trompe point d'avoir dit une bonne & grande partie d'iceux: Veu que le Catalogue de mes Livres, tant de ceux-là que j'ay encores du jourd'huy, que de ceux que j'ay eu quelque-fois, (je parle ainſi d'autant que j'en ay donné, perdu & preſté une grande partie) ſe monte bien environ de 2000 volumes de livres. Et quant à ceux qui ſont eſcrits à la main, & pour la plus part non imprimez, j'en ay plus de 300, ſans y comprendre mes Volumes de Memoires ou Recueils. Leſquels livres eſcrits à la main, j'eſpere faire imprimer en brief, pour le bien & advancement du public, & des amateurs des lettres, & ſur-tout de l'hiſtoire: ne taiſant en l'Edition d'iceux, les noms, pays & ſurnoms deſdits Autheurs, voire avecques un abregé de leurs vies, eſcrites par moy, & miſes au devant de leurs œuvres: Me contentant

ſeulement de dire, que ce ſera de ma Bibliotheque qu'ils ſeront ſortis, & que ça eſté par ma diligence qu'ils auront eſté mis en lumiere. Et quant à ceux de mon invention, j'en diray un mot avant que finir ce diſcours.

Cet œuvre que j'ay appellé cy-deſſus Mentionnaires, (qui eſt comme un livre de lieux communs, ou amas d'Autheurs qui ont fait mention de choſes particulieres) eſt l'un des plus penibles & laborieux ouvrages de tous ceux que j'ay encommencez. Mais ce travail ne m'a pas eſté deſagréable ou ennuyeux, d'autant qu'il eſt d'un merveilleux ſoulagement pour ceux qui traictent diverſes choſes, & qui ſe meſlent de l'Encyclopaidie. Car en chacune matiere dont je veux traicter, j'ay recours auſdicts Mentionnaires, & lors je trouve aiſément les noms de tous ceux qui ont eſcrit ou fait mention de la choſe dont je veux avoir entiere cognoiſſance: Et ſi je ne m'y fuſſe ainſi gouverné, j'euſſe entrepris une choſe à laquelle il euſt eſté bien difficile, voire impoſſible de parvenir, ſans le ſecours d'un tel œuvre, qui n'eſt gueres diſſemblable aux volumes des Pandectes, dont j'ay parlé cy-devant.

S'il m'eſt permis d'augmenter ce Diſcours d'un paſſage ou exemple que je deſire bien vous déclarer, touchant ces Mentionnaires: Je vous diray que pour eſcrire bien au long la Vie de Meſſire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, (Vice-Roy en Piedmont l'an 1543 ou environ) je me ſuis ſervy de 63 Autheurs Latins, & de 65 François, qui ont fait mention de luy en leurs Eſcrits: ſans y comprendre en ce nombre ſuſdit, pluſieurs de ſes parens & alliez, & meſmement de ſes ſervans ou domeſtiques: Et outre ceux-là, pluſieurs autres dignes perſonnages qui l'avoient cogneu ou fréquenté familierement, tant aux guerres qu'en ſa maiſon & autres lieux, & tant dès le temps

de ſa jeuneſſe, que lors qu'il eſtoit plus aagé : De tous leſquels je me ſuis enquis, & bien avant informé de ſa vie, & deportemens en toutes affaires, pour en eſcrire avecques plus d'aſſeurance.

J'ay pluſtoſt mis en avant (pour exemple de mon propos) le Seigneur de LANGEY, que pas-un des autres, dont j'ay eſcrit les vies : Et l'ay fait pour beaucoup de conſiderations, ſoit pour ce que c'eſt le premier, duquel j'ay eu deſir dès mes jeunes ans, d'eſcrire la vie & meurs, à cauſe qu'il eſt né au Maine, (ce que je prouve bien au diſcours de ſa vie, contre l'opinion toutesfois de pluſieurs doctes & ſçavans perſonnages, qui ont eſcrit qu'il eſtoit né en autres Dioceſes ou Eveſchez) que pour n'ignorer point combien vous aimez ceux qui ſont excellents aux lettres & aux armes : Au nombre deſquels ceſtuy-cy peut à bon droit tenir le premier rang, comme auſſi le teſmoigne quelqu'un en ſon Epitaphe ou Sur-tombeau, qui eſt tel.

Cy giſt LANGEY, *qui de plume & d'eſpée,*
A ſurmonté Ciceron, & Pompée.

Mais laiſſant ce propos, je viendray à parler des autres œuvres que j'ay élaborées, (oultre les ſuſdictes) tant pour l'hiſtoire & ſes dépendances, que pour autres ſubjects, que j'ay eſtimez neceſſaires à un homme curieux de toutes choſes dignes de ſçavoir. En quoy j'ay à vous ſupplier très-humblement (Monſieur) de croire que je n'en feray pas recit, & ne les mettray pas en compte, pour faire encores plus qu'au-paravant entrer quelques-uns en admiration, ou pluſtoſt deffiance de moy, & de mes labeurs ou travaux continuz. Mais ſeulement pour ne vous celer rien de mes Œuvres & Entrepriſes, Eſcrits ou Compoſitions, deſquelles voicy les Noms ou Tiltres de quelques-

unes, qui m'ont ſemblé reſter au Catalogue dont j'ay cy-devant parlé.

La sagesse mondaine, qui eſt un Diſcours, enſeignant les moyens, deſquels il faut uſer pour ſe gouverner & vivre paiſiblement entre toutes ſortes d'hommes: Et meſmes pour ſe donner à garde des ruzes & tromperies des Abuſeurs en toutes ſortes d'Eſtatz & Vocations.

Paradoxe, qu'il n'y a aucun, en ce bas Monde, plus heureux l'un que l'autre: Avecques la comparaiſon des plus heureux, aux moins heureux ou infortunez, ſelon l'opinion des hommes: leſquelles choſes je deduiray for amplement, avecques pluſieurs exemples memorables, qui ſerviront de teſmoignage à ce propos.

Traicté des Songes ou Viſions de nuict, &c. Probleſmes de diverſes ſortes, dont les uns ſont veritables, les autres vrayſemblables, & les autres ſont recreatifs & facetieux.

Diverſes leçons, tant Latines que Françoiſes, diviſées en pluſieurs livres, & de diverſes ſortes ou façons d'eſcrire. Car j'en ay dreſſé les uns à l'imitation de quelques eſcrivains modernes, comme de Turnebe, Victorius, Muret, Pithou, & autres Autheurs que je nommeray en temps & lieu: Les autres à la façon de Pierre Meſſie, Anthoine du Verdier, Pierre Breſlay, & autres ſemblables, tous leſquels ſe ſont monſtrez for doctes & très-diligens en telles recherches. Leſquels livres de diverſes leçons j'ay reduits par les ſciences & ſelon les diverſes profeſſions d'eſtude, ſçavoir eſt, ſelon la Theologie, Juriſprudence, Medecine, Philoſophie, Mathematiques, Poëſies, Hiſtoire & les autres arts.

Recueil de Poëſie Latine & Françoiſe, departy en deux livres.

Oraiſons

Oraiſons faictes en la louange des Arts & Sciences, ou autres diverſes profeſſions d'Eſtude.

Louanges des Eſtats des Nobles ou des dignitez affectées aux Gentilshommes & non à autres.

Louanges des Eſtats, ou Offices de Judicature, qu'aucuns appellent de robbe longue.

Louanges des honeſtes exercices, tant ſpirituels que corporels.

En tous leſquels livres je traite des Privileges de chacun des ſuſdits Eſtats, Dignitez ou Offices, & des Ceremonies gardées en iceux, tant à l'interrogatoire & inquiſition, qu'à l'inſtallation ou reception de chacun, voire la façon de preſter le ſerment, & autres choſes neceſſaires de ſçavoir en tel cas: Et meſmement des fraiz ou deſpenſes qu'il faut faire, avant que prendre quelque degré ou licence, & premier que d'eſtre receu en l'adminiſtration d'iceux, & de la taxe faicte & adjugée pour cet effet, par Arreſts des Cours de Parlement.

Opuſcules faites d'autre façon & en autre ſorte que les ſuſdites.

Epiſtres liminaires, tant Latines que Françoiſes: Qui eſt un Volume, contenant un Amaz ou Recollection des plus doctes Epiſtres, Prefaces & autres choſes ſemblables, miſes au devant des livres des plus ſçavans hommes & renommez en toutes ſortes de doctrines, & de bien parler: Leſquelles j'ay miſes par ordre & ſelon les diverſes matieres dont elles traicteront, pour ne rien meſloier.

Anagrammes ou Noms retournez des Doctes, Nobles, Eccléſiaſtiques & autres perſonnes dignes de recommendation, leſquels j'ay ſeparez ou diviſez en quatre livres, tant le nombre que j'en ay recueilly eſt grand.

Le Promptuaire des viſages des hommes dignes de perpétuelle memoire, diviſé en pluſieurs lieux.

Les Armes ou Armoiries, & Eſcuſſons des hommes Doctes, Nobles, Eccléſiaſtiques, & d'autres Eſtats, &c. diviſez en pluſieurs livres.

Les Teſtamens & dernieres volontez des plus inſignes perſonnages de France.

Divers habits ou accouſtremens des anciens François ou Gaullois, tant des hommes que des femmes.

Traicté des Gemmes ou Pierres précieuſes.

Traicté contre les Sorciers & Magiciens.

Paradoxe ou ſentence debatue contre la commune opinion, auquel j'eſſaye de prouver qu'il n'y a rien aujourd'huy de nouveau au monde, & que toutes les choſes qui ont maintenant cours, ont eſté en uſage auparavant, & cogneuës des Anciens.

Traicté de la Pierre Philoſophale.

Je ne feray point mention des autres eſcrits que j'ay entre les mains, auſquels je ne ceſſe de travailler, & prendre peine de les parachever : Car j'auroy peur que celà tournaſt pluſtoſt en riſée ou moquerie qu'autrement, principalement à l'endroit de ceux qui ſont couſtumiers d'en uſer, deſquels le nombre eſt plus grand que je ne deſirerois. Celà toutes-fois ne me fera pas perdre cœur, ny reboucher en ſi belle carriere, mais au contraire, il me ſervira d'eſpr, pour m'avancer pluſtoſt au lieu où je deſire tant parvenir.

Je diray encores un mot, pour ceux qui auroient opinion que j'euſſe mis un ſi grand nombre de Deſſeins ou œuvres encommencez, en forme de Catalogue, pour couper chemin ou deſtourner ceux-là d'eſcrire, qui auroient entrepris de pareils ſubjects

que les miens: Mais j'ay à prier telles perſonnes, de l'aſſeurer & croire fermement que je l'ay pluſtoſt fait pour le deſir que j'ay de voir que ceux qui en ont eſcrit ou commencé de ſemblables, les mettent en lumiere, ou qu'ils m'en communiquent par lettres ou autrement, (ſi leur plaiſt de me faire ce bien) à fin que ſi je leur peux aider ou faire ſervice qui leur ſoit agreable, ils me recognoiſſent tel, que pluſieurs de mes Amis m'ont eſprouvé, lors qu'ils m'ont employé en telles affaires, en me declarant familierement quelles eſtoient leurs entrepriſes: Et tant s'en faut, qu'en me faiſant ouverture de leurs conceptions, ils ayent apperçeu que j'en aye eſté jaloux ou envieux tant ſoit peu, qu'au contraire ils m'ont cogneu par effect, combien j'eſtois deſireux, que ce qu'ils avoient encommencé ſe parachevaſt, & qu'ils le fiſſent imprimer. Et en ce cas je ne les ay jamais refuſez de choſe quelconque, dont ils m'ayent requis, (ſi elle a eſté en ma puiſſance.) S'il eſtoit beſoin en cecy d'uſer de preuve, j'en nommerois pluſieurs (deſquels je tay les noms en cet endroit) qui me ſerviroient pour teſmoigner mon dire, auſquels je me ſuis monſtré tellement liberal, & ſi entier amy, que je leur ay envoyé le Catalogue des Autheurs qui faiſoient mention des choſes dont ils vouloient traicter: Et outre celà, je leur ay preſté les Livres ou Memoires qui leur eſtoient neceſſaires pour cet affaire, tant imprimez qu'eſcrits à la main: Voire je leur ay donné advertiſſement (ſelon qu'ils m'en requeroient) de l'ordre qui eſtoit requis de garder en la facture de leurs ouvrages. Je ne dy pas cecy par reproche, ou pour mettre en avant les courtoiſies deſquelles j'ay uſé à l'endroict de ceux qui m'ont recherché: mais ſeulement je l'ay dict, pour monſtrer que je ſuis plus preſt d'ayder que d'eſconduire ou refuſer ceux-là qui auroient recours à moy en telles choſes, à tous leſquels j'ad-

vouëray touſiours librement d'eſtre leur inférieur, & moins ſuffiſant en toutes ſortes, tant j'ay peu d'opinion de moy, & que je ſuis exempt du vice que nous appellons Amour de ſoy-meſme.

Je ne fay point de doute (Monſieur) que pluſieurs ayans ouy faire recit de tant d'œuvres ou compoſitions (deſquelles j'ay fait mention en ce Diſcours) ne deſirent auſſi bien que mes Amis, auſquels je l'envoyeray, de les voir bien toſt imprimées. Mais en cecy, j'ay à les advertir que je ſuis autant ou plus deſireux qu'ils ne ſont, que celà ſe face au pluſtoſt qu'il me ſera poſſible, voire dès à preſent, s'il eſtoit en ma puiſſance de l'executer avecques ma volonté.

Toutefois je ne le peux faire commodément, juſques à ce que je ſois à Paris, auquel lieu j'eſpere bien toſt m'acheminer pour y faire un long ſejour, tant pour jouir de la preſence des plus doctes hommes de l'Europe, qui y font leur demeure, que pour eſtre en lieu propre, pour faire imprimer mes Œuvres, & avoir toutes ſortes de livres qui viennent de toutes pars en icelle ville, & encores pour la commodité que je pretens avoir de pouvoir reſcrire, & recevoir lettres de tous mes amis, qui ſont ès Villes & Univerſitez de France, dont Paris eſt la premiere, & preſque ſituée au milieu de toutes les autres.

Sur ce point, je veux bien advertir ceux qui liront ce mien Diſcours ou qui en oiront parler, que je ne ſuis pas d'opinion de mettre en lumiere les grans Volumes & Memoires entiers des choſes dont j'ay parlé cy-deſſus, qu'après en avoir fait imprimer les Epitomes ou abregez de chacun d'iceux: tant pour remplir tout à mon aiſe ce qui pourroit y defailly, que pour ne precipiter des choſes de telle conſéquence, comme ſont celles que je me propoſe de traiter eſdits Volumes, eſtans accomplis.

Joint que je pourray eſtre ſecouru en tel cas de pluſieurs, qui ſeront advertis de mes Deſſeins & conceptions, deſquels je ne pouvois auparavant eſtre aidé, ny recevoir telle faveur, (comme j'eſpere l'acquerir par tous bons offices & devoirs d'Amy) n'ayant point encores declaré, juſques à maintenant, quelle eſtoit mon intention, & quelles choſes j'avois entrepriſes de traicter en mes Œuvres.

Après un ſi grand nombre de promeſſes faites par moy, & entre tant de volumes dont j'ay parlé cy-deſſus, j'ay crainte de declarer encores, (& auſſi ne le peux-je faire ſans hazarder beaucoup mon honneur, à l'endroict de quelques-uns de mauvaiſe façon, & pluſtoſt nez pour médire ou détracter d'autruy, qu'à juger des choſes ſelon la verité) combien j'ay eſcrit d'autres Memoires, Livres ou Recueils de toutes ſortes d'affaires ou maniements, & de choſes qui m'ont ſemblé dignes d'un homme de libre vacation, comme je ſuis: Deſquels eſcrits je ne feray point mention pour cette heure, me reſervant à en eſcrire plus amplement ès Annotations ou Commentaires, que je preten faire & publier en brief ſur ce Diſcours: Eſquels je ſuis reſouls de me licentier de telle ſorte, que je declareray tout au long, & avec la plus grande facilité dont je pourray uſer, les choſes que je ne dy en cet endroit, que comme à demy, & peut eſtre avecques trop grande obſcurité, principalement pour l'égard de ceux qui ne m'ont ouy deviſer familierement de tels Deſſeins & entrepriſes: enſemble des Ouvrages que j'ay encommencez pour rendre une Bibliotheque parfaicte, & accomplie en toutes choſes requiſes, à un qui fait entiere profeſſion des Arts & Sciences, & ſur-tout de l'Hiſtoire, qui eſt mon principal but, & auquel j'ay de tout temps aſpiré.

Si je n'ay uſé en ce Diſcours de motz plus propres, & parlé

en termes plus elegants ou correctz, ou bien encores ſi je ne l'ay tyſſu d'autre façon, que ceux qui me cognoiſſent aſſez, s'y attendoient, je vous ſupply très-humblement (Monſieur) d'excuſer le vice ou imperfection, qui eſt telle en moy (à mon très-grand regret) de ne me pouvoir ſi heureuſement expliquer ou faire entendre mes conceptions par eſcrits, comme je ſe pourrois bien mieux faire de vive voix, & en diſcourant familierement avecques ceux qui me feroient cet honneur que de m'ouyr parler, ou traicter de cette affaire en toute liberté: Ce que pourront bien aſſeurer tous ceux avecques leſquels je converſe ordinairement, & communique en toute privauté.

Je dy cecy, non pas pour avoir jamais eu occaſion de vous celer rien lors qu'il vous a pleu m'honorer tant, que de me viſiter par pluſieurs fois, ſoit par lettres ou autrement: Mais pour ce que voz affaires vous détournoient autre part, & que je ne vous en ay point tant dit, comme j'eſpere vous en diſcourir plus au long en autre lieu.

Changeant quelque peu de propos, & pour ſatisfaire, s'il m'eſt poſſible, à quelques-uns de difficile croyance, je maintiendray encores que je n'ay rien dit, ou racompté cy-deſſus, qui ne ſoit veritable, ayant fait mention de tant de Livres ou Volumes par moy entrepris, & pour la plus grande part achevez (graces à Dieu, auquel j'en remets toute la gloire & honneur, ſi aucun m'en eſt attribué) mais au contraire il ſe trouvera touſiours (ſi on veut prendre la peine de s'en informer, ou enquerir plus avant) que j'ay moins promis que tenu de promeſſe: Soit que l'on aye égard au nombre de mes Volumes ou Memoires, ou que l'on recherche en particulier la compoſition & facture de chacun Ouvrage cy-deſſus mentionné.

Paſſant plus outre, je ne craindray point de dire que le nom-

bre de mes Memoires ou Recueils eſt tel, que tant s'en faut, que ceux qui n'auroient employé qu'une journée à les voir, peuſſent diſcourir ou faire entier rapport de tout le contenu en iceux, que meſmes ils n'auroient pas aſſez de temps, en quinze jours, voire en un mois, pour faire entiere lecture de la ſeule inſcription des chapitres ou lieux communs, & cayers contenuz en chacun livre deſdicts Volumes ou Memoires: Ce que je ne dy pas pour m'en authoriſer davantage, mais ſelon que la verité du fait me convie de le dire.

Or eſt-il, que je ſeroy bien marry d'entendre que quelques-uns interpretaſſent ou definiſſent ce nombre de Volumes (deſquels j'ay tant parlé cy-deſſus) à la façon de Hierome Cardan, Medecin Milanois, lequel faiſant mention en quelque ſien œuvre, de 36 mille Volumes, (que pluſieurs Autheurs Grecs maintiennent avoir eſté jadis compoſez par MERCURE TRISMEGISTE) ne ſe peut perſuader qu'il ſoit ainſi: & ſouſtient qu'il fault pluſtoſt entendre pour les 36 mille Volumes, trente-ſix mille vers ou carmes. Mais il monſtre bien en celà qu'il n'a pas leu (ou s'il l'a leu, il n'en a rien dit,) que les Egyptiens luy dedierent, & mirent en ſon nom, tous les livres qu'ils compoſoient, le diſant Inventeur de toutes choſes, Prince & Autheur de Sapience & Eloquence: Ou bien ne s'eſt pas ſouvenu que ce mot de Volume (ſelon les anciens,) ne s'entend pas comme nous le prenons aujourd'huy: Car ils appelloient pour lors un Volume ou Rolleau, ce qui pourroit maintenant eſtre eſcrit en un cayer ou chapitre d'un livre, à cauſe de la commodité du papier que nous avons maintenant, laquelle leur eſtoit incognuë: J'ay parlé de cecy autre-part, c'eſt pourquoy je ne m'arreſteray point davantage ſur ce propos.

J'aurois encores plus grande occaſion de me faſcher, s'il ad-

venoit que ceux-là qui liront ou auront ouy parler d'un ſi grand nombre de mes Eſcrits (leſquels j'ay reduicts par Volumes) euſſent cette opinion de moy, que je miſſe tout exprès ce Diſcours en lumiere, pour reſſembler ou tenir quelque choſe du naturel de ceux-là, qui ont autre-fois eſté repris & accuſez (je ne diray pas ſi ç'a eſté à bon droit ou ſans occaſion) d'avoir ſemé quelques cayers ou fragmens, & imperfections de leurs livres, faiſant mention de l'Hiſtoire de France, des Vies des Hommes Illuſtres, des Diſcours ſur la Republique des François ou Gaulois, & autres choſes ſemblables, entrepriſes par iceux, deſquelles on voyoit ſeulement quelques cayers ou chapitres envoyez à leurs amis, ou eſpars çà & là, pour eſtre veuz & s'acquerir un renom. Deſquelles manieres de faire ſe ſont ris & moquez par eſcrits, deux grands perſonnages de France, ſçavoir eſt Adrian Turnebe, & Joachim du Bellay: dont le dernier a mis en lumiere une ſienne traduction en vers François, priſe & imitée des vers Latins, que ledit Turnebe avoit au paravant fait imprimer, laquelle il a intitulée, *Du nouveau moyen de faire ſon profit de l'eſtude des Lettres, &c.* Je ſçay bien toutesfois (encores qu'ils ayent deguiſé les noms de ceux contre leſquels ils eſcrivent) de quels perſonnages ils entendoient parler, & ſi ce qui leur mettent à ſus, eſt veritable ou non: mais je n'en diray rien pour le preſent, me reſervant à en eſcrire autre-part.

Je diray donques (en pourſuivant mon propos) que pour eviter un tel renom, je ſuis contraint d'eſclarcir ce paſſage & de donner à cognoiſtre que chacun Volume dont j'enten parler, eſt de la longueur & un peu plus large que le papier que l'on appelle communement de Troye en Champagne, duquel on uſe en la Chambre des Comptes à Paris & en autres lieux, ou bien du fin papier d'Auvergne contrefait ſur celuy de Veniſe, qui eſt fait

fait de coton, duquel je me ſers ordinairement: Et quant à la groſſeur ou eſpoiſſeur d'iceux volumes, elle eſt quelques-fois de demy pied de Roy, (parlant icy ſelon les meſures de France.) Les uns ſont de 3 ou 4 doigts, & les autres moindres, en groſſeur ſeulement: car la longueur & largeur de chacun d'iceux eſt pareille: Tellement que les cent rempliſſent un Buffet ou cabinet, ayant environ de ſept pieds de hauteur, & plus de trois de largeur, contenant douze piles de Volumes, reduites en douze layettes ou ſeparations: De laquelle ſorte de Volumes ou Memoires eſcrits à la main, tant de mon invention & eſcriture qu'autrement, j'en ay plus de ſept cens aujourd'huy: Et ay bonne eſperance de multiplier encores ce nombre à l'advenir, (avecques l'aide de Dieu tout-puiſſant) comme j'ay fait depuis quelques ans en ça.

Je vous retien pour eſtre trop long-temps à la lecture de ce Diſcours (Monſieur) mais je vous ſupplie bien humblement de ne le trouver mauvais ains de me permettre s'il vous plaiſt de dire, que je ne fay point de doute que pluſieurs ne ſe rient, de voir que j'ay promis de mettre tant d'œuvres en lumiere de ma façon: qui eſt bien loing de le trouver bon, & de m'encourager de les pourſuivre, s'ils ne ſont achevez: Mais ce qui me fait peu ſoucier de tel genre d'hommes, ſi prompts à juger, c'eſt l'experience qui m'eſt par trop cogneuë, que cela eſt tout commun à ceux qui entreprennent de grandes choſes, & difficiles à parachever, (je ne diray pas impoſſibles, car ce que j'entreprends eſt faiſible, voire bien aiſé à ceux qui l'ont projecté de la façon que j'ay fait) d'eſtre calomniez, peu priſez, & moquez de ceux là qui ne s'oſeroient vanter d'en pouvoir autant faire, & qui ne pourroient auſſi l'executer, s'ils l'avoient entrepris (je parle ici pour les calomniateurs ſeulement & non d'autres, car

je reſpecte touſiours les bien adviſez, qui n'ont garde de s'oublier en telle façon:) Et qui outre leur impuiſſance, ſont extremement jaloux de voir reluire en ceux qu'ils penſent rabaiſſer par leur mediſance, ce qui les fait obſcurcir, & tenir en tenebres: ou bien ſi ce n'eſt d'envie qu'ils le facent, c'eſt par faute de bon & ſain jugement: qui n'eſt pas une moindre imperfection que l'autre.

Et s'il m'eſt permis en cecy de croiſtre mon Diſcours d'un exemple ſervant à ce propos, (lequel eſt des plus remarquez qui ſe treuve de noſtre âge.)

Je diray que Chreſtofle Colom Genevois, a eſté l'un des premiers qui a deſcouvert ou donné cognoiſſance des Terres, que nous appellons aujourd'huy le Nouveau Monde, ou la quatrieſme partie de la Terre habitable: Et toutes-fois nous liſons qu'il fut ſept ou huit ans auparavant que de pouvoir perſuader aux Rois, Princes, & autres de ſon temps, que les choſes fuſſent ainſi comme nous les avons depuis cogneües eſtre vrayes, au grand eſbahiſſement de tous les Doctes & ſçavants hommes du Monde. Or eſt-il que ce que j'ay entrepris n'eſt pas de telle defiance, ne ſi difficile à croire, comme ce qu'il promettoit monſtrer par ſa ſcience ou induſtrie, ou par livres qu'il avoit euz de ceux qui y avoient des-ja voyagé, (comme l'aſſeurent aucuns.) Car tout ce que j'allegue ou recite en ce mien Diſcours, je le peux monſtrer à l'œil, & ſans aller autre-part qu'en mon Eſtude ou Bibliotheque: Mais quant à luy, il eſtoit bien eſlongné des choſes qu'il promettoit de faire voir par experience, (ſi l'on y vouloit faire voyage,) & n'en pouvoit luy-meſme aſſeurer que par conjectures, ou pour ſe fier aux Eſcrits d'un qu'il croyoit y avoir ja eſté, n'y ayant point encores voyagé ledit Colom, lors qu'il maintenoit ſes propos eſtre veritables. Toutefois il ſervit

de risée (pour un temps) à ceux ausquels il parloit de telles choses, qui leur sembloient ne se pouvoir faire: mais en fin il s'est acquis un renom qui durera autant long-temps que les hommes seront vivans & habitans en la terre.

Je pense avoir satisfait aux deux principaux poincts, desquels j'avois promis de parler, touchant mes Escrits pour la France & l'Univers: Il me reste maintenant de passer outre, pour donner à entendre, quel ordre j'ay gardé à la poursuitte de mon entier Dessein: Et si je le voulois declarer aussi amplement, comme il seroit bien requis, je serois par trop long, & paradventure plus ennuyeux que je ne desire: De façon que, pour eviter toute prolixité, je me reserveray à esclarcir celà, & le discourir plus entierement dans un livre que je me propose de mettre bien tost sur la presse, (s'il ne me survient quelque empeschement par trop grand qui m'en detourne) lequel j'ay nommé LE MICROCOSME, ou Petit Monde, qui est comme un Epitome ou Abregé, contenant sommairement tout, ou la plus grande partie de ce que j'ay escrit, & de ce que je veux encore escrire, touchant les choses qui appartiennent à l'Homme, & à la cognoissance de toutes affaires mondaines, soit pour l'Histoire & autres cas dignes d'estre sceuz.

Mais avant que de venir à parler de l'homme & de ses parties, j'ay pensé qu'il estoit necessaire, (pour bien parachever mon entreprise) de commencer cet Œuvre par son Createur: Et pour cet effet, j'ay dressé des Memoires, lesquels j'ay separez en trois divers Volumes, traitant de DIEU tout-puissant, de JESUS-CHRIST son Fils, & du Sainct ESPRIT, qui sont trois, & tous trois ne sont qu'un.

J'ay desia poursuivy bien avant un si sainct Ouvrage, & recueilly de toutes parts, ce qui se peut dire, croire, & trouver

par eſcrit, en toutes ſortes d'Autheurs, Antiques & Modernes, Chreſtiens & autres: Et diray encores que je n'ay voulu, ou peu faire autrement, que je n'aye commencé mon entrepriſe au nom treſſainct d'une tant ſacrée Trinité, où repoſe tout mon appuy & confiance, & ſans la grace ou faveur de laquelle je ne veux & ne peux rien entreprendre.

Or eſtant venu là, que de parler de DIEU, j'y finiray mon Diſcours, comme auſſi je deſire de finir en luy, & mes jours, & ma vie, non ſans luy faire très-humble & devotte ſupplication, de vous donner un tel heur, que je me le deſire pour moy-meſme. Eſcrit au Maine, ce 27 jour de Novembre en l'an de ſalut 1579.

FIN.

SONNETS DE MONSIEUR LE GRAS,

Advocat au Parlement de Roüen, &c. envoyez au Seigneur de la Croix du Maine, l'an 1582, en Janvier, touchant le diſcours de ſes œuvres.

AYANT leu ton DISCOURS, *où tant aſſeurément,*
Tu promets de LA FRANCE, *à la France merveille.*
Nous ſommes (DE LA CROIX) *comme un qui ſe réveille,*
Tout ravy d'avoir veu, ce qu'il a veu dormant:

Nous ſommes de merveille épris, non autrement
Que celuy qui ne ſçait au vray s'il dort ou veille,
Quand contre ſon eſpoir, luy bat l'œil ou l'oreille,
Choſe qui monſtrueuſe, arrive rarement.

En tel raviſſement, ta promeſſe nous plonge,
Qu'à part-nous, hors de nous, nous diſons c'eſt un ſonge:
Tant difficile à croire, eſt ce que tu promets.

Encores craignons-nous, ſi à l'honneur & gloire,
De la France en effet ta promeſſe tu mets,
Qu'à peine nous puiſſions, ſi grand prodige croire.

AUTRE SONNET, PAR LE MESME AUTHEUR, ſur les deſſeins dudit Sieur de la Croix.

C'EST touſiours une loy, ferme & inviolable,
Que la voix de Nature enſeigne à noz eſprits,
Que le moindre au plus grand peult bien eſtre compris,
Et que non du plus grand le moindre ſoit capable.

Mais (docte DE LA CROIX) qu'un ſçavoir admirable
D'un admirable eſprit, en ſi jeune âge apris,
Rend les plus admirez de grand merveille épris:
Tu montres cette loy, non touſiours veritable.

Car lors que ton cerveau (bien qu'il ne ſoit ſi grand
Que tout cet Univers) tout l'Univers comprend,
Et tous les œuvres grands qu'encloſt ſa largeur ronde.

Eſt-ce pas le plus grand, dans le moindre enfermer?
Il faut qu'il ſoit ainſi, ou plus toſt eſtimer,
Que tu as le cerveau, plus grand que tout le Monde.

ODE ſur la Bibliotheque & autres Eſcripts du Sieur DE LA CROIS, tirée de l'Anagramme du nom d'icelui, qui eſt FRANÇOIS DE LA CROIS, *Anagramme.*

ESCRIS D'OR IL FAÇONA.

L'ON peut, à ce que je crois,
Mon très-docte DE LA CROIS,
Dire de la fourmiliere
Des Autheurs, qui en lumiere
Nous font ſortir tous les jours,
Tant de livres, & diſcours,
Ce qu'en ſa Metamorphoſe
Le doux Ovide propoſe
Des quatre Ages, qui divers
Ont regné par l'Univers.

L'un d'une plume honorée,
Nous fait une œuvre dorée
L'un moins docte, & diligent,
Baſtit un livre d'argent.
L'un qui quelque renom emble,
Faict un volume qui ſemble,
(Pour n'eſtre docte, & ſerain)
A la palleur de l'airain.
Bref l'un qui dans ſa poictrine
N'a ny ſçavoir ny doctrine,
Pour bien un œuvre eſtoffer,
Nous forge un livre de fer,
Dont la roüille meſpriſée
Sert à chacun de riſée.
Mais tes Eſcripts, mon LA CROIS,
Qui celebrent noz grands Rois,
Et ne permettent qu'eſteinte
Tombe la memoire ſainte
De tant d'Eſcrivains ſçavants
Jadis en France vivants,
Sont dorez, voire ont un luſtre,
Qui plus que l'or eſt illuſtre.
Or le grand Pere des cieux
T'a d'un don ſi precieux
Honoré dès ton enfance,
T'en donnant bien aſſeurance
Dans ton beau nom & ſurnom,
Riche de très-grand renom.
Car le tournant lettre à lettre,
Pour en evidence mettre

Le deſtin qu'il t'a donné,
Sur le point que tu es né,
Je voy qu'il a honnorée
D'une plume bien dorée
Ton ame, & ta main encor,
Pour tracer des livres d'or.
Parquoy la race future,
Se paiſſant de la lecture
De tes ſublimes Eſcrits,
Deſquels nous ſommes eſpris,
Dira de toy, (car l'envie
Qui, pendant qu'il eſt en vie,
Suit de ſon pied tortueux
L'homme docte & vertueux,
Ne ſera point empeſchante,
Que ton los elle ne chante)
Qui ces livres maçonna,
Escris d'or il façonna.

André de Rossant.

Art donné des arts.

SONNETS.

IN BIBLIOTHECAM FRANCISCI A Cruce-Coenomana.

Quis novus hîc variis redit alter Ulyſſeus oris,
Undique congeſtæ, cui revehuntur opes?
Scilicet Iliacæ non ſunt hæc præmia gazæ.
Raptori rapuit quas maris unda ſuo.

Fallor?

Fallor? an Alcinoi ſunt hæc Phæacia dona,
Quanta nec incolumis Troade nauta ferat?
Hi veri tripodes, fulvóque ex ære lebetes.
Alter quos Ithacus (DE CRUCE docte) refers.
Nympharum, peregrè rediens, hos abdis in antrum:
Nam Nympharum antrum Bibliotheca tua eſt.

IN EAMDEM.

Non libraria, quod videtur, hæc eſt,
Indigeſta librûm, rudiſque moles:
Eſt Libraria ſed Librariarum:
Vel Theſaurus opum reconditarum,
In quo repperias labore nullo,
Per certos titulos, notáſque certas,
Rerum quicquid & artium bonarum eſt.

JOANNES AURATUS, Poëta Regius.

DE GALLICA NOBILISS. ET DOCTISS. D. DE LA CROIX BIBLIOTHECA, JOANNIS CAURRÆI Moreliani Carmen.

JUPPITER eſſe probat ſe divûm hominumque Monarcham,
E ſuperis ad ſe quòd trahat ima Polis:
Vos, ait ille, traham, ſed veſtrûm non trahar ulli,
O Dij terricolæ: Juppiter ergò Deus.
Sic Jove major eris, Jovis aut affinis habendus
DE CRUCE, Rex celſo conſtituende Polo.

Namque ut Phœbicolas, tot ab Orci fauce, reducas,
Quos ſacra Calliope juſſerat eſſe Deos,
Non modò per flavas Cereris ſpatiaris ariſtas
Ad Cereris generum, ſed properare juvat.
Fallor ego, reſidens Gallorum in finibus omnes
Phœbicolas Gallis tu rediiſſe jubes.
Nec tibi fune opus eſt, quo Juppiter attrahit imos,
Eloquii allectas melle fluente tui.
Dùm trahis hos, nuſquàm traheris, quia temporis hæres
Eſt Pluto, æternus tempore major ovas.

SONNET.

Le haut Roy Juppiter, pour ſon pouvoir d'attraire
Dans ſon palais Aſtré, tous les terreſtres Dieux,
Exalte ſur tous eux ſes lauriers glorieux,
Et ſe vante ſur eux comme Monarque & Pere.
De la Croix, ſi j'eſlois le Parangon d'Homere,
Ma bouche te diroit Roy de ce Roy des Cieux.
Car tu tires plus fort, du lac oblivieux
Ce grand camp d'Apollon qui gîſoit ſoubs la biere.
Ainſi que Juppiter tu n'uſes de cordeau,
Ains le miel diſtillant de ton docte cerveau
Ces enterrez retire au climat de la France.
Ce ſont d'Hercul' Gaulois les chenons eloquents,
Qui de ce camp François te font le guide-dance,
Pour eux & toy ſauver de la lime des ans.

Jean des Caurres de Morœul.

SONNET à Monſieur DE LA CROIX-DU-MAINE.

DE LA CROIX, je me plais & deplais à la fois.
Je me plais, pour avoir de toy la cognoiſſance,
Je me deplais auſſi pour n'avoir jouiſſance
De tant de biens d'eſprit, que nous depart ta voix.

Je m'eſiouys pourtant, qu'à la cour de nos Rois,
Phebus & ſa neufveine entrent en bienveillance:
Encor ſuis-je faſché, de quoy leur eſpérance
S'y retranche au reveil des troubles, que tu vois.

Et bien que ces neuf ſeurs ſe monſtrent toutes nuës,
Si eſt-ce que leur chœur a de plus beaux threſors,
Que les plus grands amas des richeſſes connues,

Ny que les grands Ceſars, ny que les gros Milors.
Mais je dy plus de toy: car ſi tu continues,
Ton renom volera meſme par ſus les nues.

Paſchal Robin, ſieur du Faux en Anjou.

SONNET de JULIEN DU THIER, Gentilhomme du Maine, neveu de Monſieur de Beauregard, Secretaire d'Eſtat, &c. envoyé à François de la Croix-du-Maine, ſieur dudit lieu, & de la Vieille-Cour, lors qu'il eſtoit au Mans.

LE Noble empanaché, le ſainct troupeau d'Egliſe,
Le grave Philoſophe, & ſubtil Orateur,
Le Peintre perſpectif, & cil qui non flateur
Par un fardé diſcours l'hiſtoire ne deguiſe:

Du Poëte ſacré, la doćte gaillardiſe
Et le rare Artiſan, d'ouvrages inventeur
Voire quiconque ſoit, des vertus amateur
T'admire (DE LA CROIX) t'honore & ſi te priſe.
Chacun tant ſoit-il grand, deſire te cognoiſtre,
Pour l'admiration qu'en toy l'on voit paroiſtre.
L'eſtranger par ſes vers à ton nom donne bruit,
Les FRANÇOIS de ton los ſont enfler leur hiſtoire.
Noſtre Age & ta Cité, de ton honneur ſont gloire,
Et tous d'un appetit s'attendent à ton fruit.

AD DÆDALAM DOMINI DE LA CROIX, Varronis Gallici Bibliothecam Gallicam Epigramma.

HÆC tibi fixa Crucis non ſunt ſine numine divûm
Nomina, Lethæos non aditura lacus.
In Cruce parta homini precioſo ſanguine vita eſt,
Quem Chriſtus, ſoboles fudit amica Dei:
Sic tua CRUX centum Daphnæis aućta viretis,
Et vitam, & vitæ flumina viva parit.
Innumeri muta proceres ſub noćte jacebant,
Quos facili luerat Pegaſis unda modo:
Tu tibi Pegaſiæ, CRUCEE, ô bene conſcius undæ,
Conſocios, Phœbi caſtra, jacere doles.
Caſtra jacêre doles Phœbique, tuoſque ſodales,
Et Clario redimis caſtra ſepulta lacu.
Hìnc gravis ille tuæ Crucis eſt cruciatus, ut illos
Hac Cruce tu ſolvas, queis tua vita redux.

Illa tuam ſic caſtra Crucem agnoviſſe parentem,
Téque ſuum diſcant noſcere ritè patrem.
Cùm verò tua Crux Francam tot reddat in oram,
Plumbeus eſt, fulvam hanc qui neget eſſe Crucem.

Janus Edoardus du Monin.

SONNET du meſme Autheur, au Sieur DE LA CROIX-DU-MAINE.

Je ſuis Arbitre ou Juge, en un procès pendant
Au parlement des ſeurs Concierges de Parnaſſe,
Tu es du different le ſubject mis en place,
La Terre eſt demandante & le ciel défendant.
Elle dit, que de toy ſon eſtre eſt dépendant,
Comme du Chancelier des tiltres de ſa race.
Le ciel montre LA CROIX *ta mere ſur ſa face,*
Aux quatre gons mondains, ſes quatre arcs debandant.
Or s'il faut qu'à droit fil, la cauſe je retiſſe,
Le Ciel par mon arreſt en payera l'Eſpice:
Car le Ciel orgueilliſt ſon beau front de ta Croix:
Ne te rendant au ciel, tu rends le ciel à terre.
Faiſant rentrer en jeu du vieil Chaos la guerre:
Vole donq non terrain, ſur les celeſtes toicts.

A Monſieur DE LA CROIX-DU-MAINE, ſur ſa Bibliotheque.

SONNET.

Par HIEROSME D'AVOST, de Laval.

PEULT eſtre on me voudra de menſonge taxer,
(De la Croix,) ſi je dy, qu'en la fleur de voſtre âge,
Heureux, vous avez eu ſur les vieux l'avantage,
Ayant effectué ce qu'ils n'ont ſçeu penſer.
Vraîment je ſuis menteur, je le veux confeſſer,
Et cognoy qu'indiſcret, j'ay mis ma foy en gage,
Tentant (mais bien en vain) d'eſcrire en cette page
Ce que tous les eſcrits du monde on voit paſſer.
Le miracle eſt ſi grand, que l'on ne le peut croire;
Mais celà (DE LA CROIX) redouble voſtre gloire,
Car l'homme ne peut pas, comme homme imaginer
Ce que vous, tout divin, luy faites apparoiſtre:
S'il ſe veult exempter de plus y ruminer,
Vous aille voir, & lors il le pourra cognoiſtre.

DE MUERTE VIDA.

Au Sieur DE LA CROIX-DU-MAINE, Sonnet par le Sieur DU BREIL.

EMPONGNE ta Cythare, alme Latonien,
Et vous jumelles ſœurs, apprenez à bien dire,
Icy pour revenger & Maſye & Thamyre,
DE LA CROIX vous r'appelle au combat ancien.

Que feras-tu Phœbus mieux que le Thracien ?
Cettuy-cy en joüant rocs & chesne attire.
Muses que ferez-vous, si vous avez du pire,
La Croix de vostre honneur enrichira le sien.
Doncques si tu m'en crois ô grand Dieu de Pathare,
Sans jouste avec honneur quitte luy ta Cythare,
Que tu perdrois honteux contre si bon sonneur.
Et vous docte troupeau, si vostre voix guerriere
Trop foible en ce combat, est plus forte en priere,
Rachetez sans combattre humblement vostre honneur.

A MONSIEUR DE LA CROIX.

SONNET.

Que n'ai-je la faveur de la muse amiable,
Pour façonner un vers bravement compassé ?
Que n'ay-je le sçavoir de ceux du temps passé,
Dont on verra l'honneur à tout jamais durable ?
Que n'ay-je à mon vouloir un esprit tout semblable ?
Que ne m'a le destin ce bon-heur pourchassé ?
En cent mille papiers j'eusse desja tracé
De tes perfections la loüange admirable.
Ton esprit clair-voyant, & ton bon jugement
Me fourniroient assez matiere & argument,
Mais par sur tout ta grace à la France descrire.
Je trouverois en toy mille & mille raisons,
Dont je pourrois encor embellir mes chansons,
Si j'eusse été doüé du sçavoir de bien dire.

Autre SONNET du meſme Autheur.

JE veux importuner à ce coup les neuf ſœurs,
Et voire Apollon meſme, afin que je te face
Un preſent (mon LA CROIX*) qui reſſente leur grace,*
Et qui ſoit eſmaillé de leurs plus riches fleurs.
Eſlargiſſez moy donc vos divines faveurs,
O Phœbus, ô trouppeau qui errez ſur Parnaſſe,
Et toy douce Clion, qui jamais ne fus laſſe
De m'avoir peint ces vers des plus braves couleurs.
C'eſt icy que je chante à la race Françoiſe,
Le beau nom DE LA CROIX*, qui de façon Gregeoiſe*
A du los des François un bel œuvre entrepris.
Voire tel que ſi Dieu par ſa bonté ſupréme
Daigne favoriſer & luy & ſes eſcrits,
Des merveilles ſera à bon droit la huictieſme.

Honoré du Teil Provençal.

TABLE RAISONNÉE

DES OUVRAGES imprimés ou manuſcrits, annoncés dans le premier Tome *de la Bibliothèque Françoiſe de* LA CROIX DU MAINE.

ARTICLE PREMIER.

THÉOLOGIE.

ÉCRITURE SAINTE.

LA Bible, traduite en François par Guillaume le Menand, Cordelier, *page* 334

Verſion Françoiſe de la Bible, par Jean de Resly, 581

Traduction du Pſeautier, & Œuvres aſcétiques de Gabriel du Puy-Herbault, 254

Le Pſeautier mis en vers meſurés, non rimés, 87

Trente Pſalmes de David, traduits ſelon la vérité Hébraïque, 129

Proverbes & Eccléſiaſte de Salomon traduits en François, 4

Cantique des Cantiques, Epîtres & Evangiles des Dimanches, avec les expoſitions, 180

Livre ou Chronique des Machabées, traduit du Latin en François, 117

Le troiſième Livre des Machabées, traduit du Grec, en vers Latins, 349

Les Actes des Apôtres, traduits par Arnoul Gréban, 58

Commentaires de Primatius ſur les Epîtres de S. Paul, traduits du Latin, 503

Commentaires ſur S. Paul & autres Epîtres Canoniques, 142

Conférence & union des quatre Evangeliſtes, 114

Poſtiles & Expoſitions des Epîtres & Evangiles dominicales, 448

Harmonie & accord Evangelique, ou concordance des quatre Evangeliſtes ſur la vie de Jeſus-Chriſt, 69

Briefve Déclaration de l'autorité des écritures, 335

Exhortation à la lecture des Saintes Lettres, 179

Opuſcules divins recueillis des Saintes Ecritures, 352
Unio diſſidentium in ſacris litteris locorum, 65
Hiſtoire d'Ariſtée touchant la tranſlation de la Loi de Moïſe, 337
Le ſecret & myſtère des Juifs, traduit du Grec en François, 218
Hiſtoire de Théodoſe, pontife de la loi, & de Philippe homme chrétien, par laquelle le ſecret des Juifs eſt révélé, 218
Le grand *Vita Chriſti*, traduit du Latin de Ludolphe Chartreux, 333
Vie de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt, traduite du Latin par Jean Langlois du Freſnoy, 524
Diſcours ſur la vie des hommes illuſtres de la généalogie de J.-C. 230
Vies & geſtes des anciens Patriarches, écrits en Latin & traduits en François, 497
La Génèſe de Pierre Arétin, avec la viſion de Noé, en laquelle il vit les myſtères du vieil & nouveau Teſtament, traduite de l'Italien. 602

PÈRES DE L'ÉGLISE.

Les Œuvres de S. Juſtin Martyr, traduites du Grec en François, par Jean de Maumont, 544
Hiſtoire de S. Juſtin Martyr, traduite du Grec en François, 459
Apologie d'Athénagoras, Philoſophe Athénien, 300
Défenſes contre les Hérétiques par Tertulien, & le Traité de la Couronne du ſoldat, 61
Œuvres de S. Cyprien, traduites du Latin en François, 435
Traité de S. Cyprien des douze manières d'abus qui ſont en ce monde, 265
Traité des douze manières d'abus qui ſont en ce monde, & le moyen de les éviter, 195
Sermons de S. Baſile de Céſarée, traduits du Grec en François, 123
Harangues de S. Baſile à ſes jeunes Diſciples & Neveux, 148
Opuſcules ſpirituels de S. Efrem, & Sermon de S. Cyrille, touchant l'iſſue & ſortie de l'ame hors du corps humain, 217
Traité de S. Chriſoſtome, que nul n'eſt bleſſé que de ſoi-même, 330
Les Livres de la Cité de Dieu de S. Auguſtin, traduits en François, 261
Confeſſions de S. Auguſtin, traduites par Emar de Hennequin, Evêque de Rennes, & Catéchiſme du même, 172
Opuſcules de S. Auguſtin, traduits par Adrian Gemelli, 7
Soliloques & Manuel de S. Auguſtin, 39
Exhortation de S. Eucher, Evêque de Lyon à l'Empereur Valérien, traduite en vers François, 78
De la vérité & antiquité de la foi catholique, par Vincent de Lérins, traduit en François, 347
Epîtres de Hildebert, Evêque du Mans, enſuite Archevêque de Tours, traduites de Latin en François, 159
De la manière d'aimer Dieu, traduit du Latin de S. Bernard, 154
Floretus, ou Commentaire ſur la Théologie de S. Thomas, par Gerſon, 508
L'Aiguillon de la Foi, de S. Bonaventure, 87
Douze Règles de Jean Pic de la Mirandole, comprenant les choſes les plus requiſes pour vivre chrétiennement, 195

Le Livre de la Religion Chrétienne de Marſile Ficin, traduit de Latin en François, 298
Confeſſion de foi écrite par le Cardinal Hoſius, traduite du Latin, 525
Livre de Mercure Triſmégiſte, de la puiſſance & ſapience de Dieu, & de ſa volonté, traduit du Grec en François, 255

ÉGLISE, DISCIPLINE, LITURGIE.

Traité de la Hiérarchie Céleſte, 230
Traité des marques de l'Egliſe, 484
Diſcours Chrétien de l'antiquité des Conſtitutions, Ordonnances, & vraies marques de l'Egliſe Catholique, 466
L'État de l'Egliſe, depuis le tems de l'Empereur Léon, juſqu'au tems de Charles V, 521
De la Diſcipline de l'Egliſe, & du devoir & autorité du Prince en icelle, *Manuſcrit.* 200
Livre de la Diſcipline & police chrétienne, 558
Traité des ordres & dignités de l'Egliſe, avec l'interprétation des cérémonies & offices Eccléſiaſtiques, 591
Le Rational des divins Offices, traduit du Latin de Guillaume Durand, par Jean Golain, 511
Livre des Sacerdoces anciens, avec figures & médailles, *Manuſcrit.* 153
Traité de l'origine des Temples des Chrétiens, Juifs, Turcs & Gentils, 536
De l'antiquité des Egliſes parochiales, 474
Règle & Guide des Curés & Vicaires, 234
L'inſtruction des Curés, par Gerſon, 507
Défenſe de tous les ordres de Religion, contre les mépriſeurs & contempteurs d'icelle, 184
Défenſe des Religieux, contre ceux qui ſoutiennent que l'habit de religion eſt ſeulement pour les pauvres inutiles & pareſſeux, 184
Défenſe de l'ordre & honneur ſacerdotal, contre les Hay-prêtres & Hay-meſſes, 142
La Régle de l'Ordre de S. Benoît, traduite de Latin en François, 300
Recueil de toutes les veuves femmes, tant du vieil que du nouveau Teſtament, qui ont vécu ſous la Régle de S. Paul, 286
Apologie de la Confrérie des Pénitens de la ville de Paris, 122
Traité de l'ancien naturel des François en la religion Chrétienne, 150

TRAITÉS ET INSTRUCTIONS SUR LA RELIGION.

Catholique démonſtration de la divine eſſence de Dieu, 504
Miroir de la vraie Religion, 31
Fondement de la religion Chrétienne du tems de l'Egliſe primitive, 520
Traité de la prédeſtination, 136
Traité du très-haut & excellent myſtère de l'Incarnation du Verbe divin, extrait du vieil & nouveau Teſtament, 467
De l'utilité & de l'excellence du Verbe divin, 436
Soulas du cours naturel de l'homme, ou Traité de la foi chrétienne contre

les Juifs, 281
Traité des principes de la Foi, par Charles Guillatd, Evêque de Chartres, 110
La Leçon à ceux qui disent, je ne sçais quelle religion je dois tenir, 465
De l'immaculée Conception de la Vierge, par Jean Germain, *Manuscrit.* 506
Traité des Sacrements de l'Eglise, 174
Six Livres du S. Sacrement de l'Autel, par Jean d'Albin, 484
Instructions pour se préparer à la communion, marques pour connoître les Ministres, & autres Œuvres Théologiques de Jean Talpin, 591
Epître Catholique de la vraie & réelle existence du précieux Corps & sang de Notre Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, sous les espèces du pain & du vin, 31
Traité de la vraie, réelle & corporelle présence de Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, 173
Les ruses & finesses du Diable, pour tâcher d'abolir le Saint Sacrifice de Jésus Christ, 161
Dialogue du Saint Sacrifice de la Messe; Traité de l'amour des pauvres; du jugement & prévoyance de Dieu, & autres écrits Théologiques & Moraux de Jean de Lavardin, Abbé de l'Estoile, *Manuscrit.* 525
Confession générale, extraite des SS. Docteurs de l'Eglise, 231
Traité de la manière de se confesser, 572
Traité de la Confession auriculaire, 328
Discours du Saint Sacrement de Mariage, 174
Sermons ou Exhortations au Peuple chrétien & catholique, 117
Sermons de Denis Peronet, 165
Sermons de Carême de Guillaume le Sénéschal, 349
Sermons sur les lamentations de Jérémie, par Antoine Abelly, 28
Livre des Sermons de Jean Fére, Prédicateur de Philippe Roi de France, *Manuscrit.* 491
Enseignement des paroisses, ou Homélies sur les Epîtres & Evangiles, 7
Homélies sur l'interprétation des dix Commandemens de la Loi, 57
Homélies touchant les saintes images en la religion des Chrétiens, 419
Homélie sur l'Enfant Prodigue, 136
Catéchisme ou Sommaire de la Doctrine Chrétienne, 114
Catéchisme ou Instruction Chrétienne pour les enfans, 175
Catéchisme du Concile de Trente, traduit par Jean Gillet, 509

MORALE CHRÉTIENNE ET LIVRES ASCÉTIQUES.

Doctrinal de sapience, par Guy de Roye, Evêque de Verdun, 303
Traité de la vraie & parfaite subjection des Chrétiens, ensemble de la sacrée franchise & liberté qu'ils ont au S. Esprit, 284
Traité de la réformation de l'homme, son excellence, & ce qu'il doit accomplir pour avoir Paradis, 339
De la dignité de l'homme, dialogue de Pic de la Mirandole, traduit en François, 299
Les vengeances divines de la transgression des saintes Ordonnances de Dieu, 163
Traité de la purgation des ames,

Manuſcrit. 506
De la foi & de l'Evangile, de l'effet & force des deux, & de la différence d'iceux, 284
Régime & gouvernement pour les dames & femmes de chacun état, qui veulent vivre au monde ſelon Dieu, 273
Les trois Livres de l'armée chrétienne, 92
La République Chrétienne, 586
Traité de l'aumone & des Œuvres de charité, 258
L'Aumônerie de Jean-Louis Vivès, traduit de l'Eſpagnol, 411
Traité de la Police & Réglement du Bureau des Pauvres de la ville & fauxbourgs de Paris, 541
Diſcours de la police des pauvres de Paris, 556
Traité de l'humilité, 281
La régle des Marchands, livre extrait de la ſomme des Confeſſeurs, 529
Livre des rencontres Chrétiennes à tout propos, 596
La Bataille de Dieu & de Gedéon contre Madian, ſous la deſcription de la bonne & de la mauvaiſe conſcience, 480
Le Miroir ſpirituel de Louis de Blois, traduit du Latin en François, 451
Le Pédagogue des ames, 174
Encyclie des ſecrets de l'éternité, 298
De l'image de la vie chrétienne, traduit du Portugais en François, 324
De l'imitation de Jéſus-Chriſt, & du contemnement de toutes choſes mondaines, traduit du Latin, 462
Contemplations faites à l'honneur de la Vierge-Marie, traduites du Latin de Raymond Jordan, *Contemplationes idiotæ*, 315
Traité de la Nativité de Notre Seigneur, contenant la viſitation des Paſtoureaux, 520
Dialogues de Jean-Loys Vivèz, traduits du Latin en François, 147
Prières & Méditations traduites du Latin de Louis Vivèz, — Manuel de la vie chrétienne, & le Manuel d'Oraiſon traduits de l'Eſpagnol de Louis de Grenade, — Propos de J. C. à l'ame fidelle, traduit du Latin de Jean Juſte Lanſperge, 275
Viola animæ, traduit du Latin de Raimond de Sébonde, 105
L'arbre de vie de la très-ſacrée & triomphante Croix de Notre Seigneur par Jean de S. Victor, 587
Méditations des Zélateurs de piété compilées des Œuvres de S. Auguſtin, 518
Diſcours de la guerre ſpirituelle entre l'ame raiſonnable & les trois ennemis d'icelle, la chair, le monde & le diable, 258
L'affliction du corps pour récréer l'eſprit, 596
La réformation du Chrétien ſelon le myſtère de la Réſurrection de N. S. J.-C. Poëme, 415
Traité ſur l'efficace & la vertu de l'Oraiſon Chrétienne, 212
Sucre ſpirituel, pour ôter l'amertume des malheurs qui règnent aujourd'hui, 174
Le préparatif à la mort, traduit du Latin d'Eraſme, 301
Les élites & plus belles fleurs, recueillies des Œuvres ſpirituelles de Louis de Grenade, 513
Tréſor des Prières pour tous états, 174
Livre de réformation utile pour toutes religieuſes; inſtructions pour novices & profeſſes; Jardin de contempla-

tion, 520
Prophéties des Sybilles, & révélations de Ste Brigitte, traduites du Latin en François, 527
Le voyage du Pénitent; le Temple du S. Eſprit; l'Inſtruction des jeunes pucelles; les Contemplations de l'ame dévote ſur l'Incarnation & la Paſſion de Jéſus-Chriſt & autres Œuvres aſcétiques, de Jeanne de Bourbon, épouſe de Louis de la Tremoille, *Manuſcrit.* 256

CONTROVERSISTES, ORTHODOXES ET HÉTÉRODOXES.

Déclaration des abus & ſubtilités des faux Prophètes, 254
Traité des Héréſies & ſectes de notre temps, pour connoître leur origine & fruits, 451
La ſauve garde & protection de la foi catholique, contre les principaux Hérétiques, 244
Advertiſſement ès trois Etats du monde, 227
Remontrance aux Chrétiens ſéparés de l'Egliſe Romaine, 591
Déclaration de la diverſité de l'Egliſe réformée, 331
Le défenſoir de la foi chrétienne, contenant en ſoi le miroir des errans, autrement dits Luthériens, 60
La touche naifve pour connoître le faux aloy de la doctrine de Calvin, 212
Confeſſion de la foi catholique, contenant en brief la réformation de celle que les Miniſtres préſentèrent au Roi en l'aſſemblée de Poiſſy, 150
Miroir des Calviniſtes & armure des Chrétiens, 53
Déclaration d'aucuns Athéiſmes de la Doctrine de Calvin & de Bèze, contre les premiers fondemens de la chrétienté, 150
Contrariétés & contredits qui ſe trouvent en la doctrine de Calvin, Luther & autres nouveaux Evangeliſtes, 53
Apologie contre les Hérétiques miniſtres de Calvin, 261
Traité en forme de conférence avec les miniſtres, touchant la vertu de la parole de Dieu, 136
La probation du purgatoire, traduite du Latin en François, 129
Réponſe familière à l'Epître contre le libre arbitre, 122
Lumière Evangelique pour la Sainte Euchariſtie contre les ténébrions, 376
Apodixie pour la meſſe, 80
Accord des difficultés de la meſſe, 591
Articles du traité de la paix entre Dieu & les hommes, par Artus Deſiré, 60
Ouvrage contre les Héréſies d'Auguſtin de Rome, par Jean Germain; *Manuſcrit.* 506
La chrétienne déclaration de la chûte & ruine de l'Egliſe Romaine, 577
Défenſe de la Religion & du Roi, contre les pernicieuſes factions & entrepriſes de Calvin, Bèze & autres, 605
Lamentations de notre mere Ste Egliſe; le combat du fidèle Papiſte, pélerin Romain, contre l'Apoſtat anti-Papiſte, 60
Traités ſur différentes matières de Religion & controverſe par Gentien Hervet, 262
Généalogie & fin des Huguenots, contenant l'Hiſtoire des troubles excités par leſdits Huguenots, 255

Le banniſſement des miniſtres des Huguenots, 146
Diſcours ſur le ſaccagement des Egliſes catholiques, contre les Hérétiques anciens & nouveaux Calviniſtes, 150
Chanſons faites contre les Huguenots, ténèbres & regrets des prédicans, 121
Les Georgines par Jean Gerſon, 507
De Auferibilitate Papæ, 508
Opus Caroli magni contra Synodum quæ in partibus Græcis, pro adorandis imaginibus, ſtolidè ſive arroganter geſta eſt, 595
Œuvres Théologiques de Jean Calvin, & Traité de l'inſtitution Chrétienne, 467
Recueil de Prophéties de pluſieurs Auteurs, ſur le gouvernement de l'Egliſe, 142
Diſcours ſur le fait de la réformation de l'Egliſe, 203
Traité du péché contre le Saint-Eſprit, par Auguſtin Marlorat, 64
La Béatitude des Chrétiens ou le fléau de la foi, par Geoffroy Vallée, 278
Défenſe civile & militaire des Innocens de l'Egliſe de Chriſt, 384
Confeſſion de foi par Anne du Bourg & autres Œuvres du même, 24
Traité de la venue & perſonne de l'Antechriſt, 155
Le glaive du géant Goliath, 111
Catéchiſme de Creſtoſle le Févre, Miniſtre à Genêve, 122
l'Alcoran des Cordeliers, 158
Déclaration de la règle & état des Cordeliers, 229
Evangelici in minoritarum regulam commentarii, 229
Taxe des parties caſuelles de la boutique du Pape, 48
Annotations ſur le Dialogue *Charon* de Pontan, 281
De fine ſeculi & judicio venturo D. N. J. C. deque periculis noſtri hujus ſeculi graviſſimis, orationes duæ, 364
La confuſion de la Secte de Muhamed, traduite de l'Eſpagnol, 298
La Mere Jeanne, ſou les très merveilleuſes victoires des femmes, 342
Temple de bonne renommée & le repos des hommes & des femmes illuſtres, 459
Œuvres & Traités divers de Guillaume Poſtel, 340
De Univerſitate, par Guillaume Poſtel, traduit en François, par Adrian le Tartier, 8
Les raiſons ou occutrences & accidens des deux miracles les plus grands de l'univers, par Guillaume Poſtel, *Manuſcrit.* 343

ARTICLE II.

JURISPRUDENCE CANONIQUE ET CIVILE.

Promptuaire des Conciles de l'Egliſe Catholique, avec les Schiſmes & la différence d'iceux, 532
Recueil des Decrets des Conciles, Statuts ſynodaux & provinciaux, touchant le fait & état de l'Egliſe, 579
De l'autorité des Conciles, par Jean Charlier dit Gerſon, 507
Mémoires & avis ſur les libertés de l'Egliſe Gallicane, 597

L'Arbre de Conſanguinité, 532
Paraphraſes ſur l'Edit des mariages clandeſtins, 483
Speculum juris, *Repertorium juris*, & autres Ouvrages de Guillaume Durant dit le Spéculateur, 326
Epitome ou abrégé du Droit Civil, tiré des inſtitutes & du Code, 604
Enchiridion, ou Manuel de Droit & de pratique de Jean Imbert, 522
L'Etat & Ordre judiciaire ſuivant les Edits, Statuts & Ordonnances, 449
Pratique de Maſuere, traduite du Latin avec des notes, 38
Inſtitutions forenſes ou pratique judiciaire de Jean Imbert, 532, — les mêmes, 522 — les mêmes inſtitutions corrigées & miſes en ordre, par Fontanon, 38
Pratique judiciaire de Guillaume Poyet, Chancelier de France, *Manuſcrit.* 339
Procédures Civiles & Criminelles, ſelon le commun ſtyle de France & Ordonnances du Roi, 33
La forme & ordre de plaidoyerie en toutes Cours royales & ſubalternes du Royaume de France, rédigée par coutumes, 459
Forme de procéder extraordinairement aux cauſes criminelles, 32
Traité du ſtyle & pratique de la Cour du Parlement de Paris, *Manuſcrit.* 316
Mémoires pour faire le corps du Droit François, *Manuſcrit.* 201
Indices des Droits Royaux & Seigneuriaux, ou Gloſſaire du Droit François, 233
La Loi Salique, Traité touchant l'origine & étymologie de ce mot, avec un récit de ſon antiquité, 152
Recueils de Jean du Tillet ſur les Loix & Ordonnances depuis la Loi Salique; Traité de la majorité des Rois, 596
Répertoire général ou regiſtre entier des Lettres du Tréſor des Chartres, *Manuſcrit.* 293
Traité du Domaine des Rois de France, par Jean Bacquet, 446
Traité de la puiſſance & autorité des Rois, & par qui doivent être commandés les Diètes & Conciles ſolemnels de l'Egliſe, les Etats convoqués, en quel lieu & degré doivent être aſſis les Rois, les gens d'Egliſe, les nobles & le menu peuple, &c. 140
Quæ ſit regia poteſtas? Quo debent auctore ſolemnes Eccleſiæ conventus indici, cogique? 140
Loix, Statuts & Ordonnances du Roi Henri II, 270
Le Code Henri par Barnabé Briſſon, 71
Propoſition ou Harangue de la nobleſſe de France aux Etats Généraux de 1577, 128
Commentaires ſur la Coutume de Bourgogne, Catalogue de la gloire du monde, & conſeils, par Barthelemi Chaſſeneus, 80
Sommaire explication ſur aucuns articles de la Coutume du pays & Duché de Bourgogne, par Claude de Rubis, 149
Commentaire ſur la Coutume de Berri, 235
Paraphraſe ſur le ſtyle du Duché de Bourbonnois, 489
Commentaire du Droit Civil tant public que privé au Duché de Normandie, 353
Harmonie & Conférence des magiſtrats Romains avec ceux des François, 489
De l'origine & conférence des Ma-

giſtrats

giſtrats Romains, avec ceux de France, *Manuſcrit.* 212
Des Parlemens de France, par la Roche Flavin, & Recueil d'Arrêts notables du Parlement de Toulouſe, 76
Deux Livres des Juges, Juriſdictions, Avocats, Procureurs & procurations, 144
Diſcours des Etats & Offices tant du gouvernement, que de la juſtice & des finances de France, 107
De l'origine, excellence & progrès de l'état & office de Maître des Comptes, *Manuſcrit.* 505
Inſtruction générale ſur le fait des Finances & Chambre des Comptes, enſemble un Traité des Receveurs Généraux, 515
Recueil des Arrêts, Edits & Ordonnances Royales, prononcées tant en Latin qu'en François, par Jean Budé, *Manuſcrit.* 466
Recueil des Edits, Ordonnances & Statuts des Rois de France, par Fontanon, 38
Sommaire des Edits concernant la Cour des Monnoyes, 219
Arrêts notables recueillis par Jean Papon, 565
Les Notaires de Jean Papon, 565
Traité du retrait lignager, 222
Somme rurale touchant la pratique du Droit, 463
Commentaires ſur l'Arrêt de Martin Guerre, 482
Diſcours ſur l'Arrêt donné au Parlement de Dole en Bourgogne, touchant un homme accuſé & convaincu d'être loup-garou, 162
Traité, s'il eſt loiſible de châtier le fils pour le délit du père, 472
Traité des cauſes qui excuſent le dol, 222
De la Juſtice, & des moyens qu'il faut tenir pour tarir la ſource des procès en France & ailleurs, *Manuſcr.* 201
Diſcours ou Harangue ſur la néceſſité de rétablir l'ordre judiciaire, 518

ARTICLE III.

SCIENCES ET ARTS.

PHILOSOPHIE, MORALE.

APOLOGIE de Socrate, traduite du Grec en François, 225
Les Dits Moraux des Philoſophes, les Dits des Sages, le ſecret des ſecrets d'Ariſtote, 353
Ariſtotelis Librorum magnorum moralium verſio. 294
Les Dits Moraux de Caton mis en François par Jean du Chaſtelet, *Manuſcrit.* 476
Traité des devoirs des hommes, tirés des offices de Cicéron, 72
Les mots dorés, les ſept vertus morales & autres opuſcules de Sénéque, 151
Opuſcules de Sénéque, traduits par Ange Capel, 24
Vies des Hommes illuſtres & Opuſcules moraux de Plutarque, traduits par Jacques Amiot, 387

Traité de Plutarque de la honte vicieuſe, traduit en François, 221
De la tardive vengeance de Dieu, traduite du Grec de Plutarque, par Jean de Marcouville, 537
Traité de Plutarque ſur le gouvernement du mariage, 529
Préceptes de Plutarque ſur la maniere de ſe gouverner en mariage, 416
Les Règles du Mariage par Plutarque, 178
Le Manuel d'Epictète, traduit par Antoine du Moulin, 45
Sommaire des ſept vertus, ſept arts libéraux, ſept arts méchaniques des Philoſophes, 353
Tréſor des ſentences dorées, proverbes & Dits notables, 252
Livres de Boëce, de la Conſolation Philoſophique, traduits par Jean de Cis, *Manuſcrit.* 477
Traité de l'imagination, traduit du Latin de Jean Pic de la Mirandole, 439
Polycraticon des traces des Philoſophes, & des truffes & vanités de ceux qui ſuivent les Cours des Princes, *Manuſcrit.* 251
De l'admirable pouvoir de l'art & de la nature, traduit du Latin de Roger Bacon, 411
De l'immortalité de l'ame, 17
Paradoxon, quod nec ulla virtus in mediocritate, nec ſummum hominis bonum in virtutis actione conſiſtere poſſit. 454
Summa de exemplis & rerum ſimilitudinibus, decem libris conſtans. 300
Bouquet de Philoſophie morale, 252
Le grand propriétaire des choſes, traduit du Latin de Barthelemy Glaunville dit l'Anglois, 481
Œuvres Morales de Jean des Caurres, 472
Œuvres morales, ou Recueil d'Hiſtoires mémorables, tirées de pluſieurs Auteurs tant anciens que modernes, 472
La forme de vivre de ceux du bon tems, que l'on nommoit l'âge doré, 451
De Ratione vitæ ſtudioſæ ac litteratæ, in matrimonio collocandæ. 300
Satire contre le fol amour, imprimée avec le Manuel d'Epictète, 288
Du naturel divers des hommes, 45
Traité de la décoration de la nature humaine, 19
Traité ſur la façon d'aimer du tems paſſé, *Manuſcrit.* 304
Traité paradoxique auquel il eſt montré qu'il vaut mieux être en adverſité qu'en proſpérité, 69
Traité, en vers François, des moyens de connoître ſes amis, 168
Le Livre de l'honnête volupté de Baptiſte Platine, traduit en François, 166
De la vie ſaine & de la vie longue, Traités traduits du Latin de Marſile Ficin, 449
L'inſtruction des petits Enfans, 479
De la deſtruction de l'orgueil mondain, ambition des habits & autres inventions nouvelles, 222
Traité de la réformation des habits, 17
Brief & utile Diſcours ſur l'immodeſtie & ſuperfluité des habits, 384
L'amant déconforté, contenant le mal & bien des femmes, avec pluſieurs préceptes contre l'amour, 49
Les trois Miroirs du monde, 572
Traité contre les menteurs, médiſans ou gladiadours, 170
Douze Tables démonſtratives des choſes naturelles & contre nature, 177
Traité du devoir qui doit être réci-

proquement gardé & obſervé entre les maîtres & ſerviteurs privés, 217
Traité des nobles & des vertus dont ils ſont formés, 200
Traité des mœurs pour les enfans, 465
De la nourriture des enfans, traduit du Latin de François Philelphe, 529
L'inſtitution d'une fille de noble maiſon, traduite de l'Italien en François, 450
Microcoſme, petit monde, ou Traité de l'homme, 29
Le Chevalier de la Tour, ou inſtruction pour entretenir en vertu & honnêteté, les femmes tant mariées qu'à marier, avec le guidon des guerres, 277
Traité de l'heur & malheur du mariage, contenant trois déclamations, la première de l'homme contre la femme, la ſeconde de la femme contre l'homme, & la dernière en faveur du mariage, *Manuſcrit.* 250
Apologie des femmes, 17
Le Livre des bonnes œuvres & des bonnes mœurs, 414
Remontrance aux François, ſur les vices qui de ce tems règnent en tous états, & le remède à iceux, 159
Théologie naturelle de Raymond de Sébonde, traduite par Jean Martin, 540
Diſcours ſur différens ſujets, en Philoſophie & Mathématiques, par le Cardinal du Perron, 403
De inventione & judicio dialectices, 607

POLITIQUE.

Cyropédie ou inſtitution du Roi Cyrus, traduite du Grec en François, par Jacques de Vintimille, 437
L'inſtitution d'un Prince Chrétien, 135
L'inſtitution du Prince Chrétien, traduite du Grec en François, 162
L'inſtitution du Prince, par Guillaume Budé, 317
De la Monarchie & de l'inſtitution du bon Roi, traduit du Latin de François Patrice, 492
Miroir du régime & gouvernement des Princes, 290
Le chemin de long étude, traitant du Prince digne de gouverner le monde, 475
Le pour-parler du Prince, 185
Diſcours de l'état & office d'un bon Roi, pour bien & honnêtement régner, & maintenir ſes ſujets en obéiſſance, 531
Les enſeignemens pour gouverner un Empire, traduits du Grec, 572
Altercation, en forme de Dialogue, de l'Empereur Adrian & du Philoſophe Epictète, 482
Horloge de l'Empereur Marc-Aurèle, 514
Diſcours des politiques & Républiques du monde, 235
Vrai & parfait établiſſement des affaires d'état d'un grand & petit Royaume, *Manuſcrit.* 200
Diſcours de la droite adminiſtration des Royaumes & Républiques, traduit du Latin en François, 328
Conſidérations des quatre mondes, ou inſtitution du gouvernement des Républiques, 338
Commentaires ſur le meilleur état d'une République, traduits de l'Italien de Cavalcanti, 497
Six Livres de la République, par

Jean Bodin, 455
Perfection de la vie politique, traduite de l'Italien de Paul Paruta, 221
De regimine principum, Auctore Ægidio Columna, Manuſcrit. 290
L'Utopie de Thomas Morus, traduite en François par Jean le Blond, 452
Le Prince, de Nicolas Machiavel, traduit de l'Italien, 319
Anti-Machiavel, ou Diſcours ſur les moyens de bien gouverner, 220
Palais Royal, ou Inſtruction pour les Princes & Courtiſans, *Manuſcr.* 280
Deux Livres de la République des Gaulois, & offices des Rois de France, 151
Traités de ce qui eſt convenable à un Prince d'être ſtudieux, & de l'excellence des trois Lys de France, 474
Diſcours ſur la police du Royaume de France, 319
Des polices du Royaume, des villes, & plat pays de France, *Manuſcrit.* 201
Opuſcules politiques de la puiſſance Royale & Sacerdotale, 222
Roſier des Princes & Roſier des guerres, *Manuſcrit.* 188
Des offices mutuels qui doivent être entre les grands Seigneurs & leurs Courtiſans, 217
Diſcours politiques par African de Mailly, 10
Le Cléandre, ou Diſcours de l'honneur & de la vaillance, avec la traduction de quelques Epîtres de Sénéque, 274
Le Diſcours de la ſervitude volontaire ou le contre un, 178
Traité ſur l'enchériſſement de toutes choſes & le moyen d'y remédier, 453
Trois Livres de la recherche de la monnoye, & paradoxe ſur le fait des monnoyes, 219
De Aſſe, ou Traité des monnoyes, 317
Traité des Monnoyes & leurs effigies, 21
De l'inſtitution & origine de toutes les charges & impoſitions tant ordinaires qu'extraordinaires qui ſe lèvent en France, 480
Traité de l'Ambaſſade, écrit en Latin & traduit en François par Felix le Voyer, 197
Diſcours du vrai moyen pour parvenir à la paix entiere, & s'y maintenir, 159

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Aphoriſmes d'Hippocrate, traduits du Grec en François, 463
Livre d'Hippocrate, de la nature humaine, traduit par Jean de Bourges, 463
Traité de la géniture & génération de l'homme, & des mois des femmes, traduit du Grec d'Hippocrate, 320
Les ſix Livres de Dioſcoride de la matiere médicale, traduits par Jean des Moulins, 559
Les Œuvres de Galien, traduites en François, 176
Les ſix principaux Livres de la Thérapeutique de Galien, avec le ſecond de la curatoire de Glaucon, 145
Livre de Galien, de l'uſage des parties du corps humain, traduit en François, 405
Traité de Galien, que les mœurs de l'ame ſuivent la complexion du corps, 456
Traité des viandes qui engendrent le bon ou le mauvais ſuc, traduit du

Grec de Galien, 589
De la Police, Art & ſcience de la Médecine, 19
De re medica par Chriſtofle Balliſte, ou Arbaleſte, 121
Philoſophie rationale du médecin, Jean Euſébe, 491
Définitions & Œuvres de Médecine de Jean de Gorris, 512
Hieronimi Montui, medicinæ curatricis compendium, 154
Méthode, ou briefve inſtitution pour parvenir à la connoiſſance de la vraie & ſolide médecine, 337
Secrets de Médecine & de la Philoſophie chimique, 528
Tractatus de Regimine ſanitatis, editus per inſignem virum P. de Tuxigano, 141
Du régime de ſanté, avec le ſommaire & entretenement de vie compoſé par Jean Gœvrot, premier Médecin du Roi François, 141
Sommaire ou entretenement de vie, ou extrait de toute la Médecine & Chirurgie, 512
Livre de la ſcience du pouls, 490
Livre des maladies des femmes, 527
La raiſon de vivre pour toutes fièvres, 528
Traité de la goutte par Démétrius Pepagomenus, traduit du Grec en François, 195
Queſtion ſur la paralyſie & deux paradoxes de la révulſion; & l'oſtéologie, le tout traduit du Latin de Laurent Joubert, 330
Des natures & complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, 389
Traité de Phyſique en François, lequel enſeigne à garder le corps & les membres en bonne ſanté, *Manuſcr.* 169
Sacrés, ſouverains, & vrais remèdes contre la peſte, 182
Antidote ou remède contre la peſte, 35
Traité de la Peſte, traduit du Grec par Ambroiſe Sergeant, 19
Traité de la peſte de Laurent Joubert, traduit en François, 330
Traité de la maniere de ſe préſerver de la peſtilence & d'en guérir, 70
Paradoxes de la cure de la peſte par une méthode ſuccincte, 137
Traité de la peſte par Baltazar du Huval, 67
Traité de la peſte & des jugemens aſtronomiques par Augier Ferrier, 62
Tréſor du remède préſervatif & guériſon de la peſte & fièvres peſtilentielles. Déclaration d'où procèdent les gouttes naturelles & autres maladies, 532
Epydemiomachie, ou combat de la peſte, contre le réglement politique, 176
Avertiſſement & Conſeil à MM. de Paris, pour ſe préſerver de la peſte, 182
Traité contre les fièvres peſtilentielles, boſſe, *Antrax*, 306
Traité de vérole traduit du Latin de Rondelet, 185
Nouvelle défenſe pour les François, à l'encontre de la nouvelle entrepriſe des ennemis, ou traité contre les poiſons, & remède d'éviter iceux, 83
La conſervation de ſanté & prolongation de la vie. 154
Diſcours de la préparation des médicamens, 135
Le Tréſor d'Evonime, philiatre des ſecrets remèdes, 78
Diſcours ſur les remèdes ſinguliers deſquels uſent les médecins en toutes maladies, 582
Secrets & recettes de Médecine &

autres ſujets, 16
De la nuiſance que le vinaigre porte au corps humain, de la nuiſance du vin, 164
Diſcours de l'origine, des mœurs, fraudes & impoſtures des Charlatans, 512

ANATOMIE ET CHIRURGIE.

Traités de Médecine & d'Anatomie, traduits de Galien par Jean Canape. — Anatomie & Tables anatomiques de Vaſſe, dit *Vaſſeus*, & Chirurgie de Guy Cauliac, traduite du Latin par le même, 470
L'Anatomie d'André Véſal, traduite en François, 416
Œuvres Anatomiques, & autres Traités d'Ambroiſe Paré, Chirurgien, 18
Méthodique diviſion & dénombrement de tous les vaiſſeaux du corps humain, 417
Sommaire de toute la Chirurgie, traduit du Latin de Gourmelan, par André Maléſieu, 20
Diſſection des parties du corps humain, diviſée en trois Livres, 100
Figures & déclarations des inciſions & de la diſſection des parties du corps humain, 189
Traité des proportions du corps humain, 481
Œuvres de Chirurgie de Jean de la Meleſſe, *Manuſcrit.* 544
Philalethes, ou Traité ſur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, 320
Platopodologie, ou Traité des pieds larges & plats, 37
Fleurs & Sentences de Guy Cauliac, ou queſtions curieuſes de Chirurgie, 580
La Chirurgie Françoiſe par Jacques Dalechamps, 403
La pratique de Chirurgie par Jacques Houlier, 419
Officine & Jardin de la Chirurgie Militaire, 177
Diſcours touchant la curation des arquebuſades, 230
Diſcours touchant la curation des arquebuſades & autres playes par Jacques d'Augaron, 390
Traité de Chirurgie contenant la vraie méthode de guérir les playes d'arquebuſade, par Jacques Veitas, 435
Traité de l'enfantement Céſarien, 237
Dialectique Françoiſe pour les Chirurgiens & Barbiers, 8

ARTICLE IV.

HISTOIRE NATURELLE, PHYSIQUE SPÉCULATIVE ET PRATIQUE.

HISTOIRE Naturelle de Pline, traduite par Antoine du Pinet, 47

Les Livres de Columelle, traduits du Latin en François, 485

Les treize Livres des choſes ruſtiques de Palladius Rutilius, traduits du Latin en François, 485

Les Géoponiques de Conſtantin Porphyrogénète, traduites du Grec en Latin par Cornarius, & en François par Antoine Pierre, 47

Agriculture ou Maiſon Ruſtique, par Charles Eſtienne, en Latin & en François, augmentée par Jean Liebault, 106

La vertu & propriété de la quinteſſence de toutes choſes, traduite du Latin, 46

Secrets miracles de la nature, par Levin Lemne, traduits par du Pinet, 48

Décades de Deſcription, forme & vertu naturelle des animaux, 79

Vétérinaire de Végéce, touchant les maladies des chevaux, traduit du Latin en François, 106

L'Art Vétérinaire ou la grande maréchallerie, traduit du Grec & du Latin, par Jean Maſſé, 542

Des plaiſirs de la Chaſſe, Vénerie, & Fauconnerie, 139

La Vénerie d'Oppian, traduite du Grec en François, 197

Des déduits de la Chaſſe des Bêtes ſauvages & des Oiſeaux de proye, 260

La Ménagerie de Xénophon, traduite du Grec en François, 178

La Vénerie & Poëme ſur la Chaſſe de Jacques du Fouilloux, 410

Diſcours de la Chaſſe du Loup, 479

Traité des animaux féroces & étranges, *Manuſcrit.* 320

Vrai régime & gouvernement des Bergers & Bergères, traitant de l'état, ſcience & pratique de l'art de Bergerie, & de garder ouailles & bêtes à laine, 464

Deux Livres du naturel des oiſeaux, 328

Traité de la Fauconnerie départi en deux Livres, par Guillaume Tardif, 351

Traité de l'art de la Fauconnerie, avec le déduit des chiens de Chaſſe, par Jean de Francières, 498

——De la Volerie, par Artelouche de Alagona, *Ibid.*

Deſcription d'un chacun oiſeau de proie, 106

Le Roman des Oiſeaux, traitant de la Fauconnerie (en vers François,) *Manuſcrit.* 257

Hiſtoire & Deſcription du Phénix en vers héroïques, 299

Traité de la propriété des Tortues, Eſcargots, Grenouilles & Artichaux, 177

Hiſtoire des Poiſſons, tant en Latin qu'en François, par Guillaume Rondelet, 344

Commentaires de Mathiole ſur Dioſcoride, traduits par du Pinet, 48

De Hiſtoria Stirpium Commentarii inſignes, traduits en François ſous le titre : Commentaires de Leonard Fuchius, touchant l'herberie, 171

Hiſtoire des Plantes de Jacques d'Alechamps, traduite en François par Jean des Moulins, 403

Hiſtoire des Plantes & Simples aromatiques, venues des Indes Orientales & Occidentales, de la nature des bêtes à quatre pieds, des oiſeaux, des ſerpens & des poiſſons : Traité de la diſtillation des eaux & des huiles, 275

Icones ſtirpium & plantarum, 125

Devis ſur la vigne, vin & vendange, auquel la façon ancienne du plan, labour & garde eſt découverte & réduite au préſent uſage, 412

L'art & maniere de ſemer pepins & faire pepinières & ſauvageons, enter toutes ſortes d'arbres, & faire vergers, ou traité de la maniere de ſemer graines en jardin, la ſaiſon de planter & replanter, recueillir graines, & cultiver toutes ſortes d'herbes, 164

Le petit jardin pour les enfans, contenant les noms & appellations de toutes ſortes d'oiſeaux, animaux, poiſſons, arbres & plantes, 497

Inſtruction de la connoiſſance des vertus & propriété de l'herbe nommée *petum*, enſemble la racine *Méchoacan*, 413

Deſcription des Iſles d'Hyeres, enſemble de toutes ſortes d'herbes, plantes, fleurs, fruits, bêtes & animaux qui s'y trouvent, *Manuſcrit.* 372

Des Fleuves & Fontaines admirables des Gaules, 132

Livre des Fontaines de Conrard de l'Oulmeau, 158

De l'art de trouver ſûrement les eaux, ſources & fontaines cachées ſous terre, 391

Traité de l'art & moyen parfait de tirer huiles & eaux de tous médicamens ſimples & oléagineux, 391

Traité de la dignité du ſel & de la grande cherté & famine d'icelui, 536

Diſcours admirable de la nature des eaux & Fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des ſels & ſalines, des pierres, des terres, &c. par Bernard Paliſſy, 73

Jacobi Auberti Vindonis de Metallorum ortu & cauſis contra chemiſtas, brevis & lucida explicatio. 66

De la connoiſſance des métaux & de la ſource des fontaines de Vaucluſe, de ſes débordemens admirables, enſemble de pluſieurs autres fontaines ſalées & ſulphurées, *Manuſcrit.* 315

Sur les mines d'argent trouvées en France, ouvrages & polices d'icelles, 220

La vraie philoſophie naturelle des métaux, traitant de l'augmentation & perfection d'iceux, 165

Le Pymandre de Mercure Trismégiſte, traduit du Grec en François avec des annotations, 219

Dialogue de Théophraſte Paracelſe, contenant la défenſe de la Chryſopoie, ou manière de faire de l'or, *Manuſcrit.* 435

Du merveilleux œuvre des Philoſophes, qui eſt la clef de l'Entéléchie d'Alchimie, 123

Livre des recherches de la pierre Philoſophale, ou Deſcription de la nature des métaux, *Manuſcrit.* 209

Apologie de la ſcience d'Alchimie, 15

Or potable, traité de ſes vertus admirables, 15

Chryſoſpagirie, ou transformation

de

de l'Or, Diſcours, 236
Œcoïatrie, ou Traité concernant de fort grands ſecrets ſous choſes domeſtiques & de nul prix, 123
Les plaiſirs des champs, diviſés en quatre Livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année, Poëme. 140
Les plaiſirs de la vie ruſtique & ſolitaire, 129
Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier & augmenter leur bien, par Bernard Paliſſy. 73

PHYSIQUE SPÉCULATIVE.

La Sphère de Jean Sacroboſco, traduite du Latin en François, 314
Traité de la Sphère de Procle, traduit du Grec, 170
Traité ou Paraphraſe de l'Aſtrolabe, 390
De l'uſage de l'Aſtrolabe avec un petit Traité de la Sphère, 167
Traité des préſages des choſes à advenir à un chacun ſelon la diſpoſition du ciel, 377
Hiſtoria imaginum cœleſtium, 513
Diſcours de la puiſſance du ciel ſur les corps inférieurs, & principalement de l'influence contre les Aſtrologues judiciaires, avec une diſpute des élémens contre les Paracelſites, 410
Diſcours contre Cyprien Léovitius, & autres modernes Aſtrophiles touchant la grande conjonction du monde, 230
Prognoſtication ſur la Théorique & dignité des Planétes, compoſée ſur les climats de France, 303
Table de la dignité des Planétes & maiſons de la lune, 593
Abrégé de la vraie Aſtrologie & de la réprouvée, 164
De l'Eclipſe miraculeuſe qui ſe fit à la Paſſion, par Luc Gauric, 167
Prodiges arrivés au Comtat Vénaiſſin, à Lyon & dans la Gaule Narbonnoiſe, 29
Les grands & merveilleux ſignes vus ſur la ville de Raſis, avec lettres du grand Turc au Pape, 291
Traité des cométes ou étoiles chevelues, 87
Diſcours ſur ce que menace de voir arriver la Cométe apparue en 1577. 228 & 230
La Géomance de Catan, traduite du Toſcan en François, 253
La Géomance par Guillaume de la Taiſſonniere, 351
Géomance pour ſçavoir les choſes paſſées, préſentes & à venir, & le blaſon des pierres précieuſes, contenant leurs vertus & propriétés, 590
Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la ſeule inſpection du front & de ſes linéamens, 43
De la vanité & vérité de la vraie & fauſſe Aſtrologie contre les abuſeurs du ſiècle, 577
Jardin Médicinal, Miroir du temps & préſages ſur le changement d'icelui; Météores ou Diſcours des choſes qui ſont faites & engendrées aux trois régions de l'air; Ephémérides céleſtes, &c. 43
Préſage des mutations de l'air, 138
Almanach Univerſel compoſé & calculé pour tous les climats de France, 410
Le Calendrier Grégorian perpétuel, 513

Discours sur la réformation de l'An, faite par le Pape Grégoire XIII, 229
Ephémérides ou Almanach pour cent ans, 513
Almanachs, prophéties & prognostications, par Antoine Crespin, dit Nostradamus, 34
Almanachs & prognostications sur les climats de France, 30
Avertissement ou préface fatidique pour six ans, 175
Opuscule des secrets de la Lune, & du consent & accord, lequel plusieurs choses de ce bas monde reconnoissent & à vue d'œil ont de commun avec la Lune, 44
Traité des choses merveilleuses en nature, où il est fait mention des erreurs des sens, des puissances de l'ame & de l'influence des cieux. 411
Des Augures & Divinations, traduit du Latin d'Augustinus Niphus, 45
Ruses, finesses & tromperies de Satan, par Jacques Aconce, 386
Cinq Livres de l'imposture & tromperie des Diables, traduits du Latin de Jean Wier, 416
La Démonomanie des Sorciers, 453
Traité des apparitions des esprits, fantômes, prodiges & accidens merveilleux, traduit du Latin de Louis Lavather, 447
Histoires admirables advenues au Diocèse de Soissons, touchant aucunes personnes possédées du malin esprit, 103
Histoire du Diable de Laon, ou de la possession de Nicole de Vervins, 123
Histoire de l'apparition d'un Esprit, à une Religieuse de S. Pierre de Lyon, 8
La Philosophie cachée d'Henri Corneille Agrippa, traduite en François par Gabriel de Collange, avec Additions & annotations, *Manuscrit.* 250

PHYSIQUE PRATIQUE ET BEAUX ARTS.

Commentaires sur Euclide, par François de Foix, Evêque d'Aire, 219
L'Art & Pratique de Géométrie, 104
Traité de Géométrie & d'Horologiographie pratique, 467
Arithmétique & Géométrie d'Etienne la Roche, 189
Arithmétique familiere & succincte, par Antoine Faure, 37
Arithmétique de Guillaume Gosselin, 328
Arithmétique en trois Livres, & Discours des Changes, 599
Commentaires sur l'Arithmétique de Boëce, 294
Epitome, ou Extrait abrégé des dix Livres d'Architecture de Vitruve, 166
Extrait des dix Livres d'Architecture de Vitruve, avec figures, traduits par Jean Gardet, 504
Les huit Livres d'Architecture. — — Les six Livres d'Architecture de Serlio. — L'Architecture & Art de bien bâtir de Léon-Baptiste Alberti, traduite par Jean Martin, 539
Ouvrages d'Architecture de Jacques Androuet du Cerceau, 389
Traité des Arpentages, 170
Traité de l'Holomètre, 1
L'Art ou instruction pour mesurer toutes superficies de droite ligne, 549
Figures touchant la Maçonnerie,

par Jean Goujon, 514
Traité pour toiser, meſurer & calculer la maçonnerie, 15
Traité déclaratif de diverſes machines & inventions Mathématiques, 391
Commentaires ou annotations ſur les méchaniques de Jacques Beſſon, 208 & 391
Teſtons, monnoye forgée au moulin, 2
Claudii Martin Colchenſis elementa muſices practicæ libris duobus abſolutæ, acceſſerunt exercitationes non nullæ, ou Inſtitution muſicale, ou élémens de muſique pratique, 144
Art de Muſique, d'Arithmétique, le jeu pithagorique, 130
Briefve introduction en la muſique, par Jean le Gendre, 505
Traité de la Muſique pratique par Jean Yſſandon, 524
Inſtruction & tablature ſur le Luth & la Guittare, 8
La Pyrotechnie, traduite de l'Italien de Vanuccio Biringuccio, 437
Maniere de bien guerroyer, 86
Diſcours de l'Art Militaire, par Machiavel, traduit de l'Italien, 471
Mémoires touchant l'inſtruction d'un vrai chef de guerre & général d'armée, 259
Livre des ruſes & fineſſes de guerre, extrait de Frontin, 173
Traité du devoir d'un Capitaine & chef de guerre, & du combat en champ-clos ou duel, traduit du Latin en François, 253
Traité de l'exercice de Guerre, & de l'inſtruction des Chevaliers & Gentilshommes, 356
Inſtruction & devis d'un vrai chef de guerre, 116
Inſtruction de l'art militaire & autres ouvrages de Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, 309
Traité du Duel ou combat ſingulier, *Manuſcrit.* 138
Traité de l'Eſcrime, 349
Traité du Duel ou du combat d'Hiérome Mutio, traduit de l'Italien, 32
Livre de la Marine, & des propres noms & termes uſités entre les mariniers, 361
Livre du jeu des échets, traduit du Latin en François, *Manuſcrit.* 493
La Moralité des hommes nobles & des gens du peuple, ſur le jeu des eſchiets, *Manuſcrit.* 606

ARTICLE V.

HISTOIRE.

COSMOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE.

COSMOGRAPHIE, ou Deſcription de toute la terre, avec le changement ou mutation des Empires & Royaumes, 188
Coſmographie d'André Theyet, 21
Les Principes d'Aſtronomie & de Coſmographie avec l'uſage du globe, 130

Brief Diſcours des choſes plus néceſſaires & dignes d'être entendues en la Coſmographie, 353
Deſcription de diverſes régions & pays lointains de l'Europe, 378
Deſcription de la France & des Gaules par Thevet, 21
Deſcription de la France & des Gaules, & ſes confins par Jean Jolivet, 522
Livre des ſingularités des Gaules, contenant les antiques fondations des villes d'icelle, 132
Catalogue des antiques érections des villes & cités des Gaules, 132
Géographie ou Deſcription de la terre de Turquie & de Grece, 523
Chronologie contenant la générale durée du monde, par Jean Dauvel, 500
Promptuaire ou Journal de tout ce qui eſt advenu de mémorable depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, 487
Hiſtoires depuis la Conſtitution du monde juſqu'à préſent, 39
Miroir des Hiſtoires du monde de Vincent de Beauvais, traduit du Latin par Jean de Vignay, 605
Chronique d'Hélinand, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1200. 361
Chronique de Genebrard continuée juſqu'en 1609, par Jean Marquis, 538
Les Chroniques de Carion, traduites du Latin en François, 452
Hiſtoires ou Chroniques, traduites du Latin de Paul Jove, 165
Chronique de France, & Chronique Coſmographique Univerſelle, 33
Chroniques de France & d'Angleterre, par Jean le Bel, *Manuſcrit.* 449
Chronique de France d'un Anonyme, avec la continuation tirée de Froiſſard & de Monſtrelet, par Denis Sauvage, & les Mémoires d'Olivier de la Marche, publiés par le même, 165 & 159
Abrégé de la Chronique des Rois de France, Angleterre & Ecoſſe, & ſommaire recueil des ſingularités d'Ecoſſe, 164
Chronique des Rois de France par Jean du Tillet, Evêque de Meaux, 595
Chronique Martienne de tous les Papes qui furent jamais, & addition de pluſieurs autres Chroniques, par Caſtel & Gaguin, *Manuſcrit.* 556
Chronique très-ample & très-véritable des choſes advenues dans le quinzième ſiècle, *Manuſcrit.* 323
Chronique de Jean Molinet, depuis 1474 juſqu'en 1487, *Manuſcrit.* 552

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Hiſtoire des Juifs de Flavius Joſeph, traduite par Antoine de la Faye, 36
Hiſtoire de Flave Joſeph, Sacrificateur Hébreu, de l'antiquité des Juifs, traduite par Genebrard, 282
Hiſtoire de Joſeph, des antiquités Judaiques, & l'Apologie contre Appion, traduites du Grec par François Bourgoin, 211
Hiſtoire de Joſephe, traduite du Grec par Jean le Frère, 498
Traité du Royaume & de l'état du peuple Hébreu, & de la conformité qu'il avoit avec celui de France, *Manuſcrit.* 200
Légende dorée, ou Vie des Saints,

traduite du Latin, 605
Hiſtoire des trois Maries, en proſe, 488
La Vie de S. Grégoire de Nazianze, traduite du Grec, 393
Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, 337
Recueil des Vies des Evêques du Mans, 465
Vies des Evêques du Mans, écrites en Latin, par Jean Moreau, 557
Vie de S. Auſone, Evêque d'Angoulême, 213
Vie de Ste Heilde, 203
Hiſtoire du privilége de la fierte de S. Romain, 153
Hiſtoire de la fondation de l'Abbaye du Mont S. Michel, 217
Antiquités de l'Egliſe de Notre-Dame la Daurade de Toulouſe, 474
Hiſtoire Eccléſiaſtique, extraite des Centuries de Magdebourg, 211
Hiſtoire des Albigeois, traduite du Latin, 57
Hiſtoire des Schiſmes & Héréſies des Albigeois, 518
Sommaire de l'Hiſtoire de la guerre faite contre les Albigeois, extrait du tréſor des chartres, 597
Hiſtoire des Taborites de Bohême, traduite du Latin, 576.
Hiſtoire tragique des Hérétiques, traduite du Latin de Lindanus, 142
Vies de Zuingle, Luther, Œcolampade & Calvin, 374
Hiſtoire des Martyrs, contenant pluſieurs vies d'hommes exécutés pour la Religion Réformée, enſemble leurs diſputes & conférences de Foi, 485

HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE.

Hiſtoire de Dictys de Crète, des guerres de Troyes, traduite par Jean de la Lande, 524
Darès de Phrygie, ſur la guerre des Grecs & des Troyens, traduit du Grec en Latin, 104
Les cinq Livres des antiquités de Béroſe, Chaldéen, 456
Hiſtoire de Thucidide & de Xenophon, avec l'Hiſtoire des Succeſſeurs d'Alexandre le Grand, extraite de Diodore Sicilien, traduite par Claude de Seyſſel, 151
Recherches des Antiquités Grecques & Romaines, & autres Œuvres de Guillaume du Choul, 219
Hiſtoire Romaine de Tite-Live, traduite par Antoine de la Faye, 36
—— Par André Bouju, 19
Hiſtoire de Tite-Live Padouan, traduite par Claude Guiſchard, 145
Hiſtoire Romaine de Tite-Live, traduite en François par Jeroſme de la Vairie, *Manuſcrit.* 377
Quelques Livres de l'Hiſtoire de Tite-Live, traduits par Jean de Amelin, 438
Hiſtoire de Saluſte, traduite en François par Jeroſme Chomedei, 375
—— par André Bouju, 19
Commentaires de Jules-Céſar, traduits par Urgenére, 86
Commentaires de Jules Céſar, & d'Hirtius Oppius, de la guerre d'Alexandrie, Afrique, Eſpagne, traduits par Eſtienne de l'Aigue, 177
Céſar renouvellé par les Obſervations militaires, 256
Appian Alexandrin des guerres civiles, 152
Œuvres de Corneille Tacite, & la vie d'Agricola, traduites par Ange Capel, 24
Les cinq premiers Livres des anna-

les de Tacite, traduits par Eſtienne de la Planche, 188
Corneille Tacite, traduit par Fauchet, 138
Suétone tranquille de la vie des douze Céſars, traduit par la Bouthière, 264
—— Le même traduit par Guillaume Michel, 334
Traité des douze Céſars, traduit de l'Italien en François; 108
Hiſtoire d'Hérodian, traduite du Grec en François par Jacques de Vintimille, 437
Hiſtoire des Empereurs par Hérodian, traduite par Jean Colin, 479
Diſcours de l'Empereur Julien ſur le fait & déportement des Céſars, & abrégé de la vie de Julien, 89
Hiſtoire de l'Empire Romain, jointe à celle de l'ancien Teſtament, *Manuſcrit*, 370
Chroniques & geſtes admirables des Empereurs de Rome, avec leurs effigies, 329
Le Tréſor des Antiquités de Strada, avec le portrait des médailles des Empereurs, 539
Hiſtoire Grecque de Jean Zonare, traduite par Jean de Maumont, 544
La même, par Jean Milet, 551
Hiſtoire de Chalcondile ſur la décadence de l'Empire Grec, 86
Hiſtoire des Goths, de Procope de Céſarée, traduite du Latin en François, 337

HISTOIRE DE FRANCE.

Origine des Gaulois, & ancienne extraction d'iceux des pères Gaulois ſeulement, *Manuſcrit*, 200
Recueil de l'antique precellence des Gaules & des Gaulois, 346
Antiquités Gauloiſes & Françoiſes, 138
Les fleurs & antiquités des Gaules, où il eſt ſpécialement traité des Druides, 495
Recherches ou Anciennetés de la France, 185
Mémoires & recherches pour l'intelligence de l'état & des affaires de France, 596
Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Eſpagne, de Bretagne, par Jean Froiſſard, 501
Chronique de l'Abbaye de S. Denis, & Généalogie des Rois de France, *Manuſcrit*. 336
Annales & Chroniques de France, de Guillaume de Nangis, *Manuſcrit*, 336
Annales & Chroniques de France en vers François, par Guillaume Cretin, *Manuſcrit*. 323
Illuſtration de la France & des Gaules, par Jean le Maire, 532
Hiſtoire de France de Paul Emile, traduite par Simon des Monſtiers, 555
Hiſtoire de Paul Emile, & ſa continuation par le Féron, traduite par Jean Regnard, 580
Hiſtoire de France, par Arnoul du Ferrier, ſuite de celle de Paul Emile, traduite par André Jean, 19
Hiſtoire de France, par Jean le Frère, 498
Hiſtoire de France, Recherches & Mémoires de pluſieurs ſingularités par Roaldès, *Manuſcrit*. 234
Hiſtoire de France, de Jean Amelin, *Manuſcrit*. 438
De l'état & ſuccès des affaires de

France, par du Haillan, & Hiſtoire de France du même, 72
Hiſtoire de France & d'Allemagne, par Jean Sleidan, 589

HISTOIRE DES ROIS DE FRANCE.

La Vie de Charles Magne, par Eginhart, traduite du Latin, 171
Du déclin de la maiſon de Charles Magne, 138
Hiſtoire de S. Louis, par le Sire de Joinville, 523
Vie du Roi S. Louis IX, par Geoffroi de Beaulieu, *Manuſcrit.* 272
Hiſtoire de Ville-Hardouin en François plus intelligible, 87
Hiſtoire de France de Monſtrelet, 175
Mémoires concernant le gouvernement du Royaume de France, du tems de Charles VI, 428
Hiſtoire de Charles VII, par Alain Chartier, 11
Chronique du Roi Louis XI, vulgairement dite ſcandaleuſe, par Jean de Troye, 599
Voyage de Naples de Charles VIII, ou Journal par André de la Vigne, 22
Les Chroniques de Louis XII, par Jean d'Anton, 484
Louange du Roi Louis XII, & Hiſtoire ſingulière de ce Prince, 152
Les Geſtes de François I de Valois, Roi de France, en vers Latins, traduits en proſe Françoiſe, 179
Belli inter Franciſcum Galliæ Regem & Carolum V, Imperatorem, anno 1542 *inchoati*, *Hiſtoria apologo expreſſa.* 500
Commentaires des dernières guerres du Roi Henri II & de l'Empereur Charles V, 232
Relation du voyage du Roi Henri II aux Pays-Bas, & du Siége de Metz par Charles V, 81
Oracles ſur les deſtinées des trois illuſtres Valois de France, 147
Hiſtoire ou Abrégé de la vie de Charles IX, par Arnoult Sorbin, 58
Recueil des troubles advenus en France, ſous François II & Charles IX, 521
Diſſuaſion de la paix fourrée, adhortation au peuple de France; Déploration de la mort du Roi Charles IX, 396
L'Adrien de France au Roi de Pologne, & l'Adrien de Pologne au Roi de France, 130
Réjouiſſance ſur la France déſolée, pour l'heureux & deſiré retour de très-Chrétien Roi de France & de Pologne Henri III, 70
Prognoſtication ſur le Mariage de Henri Roi de Navarre & de Marguerite de France, 72
Apologie pour Henri IV, par Catherine de Parthenay, 100

HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES DE FRANCE.

Fleurs des Antiquités & ſingularités de la noble & triomphante Ville & Cité de Paris, 289
Antiquitates Burgundiæ. 447
Annales & Chroniques de Bourgogne, 336
Deſcription de la Ville de Dijon, par Edoard Bredin, 169
Recherches & Antiquités de la Ville de Langres, par Jean Rouſſat, *Ma-*

nuſcrit. 585
Chroniques & Annales de Bretagne, par Alain Bouchart, 11
Mémoires & Recherches touchant l'antiquité & la ſingularité de la Bretagne Armorique, *Manuſcrit.* 558
Hiſtoire de Bretagne, par Gourmelan, *Manuſcrit.* 182
Hiſtoire de Bretagne; Annotations ſur les Coutumes de ce Pays; Avis & Conſultations ſur le partage des nobles de Bretagne; Généalogie des plus anciennes Maiſons de Bretagne, 82
Hiſtoire de Berry, par Jean Chaumeau, 476
Chronique de Normandie, par Berry le Hérault, ou Gilles le Rouvier, 77
Recherches & Antiquités de la Province de Normandie, comme des Villes remarquables d'icelle & ſpécialement de la Ville & Univerſité de Caën, 105
Deſcription & Chronique de Normandie, par Jean Nagerel, 559
Diſcours de ce qui s'eſt paſſé aux Etats de Normandie, en 1578, 175
Annales d'Aquitaine, par Jean Boucher, 461
Guerres Civiles advenues en France, & principalement dans la Gaule Aquitanique, *Manuſcrit.* 519
Antiquités de Bordeaux, de Bourg, de Xaintonge & Angoumois, 170
Hiſtoire de Toulouſe par Antoine Noguier, 46
Diſcours des choſes mémorables advenues à Cahors & au Pays de Quercy, en 1428. 233
Annales de Foix, traduites du Latin de Bertrand Helie de Paniers, 338
Hiſtoire d'Angoulême, d'Aimar de Chabanois, *Manuſcrit.* 171
Recueil de ce qui ſe trouve par écrit de la Ville & des Comtes d'Angoulême, 213
Hiſtoire d'Anjou, *Manuſcrit.* 203
Les Annales & Chronique d'Anjou, par Jean de Bourdigné, 463
Deſcription de Loches en Touraine, avec pluſieurs antiquités du Pays, 222
Mémoires & Recherches des Antiquités du Maine, 564
Diſcours de l'origine des Gaulois, enſemble des Angevins & Manceaux, 541
Mémoires des troubles advenus au Maine, touchant le fait de religion, 271
Diſcours des Antiquités de Périgord, 202
Antiquités & Singularités de Lyon, 147
Diſcours des premiers troubles advenus à Lyon pour fait de religion, 255
Hiſtoire de Provence, par Jean de Notre-Dame, 562
Traité de la Guerre, pour le Comté de Provence, & les Terres Baſſenques, *Manuſcrit.* 169
Livre touchapt les familles des Nobles vicieux & vertueux de Provence, ſous paroles couvertes, le tout en forme de ſatyres, 92
Ample Diſcours de ce qui s'eſt fait & paſſé au Siège de Poitiers, 519
Hiſtoire du Siége de Sancerre, en 1573, 526
Diſcours ſur la priſe de Guines, 36
Mémoires des Antiquités de Lorraine, 443

MÉLANGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Hiſtoire de notre tems, par Guillaume Paradin, 336
Mémoires & affaires d'état ſous le règne de François I, par Jean le Breton de Villandry, Secrétaire du Roi, 464
Diſcours des Villes, Châteaux & Forteresſes battues, aſſaillies & priſes par la force de l'Artillerie, 246
Hiſtoire du tems par Charles-Martel de Montpinſon, *Manuſcrit.* 113
De rebus Gallicis; ad Staniſlaum Helvidium Epiſtola, 297
Epître ſur l'entrevue du Prince de Condé & du Cardinal de Lorraine, 131
Diſcours ſur le congé obtenu par le Cardinal de Lorraine, de faire porter armes défenſives à ſes gens, 433
Mémoires des troubles de France, 197
Dialogue ſur les cauſes de la miſère de la France, 296
Exhortation à la Nobleſſe de France, touchant la fidélité qu'elle doit à ſon Roi, 488
Franco Gallia & brutum fulmen, 226
Remontrances aux Rois, Princes Catholiques, & à tous Magiſtrats, touchant l'abolition des troubles de France, 600
Requête au Roi, pour le ſupplier d'abjurer l'Héréſie, 598
Traité de l'origine, excellence & progrès du Royaume de France, 114
La Providence de Dieu, ſur les Rois de France Chrétiens, 255
Mémoires & dépêches de Florimond Robertet, touchant les affaires de France, *Manuſcrit.* 199
Harangues, dépêches & Lettres originales du Cardinal Charles de Lorraine, *Manuſcrit.* 112
Mémoires & Lettres du Cardinal de Denonville, pendant ſes Ambaſſades, *Manuſcrit.* 110
Traité pour la Monarchie du Royaume contre la diviſion, 601
Négociations de Charles de Marillac, Evêque de Vienne, *Manuſcr.* 113

HISTOIRE DES DIFFÉRENS ÉTATS DE L'EUROPE.

Deſcription générale des lieux & détroits par leſquels on peut entrer des Gaules en Italie, 430
Hiſtoire d'Italie par Guicciardin, traduite de l'Italien en François, 375
Chroniques de Savoye, 147
Antiquités & ſingularités de Savoye; Louanges de la Franche-Comté de Bourgogne, 113
Abrégé de l'Hiſtoire des Vicomtes & Ducs de Milan, extrait en partie de Paul Jove, 106
Légende de Veniſe ou juſtification de la Ligue de Cambray, 534
Des Magiſtrats & République des Vénitiens, traduit de l'Italien de Gaſpard Contarini, 471
Epitome de l'origine & ſucceſſion du Duché de Ferrare, 255
Traités des droits du Roi de France, ſur les Royaumes de Naples & de Sicile, par Accurſe Meinier, *Manuſcrit.* 545
Recueil des victoires des Rois d'Ar-

ragon, Comtes de Provence, *Manuscrit.* 372
La République des Suiſſes, de Joſias Simler, traduite du Latin, 220
Chronique & Hiſtoire du Pays & Comté de Hainault, 417
Mémoires ſur ce qui s'eſt paſſé ès Guerres des Pays-Bas de Flandres, *Manuscrit.* 134
Diſcours des Hiſtoires de Lorraine & de Flandres,
Deſcription de toute la Germanie, enſemble les mœurs de cette Nation, traduite du Latin de C. Tacite, 149
Commentaires de Louis d'Avila ſur la Guerre d'Allemagne, traduits de l'Eſpagnol, 284
Deſcription du Royaume de Pologne, & Chroniques & Annales de Pologne, 87
Deſcription du Royaume de Pologne & Provinces jointes à icelui, de l'Auſtriche & la Tranſilvanie, 222
Diſcours en forme d'Hiſtoire touchant l'Origine, Antiquité, Excellence, Progrès, Loix, Coutumes du Royaume de Pologne, 356
Diſcours de ce qui s'eſt paſſé à la négociation pour l'Election du Roi de Pologne, 477
Deſcription des Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, 188
Hiſtoire des Guerres d'Ecoſſe, 449
Diſcours des plus mémorables faits des Rois & grands Seigneurs d'Angleterre, pendant 500 ans, 450
Sommaire Recueil des querelles & prétentions anciennes des Anglois ſur les François, *Manuscrit.* 451
Diſcours du voyage de Jean Charrier en Angleterre,

HISTOIRES DE L'ASIE, AFRIQUE ET AMÉRIQUE.

La Franciade Orientale, ou Hiſtoire de la Terre-Sainte, écrite par Guillaume de Tyr, 254
Hiſtoire des parties d'Orient, ou le paſſage de la Terre Sainte, par Haiton le Georgien, *Manuscrit.* 359
Hiſtoire de la Conquête de Conſtantinople, faite par Bauldoin IX, Comte de Flandres, *Manuscrit.* 235
Hiſtoire de la Guerre entrepriſe par les François, pour la conquête de la Terre-Sainte, ſous Godefroi de Bouillon, 216
Hiſtoire de la Terre-Sainte, conquiſe par les Latins ſur les Barbares, 306
Recueil ſommaire du voyage des Latins en la Terre-Sainte, 552
Diſcours du voyage des Chrétiens en la Terre-Sainte, en l'an 1202, par Geoffroy de Ville-Hardouin, 280
Voyage de la Terre-Sainte, par Antoine Renaut, 50
Voyage en Jéruſalem & au Mont Sinaï, fait en 1553, *Manuscrit.* 294
Voyage de Hiéruſalem de Jean Thavoud, Cordelier, 592
Voyage de Jéruſalem au Mont Sinaï, par Bonaventure Brochard, 88
Diſcours ſur un voyage en la Terre-Sainte, par Anroux, 66
Deſcription très-ample du voyage de la Terre-Sainte, 165
Voyage en Hiéruſalem & au Mont Sinaï, par Jean Gaſſot, *Manuscrit.* 504
Voyage de Jéruſalem par Cachermois, 483
La Croiſade ou le Voyage des Chrétiens en la Terre-Sainte, Poëme imité de l'Arioſte, 455

Hiſtoire des Turcs, par Chriſtoſle Richier, 126
Hiſtoire des Empereurs de Turquie, traduite du Latin en François, 81
Diſcours de l'état de la Cour du grand Turc, de ſa Gendarmerie & de ſes Finances, 39
Articles accordés par le Grand Seigneur, pour la liberté du Commerce du Levant, 131
Deſcription de l'Iſle de Chypre, 184
La priſe de la Ville de Rhodes, par Sultan Soliman, 390
Scanderbeg, ou Commentaire d'aucunes choſes des Turcs & du Seigneur Georges Caſtriot, dit Scanderbeg, 327
Faits & Geſtes de Georges Caſtriot dit Scanderbeg, Roi d'Albanie, traduits du Latin par Jacques Lavardin, 421
Chrétienne & généreuſe entrepriſe de M. de Lorraine contre le grand Turc, 146
Voyages de Jean de Mandeville en Europe, en Aſie & en Afrique, 534
Voyages tant par mer que par terre, de Jean Alphonſe, 438
Hiſtoire de la Guerre d'Afrique, par Jean d'Oreville, 564
Hiſtoire des Indes en Latin & en François, par Jean Macer, 531
Voyage de l'Amérique de Jean de Léry, 526
France Antartique, ſes ſingularités & Coſmographie du Levant, par André Thevet. 21
Traité contenant les tyrannies & cruautés des Eſpagnols, perpétrées aux Indes Occidentales, traduit de l'Eſpagnol de Barthelemi de Las Caſas, 425

MÉLANGES HISTORIQUES.

Antiquités & Singularités du monde, par Antoine Couillard, 33
Recueil d'aucunes Hiſtoires, eſquelles eſt montré que les Empereurs & Rois anciens furent plus riches & plus magnifiques que ceux d'aujourd'hui, 353
Quelques Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, tradaites par Georges de Selve, Evêque de Lavaur, 266
La vie des Tyrans, *Manuſcrit.* 303
Valere-Maxime, des faits & geſtes mémorables, traduits en François par Guillaume Michel, 334; & par Jean le Blond, 452
Mémoires ou Recueils de toutes ſortes d'Hiſtoires mémorables, réduits par chapitres & lieux communs, *Manuſcrits.* 210
Livre des prodiges de Jules Obſéquent, & trois Dialogues de Polidore Virgile, traduits en François, 265
Polidore Virgile, des inventeurs des choſes, traduit en François, 334
Les Meſadventures des plus illuſtrés hommes de la Chrétienté, traduites du Latin de Jean Boccace, 154
Traité des Guerres inteſtines, entre les Princes du treizième ſiècle, 82
Le Promptuaire des Médailles, par Guillaume Rouillé, 346
Lettres Latines d'Augier de Busbeck ſur ſes Ambaſſades en Turquie & en France, 63
Eloges & vies des plus illuſtres & principaux hommes de guerre, traduits de l'Italien de Paul Jove, 86
Proſographie ou Deſcription de perſonnes inſignes, 54
Vies des hommes illuſtres avec leurs

portraits, 21
Hiſtoire des Dames illuſtres en vertu, 15
La Vie d'Apollonius de Thyane, 87
Vie de Théodore de Beze, 36
Panégyrique du Chevalier ſans reproche, ou vie, mœurs & faits d'armes de Louis de la Trimouille, 459
Hiſtoire du bon Chevalier Jacques de Lalain, frère & compagnon de l'Ordre de la Toiſon d'Or, 264
Le fort inexpugnable de l'honneur féminin, 210

GÉNÉALOGIES ET ART HÉRALDIQUE.

Traité des Généalogies des maiſons les plus nobles de la Chrétienté, *Manuſcrit.* 184. — Dialogue de l'origine de la nobleſſe, 171
Livre des Etats & Maiſons plus illuſtres de la Chrétienté, 445 & 439
Alliances Généalogiques des Princes de la France & des Gaules, 147
Généalogie, alliances & geſtes de tous les Princes & grands Seigneurs qui ont commandé ès Royaumes de Jéruſalem, Cypre & Armenie, 184
Généalogie des Ducs de Lorraine & leurs alliances, 174
Mémoires touchant la très-ancienne & très-illuſtre Maiſon de Lorraine, *Manuſcrit.* 235
Obſèques & Funérailles de Claude de Lorraine Duc de Guiſe & d'Aumale, & catholique enterrement de Jean Cardinal de Lorraine, 174
Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum, 236
Le Montmorency Gaulois, ou petit Traité de la Maiſon de Montmorency, 182
Généalogie, alliances & faits illuſtres de la Maiſon de Montmorency, 245
Mémoires ſur le droit & appartenances d'aucunes nobles familles de France, *Manuſcrit.* 203
Hiſtoire ou Deſcription Généalogique de la Maiſon de Couci & Vervins, 200
Généalogie de la très-noble & très-ancienne Maiſon de Sanzay en Poitou, *Manuſcrit.* 492
Hiſtoire des Connétables & autres grands Officiers, 492
Généalogie de la Maiſon de la Marck en Allemagne, 200
Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Maiſon de Médicis, & abrégé de celle des Comtes de Bolongne & d'Auvergne, 560
Livre de divers ordres de Chevalerie, traduit de l'Italien de François Sanſovin, 584
De l'Ordre de la Toiſon d'Or, & des ſix Toiſons, par Guillaume Evêque de Tournay, *Manuſcrit.* 354
La Toiſon de Jacob, par Guillaume, Evêque de Tournay, *Manuſcrit.* 354
Blaſon des Armoiries, contenant pluſieurs écus, 374
Le Miroir Royal blaſonnant les Armoiries de France, & le nom du Roi, 470

ARTICLE VI.

GRAMMAIRE.

Dialogue ſur les fondemens de la Grammaire, 420

De l'origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, Rythme & Romans, 138

Tréſor ou Louange de la Langue Françoiſe, par Brunet Latin, 93

De la précellence du langage François, & autres ouvrages de Grammaire, par Henry Eſtienne, 367

Devis ſur la Langue Françoiſe, 3

Grammaire Latine & Françoiſe, d'Antoine Cauce, 31

Grammaire Françoiſe, avec une ortographe nouvelle, inventée par Gaſpard du Tronchay, 259

Grammaire Françoiſe de Gabriel Meurier, 252

Traité de la Grammaire Françoiſe, par Baptiſte du Tronchay, 68

Grammaire Latine & Françoiſe, par Jacques du Bois, 394

Conformité du François avec le Grec, 368

Illuſtration de la Langue Françoiſe par Jean Palſgrave, 565

Etymologies Françoiſes, 104

Recueil de vieux mots du Roman du Comte d'Anjo, *Manuſcrit.* 570

Paradoxe de la Langue Françoiſe, & traité de l'origine de la Rithme, *Manuſcrit.* 456

Traité touchant l'ancien Ortographe François, l'Ecriture & la Poëſie Françoiſe, 307

Dialogues de l'ortographe & prononciation Françoiſe, par Jacques Peletier, 426

Traité de l'Ortographe & prononciation Françoiſe, par Denis Sauvage, 165

Tréſor de la Langue Françoiſe tant ancienne que moderne ou Dictionnaire de Nicot, 172

Dictionnaire François & Latin, de Jean Thierri de Beauvais, 499

Dictionnaire Latin & François de Charles Eſtienne, 107

Abrégé de mots & dictions Latines, ou Dictionnaire Latin François, 334

Dictionnaire Grec-Latin-François, de Guillaume Morel, 334

De l'origine, uſage & raiſon, des mots ou dictions uſitées, ès Langues Françoiſes, Italienne & Eſpagnole, 396

Grammaire en Hébreu, Grec, Latin & François, & Traité de la Langue Françoiſe, par Jean de Droſay, 488

Grammaire Germanique Gauloiſe, par Charlemagne, Empereur & Roi de France, 112

Grammaire Italienne & Françoiſe, par Jean-Pierre de Meſmes, 573

Theſaurus Teutonicæ Linguæ, 125

Traité pour apprendre à parler François & Anglois, 179

Polygraphie de Jean Trithême, traduite du Latin, 250

Champ-Fleuri, contenant l'Art & Science de la proportion des Lettres antiques, vulgairement dites Romai-

nes, proportionnées ſelon le corps & viſage humain, 176
De Cognatione & permutatione Literarum, 569
Inſtruction de bien & parfaitement écrire, & tailler la plume, 551
Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & moyen de les éviter, 378

RHÉTORIQUE.

Les ſept Livres de Rhétorique, traduits de l'Italien de Cavalcanti, 497
Rhétorique Françoiſe, par Antoine Fouquelin, 38
Dialogues de l'invention poëtique, de la vraie connoiſſance de l'art Oratoire, & de la fiction de la Fable, 145
Louange de l'art Oratoire & des Orateurs par Matthieu Roſſulus, 405
Traité de la maniere de bien traduire d'une Langue en une autre, 179
Oratio de re Litteraria habita Lutetiæ in ſchola Marchiana, 145
De Cauſis quibus maximè periclitatur Pariſienſis Academia, & qua via in primis eidem ſubvenire poſſe videatur. 145

HARANGUES ET DISCOURS D'APPAREIL.

Oraiſons de Démoſthène, Eſchine & Libanius, traduites du Grec en François, 271
Philippiques de Demoſthènes & de Ciceron, traduites par Jean Papon, 565
Œuvres de Ciceron, traduites par André Bouju, 19
Oraiſons Funèbres de Charles VIII, par Jean de Reſly, Evêque d'Angers, 581
— d'Henri II, prononcée à Paris & à S. Denis, par Jean de la Rovere, Evêque de Toulon, 585
— De Charles IX; de Madame Claude de France, Ducheſſe de Lorraine; de Coſme de Médicis, grand Duc de Toſcane; d'Anne de Montmorency, Connétable de France; du Marquis de S. Megrin; du Comte de Caylus, par Arnault Sorbin, 58
Sermon Funèbre prononcé à Paris, aux obſèques de l'Empereur Maximilien d'Autriche, 368
— Aux obſèques de l'Empereur Ferdinand, 410
Oraiſon Funébre, de Henri VIII, Roi d'Angleterre, 427
— de Madame Françoiſe d'Alençon, Ducheſſe de Beaumont, & de Marguerite, Reine de Navarre, 116
— de François de Lorraine, Duc de Guiſe, 419
— de François, Duc de Guiſe, traduite du Latin de Jules Poggien, 496
— de Marie, Reine Douairiere d'Ecoſſe, 135
— du Cardinal de Créqui, 430
— du Maréchal de Riez & du Seigneur de Coucy, 200 & 491
— de Meſſire Gaſpard de la Châtre, Seigneur de Nancey, 401
— de Chriſtofle de Thou, premier Préſident de Paris, 578
La Couronne Marguaritique, ou Eloge de Marguerite d'Autriche, 533
Harangue d'Enguerrand de Mari-

gny, au peuple de Paris, *Manuscrit.* 175
— prononcée à Rouen, devant le Roi Henri II, 133
— Du Clergé, prenant congé du Roi Charles IX, par Jean Quintin, 578
Discours Académiques Florentins, appropriés à la Langue Françoise, 191
Combien les Lettres & Sciences, sont profitables aux Rois & Princes, 135
Discours de la République Françoise, 180
— de l'Eglise, Religion & Justice, 104
— à la louange des trois Lis de France, 135
— sur l'immortalité de l'ame & le mépris de la mort, 81
Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux, tant de France que d'autres Nations étrangères, 264

EPITRES, DIALOGUES, ALLÉGORIES, &c.

Epîtres de Phalaris & d'Isocrate, avec le Manuel d'Epictète, traduites du Grec. 141
Tusculanes & Epîtres familières de Ciceron, traduites en François, 181
Les Epîtres dorées d'Antoine de Guevare, traduites de l'Espagnol en François, par Guttery, 358
Conjonction des Lettres de Charles Cardinal de Lorraine, & de François, Duc de Guise, son frère, 435
Lettres Françoises de Jean, Cardinal du Bellay, *Manuscrit.* 450
Recueil des Lettres d'Etienne Pasquier, 186
Lettres Amoureuses de Girolamo Parabolco, traduites en François, 378
Lettres Amoureuses, avec soixante-dix Sonnets de Pétrarque, traduites en vers François, 191
Dialogues de l'Amitié, par Platon, Ciceron & Lucien, traduits par Vigenère, 86
Dialogues de Platon, Axiochus & Hypparchus, traduits en François, 179
— du bien de la paix & calamité de la guerre, 295
— sur le sujet que tout ne gît pas en opinion, 295
— des graces & excellences de l'homme, ensemble de ses misères & disgraces, traduits de l'Italien, 373
— De la ville & des champs, avec une Epître de la vie solitaire, 477
— de l'amour, de ses yeux & de son cœur, 69
Cinq Dialogismes, ou délibérations de cinq nobles Dames, traduits du Latin en François, 551
Dialogues & Devis des Damoiselles, 202
Dialogue de Platine, contre les folles amours, 74
Les Cinq Dialogues d'honneur, de J. B. Possevin, traduits de l'Italien, 141
Dialogue du vrai amour, 134
Dialogue en prose de vertu, honneur, plaisir, fortune & mort, 27
Dialogues François de Christofle Plantin, 125
Dialogue de la Noblesse, traduit de l'Italien de Torquato Tasso, 37
Le Colloque du vrai, pudiq & sincère amour, concilié entre deux amans, 399
Controverse des sexes masculin & féminin, 168 & 253

La Métamorphoſe, ou l'Ane d'or d'Apulée, Philoſophe Platonique, traduite en François, 263 & 530
La louange de la Folie, traduite de l'Italien d'Aſcanio Perſion, 594
Le Courtiſan de Baltazar Caſtillon, traduit par Jacques Colin, 400
Le Favori de Cour d'Antoine de Guévare, traduit par Jacques de Rochemore, 429
Invectives & ſatyres contre le ſexe féminin & Réplique, 430
Le Philogame, ou ami du mariage, 239
Le jeu de l'adventure des hommes & des femmes, 288
Beauté tant du corps que de l'ame; Paulégraphie, ou Deſcription de la belle Paule Viguier, 252
Le Monophile ou ſeul aimant, Diſcours en proſe touchant l'amour, 185
Le fléau mortel des Tyrans, ſatyre, *Manuſcrit.* 327
Plaiſant Diſcours de l'Aneau qui fait roidir le membre, *Manuſcrit.* 359
Nuits facétieuſes de Straparole, traduites de l'Italien par Jean Louveau, 530

ROMANS ET FABLIAUX.

Du vrai & parfait Amour, traduit d'Athénagoras, 5
Affections d'Amour de Parthenius, & narrations d'amour de Plutarque, traduites du Grec, 497
Hiſtoire Ethiopique d'Héliodore, ou Amours de Théagène & de Chariclée, traduite du Grec par Jacques Amiot, 388
Paſtorale de Longus des amours de Daphnis & de Chloé, traduite du Grec par le même, 389
Judas Machabée, Roman, commencé par Gaultier de Belleperche & achevé par Pierre du Riez, 261
Le Roman des ſept Sages, traduit du Latin du Moine de Hauteſelve par le poëte Hébers, *Manuſcrit.* 360
De Amore Camilli & Æmiliæ, Manuſcrit. 351
Amours d'Iſmene, traduites en François, 373 & 530
Le Tréſor des Amadis, 64. — IX Livre d'Amadis de Gaule, traduit de l'Eſpagnol en François, 134
Primaléon de Grece, Roman traduit de l'Eſpagnol en François, 241 — 247 & 331
Palmerin d'Olive, Roman, traduit de l'Eſpagnol en François, 607
Palmerin d'Angleterre, — Roland l'amoureux, traduit de l'Italien, & l'Hiſtoire Amoureuſe de Dom Flore & de Blanche-Fleur ſon amie, traduite de l'Eſpagnol, 436
Le Chevalier à l'Epée. Les Romans de Perſeval & de la Charette; Continuation des Romans des Chevaliers de la Table ronde, de Lancelot du Lac, du Graal, du Chevalier au Lyon, par Chreſtien de Troye, 120
Roman de la vengeance du Roi Alexandre, *Manuſcrit.* 561
Le Tournoi de l'Ante-Chriſt, Roman de Huon de Mery, *Manuſcr.* 381
Regnault de Montauban, Guyot de Nanteuil & Garnier de Nanteuil ſon fils, & encore de Aye d'Avignon, Roman, *Manuſcrit.* 384
Le I. Livre de Guerin Meſquin, fils de Milon de Bourgogne, Prince de Tarente & Roi d'Albanie, contenant les faits & geſtes dudit Guerin, 485
Triſtian Prince de Léonnois, Chevalier

valier de la Table ronde, & haute Princeſſe d'Irlande, Reine de Cornouaille, Roman, 543
Hiſtoire du petit Jean de Saintré, 51
Hiſtoire de *Galfridus Monemutenſis*, ou de Geoffroy de Monmouth, contenant huit Livres des geſtes des Anglois ou Bretons, Roman. 158
Le Roman de la Charette ou de Lancelot, commencé par Chreſtien de Troye, achevé par Geofroy de Leigny. 274
Meliadius, ou Meliadus, Roman. 192
Hiſtoire de Luſignan, ou de Meluſine, fille de Jean, Roi d'Albanie, 441
Diſcours de la Guerre de Treſſin, Prince des Sarraſins, contre les Rois d'Arles en Provence, Roman de Geofroy Rudel, *Manuſcrit.* 275
Le Lay du Vair Palefroy, Roman. 384
Le Roman des trois pélerinages en rythme Françoiſe, mis en proſe ſous le titre de Pélerinage de la vie humaine, 328
Le Brut d'Angleterre, Roman, *Manuſcrit.* 193
Françion, Œuvre à l'imitation d'Amadis de Gaule, *Manuſcrit.* 201
Zerbin, Prince d'Ecoſſe, & Iſabelle Infante de Gallice, ou Miroir de Loyauté, 289
Cleomades & Bertin, Roman, par Adenez, dit le Roy, 6
Vie de Robert le Diable, écrite en vers, 418
Le nouveau Renard, Roman de Jacquemars Giélée, *Manuſcrit.* 386
Les Amours de Francine & de Meline, 439
Conquête qu'un Chevalier ſurnommé le cœur d'Amour épris, fit d'une Dame appellée Douce Merci, *Manuſcrit.* 12
Le Livre des deux amans, Guiſchat & Sigiſmonde, fille de Tancredus, Prince de Salerne, 495
Alector ou le Coq, Hiſtoire ou Roman, 78
La belle & plaiſante Hiſtoire de Philandre, ſurnommé le Gentilhomme, & de Paſſe-Roſe, fille du Roi de Naples, 514
Les Amours de Graſinde, 509
Les Amours d'Eurialus & de Lucrece, ou l'iſſue malheureux des amours défendus, traduits du Latin d'Æneas Sylvius, 551
Des angoiſſes douloreuſes qui procèdent d'amour, par Heliſenne de Crenne, 362
Dialogue du Pérégrin, traitant de l'honnêteté & pudic amour, traduit de l'Italien, 215
Amours comiques, contenant pluſieurs Hiſtoires facétieuſes, 201
Les Ordonnances d'Amours, 185
Miroir du penſif, ou Traitié ſelon les Auteurs pour enſampler les amans mariés, *Manuſcrit.* 515
Fabliau moral de la bourſe pleine de ſens, *Manuſcrit.* 504
La male Honte, ſatyre ou moquerie, fabliau; *Manuſcrit.* 379
Les jeux partiz d'amours, Fabliau. 380
Fabliau des trois aveugles de Compiegne, 161
— des trois Boſſus, 168
— des deux chevaux, 461
— ou plaiſant Diſcours d'un Secrétain de Cluny, *Manuſcrit.* 475
Conte ou Fable de Foucher Boyvin, 161
Hiſtoire d'Aurelio & d'Iſabella,

traduite de l'Italien, 287
— de Lazarille de Tormes, traduite de l'Eſpagnol, 588
Narrations fabuleuſes de Paléphatus, Auteur Grec, traduites en François, 328

ARTICLE VII.

POESIE.

Art poëtique de Jaques Pelletier, 426
Abrégé de l'art poëtique, 130
Art poëtique François & poëſies, de Jean Orry, *Manuſcrit.* 564
Diſcours touchant la poëſie Françoiſe & les Poëtes, avec la vie de Jodelle, 115
Dictionaire de Rithmes Françoiſes, 494
Philippique contre les Poëtaſtres & Rimailleurs du temps, 531
Oraiſon, ou invectives contre les Poëtes, confrères de Cupidon, & Rithmailleurs François, 455
Vers Alexandrins, d'où ils ont tiré leur nom, 14
Quintil Cenſeur, ou Critique des Œuvres de Joachim du Bellay, 107

TRADUCTIONS D'ANCIENNES POESIES.

Cent Pſeaumes de David, traduits en vers par Jean Poictevin, 575
L'Iliade traduit en proſe Françoiſe, par Jean Samxon, 588
Iliade d'Homère, traduit par Amadis Jamin, 17
Les douze premiers Livres de l'Iliade, traduits en vers François, par Hugues Salel, 382
Le grand combat des Rats & des Grenouilles, tranſlaté du Grec d'Homère en Rithmes Françoiſes, par Antoine Macault, 42
La Batrachomyomachie en vers François, par Guillaume Rhoyer, 356
Odes d'Anacréon, traduites par Helie André, 360
Hymnes de Syneſius, Evêque de Ptolémaïde, traduites du Grec en vers François, 401
Lucrece, de la nature des choſes, traduit du Latin en vers François, 307
Virgile traduit en vers François, par Antoine & Robert Chevalier, & Œuvres d'Horace, traduit par les mêmes, 32
Commentaire ſur Virgile, par Germain Vaillant de Guellis, 269
Cinq Livres des Odes d'Horace, traduits en vers François, par Jaques Mondot, 425
Art poëtique d'Horace, traduit en François par Jaques Pelletier, 426
Enſeignemens de Caton, poëme, traduit du Latin, 5
Doctrina Joannis Faceti ad Catonem. Carmen. 418
Metamorphoſes d'Ovide, traduites par François Habert, 223
Poëme de Claudien *de raptu Proſer-*

pinæ, & autres poëmes du même, traduits en vers François, 101 & 230
Les deux premiers Livres du Zodiaque de Marcel Palingene, traduits en vers François, 445
Les baiſers de Jean Second, traduits en vers François, *Manuſcrit.* 194

POETES PROVENÇAUX ET ITALIENS, ET ANCIENS POETES FRANÇOIS.

Vies des anciens Poëtes Provençaux, par Jean de Notre-Dame, 562
Vies des Poëtes Provençaux, par Hilaire des Martins, *Manuſcrit.* 377
Catalogue des Poëtes Provençaux, & Recueil de Chanſons en Langue Provençale, *Manuſcrit.* 382
Comédies, Chanſons, Sonnets, & autres poëſies en Langue Provençale, par Arnaud Daniel, & Arnaud de Merveil, 56
Catalogue des Dames illuſtres, & Comédies en Langue Provençale, *Manuſcrit.* 304
Chanſons d'amour à la louange de toutes les Dames de Provence, 86
L'Amie des amies; l'Amie ruſtique: Choréide, ou Louange du bal: Chants d'amour, Epîtres & Poëſies de Berenger de la Tour, 77
Herégia de Ly Preyres; Comédie en Langue Provençale par Anſelme Faydit, 27
Les Fables d'Eſope en rithme Provençale, 349
Las Drudarias d'amour, Poëme en Langue Provençale, 83
Complainte de Béral, ſur la mort d'Adélaſie, Poëme en Langue Provençale, 199
Amour, Deſcription de ſa cour, de ſon palais, de ſon état & pouvoir, par Anſelme Faydit, 27
Traité des ſouffrances d'amour, par Arnauld de Coutignac, 56
Chanſons & Poëſies d'Albert de Siſteron, 13
Les Triomphes de Pétrarque, traduits en vers François, par Jean Meſnier, *Manuſcrit.* 545
Les délicieuſes Amours de Marc-Antoine, & de Cléopatre, les Triomphes d'amour & de la mort & autres imitations d'Ovide, de Pétrarque, &c. 311
La Théſeïde de Bocace en vers François, 608
Roland furieux, poëme, traduit de l'Italien en vers François, 330
Le même poëme traduit en proſe, 514 & 539
La Jéruſalem du Taſſe, en proſe, traduction Françoiſe, 87
La Circé de Jean-Baptiſte Gello, traduite de l'Italien, 165
L'Arcadie de Jacques Sannazar, proſe & vers, traduite en François, 538
Roman de la Roze, commencé par Guillaume de Lorriz, achevé par Jean de Meun, dit Clopinel, 331 & 545
Breviaire des Nobles & autres poëſies d'Alain Chartier, 11
Le Breviaire des Nobles, par d'Allancé, 66
Légende dorée, ou vie plaiſante de Me Pierre Faifeu, 103
Alexandre le Grand, Roman en vers, 14
Les Droits nouveaux; le Plaidoyé d'entre la ſimple & la ruzée; le Monologue de la botte de foin; le Purgatoire des mauvais maris, & autres Œuvres

de Guillaume Coquillart, 321
La Bible Guyot, poëme ou satyre, *Manuscrit.* 303
Vie d'Alexandre le Grand, en vers, par Jean Li Nevelois, 528
Recueil en vers de choses mémorables advenues tant en France qu'en autres lieux, *Manuscrit.* 313
Traités tant d'amours que de moralités, achevés par Jean Froissard, *Manuscrit.* 502
Le Siècle doré, poëme, par Guillaume Michel, dit de Tours, 334
Histoire des trois Maries, en vers François, par Jean de Venette, 603
Satyres de Hugues de Bercy, Religieux de Cluny, *Manuscrit.* 380
Les Lunettes des Princes, & autres poësies, de Jean Meschinot, 549
Faits & Dits de Jean Molinet, ou Chants royaux; Traités & Oraisons en vers, 552
La Fontaine des amoureux de science, 46
Le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, 304
Discours de la Court, 132
Le grand Blason des fausses amours, 304
Le Décès, ou fin du monde, divisé en trois visions, poëme, par Guillaume Chevalier, 260
Discours de Jean Regnier, Seigneur de Guerchi, sur les fortunes & les adversités, 580
Le Chevalier délibéré, poëme sur la mort de Charles dernier, Duc de Bourgogne, 264
Miroir salutaire pour toutes gens & de tous états, ou la grande danse Macabrée, 301
Débat des deux Amants, *Manuscrit*, & Epître d'Othéa à Hector, *Manuscrit*, 128

POETES FRANÇOIS.

Le Parnasse des Poëtes François modernes, 287
Poëmes & Œuvres poëtiques de Jean Marot, 537
Œuvres diverses de Clement Marot, 156
—Poëtiques, de François Sagon, 237
—de François Villon, 241
—de Jean Bouchet, 458
—de Jean Boiceau, 454
—de François Habert, 223
—de Jaques Pelletier du Mans, 426
—de Jaques Tahureau, 433
—de Jean Passerat, 568
Œuvres poëtiques & traductions de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, 283
—& traductions du Grec & du Latin en François, de François de la Coudraye, 213
—& traductions du Latin, de l'Italien & de l'Espagnol, de Gilles Corrozet, 286
Mélanges d'Etienne Jodelle, 183
La Semaine ou Création du monde, poëme; la Muse Chrétienne; le Triomphe de la foi & autres poëtes de Guillaume de Salluste du Bartas, 347
Poëtes Françoises, de Jean Antoine de Baïf, 439
—de Jean de la Péruse, 572
—diverses d'Henri Estienne, 367
—de Jaques Grevin, 415
—d'Alexis Jure, 16
—de Jean Edouard du Monin, &

autres Œuvres, 489
—& Rondeaux; Ballades, Vitelais, de Jean Dugué, 516
Poëſies Latines, de Jean Cardinal du Bellay, 450
Poëſies du Cardinal du Perron, 409
Poëſies & Epigrammes, d'Achille de Harlay, 4
Poëmes Grecs, Latins, & François, de Jean Dorat, 444
Poëmes Latins & François, & Sonnets, de Jaques Ducheſne, 398
Mauſolée Royal, ou recueil de vers Grecs, Latins & François, par Jean Marquis, 538
Nouvelles Récréations poëtiques, de Jean le Maſle, 541
La Sourdine Royale, & les autres Œuvres poëtiques de Guillaume de la Taiſſonniere, 350
Trois Livres de poëſies Françoiſes, par Charles de Sainte Marthe, 117
Diverſes Poëſies Françoiſes, de Jean de Boiſſard, 459
La mort de Pâris, Alexandre & Œnone, le Courtiſan retiré, & autres poëſies, de Jean de la Taille de Bondaroy, 590
Les Amours de Cupido & Pſiché, & autres poëſies de Jean Maugin, 543
Promenades printanieres, par Adrian le Tartier, 9
Androgyne de Platon, la parfaite amie, & autres poëſies d'Antoine Héroet, 40
Poëmes François, de Claude Binet, 129
Le vol du Papillon de Cupido, Satyres & autres poëſies de Jean Martin de Choiſy, 540
Recueil des poëſies de Hugues Salel, 383
Poëſies Françoiſes de Jean de la Geſſée, 509
Epîtres & Œuvres poëtiques, de Guillaume du Maine, 332
Poëmes François d'Alphonſe d'Elbene, 16
Livre de la ſanté, en vers, & autres compoſitions poëtiques, de Gaſpard du Tronchay, 259
Etrennes de poëſies Françoiſes, 441
Les Ruiſſeaux de la Fontaine, le Jardin d'amour, ou recueil de divers poëſies Françoiſes, 108
Recueil de la Muſe Coſmopolitique, 532
Le Printemps de l'humble Eſpérant, ou recueil de poëſies, 452
La Gélodacrie amoureuſe, recueil de pluſieurs eſpèces de poëſies Lyriques, 148

POEMES, ET AUTRES PIECES DE POESIES FRANÇOISES.

La Davidiade, poëme en vers François, 104
Le Royal, ou diſcours en vers de toutes les choſes mémorables, faites par les Rois de France, juſqu'à Henri III, *Manuſcrit.* 395
La Henriade & la Loyſſée, poëmes de Sébaſtien Garnier, 157
La Vandomëide, poëme hiſtorial à la louange du Roi de Navarre, *Manuſcrit.* 577
Le grand Hercule Gallique, qui combat contre deux, Poëme, 133
Les Triomphes de la France, 486
La Chaſſe Royale compoſée par le Roi Charles IX, 119
Martiales du Roi au Château d'Alais, poëme, 118
La Renommée, poëme Hiſtorique en cinq chants, 115

Concile des dieux ſur le mariage du Roi d'Ecoſſe, 111
Pleurs tragiques de la vertu, pour le trépas du Roi de France Henri II, poëme, 394
Allegreſſe pour la paix, poëme, par Jean le Mercier, 548
Le Convy de Pallas, Déeſſe de ſcience, au Roi Henri II, 355
La Sphère des deux mondes, & Epithalame ſur le Mariage de Philippe Roi d'Angleterre, 163
Oraiſon de Mars, aux Dames de la Cour, & réponſe des Dames, 134
Chant Royal ſur la bien venue de Philebert Emmanuel Duc de Savoye, 429
L'Aigle qui a fait la poule devant le coq, poëme, 132
Tombeau de la Roine de Navarre, par Antoine de Loynes, 55
Ode triomphale ſur le maſſacre de la Saint Barthelemy, 137
Idée de la République, poëme en ſept Livres, 209
Le Prince néceſſaire, poëme François, 590
Uranie, poëme, par Jean Fornier, 497, & par Alexandre Pully, 15
Combat de la chair & de l'eſprit, poëme, 174
La Mer rouge, poëme, *Manuſcrit.* 504
Huit Livres des amours de Clion, & les Deſeſpérades, ou Eclogues amoureuſes, 202
Les Devinailles, poëme, 136
L'Amour transformé en Ataignée, poëme, 118
De l'art d'aimer à l'imitation d'Ovide, par G. Guyard, *Manuſcrit.* 357
Judith, Hiſtoire en vers François, par André Prevoſt, du Bartas, & Gabrielle de Coignard, 20
L'Enfer de Cupidon, en vers François, 161
L'hymne du Paſteur, en vers François, 177
Epître de l'Amoureux de vertu, aux Dames de France, 134
Contreblaſon de la beauté des membres du corps humain, 110
Larmes funébres... poëme, 126
Contreblaſon des fauſſes amours, 105
Diſcours d'un voyage de Conſtantinople, écrit en vers François, 94
Le moyen de ſoy enrichir, poëme François, 221
La Courſe d'Atalante, poëme, 495
Le Ditelet de fortune, en vers François, 553
Déploration de toutes les priſes de Rome, depuis ſa fondation juſqu'a la dernière, en 1527, poëme, 411
Les Amours de Sydere, 465
Colloque Social de paix, juſtice, miſéricorde & vérité, en vers François, 442
Le Miroir de prudence, 467
L'Erinne Françoiſe, poëme, 378
Le ſecond enfer d'Eſtienne Dolet, & ſes Dialogues, 179
Le Roſſignol, poëme en vers Latins & François, 197
Complainte de la France, touchant les miſéres de ſon dernier temps, 192
L'Ejouiſſance de Niſmes; l'Inſtitution puérile; les Epîtres héroiques, amoureuſes aux Muſes, 196
Triomphe du temps qui court, poëme, 6
Le Chant des Seraines & autres poëmes, 182
L'Eté, poëme en proſe de Benigne Poiſſenot, 69
Le Microcoſme, poëme... 555
Erotaſmes, ou amours de Phydie & Gélaſine, 42

Métamorphoſe d'un homme en oiſeau, 569
Eſtrennes des filles de Paris, poëme, 486
La Fontaine des amoureux de ſcience, ou ſecrets de l'Alchymie, en vers François, 496
L'Amitié bannie du monde, dialogue en vers, 495
Les Epîtres de l'amant verd, en vers François, 532
Poëme contre l'arrière Vénus, 189
Le Charideine, ou du mépris de la mort, & autres vers Chrétiens, 429
Pandore, poëme Latin, par Jean Olivier, traduit en vers François, par Pierre Bouchet, 563
Du Ris de Démocrite, & des pleurs d'Héraclite, poëme, *Manuſcrit.* 395
Nympha vivaria, ou deſcription du Dunois, poëme Latin, d'Auguſtin Coſte, 63
Micropédie, ou diſcours en vers, ſur la miſere & calamité du temps, & autres ſujets moraux, épigrammes, &c. 566
Le Remède d'Amour, traduit du Latin d'Eneas Sylvius, en vers François, par Albin des Avenelles, 61
Le Ruſtic de Politien, traduit du Latin en vers François, 390
De l'honnête exercice du Prince, en vers François, 463
Le Raviſſement d'Orythie, poëme, 96
L'Evangile des femmes, en vers Alexandrins, 574
Le Printemps d'Yver, 419
Remontrance aux peuples de Flandre, 20
Le Déluge des Huguenots, 400
Livre des lamentations de mariage, & de Bigamie, compoſé en vers Latins, par Matthieu, & mis en vers François, par Jean Le Fèvre, 494
La Sphère des deux mondes, commentée, gloſée, & enrichie de pluſieurs Fables poëtiques, 284
La Galliade, ou la révolution des arts & ſciences, poëme, 299
Elegies, Complaintes, & autres poëſies Françoiſes de Jean Doublet, 487
Les amours de ma Sainte, ou l'amoureux repos, poëme, 307
La Moroſophie, ou folle ſageſſe, en vers Latins & François, 338
Deux Livres des Foreſteries, en vers François, 601
Dialogue ſérieux & moral de Narciſſe & d'Echo, 411
Paſſetemps de tout homme & de toute femme, traduit en vers, du Livre du Pape Innocent, III. *de vilitate conditionis humanæ*, 305
Le *Franciſcanus* de Buchanan, traduit en vers François, 198
Poëmes ſacrés de Flaminius, & Collectes de l'Office de l'Egliſe, traduits du Latin en vers François, par Anne de Marquets, 25
Lucii Franciſci Ducatii Trecæi præludiorum, Libri tres: 216
Poëſies Macaroniques d'*Antonius Arena*, & le traité *de Danſis*, 50
Caga Sanga Reiſtro Suiſſo-lanſquenetorum, per M. J. B. Lichiardum-recatholicatum, Spaliporcinum, poëtam, 447
Commentaire ſur les Theſmophories d'Ariſtophane, 285

TRAGÉDIES, COMÉDIES ET PIECES DRAMATIQUES FRANÇOISES.

Tragédies d'Euripide, traduites du Grec en Latin, 314
Euripide, traduit du Grec en François, par Bouchetel, *Manuscrit.* 77
Les Comédies de Térence, tournées en François, vers pour vers, *Manuscrit.* 397
L'Andrienne de Térence, en vers François, 90
Panthée, tragédie, tirée du Grec de Xenophon, 98
Heleine, tragédie, traduite du Grec en François, par Hugues Salel, 382
Le Mystère de la Passion de N. S. J. C. par Jean Michel, 550
Médée, tragédie, par Jean de la Péruse, 571
Cinq Tragédies des gestes de Jeanne Royne de Naples & Comtesse de Provence, 96
L'homme affligé, tragédie, 281
Holoferne, tragédie, par Adrian d'Amboise, 6
Adonis, Tragédie imprimée, Tullie, Charite, Didon, Dorothée, & autres pièces *Manuscrites*, de Guillaume le Breton, 316
Philandre, tragédie, en vers Alexandrins, 115
Saül le furieux; la famine, ou les Gabaonites, tragédies, 590
Aman, tragédie, & autres poësies d'André Rivaudeau, avec un Commentaire sur l'électre d'Euripide, 20
Jephté, ou le vœu, tragédie Latine de Buchanan, traduite en vers François, 197
Coligny, tragédie en cinq actes, avec les chœurs, 212
Esther, Judith, Susanne, tragédies Françoises, par Antoine le Devin, 35
Médée, tragédie, par Jean Boiceau, 455
Attilius Regulus, tragédie, par Jean de Beaubreuil, 448
Agamemnon, Susanne, tragédies, avec l'histoire de Lucrèce, en vers, 216
César, tragédie, 415
David combattant Goliath, tragédie, *Manuscrit.* 474
Le Marchand converti, tragédie, 483
Cléopatre & Didon, tragédies Françoises, 185
La Soltane, tragédie, traduite en vers François, 247
Philanire, tragédie Latine, traduite en vers François, 149
Saül, Alexandre, Darius, Athamant, Progné, Niobé, tragédies Françoises, 434
La destruction de Troye la grande, en vers ou rithme Françoise, par personnages, en quatre journées, *Manuscrit.* 424
Le pêcheur justifié par la foi, tragi-comédie Françoise, en vers & en cinq actes, 563
Celestine, tragi-comédie, traduite de l'Espagnol en François, 421
Les Abusés, traduits de l'Italien (*gli ingannati*) comédie, 106
La Déesse Astrée, ou fatale destinée, comédie Françoise, 424
La Tréforiere & les Esbahis, comédies Françoises, 415
Eugène, comédie, 183
La Fidélité nupriale, & les amours de Thêseus & de Janira, comédies en prose

proſe Françoiſe, 270
Les deux Courtiſannes, comédies, traduites de l'Italien en François, 373
Comédies Françoiſes, d'Antoine Foreſtier, 28
Les Amours d'Eroſtrate, comédie Françoiſe, 396
Le Négromant, & les Corrivaux, comédies, 590
Hiſtoire de l'enfant prodigue, en vers François, & comédie de Joſeph, 53
Abraham & Hagar, comédie, *Manuſcrit.* 270

MÉLANGES DE POESIES.

Le Jardin aux penſées, en vers François, 376
Picta poëſis, ou imaginations poëtiques, 78
Quatrains ſur tous les Chapitres de la Genèſe : les Dyſtiques de Caton, tournés vers pour vers : les Paraboles d'Alain, & autres poëſies de Jaques Bourlé, *Manuſcrit.* 397
Les Dits Prophétiques des Sybilles, traduits en vers François, 583
Chriſtiade, ou recueil de Sonnets, par Albert Babinot, 13
Livre d'Emblêmes chrétiens, en vers François, 267
Les Emblêmes de Jean Sambulus, & d'Adrian Junius, traduits en vers François, 416
Emblêmes d'Alciat, traduits en vers François, 78, 145, 494
L'Hymne de Clémence, Sonnets & Stances amoureuſes, Elégie de la peinture, Hymne de la beauté, 148
Chanſons d'Adam le Boſſu, 5
Chanſons d'Amours de Colin Muſet, 157
Eglogues, Odes, Diſcours en vers, d'Eſtienne Valentier, 192
Contr'Amour, poëme en ſonnets, 183
Proverbes & Adages François, mis en vers Latins, par Jean de la Véprie, 603
Philoſophie morale & civile, compoſée de 150 quatrains, 509
Dialogue d'amour honnête ; Diſcours poëtiques ; Enigmes Françoiſes, Poëmes, & Anagrammes d'Alexandre Vandenbuſche, 15
Recueil de Sonnets de Charles d'Eſpinay, Evêque de Dol, 105
Quatrains, ou Prophéties de Céſar Noſtra-Damus, 97
Traités Poëtiques, & Sonnets tirés des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, 393
Vergier d'honneur, ou Recueil de Ballades, Triolets, Rondeaux, 23
Cantiques, Noëls, Sonnets & autres Poëſies, 20
Les Mignardiſes & Récréations d'amour, avec les demandes amoureuſes, en proſe & en vers, 95
Sonnets d'Anne d'Urfé, Marquis de Baugé, 27
Volantillæ, ou recueil d'Epigrammes Latines, par Hilaire Courtois, 377

ARTICLE VIII.

PHILOLOGIE, OU MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

Hieroglyphes d'Orus Apollo, Politiques de Plutarque, & autres ouvrages, traduits par Geofroy Thory, 296

Commentaires Hyeroglyphiques de Piérius, traduits de Latin en François, 247

Traités de Saint Basile le grand, de Gallien, de Théodoret, & de Xenophon, traduits du Grec en François, 196

Epitome des cinq Livres d'Artémidore, traitant des songes, traduit du Grec en François, 108

Fleurs & Sentences de Lactance Firmien, traduits par Jean Gardy, 504

Sentences de Ben-Syra, neveu du Prophéte Jérémie, traduites du Chaldéen, en François, 80

L'introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote, par H. Estienne, 365

Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans, 536

Le Décaméron ou Cent Nouvelles de Bocace, traduit de l'Italien en François, par Ant. le Maçon, 42

Le Philocope de Bocace, traduit en François, par Adrian Sevin, 8. & par Ant. Sepin, 52

Heptaméron de la Roine de Navarre ou les Amans infortunés, 141

Anteros ou contr'amour, traduit de l'Italien de Baptiste Fulgose, 74

Les Azolains de Bembo, traitant de la nature de l'amour, traduits en François, 539

Diverses leçons de Pierre Messie, & Dialogues de Speron Sperone, traduit de l'Italien en François, 141

Œuvres de Loys Domenichi, traduites de l'Italien, 73

Paradoxes d'Ottensio Lando, imités & traduits en partie d'Italien en François, 106

Discours fantastiques de J.-B. Gello, traduits de l'Italien, 111

Les Mondes de Doni Florentin, traduits de l'Italien, 247

Discours de Philosophie tant divine que naturelle & judiciaire, avec un Recueil de choses mémorables advenues depuis la création du monde, 436

Œuvres diverses de Christine de Pisan, 128

— Historiques de Belleforest, & traductions, 204

— de Jacques Gohorri, & ses traductions, 411

— de Jean Gallery, Poëte, Philosophe & Mathématicien, *Manuscrit.* 505

Œuvres & Traductions du Latin, de l'Italien & de l'Espagnol, de Gabriel Chapuis, 247

Œuvres tant en prose qu'en vers, & Recueil d'Arrêts par Estienne Spifame, 189

Harangues, Plaidoyers, Discours moraux, & autres Œuvres de Guy du Faur de Pybrac, 297

Diſcours ſur différens ſujets, par Jean de Montluc, Evêque de Valence, 554
Appréhenſions ſpirituelles, Poëmes & autres Œuvres Philoſophiques, 209
Poëmes, Oraiſons Funèbres, & Traductions par Gabriel de Lerm. 251
Apologie, ou Défenſe d'un homme Chrétien pour impoſer ſilence aux répréhenſions de Pierre Ronſard, 204
Ouvrages différens d'Adrian Turnèbe, 10
Chriſtophori Longolii, Opera. 124
Diſcours de la vertu défortunée, de l'ambition des Philoſophes, des Poëtes, des Aſtrologues, des Pédants, des Alchymiſtes, 137
Mandevie, ou le Champ vertueux de bonne vie en vers & en proſe, 574
Le Livre *de patientia*, de Baptiſte Mantuan, traduit en François, 211
Le contentement d'un vieil laboureur, & Queſtions enigmatiques, 191
La Sallade, ou Recueil ſur divers ſujets, 51
Le mépris de la Cour, traduit de l'Eſpagnol, 122
Du mépris de la Cour; Louanges de la vie ruſtique; Décades des Empereurs, traduits de l'Eſpagnol de Guevare, 28
Complainte que font les ſept arts libéraux, ſur les miſères & calamités du tems, 464
Fables d'Eſope, traduites en François par Antoine du Moulin, 45
Apologues, traduits du Latin de Laurent Valle, *Manuſcrit.* 351
Apologie de la Main, 130
Succincts Adverſaires contre l'Hiſtoire & Profeſſeurs en icelle, 116
Problèmes de Hyerome de Garimbert, traduits du Toſcan, 530
Traité de la Félicité humaine & déclamations entre l'Ivrogne, le Putier & le Joueur de dez, traduit de l'Italien, 99
La Galatée, ou comment le Gentilhomme doit ſe comporter, traduit de l'Italien de M. Della Caſa, 570
Images ou Tableaux de plate peinture de Philoſtrate, traduits du Grec, 86
Diſcours ſur les Médailles & Gravures antiques, 48
Traité des funérailles & diverſes manieres d'enſevelir, des Romains, Grecs & autres Nations tant anciennes que modernes, 143
Traité, ou Deſcription des Mauſolés, Pyramydes & Obéliſques, & autres monumens qui ſe trouvent en Provence, 559
La Conquête de la Toiſon d'Or, par le Prince de Theſſalie, avec figures en taille-douce,
Proverbes & dits Sentencieux, avec l'interprétation, 104
Apophtegmes d'Eraſme, traduits par Antoine Macault, 42
Traité des deviſes, 202
Maniere de faire les Anagrammes, 21
Recueil de Proverbes anciens Flamands & François, 221
Cinquante Jeux divers d'honnête entretien, traduits de l'Italien, 378
Onomaſticon des mots & dictions de chacune choſe, mis par lieux communs, 127
Satyres, ou Coqs à l'âne, par Jacques Fiole, 409
Bigarrure, ou Recueil de facéties & de joyeuſetés du ſieur des Accords, 190
Six Livres de ſimilitudes tirées de toutes ſortes d'animaux, 300
Cymbalum mundi, ou Clochette du

monde, 90
Le Théâtre des bons Engins, ou Emblêmes moraux, 337
Les Mélancholies de Jean Derpin, ou la ſomme de ſa viſion, *Manuſcrit.* 575
Regrets funébres de quelques animaux, 202
La bonté & mauvaiſtié des femmes, 536
La Loyauté conſcientieuſe des Tavernières, 60
Les Contes du monde avantureux; 65
Contes, Facéties, Plaiſantes & nouvelles Récréations, 90
Ecraignes Dijonnoiſes, 190
La vie & les actes triomphans de Catherine des bas ſouhaits, femme d'un riche Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Satyre; & Colin Royer, Bachelier formé *in utroque*, ſatyre. 583
Sermo de ridiculis, ubi grex Loyolíticus depingitur, 569

Fin de la Table des Ouvrages du Tome Premier.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs contenus dans le premier Tome *de la Bibliothèque Françoiſe de* LA CROIX DU MAINE.

A.

ABBATIA, *Bernard*, pag. 71
Abelli, *Antoine*, 28
Acier, d', *Eſtienne*, 177
Aconce, *Jaques*, 386
Adenez, *dit le Roi*, 6
Adhemar, *Guillaume*, 304
Agoult, *Guillaume* d', 304
Alaigre, *Antoine*, 28
Albiac, *Achats*, ou *Acaſſe* d', 4
Albin, ou *Aubin*, 14
Albin, *Jaques*, 387
Alexis, *Guillaume*, 304
Aline, *Jean*, 438
Alizet, *Benoiſt*, 70
Allamanon, *Bertrand* de, 81
Allancé, d', 65
Almarics, *Guillaume*, des, 305
Alphonſe, *Jean*, 438
Amboiſe, *Adrian* d', 6
Amboiſe, *François* d', 201
Amelin, *Jean* de, 438
Amiot, *Jaques*, 387
André, *Hélie*, 360
Androuet du Cerceau, *Jaques*, 389
Aneau, dit *Anulus*, *Bethelemy*, 78
Angennes, *Charles* d', 101
Angouleſme, *Henri* d', 362
Anjorrois, *Antoine*, 29
Anjou, *Charles* d', 102
Anroux, 66
Antragues, d', 66
Arfagart, *Gréſin*, Sieur de Courteilles, 294
Argentré, *Bertrand* d', 82
Argies, *Gaultier* d', 260
Arguerius, *Jean*, 441
Arnoul, *François*, 203
Arras, *Jean* d', 441
Aſonleville, *Chreſtoſte* d', 120
Aſſonville, *Guillaume* d', 306
Aube du Thouret & de Roquemartine, *Jean*, 442
Aubert, *Guillaume*, 306
Aubert, *Jaques*, 389
Aubert, Sieur de la Moreliere, *Jean*, 442
Aubert, 66
Aubuſſon Berruyer, *Jean* d', 442
Aucy, *Jean* d', 443
Avenelles, *Aubin*, ou *Albin* des, 61
Augaron, *Jaques*, 390
Auge, *Daniel* d', 162
Auger, *Emond*, 173
Avoſt, *Hiérome* d', 372
Aurat, *ou* d'Aurat, *Jean*, 443
Aurigny, *Gilles* d', 283
Avril, Sieur de la Roche, *Jean*, 445
Auſaux, *d'Arras*, 66
Auſtriches, *Charles* d', 102
Autels, *Guillaume* des, 307
Auvergne, *Gaſpard* d', 258

B.

Babinot, *Albert*, 12
Bacquet, *Jean*, 446
Badius, *Conrad*, 158
Baïf, de, *Antoine*, 29
Baïf, de, *Jean-Antoine*, 439
Baïf, de, *N.* 94
Bailli, de, *Guillaume*, 308
Baillive, la, *de Touraine*, 94
Balduin, *François*, 203
Baliſte, *Barthelemi*, 79
Balliſta, *Chreſtoſle*, 121
Ballonfleau, *N.* 94
Bara, de, *Hiérôſme*, 372
Baran, de, *Henri*, 363
Barat, *François*, 204
Barbaſte, *N.* 94
Barbier, le, *dit* Francourt, *Gervais*, 270
Bargemon, de, *Guillaume*, 308
Baritel, *Eſtienne*, 178
Barjet, de, *Gerault*, 270
Barjols, de, *Elie*, 169
Baro, de, *Jean*, 448
Barraud, de, *Jean*, 448
Barrouſo, *Chreſtoſle*, 121
Basmaiſon, de, *Jaques Pongnet*, 390
Baſſentin, *Jaques*, 390
Baufremont, de, *Claude*, 128
Baumet, *Benoiſt*, 70
Béato, 94
Beaubreuil, de, *Jean*, 448
Beauchaſtel, de, *Chreſtoſle*, 121
Beauchesne, de, *Jean*, 449
Beaufils, *Jean*, 449
Beaugué, de, *Jean*, 449
Aeaugué *le Penſif*, 94
Beaujoyeux, de, *Baltazar*, 67
Beaulieu, de, *Euſtorg*, 193
Beaulieu, de, *Geufroi*, 271
Beaulieu, de, *Hector*, 360
Beauſport, *Benjamin*, 69
Beauſſay, *Jean*, 449
Beauvais, de, *Eſther*, 177
Becquet, *Guy*, 295
Bellay, du, Sieur de Langey, *Guillaume*, 308
Bellay, du, *Jean*, Cardinal, 449
Belleforeſt, de, *François*, 204
Belleperche, de la, *Gaultier*, 261
Belmy, de, *Emeri*, 172
Bellenger, *Comte de Provence*, 69
Bellere, *Jean*, 450
Belliard, *Guillaume*, 311
Belvezer, de, *Emeri*, 172
Bercy, de, *Hugues*, 380
Berger, *Bertrand*, 82
Berger, *Claude-Bertrand*, 129
Bernay, de, *Jaques*, 390
Bernard, *Jean*, 450
Bernuville. de, *Gilbert*, 280
Béroalde de Verville, *François*, 208
Berrenger, *ou* Bellenger, *Comte de Provence*, 77
Berrenger *de la Tour*, 77
Berry *le Héraut*, 77
Bertog, *ou* Berthot, *Claude*, 128
Bertin, *Dominique*, 166
Bertrand, de, *Antoine*, 29
Bertrand, *Jean*, 451
Beſſon, *Jaques*, 391
Beton, de, *Jaques*, 391
Bez, de, *Ferrand*, 196
Bezer, de, *Alphonſe*, 17
Bigot, *Guillaume*, 312
Billi, de, *Jaques*, 393
Billi, de, *Jean*, 451
Billon, de, *François*, 209
Billy, de, *Geoffroi*, 271
Binet, *Claude*, 129
Biſſipat, de, *Guillaume*, 313
Blacas, *ou* Blakaſſet, 86
Blanchet, *Frederic*, 194
Blandeq, *Charles*, 103
Blavet, *Jean*, 452

Blegers, de, de la Salle, *Antoine*, 29
Blockland, de, *C.* 159
Bodel, *Jean*, 453
Bodin, *Jean*, 453
Boiceau, *Jean*, 454
Boienval, de, *Eſtienne*, 178
Boileau, *Gilles*, 284
Boiſſiere, de, *Claude*, 130
Boiſſieres, *Jean*, 455
Boitvin, *ou* Boyvin, *Guillame*, 313
Bolſec, *Hiéroſme*, 372
Boni, *Gabriel*, 313
Bonnefons, de, *Jean*, 457
Bonnerrier, Sieur du Pleſſis, *François*, 210
Bonnet, *Savoyſien*, 92
Boquillet, *Jean*, 457
Borbel, *Jean*, 457
Bordeaux, de, *Chreſtoſle*, 121
Borderie, *N.* 94
Bordes, des, *Guillame*, 313
Bordigné, *ou* Bourdigné, de, *Charles*, 103
Borme, de, *Bertrand*, 83
Botru, Sieur des Matras, *Jean*, 462
Boucaut, *ou* Buſcault, 92
Bouchart, *Alain*, 11
Bouchart, *Amauri*, 17
Bouchard, *François*, 210
Bouchard, *Guillaume*, 314
Bouchet, *Jean*, 458
Bouchetel, de, *Bernardin*, 76
Bouchetel, *Guillaume*, 314
Bovelles, de, *Charles*, 104
Boves, de, *Jean*, 461
Bouillon, *Jean*, 462
Bouju, *André*, 19
Bouju, *Jaques*, 394
Boulaiſe, *Jean*, 462
Boulardet, *Dominique*, 166
Boulongne, *ou* Bouloigne, *Jaques*, 395
Bounin, *Gabriel*, 247
Bourbon, de, *Madame Gabrielle*, 256
Bourbon, de, *Jaques Baſtard*, 390
Bourdigné, de, *Jean*, 463
Bourdin, *Gilles*, 285
Bourgeois, *Claude*, 132
Bourgeois, *Jaques*, 396
Bourges, de, *Jean*, 463
Bourgoin de Daignon, *François*, 210
Bourgoing, *Jaques*, 396
Bourgueville, de, *Charles*, 104
Bourlé, *Jaques*, 396
Bourneil, de, *Girard*, ou *Girault*, 292
Bouſſard, *Geufroy*, 273
Bouteillier, le, *ou* Boutillier, *Jean*, 463
Boutillier, le, *Colard*, 157
Boyer, *Guillaume*, 314
Braie-Selve, de, *Hugues*, 380
Breche, *Jean*, 463
Bredin, *Edoart*, 169
Breſlay, de, *Guy*, 295
Bretel, *ou* Bretian, & Bretiaux, *Jean*, 463
Bretoch, *Antoine*, 29
Breton, le, *Guillaume*, 316
Bretonneau, *Jean*, 464
Bribart, *François*, 211
Briçonnet, *Guillaume*, 315
Brie, de, *Jean*, 464
Briel, *de Toul*, 94
Brinon, *Jean*, 465
Briſſon, *Barnabé*, 71
Brochard, *Bonaventure*, 88
Brochier, *Jaques*, 397
Broé, *Jean*, 465
Brohon, *Jean*, 465
Broſſard, *David*, 164
Brouard, *Jean*, 465
Brouillier, *Jean*, 465
Brueil, du, *Guillaume*, 316
Brués, de, *Guy*, 295
Brulez, *Gaees*, 257
Brun de la Pomperaye, 92
Bruneau, *Jean*, 466
Bruneau, *de Tours*, 93
Brunet, *Hugues*, 381

Brunet, *Latin*, 93
Budé, *Guillaume*, 317
Budé, *Jean*, 466
Buignon, de, *Jean*, 466
Bullaut, *Jean*, 467
Bullinger, *Henri*, 363
Burgat, *François*, 211
Busbeck, de, *Augier*, 62
Busquet, 95
Butet, de, *Claude*, 132

C.

Cabestan, *ou* Cabestaing, de, *Guillaume*, 318
Cabrol, *Barthelemi*, 79
Cadenet, de, *Elie*, 169
Cæsar, *Poëte Provençal*, 97
Cailleau, *Gilles*, 286
Caillier, *Guillaume*, 318
Cadu, *Helie*, 360
Calvin, *Jean*, 467
Calvo, *Boniface*, 92
Camberie, de, *Jean*, 470
Cambray, de, *Hue*, 379
Canapé, *Jean*, 470
Cantin *ou* Quentin, *Jean*, 479
Capel du Luat, *Ange*, 23
Capel, *Guillaume*, 318
Capel, *Jaques*, 397
Capitis, *Fremin*, 244
Carbonnel, *Bertrand*, 83
Carcassonne, de, *Jean*, 470
Caron, *Jean*, 471
Caracciolo, *Antoine*, 30
Carrier ou Charrier, *Jean*, 471
Cartier, *Jaques*, 398
Castel, *N.* 159
Castellane, de, *Boniface*, 92
Cathalan, *Antoine*, 31
Cauce, ou Caucius, *Antoine*, 31
Caucer, ou Chaucer, *Geufroy*, 273
Caumont, de, *Jean*, 471
Causse, *Berthelemi*, 80
Chabanois, *Emar*, ou *Aimar*, 171
Chabanel, *Jean*, 474
Chalumeau, *Jean*, 474
Chambre, *David*, 164
Champagne, *Jean*, 475
Champier, *Claude*, 132
Chantelouve, *François*, 212
Chappelain, *Jean*, 475
Chaperon, *Arnoul*, 58
Chaperon, *Jean*, 475
Chapuis, *Antoine*, 31
Chapuis, *Claude*, 132 & 133
Chapuis, *Gabriel*, 247
Chaput, 161
Chardavoine, *Jean*, 475
Chardon, 158, 159
Charlesmagne, *ou* le Grand, 112
Charlot, *Claude*, 133
Charpentier, *Adrian*, 6
Charrier, de, *Jean*, 475
Chartelier, *Germain*, 267
Chartier, *Alain*, 11
Chartier, *Daniel*, 163
Chartier de Victray, *Guillaume*, 319
Chartier de la Mahotiere, *François*, 212
Chartier, *Jean*, 476
Chassanée, dit Chassaneus, *Barthelemi*, 79
Chastel, du, *Jean*, 476
Chastelain, *Georges*, 264
Chastelet, du, *Jean*, 476
Chastillon, de, *Bertrand*, 83
Chatillon, de, *Hierosme*, 384
Chaudiere, *Claude*, 133
Chavigny, de, *Jean Aimé*, 446
Chaumeau Sieur de Lassay, *Jean*, 476
Chef-Fontaines, de, *Chrestofle*, 122
Chevalier d'Agneaux, *Antoine*, 32
Chevalier, *Gaston*, 259
Chevigny, de, *Jean*, 476

Chiſon, de, *Jaques*, 398
Choiſnin, *Jean*, 476
Chomedei, *Hieroſme*, 372
Choquart, *Charles*, 105
Chreſtien, *Florent*, 197
Chreſtien, *Guillaume*, 327
Chriſtol, ou Criſtol, *Didier*, 166
Cinq Arbres, de, *Jean*, 477
Cis, de, *Jean*, 477
Clamorgan, de, Sieur de Sauves, *Jean*, 478
Claraton, 158
Claude Curé d'Yvan, 128
Claveiſſon, de, *Exupere*, 193
Clermont, de, *Catherine*, 99
Cleves, de, *Henriette*, 364
Cœur, *Jaques*, 399
Coiffier, *ou* Cœffier, *Gilbert*, 280
Colas, *Eſtienne*, 179
Colin, Bucher, *Germain*, 267
Colin, *Jaques*, 400
Colin, *Jean*, 479
Collange, de, *Gabriel*, 250
Colles, de, *N.* 161
Collet, *Claude*, 134
Colombe, *Guillaume*, 320
Colombin, *Antoine*, 32
Coloni, *Jean Maria*, 537
Combes, de, *Jean*, 480
Conzié, de, *Antoine*, 42
Coppé, *Eſtienne*, 179
Coppier, *Jaques*, 400
Copin, *Florent*, 198
Coquillart, *Guillaume*, 320
Coquille, *Guy*, 296
Coras, de, *Jean*, 482
Corbichon, *Jean*, 481
Corlieu, de, *François*, 213
Corlieu, *Girard*, 292
Corlieu, *Jaques*, 400
Corrozet, *Gilles*, 286
Coſſet, *Jean*, 480
Coſſette, de, *Claude*, 134
Coſte, *ou* Coſtæus, *Auguſtin*, 63
Cotelay, *Guillaume*, 323
Cotereau, *Claude*, 135
Cove, de, *Creſtofle*, 122
Couillard, *Antoine*, 33
Coupel, 161
Courroy, du, *Euſtache*, 192
Courtebarbe, 161
Courtin, de, de Ciſſé, *Jaques*, 401
Courtois, 161
Courtois, *Hilaire*, 377
Couſin, *dit* Cognatus, *Gilbert*, 281
Couſin, *Jean*, 480, & 481
Couſinot, *Guillaume*, 323
Coutignac, de, *Arnaud*, 56
Crenne, de, *Eliſenne*, ou *Heliſenne*, 171 & 362
Creſpin, *dit* Noſtradamus, *Antoine*, 34
Creſpin, *Jean*, 483
Cretin, *Guillaume*, 323
Crignon, 161
Crippart, *Antoine*, 35
Crox, de, *Florent*, 198
Crozon, 161
Cüchermois, de, *Jean*, 483
Cujas, de, *Jaques*, 401
Cupelin, 161
Cürſol, de, *Guillaume*, 324
Cuzzy, *Claude*, 135

D.

Dalbene, *ou* Delbene, *Alphonſe*, 16
Dalbin de Serres, *Jean*, 484
Dalechamps, *Jacques*, 402
Dampierre, 167
Dandonville, 168
Daniel, *Arnauld*, 56
Daniel, *Jean*, 485
Danthon, *Jean*, 484
Darces, *Jean*, 485
Dariot, *Claude*, 136

Daſſi, *François*, 215
Davi du Perron, *Jacques*, Cardinal, 403
Davy, Sieur d'Argentré, *Antoine*, 35
Dedehu, *Jean*, 486
Demery, *Antoine*, 35
Dert, *Gilbert*, 281
Des Autels, *ou* Autiex, *Bauldoin*, 69
Des Baux, *Beral*, 70
Des Caurres, *Jean*, 472
Desgois, *Antoine*, 40
Desgros, *Guillaume*, 328
Des Innocens, *Guillaume*, 330
Deſiré, *Artus*, 60
Des Martins, *Hilaire*, 377
Des Molans, *B.* 95
Despenſe, *Claude*, 135
Desperiers, *Bonaventure*, 90
Des Roches, *Catherine*, 101
Dioniſe, *Alexandre*, 14
Divri, *Jean*, 486
Doëte, *Poëte*, 168
Dolet, *Eſtienne*, 179
Dongois, *Jean*, 487
Dormans, *Jean*, 487
Doublet, *Jean*, 487
Drevin, *G.* 356
Drieu, *Guillaume*, 325
Droſſeus, *Jean*, 488
Drovin, *Daniel*, 163
Drouin, *ou* Droyen, *Jean*, 488
Du Bois, *ou* du Boes, *Jaques*, 394
Du Bois, *de Boſco*, *Jean*, 455
Du Bourg, *Anne*, 24
Du Bourg, *Claude*, 131
Du Boulay, *Ernond*, 174
Du Breil, *André*, 19
Du Chat, le, *François*, 216
Du Cheſne, Sieur de la Gaceliniere, *Jaques*, 398
Du Choul, *Guillaume*, 319
Du Choul, *Jean*, 477
Du Clerc, *Jaques*, 399
Du Faur, Sieur de Pybrac, *Guy*, 296
Du Gué, *Claude*, 141
Du Gué, *Jean*, 516
Du Jardin, *ou* des Jardins, *Dauphine*, 164
Du Luc, *Geufroy*, 275
Du Meſnil, *Baptiſte*, 67
Du Monin, *Jean Edoard*, 489
Du Moulin, *Antoine*, 45
Du Parc, *Jaques*, 426
Du Part, *Antoine*, 46
Du Pin, *Jean*, 574
Du Poey, *ou* du Puy, *Bernard*, 74
Du Poix, *Barthelemi*, 80
Dupont de Druſſac, *Gabriel*, 252
Du Port, *Coſme*, 158
Du Prat, *Antoine*, 49
Du Prat, *Anne*, 26
Dupré, *Barthelemi*, 81
Dupré, *Chriſtofle*, 126
Dupréau, *Gabriel*, 253
Du Puget, *Bertrand*, 84
Du Puys, *Guillaume*, 344
Durand, *ou* Durans, *Poëte*, 168
Durand, *Jean Eſtienne*, 488
Durant, *Guillaume*, 325
Duret, *Jean*, 489
Du Saix, dit *Saxanus*, *Antoine*, 51
Du Teil, *Honoré*, 377
Du Tronchain de Balladé, *Georges*, 266
Du Tronchay, *Baptiſte*, 68
Du Tronchay, *Gaſpard*, ou *Gazal*, 259
Du Val, *Antoine*, 53
Du Val, *Gilles*, 291
Du Verdier, *Antoine*, 54

E.

Elebrans, *Phyſicien*, 169
Erard, *ou* Erars, *Jean*, 490
Eroet, *ou* Héroet, *Antoine*, 36
Eſclavonie, d', *Georges*, 264
Eſpinay, d', *Charles*, 105
Eſpinois, d', *Gaultier*, 261
Eſpinois, d', *ou* Eſpinay, *Jaques*, 409
Eſtienne, *Charles*, 106
Eſtienne, *Henri*, 364
Evron, d', *Blaiſe*, 86
Euſebe, *Jean*, 490
Euſtace, *Huiſtace*, ou *Wiſtace*, 192
Euſtace, dit *le Peintre*, 193
Euſtace, *ou* Huiſtaces, *d'Amiens*, 193

F.

Fabry, *Claude*, 137
Faidit, *Anſelme*, 27
Faluel, *Jean*, 491
Farel, *Guillaume*, 326
Fauchet, *Claude*, 138
Fauquel, *Antoine*, 36
Faure, *ou* Fauvre, *Antoine*, 37
Fayard, *Ervé* ou *Hervé*, 176 & 372
Felot, *Jean*, 491
Ferault, *Bertrand*, 83
Fere, *Jean*, 491
Ferei, Sieur de Dureſcu & de Fonteines, *Jean*, 491
Feron, le, *Jean*, 492
Ferrier, *Augier*, 62
Ferris, de, *François*, 217
Ferron, *Jean*, 493
Feu-ardant, *François*, 217
Fevre, *ou* le Febvre, *Jean*, 494
Fiancé, *Antoine*, 37
Figuier, *ou* Figuerra, *Guillaume*, 327 *bis*.
Figon, de, *Charles*, 107
Figon, *Jean*, 495
Fillaſtre, *Jaques*, 409
Filleau, *Jean*, 495
Finarenſis, *David*, 164
Fiole, *ou* de la Fayolle, *Jaques*, 409
Flamen, *Jean*, 495
Fleury, *Jean*, 495
Foigny, *Jean*, 496
Foix, de, *François*, 218
Foix, de, *Gaſton*, 260
Fontaine, *ou* de la Fontaine, *Charles*, 107
Fontaine, *Jean*, 497
Fonteine, *Jaques*, 409
Fontanon, *Antoine*, 38
Forais, de, *Jaques*, 410
Forcadel, *Eſtienne*, 182
Foreſtier, *Antoine*, 38
Foreſtier, le, *N. Poëte*, 245
Forget, *Germain*, 268
Fornier, *Jean*, 497
Fouilloux, du, *Jaques*, 410
Foulon, *Abel*, 1
Fouquelin, *Antoine*, 38
Foulques, *ou* Fouquet, *de Marſeille*, 199
Fournier, *André*, 19
Fournier, *Jean*, 497
Fourré, *Jaques*, 410
Fradin, *Antoine*, 39
Fraiſne, de, *Antoine*, 39
Francieres, *ou* Franchieres, de, *Jean*, 498
Francour, *Gervais*, 245
François, le, *Gerard*, 270
Frederic, *ou* Ferry I, *Emperenr*, 194
Freſſe, *ou* Fraiſſac, *Evêque de Bayonne*, 245
Freſſe, de, *Jean*, 499
Frigeville, de, *Jean*, 500

Froideville de Viers, *Emar*, 171
Froissart, *Jean*, 500
Frumiaux, *Jean*, 502
Fumée, *Adam*, 3
Fumée, *Antoine*, 39
Fumée, *Gilles*, 289

G.

Gaigny, de, *ou* de Ganney, *Ganeïus, Jean*, 502
Gaingneur, le, *Guillaume*, 327
Gallant, *Claude*, 139
Gallery, *ou* Guallery, *Jean*, 503
Gallus, *André*, 19
Gardet, *ou* Guardet, *Jean*, 504
Gardey Faget, *Jean*, 504
Garin, *Poëte*, 355
Garnier, Sieur de la Guyardiere, *Jean*, 504
Garnot, *Jean*, 504
Garraut, Sieur des Gorges, *François*, 219
Gassot, *Jean*, 504
Gauchet, *Claude*, 139
Gaultier, *Duc d'Athènes*, 260
Gaultier, Sieur de Bruslon, *Jean*, 505
Gaussard, *Guy*, 300
Gauteron de Cinquoins, *Cuillaume*, 327
Gemelli, *ou* Jumel, *Adrian*, 7
Genebrard, *Gilbert*, 282
Gentillet, *François*, 220
Germain, *Jean*, 505
Gerson, *dit* Charlier, *Jean*, 506
Geufroy, *Antoine*, 39
Gielée, *Jacquemars*, 386
Gilbert de la Brosse, *François*, 221
Gillot, *Jean*, 509
Girard du Haillan, de, *Bernard*, 72
Girard, *Jaques*, 411
Girard, *Jean*, 509
Girard, *ou* Girardin, *d'Amiens*, 292
Girard, Sieur de Colombiers, *Jean*, 509
Girard, *de Boulogne*, 292
Girault, *François*, 221
Glandeves, de, *Hélion*, 362
Glapion, *Jean*, 510
Godard, *Jaques*, 411
Godefroy, *Henri*, 368
Goedt-Hals, *François*, 221
Goévrot, *Jean*, 511
Gohorry, *Jaques*, 411
Golain, *Jean*, 511
Gondy, de, *Albert*, 13
Goraceus, *François*, 221
Gorris, de, *Jean*, 512
Gosselin, *Guillaume*, 327
Gosselin, *Jean*, 512
Goujon, *Jean*, 513
Goulet, *Florent*, 199
Gourdry, *Grégoire*, 294
Gourmélan, *Estienne*, 182
Gourmont, de, *Hiérosme*, 375
Gousté, *Claude*, 140
Goutes, des, *Jean*, 514
Gower, *Jean*, 514
Goyer, le, *Claude*, 140
Grandin, *François*, 222
Grandin, *Jean*, 515
Granger, *Bonaventure*, 89
Grangier, *B.* 95
Greban, *Arnoul*, 58 & 357
Gremond, *Jaques*, 415
Grevillier, *Poëte*, 357
Grevin, *Jaques*, 415
Grignon de la Corbonniere, *Jaques*, 357 & 417.
Grimaudet, *François*, 222
Grivel, *Claude*, 140
Grosslier, *Jean*, 516
Gruget, *Claude*, 141
Gruget, *François* 222
Gueroult, *Guillaume*, 328

Guerſans, *ou* Guerſens, de, *Caïe Jule*, 98
Guerſin, *Antoine*, 40
Gueſdou, de, *Adrian*, 7
Guibert, *Alexandre*, 115
Guido, *Jean*, 518
Guienci, de, *Adam*, 5
Guignard, *Claude*, 143
Guignard, Guinguart, *ou* Gaignard, 357
Guillard, *Charles*, 109
Guillaume, *Evéque de Tournay*, 354
Guillaumet, *Claude*, 143
Guillemeau, *Jaques*, 417
Guilleville, de, *Guillaume*, 329
Guillaud, *Claude*, 142
Guiſchard, *Claude*, 143
Guiſe, de, *Jaques*, 417
Guitot, *Jean*, 518
Gutthery, *Jean*, 357
Guy, *Jean*, 518
Guyard, *Jean*, 518

H.

HABERT, *François*, 223
Haiſiau, *ou* Heſiaux, *Poëte*, 359
Haiton, Sieur de Courchy, 359
Halluin, de, *Georges*, 265
Hangeſt, *Hieroſme*, 375
Harlai, de, *Achille*, 4
Haudent, *Guillaume*, 330
Hebert, *ou* Hebers, *Poëte*, 360
Hebrard de S. Sulpice, *Chreſtofle*, 122
Hecquet, du, *Adrian*, 7
Heding, *ou* Hedin, de, *Jaques*, 418
Helias, *Poëte Provençal*, 360
Helinand, *Moine*, *Poëte*, 361
Helvis, *Jean*, 520
Hemard, *ou* de Emard, *Charles*, 110
Hennequin, *Emar*, 171
Hennequin, *Hieroſme*, 375
Henry, *Duc de Brabant*, 363
Henry, *Jean*, 520
Hericourt, de, *Chreſtofle*, 125
Heris, de, *Guillaume*, 330
Hermantere, *Moine*, 372
Heroet, *Antoine*, 40
Hervet, *Gentien*, 261
Hesbert, *Clément*, 155
Heſnault, *Jean*, 521
Heſteau, Sieur de Nuiſement, *Clovis ou Loys*, 157
Hodic, Sieur de Annoc, *Charles*, 110
Horne, de, *Arnoul*, 60
Hotman, *ou* Hotoman, *François*, 225
Houlier, *Jaques*, 419
Houſtevilles, de, *Gilles*, 289
Houvet, *Guillaume*, 330
Hubert, *Françoiſe*, 226
Huguetan, *Gilles*, 290
Huval, du, *Baltazar*, 67

I. J.

JAMIN, *Amadis*, 17
Jamin, *Benjamin*, 69
Jamot, *Fédéric*, 195
Jannequin, *Clément*, 155
Jaquinot, *Dominique*, 167
Ideli, *Eſtienne*, 182
Jean, *André*, 19
Imbert, *Jean*, 521 & 522
Jodelle, *Eſtienne*, 183
Joinville, *Jean*, 522
Jolivet, *Jean*, 522
Jouan, *Abel*, 2
Jovenneaux, *Juvenalis*, *Gui*, 300
Joyeuſe, de, *François*, 227
Iſſandon, *Jean*, 524
Iver, Sieur de Plaiſance, *Jaques*, 419

Jumel, *Adrian*, 7
Junctin, *François*, 228
Ivoi, *François*, 227
Ivté, *Alexis*, 16
Juſſi, *Jaques*, 420

K.

Kinfernand, de, *Charles*, 111

L.

La Baulme, de, *Jean*, 448
La Baronnie, de, *François*, 204
La Bite, *Jaques*, 393
La Boëtie, de, *Eſtienne*, 178
La Borie, de, *François Arnaud*, 202
La Bouthiere, de, *Georges*, 263
La Brouſque, de, *Baſile*, 68
La Burle, de, *Baltazar*, 67
La Carriere, de, *Baulde*, 69
La Chaſſagne, de, *Geufroy*, 274
La Cheſnaye, *N.* 160
La Coudraye, de, *François*, 213
La Couroiére, de, *Odes*, ou *Eudes*, 192
La Croix du Maine, de, *François*, 214
Laët, *Gaſpard*, 258
Lahriere, de, *Jaques*, 387
La Faye, de, *Antoine*, 36
La Fontaine, de, *Calvy*, 99
La Fontaine, de, *Jean*, 496
La Fontaine, de, *Jeanne*, 608
La Forêt, de, *Bernard*, 72
La Forêt, de, *Jean*, 497
La Foſſe, de, *Jean*, 497
La Foy, de, *Chreſtoſle*, 122
La Garde, de, *Guy*, 299
La Grange, de, *Jean*, 515
La Gueſle, de, *Jean*, 516
La Guillotière, de, *François*, 222
La Haye, de, *Jean*, 519
La Hogue, de, *Jaques*, 418
La Huetterie, de, *Charles*, 110
L'Aigue, de, *Eſtienne*, 177
Lalain, de, *Jaques*, 420
La Lande, *Jean*, 524
L'Alemant, *Adrian*, 8
L'Allouette, de, *François*, 200
La Luce, de, *Bertrand*, 83
La Magdelaine, de, *Germain*, 268
La Magdelaine, Sieur de Chevremont, *Jean*, 531
La Marche, *le Comte de*, 161
La Mare, de, *Guillaume*, 333
Lambert, *François*, 229
Lambert, *Jean*, 524
La Meleſſe, de, *Jean*, 544
La Mothe, de, *Charles*, 114
Lancelot, *Claude*, 143
Landré, *Guillaume*, 330
Landré, *ou* Landrin, *Chreſtoſle*, 123
L'Ange, *Jean*, 524
L'Ange de Luxe, *Jean*, 524
Langlois, Sieur du Freſnoy, *Jean*, 524
La Perriere, de, *Guillaume*, 337
La Peruſſe, de, *Jean*, 571
La Pie, de, *François*, 231
La Planche, de, *Eſtienne*, 188
La Porte, de, *Ambroiſe*, 18
La Porte, de, *Antoine*, 49
La Riviere, de, *Eſtienne*, 189
La Roche, de, *Bernard*, 75
La Roche, de, *Eſtienne*, 189
La Roche de Florigny, *Jean*, 583
La Ruelle, de, *Charles*, 116
La Salle, de, *Antoine*, 51
La Taille, de, *Jaques*, 434
La Taille, de, *Jean*, 589

La Taiſſonniere, de Chancins, *Guillaume*, 350
La Torrette, *ou* Tourette, de, *Alexandre*, 15
La Tour, de, *le Chevalier*, 161
La Tour-Landri, de, *Geufroi*, 277
La Trimouille, de, *Charles*, 118
La Vairie, de, *Hieroſme*, 376
La Vallée, *Geufroy*, 277
Lavardin, de, *Jaques*, 420
Lavardin, de, *Jean*, 524
La Véprie, de, *Jean*, 603
La Vigne, de, *André*, 22
La Vigne, de, *Gaces*, 257
La Vigne, de, *G.* 356
L'Aulne, de, *Eſtienne*, 178
Laurent, *Guillaume*, 331
Lauris, de, *Jean*, 526
Lautier, de, *Anne*, 24
Le Bel, *Jean*, 449
Le Bigot, *Jean*, 451
Le Blond, *Jean*, 453
Le Bon, *Jean*, 455
Le Boſſu, *Adam*, 4
Le Breton, *François*, 211
Le Breton, *G.* 356
Le Breton, *Jean*, 464
Le Brun, *Jean*, 466
Le Char, *François*, 212
Le Clerc, *François*, 212
Le Clerc, *Jean*, 479
Le Conte, dit *Contius*, *Antoine*, 33
Le Couſtelier, *François*, 214
Le Cuneliers, *Jean*, 484
Le Devin, *Antoine*, 35
Le Feubvre, *ou* Fevre, *Antoine*, 37
Le Fevre, *François*, 218
Le Feubvre, *ou* Fevre, *Chreſtoſle*, 122
Le Fevre, *Gilbert*, 282
Le Fevre, Sieur de la Bodetie, *Guy*, 197
Le Feubvre, *Jean*, 494
Le Frere, *Jean*, 498
Le Gallois, *Jean*, 503
Le Gendre, *Jean*, 505
Le Grand, *François*, 221
Le Grand, *Jaques*, 414
Le Grand, *Jean*, 515
Le Gras, *G.* 357
Le Gras, *Jaques*, 415
Le Hongre, *Jaques*, 419
Leigny, de, *Geufroi*, ou *Godefroi*, 274
Le Liévre, *Eſaïe*, 176
Le Liévre, *Jaques*, 422
Le Maçon, *Antoine*, 42
Le Maiſtre, *Claude*, 144
Le Maiſtre, *Emond*, 175
Le Maiſtre, *Gilles*, 290
Le Maſſon, *Jean*, 542
Le Menand, *Guillaume*, 333
Le Moine, *Guillaume*, 334
Le Moine, *Jean*, 551
Le Munier, *Guillaume*, 335
Léopard, *Charles*, 114
Le Picard, *François*, 231
Le Pois, *Antoine*, 48
Lerm, de, *Gabriel*, 251
Le Roi, *Adrian*, 8
Le Roy, *Hüon*, 384
Le Roy, *Jean*, 584
Le Rouville, *ou* Rouillé, *Guillaume*, 346
Le Roux, *Girard*, ou *Giraudon*, 293
Léry, de, *Jean*, 526
Le Sourt, *B.* 96
L'Eſpine, de, *Honoré*, 378
L'Eſpine, de, *Jean*, 527
Leſrat, de, Sieur des Briotieres, *Guy*, 501
Leſrat, de, *Guillaume*, 331
L'Eſtrange, de, *C.* 161
Le Sueur, *Guillaume*, 349
Le Tartier, *Adrian*, 8
Le Viniers, *Guillaume*, 355
Le Voyer, *Felix*, 196
Liberati, *François*, 229
Liébaut, *Jean*, 527
Liége, *Jean*, 528

Limandas, *Guillaume*, 332
Linociet, *Geofroy*, 274
Liſeur, le, *Jean*, 529
L'Iſle, de, *François*, 227
Lobieres, de, *ou* Loubieres, *Hugues*, 381
Lode, *Jean*, 529
Loiſel, *Antoine*, 41
Loiſelet, *Georges*, 265
Longueil, *Chreſtofle*, 123
L'Orgueneur, *ou* l'Organneur, *Jean*, 530
Lorraine, de, *Charles*, 111
Lorriz, de, *Guillaume*, 331
L'Oulmeau, de, *Conrad*, 158
Louvigny, de, *Artus*, 61
Louveau, *Jean*, 530
Loynes, de, *Antoinette*, 55
Lupi, *Didier*, 166
Luſignen, de, *ou* Luſignan, *Eſtienne*, 183
Luxembourg, de, *Jean*, 530
Lyenard, *Claude*, 144

M.

Macault, *Antoine*, 42
Macé, *Jean*, 535
Macer, *Jean*, 531
Maceré, *Audebert*, 61
Maignart, *Guillaume*, 332
Maignan, *Eloy*, 171
Maignen, le, *Jean*, 532
Maillard, *Jean*, 532
Mailly, de, *African*, 10
Mainald, *Eſtienne*, 185
Mainus, *ou* du Maine, *Guillaume*, 332
Maire, le, *Jean*, 532
Maiſons, de, *Jean*, 531
Maléſieu, *André*, 20
Maletti, de, *Jean*, 532
Mandeville, de, *Jean*, 535
Mangot, *Claude*, 144
Mangot, *Jaques*, 422
Manregard, de, *Jean*, 536
Marchand, *Claude*, 144
Marchand, dit *Mercator*, *Clement*, 155
Marchand, *Guy*, ou *Guyot*, 301
Marchant, *Jean*, 536
Marchis, *ou* Marquis, *Bernard*, 73
Marcourt, *Antoine*, 43
Marcoville, *ou* Marcouville, de, *Jean*, 536
Mariette, Sieur des Barres, *Jean*, 537
Marigny, de, *Enguerrand*, 175
Marillac, de, *Charles*, 112 & 113
Marillac, de, *François*, 230
Marillac, de, *Gabriel*, 251
Marlorat, *Auguſtin*, 64
Marnay, de, *Anſelme*, 27
Maronnier, le, *Hue*, 380
Marot, *Clement*, 156
Marot, *Jean*, 537
Marquets, de, *Anne*, 25
Marquis, *Jean*, 538
Marſeille, de, *Bertrand*, 83
Martel de Montpinſon, *Charles*, 113
Martel, *François*, 230
Martin, *Claude*, 144 & 145
Martin, *Jean*, 538
Martin, Sieur de Choiſey, *Jean*, 540
Martin, *Jean*, 541
Maſle, le, *Jean*, 541
Maſſe, *Jean*, 542
Maſſon, le, *Jean*, 542
Mathieu, *Abel*, 3
Maugin, *Jean*, 543
Maumont, de, *Jean*, 544
Meot, *Jean*, 545
Mercier, le, *Jean*, 548
Merliets, des, *Jean*, 549
Merveil, de, *Arnauld*, 57
Meſlé, *André*, 20

Méry, de, *Hugues*, 381
Meſchinot, *Jean*, 549
Meſmes, de, *Henri*, 369
Meſmes, de, *Jean-Jaques*, 521
Meſmes, de, *Jean-Pierre*, 573
Meſnier, Sieur d'Oppéde, *Jean*, 545
Méun, *ou* Méhun, de, *Jean*, 545
Meurier, *Gabriel*, 252
Michal de la Chabaudiere, *Charles*, 113
Michel, dit *de Tours*, *Guillaume*, 334
Michel, *Jean*, 551
Miggrode, de, *Jaques*, 423
Milet, *Jaques*, 423
Minfant, *ou* Mifant, *Jaques*, 424
Minos, *ou* Minault, *Claude*, 145
Minut, de, *Gabriel*, 252
Miqueau, *Jean-Loys*, 529
Mizault, *Antoine*, 43
Moéan, *François*, 230
Moiſſon, *C.* 158
Molin, *ou* du Moulin, *Charles*, 114
Molinet, *Jean*, 552
Monchaſtre, de, *Jean*, 552
Monchy, de, *Antoine*, 44
Mondot, *Jaques*, 425
Moniot, *Jean*, 553
Moniot, *ou* petit Moine, *Jean*, 553
Monnier, *Claude*, 146
Monſtiers, des, *Jean*, 555
Monſtrelet, de, *Enguerrand*, 175
Monſtreul, de, *Jean*, 555
Montagne, *G.* 356
Montagu, de, *Girard*, 292
Montalambert, de, *Adrian*, 8
Montbreuil, de, *Bonaventure*, 90
Montdieu, de, *B.* 95
Montenay, de, *Georgette*, 267
Montluc, de, *Jean*, 553
Montmorenci, de, *Anne*, 25
Moreau, *Jean*, 557
Morel, de, *Anne*, 26
Morel, de, *Camille*, 99
Morel, de, *Diane*, 166
Morel, *Fédéric*, 195 & 196
Morel, *Guillaume*, 334
Morel, de, *Jean*, 557
Morel, de, *Jean*, 557
Morel, *ou* Morelli, *Jean*, 558
Morin, de, Sieur de Loudon, *Gui*, 301
Morin, *Jaques*, 425
Morin, de, Sieur de la Soriniere, *Jean*, 558
Moſtier, de, *Anſelme*, 28
Mothe, *Jean*, 559
Moulins, des, *Jean*, 559
Muler, *Jean-Baptiſte*, 446
Muret, *Antoine*, 46
Muſet, *Colin*, 157

N.

Nagerel, *Jean*, 559
Nail, *Claude*, 146
Nangis, de, *Guillaume*, 535
Nau, *François*, 230
Navieres, de, *Charles*, 115
Neſle, de, *Blondeau*, ou *Blondel*, 88
Neſtor, *Jean*, 560
Neuchaiſes, de, *Charles*, 116
Nevelois, li, *Jean*, 528
Nevelet, *Jean*, 560
Neveu, *Charles*, 116
Neufville, de, *François*, 230
Nicot, *Jean*, 561
Noguier, *Antoine*, 46
Nottedame, de, *ou* Noſtradamus, *Ceſar*, 97
Nottedame, de, *ou* Noſtradamus, *Jean*, 561
Nouvelet, *Claude-Eſtienne*, 136

O.

Olivier, *Aubin*, 61
Olivier, *Jean*, 563
Oreville, d', *Jean*, 564
Ory, *Jean*, 564

P.

Paillot, *Claude*, 146
Pageau, *Guy*, 302
Paliſſy, *Bernard*, 73
Palſgrave, *Jean*, 564
Panier, *Jean*, 565
Panigrolles, de, *Emond*, 175
Papon, *Jean*, 565
Paradin, *Claude*, 147
Paradin, *Guillaume*, 336
Paradin, *Jean*, 566
Paraſols, de, *B.* 96
Pardeillan, de, *Jean*, 567
Paré, *Ambroiſe*, 18
Paris, *Eſtienne*, 185
Parthenay, de, *Catherine*, 100
Paſchal, *ou* Paſquier, *Paſchaſius*, *Jean-Lois*, 529
Paſquier, *Eſtienne*, 185
Paſſerat, *Jean*, 568
Pecare, *Guy*, 302
Peirat, du, *Jean*, 570
Pelletier, *Jaques*, 426
Pelletier, *Jean*, 571
Penna, de, *Hugues*, 381
Pennetier, *Henri*, 369
Pepin, Sieur de la Ruelle, *Francois*, 230
Perlin, *Eſtienne*, 188
Péronne, *Claude*, 148
Peronnet, *Antoinette*, 56
Perreau, *François*, 231
Perronet, *Denis*, 165
Petit, *Guillaume*, 339
Petit, *Jaques*, 428
Pezars, *ou* Pezenas, de, *Bertrand*, 84
Piancelles, *Hue*, 380
Picard, le, *Jean*, 572
Pichon, *Antoine*, 46
Picot, *Jean*, 572
Piedmontois, *Alexis*, 16
Pierre, *Antoine*, 47
Pierron, *François*, 231
Pillet, *Claude*, 148
Pilleu, *Jean*, 574
Pillon, *Germain*, 269
Pinet, du, *ou* Pignet de Norroy, *Antoine*, 47
Pinguillon, de, *Emery*, 172
Piſan, de, *Chriſtine*, 127
Piſſevin, *Jean*, 575
Plantin, *Chreſtofle*, 125
Poiſtevin, *Jean*, 575
Poïet, *Guillaume*, 339
Poiſle, *Jean*, 576
Poiſſenot, *Benjamin*, 69
Poldo d'Albenas, *Jean*, 576
Poncet, *Benoiſt*, 70
Pouiſſon, *François*, 231
Pontoux, de, *Claude*, 148
Popin, *Abel*, 3
Popule, *Antoine*, 48
Porchier, *Eſtienne*, 188
Porry, *Jaques*, 429
Portais, *ou* Portæſius, *Jean*, 576
Portes, *François*, 232
Poſſot, *Denis*, 165
Poſtel, *Guillaume*, 340
Pouges, de, *Jean*, 577
Poullard, *Berthelemi*, 81
Prailon, *Jean*, 578
Prevoſt, *André*, 20
Prevoſt, *Antoine*, 49

Prevoſt, *Jaques*, 429
Prevoſteau, *Jaques*, 429
Provins, de, *Guy*, ou *Guyot*, 302
Prouſt, *Jean*, 578
Puiſſart, *Claude*, 149
Pully, de, *Alexandre*, 15
Puy-Cibot, de, *Gasbert*, 258
Puy-Herbaut, du, *Gabriel*, 254

Q.

Quentin, *Jean*, 578
Quincay, de, *Guy*, 303
Quintin, *Jean*, 578

R.

Rabelais, *François*, 232
Rabot, *Bertrand*, 84
Rabutin, de, *François*, 232
Ragueau, *François*, 233
Rambault, *Honorat*, 378
Rançonnet, *Emar*, 172
Randin, *Jean*, 579
Raoul, *Jean*, 579
Raſcas, *Bernard*, 75
Regnard, *François*, 234
Regnard, *ou* Renard de la Mingue-tiere, *Jean*, 580
Regnier de Garchy, *ou* Guerchy, *Jean*, 580
Rely, de, *Jean*, 581
Renaut, *ou* Regnaut, *Antoine*, 50
Reverdi, *Georges*, 255
Reulin, *Dominique*, 167
Rhoyer, *ou* Royhier, *G.* 356
Richard, *Jean-Baptiſte*, 446
Richardot, *François*, 234
Richier, *Chreſtoſle*, 126
Richier, *Jean*, 582
Rivaudeau, de, *André*, 20
Riviere, *Jean*, 582
Riviere, *Prêtre*, *Jean*, 582
Roaldes, *François*, 234
Robert, *Jean*, 582
Robertet, *Florimond*, 199
Robertet, *Jean*, 583
Rochemore, de, *Jaques*, 429
Roſſignac, de, *Chreſtoſle*, 126
Roger, *Guillaume*, 344
Romain, *Henri*, 369
Rome, de, *Gilles*, 290
Romieu, de, *Jaques*, 430
Rondelet, *Guillaume*, 344
Ronſſin, de, *François*, 235
Roſe, *François*, 235
Roſe, *Guillaume*, 345
Roſieres, *François*, 235
Roſſant, de, *André*, 20
Roſſelet, *ou* Rouſſelet, *François*, 236
Rovère, de la, *Jean*, 585
Roüillet, *Claude*, 149
Rouſſart, *Jean*, 585
Rouſſet, *François*, 237
Rouville, *ou* Rouillé, *Guillaume*, 346
Roye, de, *Guy*, 303
Royet, *ou* Royer, *Antoine*, 50
Rubis, de, *Claude*, 149
Ruffi, *Girard*, 293
Ruſé, *Guillaume*, 347

S.

Sabelat, *Jean*, 585
Sablon, *ou* de la Sable, dit *Arena*, *Antoine*, 50
Saconay, de, *Gabriel*, 255
Safeſſan, de, *Henri*, 370
Sagon, *François*, 237

Saguier, *Jaques*, 430
Saint André, de, *Jean*, 586
Saint Céfari, de, *Hugues*, 382
Saint Cyre, de, *Hugues*, 383
Saint Didier, de, *Guillaume*, 349
Saint Didier, de, *Henri*, 370
Saint François, de, *Bernardin*, 77
Saint Gelais, de, *Charles*, 117
Saint Julien, de, *Claude*, 150
Saint Meloir, de, *Jean*, 587
Saint Simon, de, *Gaſpard*, 258
Saint Victor, de, *Jean*, 587
Saintes, *ou* Xaintes, de, *Claude*, 150
Sainte Fére, de, *Jean*, 586
Sainte Marthe, de, *Charles*, 116
Sainte Roſe, de, *Emeri*, 173
Salel, *Hugues*, 382
Salignac, *Berthelemi*, 81
Salignac, de, *Bertrand*, 84
Salignac, de, *Jean*, 587
Sallenove, de, *Henri*, 370
Saluſte, de, du Bartas, *Guillaume*, 347
Sambin, *Hugues*, 383
Samxon, *Jean*, 587
Sarlac, de, *Emeri*, 173
Saugrin, *Jean*, 588
Savigny, de, *Charles*, 117
Savigny, de, *Chreſtoſle*, 128
Saulnier, *Guillaume*, 349
Sauvage, Sieur du Parc, *Denis*, 165
Saux, de, de Tavanes, *Gaſpard*, 259
Scéve, *Claudine*, 155
Scéve, *Jean*, 588
Sedille, *François*, 238
Seguier de la Vergne, *Anne*, 26
Seiſſel, de, *Claude*, 151
Selve, de, *Georges*, 265
Semur, de, *Anne*, 27
Seneſchal, le, *Guillaume*, 349
Sepin, *Antoine*, 52
Sequart, *Claude*, 153
Sergeant, *Ambroiſe*, 18
Sergeant, *Dominique*, 167
Servin, *Jean*, 588
Sevin, *Adrian*, 8
Sevin, *Charles*, 117
Sezane, de, *Aubin*, 61
Signac, de, *François*, 239
Signot, *Jaques*, 430
Sillac, de, *Jaques*, 430
Silly, de, *Jaques*, 431
Silve Cane, de, *Guillaume*, 349
Simeon, *Gabriel*, 255
Siſteron, de, *Albertet*, 13
Sleïdan, *Jean*, 589
Soignies, de, ou de Saguies, *Gaultier*, 261
Sonnier, *A.* 65
Sorbin, *Arnault*, 57
Spifame, *Eſtienne*, 189
Spifame, *Jaques*, 431
Starach, de, *Jean*, 589
Sureau des Roſiers, *Hugues*, 383
Surie, de, *Antoine*, 53
Sufan, *Hubert*, 379
Symon, *Diane*, 166

T.

Tabourot, *Eſtienne*, 190
Tabourot, *Guillaume*, 350
Tagault, *B.* 96
Tahureau, *Jaques*, 433
Tailemont, de. *Claude*, 153
Talon, de, *Antoine*, 53
Talpin, *Jean*, 591
Tamot, *Gabriel*, 256
Tardif, *Guillaume*, 351
Taron de la Roche, *Jean*, 591
Tartaret, de, *Bonaventure*, 91
Telin, *ou* Thelin, *Guillaume*, 352
Terraube, de, *Guillaume*, 353
Terrien, *Guillaume*, 353

Tertre, du, *François*, 239
Tesserent, de, *Claude*, 153
Textor, *Benoît*, 70
Thavoud, *Jean*, 592
Thevet, *André*, 21
Thibaut, *Guillaume*, 353
Thibaut, *Jean*, 592
Thier, du, *Jean*, 594
Thierry, *Jean*, 594
Thignonville, *ou* Tignonville, de, *Guillaume*, 353
Thory, *ou* Tory, *Geufroy*, 275
Thou, de, *Chriſtofle*, 127
Tigeou, *Jaques*, 435
Tillet, du, *Jean*, *Evêque de Meaux*, 594
Tillet, du, *Jean*, 596
Tillier, *François*, 239
Tiraqueau, *André*, 21
Tiraqueau, *Charles*, 118
Tirel, de, *Daniel*, 163
Touchard, *Jean*, 598
Touraille, *Jean*, 598
Touraine, de, *Claudin*, 155
Tournay, de, *Gervais*, 271
Toutain, ou Touſtain, *Charles*, 118
Trenchant, *Jean*, 599
Triguel, *Jean*, 599
Triots, de, *Claude*, *Ode*, 146
Tronchet, du, *Bonaventure*, 91
Tronchet, du, *Eſtienne*, 191
Troiiillard de Montchenou, *Guillaume*, 354
Troiiillard, Sieur de la Boulaye, *Jaques*, 435
Troye, de, *Chreſtien*, 120
Troyes, de, *Jean*, 599
Trun, de, *Acopard*, ou *Acophard*, 4
Tulonne, *Anne*, 27
Turnebe *ou* Tournebeuf, *Adrian*, 9
Turnebe *ou* Tournebu, *Adrian*, 10
Turin, *Claude*, 153
Tyron, *Antoine*, 58

V.

Vaillant de Guellis. *Germain*, 269
Vailler, *Jacques*, 435
Valenchere, *Hilaire*, 377
Valencier, *Eſtienne*, 192
Valet, *dit* Valerius, *Antoine*, 54
Valgelas, *Claude*, 154
Valiech, de, *Jean*, 600
Valois, de, *Charles IX*, 118
Valois, de, *François I*, 239
Valois, de, *Henri III*, 371
Vanden-Buſche, *Alexandre*, 15
Vantadour, de, *Bernard*, 76
Vaquerie, de la, *Jean*, 600
Vatier *ou* Waquier, *Claude*, 154
Vauldois, le, *Jean*, 601
Vauquelin de la Freſnaye, *Jean*, 600
Vauzelles, de, *Jean*, 602
Veau, *ou* Viau, *Guillaume*, 354
Veiras, *Jaques*, 435
Velnoy, de, *Jean*, 604
Venette, *Jean*, 603
Verard, *Claude*, 154
Vernaſſal, de, *François*, 241
Vernon, de, *Artuſe*, 61
Verry, *Jean*, 604
Vétu, *ou* le Viel, *Jean*, 604
Viard, Sieur de la Fontaine, *Jaques*, 436
Vidame, *Guy*, 303
Viez-Maiſons, de, *Gilles*, 291
Vigenaire, de, *Blaiſe*, 86
Vignay, du, *Jean*, 605
Vignier, *Antoine*, 55
Vignon, *Antoine*, 55
Ville-Hardouin, de, *Geufroi*, 280
Villiers, de, *Gamars*, ou *Gomars*, 258
Villiers, de, *Hubert-Philippes*, 378
Villemereau, de, *Jean*, 605

Villeneufve, de, *Guillaume*, 354
Villeneuve, de, *Huon*, 384
Villon, *François*, 241
Vincent de Clamecy, *Guillaume*, 355
Vincent, *Guillaume*, 355
Vincent, *Jacques*, 436
Vinet, *Hélie* ou *Elie*, 170 & 360
Viniers, de, *Guillaume*, 355
Vintimille, de, *Jacques*, 437
Viret, *Jean*, 606
Viroleau, *Jean*, 606
Virtoc, de, *Jean*, 606
Vivre, de, *Girard*, 207
Volet de Die, *Blaise*, 88
Voron, *Benoist*, 70
Voyer, le, *Jean*, 607
Voyer de Paulmy, *Jean*, 607
Urfé, d', *Anne*, 27
Utenhove, *Charles*, 119
Wandeland, *Adam*, 5
Uzez, d', *Ebles*, 169
Uzez, d', *Guy*, 303

Z.

Zamariel, *A.* 65
Zangmaiſtre, *Jean-Paul*, 567
Zébédée, *André*, 23
Zécaire, *Denis*, 165

Fin de la Table des Auteurs du Tome Premier.

TABLE RAISONNÉE

DES OUVRAGES imprimés ou manuſcrits, annoncés dans le ſecond Tome *de la Bibliothèque Françoiſe de* LA CROIX DU MAINE.

ARTICLE PREMIER.

ÉCRITURE SAINTE, ÉCRITS DES SAINTS PÈRES, THÉOLOGIE, MORALE CHRÉTIENNE.

ÉCRITURE SAINTE ET COMMENTAIRES.

LA Bible traduite par Raoul de Preſles, 349

La Bible, traduite en François par Guillaume le Menand Cordelier, 334

La Bible, qui eſt toute la Sainte-Ecriture, en laquelle ſont contenus le vieil Teſtament & le nouveau, tranſlatés en François, 315

La Sainte Bible traduite en François par Sébaſtien Caſtalion ou Chaſteillon, 402

La Sainte Bible traduite en François par le Fèvre d'Etaples, reyue par Pierre-Robert Oliveteau, 315

La Sainte Bible Latine & Françoiſe, avec annotations, 362

Paraphraſe, ou ſens allegorique ſur quatre-vingt Pſalmes de David, 303

Dacigelaſie ſpirituelle du Roi Charles IX, extraite des Pſeaumes de David, 37

Pſalmes de David, traduits en vers François, par Robert Brincel, 380

Les Semaines de Daniel & les jours d'Ezéchiel, touchant le tems & le nombre des années que J. C. devoit être en ce monde, 55

Traduction du Nouveau Teſtament en François, 278

La vie de Jeſus-Chriſt, extraite des quatre Evangeliſtes, 55

Catholique & familière expoſition, des Evangiles, d'un chacun jour du Carême, 63

Epîtres & Evangiles des Dimanches & autres principales Fêtes, expoſées par Scholies & familières interprétations, 361
Sommaire explication des Commandemens de Dieu, tirée de l'Ecriture Sainte, 182
Catholique Expoſition ſur les Epîtres & Evangiles des Dimanches de l'année & des Fêtes ſolemnelles, 398
La vie de S. Paul premier des Apôtres de Jéſus-Chriſt, 205
Commentaires ſur l'harmonie Evangelique, 433
Les Heures à l'uſage du Mans, 334

SAINTS PÈRES.

Bibliothèque des Pères de l'Egliſe, 80
Exhortation de S. Juſtin, Philoſophe & Martyr; aux Gentils, traduite du Grec par Martin Dupin, 103
Deſcription des miſères & calamités des derniers tems, de la conſommation du monde, du Royaume de l'Ante-Chriſt, traduite du Grec de Saint Hyppolite, 150
Dialogues de S. Chryſoſtome, de la dignité ſacerdotale, 376
Epîtres de S. Hieroſme Stridonien, en trois Livres, 171
Opuſcule de S. Auguſtin, de l'eſprit & de la lettre, traduit en François, 439
Traité de la Cité de Dieu de S. Auguſtin, traduit par Raoul de Preſles, 348
Le Livre de S. Auguſtin de la vie chrétienne, 282
Homélies de S. Baſile, traduites par Simon de Maillé, Archevêque de Tours, 414
Diſcours de la providence & juſtice divine, traduit du grec de Théodoret, Evêque de Cyr, 61.
Dix Livres de Théodoret, Evêque de Cyr, touchant la providence de Dieu, contre les Epicuriens, du but de la vie humaine & du dernier jugement; Traité de la nature de l'homme, traduit du Grec, 396 & 410
La fleur de la prédication, ou Sermons de S. Effrem, 166
Livres d'Optatus, traduits du Latin en François, 334
Les divines inſtitutions de Lactance Firmian, contre les Gentils & Idolatres, 367
De la Création du monde en ſept jours; Traité de l'harmonie, du monde, traduit du Latin de Jean Pic, Comte de la Mirandole, 158
Réponſe de Mutius Calvinus, Archevêque de Zara, au Diſcours du Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, 140
Remontrance de la vraie Religion adreſſée au Roi Charles IX, 114
De Libertate Eccleſiaſtica, Manuſcrit. 119
Le Guide Eccléſiaſtique & le Miroir chrétien, 445
Remontrance pour le Clergé de France, 145
Brief Traité de l'ordre & divin Office des Religieuſes de Fontevrault, 187
La Règle du Tiers Ordre de Saint François, 171
Méditation de l'Oraiſon des Chrétiens, priſe du vieil & nouveau Teſtament, 416

TRAITÉS DE THÉOLOGIE ; INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES.

De veritate Religionis Chriſtianæ, 311
Dodecamenon, ſive, de Dei nomine & attributis, 277
Traité de la grandeur, puiſſance, bonté & ſapience de Dieu, 104
Somme Théologique en forme de Catéchiſme artificiel & catholique, *Manuſcrit.* 147
Traités de Théologie, de Frère Pierre de l'Eſpiau, 292
Traités de Théologie & Sermons de Nicolas Royer, 182
Catéchiſme Catholique & ſommaire de la Doctrine Chrétienne, 368
Cathéchiſme ou Doctrine abrégée, pour faire profeſſion de foi, maintenir les Catholiques en leur religion, 96
Sermons de Nicolas Gaulthier, 162
— de Frère Pierre Divolé, 271
— de Michel Menot, 127
Sermons & Œuvres Théologiques d'Olivier Maillard, 206
Sermons & Prédications de Pierre Primet, 309
Sermons & Exhortations Chrétiennes ſur les Advens, 274
Sermon dit l'*Oſanna*, pour le premier Dimanche des Advens, 138
De la Doctrine & enſeignement de prier Dieu, 194
Inſtructions pour les enfans & tous autres Chrétiens, 314
Sermons de Simon Vigor, Archevêque de Narbonne, 417
Traité contre la Simonie, 334
Traité de la Conception de la Vierge Marie, 389
Catholique Diſcours des chandelles, torches & autres uſages du feu, en la profeſſion de la foi & religion chrétienne, 361

SUR LES SACREMENS.

De la maniere d'adminiſtrer les Sacremens, 183
Traités contenant le fondement de l'Euchariſtie en la Meſſe, 308
De la Meſſe Evangelique & de la vérité du corps & du ſang de N. S. J.-C. au Sacrement de l'Euchariſtie, 149
Traité de la fréquente Communion, traduit du Latin en François, 142
Diſcours familier touchant le Saint Sacrement, 314
L'inſtitution de l'Euchariſtie ; l'Alliance de Dieu, & traité de la juſtification de l'homme Chrétien au Sacrement de Confeſſion, 189
Le Tréſor de l'ame, ou Traité de la Confeſſion, 194
Deux Traités de la Confeſſion Sacramentelle, 361
L'inſtruction & doctrine pour ſe bien confeſſer & prier Dieu pour ſes péchés, 95
Briéve exhortation Chrétienne ſur les Sacremens & les cérémonies de l'Egliſe, 313
Traité & Déclaration de l'an de Jubilé, & de l'efficace des pardons & indulgences octroyés par le Pape, 195
Doctrine Catholique de l'invocation des Saints, 190
Procès verbal des actes faits par les Députés du Clergé de France, aſſemblés à Blois en 1588, *Manuſcrit.* 444

THÉOLOGIENS MORAUX ET ASCÉTIQUES.

De cognitione Dei & ſui, ou Élémens de la connoiſſance de Dieu & de ſoi même, 325

De la Sainte Méditation de l'homme ſur ſoi-même, & Traité de la perfection, 381

Exhortation à prier Dieu; Louange de parfaite Oraiſon, & autres petits Œuvres ſpirituels, traduit du Grec en vers François, 315

De la Charité & autres points de Théologie concernant la vie humaine, *Manuſcrit.* 47

Miroir de la vie humaine, 272

Le déſenhortement du péché de luxure & généralement de tous les péchés mortels, 287

Traité du vieil & du nouvel homme, 402

Homélies ſur la Nativité de J.-C. — Probation de l'Adoration de J.-C. — Traité du Sacrifice Evangélique. — La maniere de connoître J.-C. — & autres Œuvres ſpirituels, 360

Epître du Pécheur à J.-C. 440

La vie & la mort chrétienne. — Victoire de toutes tribulations. — Dialogue inſtructoire des Chrétiens en la foi, eſpérance & amour de Dieu, 272

L'hommage d'honneur, ou Reconnoiſſances dues par les hommes à Dieu, à leur bon Ange & à J.-C. *Manuſcrit.* 347

L'Arbre de vie, appuyant les beaux Lis de France, 272

Les Allumettes du feu divin, pour faire ardre les cœurs humains en l'amour & crainte de Dieu, 272

Diſcours touchant les vices des hommes, enſemble de leur nature & qualité, avec les remèdes pour les ſçavoir fuir & éviter. 396

Devote Salutation des membres ſacrés du corps de la glorieuſe Vierge Marie, mère de Dieu, 272

La Piſcine de patience; l'Arbre de vie; la Conſerve de grace; le Cerf ſpirituel—le Pâturage de la brebis—Collations royales—le Teſtament d'amour—la Tourterelle, ou les ſoupirs de l'ame fidelle, &c. 272

Les ſept dégrés de l'échelle de pénitence, 245

Les neuf médicamens du Chrétien malade, 272

Le Flagice de peſte, 415

Traités que celui qui ſert Dieu, eſt le plus ſage du monde—de la dignité & excellence du Chrétien; pourquoi Jeſus Chriſt eſt venu au monde—du mariage ſpirituel entre J. C. & l'ame chrétienne—que n'a point l'homme de plus grand ennemi que lui-même, 196

L'Anatomie & Myſtique deſcription des membres & parties de notre Sauveur J. C. 272

La Conſolation des pauvres pécheurs, par manière de procès fait & dénoncé entre Bélial procureur d'enfer, & J. C. fils de la Vierge Marie, 277

Liber mirabilis, ou la manière de la paix impétrée de la Roine du Ciel, 103

Le Collége de ſapience, fondé en l'univerſité de vertu, 272

Prières du Roi; Soupirs du bon paſteur; Oraiſons pénitentielles, 104

Le Relief de l'ame péchereſſe, 14

L'harmonie, le bouclier, l'épée & le fondement de la foi, 189

Epître chrétienne, contenant une Doctrine ſalutaire, pour apprendre à

mépriſer le monde, *Manuſcrit.* 64
Le Miroir des pécheurs, 205
Traités, de la vie chrétienne—de charité & de la vanité de ce ſiècle & monde inférieur, de l'obédience & humilité, & l'echelle de Paradis, 7
Procotrophe urbis Carnutenſis, id eſt pauperum alendorum ratio, 442

CONTROVERSISTES, ORTHODOXES ET HÉTÉRODOXES.

Les cinq points d'erreur contre les Athées, Juifs & autres ſectes, 297
Traité contre les Luthériens, par Nicole Volkyr, 186
Profeſſion catholique de Sébaſtien Flach, de Mansfeld, 67
L'Anticalvin, 271
De Antichriſto & ejus Miniſtris, 193
Epîtres à Calvin—Reſolution des points qui ſont en controverſe, 360
Traité touchant le rebaptizement, 264
Réponſe chrétienne à 24 articles de Pierre Pineau, & défenſe de Launoy, contre les calomnies des Miniſtres, 106
Réponſe aux quatre exécrables articles contre la Sainte Meſſe, 368
La Marmitte renverſée & fondue, de laquelle parlent les Prophétes, où il eſt prouvé que la ſecte Calvinique, eſt la vraie Marmite avec un ſommaire de ſes empirations, 433
Réponſe au Conſeil du Moulin, ſur la diſſuaſion de la publication du Concile de Trente, 284
Diſcours ſur les moyens anciennement pratiqués par les Princes catholiques, contre les ſectes, 149
Pium & Chriſtianum de armis Conſilium cum Petri Fabri reſponſione, 263
Traité par lequel on peut apprendre en quel cas il eſt permis à l'homme chrétien, de porter les armes, 276
Remontrance ſalutaire aux dévoyés, qu'il n'eſt pas permis aux ſujets, ſous aucuns prétextes, de prendre les armes contre leurs Princes, 432
Petri Carpentarii Epiſtola ad Franciſcum Portum Cretenſem circa perſecutiones eccleſiarum galliæ, 263
Défenſe de Charles du Molin & autres gens de ſavoir & de piété, contre les calomnies des Calviniſtes, 407
Origine des erreurs de l'Egliſe, 4
Liparla de li philoſophes & doctors, ou témoignage des Saints Peres, par Pierre Valdo, *Manuſcrit.* 333
Commentaires ſur le Livre de Saint Auguſtin, des héréſies, 21
Commentaires de Calvin ſur le Livre de Senéque, de la Clémence, 47
Préface ſur le traité des ſcandales de Jean Calvin, 141
Traités des ſcandales, 32
Œuvres de Théologie & de Controverſe, de Pierre Viret, Miniſtre, 335
Remontrance aux Lyonnois, leſquels contre leur conſcience continuent à faire hommage aux idoles, 20
Brief ſommaire touchant la doctrine des Sacremens, 53
La forme de Police eccléſiaſtique, inſtituée à Londres, en l'Egliſe des François, 161
Traité Théologique & Scholaſtique, contre le controuvé Sacrifice de la Meſſe, 412
Traité de la préparation à la Cêne, 443
Conſidération de la Conſcience humaine, & de la ſageſſe de Dieu, 412

ARTICLE II.

JURISPRUDENCE CANONIQUE ET CIVILE.

Le Nuptial, traitant des Mariages, selon les décrets & les loix, 351
Agonoſticon ou Traité des Magiſtrats Romains, 277
Traité de l'Odre & Inſtruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont uſé, 247
Traité des anciens & nouveaux Magiſtrats, & dignités du peuple Romain, 307
Li Livres de la Reigne, lequel traite de la juſtice & police, 279

DROIT CIVIL DE FRANCE.

Hiſtoire du droit des François, *Manuſcrit.* 147
Pandectes ou Digeſtes de la Juriſprudence Françoiſe, 46
Traités des Magiſtrats, Dignités & Offices du royaume de France, 441
Du Domaine de France, des Privilèges des ruſtiques, & de la police ſacrée, 366
Projet pour bien dreſſer une générale réformation tant de la juſtice que du domaine, *Manuſcrit.* 147
Commentaires ſur les Ordonnances de Moulins, 367
Commentaires ſur les Ordonnances des états généraux de Blois, 225
Ordonnances du Roi Charles IX, commentées, 3
Commentaires ſur l'Edit des ſecondes noces, 47
Sommaire explication de l'Edit du Roi, ſur le droit des meres, de ſuccéder à leurs enfans, 169

PRATIQUES CIVILES ET CRIMINELLES ET RECUEILS D'ARRETS.

Pratique en droit, par Pierre Ayrault, 247
Pratique judiciaire ès cauſes civiles, 8
Pratique criminelle de Joſſe de Damhoudere, 8
Le Manuel de pratique, de Jean Imbert, 183
Traité des Procès judiciels, 213
Pratique & manière de procéder, tant à l'inſtitution & déciſions des cauſes criminelles que civiles, enſemble la forme & manière d'informer, 293
Diſcours de la forme de pourſuivre le ſien en jugement, & de l'ordre, tel que les Rois & le Parlement ont voulu être gardé à l'adminiſtration & déciſion des procès, 293
Nouvelle table de l'ordre tenu en la pratique judiciaire, en toutes actions, tant civiles que criminelles, 304
Pratique civile & criminelle, ou recueil

cueil d'Arrêts mémorables, 224
Ordonnances, Edits & Arrêts des Cours ſouveraines, & Parlemens de France, 313
Recueil d'Arrêts notables des Parlemens & Sièges préſidiaux, ſur les matières civiles, 230
Recueil de pluſieurs Arrêts notables, 146
Recueil de Plaidoyers faits au Parlement de Paris, avec les Arrêts intervenus ſur iceux, 247
Recueil d'Arrêts ſolemnels du Parlement de Bretagne, 195
Traité de la nature de tous contracts, pactions & convenances, avec un recueil d'Arrêts, 183

COUTUMES, ORDONNANCES, ET TRAITÉS PARTICULIERS DE DROIT.

Inſtruction à la lecture des coûtumes de France, avec les expoſitions des termes & façons de parler les plus obſcures, *Manuſcrit.* 147
Obſervations & annotations ſur le coûtumier du Maine, 48
Abrégé, tables & répertoires des coûtumes d'Anjou, 308
Commentaires ſur les coûtumes d'Anjou, par René Belet, 359
Commentaires ſur la coûtume d'Anjou & du Maine, 366
Paraphraſe ſur les coûtumes & loix municipales du pays de Poictou, 183
Le grand coûtumier de Beauvaiſin, *Manuſcrit.* 229
Commentaires ſur la coûtume de Normandie, & Traité ſur la Juriſdiction & la clameur de Haro, 424
La Loi de Vervins au pays de Tiérache, contenant un formulaire de juſtice, tant civile que criminelle, 433
Traité de la Chancellerie, & recueil des Chanceliers, 300
Mémoires ſur l'origine & inſtitution des Cours ſouveraines, & autres Juriſdictions ſubalternes, encloſes dans l'ancien Palais de Paris, 300
Traité ſur la Juriſdiction & privilèges de la prevôté de l'hôtel du Roi & grande prevôté de France, 300
Théorique de l'art des Notaires, 217
Le Prothecole des Notaires, Tabellions, Greffiers & Sergens, 44
Remontrances pour les Juges & Magiſtrats en la Sénéchauſſée & Préſidial de Toulouſe, contre les Notaires & Secrétaires du Roi de ladite ville, 251
Breve diſpoſition & interprétation des Ordonnances des eaux & forêts, *Manuſcrit.* 148
Inſtruction & table analytique de l'amirauté & marine, avec le recueil des Edits & Ordonnances ſur ce ſujet, *Manuſcrit.* 148
Inſtruction pour le fait des finances, 224
Traité des péages, 108
Réponſes du droit obſervé en France, confirmées par Arrêt de la Cour de Parlement, 46
Le Garand des pupilles, ou *pupillorum patrocinium*, 8
Les Semeſtres de Pierre du Faur, 277
Traité contre l'Arrêt donné au Parlement de Dôle, touchant un homme tranſmué en loup garou, 109
Forme de Capitulation de l'ancien

droit des Reittes, l'Ordonnance & discipline militaire, articles établis pour l'Infanterie, 167

ARTICLE III.

SCIENCES ET ARTS.

PHILOSOPHIE MORALE DES ANCIENS.

Les Livres de la république de Platon, traduits du Grec, 61
Instruction divine de Hiérocles Philosophe Stoïque, contre les Athées, 397
Les Politiques d'Aristote & de Platon, & le Sympose, ou Banquet de Platon, traduit du Grec avec des Commentaires, 61
Œuvres de la Philosophie d'Aristote, reduits en abrégé, 195
Les dix Livres des Ethiques d'Aristote, 26
Ethiques, politique & œconomiques d'Aristote, traduits par Nicole Oresme, 192
Les Offices de Ciceron, traduits en François, 52
Œuvres de Sénéque, traduits par Laurent de premier, 32
Traité des bienfaits, traduit du Latin de Sénéque, 400
Le Livre de Plutarque, des rémedes de l'une & l'autre fortune, 192
Traité de la fortune des Romains, traduit du Grec de Plutarque, 356
L'Institution de la vie humaine, ou les réflexions de l'Empereur Marc Aurele, 217
Commentaires d'Ammonius, sur les institutions de Porphyre, 58
Elégie de Solon, Prince, Athénien, sur le fait & vie des humains, 217

TRAITÉS ET DISCOURS MORAUX.

Théâtre du monde, discourant des miséres humaines, 254
De la vocation & manière de vivre, à laquelle chacun est appelé, 307
L'Institution morale d'Alexandre Piccolomini, traduite de l'Italien en François, 291
Essais de Michel de Montagne, 130
Discours de la vie & de la mort, 236
Dialogues de la nature de l'homme, ou Théologie naturelle de Remond de Sebonde, 131 & 133
Les Paradoxes & l'Image de vertu, 27
Traité de la misère de la vie humaine, 271
Le Livre des mœurs & des coûtumes, de Pierre Ramus, traduit en François, 311
Séjour d'honneur, ou Traité de la conduite de l'homme, 199
Traité de la vraie noblesse & nourriture d'icelle, pour les enfans généreux, 109

Le Miroir de la jeuneſſe, & Colloques de Mathurin Cordier, ou Traité de la Civilité puérile, 108
Le Livre des bonnes & honnêtes contenances de la jeuneſſe, 259
La Pédorrophie, ou Traité de la manière de nourrir les enfans, 401
Le Miroir de vertu, 288
Diſcours de la différence des eſprits, traduits de l'Italien, 131
Le Philoſophe de Cour, 228
Le Conſeil profitable contre les ennuis & tribulations du monde, 390
Traité contenant le moyen que doit tenir la femme veuve, & comment elle doit ſe porter en viduité, traduit de l'Italien, 82
Inſtruction pour les jeunes Dames, 89
Diſcours Philoſophiques de Pierre de Loſtal, 296
Les livres de la ſubtilité de Cardan, 376
Analogia Microcoſmi ad Macrocoſmum, id eſt relatio & propoſitio univerſi ad hominem, 173
Le Cœur de Philoſophie, 408
Les Loups Raviſſans, ou le Doctrinal moral, 388

ECONOMIE, POLITIQUE, INSTITUTION DES PRINCES, ART MILITAIRE.

De la Police & Gouvernement des Républiques, 18
Les Monarchiques, ou Traité de la Monarchie & des choſes requiſes à ſon établiſſement, avec la Conférence des Royaumes & Empires les plus célèbres du monde, 60
Diſcours ſur le Royaume des Perſes, & de la nourriture de leurs Rois, extrait du troiſiéme Livre des Loix de Platon, 60
Le Caton des Princes & Gouverneurs, ou le juſte état & gouvernement d'une choſe publique, & la manière de vivre ſans reproche, 103
Le Roi Pacifique, ouvrage hiſtorique & politique, 349
Inſtruction aux Princes de garder la foi promiſe, 105
Le miroir des Rois & Princes, 173
De l'inſtruction & nourriture des Princes, 260
Traité du bien advenant aux Princes frères, de leur amitié mutuelle, 61
Traité contre la tyrannie des Princes, & même de ce que les Rois de France & les Empereurs ſe ſont laiſſés aſſujétir à leurs Curés, 309
Livre de la Police & République Françoiſe. 326
Apologie de Marius Æquicolus contre les Médiſans de la Nation Françoiſe, 136
Mémoires touchant la Police de France, *Manuſcrit*, 71
Livres de la Nobleſſe Civile du Seigneur Oſres, de Portugal, 392
Le Gentilhomme François, lequel traite du devoir & office d'un homme noble, 381
Les Avis civils de Jean-François Lotin, traduit de l'Italien, 435
Paradoxes ou ſingulières propoſitions politiques, *Manuſcrit*, 147
Traité des Conſidérations politiques, 396
Aphoriſmes politiques, 21
Conſeil politique, 225
Traité de la Paix, 188
Diſcours ſur quelques particularités

de la Milice Romaine, 6
Céſar renouvelé, traduit du Latin *de Militia Cæſaris*, 307
De l'Art Militaire uſité entre pluſieurs peuples & nations, 9
Livre des fineſſes & ruſes de guerre, 24
Traité de Robert Vulturin, touchant la diſcipline militaire, 52
Traité du devoir des gens de guerre, & de leurs privilèges, 136
Traité des duels & des gages de bataille, 210
Diſcours Economique, montrant comment de cinq cens livres une fois employées, l'on peut tirer par an quatre mille cinq cens livres de profit honnête, 338
Traité de toutes ſortes de jeux défendus & prohibés & des ruſes & fineſſes qui s'y commettent, 206

GÉOMÉTRIE, ARITHMÉTIQUE, ARCHITECTURE ET AUTRES ARTS.

Les Elémens d'Euclide, avec annotations & Commentaires, 279
Le premier Livre d'Archiméde des choſes également peſantes, & traité des poids & des choſes tombantes en l'humide, 280
Les Livres de Proclus touchant le mouvement, 280
Géométrie pratique, 214
La pratique de Géométrie d'Oronce Finé, & l'uſage du quarré géométrique & autres inſtrumens, 279
Procès-verbal de l'exécution teſtamentaire de Pierre Ramus, touchant la profeſſion des mathématiques, 146
Arithmétique Françoiſe, 279
Arithmétique contenant la réduction tant des eſpèces de Monnoies de toutes ſortes, que des aulnes, braſſées, cannes, 139
Arithmétique néceſſaire à toutes ſortes de Marchands, 325
L'inſtruction & manière de tenir Livres de raiſon ou de comptes par parties doubles, 325
Œuvres d'Architecture de Pierre Lescot de Clagny, *Manuſcrit*, 276
Traité d'Architecture & de la nouvelle façon de bien bâtir à petits frais, 226
Le Blaſon des couleurs en armoiries, 422
Inſtruction des points les plus excellens & néceſſaires touchant l'art de naviger, 121
L'Art de naviguer de Pierre Medine, Eſpagnol, traduit en François, 175.
Le grand Routier, pilotage ou encrage de mer, tant des parties de France, Bretagne & Angleterre que ès haultes Allemagnes, 283
Dialogue dela Longitude Eſt-oueſt, contenant tous les moyens que l'on pourroit avoir tenus à la navigation, 437
Table de la déclinaiſon ou éloignement que fait le ſoleil en la ligne équinoctiale & déclaration de l'Aſtrolabe pour en uſer au pilotage, 204
Le Coſmolabe, 342
De la jonction des mers, du deſſéchement des marais & du moyen de rendre les rivières navigables, 6
Queſtions d'Ariel Bricard, ſur le Livre de la Sphère de Jean de Sacrobuſ-

to, *Manuscrit*, 374
De la Cosmographie ou Sphère du monde, & Epître touchant l'utilité & la dignité des Mathématiques, 213
Nouvelles instructions contenant en brief les préceptes ou fondemens de la musique, 127
L'Ecuyerie de Federic Grison, & Traité touchant la manière de bien embrider, manier & ferrer les chevaux, 435

ASTRONOMIE, CONNOISSANCE DES TEMS, ET TRAITÉS RELATIFS.

La Théorie des Cieux & des sept Planettes, 214
Supputation des tems depuis la création du monde jusqu'à l'an de salut 1582, 251
Livre de l'état & mutation des tems, prouvant par l'autorité de l'Ecriture-Sainte & raisons astrologales, la fin du monde être prochaine. 378
La Période ou la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes, 330
Almanach contenant la déclaration de plusieurs & nécessaires termes d'Astrologie, 220
Calendrier perpétuel réduit en grande figure, 339
Ephémérides perpétuelles du jour & de la nuit, réformées depuis 1582, 96
Discours sur la vraie signification du comète apparu en Occident en 1577, 393
Canons & Documens très-amples touchant l'usage & pratique des communs Almanachs, & introduction sur l'usage de l'Astrologie Judiciaire, 214
Quadrains ou Prophéties de Michel Nostradamus, 134
Eclaircissement des véritables Quatrains de Nostradamus, 135
Concordance des Prophéties de Nostradamus, avec la vie de l'Auteur, 135
Contredits à Nostradamus, 134
Prognostications & Almanachs par Olivier Legras, 206
Fatale précision pour les astres, & disposition d'icelle sur la région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, 330
Révolution calculée sur le méridien de Paris, & autres lieux d'alentour, 279
Description de l'anneau horaire.
Traité de Michel Psellus, Poëte & Philosophe, touchant l'énergie & opération des Diables, 300
De l'imposture & tromperie des Diables, Devins, Enchanteurs, Sorciers, 297
Des ruses, finesses & impostures des esprits malins, 392
De l'imposture & tromperie des Diables, par Jean Wier, & Traité contre les Sorcéleries & enchante-

mens, 411
Traité des Sorciers, 21
Traité enſeignant en bref les cauſes des maléfices, ſortilèges & enchantemens, & fragment extrait d'un plus ample Traité de la magie répréhenſible & des Magiciens, 361
Diſcours & Hiſtoire des ſpectres, viſions & apparitions, 296
Les Devins, ou Commentaires des principales ſortes de Divination, 412
Livre des Faſcinations, Charmes & Sorcelleries, 11

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Medicinæ exercitamenta ex ſelectis utriusque linguæ autoribus illuſtrata, 397
La Fleur des Aphoriſmes d'Hypocrates, & Commentaires de Galien, 327
Paraphraſe de Galien ſur l'exhortation de Ménodore aux études des bons arts & de la Médecine, 135
Les Livres de Galien de la compoſition des médicamens, traduits par Martin Grégoire, 103
Problèmes d'Aléxandre Aphrodiſée, Médecin & Philoſophe, avec les Commentaires de Heret, 109
Le ſixiéme Livre de Paul Eginete; Opuscule de Galien touchant les enflures contre nature; le moyen de guérir par la ſaignée, 330
Démoſtérion contenant trois cens Aphoriſmes, ou ſommaire de la Médecine Paracelſique, 393
La Phiſiognomie de Maître Michel Leſcot, 186
Traités de l'homme, & ſon eſſentielle anatomie, ſes médecines, 393
Livre de la contemplation de la nature humaine ou de la formation de l'enfant au ventre maternel, 190
Traité du régime de ſanté, 330
Singulières receptes pour la ſanté du corps humain, 134
De la qualité & vertu de tous les alimens uſités en France, & de la manière d'en uſer ſainement, 30
Erreurs populaires au fait de la Médecine & régime de ſanté. 30
Le vrai & parfait embelliſſement de la face & conſervation du corps en ſon entier, 134
Traité du Ris, contenant ſon eſſence, ſes cauſes & merveilleux effets, 30
Traité des gouttes, traduit d'Aléxandre de Tralles, 404
Traité de la maladie des gouttes, 12
Traité de la cure ou guériſon de la pierre ou gravelle, 280
La méthode pour guérir la maladie vénérienne, autrement appelée vérole, avec ſes ſymptomes, 431
Traité de la maladie nouvelle, appelée cryſtaline, 423
Traité de la peſte & de ſa guériſon, traduit de l'Arabe de Raſes, 404
Traité de la peſte par Théophraſte Paracelſe, traduit en françois, 290
Brief diſcours de la préſervation & curation de la peſte, 18
Traité de la peſte ou de l'origine, cauſe, préſervation & curation d'icelle, 166
Diſcours touchant le préſervatif de la peſte, 263
Traité du reméde contre la peſte, charbon & pleuréſie, 393
Diſcours de la peſte, par Nicolas

de Nancel, 172
Traité ou régime ſingulier contre la peſte, 167
Traité pour la préſervation de la peſte, 350
L'ordre & régime pour la cure des fiévres, avec les cauſes & remédes des fiévres peſtilentielles, 404
Erreurs populaires de Laurent Joubert, & traité ſur ce qu'il y a raiſon que quelques-uns puiſſent vivre ſans manger durant pluſieurs jours & années, 9
Diſcours ſur un homme qui a vécu quatre ans ſans manger, 415
La déclaration des abus & ignorances des Médecins, 259
Traité de la conduite du fait de chirurgie, 416
Pratique de chirurgie de François Vigo, 162
Le Guidon de chirurgie de Guy Cauliac, & les Aphoriſmes d'Hyppocrate, traduits du Grec, 224
La Dialectique Françoiſe pour les Chirurgiens, en forme de Dialogue, 254
Tables méthodiques touchant l'anatomie du corps humain, 137
La Chirurgie militaire par Nicolas Godin, 162
Les divers travaux & enfantemens des femmes, & par quels moyens l'on doit ſubvenir aux accidens qui peuvent advenir devant & après, 221
Hiſtoire émerveillable d'une femme qui a porté un enfant en ſon ventre par l'eſpace de 23 mois, 373
Diſcours ſur un enfant pétrifié & conſervé pendant 28 ans dans la matrice, 415
Traité des hernies & autres parties de la chirurgie, ſçavoir de la pierre, des yeux &c. 281
Traité de la cure générale & particuliere des Arquebuſades, 5
Traité contre la bleſſure ou coups d'Arquebuſades, 30
Diſcours de Laurent Joubert, & traité de la vraie méthode de guerir les playes des Arquebuſades, 333
Promptuaire des médecines ſimples avec les vertus & qualités d'icelles, 430
Enchirid ou Manipul des Myropoles & Tyroncles pharmacopoles, ou abrégé pour les Apothicaires, 122
Traité de la Thériaque & Mithridate, 166
Traité de la préparation de l'Antimoine & des vertus d'icelui, & traité de la dyſſenterie & de ſes remédes, 248
Traité du bois de l'eſquine, & la manière d'en préparer le breuvage, & les trois premiers livres de la compoſition des médicamens de Claude Galien, 430
La déclaration des abus & tromperies que font les Apothicaires, 39 & 67
Le tréſor des pauvres touchant la nourriture & maladie des enfans, 416

HISTOIRE NATURELLE.

Livre de Théophraſte, du feu & des vents, & traité d'Hippocrate de l'air, des eaux, & des lieux & parties du monde, 61
Les Livres d'Ariſtote du Ciel & du Monde, traduit par Nicole Oreſme, 192
Extraits des ſeize premiers Livres de l'hiſtoire naturelle de Pline, par

Pierre de Changy, 262. — Livres de l'Hiſtoire naturelle de Pline, traduits par Louis Maigret, 51

Le troiſiéme & le quatriéme Livre de Columelle ſur les vignes, traduits en François, 52

Dialogues touchant la nature du Soleil, de la terre & de toutes les choſes qui ſe font & apparoiſſent en l'air, 88

De la nature des oiſeaux de toutes ſortes, 252

Hiſtoire des étranges Poiſſons marins, avec la vraie peinture & deſcription du Dauphin & autres de ſon eſpèce, 252

Hiſtoire des Poiſſons, traitant de leur nature & propriété, 252

Diſcours du tremblement de terre de Lucio Magio, traduit en François, 168

Traité de la vertu & propriété des Gemmes ou pierres précieuſes en rithme Provençale, 256

Amours & nouveaux eſchanges des pierres précieuſes, vertus & propriétés d'icelles, 353

De la transformation des métaux, *Manuſcrit.* 160

Sommaire philoſophique, contenant pluſieurs ſecrets de l'Alchymie, ou pierre philoſophale, 159

Le Tombeau de la folie ou le chymique ingénu, 161

De la faculté & vertu admirable de l'Antimoine, 50

Queſtion des huiles, traitée problématiquement, 30

De la vertu & propriété des eaux, 280

Dialogue ſur les merveilleux effets de deux admirables fontaines ſituées en la Forêt d'Ardenne, & le moyen d'en uſer pour pluſieurs maladies, 91

Traité de l'Antiquité & ſingularité de la Bretagne Armorique, ou des eaux minérales qui s'y trouvent, 393

Hortus Gallicus & Campus Elyſius Galliæ, 418

Les remontrances ſur le défaut de labour & culture des plantes & connoiſſance d'icelles, contenant la maniere d'affranchir & apprivoiſer les arbres ſauvages, 251

Diſcours de l'admirable vertu & accompliſſement des facultés de la racine nouvelle d'Inde de Mechioacan, 330

Les ſympathies & antipathies de pluſieurs choſes mémorables, contenant les naturels accords & diſcords d'icelles, 190

ARTICLE IV.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

Chronologie et Histoire Ancienne.

Table chronologique & méthodique pour la connoiſſance de toutes les hiſtoires du monde, 270

Le Sommaire des temps depuis la création du monde juſqu'à préſent, 398

Chronologie générale de Mathieu Béroalde, 104

La

La Chronologie contenant l'ordre des temps depuis la création du monde jusqu'a notre tems, 170
Table historiale contenant un abrégé de ce qui eſt advenu de plus notable depuis le commencement du monde jusqu'en 1562, 146
Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion, augmentée par Melanchton, Peucer & autres, 411
Edom, ou les Colonies Idumeanes en l'Aſie & en Europe, ſuivies des Colonies d'Hercule Phenicien & de Tyr, 295
Hiſtoire de Dictys de Crète & de Darès Phrigien, 109
Le recueil des hiſtoires Troyennes, 346
Hiſtoires d'Herodote, traduites en François, 320
L'Hiſtoire de Polybe, & le Livre de Platon, du monde, 51
Hiſtoire de la Roine Artémiſe, *Manuſcrit* avec figures. 166
Faſtes des Romains avec le traité de l'an & des mois, 185
Œuvres d'Appian Alexandrin, traduits en François, 229
Les Décades de Tite-Live Padouan, traduites par Pierre Bercheure, *Manuſcrit*. 253
Hiſtoire de Florus touchant les geſtes des Romains, 68
Hiſtoire de Salluſte avec la première oraiſon contre Catilina, 51
De la vie & mœurs des Empereurs, recueillies de Sextus-Aurelius Victor, depuis Ceſar juſqu'à Theodoſe, 171
Commentaires de Céſar, traduits par Robert Gaguin, 389
Commentaires ſur l'état de la Religion & République, & traité des quatre grands Empires, traduits du Latin de Sléidan, 391

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Hiſtoire de Flave Joſeph, traduite par Nicolas de Herberay, 165
Les Œuvres de Philon Juif, traduits du Grec, 250
La Vie de Notre Seigneur J. C. Les actes des Apôtres, la Vie de Notre Dame & celle de S. Martin, *Manuſcrit*, 123
Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore, traduite en François, 255
Recueil de l'Hiſtoire de l'Egliſe, 185
Hiſtoire Catholique de notre tems touchant l'état de la Religion Chrétienne, 408
Vies des Saints & des Saintes par Pardoux du Prat, 209
Vie des Saints par Thibaut l'Abbé, 427
La Vie de S. Hieroſme, de Sainte Paule & du Roi S. Louis, 49
La Vie S. Aulzias ou Elzear de Sabran, Comte d'Arian, glorieux Confeſſeur & Vierge, 19
Vie de la Benoite Daulphine du Puy-Michel, Comteſſe d'Arian, femme & Epouſe de S. Aulzias de Sabran, 273
La Vie de Sainte Seréne Vierge & Martyre, 437
La Vie & Paſſion de Madame Ste Tanche, 443
Hiſtoire de l'Egliſe Métropolitaine de Rheims, 149
Catalogue des Evêques de Troyes en Champagne, 306
Epitre de Gregoire de Nice touchant ceux qui vont en pélerinage à Jéruſa-

lem, 385
De l'état de la Religion de France, 367
Hiſtoire des ſectes qui ont oppugné le Saint-Sacrement de l'Euchariſtie, 432
De la fauſſe vie des Templiers, *Manuſcrit.* 396
Hiſtoire Eccléſiaſtique Tripartite, 47
Hiſtoire Eccléſiaſtique de Théodore de Beze, 426
Les vrais portraits des hommes illuſtres en piété & en doctrine, ou *Icones*, 412 & 426
Hiſtoire des Martyrs Proteſtans, 412
Hiſtoire des vies, mœurs & actes de Martin Luther & autres héréſiarques, 195

HISTOIRE DES GAULOIS ET DE FRANCE.

Hiſtoire de l'Etat & République des Druides, Eubages, Bardes, Sarronides, Vacies, anciens François, 196
Livre des mœurs & façons des anciens Gaulois, 120
Table de l'état & origine des anciens François, 184
Traité de la Gaule France, démontrant la vraie ſource, commencement, & ſuccès des François, *Manuſcrit.* 147
Sommaire de l'Hiſtoire des François recueilli des Auteurs antiques, 174
Calculation, deſcription & Géographie du Royaume de France, déchiffrée juſqu'aux arpens & pas de terre en icelui compris, 45
Traité des Rivieres de France, 217
Source & origine de tous les Rois & Ducs de France, avec leurs faits & geſtes, 292
Chronique des Rois de France juſqu'à Charles, petit-Fils du Roi Jean, *Manuſcrit.* 323
Dos faits des François, ou Hiſtoire de France, *Manuſcrit.* 73
Chronique Françoiſe de Mathieu de Coucy, *Manuſcrit.* 106
Annales & chroniques de France, par Nicole Gilles, 188
Chronique & Hiſtoire des Rois de France, par Robert Gaguin, 389
Annales & chroniques des Rois de France, en Latin & en François, 216
Hiſtoire des Rois de France par Pierre Paſchal, *Manuſcrit.* 303
Chronique abrégée des Empereurs, Rois & Ducs d'Auſtraſie, 186
Chronique des Rois de France, en vers, & deſcription du paſſage de l'Empereur Charles V par la France, 370
Les deux premiers Livres de l'Hiſtoire de France de Paul Emile, traduits en François, 415
Abrégé de l'Hiſtoire de France, avec les effigies des Rois juſqu'à Henri III, *Manuſcrit.* 167
Hiſtoire de l'Etat de la France, tant de la République que de la Religion, 58
Hiſtoire des Troubles & Guerres Civiles de France, pour le fait de la Religion, 23
Hiſtoire de France touchant les troubles advenus pour la Religion, 139

HISTOIRE DES ROIS DE FRANCE.

Les Faits & Geſtes de Charlemagne, 359
De la Nobleſſe & Ancienneté de la troiſiéme Maiſon de France, 185
Diſcours & Paradoxe de l'origine de Hugues Caper, 323
Hiſtoire Valéſienne, touchant la louange & illuſtration, tant du Pays, que de la Maiſon Royale de Valois, 146
Hiſtoire de Valois & de Navarre, 28
Les grandes Chroniques du très-chrétien Roi de France Charles VIII, 270
Le voyage du Roi Charles VIII au Pays d'Italie, 199
Récollection des merveilleuſes choſes & nouvelles advenues au noble Royaume de France en notre tems, depuis 1480. Chronique rimée. 267
Défenſe pour le Roi François I, contre les injures & détractions de Jacques Omphalius, 405
Diſcours des Faits & Geſtes du Roi Henri II, 305
Henrici II Elogium, Effigies & tumulus, 304
Deſcription de l'ordre tenu au Convoi des Obſéques & Pompe Funèbre du Roi Henri II, 347
Diſcours touchant le mariage d'Eliſabeth d'Autriche avec Charles IX, 216
Diſcours ſommaire du Règne de Charles IX, de ſa mort, & d'aucuns de ſes derniers propos, 169
La Similitude des Règnes du Roi Saint Loys & de Charles IX, 20
Diſcours du Règne du Roi Charles IX, enſemble de ſa mort, & d'aucuns de ſes derniers propos, 5
De l'ordre obſervé au Sacre & Couronnement d'Henri IV, 183

HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES DE FRANCE.

Hiſtoire & Chronique du Pays & Duché d'Anjou, *Manuſcrit.* 218
Deſcription générale du Pays & Duché d'Anjou, 38
De l'Excellence & Antiquité d'Anjou & des Princes qui y ont commandé, 218
De l'Origine des Bourguignons, & de l'Antiquité des Etats de Bourgogne, 322
Hiſtoire des Bourguignons, depuis qu'ils abandonnèrent les Gaules, juſqu'à leur retour en icelles, 322
Hiſtoire des Antiquités d'Autun, de Châlon-ſur-Saone & de Macon, 322
Hiſtoire de Tournus, 322
Hiſtoire de Bretagne, par Noël du Fail, *Manuſcrit.* 195
Traité de l'Ancien Etat de la petite Bretagne & du droit de la Couronne de France ſur icelle, contre les fauſſetés des deux Hiſtoires de Bretagne du Sieur d'Argentré, 185
Deſcription du Berri par N. de Nicolaï, Daufinois, *Manuſcrit.* 176
Diſcours du Siége tenu devant la Charité en 1577, 19
Diſcours des Antiquités de Bordeaux, 378
Le premier Livre des Mémoires des Comtes héréditaires de Cham-

pagne & de Brie, 306
Hiſtoire Eccléſiaſtique & Séculière de la Ville de Troye en Champagne, *Manuſcrit.* 177
Les Chroniques de Lorraine, 417
Carte ou Deſcription générale du Pays & Comté du Maine, 69
Diſcours de l'Origine & Antiquités de la Ville de Laval, *Manuſcrit.* 250
Diſcours des Antiquités d'Orléans, 36
Diſcours du Siège mis par les Anglois devant Orleans, & de sa délivrance par la Pucelle Jeanne, 36
Vraie & entière Deſcription du Pays du Poitou, du Rochellois & Iſles Marennes, 316
Hiſtoire au vrai des Guerres Civiles ès Pays de Poitou, Aunis, Saintonge & Angoumois, 260
Diſcours du Siège de Poitiers en 1569, 91
Deſcription de la priſe de Calais & de Guines, 141
Diſcours de la Guerre faite par le Roi Henri II, pour le recouvrement du Pays de Boulonnois, 175
Diſcours de la réduction de Calais au Royaume de France, 340
Catalogue des Egliſes & Rues de Paris, avec la dépenſe qui s'y fait chaque jour, 238
Le Palais Royal de Paris, comprenant la recherche mémorable de l'Antiquité tant des Bâtimens que des Juriſdictions & Reſſorts d'icelui, *Manuſcrit.* 147
L'Antiquité de Pontoiſe, 196
Recueil des Antiquités & Singularités de la Ville de Rouen, 196
Diſcours de l'Antiquité, Origine, Nobleſſe de la Cité de Lyon, 37
De l'Antiquité, Origine, Nobleſſe de la Cité de Lyon, ou *Galliæ Celticæ ac Antiquitatis Civitatis Lugdunenſis quæ caput eſt Celtarum Campus*, 427
Mémoires touchant les Antiquités de Niſmes, 19
Antiquités de Niſmes en Languedoc, 68
Les Geſtes des Toloſains, en Latin & en François, 148
Deſcription du Pays & Comté de Provence par René, Duc d'Anjou, *Manuſcrit.* 358
Traité de l'indue occupation qu'ont faite par le paſſé les Gens d'Egliſe, des Places & Seigneurie de Provence, ſur les Comtes de ce Pays, 378
Des Guerres advenues en Provence & Comté d'Avignon, 57
Diſcours des Guerres & Troubles advenus en Provence, 181

MÉMOIRES ET TRAITÉS RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE.

Mémoires ou Chroniques d'Olivier de la Marche, 209
Mémoires de Philippe de Commines, 230. — Les mêmes traduits en Italien, 180
Mémoires Hiſtoriques & Militaires de Meſſire Martin du Bellay, 97
Mémoires d'Etat, par Philippe Hurault de Chiverni, 233
Mémoires d'Etat, par M. de Villeroy, & Diſcours critique ſur l'excellence de ces Mémoires, 174
Mémoires de la Ligue, 412
Mémoires Hiſtoriques de Michel de Caſtelnau, 120
Mémoires de l'Hiſtoire de notre tems, 262
Mémoires de la Reine Marguerite

de Valois, 84
Lettre sur l'Ambassade de M. de Rambouillet en Pologne, 170
Discours de l'entrée du Roi de Pologne faite à Orléans, 197
Lettres de Lazare de Baïf, écrites durant son Ambassade à Venise, *Manuscrit.* 35
Le Chevalier délibéré, ou la vie & la mort de Charles, Duc de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy, 210
Histoire de la Maison de Luxembourg, 185
Histoire de la Noble & Ancienne Maison de Laval, au Maine, *Manuscrit.* 250
Traité de l'origine & descente de la Noble Maison de Croui, en Picardie, 9
Vie de Jean, Comte d'Angoulême, 217
Vie de Guillaume Budé, 61
Mémoires de la Vie de Philippe de Mornay, 238
Discours sur la mort de l'Amiral Coligny, 20
Relation des Obsèques de François I, 261
Observations de diverses choses remarquables sur l'Etat, Couronne & Peuple de France, 56
Briéfve & chrétienne Remontrance aux François, 411
Amiable accusation & charitable excuse des maux & événemens de la France, 340
Grand & Loyal devoir, fidélité & obéissance de Messieurs de Paris envers le Roi, 58
Description de l'Etat, Gouvernement & Justice de France, 146
Causes des Guerres Civiles de France, 265
Epître contenant le Discours de la Guerre de 1542 & 1543, 340
Remarques sur les troubles arrivés en France pour des exactions extraordinaires, *Manuscrit.* 186
Sommaire exposition des trois Etats tenus à Orléans en 1560, & des Ordonnances de Charles IX sur les plaintes de ces Etats, 4
Exhortation aux Francois pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, 60
Raisons & causes de la préséance entre la France & l'Espagne, 185
Déclaration du droit de légitime succession au Royaume de Portugal, appartenant à la Roine Mère, 251
De l'ordre & cérémonies observées au Sacre & Couronnement des Rois de France, 362
Lettre au Roi, contenant les actions & propos de M. le Duc de Guise depuis sa blessure jusqu'à son trépas, 23
Lettres contenant les proesses & bravades faites par la Cavalerie-Légère de France, 353
Discours sur l'Oriflamme, *Manuscrit*, 349
Processus Puellæ Aurelianensis, 382
Les Remarques de la France, par Raven Grimoult, *Manuscrit.* 351

HISTOIRE DE QUELQUES ÉTATS DE L'EUROPE.

Des Antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Austrasie & Lorraine, avec les origines des Duchés & Comtés de l'ancienne & moderne Brabant, 379
Annales & Chroniques de Flandres,

contenant les faits d'armes des Foreſtiers & Comtes de Flandres, 302
Généalogies & anciennes deſcentes des Foreſtiers & Comtes de Flandres, avec brefve Deſcription de leur vie & & geſtes, 250
Diſcours ſur l'état des affaires de Flandres, 136
Epître touchant l'union des Etats des Pays-Bas, 266
La République des Suiſſes, traduit du Latin de Joſias Simler, 410
Diète Impériale, ou Ordonnances & réſolutions de l'Empereur & des Etats du Saint Empire à la Diète de Spire de 1570, 167
Diſcours ſur l'Hiſtoire des Polonois & l'Election du Duc d'Anjou, 177
Obsèques & funérailles de Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, & entrée de Henri, à préſent Roi de Pologne, & autres pièces ſur le voyage & retour de ce même Roi, 170
Hiſtoire d'Angleterre depuis Brutus juſqu'à Edouard I, 290
Généalogie des Rois de Bretagne & des Rois d'Angleterre, 290
Hiſtoire de la Roine d'Ecoſſe par le Préſident de Montagne, *Manuſcrit.* 143
Diſcours de toute l'Italie, de la Cour des Princes, de l'état de la nobleſſe & origine des Chevaliers, 9
Les grandes Chroniques des geſtes & vertueux faits des Ducs & Princes de Sávoie & Piémont, 417
Mémoires & recherches des nobles & anciennes Maiſons des Ducs de Saxe & de Savoie, 228
Hiſtoire de Florence, par Machiavel, traduite en François, 445
Le voyage de M. de Lauttec, contenant la priſe de Pavie, la réduction de Gênes & d'Alexandrie, 156
Traité de la Guerre de Malthe & iſſue d'icelle, par le Chevalier de Villegagnon, 156
Hiſtoire de la Guerre de Malthe, 197

HISTOIRE D'ORIENT, ET D'AMÉRIQUE.

Commentaire des geſtes des Turcs, 186
Navigations, pérégrinations & voyages faits en Turquie, avec les figures au naturel tant des hommes que des femmes, 175
Conquête de la Ville de Thunis & de Biſerte, faite ſur les Turcs & Maures par Jean d'Auſtriche, 170
Deſcription de toute l'Iſle de Cypre, 20
Hiſtoire des Parties d'Orient, dictée par Frère Haiton de Courſy, 182
Deſcription de la Terre-Sainte, 55
L'Adventurier, ou le Voyage de la Terre-Sainte, 293
Pérégrination de outre-mer en Terre-Sainte, ou croiſées & entrepriſes faites par les Rois, 190
Des faits & geſtes de Godefroy de Bouillon en la conquête de Hiéruſalem, 379
Deſcription du Voyage de Hiéruſalem, 168
Hiſtoire des Indes, par Martin Fumée, 101
Hiſtoire des Indes de Portugal, 164
Le nouveau Monde & les navigations faites es terres neuves par Emery Veſpuce, 110
Diſcours ſur la navigation du Chevalier de Villegagnon es terres de l'A-

mérique, 145
Voyages avantureux du Capitaine Jean Alphonſe, 115

MÉLANGES HISTORIQUES.

De la méthode que l'on doit garder en la lecture des Hiſtoires, 270
Tréſor d'Hiſtoires admirables & mémorables de notre tems, 412
Baptiſtæ Fulgoſii factorum dictorumque memorabilium Libri IX, 271
Méditations Hiſtoriques de Camérarius, 412
Mélanges Hiſtoriques de Pierre de Saint Julien, 323
Dénombrement des plus illuſtres maiſons & familles du monde, avec un diſcours de l'invention & uſage des armories, *Manuſcrit.* 147
Vie de Caton le jeune, 52
La vie d'Apollonius de Thyane, traduite du grec de Philoſtrate, 435
Hiſtoire & Recueil de la triomphante & glorieuſe victoire obtenue contre les Luthériens, par Antoine Duc de Lorraine & de Bar, 186
Le Roſier des Guerres du Roi Louis XI, 39

ARTICLE V.

GRAMMAIRE ET ÉLOQUENCE.

ÉTUDE DES LANGUES ET ART D'ÉCRIRE.

TRAITÉ ſur l'étude des Langues orientales, 158
Traité du premier langage uſité entre les François ou Gaulois & les changemens d'icelui, 24
Origine de la Langue Françoiſe, enſemble de ſa conformité avec la Langue Grecque, 4
Celt'Helléniſme, ou Etimologie des mots François tirés du Grec, 36
Quel langage parleroit l'enfant qui n'auroit jamais oui parler, 30
Grammaire Grecque Latine & Françoiſe, 48
Dialogue contenant les principes de la Langue Latine, 398
La Grammaire Françoiſe, par Pierre Ramus, 310
Traité de la Grammaire Françoiſe, par Robert Etienne, 385
Promptuaire de la Langue Françoiſe, par une Nomenclature méthodique, *Manuſcrit.* 148
Traité de la Grammaire & de l'orthographe Françoiſe, par Loys Maigret, 50
Grammaire de la Langue Françoiſe, par Pierre Cholin, Suiſſe, 264
Livres des Epithètes, par Maurice de la Porte, 112
Dictionnaire François-Latin de Robert Etienne, avec les additions de différens Auteurs. Ou *Theſaurus Linguæ Latinæ &c.* 383

Apologie de l'ortographe Françoiſe, 9 & 30

Dialogue ſur la Cacographie, ou mauvaiſe écriture Françoiſe, 30

Traité touchant le commun uſage de l'Ecriture Françoiſe, auquel eſt débatu des fautes & abus en la vraie & ancienne puiſſance des lettres, 50

L'Art ou inſtruction pour apprendre à écrire en groſſes Lettres, & petit traité pour apprendre à lire & ortographer, 188

Cabale pour la mémoire, ou ſcience particuliere pour apprendre à retenir beaucoup de choſes, 83

ART ORATOIRE.

Les deux premiers livres de la Rhétorique d'Ariſtote, 385

Le grand art de pleine Rhétorique, 207 & 277

Rhétorique Latine, par Omer Talon, traduite en François par Antoine Fouquelin, 212

Rhétorique Françoiſe de Pierre de Courcelles, 166

Devis Méthodique de la vraie Rhétorique & Dialectique Françoiſe, *Manuſcrit.* 147

Diſcours des Langues doctes & vulgaires & de l'uſage de l'éloquence, 60

Epitre exhortative touchant la perfection & commodité des arts libéraux, 213

L'Académie Françoiſe, 308

Avertiſſement pour bien traiter les arts & ſciences en langue vulgaire & ſinguliérement en François, *Manuſcrit.* 147

ANCIENS ORATEURS.

Criton, où de ce que l'on doit faire, dialogue de Platon, traduit en François 332, le même dialogue traduit ſous le titre: Criton, ou de l'obéiſſance due à la Juſtice, 416

Théages, ou de la ſapience, dialogue de Platon, 330

Le Sympoſe ou le banquet de Platon, 109

Diſcours ou Harangues de Démoſthène & d'Iſocrate, traduits en François, 61

Exhortations d'Iſocrate à Démoniq. —Diſcours de la maniere de bien régner.—Le Symmachique, ou du devoir du Prince envers les ſujets, traduit du Grec, 61

Les Epitres d'Iſocrate, 54

Diſcours ſur l'état de l'ancienne Grèce, 60

Epitres de Diogéne le cynique, traduites du Grec, 58

Toxaris, ou le dialogue de l'amitié, traduit du Grec en François, 58

Le Menteur & l'Incrédule de Lucien, dialogues traduits en François, 51

Oraiſons de Criſpe Salluſte à Cicéron, de Cicéron à Salluſte & de Salluſte à Céſar, traduites en François, 320

HARANGUES ET DISCOURS SOLEMNELS.

Le Lis chrétien floriſſant en la foi chrétienne. Diſcours à la louange de François

François I, 438
Oraiſon touchant les louanges du Roi François I, 281
Oraiſon Funébre de François I, par Pierre du Chaſtel, 240
Oraiſon Funébre de Madame Eliſabeth de France, Reine d'Eſpagne, 416
Oraiſon aux François ſur la mort du magnanime Prince Jean de Bourbon, Comte d'Anghien, 118
Oraiſon Funébre de l'Amiral Chabot, 271
Oraiſon, Panégyrique ou louange de Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, 271
Oraiſon Funébre de Jean-Baptiſte Caſtel, Evêque de Rimini, Nonce en France, 14
Oraiſon Funébre de Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, 37
Oraiſons Funébres du Cardinal de Birague—d'Anne de Thou, femme du Chancelier de Chiverny — du Duc d'Anjou—de Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, par Renault de Beaune, Archevêque de Bourges, 355
Oraiſon Funébre ſur la mort de Meſſire Euſtache de Conflans, Vicomte d'Auchi, 111
Oraiſon Funébre de Charles de Gondy, Seigneur de la Tour, 432
Harangue du Chancelier de l'Hôpital aux Etats de Blois, 123
Diſcours prononçé aux Etats Provinciaux de Normandie en 1578, 151
Discours au Roi ſur les Machinations des Huguenots, 219
Panégyrique ou Oraiſon à la louange du Roi Charles IX, 46
Harangues & Diſcours d'Arnould du Ferrier, 356
Harangue de Pierre d'Epinac Archevêque & Comte de Lyon aux Etats Généraux de 1577, 274
Harangue du tiers Etat de France, prononçé aux Etats de 1561, 140
Panégyrique du devoir des Magiſtrats, 46
Remontrance à la Nobleſſe de France, de l'utilité & repos que le Roi apporte à ſon peuple, 111
Oraiſon de la paix faite & prononcée à Cambray, 392
Diſcours Panégyrique ſur la réception & entrée de Pierre de Gondy, Evêque de Paris, 157
Invective contre le Parricide attenté ſur le Roi Henri IV, 265
Plaidoyers & Diſcours publics de Simon Marion, 405
Chriſtophori Longolii oratio de laudibus divi Ludovici atque Francorum, 328

DISCOURS SUR DIFFÉRENS SUJETS, DIALOGUES, LETTRES.

Diſcours de la beauté des Dames, traduit de l'Italien, 18
Des grands biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes & qu'elles ont plus communément que les hommes, 224
Traité de l'excellence de la femme & de la louange du ſexe féminin, 65
Traité contre les mauvaiſes femmes, 292
Livre de la louange du Mariage & recueil des vertueuſes & illuſtres femmes, 292
Diſcours ſur les avantages que les femmes peuvent tirer de l'étude, 72
Apologie ou défenſe pour les femmes contre ceux qui les mépriſent, 188
Diſcours, qu'il eſt bien ſéant aux

femmes de ſçavoir les lettres & arts libéraux, 90
Panégyrique du Mariage—Le Manuel du Soldat chrétien, & la complainte de la paix, traduits du Latin d'Eraſme, 44
De la Viciſſitude des choſes en l'univers, & concurrence des Armes & des Lettres, 60
Des Nobles Malheureux, 33
Le Soldat François & l'avant-victorieux Diſcours, 296
Dialogues entre Paſquin Romain & Paſſevent Pariſien, 220
Le Débat de folie & d'honneur, dialogue, 41
Dialogues & Philoſophie d'Amour, traduits de l'Italien, 46
Dialogue d'Antoine Ruccioli, touchant l'office d'un Capitaine & Chef de Guerre, 438
Le Dialogue des Deviſes d'Armes & d'Amours de Paul Jove; & les diſcours de Louis Domenichi, ſur le même ſujet, traduits de l'Italien, 439
Epitres choiſies de Claude Tolomei, traduites de l'Italien en François, 334
Lettres ou Epitres d'Héloïſe à Abelard, 66
Pulicis encomium Phyſicâ ratione, tractatum. 282
Depræſtantiâ Literarum oratio, 258

ROMANS ET DISCOURS ÉROTIQUES.

Hiſtoire ou Roman de la conquête de Grèce, par Philippe de Madien dit le Chevalier à l'épervier blanc, 223
Roman ou Hiſtoire fabuleuſe de Perceval le Gaulois, Chevalier de la table ronde, 142 — Le même, 196
Le Roman de la Mule ſans frein, 215
Continuation du Roman de Judas Machabée, 314
Hiſtoire ou Roman de Meſſire Floridan & de la belle Elinde, 351
Olivier de Caſtille & Artus d'Algarbe, Roman, 229
Les huit premiers Livres d'Amadis de Gaule, traduits par Nicolas de Herberay, 165
Le ſeiziéme Livre d'Amadis de Gaule, par Nicolas de Montreau, 171
Traité de l'honnête & pudique amour d'Arnalte & Lucenda, ou l'Amant maltraité de ſon amie, 165
Les Amours d'Euriale & de Lucrece, 202
La Diane de Georges de Montemayor, traduit de l'Eſpagnol, 188
Les Bergeries de Juliette, imitation de la Diane de Montemayor, 172
La déplorable fin de Flamette, traduite de l'Eſpagnol, 112
Le Décameron ou cent nouvelles de Jean Boccace, 33
Les contr'Amours de Baptiſte Fulgoſe, — Dialogue de Platine contre les folles Amours, — Paradoxe contre l'Amour; traduit de l'Italien, 435
Traité de l'art de bien aimer, en langue Provençale, 214

ARTICLE VI.

POÉSIE.

ANCIENS POËTES TRADUITS EN VERS FRANÇOIS.

ART Poëtique François de Thomas Sibiler, 434

Le Cantique des Cantiques, & lamentations de Jéremie, traduits en vers François, 266

Divers Cantiques à l'imitation de ceux de Salomon, & des Pſalmes de David en vers François, 142

Quatrains recueillis des proverbes de Salomon, 254

Prieres tirées de l'Hiſtoire de la Bible tournées en vers François, 368

La Divine connoiſſance, extraite du vieil & nouveau Teſtament, les divins Cantiques de l'Ame regrettante, 191

L'Odiſſée d'Homere, traduite en vers François, 22

Odes d'Anacréon, traduites du Grec en vers François, 352

Les Œuvres & les jours, traduits du Grec d'Héſiode, 376

Les Sentences de Théognide, Poëte Grec, 177

L'Iphigenie d'Euripide, traduite par Thomas Sibilet, 434

L'Electre de Sophocle, & l'Hécube d'Euripide, tragédies, traduites en vers François, 34

Œuvres de Virgile, traduits en vers François, par Octavien de Saint-Gelais, 199

L'Enéide de Virgile, en vers François, par Louis des Maſures, 53

Les Œuvres de Virgile, en vers François, 380

Le 4e & le 5e Liv. de l'Enéide, traduits en vers par Joachim du Bellay, 2

Les Bucoliques de Virgile, & la Complainte du Noyer d'Ovide, traduite en vers, 376

Héroïdes d'Ovide, traduites en vers par Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême, 202

Les Œuvres d'Horace, traduits en vers François, 380

Opuſcule ſur le Myſtère de notre foi, colligé des Œuvres de Virgile, & réduit en ordre par Proba Falconia, traduit en vers François, 376

TROUBADOURS, ET POËTES PROVENÇAUX.

Poëſies de Raimond Bérenger, Comte de Provence, 341

Poëſies en Rithme Provençale, de Richard Cœur de Lion, 375

— De Raoul de Gaſſin, 346

— De Laure ou Laurette de Sado, 26

— De Pierre de Milhon, 299

— De Savary de Mauleon, 400

— De Simon Dorie, 407

— D'Eſtephanette de Gantelines, 223
— De Pierre d'Uzez, 335
Lou Plours de Segle, & autres Poëſies de Rambault de Vachieres, *Manuſcrit*, 344
La vie d'Andronic, fils du Roi de Hongrie, traduite du latin en rithme Provençale, 342
Traité des Louanges de Provence, par Raymond de Mirevaux, 342
Chant Funèbre & autres Œuvres en langue Provençale de Raimond de Romieu, 343
La Maîtriſe d'Amour, par Rambault d'Orenge, *Manuſcrit*. 344
Lou Phantaumaty de Las Domnas, par Raimond Jourdan, 342
Chanſons, Poëmes & Comédies de Lucas Grimauld, *Manuſcrit*. 67
Chanſons Provençales à la louange de Florence de Forcalquier, *Manuſcrit*. 48
Enſeignemens pour ſe garder des trahiſons d'amours, par Taraudes de Flaſſans, 424
Victoires, que Raimond Bérenger, Comte de Provence, a obtenues contre les Rebelles du pays, *Manuſcrit*. 399
La Fine Folie d'Amours, & autres Œuvres de Perceval Dorie, 223
Chants à l'honneur de la Vierge, & Chants funèbres ſur la mort de Berlande Cybo, 25
Comédies & autres Poëſies Provençales, de Pierre de Saint Remi, 324
Poëmes de Pierre Raymond, 309
Traité de la Nature d'Amour, & Las Taulas d'Amours, 140
Poëſies à la louange de Béatrix d'Agoult, 290
Poëmes en langue Provençale, par Olivier de Lorgues, 206
— Par Pierre de Ruere, 320
Satyres ou Diſcours en vers, par Sordel, 422
Les Louanges de la Dame d'Argence, 260
Traité contre la Dame Sans Mercy, 316
Satyres de Pierre de Chaſteau-Neuf, contre les Princes de ſon tems; Traité des Largeſſes d'Amour, & autres Poëſies, du même, 264
Les louanges de Rogere de Saint Séverin, par Pierre de Valieres, 332
Poëmes de Roſtang d'Entre-Chaſteaux, *Manuſcrit*. 397
La priſe de la Ville de Hiéruſalem par Saladin, par Peyre de Vernegue, Poëte comique Provençal, *Manuſcrit*. 333
Traité de la manière de retenir ou retirer ſa Langue, par Pierre Vidal Toloſain, *Manuſcrit*. 334
Chants funèbres ſur la mort d'Elix de Merillon, & Traité des Amours furieuſes & enragées, par André de Franſe, *Manuſcrit*. 335 & 336
Chanſons & autres Poëſies à la louange de Meſdames de Sance & de Champdieu, 339
Traité des miſères de ce monde, & un autre de la pauvreté, 49
Lous Guizardous d'Amours, ou la récompenſe d'Amour, 376
Chanſons en langue Provençale, à la louange de Raimon Bérenger, 378
Lou contract del cors e de l'arma, ou contrat & paction du corps & de l'ame, *Manuſcrit*. 376
Les Pegmes de Pierre Coſtau, avec les Narrations Philoſophiques, 16
Vie des Poëtes Provençaux, de Sainte Magdeleine, de Sainte Marthe, & autres en rithmes Provençales, *Manuſcrit*. 397

ANCIENS POËTES FRANÇOIS.

De la louange & excellence des bons Facteurs qui ont bien composé en rime, tant deça que delà les monts, 287
Chanſons & Poëſies de Thibault, Comte de Champagne, 418
Poëſies Françoiſes de Pierre Maucler, Duc de Bretagne, 298
— De Raoul de Beauvais, 344
— De Vieillars de Corbie, *Manuſcrit.* 440
Le Château d'Amour, ou de l'Amour bonnête, par Robert groſſe tête, 389
La vie & le teſtament d'Alexandre le Grand, 321
La chaſſe du Cerf des Cerfs, les abus du monde, l'eſprit de paix, Poëmes, 286
Œuvres en Poëſie & rithme Françoiſe de Raoul de Neſſon, 301
Recueil de Poëſies de Pierre de la Meſchiniere, 298
Satyre contre les Siciliens, ſur le maſſacre des François, Chanſons ſpirituelles & autres Poëſies de Pierre d'Auvergne, 249
Le grand Miroir du monde, 5
Le Roman des Elles en rithme Françoiſe, *Manuſcrit.* 344
Vers François du Cardinal d'Ailly, 246
Vies de Saint Barthelemi, de Saint Sulpice & des Sept Freres Martyrs, en rimes Françoiſes, 292
Le Doctrinal de Court & la Danſe des Aveugles, 298
Chant royal de la Fontaine d'amenité, 197
Les Jeux, partis d'amours, 196
Poëſies de Philippe de Vitry, Evêque de Meaux, 244
Œuvres de Philippe de Paris, 239
La vie de Madame Sainte Marthe, en vers François, 297
Hiſtoire ou Vigiles de Charles VII, Roi de France, & autres Œuvres Poëtiques de Martial d'Auvergne, 92
Traités en rithme Françoiſe de Renault le Queux, 357
Chanſons amoureuſes, & autres Poëſies de Renault de Coucy, 356
Satyre contre tous les Etats, par Renault d'Audon, *Manuſcrit.* 354
Poëmes ſatyriques de Raoul, Comte de Soiſſons, 350
Prognoſtication ou repréſentation des Sots Aſtrologues, en rithme Françoiſe, par Préel, 339
La Voie & le Songe d'Enfer, Poëme ou Roman de Raoul de Houdanc, 346
Chanſons d'Amour & autres Poëſies de Raoul de Ferrieres, 346
Poëmes de Pierre Gentien, *Manuſcrit.* 283
Poëmes du Jeu, partis d'amours, par Sainte Deſprez, 399
Le Blaſon des bons Vins de France, de la belle Fille & du beau Cheval, 269
Notables Enſeignemens, Adages & Proverbes: les Folles Entrepriſes, Poëme de Pierre Gringore, 285
L'abuſé en Court — la Conquête de Douce Mercy — Le Tournoy de la Grutuſe, avec figures, Poëmes de René, Duc d'Anjou, 358
Poëmes François de Renault de Sabueil, *Manuſcrit.* 357
Chanſons du Jeu partis d'amours, & traités ou dits Moraux de Robin de

Compiégne, 382
Poëſies Amoureuſes & Chanſons de Riquier d'Amiens, Robert de Blois, & Robert du Chaſtel, 330
Poëmes Amoureux de Richard de Semilly, 378
Fabel, ou Fabliau de honte & de puterie, 377
Les Commandemens d'Amours, Chanſons & Traités de la Puiſſance d'Amours; Beſtiaire d'Amours, *Manuſcrit.* 377
Chanſons d'Amours de Thomas Eriers, 434
Poëſies de Robert de Rheims, 392
— De Roger d'Andely & de Roger de Cambray, *Manuſcrit.* 394
— Et Chanſons amoureuſes de Simon d'Anthie, *Manuſcrit.* 405
— De Sauvage d'Arras, *Manuſcrit.* 400
Chanſons d'amours & Syrventes de Thierry, Comte de Soiſſons 431
Les Plaintes de la Terre-Sainte, — la Complainte de Lanceau de l'Iſle, — la vie de Sainte Eliſabeth de Turinge, par Rutebeuf, 397
La Ruine de bon repos, ou le Paſſe-tems d'oiſiveté, Poëme, 390
Fabliaux & Chanſons d'amours de Jonglet, 18
Le Roman d'Alexandre le Grand, en vers François, 21
Dialogues & Poëſies Françoiſes de Mahieux de Gand, *Manuſcrit.* 106
Le Champion des Dames, contre le Roman de la Roſe, Poëme ou Diſcours en vers, 100
L'Eſtrif de fortune & de vertu, en vers & en proſe, 100
Le Monde renverſé & autres Poëſies de Martial Guyet, *Manuſcrit.* 95
Défenſe en la perſonne de l'honnête amant, pour l'amie de cour, contre la contr'amie, 210
Radulfi de Praëllis, Conſiliarii & Magiſtri Hoſpitiorum Caroli V, & Caroli VI, Muſa ſive Satyra proſaica in vitia ſui temporis, Manuſcrit. 348

POËMES, DISCOURS ET TRAITÉS EN VERS FRANÇOIS.

La Franciade, Poëme, & les autres Œuvres Poëtiques de Pierre de Ronſard, 317
Commentaires ſur les Poëſies de Ronſard, par Remi Belleau, 352
La Vénétiade ou Hiſtoire des Vénitiens, Poëme, 145
De l'univers, ou deſcription du Ciel, Poëme en quatre Livres, 139
Le Proſphonématique, ou Poëme ſur l'Election du Roi de Pologne, Henri III, 222
La Céocyre, Poëme François, 298
Thierry d'Anjou, Poëme, *Manuſcrit.* 295
Le premier Livre de l'Arioſte, traduit en vers héroïques, 56
Le Poëme Latin des Echecs de Jerôme Vida, traduit en vers François, 54
Poëme ſur les Météores, en trois Livres, ſuivant la phyſique d'Ariſtote & de Pline, 8
Poëme ſur les entrées du Roi Charles IX, & de la Royne ſa femme, 197
L'Amant rendu Cordelier à l'Obſervance d'amours, Poëme, 94
La Victoire & le Triomphe d'argent, contre le Dieu d'amour, n'agueres vaincu dans Paris, Poëme, *Manuſcrit.* 338
Le Thône d'honneur, Poëme; &

le nouvel Amour inventé par le Seigneur Papillon, 338
Le Songe de la Piaſſe, Poëme, & traité en vers de la Poëſie & des Poëtes, 382
La République des Abeilles, Poëme, 265
La Calomachie, ou combat entre les quatre Gouverneurs du monde, Poëme, 266
Poëme François, traitant de la ſource des Guerres, & le moyen pour acquérir la Paix, 141
Le Temple de Mars tout puiſſant, Poëme moral, 303
Poëmes d'Olivier Manard, Poëte & Orateur François, 207
La Nef des Dames vertueuſes; la Nef des Princes; la Nef des Sybilles & leurs prophéties, 417
Les trois Journées de l'aveuglement d'amour, 297
Le Miroir du monde, 290
Diſcours en vers ſur la mort de l'Amiral de Coligny, 157
Erotopégnie, ou Paſſe-tems d'amour, 294
De la puiſſance de nature, & comment les corps céleſtiaux gouvernent naturellement le monde, 211
Le Ris de Démocrite, les Pleurs d'Héraclite ſur les folies & misères du monde, & autres Œuvres poëtiques de Michel d'Amboiſe, 117
La Marguerite de la Marguerite des Princeſſes, très illuſtre Royne de Navarre, 86
L'Indignation de Cupido, 340
Le Puy du Souverain amour tenu par la Déeſſe Pallas, avec l'ordre du Nuptial Banquet, fait à l'honneur d'un de ſes enfans, 332
Les Louanges de J. C. notre Sauveur, en vers François, 440
Le Ruinement de Mars, diſcours en vers, 18
L'éploration ſur les misères advenues par la peſtilence en la ville de Nice, l'an 1580, 260
L'Hiſtoire de Tancredus, en vers François, traduite des vers Latins de Béroalde, 376
Le Catholicon des mal aviſés, ou le Cimetiere des malheureux, 52
Blaſon des parties anatomiques du corps féminin, entr'autres le blaſon du bras, 5
Le Dialogue & devis des Damoiſelles, & les regrets funèbres de quelques animaux, 432
L'Hymne de l'Automne, ou la louange de la vigne & du vin, 432
Délie, objet de plus haute vertu, Poëſie amoureuſe, 112
Diſcours Poëtique, que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme, 89
Caton, Cenſeur Chrétien, Poëme imité des vers Latins de Béze, & trois Diſcours en vers contre la profanité, l'athéiſme & l'incrédulité, 412
Poëme Latin ſur l'origine des Manceaux, 368

MYSTERES, TRAGÉDIES, COMÉDIES ET POÈMES DRAMATIQUES.

Le Triomphant myſtère des Actes des Apôtres, 408 & 410
Le jeu du Prince des Sots & Mère ſotte, joué aux halles de Paris, 285
Les menus propos de Mère ſotte, 284
Les Contredits du Prince des Sots, autrement appelés Songe-creux 286

L'homme pécheur & l'homme juſte—l'eſpinette du jeune Prince conquérant le Royaume de bonne renommée; pièces morales dramatiques, 407

Tragédies, Comédies, Moralités, Coqs à l'ane & Satyres de Frere Samſon Bedouin, 399

Arſace, Hercules Oeteus, Tragédies, traduites de Senéque—Jephté, tragédie, traduite du Latin de Buchanan, 154

Hercules furieux, Thyeſte, Agamemnon, Octavie & Baptiſte, tragédies Françoiſes de Roland Briſſer, 395

Paraphraſe en proſe, de quelques Tragédies de Senéque, 287

Panthée tragédie, tirée du Grec de Xénophon, 71

Tragédie morale, repréſentant l'odieux & ſanglant meurtre commis par Cain, 433

Achille, tragédie de Nicolas Fileul, 158

Tragédies, pieces de Théâtre & autres poëſies de Robert Garnier, 386

Le jeune Cyrus, Camma, Iſabelle & Fleur-de-Lys, Pâris & Œnone, Hannibal, Tragédies, 171 & 172

Pyrrhus, tragédie, *Manuſcrit.* 222

Sophonisbe, tragédie, traduite de l'Italien, 115

Arſinoë, tragédie, *Manuſcrit.* 218

Lucelle, tragédie Françoiſe, en proſe & en vers, *Manuſcrit.* 49

Méléagre, tragédie, 258

David combattant. David triomphant & David fugitif, tragédies, 53

Tragédie d'Elipz, Comteſſe de Salbory, en Angleterre, 368

Abraham ſacrifiant, pièce dramatique, 425

Les Théâtres de Gaillon, ou Lucrece, tragédie, & les Ombres, comédie, 158

Le Caſteau d'amours, drame, 285

La Diéroméne ou le repentir d'amour, & les étranges & merveilleuſes traverſes d'amour; pièces de théâtre, 395

Les infidèles fidèles, fable boſcagère de l'invention du Paſteur Caliante, 345

Les Néapolitaines, comédie Françoiſe, 431

Comédies de Pierre Marin Blondel, 297

La Joyeuſe, & la Décevante, comédies, 172

Comédies Françoiſes de Pierre de l'Arrivai, 291

La Néphélococugie ou la Nuée des Cocus, comédie, 295

RECUEILS DE POÉSIES FRANÇOISES.

Poëſies Françoiſes de Michel Marot, 126

Sonnets ou erreurs amoureuſes; le premier & le ſecond Solitaire, Mantice ou diſcours de la vérité de divination par Aſtrologie; Diſcours de la nature du monde, du temps & de l'an, & autres Œuvres poëtiques de Pontus de Thyard, Evêque de Châlon ſur Saone, 337

Œuvres Poëtiques de Remy Belleau, 352

— de Melin de St Gelais, 114

— de Philippe Des Portes, 239

— de Joachin du Bellay, 1

— d'Octavien de St Gélais, 199

— d'Arnoul & Simon Gréban, 408

Poëſies de Marguerite de Valois, Roine de Navarre, 85

— de Marc-Claude de Butet, 78

— de Joachin Blanchon, 3

— D'Odet

— d'Odet de Tournebu, 204
— d'Iſaac Habert, 8
— de Maclou de la Haye, 69
— Françoiſes & Latines de Lancelot Carle, Evêque de Riez, 22
— de Mathieu de Vaucelles, 107
— de Pierre Sorel, 326
— de Pierre de Lalongne, 296
— de Nicolas Deniſot, dit le Comte d'Alſinois, 152
— de Pierre Dagues, 269
Recueil de Poëſies de Pierre de Brach, 258
— d'Olivier de Magny, 207
— de Philibert Bugnion, 226
— de Pardoux du Prat, 218
Les Amours de Flore ou Recueil d'Odes, Sonnets, Chanſons, Idilles, 295
Diſcours du Rien, de l'Ombre, de l'Amour de ſoi-même, & autres œuvres mêlées de Raoul Caillier, 345
Poëmes, Noëls, Cantiques, & autres Poëſies de Michel Bourrée, 119
Eglogue de la vie ſolitaire, le Microcoſme ou le petit Monde, & autres Poëſies de Maurice Scève, 112
Les Œuvres Poëtiques de Louiſe Labbé, Lyonnoiſe, 42
Poëſies Amoureuſes & Mélanges Poëtiques de Philebert Bretin, 225
Rêveries & Diſcours d'un Amant déſeſpéré & autres Poëſies de Pierre Boton, 257
Epithalames, Chants Lyriques & autres Poëſies de Pierre Goueſſier, 284
Rimes de gentille & vertueuſe Dame Pernette du Guillet, 222
Premières & ſecondes Œuvres de Madeleine & Catherine des Roches, 72
Œuvres Poëtiques Latines & Françoiſes de Nicolas Rapin, 178
Poëſies Latines de Théodore de Beze, ou *Theodori Bezæ Vezelii, Poëmata*, 426

POESIES SUR DIFFÉRENS SUJETS.

Fables d'Eſope, moraliſées en vers François, 89
L'Eſculape. — Traité de la génération de l'Homme, & le Temple de l'ame, 365
La Coſmétique illuſtration de la face & des mains, 366
Quatre Livres des Amours de François Pétrarque, traduits en vers François, 439
Eglogues de Baptiſte Mantuan, traduites en vers François, 28
Anthologie chrétienne & morale, 412
Le rabais du caquet de Fripelipes & de Marot, dit Ratpelé, additionné avec les Commentaires, 105
Sylva, curioſa, ou Recueil de vers François, énigmes, épitaphes, épigrammes, 14
Heures de Notre-Dame, tranſlatées de Latin en François, & miſes en rithme, 285
De la grandeur de Dieu & de la connoiſſance que l'on peut avoir de lui par ſes Œuvres, Quatrains, 331
Eſtrennes ſur la Nativité de N. S. J. C. & Expoſition ſur le Pſeaume 95, ſelon la vérité Hébraïque, en vers François, 351
Noëls ou Cantiques ſur la Nativité de J. C. 67

La Moroſcomie, ou de la folie, vanité & inconſtance du monde, en cent octonaires, avec deux chants dotiques de l'Amour céleſte & du Souverain bien, 5
Le Rebus de la France, 10
Complainte ſur les miſères advenues en la Cité de Lyon, Ode, 28
Anagrammes en vers François, 197
Inſtruction des Princes, & autres Poëſies de Mathurin du Tronchet, 110
Epitres vénériennes de l'Eſclave Fortuné, privé de la Cour d'amour, 118
Arrêt des trois Eſprits, ſur le Trépas de Claude de Lorraine — Cantiques & Odes pénitentes de Nicole Bergedé, 187
Bergerie ſur la mort du Roi Charles IX, & ſur l'heureuſe venue de Henri III, 300
Vers François de Nicolas Osber, avec les mots dorés de Caton, 176
Les Chaſtes Amours, Chanſons & Poëſies de Nicolas Renaut, 181
Congratulation ſur le mariage du Roi de France Charles IX & Madame Eliſabeth d'Auſtriche, 316
Recueil de Sonnets de Philippe de Quierlaveine, 243
La Mer du tems qui court, traduit en vers, du Latin *de Lubrico temporis curriculo*, 305
Sonnets & autres Poëſies de Nicolas Ellain, 157
Fleurettes du premier Mélange de Nicolas le Digne, 154
Couronne de la Vierge Marie, ou Sonnets pour chaque grain du Chapelet, Hymnes pour chaque Fête de la Vierge, 155
Prières à Dieu, Cantiques & Noëls, 153
Epitres Conſolatoires & Epigrammes Spirituels, 290
Diſcours en vers François, ſur la préſentation des Enfans de France, par Madame Alienor, 164
Noëls & Chanſons en langue Françoiſe & Savoiſienne, 169
Diſcours de la vie du Lazare, en vers Saphyques François, 328
Pogonerithrée, ou Quatrains François, touchant la Louange des Barbes rouges, 287
Plaidoyé par un Amoureux injuſtement détenu priſonnier, 286
Le Chemin de bien vivre; le Style de compoſer toutes ſortes de Lettres miſſives; la Ponctuation & Accens de la langue Françoiſe; Traité du bien & utilité de la Paix, par Quatrains, 288
Dictamen mirificum de Bello Hugonotico, 354
Martialis Campani è latronum manibus divinitùs erepti Monodia tragica, 95

ARTICLE VII.

PHILOLOGIE,

OU MÉLANGES SUR DIFFÉRENS SUJETS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

ARBRE univerſel de la ſuite & liaiſon de tous les arts & ſciences, *Manuſcrit.* 147
Sentences recueillies de Cicéron en

Latin & en François, 291
Les mots dorés du Sage Caton tant en François qu'en Latin, 286
Sentences & mots dorés recueillis de toutes les Tragédies de Sénéque, 286
Enſeignement pour tirer plaiſir & profit de l'Hiſtoire, *Manuſcrit.* 147
Bibliothéque hiſtoriale, 185
Les Œuvres de Lucien excellent Philoſophe, traduits du Grec en François, 224
Les vrais narrations de Lucian, Auteur Grec, avec l'oraiſon contre la calomnie, médiſance, tromperie & faux rapports, 406
Les fleurs & manieres de faire des tems paſſés, & des faits merveilleux de Dieu, tant en l'ancien Teſtament comme au nouveau, 277
Exemples mémorables de Valere Maxime, traduits par Simon de Heſdin, 413
Exemples mémorables tant des Ethniques que des Chrétiens, pris & ramaſſés des plus approuvés Auteurs, par André Eborenſe, Portugais, 171
Diſcours des Hyeroglyphes, ou ſculptures ſacrées des Egyptiens avec les Tableaux Hyeroglyphiques,
Obſervations de pluſieurs ſingularités & choſes mémorables trouvées en Grèce, Aſie, Judée, Egypte, Arabie, 251
Traité de l'origine des Etrennes, *Manuſcrit.* 370
Ruſes & fineſſes de Guerre, extraites des Œuvres de Jules Frontin & autres Auteurs, 354
Gemelles, ou Pareilles, recueillies de divers Auteurs tant Grecs, Latins que François, 323
Les fleurs & manieres de faire des tems paſſés, 324
Des vices qui avoient cours ès bonnes Villes de Provence, dans le treiſiéme ſiécle, 324
Opuscules de Plutarque, l'un de ne ſe courroucer, l'autre de curioſité, enſemble un autre opuſcule à ſçavoir ſi les maladies de l'ame tourmentent plus que celles du corps, 323
L'idée du Théâtre de Jules Camille; traduit de l'Italien, 313
Livre de Philoſophie fabuleuſe, & les nuits facétieuſes de Straparole, traduit de l'Italien, 291
Recueil de ce qui s'eſt paſſé au Maine touchant les derniers troubles— Traité de la dignité & excellence du Mariage — Mémoires touchant l'antiquité & nobleſſe des Comtes de la Suſe, & autres ouvrages *Manuſcrits* de Pierre Olivier, 302
Déclamation contenant la manière de bien inſtruire les enfans dès leur commencement, avec un petit traité de la Civilité puérile, 320
Diſcours d'aucuns propos ruſtiques, facetieux & de ſinguliere récréation, 35
Les Facétieux devis des cent & ſix nouvelles, 145
Hiſtoires prodigieuſes extraites de pluſieurs Auteurs tant ſacrés que profanes, 255
Le Parement & triomphe des Dames d'honneur, 209
Œuvres & Diſcours forenſes de Julien Tabouet, 15
Les Fables d'Eſope & les facéties du Poge, traduites en François, 10
Diſcours, harangues, différentes leçons, & œuvres mêlées de Marc-Antoine Muret, 75 & 78
Œuvres ou Traité ſur diverſes matières, par Philippe de Mornay, 238
La nouvelle fabrique des excellens traités de la vérité, 229

Œuvres mêlées de Scévole de Ste Marthe, avec la pedotrophie ou traité de la manière de nourrir les enfans, 401

Heptaméron, ou ſept journées de la Roine de Navarre, 85

Remontrances ſur les pernicieux diſcours de la République de Jean Bodin, 137

Ample-Apologie ou réponſe pour la République de Jean Bodin, 369

Œuvres mêlées de Poëſie & de devotion de Suſanne Habert, 421

Œuvres en proſe & en vers de Sybille Scève, 421

Œuvres mêlées de René Tardif, 372

Advertiſſement ſur la réformation de l'Univerſité de Paris, 311

Traité des troubles & différens advenans entre les hommes pour diverſité de religion, 60

Légende de Maître Jean Poiſle, ou diſcours des chefs d'accuſation & points principaux de ſon procès criminel, 371

La conquête de la Toiſon d'Or par le Prince de Theſſalie, 365

Queſtions problématiques d'amour traduites de l'Italien, 168

Traité auquel il eſt démontré que les danſes ſont des acceſſoires & dépendances de paillardiſe, 433

Briefve remontrance ſur les jeux de cartes & de dez, 21

Ordonnances & Statuts de M. de l'Aſſac & du Jeu du Trois, 399

Le paſſe-tems de la fortune des dez, de Lorenzo Spirito, traduit de l'Italien, 29

Fineſſes, ruſes & tromperies de Ragot Prince des gueux, 35

Le Banquet du Comte d'Arête, 56

La Revanche & contre-diſpute de Frere Anſelme Turmede contre les bêtes, 109

Livre d'art & ſcience d'apprêter toutes ſortes de viandes, ou le grand Cuiſinier, 423

Hiſtoire tragique & miraculeuſe d'un vol & aſſaſſinat commis en Berry, 95

Joannes Bruyerinus campegius de Re cibaria, 197

De Doctoribus & eorum privilegiis, 292

Quæſtiones aliquot naturales, cum amatoriis problematibus viginti, 168

Exercitationes in optimos ferè autores græcos, 18

Oratio de Pontificis Gregorii XIV ad gallos diplomate à criticorum notis vindicato, & Antichopinus, imò potiùs Epiſtola congratulatoria Magiſtri Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Chopinum, 366

Ragionamento Havuto in Lione da Claudio de Herbere, e da Aleſſandro de gli Huberti ſopra Alcuni Luoghi di cento novelle di Boccaccio, 166

Fin de la Table des Ouvrages du Tome Second.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms des Auteurs cités dans le second Tome *de la Bibliothèque Françoise de* LA CROIX DU MAINE.

A.

Abbé, l', *Thibault*, 427
Accaurat, *Saulveur*, 400
Adulphi, *ou* Ladulphi, *Leon*, 35
Ailly, d', *Pierre*, 245
Airault, *Pierre*, 247
Alibert, *Noël*, 194
Amadis, *Pierre*, 248
Amboise, d', *Louis*, 40
Amboise, d', *Michel*, 117
Amy, *Pierre*, 247
André, *Pierre*, 248
Angecour, d', *Pierre*, ou *Perrin*, 249
Angelier, l', *Nicolas*, 145
Angier, *Paul*, 220
Angle, de l', *René*, 357
Anglois, l', Sr de Beleſtat, *Pierre*, 249
Anjou, d', *René*, 357
Anthie, d', *ou* d'Athies, *Simon*, 405
Arnault, *Martin*, 95
Arquier de Lambeſc, *Richard*, 375
Arras, d', *Sauvage*, 400
Aubert, *Nicole*, 187
Aubiers, des, *Léonard*, 37
Audebert, *Nicolas*, 145
Audon, d', *Renaut*, 354
Avenelles, des, *Philippe*, 229
Auguſtins, des, *Julien*, 10
Avril, *Pierre*, 249
Auſtriche, d', *Marguerite*, 81
Auvergne, d', *Martial*, 92
Auvergne, d', *Pierre*, 249

B.

Bachelót, *Noël*, 194
Baif, de, *Julien*, 10
Baif, de, *Lazare*, 33
Baillet, *Tibault*, 437
Baillif, Sieur de la Riviere, *Roc*, 393
Balthaſar, *ou* Baltens, *Pierre*, 249
Baquenois, *Nicole*, 187
Barbezieux, de, *Richard*, 376
Barré, *Nicolas*, 145
Baſannier, *Martin*, 96
Baudon, *Julien*, 11
Beaux-Amis, *Thomas*, 432
Beaumanoir, de, *Philippe*, 229
Beaune, de, *Renault*, 354
Beauvois, de, *Raoul*, 344
Bedouin, *Samſon*, 399
Begue, le, *Jules-Céſar*, 10
Belet, *René*, 359
Belin, *Julien*, 11
Bellay, du, *Joachim*, 1
Bellay, du, *Martin*, 96
Belleau, *Remi*, 351
Bellier, *Pierre*, 250
Belloy, *Pierre*, 250

Belon, *Pierre*, 251
Benancio, *Liset*, 39 & 67
Benoiſt, *René*, 359
Berchet, *Tuſan*, 438
Berchore, *ou* Bercheure, *Pierre*, 253
Bergedé, *Nicole*, 187
Bergeron, *Nicolas*, 146
Béroalde, *Mathieu*, 104
Berquin, *Louis*, 44
Berrenger, *Raimond*, 341
Berrengier, *Roland*, 396
Berthelemi, *Louis*, 44
Bertrand, *Nicolas*, 148
Bertrand, *Pierre*, 254
Berttravan, *Louis*, 45
Beſſand, *Pierre*, 254
Beſſard, *Touſſaints*, 437
Bèze, de, *Théodore*, 424
Bien-Aymé, *R.* 398
Bien-Aſſis, *Paul*, 221
Birague, de, *René*, 363
Biſſelin, *Olivier*, 204
Blanc, le, *Louis*, 45
Blanchard, *P.* 339
Blanchon, *Joachim*, 3
Blaſon, de, *Thibault*, 427
Blondel, *Pierre-Marin*, 297
Bochel, *Laurent*, 28
Boiſtuau, *Pierre*, 254
Boivin, *René*, 365
Bonet, *Philibert*, 223
Bonifaciis, de, *Pierre*, 256
Bonis, de, *Raphael*, 350
Bonnaire, de, *Richard*, 377
Bonne année, *Richard*, 377
Bonneau, *Pierre*, 256
Bonnieres, de, *Michel*, 118
Bornié, *Nicolas*, 149
Boſquier d'Albenas, *L.* 68
Boton, *Pierre*, 257
Boucher, *Michel*, 118
Boulenger, le, *Louis*, 45
Boulenger, *Pierre*, 257
Bourrée, *Michel*, 118
Bourg, du, *Laurent*, 28
Bourgoinc, *Simon*, 406
Bouſſy, de, *Pierre*, 258
Boutigny, de, *Mathieu*, 105
Boyer, *Philebert*, 224
Brach, de, *Pierre*, 258
Braillier, *Pierre*, 259
Bretagne, *Jaques*, 140
Bretin, *Philebert*, 224
Breton, le, *Julien*, 11
Bretonnayau, *René*, 365
Brignoles, de, *Roſtang*, 397
Brincel, *Robert*, 380
Brinchamel, de, *Raſſe*, 351
Brinon, de, *Yves*, 443
Briſſet, *Roland*, 394
Briſſon, Sieur du Palais, *Pierre*, 259
Brodeau, *Victor*, 440
Brohé, *Pierre*, 259
Brueil, de, *Pons*, 335
Brunel, *Simon*, 406
Bruſſel, *R.* 398
Bucer, *Martin*, 98
Bugnion, *Philebert*, 225
Bureau, *Michel*, 119
Butet, de, *Marc-Claude*, 78

C.

Caboche, de, *Marie*, 87
Cadars, de, *Oxil*, 214
Caillier, *Raoul*, 345
Cambis, de, *Marguerite*, 81
Camus, *Philippe*, 229
Capel, *Pierre*, 260
Cardenal, *Pierre*, 260
Carle, de, *Lancelot*, 22
Caſtellan, ou du Chaſtel, *Pierre*, 260
Caſtelnau, de, *Michel*, 120
Cavier, *Loup*, 67
Cauroy, du, *Valentin*, 439

Chalard, du, *Joachim*, 3
Challudre, *Simon*, 407
Champier, *Simphorien*, 417
Chandelier, le, *Pierre*, 262
Chandon, *Renault*, 316
Changy, de, *Pierre*, 262
Chapelain, *Pierre*, 262
Chapperon, *N.* 196
Charmoy, de, *Nicole*, 188
Charpentier, *Pierre*, 263
Charpentier, le, *Vivian*, 442
Chaſteauneuf, de, *Pierre*, 264
Chaſtel, du, *Robert*, 380
Chaſtillon, ou Chaſteillon, *Sébaſtien*, 402
Chauvet, *Raimond*, 342
Chemeraut, *Madelene*, 70
Cheſne, du, *Joſeph*, 5
Cheſneau, *Nicolas*, 149, 150. *Thomas*, 433
Chevalier, le, *Pierre*, 284
Chevalier, *Robert*, 380
Cholin, *Pierre*, 264
Choſelat, de, *Prudent*, 338
Chopin, *René*, 366
Chreſtien, *Philippe*, 229
Chreſtien, *Pierre*, 264
Cianeus, *Loys*, 47
Cibolle, *Robert*, 381
Clement de Trelles, *N.* 197
Clerc, le, de Juigné, *Nicolas*, 150
Clinchamp, de, *Pierre*, 265
Coignet, *Mathieu*, 105
Coignet, *Michel*, 121
Colin, *Nicole*, 188
Colongne, de, *Pierre*, 265
Commines, de, *Philippe*, 230
Compiegne, de, *Simon*, 407
Conrad, *Olivier*, 205
Conſtant, *L.* 68
Conſtant, *Pierre*, 265
Coq, le, *Thomas*, 433
Corbie, de, *Vieillars*, 440
Corbin, *Loys*, 47
Corbin, *Robert*, 382
Cordier, *Mathurin*, 108
Cordon, de, *Robert*, 382
Coſteblanche, de, *Marie*, 88
Coucy, *Mathieu*, 105
Coucy, de, *Renault*, 356.—*Thomas*, 433.
Coudemberg, *Pierre*, 265
Courcelles, de, *Pierre*, 265
Courvaiſier, Sieur du Pleſſis, *Julien*, 11
Craon, de, *Pierre*, 266
Crinel, *Solin*, 419
Croix, de, *Pierre*, 266
Cueuret, *Pierre*, 266
Cugnieres, *Pierre*, 267

D.

Dagues, *Pierre*, 269
Damhoudere, de, *Joſſe*, 7
Danche, *Pierre*, 269
Daneau, *Lambert*, 21
Danfrif, *Philippe*, 232
Davi du Perron, *Julien*, 12
Davy, *Nicolas*, 151
Dedrain, *René*, 367
Delbene, *Pierre*, 274
Demandols, de, *Iſnard*, 9
Deniſot, *Nicolas*, 151
Dentiere, *Marie*, 89
Deſchamps, *Magdelene*, 7
Deſchamps, *Martial*, 95
Deſportes, *Joachim*, 5
Deſportes, *Philippes*, 239
Des Prez, *Sainte*, 399
Deſpretz, *Joſquin*, 7
Deſray, *Pierre*, 269
Digne, le, *Nicolas*, 154
Divolé, *ou* Divolay, *Pierre*, 271
Doré, *Pierre*, 271

Dorie, *Perceval*, 222. *Simon*, 407
Dorleans, *Louis*, 48 & 56
Drouet de Gaillard, *Pierre*, 270
Du Fail, *Noël*, 194
Dufaur de St. Jory, *Pierre*, 277
Du Mas, *Theophile*, 427
Dumont, *Paul*, 221
Dumont, *Nicolas*, 169
Duparc, *Raoul*, ou *Rodolphe*, 347
Dupin, *Martin*, 103
Dupin, *Perrinet*, 223
Duprat, *Pardoux*, 217
Duprat, *Philippe*, 242
Dupuis, *Louis*, 58
Dupuis, *Nicole*, 193
Durand de Villegagnon, *Nicolas*, 156
Durand, *Pierre*, 272
Duſſeau, *ou* du Seau, *Michel*, 122
Du Tronchay de la Forterie, *Louis*, 64
Du Tronchay, *Mathurin*, 110
Duval, *Marc*, 79
Duval, *Pierre*, 330 & 332

E.

EBERARD, *Pierre*, 273
Edoard, *Nicolas*, 197
Ellain, *Nicolas*, 157
Eloyſe, *ou* Louiſe, 65
Emetic, Sieur de Rochefort, *Loys*, 48
Emote, *Pierre*, 274
Enoc, *Loys*, 48
Entre-Chaſteaux, d', *Roſtang*, 397
Epinac, d', *Pierre*, 274
Erard, *Thomas*, 434
Eriers, *Thomas*, 434
Eſtienne, *Nicole*, 188
Eſtienne, *Robert*, 383 & 384

F.

FABRE, *dit* Faber, *Pierre*, 276
Fabri, *ou* le Febvre, *Pierre*, 277
Fame, *René*, 367
Favier, *Nicolas*, 157
Fauvermy, *J.* 18
Febvre, le, *Marin*, 91
Febvre, le, *Nicolas*, 157
Férault, *Raimond*, 342
Ferget, *ou* Farget, *Pierre*, 277
Ferrier, *Michel*, 122
Ferrier, du, *Arnoult* ou *Renaut*, 356
Ferrier, *Ogier*, 204
Ferrieres, de, *Raoul*, 346
Ferris, *Lambert*, 22
Feubvre. le, *Raoul*, 345
Fileul, *Nicolas*, 158
Finé, *Oronce*, 213
Flacé, *René*, 367
Flamel, *Nicolas*, 159
Flavin, de, *Melchior*, 114
Fontaine, *ou* de Fontaines, *Pierre*, 279
Fontaines, *Simon*, 408
Forcadel, *Pierre*, 279
Forges, de, *J.* 18
Fouques, *Michel*, 122
Fournival, de, *Richard*, 377
Franc, *ou* le Franc, *Martin*, 99
Franco, *ou* Francone, *Pierre*, 281
Famillon, *Tannequin*, 413
Freſneau, *Julien*, 13
Freux, le, *René*, 368
Frizon, *Mathias*, 104
Fumée, *Martin*, 101 & 102

G.

GAGUIN, *Robert*, 389
Galand, *Pierre*, 281
Galars, des, *Nicolas*, 161
Galiſſard, *Pierre*, 282
Gand, de, *Mathieu* ou *Mahieux*, 106
Gantelines, de, *Stephanette*, 223
Garcie, *dit* Ferrande, *Pierre*, 283
Garcy, *Jomet*, 5
Gaſſin, de, *Raoul*, 346
Gatellus, *Lucas*, 67
Gaucher, *Joſeph*, 7
Gaucher, Sr de Richelieu, *Joſeph*, 13
Gaultier, *Lexine*, 38
Gaultier, *Nicolas*, 162
Gendrot, *Thomas*, 434
Gentil, *Pierre*, 283
Gentien, *Pierre*, 283
Gibon, *Ravend*, ou *Ravenne*, 351
Gigantis, *Nicole*, 188
Gilbert, *Pierre*, 283
Gilles, *Nicole*, 188
Gobin, *Robert*, 388
Godin, *Nicolas*, 162
Goneſſes, de, *Nicolas*, 162
Gonthier, *Palamede*, 215
Goueſſier, *Pierre*, 283
Goulard, *Simon*, 410
Gouyn, *Olivier*, 206
Gras, le, *ou* de Grace, *Olivier*, 206
Greban, *Simon*, 408
Grégoire, *Martin*, 103
Grellet, *Michel*, 123
Grenier, *Nicole*, 188
Grimaud, de, *Lucas*, 67
Grimoult, *Ravend*, 351
Gringore, *dit* Vaudemont, *Pierre*, 284
Groſſier, *Pierre*, 286
Groſnet, *ou* Grognet, *Pierre*, 286
Groſſeteſte, *Robert*, 388
Grotte, de la, *Nicolas*, 163
Grouchy, de, *Nicolas*, 164
Gnerin, *Martin*, 103
Guernier, du, *Nicolas* 164
Guiet, *Lexin*, 38
Guillemet, *Tannequin*, 423
Guillet, du, *Pernette*, 222
Guillon, *René*, 369
Guyet, *Martial*, 95

H.

HABERT, *Iſaac*, 8. *Suſanne*, 419
Habert, *Pierre*, 288
Haie-Neufve, *Simon*, 412
Hamon, *Pierre*, 288
Haſart, *Julien*, 13
Haſſart, *Pierre*, 289
Haultpas, de, *Nicole*, 190
Hauville, *Nicolas*, 164
Hayart, *Laure*, 26
Hebert, *Philippe*, 232
Hery, de, *Thierri*, 430
Heins, *Pierre*, 290
Herberay, de, Sr des Eſſars, *Nicolas*, 165
Heret, *Mathurin*, 109
Herpin, *René*, 369
Heſdin, de, *Simon*, 413
Heſteau, *Loys*, 48
Hoellet, *Loys*, 48
Hoſpital, de l', *Michel*, 123
Houdanc, de, *Raoul*, 346
Houel, *ou* Hoel, *Nicolas*, 166
Houſſemaine, de, *Nicolas*, 167
Houx, le, *Nicole*, 190
Hucher, le, *Pierre*, 290
Huen, le, *Nicole*, 190
Hugon, *Pierre*, 290
Hurault de Chiverny, *Philippe*, 232
Hus, de, Sr d'Annery, *Nicolas*, 167

J.

Jacob, *Nicolas*, 167
Jamet, *Lion*, 39
Jambe de fer, *Philebert*, 226
Jardin, du, *Roland*, 395
Jarry de Vrigny, *Madelon*, 73
Jars, le, *Loys*, 48
Ickehan, de, *Pierre*, 290
Joinville, de, *Simon*, 414
Jolivet, 18
Jonglet, 18
Joubert, *Isaac*, 8
Joubert, *Laurent*, 29
Jourdan, *Raimond*, 342

L.

L'Abé, *Louise*, 41
La Bigne, de, *Marguerin*, 80
Lacenie, de, *Oudard*, 214
La Faye, de, *N.* 141
La Foreſt, de, *Pierre*, 280
La Foy, de, *Paul*, 221
Lagnier, *Pierre*, 291
La Graviere, de, *Laurent*, 28
La Haye, de, *Maclou*, 69
La Haye, de, *Marie*, 89
La Loupe, de, *Vincent*, 441
La Longne, de, *Pierre*, 296
La Marche, de, *Olivier*, 209
La Mothe, de, *Thierry*, 431
La Mothe Roullant, de, 143
La Primaudaye, de, *Pierre*, 308
La Porte, de, *Maurice*, 111
Larrivey, de, *Pierre*, 291
La Roche, de, *Pierre*, 316
L'Aſcaigne, de, *Triſtan*, 438
Laſcaris, de, *Loys*, 49
Laſſere, *Loys*, 49
La Serre, de, *Michel*, 136
La Tour, de, *Pierre*, 327
Laval, de, *Urbain*, 442
La Vernade, de, *Olivier*, 212
La Ville, de, *Léonard*, 37
Launay, de, *Loys*, 50
Launoy, de, *Mathieu*, 106
Laurens de la Barre, *René*, 369
L'Ausbepine, de, *Madeleine*, 70
Lautier, de, *Philippe*, 234
Lebauld, *Pierre*, 250
Le Blanc, *Richard*, 376
Lecourt, *ou* Licors, 21
Le Grand, *Nicolas*, 163
Leguillard, *ou* l'Eguillard, *Pierre*, 287
Le Lieur, de, *Pierre*, 292
Le Loyer, *Pierre*, 294
Léonique, *Nicolas*, 168
Lepligny, *Thibault*, 430
Le Queux, *Renault*, 357
Le Roy, *Regius*, *Louis*, 59
Le Roy, *René*, 372, *Touſſaints*, 437
Le Roux, *Raimond*, 343
Leſcare, *Nicole*, 190
Leſcot de Clagny, *Pierre*, 276
Leſnaudiere, de, *Pierre*, 292
Leſpiau, de, *Pierre*, 292
Leſprit, *Laurent*, 29
Leuze, de, *Nicolas*, 168
Liberge, *Marin*, 91
Liſet, *Pierre*, 292
L'iſle, de, *Pierre*, 292
L'Iſle, de, *Richard*, 377
Livre, de, Sieur de Humerolles, *Nicolas*, 168
Lorgues, de, *Olivier*, 206
Lorme, de, *Philebert*, 226
L'Oſtal, de, *Pierre*, 296
Louis XI, *Roy*, 39

Loupvant, *Nicole*, 191
Louvemborch, *Sybert*, 421
Lully, *Raimond*, 342
Luxembourg, de, *Philippe*, 235

M.

Macé, Sieur de la Perche, *Pierre*, 297
Macé, *René*, 370
Magistri, *Yves*, 443
Magny, de, *Olivier*, 207
Mahé, *Pierre*, 297
Maigret, *Loys*, 50, *Robert*, 391
Maillard, *Olivier*, 206
Mailly, de, *Nicole*, 191, *Simon*, 414, *Thibault*, 430
Maisonfleur, 142
Maisonnier, *Rogier*, 391
Maleſtroit, de, 142
Malmedy, de, *Iſaac*, 9, *Simon*, 414
Manard, de, *Olivier*, 207
Manchicourt, de, *P.* 340
Manes, de, *Nicole*, 191
Marberolles, de, *Robert*, 391
Marchant, *Loys*, 52
Marchebruſc, 140
Marion, *Simon*, 404
Marguerite de France, Reine de Navarre, 82
Marmion, *Simon*, 415
Marot, *Michel*, 126
Martin, *Nicolas*, 169
Martinet, *Pierron*, 335
Maſſon, *Papyrius*, 216
Maſſon, ou le Maçon, *Robert*, 390
Maſures, des, *Loys*, 52
Maſurier, *Martial*, 95
Matha, de, *Loys*, 54
Mauclerc, *Pierre*, 298
Mauleon, de, *Savary*, 399
Maurice, *Mathurin*, 109
Mauvoiſins, de, *Robert*, 391
Medrane, de, *Julien*, 13
Mellier, *Nicolas*, 169
Menehou, de, *Michel*, 127
Meneſſier, 142
Menot, *Michel*, 127
Meſchiniere, de la, *Pierre*, 298
Mézieres, de, *Paiſant*, 215
Michault, *Pierre*, 298
Micheler, 138
Micqueau, *Loys*, 54
Milet, *Philebert*, 227
Milhon, *Pierre*, 299
Miraulmont, de, *Pierre*, 300
Miré, *Loys*, 55
Mirevaux, de, *Raimond*, 342
Monchault, de, *Pierre*, 300
Montagne, de, *Michel*, 129
Montagne, de, le Préſident, 143
Montfiquet, de, *Raoul*, 347
Montiers, de, *Simon*, 415
Montjoſieu, de, *Loys*, 55
Montreux, de, *Nicolas*, 171
Moreau, *Pierre*, 300
Morel, de, *Lucrece*, 68
Mornay, de, *Philippe*, 237
Moulins, des, *Laurent*, 31
Mouret, de, *Pierre*, 301
Muret, de, *Marc-Antoine*, 74
Mutius Calvus, 140

N.

Nancel, de, *Nicolas*, 172
Napolis, 196
Naves, de, *Nicole*, 191
Néeſle, de, *Perrot*, 223
Nenneſſier, *ou* Meneſſier, 196
Nerault, *Simon*, 415

Nerval, de, *Nicole*, 191
Neſſon, de, *Pierre*, 301
Neſſon, 196
Neveu des Roches, *Magdeleine*, 71
Neufville, de, *Nicolas*, 173
Nicolaï, de, Sr d'Arfeuille, *Nicolas*, 174
Normandie, de, *Laurent*, 32
Norry, de, *Miles*, 139
Noſtredame, de, Noſtradamus, *Michel*, 133, 135
Noves, des, *Richard*, 377

O.

Ogier, *Macé*, 69
Ogier, *Philippe*, 238
Olivetan, *Pierre-Robert*, 315
Olivier, *Pierre*, 302
Ondegheſt, d', *Pierre*, 302
Orenge, d', *Rambault*, 343
Oreſme, *Nicole*, 191
Origny, d', *Pierre*, 302
Osber, *Nicolas*, 176
Oſmont, *Nicole*, 193

P.

Pallet, *J.* 18
Paparin, *Pierre*, 303
Papillon, 338
Papon, *Louis*, 57
Paradis, *Louis*, 57
Paradin, *Trajan*, 438
Paſchal, de, *Pierre*, 303
Paſquin, *Romain*, 220
Paſſevent, *Pariſien*, 228
Patiſſon, *Mamert*, 73
Pavillon, *Nicolas*, 176
Paulmier, le, *J.* 18
Peletier, *Pierre*, 304
Perdigon, 339
Perion, *Joachim*, 4
Perrucelli, *Pierre*, 304
Peruſſis, de, *Louis*, 57
Phileul, *Vaſquin*, 439
Philippe le Long, 235
Philippe de Paris, *ou* le Pariſien, 239
Picard, le, *Loüis*, 58
Picard, le, Sr de Nery, *Philippe*, 229
Pichard, *Pierre*, 305
Pichon, *Richard*, 378
Picot, 339
Piébot, *Laurent*, 32
Pierreblanche, de, *Marie*, 89
Pietre, *ou* Pierre, *Roland*, 395
Pincé, de, *Pierre*, 305
Pincé, de, *René*, 370
Pinçonneau, *Pierre*, 305
Pineau, *Pierre*, 305
Pinel, *Roüen*, 397
Pingon, de, *Philebert*, 227
Piguerre, *Miles*, 139
Piſtolet, 339
Pithou, *Jean*, 18, *Nicolas*, 177, *Pierre*, 306
Place, de la, *Pierre*, 307
Poget, *Nicolas*, 177
Poiſſon, *Pierre*, 307
Poix, le, *Nicolas*, 177
Poncet, *Maurice*, 111. *Pierre*, 308
Popillon, du Riau, *Philebert*, 228
Porret, *Pierre*, 308
Poynet, *Raimond*, 342
Poyvet, *René*, 371
Préel, 339
Prevoſt, le, *Robert*, 391
Primet, *Pierre*, 308
Premier, de, *Laurent*, 32
Preſles, de, *Raoul*, 347
Provanchieres, de, *Simon*, 415
Pynard, *Paſquier*, 218

Q.

Quierlaveine, de, *Philippe*, 243

R.

Ragot, *Pierre*, 309
Raimond, *Pierre*, 309
Ramus, *ou* de la Ramée, *Pierre*, 310
Rampion, *Pierre*, 313
Rancurel, *Raimond*, 343
Raoul, de, Sieur de Bourgues, *Pierre*, 313
Raoul, 344
Raphael, *Jean*, 19
Rapin, *Nicolas*, 178
Ravault, *Martin*, 103
Ravenier, *Nicole*, 193
Rebuffe, *Pierre*, 313
Redouer, du, *Mathurin*, 109
Regis, *Pierre*, 314
Regnier de la Planche, *Louis*, 58
Reince, *Nicolas*, 180
Renaut, *Nicolas*, 181
Rheginus, 397
Richard Cœur de Lion, 375
Richier, *Pierre*, 314
Richier, *ou* Riquier d'Amiens, 380
Riez, de, *Pierre*, 314
Ris, *ou* Riccio, *Michel*, 135
Rivaudeau, Sieur de la Guillotiere, *Robert*, 392
Rivrain, *ou* Rivrin, *Pierre*, 314
Robert, *J.* 19
Robert de Rheims, 391
Robert de Blois, 380
Robert, Evêque de Vence, 392
Robin du Fauz, *Paſchal*, 218
Robin de Compiegne, 382
Rochet, du, *Mathurin*, 110
Roger, *ou* Rogier, *Pierre*, 316
Roger d'Andely, 394
Roger de Cambray, 394
Romieu, de, Lanteoſme, 26
— *Marie*, 89
— *Raymond*, 343
Ronſard, de, *Nicolas*, 182
— *Pierre*, 316
Ronſin, de, *René*, 371
Roſoy, de, *Julien*, 14
Roté, *Michel*, 136
Roullier, le, *René*, 371
Rouſpeau, *Yves*, 443
Rouſſat, *Richard*, 378
Rouſſeau, *N.* 197
— *Remi*, 354
Rouſſet, *Touſſains*, 437
Royer, *Nicolas*, 182
Rubay, du, *Yves*, 443
Ruere, de, *Pierre*, 320
Rutebeuf, 397

S.

Sabeuil, de, *Renault*, 357
Sado, de, *Laurette*, 26
Saint Cloct, de, *Pierre*, 321
Saint Gelais, *Melin*, ou *Merlin*, *Octavien*, 114 199
Saint Germain, de, *Julien*, 14
Saint Julien de Baleure, *Pierre*, 322
Sainte Marthe, de, *Louis*, *Scévole*, 63 400
Saint Pierre, de, *Michel*, 137
Saint Remy, de, *Pierre*, 324
Saliat, *Pierre*, 320

Salcoin, *ou* Salconi, *Nicolas*, 182
Santerre, *Pierre*, 324
Sarget, *Pierre*, 324
Savonne, *dit* Tulon, *Pierre*, 385
Scaliger, de Liſcale, *ou* de l'Eſcale, *Joſeph*, 6
Sçève, *Maurice*, 112. *Sybille*, 421
Scellier, *Nicole*, 193
Séguier, *Marin*, 103. *Pierre*, 325
Seigneur, *Roland*, 396
Seiche épée, *Pierre*, 321
Semilly, de, *Richard*, 378
Seneſchal, le, *Louis*, 63
Senighan, de, *N.* 197
Servin, *Louis*, 63
Sibillet, *Thomas*, 434
Sicile, 422
Soiſſons, de, *Raoul*, 350
Thierry, 431
Soliers, de, *Pierre*, 326
Sonnius, *Michel*, 137
Sordel, 422
Soreau, *Marin*, 92
Sorel, *Pierre*, 326
Sorin de Laſſay, *Tanigy*, 424
Stuart, Reine d'Ecoſſe, *Marie*, 90
Surguin, *Raoul*, 350
Sygalle Lanfran, 25

T.

Taboué *ou* Tabouet, *Julien*, 14
Tahureau, *Pierre*, 326
Taillepied, *Noël*, 195
Taillevent, 423
Taillis, du, *Louis*, 64
Taillebot, *Martin*, 104
Talon, *Omer*, 212
Taraudet de Flaſſans, 424
Tardif, *René*, 372
Taron, *Philippes*, 243 *René*, 372
Tartier, le, *Yves*, 443
Taſſerre, 424
Théart, *dit* Baraiſe, 141
Theveneau, *Nicolas*, 183
Thevenin, *Pantaleon*, 215
Thibaut, *Odoard*, 204
Thibault, Comte de Champagne, 427
Thibouſt, *Touſſaints*, 437
Thier, du, *Julien*, 17
Thou, de, *Nicolas*, 183
Thyonneau, *René*, 373
Tymophile, de, *Thierri*, 431
Tolet, *Pierre*, 330
Tourmente, *Innocent*, 1
Trédéhan, *Pierre*, 330
Tremblay, *Lucas*, 67
Triez, du, *Robert*, 392
Tripault, *Leon*, 36
Troté, *Michel*, 137
Trueux, *Pierre*, 327
Turbot, *Nicole*, 194
Turel, *ou* Tureau, *Pierre*, 327
Turnebe, *Odet*, 203
Turquan, *Thomas*, 436
Tuxiganes, de, *Pierre*, 330
Tyard, *ou* Thyard, de, *Pontus*, 336

V.

Vachieres, de, *Rambault*, 344
Valdo, *ou* le Vauldois, *Pierre*, 332
Valieres, de, *Pierre*, 332
Vallembert, de, *Simon*, 415
Valois, de, *Marguerite*, Reine de Navarre, 84
Vaſcoſan, de, *Michel*, 138
Vaſquin, *N.* 142
Vaſſebourg, de, *Richard*, 379
Vaucelles, *Macé*, 69
Vauzelles, *ou* Vaucelles, de, *Mathieu*, 107 & 108

Vaumeny, de, *Iſabeau*, 9
Veiras, *Pierre*, 333
Venelle, *Pierre*, 333
Vergece, *Nicolas*, 183
Vernegue, de, *Peyre*, 333
Veſtu, le, *Nicole*, 194
Victray, *ou* Vitry, de, *Philippe*, 244
Vidal, *Pierre*, 333 & 334
Vielle, *Pierre*, 334
Vienne, de, *Philebert*, 228
Vienne, *P.* 340
Vignacourt, de, *Maximilien*, 113
Vignier, *Nicolas*, 184
Vigor, *Simon*, 416
Villareau, *René*, 373
Villeray-Riant, 440
Vincent, *Louis*, 65
Viret, *Pierre*, 334
Voiſin, Sr de la Popeliniere, Lancelot, 23
Voiſin, de, *Nicole*, 194
Volant, de, *Paul*, 221
Volchyr, *ou* Volkir, *Nicolas*, 186 & 194
Voyer, le, *Philippe*, 228
Voyer, de, *René*, 373
Voz, de, *Laurent*, 33
Uzez, d', *Pierre*, 335

Fin de la Table des Auteurs du ſecond Volume.

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint Côme.

Errata du Tome premier.

PAGE 25, *lig.* 3 *de la Note.* deſpende, *liſez*, deſpence.
Pag. 134, *lig.* 25, Sieux. *lif.* Sieur.
Pag. 175, *lig.* 28. Somnius, *lif.* Sonnius.
Pag. 186, *lig.* 29. 1703, *lif.* 1730.
Pag. 194, *lig.* 22. l'ontar *lif.* l'ovrar.
Pag. 217, *lig.* 4. Grater, *lif.* Gruter.
Pag. 234, *lig.* 23. Effacez : *il n'eſt point fait mention de Richardot dans la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, où cependant il n'auroit pas du être oublié*; & *liſez*. Richardot étoit de Dole en Franche-Comté.
Pag. 263, *lig.* 24. Supérieur, *lif.* Seigneur.
Pag. 291, *lig.* 2. Maillaire, *lif.* Maittaire.
Pag. 360, *lig.* 28. Gare, *lif.* Gaze, ou Gaza.
Pag. 392. *lig.* 8. *Romanum*, *lif. Reverendum.*
Ibid. lig. 9. *Rectorem*, *lif. Anglorum.*
Pag. 498, *lig.* 21. & *la Volerie.* Ajoutez d'Artelouche de Alagona.
Pag. 515, *lig.* 10 & 16. Balcus, *lif.* Baleus.
Pag. 540, *lig.* 2. Sarlio, *lif.* Serlio.

Errata du Tome ſecond.

PAGE 67, *lig.* 6. Bertholin, *lif.* Bartholin.
Pag. 125, *lig.* 26. Cerbidius, *lif.* Corbinius.
Pag. 133, *lig.* 23 & 30. Sibon, *lif.* Sebon.
Pag. 246, *lig.* 28. *mulleus*, lif. *malleus.*
Pag. 291, *lig.* penult. Néphécocugie, *lif.* Néphélococugie.
Pag. 350, *lig.* 3 & 6. Verdier, *lif.* Vergier.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03666 3469
B 544992 DUPL